

*Les charlatans du cancer*

Collection Histoire des sciences  
dirigée par Philippe Fauvernier

[www.editions-hermann.fr](http://www.editions-hermann.fr)

Illustration de couverture :  
Étienne Jaurat (1699-1789),  
*Le Marchand d'orviétan ou l'opérateur Barri*,  
vers 1743, huile sur toile.

ISBN : 978 2 7056 9773 0

© 2018, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

DANIEL DROIXHE

## Les charlatans du cancer

*Offre thérapeutique et presse médicale  
dans la France des Lumières*



## Du même auteur

- La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800)*, Genève, Droz, 1978.
- De l'origine du langage aux langues du monde*, Tübingen, Narr, 1987.
- Le marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1995.
- L'étymon des dieux*, Genève, Droz, 2002.
- Le cri du public*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique/Le Cri, 2003 [2017, e-livre].
- Une histoire des Lumières au pays de Liège*, Liège, Éditions de l'université de Liège, 2007.
- Souvenirs de Babel*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007 [e-livre].
- L'Esprit des journaux : un périodique européen au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. D. Droixhe et M. Collart, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique/Le Cri, 2009 [2014, e-livre].
- Lettres de Liège*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique/Le Cri, 2012 [2014, e-livre].
- Spa, carrefour de l'Europe des Lumières*, éd. D. Droixhe et M. Collart, Paris, Hermann, 2013.
- Soigner le cancer au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hermann, 2015.
- Lumières sans frontières*, éd. D. Droixhe et J. Ch. Lemaire, Paris, Hermann, 2017.

*À ma femme Alice.  
À Jacques Rouëssé.*

*À la mémoire de mon beau-frère Jean-Marie.*

*Je remercie Muriel Collart de l'aide apportée  
à la réalisation de cet ouvrage.*



## Introduction

En février 1793, la *Gazette nationale* publiait dans son *Supplément* un article de « Médecine » qui comportait la *Déclaration de Madame Langlois, demeurant au commun du Luxembourg, rue de Vaugirard, n° 1080. – Paris, le 6 novembre 1792*<sup>1</sup>. Celle-ci rapporte :

Je n'aurais jamais cru que le cancer au sein fût une maladie aussi commune parmi notre sexe, si je n'avais pas eu l'occasion de voir pendant mon traitement plusieurs femmes qui en sont attachées, et d'autres qui l'étaient dans Paris et dans les provinces. Victime de ce cruel mal, je crois devoir à l'humanité et à la reconnaissance de rendre ma guérison publique. Sûrement j'aurai bien du plaisir si j'apprends qu'elle ait pu inspirer de la confiance dans le même traitement.

Il y a huit ans, autant que je peux me le rappeler, que j'ai trouvé une petite dureté dans mon sein ; je n'ai pu me ressouvenir si elle provenait d'un coup, parce qu'on s'en donne si souvent qu'on n'y fait pas attention. Était-ce de l'humeur ? Je n'aurai pas pu le dire non plus, parce que je n'avais jamais été malade, et que je me portais bien ; enfin, soit d'une manière, soit de l'autre, je n'en ai jamais parlé à personne, afin d'éviter l'importunité des donneurs d'avis. Les uns vous conseillent de voir les gens de l'art ; les autres vous ordonnent des remèdes de toutes espèces ; chacun le sien, et tous ont des vertus éprouvées. Six ans se sont écoulés dans cette tranquillité ; cependant il y a deux ans que cette dureté étant devenue très grosse, j'ai commencé à avoir peur. Comme je ne voulais absolument pas entendre parler de l'instrument tranchant, j'ai été voir Madame Houillier, marchande, rue Saint-Antoine, en face des Ballets qui avait été guérie du même mal depuis cinq ans, et par un caustique. La voyant bien portante, je n'eus pas de peine à préférer son traitement.

La *Déclaration* était précédée d'une annonce rédigée comme suit : « *Cancer au sein*, large comme une soucoupe à café, épais de quatre pouces au moins, très dur, guéri par la caustique de M. Dorez, ancien chirurgien de l'hôpital militaire du Cap-Français, île Saint-Domingue ; maître en chirurgie, reçu à Saint-Côme, et maître apothicaire reçu au

---

1. *Gn, Supplément*, 12 févr. 1793 ; *Réimpression de l'ancien Moniteur*, t. 15, 415\* ; Cave/Reynaud/Willemart/Durant 1993, 74. Pour les sigles des journaux, se reporter à la bibliographie en fin de volume.

collège de pharmacie de Paris, demeurant rue et île Saint-Louis-près le Pont-Rouge. » La *Déclaration* était signée de la dame Langlois en tant que « *femme de garde-robe de la belle-sœur de Louis Capet* » et elle se trouvait certifiée par « Tilleul-Belleville, *première femme-de-chambre de la belle-sœur de Louis Capet* ». On verra comment le nommé Dorez, malgré ses titres, se présentait d'une certaine manière comme un empirique à qui le caustique devait apporter des revenus substantiels. D'aucuns le qualifièrent du reste de charlatan.

L'épisode fait apparaître, à travers ce personnage, le prisme des acteurs et des formes de la thérapie du cancer qui coexistaient et souvent s'affrontaient au XVIII<sup>e</sup> siècle. La confusion que pouvait entretenir le public entre les uns et les autres fit aussi l'objet de la déclaration qui ouvrait dix ans plus tôt un article du *Journal de Paris*. On y lisait<sup>2</sup> :

Il semble qu'il serait temps qu'on prît enfin des mesures pour distinguer les hommes et les états, pour ne pas assimiler l'homme en place avec l'homme sans aveu ; d'examiner si les gens de l'Art ont des droits ou s'ils n'en ont pas ; s'il est permis enfin à toute espèce d'hommes, lorsqu'il manquera de pain, de prendre une bouteille, de la remplir d'une drogue quelconque, d'un poison, de la vendre publiquement, de la donner indistinctement pour toutes les maladies, parce que son souffleur ou son faiseur de systèmes, lorsque le Charlatan ne sait ni lire ni écrire, lui aura bâti un fantôme, une larve de théorie aussi puérile, aussi méprisable que la drogue qu'il préconise.

Ainsi s'expriment en août 1783 les médecins Bosquillon et Petit à propos du procès intenté par « M. Cadet, membre du Collège de pharmacie, de l'Académie des sciences, etc. » au « sieur Dacher, auteur vrai ou faux d'une *eau stomachique fondante et anti-dartreuse*<sup>3</sup> ». Ce texte pose la question principale à laquelle tentera de répondre, par le relevé d'une documentation appropriée, le projet d'enquête qui suit : quelles relations entretenaient au XVIII<sup>e</sup> siècle, en principe et de fait, les « gens de l'art », le « charlatan » et l'empirique par rapport à la demande spécifique que constituait le traitement du cancer ?

---

2. *JdP*, 7 août 1783, 10-11.

3. Sur Édouard-François-Marie Bosquillon, voir Dezeimeris 1828-1839, t. 1, 475-478. Le second médecin ne peut guère être qu'Antoine Petit, dont il sera question ci-dessous. « M. Cadet » doit être Louis-Claude Cadet de Gassicourt, frère de Cadet de Vaux, qui prit part à la proscription des ustensiles de cuisine dangereux (Le Roux 2011, 86).



Ces relations composent un tableau mouvant de figures parfois indéfinies, d'où l'expression commune de « pénombre médicale », consacrée par T. Gelfand, R. Porter, L. Brockliss, C. Jones, Ph. Rieder ou M. Stolberg. Il convient cependant de signaler dès à présent qu'on n'emploiera pas dans le cas du cancer l'expression de « marché », également devenue courante, pour qualifier le champ où s'activent les divers types de thérapeutes. Il a paru que le défi imposé par la maladie, en l'occurrence, dépassait – hier comme aujourd'hui – le cadre d'un simple « commerce » inscrit dans des concurrences professionnelles qui prennent des formes multiples. La littérature médicale de l'époque, qui oppose rhétoriquement le « vertueux » médecin, dévoué à son apostolat et à la guérison de ses patients, et le charlatan, affichant sa panacée et sa cupidité, idéalise sans doute la réalité, dans une certaine mesure. Mais il serait indécent de réduire à un tel commerce la studieuse application de tant de praticiens diplômés attachés à la découverte d'un véritable remède anti-cancéreux. Si l'on récuse, avec M. Louis-Courvoisier et Ph. Rieder, le cliché selon lequel la « posture du médecin » oscillerait « entre celle du gentleman philanthrope et celle du commerçant avide », on ne limitera certes pas la philanthropie et la gratuité des soins à un « usage » habituel chez les jeunes médecins qui commencent à exercer. La philanthropie peut aussi s'imposer au praticien de la classe bourgeoise comme un titre de noblesse<sup>4</sup>.

Il s'agira donc d'évaluer le caractère opératoire de la grille de lecture qu'on a qualifiée par Ph. Rieder de « modèle mercantile », appliqué à la pratique des acteurs de santé. Dans quelle mesure la commercialisation d'un soin ou d'un remède est-elle discriminante ? On mesure déjà la difficulté d'interprétation que présente par exemple le fait de rendre public ou non le procédé de guérison. La Font de Freyssinet, « chirurgien ordinaire du Roi en sa Grande Prévôté », annonce un remède anti-vénérien. La *Gazette de santé* souligne qu'il n'en donne pas la composition, ce qui pourrait l'inclure dans « la classe des charlatans » qui entendent bien monnayer leur « secret<sup>5</sup> ». Cependant, l'inventeur d'une nouvelle médication « peut avoir les intentions les plus honnêtes ». Il arrive qu'il « tâche de tirer parti de son remède en le bornant à une

---

4. Louis-Courvoisier/Rieder 2011, 19. Weston 2016, 45 évoque aussi le « medical marketplace » en se référant aux conceptions de M. Ramsey selon qui « il est important de considérer la médecine comme une activité économique ». On ne peut se résoudre à rendre ce principe dominant, chez les professionnels.

5. *GdS*, 13 août 1778, n° 33, *Supplément*, 144.

maladie », à l'opposé du charlatan « sans pudeur » qui affiche partout une drogue censée guérir « toutes sortes de maux ».

On s'attend à ce qu'une figure littéralement cruciale de la tension qui oppose les deux types de médecine soit constituée du religieux ou de la religieuse. Fr. Veillet note « la place importante qu'ils occupent dans la cure des malades », parmi les 85 observations enregistrées concernant le traitement du cancer dans le *Journal de médecine*, entre juillet 1754 et avril 1786<sup>6</sup>. « Établis dans leurs monastères, ils proposent des remèdes ayant en quelque sorte une caution divine. Chargés du fonctionnement des hôtels-Dieu et autres hospices, ils ont la confiance d'une population majoritairement rurale, conservatrice et illettrée, qui voit en ces religieux des thérapeutes à la fois du corps et de l'âme. Il est difficile pour les médecins de s'opposer à eux de façon ouverte sans passer pour des mécréants et perdre la confiance de leurs patients qu'ils ont souvent bien du mal à obtenir. »

Dans quelle mesure les « secrets » détenus, sagement gardés, publicitairement annoncés, dans ces conditions participent-ils d'une préoccupation humanitaire ? L'*Encyclopédie*, bien entendu, donne des thérapeutes du clergé une image peu favorable, sous la plume du chevalier de Jaucourt<sup>7</sup>. En tête figurent les capucins honnis : les Rousseau et Aignan que « tout Paris » vient consulter au Louvre, où ils soignent les fortunés duc de Roquelaure et prince d'Épinois ; le frère Ange, qui « avait été garçon apothicaire » et qui fut congédié par la Dauphine, insatisfaite de son sirop « méésentérique ». Le cordelier Guiton, pour avoir lu un livre de chimie, s'était imposé guérisseur du prince d'Isenghien, etc. « C'est un phénomène singulier », notait Jaucourt, « que l'attrait que la cour a pour les *charlatans* ».

Un autre mode de lecture de la documentation médicale de l'âge classique et des Lumières s'est imposé ces dernières années, à partir de l'école historiographique anglaise. Il convient également de se définir par rapport à celui-ci. On a revendiqué, contre une « histoire d'*en haut* », les droits d'une « histoire d'*en bas* » – *from below*. Celle-ci a été notamment définie par M. Stolberg<sup>8</sup>.

---

6. Veillet 2013/2014, 10-12 : « Les religieux : incompétente charité ou abus de confiance. »

7. Jaucourt 1754, 208-210.

8. Stolberg 2011, 1.

Pendant longtemps, les historiens de la médecine s'intéressaient principalement aux « grands médecins » et à leur contribution au « progrès » médical. Les patients apparaissaient couramment comme représentant un peu plus que les pensionnaires anonymes des institutions médicales ou comme l'objectif collectif des politiques de santé publique. Les seules exceptions majeures étaient constituées de patients renommés – surtout des souverains et des artistes – dont les maladies et les causes de décès donnaient souvent lieu à des débats animés. Depuis le milieu des années 1980, cependant, à la faveur du réveil d'un regain d'intérêt pour l'histoire sociale de la médecine, les historiens ont élargi la perspective pour inclure l'expérience de la maladie et des soins médicaux chez les patients.

R. Porter est dans une large mesure à l'origine du « réveil » en question. Il l'invoquait dans l'important ouvrage qu'il a consacré aux charlatans<sup>9</sup>. « Le malade a toujours été ignoré dans les histoires de la charlatanerie, caricaturé sous les traits d'un idiot bayant aux corneilles et d'un crétin sans cervelle. » Substituons, poursuit-il, « à l'image d'un dupe passif », celle d'un homme confronté « à des choix terriblement complexes, comme celui de décider à quelles sortes de praticiens s'adresser » : « l'instruit ou le populaire, le cher ou le bon marché, le généraliste ou le spécialiste, le régulier ou le charlatan ? » « Toutes sortes de patients – pas seulement le pauvre et l'ignorant – finissait, au moins quelquefois, par faire appel aux services de charlatans », sans que leur décision de s'adresser à ceux-ci soit « moins bien ou davantage justifiée » que celle de consulter un praticien régulier. On se souviendra d'être attentif à ces motivations.

Les comptes rendus des journaux ne sont pas toujours explicites à cet égard. Mais les observations médicales adressées par des professionnels en apprennent suffisamment, du point de vue d'une « histoire d'en bas », sur « la perception et l'expérience du corps malade » dans le cas du cancer. Le caractère même de la maladie, à la fois singulièrement inexplicable et banale, suscite le discours qui se noue à propos d'autres affections entre les patients, la famille, les voisins, les praticiens, les collègues, etc.<sup>10</sup>. Le fait que le cancer était sans doute déjà une maladie très répandue ne doit pas y être étranger. Même si ces témoignages sont médiatisés par celui qui les diffuse, l'interlocuteur médical se montre

9. Porter 2003, 40.

10. Peter 1972, 135 sv. ; Faure 1994, 18-19 ; Lebrun 1995, 130 ; Coste 2011, 38-41 ; Pilloud 2013, 114 ; Droixhe 2015a, 54.

souvent préoccupé de restituer au mieux la parole du patient. Deux facteurs en rendent peut-être compte. À une époque caractérisée par ce que R. Rey a appelé les « anamorphoses d'Hippocrate », l'idiosyncrasie et la spécificité des cas ont pu requérir des développements explicatifs plus importants que précédemment<sup>11</sup>. D'autre part, favorisée par l'accroissement d'une presse médicale que travaille la concurrence, la multiplication des « observations » a pu amplifier l'exposé des particularités comportementales des malades. Les journaux se différencient ainsi d'une documentation qui tendrait à « dépersonnaliser les faits » au profit d'une histoire statistique, « technologique », traditionnelle, de la maladie et de la médecine, comme celle plus spécialement consacrée aux épidémies. Comme les correspondances de praticiens, les périodiques permettent ainsi de combler l'écart « entre rhétorique du nombre et histoires individuelles<sup>12</sup> ».

Cependant, l'ancien privilège accordé aux « maladies des grands hommes », l'attention nouvelle au vécu du malade ordinaire et « l'histoire d'en bas » elle-même risquent de faire passer au second plan une partie essentielle de ce qui était aussi rangé sous l'étiquette de « maladie *d'en haut* » : à savoir la connaissance et l'identification techniques des maladies particulières, dans leur relation individuelle avec la physiologie du patient. L'analyse de la « perception du corps malade » requiert – en tout cas en ce qui concerne le « cancer » – un examen aussi approfondi que possible des caractères de l'affection. Le XVIII<sup>e</sup> siècle en offre les conditions par l'essor que connut l'anatomopathologie. Le croisement de la nosologie du temps et du savoir moderne confère un statut de modèle à des ouvrages comme ceux d'O. Keel sur *La généalogie de l'histo-pathologie*, de M. D. Grmek et P. Huard sur *La chirurgie moderne*, de J. Rouëssé sur *Une histoire du cancer en Occident* ou de M. Stolberg sur *L'uroscopie dans l'Europe des temps modernes*.

## I. LES SOURCES

L'avènement d'une presse médicale au XVIII<sup>e</sup> siècle participe d'une évolution de la médecine des Lumières qui « l'éloigne définitivement de la médecine ancienne », écrit O. Faure. « Comme la nôtre », elle « se construit dans l'échange, la discussion, la polémique, bref le

11. Rey 1992 ; Rey 1997 ; Rey 2000 ; Zanetti 2017.

12. Charters 2015 ; Zanetti 2015, 182 avec référence à Seth 2009.

mouvement et non plus la tradition<sup>13</sup> ». « Plus encore, le monde médical européen paraît intégré dans une série de réseaux enchevêtrés tout autant qu'emboîtés, qui vont des sommités internationales aux plus obscurs médecins de province. » Ces réseaux, loin de servir « uniquement à nourrir le conformisme et à conforter le pouvoir des plus habiles », « stimulent au contraire les concurrences et les polémiques ».

On s'est attaché à cette diffusion et circulation d'information dans un volume précédent, consacré au triomphe et déclin de la thérapie par la ciguë dans le *Journal de médecine*<sup>14</sup>. Le présent ouvrage en prend en quelque sorte le relais. On y retrouvera quelques observations déjà évoquées, mais elles seront ici reprises sous l'angle des concurrences entre médecine « professionnelle » et médecine parallèle. Il n'est pas inutile de reconsidérer également la notion de « cancer » dont on avait décrit les incertitudes à travers diverses publications théoriques. La presse lui apporte son éclairage particulier.

On examinera principalement trois périodiques. Leur consultation repose pour l'essentiel sur le *Gazetier universel, bibliothèque virtuelle de la presse d'Ancien Régime*, plate-forme des journaux pour lesquels on dispose de numérisations. Créé en 2009, ce site internet propose « plus de 14 000 liens vers près de 800 titres de périodiques en langue française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>15</sup> ».

Le *Journal de médecine* constitue le principal volet de la documentation utilisée<sup>16</sup>. Créé en 1754 par Charles-Augustin Vandermonde, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, il fut repris en 1762 par Augustin Roux, ou Routh, protégé de Montesquieu, traducteur d'ouvrages anglais, qui assumait la direction jusqu'à sa mort en 1776<sup>17</sup>. « L'époque durant laquelle Roux fut chargé de cette rédaction », estimait l'historien Dezeimeris, « est la période brillante de ce recueil<sup>18</sup> ». R. Rey ajoutera à propos de Roux : « Il passait d'une conception bibliographique du journal à un véritable journal professionnel, dont l'objectif était de corriger les erreurs en médecine. » Jean-Baptiste Dumangin et Alexandre-Philippe Bacher, eux aussi docteurs-régents de la Faculté de médecine, reprirent la direction de 1776 à 1788. Le second y aurait joué le rôle le plus actif et « c'est lui seul qui continue le *Journal*, le tenant

13. Faure 2001, 331-332.

14. Droixhe 2015a.

15. <<http://gazetier-universel.gazettes18e.fr/>>.

16. Rey 1991b. Sur le statut de docteur-régent : Pilloud 2013, 114.

17. Favre 1999f ; Rey 1999b.

18. Dezeimeris, t. 4, 28.

à bout de bras jusqu'à la fin », c'est-à-dire en 1793<sup>19</sup>. Cette dernière période se signale par une ouverture beaucoup plus importante, qu'il s'agirait de dater, aux ouvrages étrangers<sup>20</sup>.

La *Gazette salubre* fut créée en 1761 comme périodique spécialisé émanant de l'atelier de Pierre Rousseau, fondateur du célèbre *Journal encyclopédique*, de caractère général<sup>21</sup>. Son directeur et sans doute principal rédacteur, l'Allemand Friedrich Grunwald, avait étudié à Leipzig et Dresde, et il était apparemment polyglotte, ce qui expliquerait l'attention portée par le journal à la littérature médicale germanique et anglaise<sup>22</sup>. La *Gazette* se différencie sensiblement, en cela, du *Journal de médecine*, davantage arrêté, du moins pendant un certain temps, par la barrière des langues. Son intérêt pour ce qui touche au « cancer » est illustré par les livraisons de 1774, où le mot apparaît environ 15 fois et celui de « tumeur » plus de 40 fois. Dans un périodique qui comportait 52 livraisons par an, la référence à la notion apparaît ainsi dans au moins trois numéros par mois. Grunwald, qui fut requis pour l'article « Allaitement » du *Supplément de l'Encyclopédie*, était peut-être motivé par le rapport qu'entretenait le sujet avec la question du cancer du sein et même avec l'identification d'une tumeur cancéreuse pendant la grossesse, comme on le verra ci-dessous<sup>23</sup>. La *Gazette salubre* offre une particularité que laisse deviner son origine : elle se veut « philosophique », moderniste, ouverte aux expérimentations, c'est-à-dire assez favorable aux propositions et annonces empiriques les plus aventureuses.

Un troisième périodique médical, la *Gazette de santé*, présente une image différente, presque inverse. Publié à partir de 1773, fondé par Jean-Jacques Gardane, autre docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, il est dirigé à partir de 1776 par « une société de médecin » dont « le rédacteur principal semble avoir été Jean-Jacques Paulet, lequel n'aurait pas « la largeur de vue et les exigences scientifiques de son prédécesseur<sup>24</sup> ». Un nouveau changement de direction, annoncé par le fait que la *Gazette* est un moment réduite à la reproduction de la *Bibliothèque pratique* de Haller, a lieu en 1784. On peut croire qu'au noyau des rédacteurs s'est alors adjoint le célèbre Philippe

19. Dezeimeris, t. 1, 221-22 ; Gilot 1999.

20. Stephan 1782 ; Jänisch 1784 ; Van Wy 1784-1786 ; Nicolai 1786 ; Rohlws 1787, etc.

21. Favre 1991a.

22. Favre 1999d.

23. Voir par ex. Fournier 1774.

24. Rey 1991a ; Favre 1999b.

Pinel, précurseur de la psychiatrie, qui était pleinement un homme des Lumières, puisqu'il était né en 1745 (il mourut à Paris à plus de quatre-vingt ans).

Durant toute son existence, la *Gazette de santé* se mobilisa dans un combat sans complaisance contre la charlatanerie et ce qui pouvait en donner l'apparence. Malgré la campagne menée par la Société royale de médecine, on y lit encore en 1785 :

Pline dit que la fraude et l'imposture avaient imaginé cet amas énorme de compositions qui se débitaient de son temps sous des noms magnifiques, et auxquelles on attribuait la vertu infaillible de conserver la santé ou de la rétablir, lorsqu'elle est altérée. Il ajoute que, séduits par ces brillantes promesses, les malades croyaient que des remèdes aussi précieux ne pouvaient être achetés qu'au poids de l'or, mais qu'ils les payaient souvent du prix de leur propre vie. Ces tragiques catastrophes dont les exemples étaient alors fréquents, ne le sont pas moins aujourd'hui<sup>25</sup>.

On s'est occasionnellement référé à trois autres périodiques pour lesquels on dispose d'indexations thématiques utiles : le *Journal encyclopédique*, l'*Année littéraire* et l'*Esprit des journaux*. Le premier journal complète – parfois d'une manière qu'on attendrait plus « philosophique », par rapport aux progrès de la science – la *Gazette salubre* qui sort du même atelier de Pierre Rousseau<sup>26</sup>. La comparaison avec l'*Année littéraire*, organe des jésuites, n'est évidemment pas sans intérêt<sup>27</sup>. L'*Esprit des journaux*, qui a été moins étudié, malgré l'impressionnante diversité des sujets qu'il aborde (mais peut-être pour cette raison), offre aussi l'intérêt de répercuter souvent les nouveautés du savoir anglais, notamment à partir de la *Monthly Review* et de la *Critical Review*<sup>28</sup>.

On considère parfois comme un périodique le *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires* qui paraît en deux volumes en 1766 et 1772 sous la direction de Richard de Hautesierck<sup>29</sup>. Celui-ci a joué un rôle fondateur dans l'histoire de la Société royale de médecine et dans ses entreprises. Une « reprise lointaine » du *Recueil* est constituée par le *Journal de médecine militaire* qui parut de 1782 à 1789<sup>30</sup>. Il était

25. *GdS*, 1785, n° 1.

26. Lénardon 1976.

27. Lénardon 1979.

28. Collart 2007-2010 ; Collart/Droixhe 2011.

29. Favre 1991c ; 1999e.

30. Favre 1991b.

dirigé par Jacques Dehorne, collaborateur de Hautesierck<sup>31</sup>. À la même époque parut, de 1785 à 1787, un périodique portant un titre dont la longueur ne correspond pas à celle des années de publication : les *Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine et de chirurgie, ou recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre chaque année pour être au courant des connaissances relatives à l'art de guérir*<sup>32</sup>. Elles étaient dues à Noël Retz, dit de Rochefort, qui montre un esprit critique développé à l'égard des modes du moment, sur le plan des conceptions relatives à l'hygiène et aux rapports entre santé et environnement<sup>33</sup>. Celui-ci les prolongea par de *Nouvelles ou annales de l'art de guérir*, qui ne durèrent pas beaucoup plus longtemps, de 1788 à 1791<sup>34</sup>.

Sur d'autres questions particulières, on a fait accessoirement appel à des publications telles que le *Journal de Paris*, le *Journal historique et littéraire*, la *Correspondance littéraire secrète*, la *Clef du cabinet des princes de l'Europe* et le *Journal œconomique*. Si « l'agriculture et le commerce sont les deux domaines de prédilection » du dernier, son intérêt se porte également vers la chimie, la botanique, l'histoire naturelle et la médecine<sup>35</sup>. Parmi ses collaborateurs figure Jean Goulin, professeur d'histoire de la médecine, « qui avait étudié autant qu'aucun homme de son temps la bibliographie médicale<sup>36</sup> ».

## II. CANCER, SQUIRRHE, AFFECTIONS TUMORALES

La notion de « cancer » a fait l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage dont le présent livre prend le relais : *Soigner le cancer au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>37</sup>. On ne revient à la question que pour un rappel alimenté par la presse. J. Rouëssé reproduit une définition de la maladie qui témoigne d'une familiarité de base avec celle-ci. On lit dans le dictionnaire de Furetière en 1690 :

C'est une maladie qui vient dans les chairs, et qui les mange petit à petit comme une espèce de gangrène. C'est une tumeur dure, inégale, raboteuse, ronde et

---

31. Favre 1999a.

32. Sgard 1991b ; Stewart 1999.

33. Rey 1999a ; Collart/Droixhe 2016.

34. Stewart 1991.

35. Guénot 1991.

36. Dezeimeris, t. 2, 603-606.

37. Droixhe 2015a.



immobile, de couleur cendrée, livide ou plombine, environnée de plusieurs veines apparentes et tordues, pleine d'un sang mélancolique et limoneux, qui ressemble au poisson appelé cancer ou écrevisse. Elle commence sans douleur, et paraît d'abord comme un pois chiche ou une petite noisette ; mais elle croît assez vite, et devient fort douloureuse. Les cancers viennent aux parties glanduleuses et lâches, comme aux mamelles et aux émonctoires<sup>38</sup>.

M. Stolberg confirme qu'à côté de termes comme *hydropisie* ou *jaunisse*, qui « ne se réfèrent pas à des maladies mais à des symptômes » susceptibles d'apparaître « en connexion avec des affections très différentes », les désignations de *cancer* ou *fièvre tierce* renvoyaient, à l'époque, à « des maladies spécifiques avec un ensemble caractéristique de symptômes<sup>39</sup> ». Ceci admis, P. Darmon a rappelé que, « dans l'immense famille des tumeurs contre nature, fussent-elles, dans l'esprit du temps, cancéreuses ou susceptibles de le devenir, les anatomistes avaient jeté pêle-mêle une très grande variété de grosseurs dont la plupart n'avaient rien à voir avec le cancer<sup>40</sup> ». J.-Y. Bousigue a énuméré celles-ci : « phlegmons, furoncles, anthrax, épanchements de toutes sortes et en toute situation (abdominale, articulaire, hydrocèle), loupes, exostoses, hydrocéphalie, etc.<sup>41</sup> ».

La littérature médicale atteste assez souvent l'incertitude dans laquelle se trouvaient les praticiens du XVIII<sup>e</sup> siècle devant une tumeur dont ils hésitaient parfois à identifier avec certitude la nature. « M. G. Bieshaar, chirurgien et accoucheur de Berg-op-Zoom », rapporte en 1763 les soins accordés à une jeune fille pour une « tumeur cancéreuse à la langue<sup>42</sup> ». Il écrit :

On me dira peut-être que la tumeur que j'ai extirpée n'était pas un véritable cancer, et qu'on voit souvent des tumeurs de peu d'importance, qu'on prend, pendant longtemps, pour des tumeurs cancéreuses. J'avoue que cela arrive quelquefois ; mais parmi le grand nombre de gens de l'art, auxquels j'ai fait voir la tumeur que j'ai extirpée, et que je garde, pour cet effet, dans de l'esprit de vin, il n'en est pas un qui ne l'ait reconnue pour un véritable cancer<sup>43</sup>.

38. Furetière 1690, t. 1, s. v° ; Rouëssé 2011, 7.

39. Stolberg 2011, 25.

40. Darmon 1993, 38.

41. Bousigue 2012, 34-35 ; Lebrun 1995, 35-38.

42. Bieshaar 1763 ; *JdM*, mai 1763, t. 18, 456 ; Droixhe 2015, O19, 57 ; Veillet 2013/2014.

43. *JdM*, mai 1763, t. 18, 460.

La *Gazette de santé* s'exaspérera des confusions auxquelles se prête le traitement de la plus graves des affections, dans certains ouvrages. Elle s'en prend au *Précis sur la nature des maladies produites par le vice des humeurs lymphatiques* de Nicolas Noël (1779)<sup>44</sup>. S'attend-on à un examen raisonné, de la part d'un « Membre du Collège et de l'Académie royale de Chirurgie de Paris » ? « Sous prétexte de ne parler que des maladies produites par une lympe viciée, M. Noël embrasse sur cette dénomination » : « les pâles couleurs, l'œdème, les hydropisies, le cancer, les maux vénériens, les loupes, les écrouelles, le rachitis, etc. ». Mais encore : « le scorbut, le pian, la lèpre, la gale, les dartres, la fièvre scarlatine, la suette des Anglais, la fièvre vésiculaire, la miliaire, la rougeole... ». La liste s'allonge en une demi-colonne du journal. N'était-il pas « plus simple de dire, *je traiterai de toutes les maladies* » ? Au diable « cette manière nouvelle, qu'on peut appeler *hybride*, de considérer les maladies<sup>45</sup> ».

Dans des « Observations sur les prétendus restes d'un virus vénérien, après le traitement des affections de ce genre », la même *Gazette* reviendra sur la confusion généralisée à laquelle invite le modèle empirique, y compris quand il gagne le corps médical<sup>46</sup>. Il n'y a pas que les « personnes mélancoliques ou douées d'une imagination vive » qui « finissent par s'adresser à quelque charlatan qui entre dans leurs vues ». « Quelquefois même des personnes de l'Art, par défaut d'examen ou par une prévention aveugle, ne voient dans toutes les maladies un peu compliquées, ou qui tiennent à une cause obscure, qu'un germe caché des maux vénériens. » La confusion était loin d'être réservée à la France. Il est significatif que le docteur Ziegler considère la belladone, qui avait précédé la ciguë dans le traitement du cancer, comme globalement efficace contre « les affections cancéreuses, les dartres, les ulcères opiniâtres, etc. » (*Observations de médecine, de chirurgie et de médecine légale*, 1788)<sup>47</sup>.

Si l'époque associe, en les rassemblant sous une « cause obscure », cancer, syphilis et d'autres affections, il existe – *a posteriori* – un moyen de pronostiquer quelle est la nature d'une tumeur. Ce procédé

44. Noël 1779 ; *GdS*, 25 juillet 1779, 119. Weston 2016, 117 note que « de plus en plus dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, on se réfère à la lympe comme à une humeur ». L'histoire des variations relatives à cette conception serait à écrire.

45. Sur la critique des panacées : Porter 2003, 271.

46. *GdS*, 1786, n° 50, 197.

47. Ziegler 1788 ; *JdM*, oct. 1788, t. 77, 138-139 ; Droixhe 2015, 69 sv. : « Dans l'horizon d'attente : la belladone. »

avait été popularisé par François Quesnay, le futur philosophe de la physiocratie, dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* (1743)<sup>48</sup>. Il aurait été découvert par un « chirurgien aide-major de l'Hôtel royal des Invalides », « M. Bouquot le jeune », mais Richard Guy en mentionne une forme antérieure dans son *Essay on Scirrhus Tumours and Cancers* de 1759<sup>49</sup>.

J. Rouëssé décrit l'expérience d'après Broca<sup>50</sup>. Un « des caractères auquel on attachait le plus d'importance était la coagulabilité de la lymphe par la chaleur et la production d'une écume à la surface du liquide où l'on faisait bouillir les tissus imprégnés de lymphe ». Une telle production était donc censée caractériser une tumeur cancéreuse. Dupré de Lisle, médecin des grands, invoque pour sa part le procédé dans son *Traité sur le vice cancéreux* de 1774, qui mentionne l'opération réalisée par « M. Faget », de Castelnau d'Armagnac, c'est-à-dire de Castelnau-d'Auzan, médecin à la Charité, membre de l'Académie de chirurgie et de la Royal Society<sup>51</sup>. La *Gazette salubre* rapporte plus précisément comment « M. F. divisa la tumeur en trois parties : il plongea dans l'eau bouillante celle qui était ulcérée ; et l'ayant retirée aussitôt, il la trouva beaucoup plus dure<sup>52</sup> ». « Cette opération ayant été répétée plusieurs fois, le morceau de la tumeur devint plus dur, et diminua beaucoup de volume : il fit ensuite bouillir pendant quatre heures le même morceau, qui fournit en quantité, une écume semblable à celle que donnent les sucs lymphatiques de la viande. »

Un contemporain de Quesnay a spécialement participé à l'éclaircissement des rapports qu'entretenaient le cancer et d'autres affections qui lui étaient souvent associées. Il mérite quelques lignes de présentation. Né à Metz en 1723, Antoine Louis fit son apprentissage avec son père, chirurgien-major de l'hôpital militaire<sup>53</sup>. Appelé à Paris par Lapeyronie, premier chirurgien de Louis XV, il participa avec succès aux concours de l'Académie de chirurgie de 1744 et 1745. Rapidement reçu dans cette compagnie, il fut nommé professeur au Collège de chirurgie de Paris et chirurgien à la Salpêtrière. C'est de ce dernier titre qu'il fait état lorsqu'il publie en 1749 une dissertation parfois oubliée :

---

48. Droixhe 2015, 43-44

49. Guy 1759, 46.

50. Rouëssé 2011, 14-15.

51. Dupré de Lisle 1774 ; 1774a ; *JdM*, déc. 1774, t. 42, 483-503.

52. Dupré de Lisle 1774b ; *Gs*, 23 juin 1774, n° 25.

53. Sue 1792 ; Sue 1793 ; Dezeimeris, t. 3, 482-487 ; Olier 2003, 342-343.

*Observation et remarques sur les effets du virus cancéreux*<sup>54</sup>. On peut croire que celle-ci lui valut d'être choisi pour rédiger dans l'*Encyclopédie* l'article « Cancer », qui paraît en 1751-1752<sup>55</sup>. Celui-ci sera reproduit vingt ans plus tard dans le *Dictionnaire de chirurgie* qui rassemblera ses contributions au dictionnaire de Diderot et d'Alembert<sup>56</sup>. Louis deviendra secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, aux *Mémoires* de laquelle il fournira plusieurs articles. Il meurt le 20 mai 1792, en partisan résolu de la Révolution<sup>57</sup>.

Louis est également l'auteur, dans l'*Encyclopédie*, de l'article « Skirrhe », que l'époque orthographie également *squirrhe*, de manière courante (on adoptera cette graphie)<sup>58</sup>. Remontant au grec *skirrhos* « morceau de marbre », le mot, en principe, doit être clairement distingué de ce que recouvre à l'époque celui de *cancer* : la différence intervient presque continuellement dans les textes qu'on va voir. Louis le définit ainsi : « tumeur contre nature qui a essentiellement cinq caractères qui en sont par conséquent autant de signes pathognomoniques ». « Il est 1°. dur et rénitent [c'est-à-dire résistant à la pression du doigt] ; 2°. indolent ; 3°. sans changement de couleur à la peau ; 4°. sans chaleur ; 5°. il se forme peu à peu et par une congestion lente. » Galien en avait bien situé l'idée par rapport au cancer quand il écrivait dans le *Second livre à Glaucon* (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles) qu'il avait guéri un « chancre » qui était « encore à son principe » – un *squirrhe* – mais qu'il avait fallu traiter par l'extirpation dès qu'il avait « augmenté en grandeur notable<sup>59</sup> ». Ainsi que l'écrit J. Rouëssé, le squirrhe se présente donc comme une « première étape » du cancer : stade préliminaire d'une maladie encore virtuelle. « Tous les squirrhes ne mènent pas obligatoirement au cancer. » Mais « il apparaît peu probable que les cancers puissent survenir sans l'étape du squirrhe<sup>60</sup> ».

Le grand Herman Boerhaave, le médecin et botaniste de Leyde, avait consacré à celui-ci, dans ses *Aphorismes de chirurgie*, un chapitre particulièrement étendu, d'une centaine de pages. L'affection y est

---

54. Louis 1749.

55. Louis 1751b.

56. Louis 1772, 135-142.

57. Le 12 avril, il écrivait à son confrère et ami Michel Cullerier pour mettre en place un fonctionnement efficace de la guillotine, dont les premiers essais eurent lieu quelques jours plus tard (Musée Carnavalet, n° AUT217).

58. Louis 1765c.

59. Galien 1549, 30 sv.

60. Rouëssé 2011, 5.

présentée comme le dernier stade d'une inflammation, quand celle-ci « ne se résout point » et « que ce qui était devenu incapable de la part des solides et des fluides, de correspondre au mouvement vital des humeurs selon les lois de la santé, n'est pas séparé des parties saines voisines<sup>61</sup> ». Van Swieten, élève de Boerhaave, confirmera le propos dans ses *Commentaires des aphorismes de médecine d'Herman Boerhaave* (1766), où il écrit, concernant l'article 75 de son prédécesseur, que le squirrhe « survient souvent à la suite des inflammations mal traitées, principalement à celles qui attaquent les parties glanduleuses<sup>62</sup> ». Il ajoute : « On pourrait citer des observations de pratique sans nombre, pour prouver qu'il n'y a aucun viscère de notre corps qui ne soit sujet à des concrétions squirrheuses. » On notera que Boerhaave engageait à ne pas confondre une « humeur visqueuse, bienfaisante, naturelle », etc., « qui humecte et arrose les yeux, les paupières, le nez » et divers autres organes, et « les humeurs visqueuses, morbifiques » responsables de nombreuses affections : « Ce qui n'est que trop ordinaire aux charlatans, aux empiriques et aux personnes sans connaissance de l'Art. »

La distinction entre squirrhe et cancer sera largement partagée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle explique que tel remède, administré avant que le squirrhe ne connaisse la fatale dégradation qui le constituera en cancer, réussit à vaincre le « virus » responsable de la genèse de la maladie. Il arrive cependant que la liaison entre la forme primitive de l'affection et l'état incurable de celle-ci soit contestée. En 1777, le Moscovite Kasimir-Christofor Lerche défendait à Göttingen une thèse intitulée *Observations sur le cancer du sein*<sup>63</sup>. Il y affirmait que la maladie survenait quelquefois sans avoir été précédée d'un squirrhe et qu'elle pouvait « se développer dans des parties qui ne sont pas glanduleuses ». Ainsi sépare-t-il le cancer du sein et « celui survenu à quelque autre endroit ». Il distingue également le « cancer topique », qui

---

61. Boerhaave 1753, t. 4, § 340, 422-522. Il « attribuait le cancer tout comme la gangrène, à des obstructions trop tenaces entraînant des extravasations » (Rouëssé 2011, 15).

62. Swieten 1766, t. 1, 321. Il est étonnant, et significatif, que les noms de Boerhaave et van Swieten n'apparaissent pas, ou rarement, dans Duden 1991, Darmon 1993, Kaartinen 2013, Coste 2014, Skuse 2015, etc. Wagener 2009, 22 considère que Herman Boerhaave « ne mérite pas tant d'être mentionné ici en raison de sa contribution au domaine de l'oncologie que parce qu'il a été le médecin et l'enseignant le plus influent de son temps, dont beaucoup suivirent les opinions ». Les contemporains étaient-ils si mauvais juges des compétences de ceux qu'ils honoraient ?

63. Lerche 1777 ; *GS*, 11 juin 1778, n° 24.

affecte un endroit déterminé « sans que le reste du corps soit affecté », et le « cancer général » ou « cachexie cancéreuse ». Parmi ceux qui ont aidé Lerche figure son professeur August Gottlob Richter, rédacteur de la *Bibliothèque chirurgicale* pendant un quart de siècle, qui lui à communiqué deux observations de traitement du cancer du sein dues au docteur Denecke, de Stralsund en Poméranie<sup>64</sup>.

Des *Douze questions de médecine* publiées en 1777 par Lamayran de La Tour, la *Gazette salulaire* retient aussi la proposition selon laquelle « le cancer du sein ne doit pas constamment son origine à un squirrhe », puisqu'il « survient quelquefois très subitement<sup>65</sup> ». Il est curieux que l'auteur, qui essaie de distinguer les espèces de la maladie, observe pour sa part « qu'il est rare de rencontrer une seule partie affectée de cancer ».

Par ces exemples, on constate l'effort de recherche porté en direction de la métastase et de l'identification de tumeurs affectant des tissus non-glanduleux. Cette recherche trouve une de ses expressions les plus avancées chez John Pearson, attaché au Lock Hospital et au Dispensaire Public de Londres. Ses *Principes de chirurgie* de 1788, où il considère que « tout squirrhe a tendance à se terminer en cancer », font l'objet d'un bref compte rendu dans le *Journal de médecine*. Celui-ci détache « un passage qui mérite l'attention des personnes de l'art, consultées sur les cancers du sein ».

Dans les affections cancéreuses aux glandes mammaires, les glandes absorbantes situées sous les aisselles se ressentent fréquemment de la même maladie ; et le professeur *Camper* a découvert quelques vaisseaux absorbants qui passent des mamelles aux glandes situées sous le sternum, lesquelles avaient la même apparence morbifique que celles des aisselles. Or, comme les glandes absorbantes placées des deux côtés sous le sternum communiquent ensemble à l'aide des vaisseaux absorbants, on conçoit facilement de quelle manière la maladie peut être propagée d'un sein à l'autre. Le cancer peut donc reparaitre dans une partie guérie en apparence, ou bien il peut survenir à une partie fort éloignée, par la communication des vaisseaux absorbants infectés<sup>66</sup>.

On retrouvera Petrus Camper au moment de clôturer le mouvement de mise en cause du traitement par la ciguë, dès 1778.

---

64. Lerche 1777, 22-23.

65. *Gs*, 12 nov. 1778, n° 46.

66. Pearson 1788 ; *JdM*, juillet 1788, t. 76, 132-133.

Par rapport à tel autre confrère qui retirait le muscle pectoral lors d'une ablation du sein, « on ne peut clairement affirmer », écrit M. Kaartinen, « que Pearson incluait l'enlèvement des parties du muscle pectoral dans ce qu'il désigne par "les parties sous-jacentes", mais il est probable qu'il procédait de la sorte<sup>67</sup> ». Pearson considérait en tout cas qu'une extirpation pouvait être entreprise, même si une tumeur avait essaimé, « à condition qu'il soit possible de retirer toutes les surfaces auxquelles le cancer avait adhéré ». On comprend que la table annuelle des articles consacrés à la maladie dans le *Journal de médecine*, pour 1788, réintitule celui dû à Pearson en « Remarques sur le cancer, et sur la manière dont il peut se propager d'un sein à l'autre<sup>68</sup> ».

Louis sépare assez clairement le cancer d'autres affections. Ainsi en va-t-il des kystes, qu'il définit « par la cohérence de plusieurs feuillets de la membrane cellulaire<sup>69</sup> ». Pour lui, la tumeur cancéreuse naît et croît en raison d'un « mouvement spontané », dans une relative indépendance, et ne correspond en rien à une forme de dégradation primitive de l'organe. Un médecin danois, Johan Henrik Schoenheyder, « médecin des hôpitaux des pauvres et orphelins de Copenhague », emploie un autre terme pour qualifier tel cancer « spontané », à propos de l'affection dont souffre « au cou » Jean Suendsen, « âgé de 60 ans ». « Le carcinome était une maladie primitive, sans être produit par une métastase à la suite d'une maladie, ni par une violence externe<sup>70</sup>. » Il arrive cependant que cette apparition « spontanée » ou « primitive » du virus cancéreux soit suivie d'un accident considéré comme déclencheur – typiquement une contusion, facteur en général mis en cause dans le développement de la maladie. C'est le cas de la femme « âgée de 46 ans », traitée par Isaac Hall, « médecin à Pétersbourg en Virginie<sup>71</sup> ». La patiente a découvert « une petite tumeur au-dessous de la peau, du côté extérieur de la cuisse droite, qui, peu-à-peu, parvint à la grosseur d'un œuf de pigeon ». Celle-ci resta dans cet état « sans causer d'embarras » jusqu'à ce que la malade reçoive un coup « suivi de vifs élancements », « après quoi la tumeur prit de l'accroissement, et se fixa ». Consulté, un premier « homme de l'art », « craignant

67. Kaartinen 2013, 53.

68. *JdM*, 1788, t. 77, 496.

69. Louis 1755b.

70. Schoenheyder 1776 ; *Gs*, 1<sup>er</sup> février 1776, n° 5 ; *GdS*, 18 juillet 1779, n° 29, 115 ; Droixhe 2015, O46, 46.

71. Hall 1774 ; *Gs*, 16 juin 1774, n° 24.

l'hémorragie », « décida qu'il n'y avait rien à faire ». Hall proposa plutôt l'extirpation, qui réussit pleinement.

Dans ses *Cas de chirurgie, particulièrement des cancers* de 1772, James Hill dit aussi distinguer les tumeurs enkystées des cancers, même si le sarcome, espèce particulière de ce type de tumeur, dégénère souvent en cancer<sup>72</sup>. Il lui sera néanmoins reproché d'avoir opéré des squirrhes et non des cancers<sup>73</sup>. Influencé par les Lumières écossaises, qui privilégiaient la recherche de l'évidence sur l'autorité, « il fonda sa pratique sur l'expérience et l'observation plus que sur un savoir reçu<sup>74</sup> ».

De même, Louis distingue d'une formation squirrheuse ou cancéreuse les écrouelles, c'est-à-dire une forme de tuberculose ganglionnaire qui touche également les aisselles<sup>75</sup>.

Quoique ces tumeurs soient dures comme les squirrhes, elles suppurent assez volontiers, et elles ne dégénèrent point en cancer, comme les squirrhes qui s'ulcèrent ; ce qui prouve bien que la matière des écrouelles est d'une autre nature que celle qui forme les squirrhes. Les tumeurs de ce dernier genre sont produites par la lymphe albumineuse, qui est susceptible d'un mouvement spontané, par lequel elle devient alcaline et très corrosive.

Une des topographies médicales dont l'époque voit l'essor, grâce à Richard de Hautesierck, à Dehorne et à la Société royale de médecine, illustre la confusion<sup>76</sup>.

Dans son mémoire sur la ville de Mont-Dauphin et ses environs, « M. Charmeil, chirurgien-major de l'Hôpital militaire », signale la fréquence des écrouelles parmi les maladies affectant les habitants des Hautes-Alpes. « Ce vice qui est rarement combattu dans le bas-âge, fait souvent des progrès vers celui de la puberté », et « les tumeurs squirrheuses externes » peuvent alors dégénérer « assez communément en cancer<sup>77</sup> ».

Parfois, l'affection visée se trouve encore plus éloignée du cancer. C'est le cas du « Bronchocèle », dont Louis donne également l'article dans l'*Encyclopédie* : « il ne faut pas confondre, comme on fait assez

72. Hill 1772 ; *Gs*, 10 février 1774, n° 6 ; *Gs*, 17 février 1774, n° 7 ; *Gs*, 22 déc. 1774, n° 51.

73. Kaartinen 2013, 46.

74. Ganz 2014.

75. Louis 1755a ; Droixhe 2015, 51 sv.

76. Moussy 2003.

77. Charmeil 1784, 425-426.



communément, la *bronchocèle* avec une autre tumeur du cou qu'on nomme *goitre*<sup>78</sup> ». Dix ans plus tard, la *Gazette salubre* donne un « Article tiré du Dictionnaire encyclopédique » qui qualifie la tumeur de « squirrheuse », c'est-à-dire précancéreuse<sup>79</sup>. En fait, le texte reproduit exactement l'article « Bronchocèle, Gouëtre » d'une autre *Encyclopédie* : le *Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines* dirigé par Fortunato Bartolomeo De Felice, ouvrage plus connu sous le titre d'*Encyclopédie d'Yverdon*<sup>80</sup>. Dans cet ouvrage, un avis signale que les articles affectés d'un R « sont nouveaux dans cette Encyclopédie, et nous appartiennent en entier ». Du reste, celui qui concerne la bronchocèle est tiré en fait de la *Nosologie méthodique* (1770-1771) de François Boissier de Sauvages, lequel avait déjà qualifié l'affection de *tumor skirrosus* dans sa *Nosologie methodica* de 1763<sup>81</sup>.

### III. CHARLATANS, EMPIRIQUES, PROFESSIONNELS

À la longue exploration du terme de *cancer* tel que l'emploie le XVIII<sup>e</sup> siècle, il convient d'ajouter ce que recouvre, de manière non moins variée et souvent confuse, la *charlatanerie*. Diderot définit le mot dans l'*Encyclopédie* : « c'est le titre dont on a décoré ces gens qui élèvent des tréteaux sur les places publiques, et qui distribuent au petit peuple des remèdes auxquels ils attribuent toutes sortes de propriétés<sup>82</sup> ». Tissot décrit leur commerce dans l'*Avis au peuple sur sa santé*.

Le crédit de ce charlatan de foire, que cinq ou six cents paysans entourent, *grands yeux ouverts, gueule béante*, qui se trouvent fort heureux qu'il veuille bien leur friponner leur nécessaire, en leur vendant, quinze ou vingt fois au-delà de sa valeur, un remède, dont la plus grande qualité serait d'être inutile ; son crédit, dis-je, tomberait bientôt, si l'on pouvait persuader à chacun de ses

78. Louis 1751a.

79. *Gs*, 20 oct. 1774, n° 42.

80. De Felice 1770-1780, t. 6, 428-429. On n'a pas pu discuter tous les emprunts à l'*Encyclopédie d'Yverdon* opérés par la *Gazette*. Voir par ex. : *Gs*, 6 févr. 1777, n° 6 : « Chute. »

81. Boissier de Sauvages 1763, t. 2/1, 56-57 ; Boissier de Sauvages 1770-1771, t. 1, 199-200 ; Dulieu 1969 ; Brockliss 2001, 155-156, qui qualifie d'« idée géniale et originale » l'adaptation de la « méthodologie botanique à l'étude des maladies » ; Weston 2016, 126-128 rappelle les contributions de Sydenham et Linné (« Debates about nosography and nosology »).

82. Diderot 1753.

auditeurs, ce qui est exactement vrai, qu'à un peu plus de souplesse près de la main, il en fait tout autant que lui ; et que, s'il peut acquérir son impudence, il aura dans un moment la même réputation, et méritera la même confiance<sup>83</sup>.

La presse fourmille de tableaux similaires. Retenons seulement celui-ci, tiré de la *Gazette de santé*, qui décrit le « funeste entrepôt » du charlatan ambulancier<sup>84</sup>.

Le circulateur, environné de poisons, y est assis avec une impudente sécurité, en attendant de nouvelles dupes, disons mieux, de nouvelles victimes. Bientôt il élève la voix ; la multitude se rassemble ; il parle, on l'écoute ; il vante ses poudres ; c'est un remède unique, c'est un remède divin. Il persuade ; chacun veut s'en procurer ; et c'est à qui en aura le premier. Il s'applaudit, le malheureux, de l'effet de ses paroles. On croit acheter la vie, et l'on achète la mort...

On ne trouvera malheureusement pas ici l'enquête systématique que réclamerait le commerce des « charlatans de foire » dans la France et ses provinces au XVIII<sup>e</sup> siècle. On a proposé une telle enquête pour la Brie et la Bretagne à partir des Archives de la Société royale de médecine<sup>85</sup>. On y trouvera une illustration suffisante de la stratégie dont usent les charlatans et autres illégaux, ainsi que la rapporte M. Ramsey.

Les empiriques itinérants annonçaient par avance, de manière typique, leur arrivée et cherchaient à s'assurer de l'approbation officielle des autorités de police à l'endroit où ils souhaitaient distribuer leurs remèdes. Ils tentaient de légitimer leurs activités aux yeux du public et de la police en invoquant des témoignages, des certificats officiels, et des titres (souvent étrangers). Le charlatan bien organisé était toujours en mesure de présenter des lettres d'approbation, certaines fausses mais d'autres authentiques<sup>86</sup>.

---

83. Tissot 1761, § 441, 511 ; Weston 2016, 63.

84. *GdS*, 1785, n° 1.

85. Droixhe 2016a ; Droixhe 2017b. Ces archives offrent une documentation d'une richesse et d'une ampleur exceptionnelle, que décrit un *Inventaire analytique détaillé des registres cotés Mss. 5 à 16 et Ms. 33 et des cartons cotés SRM 85-204* (2010). Comme l'écrit l'un des artisans du répertoire, « plusieurs chercheurs se sont déjà penchés depuis de longues années » sur ces archives. Mais elles se prêtent aujourd'hui au prisme de « nouvelles grilles de lectures », « et notamment à une recherche par régions, localités, etc. » (Fleury 2010, 230-231). Ces matériaux ont été notamment utilisés par E. Le Roy Ladurie, J.-P. Goubert, M. Ramsey, R. Weston, etc.

86. Goubert 1974 ; Goubert 2013 ; Ramsey 1988/2002 ; Porter 2003, 93 sv. ; Weston 2016, 102 : « En dehors du fait qu'ils pouvaient attirer empiriques et

Diderot renvoie par ailleurs à l'article « Charlatan » du chevalier de Jaucourt, qui signale d'emblée une importante particularité lexicale<sup>87</sup>. « L'usage confond aujourd'hui dans notre langue, de même que dans la langue anglaise, l'empirique et le *charlatan*. » Le premier désigne « cette espèce d'hommes, qui sans avoir d'études et de principes, et sans avoir pris de degrés dans aucune université, exercent la médecine et la chirurgie, sous prétexte de secrets qu'ils possèdent, et qu'ils appliquent à tout ». « Il faut bien distinguer ces gens-là des médecins dont l'empirisme est éclairé. » Le médecin « est très respectable » ; le charlatan « n'est digne que de mépris ».

R. Weston reproduit la manière dont G. Barroux introduit le débat historiographique sur la relation entre médecine officielle et empirisme en posant la question de savoir « qui peut éviter une approche empirique dans l'exercice de la médecine au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup> » ? De fait, le sens et le statut de l'empirisme, comme y insiste bien Diderot, « peuvent difficilement être confinés à la grossière image du charlatan ». Weston apporte une première réponse en se référant aux dictionnaires de l'époque, qui « établissent une claire distinction entre les termes *empirique* et *charlatan* » dans la mesure où le premier désignait « des individus qui assurent la promotion de leurs propres “médicaments de propriété” sans s'engager dans les dispositifs théâtraux utilisés par les charlatans ». Weston marque cependant que les termes « étaient confondus dans le langage de tout les jours ». Ceci doit être souligné. « Dans les correspondances médicales comme dans les textes contemporains, les mots de charlatan et d'empirique étaient indistinctement employés par les médecins pour désigner toute personne offrant un service médical autre que le leur, ordinairement à côté de celui proposé par les chirurgiens, apothicaires et peut-être sages-femmes. » Au demeurant, « il apparaît banal que les historiens d'aujourd'hui tendent également à se servir de ces termes de manière interchangeable ». On en trouve aussi un témoignage dans la manière dont sont désignés ceux qui ne respectaient pas le contrôle imposé par la Société royale de médecine aux distributeurs de « remèdes secrets » : elle les qualifie d'*empiriques*

---

charlatans en justice, les médecins n'avaient aucune autorité sur ceux-ci. Tout ce qu'ils pouvaient faire était de les dénoncer et de faire état, dans leur correspondance, des traitements subis par des patients qui s'étaient adressés à eux. »

87. Jaucourt 1753 ; Pilloud 2013, 116 ; Zanetti 2017, 85 sv.

88. Barroux 2008, 116, cité par Weston 2016, 60.

comme pour leur laisser la latitude de se conformer aux règlements et d'éviter en somme la flétrissure du *charlatan*.

### 1. Le charlatanisme : construction corporative, médecine alternative, fiction rhétorique ?

Un des premiers, T. Gelfand a posé d'une autre manière la question du charlatanisme médical par rapport à la situation et au statut qu'occupaient ses adversaires sur l'échiquier de l'offre médicale. Il pose que « le professionnel du XVIII<sup>e</sup> siècle pouvait être défini, comme aujourd'hui, sous un angle de formation technique, de certification légale et d'appartenance consécutive à une communauté organisée de membres praticiens<sup>89</sup> ». Ce dernier aspect l'a particulièrement intéressé. Il a considéré le professionnel comme faisant partie d'un groupe social défini par un socle d'« éléments théoriques » cimentant la corporation et caractérisant la pratique. Ceux-ci mêlèrent « des explications rationnelles de données physiologiques ou pathologiques, ainsi que d'autres déclarations idéologiques et programmatiques qui concernent des matières comme l'éthique, l'éducation et la santé publique ». Au-delà de ces fondements théoriques, on peut bien sûr distinguer des conceptions qui fragmentent le socle par « une large gamme de divergences et de désaccords à propos de constructions théoriques particulières » : « *systèmes* iatromécaniques selon Boerhaave, vitalisme de Bordeu et de l'école de Montpellier, *irritabilité* de Haller, humorisme d'Hippocrate », etc. Mais s'il s'agit de ramener ces différentes positions médicales au dénominateur commun d'un « consensus professionnel », on peut, poursuit Gelfand, mentionner deux traits fondamentaux : « d'abord, la croyance en la faculté de la théorie médicale de proposer des explications causales, et ensuite l'idée que la philosophie naturelle, en particulier l'anatomie et la chimie, sous-tend le phénomène complexe de la santé et de la maladie ».

Comment caractériser dès lors « charlatans » et « empiriques » ? On ne pourrait évoquer leur groupe qu'en « termes négatifs » ou sous la forme d'une communauté « inarticulée » « Leur discours, traitant principalement de prétentions thérapeutiques et de cures particulières requises par des affections particulières, offre peu de chose qui les lie ensemble au-delà d'un empirisme implicite. » Ce dernier se définirait en somme « par ce qui lui manque » : « en l'occurrence la théorie ». On peut aller plus loin dans la définition négative. S. Pilloud a écrit

---

89. Gelfand 1978.

à propos des « *charlatans, meiges ou empiriques* » (on reconnaît ici le terme régional de « mage »), qu'ils représentaient des « catégories servant uniquement à dénigrer des concurrents<sup>90</sup> ». En somme, ils formeraient un ensemble construit dans le cadre d'une politique corporative, voire d'un dispositif de communication.

La question de l'éventuelle unité ou communauté formée par les « charlatans » et « empiriques » peut encore être posée d'une autre manière, qu'a ainsi formulée R. Porter : « La médecine du charlatan est-elle une médecine alternative<sup>91</sup> ? » Porter, à sa manière, toujours originale, a rétroprojeté la configuration de la médecine actuelle. D'un côté, l'offre thérapeutique d'aujourd'hui a rendu familier tout un appareil d'oppositions entre « l'établissement médical » et « la multiplicité de mouvements » qui récusent « ses conceptions de base de la santé et de la maladie, de l'économie du corps et des stratégies de traitement enchâssées dans une médecine officielle, allopathique, scientifique ». On sait ce que dirigent contre cet *establishment* des plaidoyers en faveur de l'homéopathie, la « sagesse des cultures différentes » (comme l'acupuncture chinoise), le « pouvoir de l'esprit sur la matière » (*faith cultures*), etc.

Selon Porter, la médecine pré-moderne comporte une attitude voire une philosophie que l'on peut qualifier d'« alternatives ». « La croyance était largement répandue selon laquelle maladie et guérison résident certainement au-delà des règnes de la nature, de la science et de la pharmacie, de sorte qu'elles sont plutôt explicables en termes de lutte cosmique entre la Divinité et le Diable. » De là « l'invocation des saints, les pèlerinages, etc. », principalement chez les catholiques – même si ces croyances subsistent à l'état de « vestiges et de survivances rurales » chez les protestants, et particulièrement « dans l'Angleterre anti-superstitieuse ».

Ceci dit, « le charlatanisme – en tant que médecine pratiquée sur le marché par des opérateurs commerciaux – était-elle une médecine alternative » ? « Dans un sens proprement banal, il revendiquait manifestement une sagesse et des pouvoirs qui manquaient aux praticiens réguliers » : savoirs mystérieux hérités d'« adeptes imprégnés de

---

90. Pilloud 2013, 130-131, qui invoque à nouveau Jones 1996, 33, pour qui le terme de *charlatan* ne rendait plus compte de la diversité des médecines parallèles qu'occulte la litanie des clichés, notés par Gelfand, sur l'ignorance et l'incompétence des empiriques.

91. Porter 2003, 182-188.

sagesse orientale et d'autres sources ». « Mais le charlatanisme des <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles représentait-il vraiment une révolte quand il répudiait radicalement la médecine régulière en développant une épistémologie et une ontologie alternative qui lui fût propre ? » « Certains de ses aspects suggèrent que ce devait être le cas », par exemple quand intervient l'astrologie. L'uroscopie fait également partie des pratiques inscrites dans le fonctionnement général des médecines parallèles, à l'époque. Il s'ensuivit que le recours à l'analyse d'urine finit par être étiqueté, dès la fin du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, comme la marque même de la charlatanerie. La référence à la religion finit elle aussi par être comprise comme le signe d'un savoir trop occulte, même dans la France des Lumières, semble écrire ironiquement R. Porter, où les mœurs entretenaient « une comédie de cures par la foi et par des pouvoirs personnels de thaumaturges ».

Dans le registre « alternatif », on attendrait, poursuit Porter, « que le charlatanisme ait essayé de se tailler une identité distinctive en exploitant la nouveauté et en s'appropriant, dans un âge de science et de technologie, une gamme de gadgets bien faits pour mystifier le public<sup>92</sup> ». Il mentionne le « Lit Céleste » du « super-charlatan » et « pionnier de la thérapie sexuelle » James Graham, « connecté aux courants électriques et aux champs magnétiques, prometteur de fertilité<sup>93</sup> ». On peut aussi invoquer les instruments mesmériens, ou les appareils métalliques des Perkins. « Cependant, ce n'est pas la surabondance de ces machines et gadgets mais leur relative pauvreté qui frappe. » Il appartiendra à l'époque victorienne, dans le cas de l'Angleterre, d'accueillir « la prolifération grotesque d'une *junk technology* » qui répand « les boîtes d'ozone, les supprimeurs de masturbation, les ceintures électriques », etc. Il y aurait à évaluer la part de cette « brocante technologique » dans l'empirisme français.

En tout cas, la Grande-Bretagne, à la pointe de la recherche scientifique et gourmande en matière d'innovations fantaisistes, ne paraît pas avoir développé une charlatanerie cherchant à « coloniser des domaines de la maladie relativement négligés par la médecine régulière ». Ceci vaut notamment, et étonnamment, pour les questions relatives à la souffrance. Alors que « la médecine régulière utilisait peu d'analgésiques et ne s'inquiétait pas outre-mesure du contrôle de la douleur

---

92. *Ibid.*, 186.

93. Porter 2003, 13, 23, 36 (sur sa « découverte » de la célèbre Emma Hamilton, « déesse de la santé »), 186, 223-226, 229-231, 233-234 ; Kenneway 2014.

(on recourait assez rarement, par exemple, à l'opium, pour réduire celle-ci lors d'opérations chirurgicales) », les charlatans n'exploitaient pas ces moyens « en faisant fanfare de leur capacité particulière à calmer la souffrance ». Comment et pourquoi ne mettaient-ils pas en évidence son allègement quand celui-ci fait office de « premier argument de vente dans les slogans médicamenteux d'aujourd'hui » ? Telles sont quelques-unes des questions que Porter invite à se poser en considérant les anciennes médecines parallèles.

Pour le reste, Porter ne croit pas nécessaire d'insister beaucoup sur le fait que « le malade du XVIII<sup>e</sup> siècle mélangeait médecine régulière et médecine des charlatans », à côté de la « remarquable convergence » ou cohérence que montraient leur « rhétorique et pratique effective ». Gelfand, dans son interrogation sur un caractère commun ou unitaire du charlatanisme, avait noté dès le départ que les cas se présentent volontiers où « une médecine dite professionnelle au niveau du discours thérapeutique, sans référence à la pratique réelle, tend à converger avec l'empirisme non-professionnel<sup>94</sup> ». On conviendra que la caractérisation d'appartenance à l'un ou l'autre monde thérapeutique devient « particulièrement difficile quand on considère comment telles personnes fonctionnent en réalité<sup>95</sup> ».

Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas manqué de l'observer. La *Gazette de santé*, dans sa campagne contre l'empirisme, dénonce d'abord, évidemment, les « pestes publiques » qui envahissent la société « par mille mains<sup>96</sup> ». « Les rues et les places publiques en sont investies ; le seuil des portes en est environné ; les palais des riches, les maisons des citoyens, les asiles même des pauvres en sont garnis. » Mais « il est d'autres abus d'autant plus dangereux, qu'ils semblent avoir pris naissance dans le sein même de la médecine ». Est d'abord visée « cette multitude énorme de livres, dans lesquels on a rassemblé, sous des titres plus ou moins séduisants, des remèdes pour toutes sortes de maladies » : « recueils de prétendus secrets, ou de formules, avec lesquels on annonce pouvoir guérir toutes les maladies ». En distinguera-t-on d'emblée un ouvrage dès qu'il « est

---

94. Gelfand 1978, 63.

95. C'est dans une telle perspective que s'inscrit notamment l'étude de S. Minuzzi consacrée à l'histoire de la famille Scutellio, thérapeutes italiens du XVIII<sup>e</sup> siècle occupant une place « moins clairement définie que celle des charlatans ». Leurs « instruments de vente, publications de recettes et ouvrages », par leurs « caractères visuels et matériels », ne permettent pas d'accorder leur commerce « aux classifications existantes des praticiens » (Minuzzi sous presse).

96. *GdS*, 1785, n° 1.

publié par un homme de l'art » ? Sans doute, « cette attache peut en imposer ». Mais comment, par principe, ne pas « se tenir en garde contre un écrit qui porte le nom d'un docteur en médecine, lequel est censé avoir observé les bons effets des remèdes qu'il a ramassés » ?

Comme dit encore Joseph Daquin, « docteur en médecine de l'Université de Turin, et médecin de l'Hôtel-Dieu de Chambéry », le succès de telle opération n'est pas garanti par le statut de celui qui l'exécute. « C'est donc au médecin éclairé et prudent à saisir les circonstances favorables pour appliquer un remède à point nommé ; c'est ce qui le distinguera toujours de l'empirique et du charlatan<sup>97</sup>. » Renchérissons avec S. Pilloud<sup>98</sup> : « les frontières entre chirurgiens et médecins sont également floues, puisque nombre de chirurgiens, en particulier les chirurgiens de campagne, traitent aussi les maladies internes courantes, au point qu'ils font parfois figure de médecins de seconde classe ». « Plusieurs auteurs de consultations épistolaires affichent d'ailleurs une certaine défiance à l'égard de leurs compétences médicales. »

## 2. La Société royale de médecine et la réglementation des remèdes

C'est contre ce caractère trop incertain ou trop flou des frontières entre les thérapies en concurrence que s'est développée la lutte séculaire qui aboutit aux mesures prises par la Société royale de médecine.

Il convient d'abord d'inscrire celle-ci dans un cadre européen de « marché de la santé ». Celui-ci, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, assigne « des rôles très divergents au médecin, au peuple et à l'État » selon M. Ramsey<sup>99</sup>. Deux tendances principales se manifestent à cet égard : un « modèle libéral anglo-saxon, fortement marqué par la liberté du sujet », et un « modèle paternaliste » qui domine notamment en France. « L'un et l'autre s'accordaient sur les dangers du charlatanisme et sur les abus d'un corporatisme routinier et intéressé. » Mais alors que le premier modèle rejetait « les prétentions de la profession médicale à une maîtrise absolue du domaine médical », l'autorité de l'État prend en France une forme radicale. Soucieuse de réorganiser de manière beaucoup plus efficace et moderne la lutte contre le charlatanisme, la Société royale va susciter une opposition entre « ses adhérents et les défenseurs des droits de la Faculté de médecine ». En effet, celle-ci voyait son pouvoir contesté par la « nouvelle sorte d'organisation médicale » qu'instaurait le

97. Daquin 1770, 422-423 ; Teyssie 2001, *passim*.

98. Pilloud 2013, 120.

99. Ramsey 2001, 27 sv. ; Ramsey 1988/2002.



pouvoir, laquelle « risquait de porter atteinte à la structure corporative de la profession », ainsi que l'écrit M.-L. Simonetta<sup>100</sup>.

Dès le règne de Louis XIV, les autorités françaises s'étaient préoccupées de l'exercice illégal de la médecine par l'établissement d'une « espèce de tribunal » visant les empiriques<sup>101</sup>. Dodart, conseiller-médecin du roi et membre de l'Académie des sciences, « ne voyait qu'avec peine les nombreux progrès du charlatanisme et la protection trop facile que les grands, prévenus ou mal éclairés, lui accordaient continuellement ». Également porté par ses intérêts vers le droit, il voulut « remédier à ces abus » en établissant « une société qui eût pour objet l'examen des remèdes secrets ». En 1707, un *Édit portant règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine* entendait « empêcher que des personnes sans titre et sans capacité ne continuassent d'exercer la médecine, sans y apporter souvent d'autres dispositions que l'art criminel d'abuser de la crédulité des peuples, pour s'enrichir aux dépens de la santé et de la vie même des malades qui avaient le malheur de tomber entre leurs mains ». Un arrêt du 3 juillet 1728 ordonna

sous peine de 500 livres d'amende, que tous ceux qui avaient obtenu des brevets, permissions et privilèges pour la distribution des remèdes spécifiques ou autres, seraient tenus de les rapporter, ou de les envoyer dans deux mois au lieutenant-général de police de Paris, pour, après l'examen fait desdits brevets et des remèdes dont ils autorisent la distribution, être statué ce qu'il appartiendrait.

Un renouvellement de l'édit le 25 octobre accordait un mois de délai pour la présentation des pièces en question et « nommait cinq médecins, quatre chirurgiens et trois apothicaires » pour leur examen<sup>102</sup>. Tout ceci fut confirmé par des arrêts du 17 mars 1731, du 13 octobre 1752 et du 10 septembre 1754, qui augmentaient le nombre des médecins des commissions. Ces mesures ne devaient pas être trop efficaces, car les abus, note l'*État de la médecine*, ne cessaient de se multiplier « dans la distribution des remèdes secrets et dans le commerce des eaux minérales », notamment en raison de l'absence

100. Simonetta 1992, 20, 142 : « La lutte contre le charlatanisme. »

101. La Servolle *et al.* 1777, 220 sv.

102. Sur le statut du chirurgien : Lebrun 1995, 37-46 ; Brockliss/Jones 1997, 553 sv., etc.

du premier médecin de Louis XV, la charge étant vacante, en 1772, « depuis près de deux ans ».

Une nouvelle commission fut constituée par le roi le 25 avril. L'inspection du commerce des eaux minérales fut également attribuée à celle-ci, à charge d'établir des bureaux « dans les différentes villes du royaume ». À la même époque, un militaire de haut grade s'inquiétait des conditions sanitaires auxquelles étaient soumises les armées et avait conçu le projet de réaliser un tableau de l'état « physique » des régions de casernement par des « topographies médicales ». On a vu comment Richard de Hautesierck suscite deux volumes d'observations ouvrant la voie aux enquêtes menées par la Société royale de médecine.

Jusqu'à la constitution de celle-ci, en 1778, le marché des remèdes de santé est régi par une Commission royale qui attribue dans un grand désordre les autorisations de débit<sup>103</sup>. Le laxisme, le clientélisme, la corruption règnent. La *Gazette de santé* donne une image de la manière dont fonctionnait l'octroi des privilèges dans un tel système<sup>104</sup>. Des « gens sans aveu, sans connaissances, des joueurs de gobelets, des gens sans ressources qui ne savent que devenir » se disent un jour : « je me fais charlatan ou imposteur public, et ils le font ». Prétendant détenir un « secret », ils sollicitent du gouvernement trois millions pour l'achat de celui-ci : un « anti-vénérien réchauffé et insuffisant », totalement discrédité, ou une « bière merveilleuse » destinée à combattre « le scorbut de nos vaisseaux ». La découverte est transmise « par un ministre éclairé », ou supposé tel, à la Faculté, qui ne verra ni le médicament ni les fournisseurs. Des personnages à particules s'enticheront du miraculeux spécifique – ces gens sont si naïfs ! Le public, comme eux, se trouve ainsi « perpétuellement en butte aux pièges que lui tendent de tous côtés les charlatans, toujours protégés ».

À côté des guérisseurs de haut vol, tels que les définit le chevalier de Jaucourt, comme on l'a vu, beaucoup d'autres doivent s'accommoder d'un commerce moins flatteur. La *Gazette de santé* donne une idée de ceux qui peuplent Paris avant 1780. « D'après un calcul qu'on croit exact, le nombre des charlatans de toute espèce pour la guérison des maladies, qui se sont succédés dans la capitale depuis dix ans et qui

103. Sur la notion de « marché thérapeutique » : Rieder/Barras 2001 ; Rieder 2005 ; Pilloud 2013, 112 ; Weston 2016, 44, etc.

104. *GdS*, 6 août 1780, 132.

sont aujourd'hui parfaitement connus, c'est-à-dire oubliés, a été porté à plus de huit mille<sup>105</sup>. »

Après qu'une commission de correspondance entre les médecins du royaume ait été constituée par Turgot en vue de mieux organiser la politique de santé dans les provinces, des *Lettres patentes* furent accordées à la nouvelle Société au mois d'août 1778 et enregistrées au parlement le 1<sup>er</sup> septembre<sup>106</sup>. Le 21 novembre, un avis enjoint aux possesseurs de « remèdes pour lesquels on demande des permissions ou brevets » de soumettre ceux-ci à une commission de spécialistes mandatés pour garantir le public. En tant que premier médecin de Louis XVI, Joseph-François-Marie de Lassone a été chargé de mettre en œuvre et de contrôler cet examen. Des praticiens accrédités établiront des listes des médicaments non-agrèés, avec les noms de leurs détenteurs. « En France, le commerce de tels remèdes dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle atteint des proportions impressionnantes » : M. Ramsey « évoque pas moins de sept cents demandes de légitimation soumises à la Société royale de médecine<sup>107</sup> ».

Une déclaration du roi du 26 mai 1780 détaille le règlement d'enregistrement des « remèdes nouveaux ». Le pouvoir d'examiner ceux-ci était accordé même si les propriétaires ne sollicitent pas de brevet. La validité de l'autorisation était fixée à trois ans. Le règlement comportait un article 14 qui proscrivait la vente d'autres remèdes que ceux brevetés ainsi que les consultations à domicile. Il était dès lors interdit aux titulaires « de changer de noms, de prendre des habits étrangers, ni aucun autre déguisement quelconque ; d'élever des théâtres, de s'associer à des troupes de baladins et farceurs, d'en jouer eux-mêmes les rôles, le tout à peine de mille livres d'amende, applicables au profit de l'hôpital des lieux où ils résideront, et d'être poursuivis extraordinairement<sup>108</sup> ».

La Société mettait ainsi à la disposition du public une table des « Observations de médecine pratique relatives à la nature ou au traitement de certaines maladies aiguës ou chroniques qui ont présenté des particularités dignes d'attention » (art. VII). Elle y joignait les « Maladies chirurgicales » (art. VIII) et les « Observations anatomiques » avec « ouvertures des cadavres » (art IX). La « Chimie médicinale » (art. X),

105. *Ibid.*

106. *Histoire de la Société royale de Médecine. Année 1776, 1779*, 17 ; Rochel Goubert 2000, t. 2, 165.

107. Cité par Pilloud 2013, 125-126, qui se réfère également à Gramain-Kibleur 1999.

108. Bouvet 1922 ; Bouvet 1923, 207.

la « Botanique » (XI), la « Physique générale » (XII) fournissaient un code d'analyse des médicaments proposés aux commissions chargées de les évaluer<sup>109</sup>.

### 3. La communauté des traitements populaires

Plus banalement, la distinction entre médecine professionnelle et médecine empirique s'évanouit souvent dans la mesure où l'une et l'autre s'accommodent de la pharmacopée et des traitements traditionnels du cancer, populaires, hérités d'un savoir venu du fond des âges.

Un tel héritage est notamment représenté par la *Médecine et chirurgie des pauvres* du dominicain Nicolas Alexandre, paru en 1714, qui va devenir un des ouvrages de référence des Lumières. Le livre est au moins réédité en 1739, 1740, 1753 et 1758. Dans l'*Avertissement*, Alexandre dit s'adresser en priorité « à ceux de la campagne qui languissent ou meurent étant privés des secours que ceux des villes reçoivent des personnes charitables ». Les premiers sont censés trouver « facilement dans les jardins et dans les champs » les médicaments qui peuvent les soulager.

On s'attend bien qu'étant composés d'ingrédients communs, et même dégoûtants, ils seront méprisés et rejetés par les riches et par les personnes qui affectant en tout des airs de grandeurs, même jusque dans l'usage des remèdes, n'estiment que ceux dans lesquels il n'entre que des drogues rares, venues des Indes et à grands frais, et dont cependant très souvent l'effet le plus sensible est de vider leur bourse sans leur rendre la santé, pendant que les gens du commun se guérissent promptement et parfaitement des mêmes maladies par des remèdes simples et familiers, que leurs médecins n'osent souvent leur proposer, ou par crainte de blesser leur vanité et leur délicatesse, ou de passer eux-mêmes pour des médecins à remèdes de bonnes femmes ; car c'est ainsi qu'on les appelle pour les rendre méprisables...

Comme l'écrivent très justement M. Laget et Cl. Luu, les livrets médicaux de colportage « reposent souvent sur une vive critique des praticiens routiniers et confortent la méfiance des petites gens à l'égard des médecins, des chirurgiens, des apothicaires<sup>110</sup> ». Les « thérapeutiques

---

109. Rieder 2015, 160 estime que, dans le « plan d'enseignement médical » de la Société, exposé en 1788-1789, « en tant que champ médical, les contours de la "médecine pratique" demeurent flous ». Sur la médecine pratique : Porter 2003, 65 sv.

110. Laget/Luu 2004, 10-11 ; Lewczyk-Janssen 2015, 145.

coutumières » constituent un « véritable patrimoine que l'on conserve entre soi » de sorte qu'on n'a guère confiance que « dans le cercle étroit des parents et des voisins » : « l'étranger, porteur d'un savoir extérieur, est suspect ». À cet égard, les empiriques et les charlatans se présentent aussi comme des « étrangers » : nombre d'entre eux, notamment, ne portent-ils pas des noms italiens ?

Dom Alexandre consacre une section de son livre aux « Chancres ou cancers, signes qui le font connaître<sup>111</sup> ». On y retrouve la description d'une tumeur qui, d'abord petite « comme un pois ou une noisette », peut croître « en peu de temps de la grosseur d'un melon », à travers huit stades. Contre celle-ci, jardins et champs offrent les ressources de la moralle, du plantain, du chardon béni, etc.<sup>112</sup>. Mais Alexandre invoque aussi tel ouvrage antérieur, comme *Le médecin et le chirurgien des pauvres* de « M. du Bé », c'est-à-dire Paul Dubé, de 1669, qui recommande contre la maladie « le marrube blanc », plante offrant les apparences de la menthe et une odeur de thym, que l'on met à « bouillir avec du vin blanc et un peu de sel ». Il arrive que le dominicain cherche encore son information anti-cancéreuse dans une littérature plus académique, comme celle des *Éphémérides* de Leipzig, où « des gens dignes de foi ont assuré que le jus de grande éclair » – ou grande chélidoine ou encore herbe aux verrues – « appliqué avec de la charpie guérit les cancers nouveaux ».

Aussi bien se garde-t-il de certaines croyances populaires qui exploitent les craintes du grand nombre. Il engage à considérer que « s'il vient quelquefois aux mamelles des femmes de petites glandes mobiles et fort douloureuses », il arrive que quelques-uns les « prennent pour des cancers et se trompent ». Le véritable cancer se signalera par « une tumeur impure, maligne, brune, ronde, inégale, accompagnée de veines élevées, de chaleur et douleur sur la fin, produite par une humeur atrabilaire ».

On trouve également une liste assez complète des remèdes populaires recommandés contre la maladie dans le *Précis de la médecine pratique* de Joseph Lieutaud, de 1759<sup>113</sup>. Le statut de celui-ci n'a rien à voir avec celui d'Alexandre. Attaché à l'Hôtel-Dieu d'Aix-en-Provence, Lieutaud deviendra médecin de la famille royale ainsi que membre de l'Académie

---

111. Alexandre, 356-363.

112. Rouëssé 2011, 108 sv., 143, etc. ; Viaud 2012.

113. Rouëssé 2011, 110.

des sciences et de la Royal Society<sup>114</sup>. Son ouvrage, un autre succès de librairie, lui vaudra aussi la notoriété. Il considérait avec scepticisme les cures contre les affections cancéreuses. « Cependant est-il vraisemblable qu'il n'y ait dans la nature aucun remède contre ce mal ? Comment le trouvera-t-on, si l'on s'interdit toute recherche, et toute tentative ? » Aussi avance-t-il – comme le fera Deslon, un disciple de Mesmer, ainsi qu'on va le voir – que les victimes du cancer « réclament le secours des médecins, et même des charlatans ». Ces derniers, « plus hardis ou plus téméraires, sont quelquefois plus heureux » : « j'ai vu guérir par un remède de charlatan, qui n'était autre chose que la *sabine*, un ulcère chancreux au nez, qui l'avait déjà rongé en partie ». La *sabine*, dit l'*Encyclopédie*<sup>115</sup>, est « une espèce de genévrier » employée pour « chasser le fœtus de la matrice ».

Lieutaud recommande aussi nombre d'espèces naturelles comme « palliatifs », dans la mesure où, à sa connaissance, aucune médication ne peut garantir la guérison. Les « observations des meilleurs praticiens » font également référence à l'alliaire ou herbe à ail, à l'absinthe, au « géranium robertianum » ou au vélar que l'on trouve des Pyrénées à l'Amérique du Nord.

Détachons ici le cresson<sup>116</sup>. Darsses, médecin à « Maurs en Auvergne », s'interroge en 1779, dans la *Gazette de santé*, à propos « d'un noyau glanduleux très dur au sein droit de la grosseur d'une noisette<sup>117</sup> ». À la ciguë, inopérante, il a préféré – mais également en vain – « les sucres de cresson, de bourrache, le petit-lait à grandes doses, le lait de vache aiguisé avec l'eau de chaux, des pilules savonneuses », etc. Le cresson sera encore recommandé par le célèbre Jean-Nicolas Corvisart (1755-1821) dans le « Traitement pour les engorgements du sein<sup>118</sup> ». Une autre plante qui n'est pas moins présente, dans les observations du *Journal de médecine* traitant du cancer est la paille,

114. Dezeimeris, t. 3, 454-456.

115. Article « *Sabine (Botan.)* » par Jaucourt (*Encycl.*, t. 14, 1765, 461). Cependant, écrit le médecin Gabriel-François Venel dans l'article sur son utilisation médicale, elle « ne procure pas aussi constamment et aussi promptement l'avortement qu'on a coutume de le croire » et les accidents qu'entraîne son absorption obligent parfois « d'emprunter le secours d'autrui », c'est-à-dire « d'avoir à pure perte des témoins d'un crime et de la honte qu'on voulait cacher ». À ceci s'ajoute le fait que l'avortement ainsi provoqué est encore plus souvent accompagné « d'une hémorragie violente qui tue la mère et l'enfant ».

116. Rouëssé 2010, 129, 142-143.

117. Darsses 1779 ; *GdS*, 26 déc. 1779, 208-209.

118. Canquouin 1838, 132-134.

aussi appelée patience ou rhubarbe sauvage. Le docteur Lemoine ou Le Moyne, médecin à Pontivy et Quimperlé, et son confrère Villaine, chirurgien à Champagnolle en Franche-Comté, l'utilisent en cataplasme ou en décoction, jointe à la ciguë, pour soigner une tumeur du sein<sup>119</sup>. Buc'hoz, dont il sera question plus longuement, attribuait à la plante « une vertu résolutive, maturative, et propre à procurer la suppuration ou la résolution, suivant la nature de l'humeur qui forme la tumeur qu'on veut dissiper<sup>120</sup> ».

Pour réduire celle-ci, un procédé a laissé, dans les traditions folkloriques, un souvenir marqué. Il s'agit, écrit Lieutaud, d'appliquer sur le cancer « une tranche de veau ou de toute autre viande de boucherie », ou « un pigeon, ou tout autre animal ouvert en vie ». Les chairs sont censées « nourrir » la tumeur, pour détourner son avidité. Mais le docteur n'est pas naïf : ces remèdes sont à mettre au rayon des illusions, où ils voisineront du reste avec nombre d'émollients, de « résolutifs » et de « suppurants » qui n'opèrent pas mieux, quand ils n'aggravent pas la maladie. À la suite d'Hippocrate et de tant d'auteurs qui se rangent à son avis, Lieutaud pense que le mieux « est de *ne pas toucher au cancer* ». L'extirpation de la tumeur, « lorsqu'elle est possible » ? L'amputation « de la partie entière, comme de la mamelle, de la verge » ? « Opérations toujours infructueuses, lorsque le sang est vicié », car « on n'a pas plutôt détruit alors un cancer, qu'on en voit repulluler d'autres<sup>121</sup> ».

Alexandre n'est sans doute pas davantage convaincu par ces pratiques. Même le « chancre non ouvert invétéré », quand il est saisi « depuis sa naissance jusqu'à trois mois », « trouve peu de remèdes pour être guéri ». Quant à ceux qui s'appliquent au « cancer ouvert, ou ulcéré », on connaît leur traitement populaire par l'application de divers animaux ou organes d'animaux : limaces, « vers de terre pilés », « yeux d'écrevisses », cloportes, « grenouilles vertes ». Ces deux dernières espèces méritent une attention particulière.

Les cloportes sont réputés dissiper « les humeurs scrofuleuses », en raison des « sels nitreux » dont ils sont imprégnés, et ils font « changer de couleur » les chairs attaquées du cancer, rapportent N. de Marque et P. de La Servolle dans leur *Nouveau dictionnaire universel et raisonné de médecine* (1770-1772)<sup>122</sup>. Le remède s'administre de manière externe ou

119. Droixhe 2015, 205-207, 270-271.

120. Buc'hoz 1770-1771, II, 502.

121. Sur le pessimisme d'Astruc, voir Kaartinen 2013, 47.

122. Marque 1770-1772, t. 2, 159-161.

interne. Dans le premier cas, on écrase les cloportes pour les appliquer « sur les ulcères de mauvaise qualité, et rebelles ». L'assimilation par voie interne est plus variée.

La manière la plus ordinaire de faire prendre les cloportes, est de les écraser dans du vin blanc, dans lequel on les aura fait macérer, pendant quelque temps. On coule ensuite la liqueur et on exprime le marc à travers un linge, et on fait avaler la liqueur sur le champ, afin que le sel ne se précipite point au fond du vaisseau. On donne aussi les cloportes séchées et en poudre ; quelques personnes en avalent d'entières, ou nouvellement écrasées. La dose ordinaire des cloportes que l'on écrase, est depuis une douzaine, jusqu'à vingt...

Les crapauds sont utilisés contre le cancer d'une manière que détaille en 1784 le docteur Amable Bouffey, médecin à Argentan, correspondant de la Société royale de médecine, un des consultants de « Monsieur », frère de Louis XVI, futur Louis XVIII<sup>123</sup>. Le praticien a traité une demoiselle dont la « tumeur », qui s'était manifestée sous la forme d'une « affection dartreuse », s'était déplacée des bras vers les glandes mammaires, provoquant un « engorgement glanduleux que la malade maniait avec soin tous les jours, dans la vue de le dissoudre<sup>124</sup> ». Le docteur ne manqua pas d'y reconnaître « la métastase d'une humeur acrimonieuse ». Il s'appropriait à appliquer un innocent « vésicatoire », médicament servant à soulever l'épiderme, quand la malade « se laisser séduire par la promesse que lui fit M. B. \*\*\* de la guérir ». Bouffey préfère désigner ainsi ce médecin « pour ne pas compromettre les autres médecins de la ville ». L'onguent était « annoncé comme merveilleux ». On en « avait obtenu, disait-on, des miracles en ce genre ». Et « déjà l'on se glorifiait d'emporter d'emblée un mal qui ne pouvait résister aux remèdes particuliers qu'on lui opposait ». En quoi consistait celui-ci ? Bouffey l'ignore, mais peut rapporter ce qu'on en sait, à défaut « de pénétrer dans les sentiers mystérieux de la médecine occulte ».

De vingt-quatre en vingt-quatre heures, on applique sur l'ulcère un crapaud vivant auquel on coupe les pattes, afin de mieux le fixer sur le lieu où il doit expirer. À chaque pansement, on retrouve à peine quelques débris de squelette recouverts de la peau de l'animal. *Il a pompé l'humeur*, dit-on. Un autre prend aussitôt sa place ; la malade éprouve des douleurs horribles qui

123. Dezeimeris, t. 1, 488-489.

124. Bouffey 1784 ; *JdM*, août 1784, t. 62, 139-143.



la jettent dans le désespoir, et la mort arrive au moment où un cinquième crapaud allait être appliqué.

Le docteur conclut : « J'aurais peut-être abandonné au mépris et aux sarcasmes le remède que je dénonce aujourd'hui comme dangereux, si je ne savais que cette pratique a trouvé encore ailleurs des prôneurs et des dupes ; mais je ne puis sans indignation voir la santé des hommes livrée aux absurdités des *Alexis Piémontais*. » L'ouvrage intitulé *De' segreti del R.D. Alessio Piemontese*, dont on sait qu'il fut écrit par l'humaniste Girolamo Ruscelli, avait donné en 1555 le modèle des « livres de secrets ». Il connut un immense succès<sup>125</sup>.

En 1785, la *Gazette de santé* épinglait à nouveau – après Bouffey : est-ce un hasard ? – le traitement par les crapauds, à l'occasion de la parution d'un *Choix des meilleurs médicaments pour les maladies les plus désespérées*, par M. Buchoz, in-12. 1784 – auteur qu'on va suffisamment retrouver<sup>126</sup>. Celui-ci précisait, selon la *Gazette*, qu'on applique « sur les différents ulcères autant de crapauds qu'il y en a », enveloppés « dans des sacs de mousseline ». S'attachant « comme des sangsues », les crapauds « sucent prodigieusement, et après s'être remplis, ils se détachent et meurent en paraissant souffrir violemment ». Il faut réitérer plusieurs fois une recette que le journaliste s'étonne de trouver sous la plume d'un « médecin qui, sur un ouï-dire propose ce beau secret ». « Que son livre tombe entre les mains de cinquante personnes attaquées de cancer, qu'elles y prennent connaissance de ce moyen indiqué, ou qu'on le leur donne d'après ce livre », et que vingt-cinq d'entre elles en fassent l'essai : « Quel en sera l'effet ? » « La mort<sup>127</sup> » !

125. Sur « la propension à user de remèdes secrets auxquels sont attribuées des vertus fantastiques », voir Gelfand 1978 d'après Pilloud 2013, 133.

126. Buc'hoz 1784-1785 ; *GdS*, 1785, n° 1.

127. Il est curieux que Caspar Wetter, médecin à Saint-Galles, publie encore dans les *Nouveaux actes helvétiques physico-mathématico-anatomico-botanico-médicaux* – en 1787 – des « Observations » exposant « les heureux effets de l'application des sangsues et de l'écorce de bois de garou » – aussi appelé Saint-Bois, qui croît dans les provinces méridionales de France – « sur des glandes parotides squirrheuses, ainsi que des cendres de ce bois sur une tumeur énorme des testicules ». Wetter 1787 ; *JdM*, juillet 1788, t. 76, 104-105.



# I

## « CANCERS » ET CHRONIQUE DES CONCURRENCES



# I

## Une question de frontières

D'une manière générale, les différents types de maladie mettent aux prises des acteurs de santé dont le comportement peut brouiller tout à fait la frontière des statuts et des compétences. Les formes d'effacement de celle-ci sont diverses. Donnons-en quelques exemples en dehors de la question du cancer.

En 1784, la *Gazette de santé* relate comment le nommé Bosc-Dantic, « médecin du roi, par quartier », membre – bien que « non résident » – de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, a trouvé une nouvelle voie d'activité. « Connue pendant 25 à 30 ans par quelques mémoires sur la verrerie », l'homme s'était fait un nom en annonçant « en 1777 une terre de sa composition, propre pour la fabrication des poteries destinées à la préparation et à la conservation des aliments<sup>128</sup> ». Il entendait par là « remplacer les vaisseaux de cuivre, de plomb, etc., dont l'usage, en raison des dangers d'empoisonnement qu'il présentait, venait d'être supprimé » par une Déclaration royale du 2 septembre 1777<sup>129</sup>.

Le « secret » de l'inventeur n'eut guère de succès dans le public. « Découragé par cette indifférence, il abandonna son projet et la fortune qu'il semblait promettre, pour se jeter dans l'étude de l'économie animale. » Il revendiqua d'abord la découverte de « cinq ou six acides dans l'estomac, inconnus à Hippocrate et à ses successeurs ». La mort d'un empirique nommé *Veize* lui suggéra de reprendre à son compte la vente de sa spécialité. « À l'instant il abandonne pour toujours les fourneaux de la chimie et ses creusets, pour se livrer tout entier à la médecine empirique. Il s'annonça donc possesseur de spécifiques particuliers pour la guérison des maladies des femmes, et ne voyait chez toutes que *lait répandu*. » On appelait *lait répandu* « les accidents et les dépôts provenant de l'épanchement de l'humeur laiteuse », auquel on attribuait les maladies survenant dans le cours des couches. Celui-ci,

---

128. *GdS*, 1784, n° 8, 31-32 ; La Porte 1769-1784, t. 1, 66.

129. Le Roux 2011, 86-87.

comme manifestation d'un excès laiteux, pouvait être lié au cancer<sup>130</sup>. Les archives de la Société royale de médecine conservent en effet un dossier relatif à ce Weiss<sup>131</sup>.

La dispute entre professionnels offre un second cas d'effacement entre professionnalisme et empirisme. En 1769, deux médecins s'opposent à propos d'un livre à succès, resté dans les annales de la littérature sur la femme : le *Traité des affections vaporeuses de deux sexes* de l'inévitable Pierre Pomme (1760). « M. Brun, médecin à Pignans en Provence », reproche notamment à celui-ci d'avoir confondu une « tumeur scrofuleuse », due aux écrouelles, et une « tumeur squirrheuse », annonciatrice possible d'un cancer<sup>132</sup>. Rostaing, « conseiller-médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Saint-Alban », prend la défense de Pomme en invoquant la forme que présente la tumeur et plaisante l'argumentation de son adversaire : « Est-ce pour se donner un air de géomètre que M. Brun nous parle de géométrie où il n'y en a que faire ? Que ne se donne-t-il plutôt l'air de médecin, en quittant celui d'empirique ? »

Un autre cas de transgression des limites est illustré par l'essai de traitement appliqué par le docteur Gabriel Empereur, de « Saint-Saturnin, près d'Apt en Provence », à « M. Gabriel de La Loge, près de Sault », pour une affection de poitrine<sup>133</sup>. Le médecin avait prescrit des remèdes propres à seconder les « opérations de la nature » dont il sait comment elle se « débarrasse de la matière morbifique ». Mais « il y avait dans la chambre du malade le chirurgien qui l'avait saigné, et quelques femmelettes, gens partisans des purgatifs et des saignées, et qui sont persuadés qu'une maladie ne saurait guérir sans ces remèdes<sup>134</sup> ». Ceux-ci ayant échoué, on fait venir un autre médecin qui s'avère être « de la classe de ceux qu'Harris appelle *stercorarii* », c'est-à-dire excrémentiels. Walter Harris avait dénigré les charlatans dans sa *Pharmacologie anti-empirique* de 1683, où il traite des effets apaisants de

---

130. *Encyclopédie méthodique. Médecine*, t. 8, 1808, 57-58, art. « Lait épanché ». Voir le chap. de Zanetti 2017, 102-107 sur « L'épanchement laiteux » et le traitement du « lait épanché » par l'électricité et sa fréquence « chez les femmes qui n'allaitent point leurs enfants » selon Sigaud de La Fond.

131. SRM 105, d<sup>r</sup> 30.

132. *JdM*, nov. 1769, t. 31, 409.

133. Empereur 1772 ; Obled 2001.

134. Sur la critique de la saignée : Weston 2016, 163-167, « Phlebotomy revisited ».

l'écorce d'ormeau en cas de cancer occulte<sup>135</sup>. L'autre médecin appelé au chevet de Monsieur de La Loge ne manqua pas d'ordonner, comme « à son ordinaire », « quantité de purgatifs » qui eurent pour effet de retarder de trois mois le rétablissement du patient, « tandis que les mêmes maladies, traitées sans saignées et sans purgations, finissent le septième jour, et la convalescence le seizième ». « Routine » !

Dans le cas du cancer, la frontière entre médecine « académique » et empirisme devient particulièrement floue en raison de la résistance qu'offre la maladie aux différents traitements et, pour ainsi dire, à tout progrès. Le praticien diplômé, voire très titré, qui promeut une nouvelle thérapie se situe en fait sur le même plan expérimental que le charlatan du point de vue du résultat. Sans doute, comme on le verra, la recherche prendra-t-elle au cours du siècle un tour qui apparaîtra de plus en plus résolument « scientifique ». En 1760, elle se dote d'une expérimentation qui va revêtir, pour les contemporains, un caractère décisif, assurant à un nouveau remède anti-cancéreux une vogue immédiate : tel est le traitement par la ciguë, que développe avec tambour et trompette le Viennois Anton Störck<sup>136</sup>.

Promu docteur à Vienne en 1757, cet élève de Gerard van Swieten, dont la carrière commença à l'hôpital des pauvres de la ville, le *Bäckerhäusel*, publie trois ans plus tard un *libellus* prônant l'application externe et l'administration interne d'un « extrait » de ciguë mis au point par une série de tests. Ceux-ci le propulseront sur le devant de la scène en tant que « proto-médecin des États héréditaires d'Autriche, président du Conseil des études médicales et directeur suprême de l'Hôpital-Général. Comme l'écrit J. Rouëssé, il « est un des praticiens qui contribuent au rayonnement de la prestigieuse école de Vienne, modèle, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en matière d'enseignement médical pour bon nombre de pays européens, à commencer par la France<sup>137</sup> ». Il attacha son nom à celui de van Swieten, premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, qui réorganisa l'enseignement médical dans la capitale autrichienne et introduisit notamment la méthode clinique

135. *GdS*, 24 août 1775, n° 34, 135. Harris établissait ce qui sépare le « vrai médecin » et le charlatan : le premier est « prudent, réfléchi et réservé avec précaution dans les cas douteux » ; « l'autre est imprudent, inconsidéré et impétueux avec raideur en tout ce qu'il fait, son ignorance le rend audacieux et il se hasarde toujours à promettre le succès infaillible des remèdes les meilleurs, les plus douteux et les plus désespérés que connaisse la nature ou qu'invente l'art » (cité par Porter 2003, 24).

136. Droixhe 2015.

137. Rouëssé 2014, 133-146.

développée à Leyde par Herman Boerhaave<sup>138</sup>. Malgré des mises en cause dont il sera ici question, notamment en Angleterre et en Allemagne, la thérapie de Störck va en quelque sorte servir de fonction de référence constante, par rapport à d'autres remèdes. Par là même, elle affiche la relation ambiguë qu'elle entretient entre la « médecine professionnelle » et une « découverte » qui confine aux « secrets » des empiriques voire des charlatans. Le déferlement d'enthousiasme qu'elle provoque pourrait à la limite, rétrospectivement, être assimilé à celui suscité par Mesmer.

Dans cette partie, on envisagera de façon plus générale les concurrences, confrontations de pratiques et conflits de compétences qui animèrent, parfois de façon très allusive, sans indication précise de remède, le traitement des diverses formes de « cancer ». Celles-ci font l'objet d'un inventaire général dans le *Traité des tumeurs et des ulcères* de Jean Astruc, de 1759 (2<sup>e</sup> éd., 1768). Professeur d'anatomie à Toulouse dès 1711, nommé capitoul de la ville en 1730, Astruc devint la même année membre des médecins consultants de Louis XV et fut pourvu en 1731 d'une chaire au Collège de France<sup>139</sup>. Il considère dans son traité une « matière chancreuse » en expansion qui, écrit Foucault, « se dirige plus aisément vers les tissus qui offrent le moins de résistance à sa progression<sup>140</sup> ». À partir de là, il ne rapporte pas l'origine humorale de la maladie à « une seule humeur physiologique », « en raison de la variété des localisations des tumeurs » – en quoi Astruc rompt « avec l'étiologie galénique ». « Au contraire, chaque variété de cancer dépend d'une humeur particulière, celle qui irrigue la zone susceptible de se figer en un squirrhe puis d'évoluer vers un cancer. » Divers types de causes « peuvent épaissir la lymphe, ou les humeurs récrémentitielles ou excrémentitielles jusqu'au point de les rendre capables de produire des squirrhes<sup>141</sup> ».

Ces causes sont toutes à la vérité des causes générales, qui agissent également sur toutes les parties ; mais elles sont ensuite déterminées à produire des squirrhes dans telle ou telle partie en particulier, par différentes circonstances. [...]

---

138. Sans doute convient-il, avec M. Stolberg, de replacer l'action de Boerhaave dans le cadre d'un mouvement d'éveil européen qui se manifesta dès le xvi<sup>e</sup> siècle.

139. Dezeimeris, t. 1, 200-203.

140. Foucault 2012b, 49 sv.

141. Astruc 1768, t. 2, 6 sv.



Ainsi la bile épaissie produit un squirrhe dans le foie : le lait grumelé cause des squirrhes dans les mamelles, ou dans la matrice : la lymphe de la rate trop épaisse, engendre le squirrhe de la rate ; la semence celui des testicules ; l'humeur pancréatique, celui du pancréas ; le chyle, celui des glandes du mésentère ; la lymphe, celui des glandes conglobées, etc.

La référence aux « glandes conglobées » est d'une importance considérable qu'on peut seulement suggérer ici. Elles donnent la mesure de l'extension qu'est susceptible de prendre le cancer dans les différentes « parties » du corps, en raison de la nature que leur avait assignée Marcello Malpighi (1628-1694). Celui-ci, après avoir donné en 1659 la première description moderne de la rate et étendu l'analyse aux poumons, avait envisagé l'ensemble des organes dont il est question ci-dessus dans un traité latin de 1678 traduit en français sous le titre de *Discours anatomiques sur la structure des viscères, savoir du foie, du cerveau, des reins, de la rate, du polype du cœur et des poumons* (1683)<sup>142</sup>. Il établissait notamment la constitution des glandes par la mise en évidence d'un réseau de minuscules vaisseaux, les *capillaires*, qui connectaient les veinules aux artérioles et achevaient ainsi le tableau de la circulation sanguine. Les « glandes conglobées » se définissaient à partir de là comme des « corps glanduleux, solides, quelquefois durs, quelquefois mous et flexibles, le plus souvent d'une figure un peu aplatie, desquels naissent des canaux qui séparent un suc différent du sang » (*De structura glandularum conglobatarum consimiliumque partium epistola*, 1690 ; traduction française en 1695)<sup>143</sup>. Ces glandes se trouvaient « dans presque toutes les parties du corps », et – en premier lieu – là où s'étendait l'affection cancéreuse du sein, « sous les aisselles, autour des aines ». Il rapporte comment, donnant son *Traité sur la structure des viscères*, il avait trouvé la « texture » de ces glandes extrêmement embarrassée et ne pouvait partager « le sentiment de quelques savants qui assurent que les glandes conglobées ne sont qu'un entrelacement de vaisseaux » : « il me semble », écrivait-il à propos de son traité de 1690, « avoir enfin découvert la véritable structure de ces glandes ».

Quel que soit le degré de sophistication atteint par la découverte de cette « structure », il apparaît évident au lecteur moderne peu habitué à de telles considérations physiologiques que le « virus cancéreux »

142. Malpighi 1666 ; Malpighi 1678 ; Malpighi 1683 ; Bertoloni Meli 1997 ; Bertoloni Meli 2011a.

143. Malpighi 1697, 2 sv.

pouvait affecter « presque toutes les parties du corps », en vertu du principe de simplicité et d'unité qui les régissait. La description des glandes conglobées « les plus simples » était de nature à « servir de modèle pour découvrir la teneur de toutes les autres » : « la Nature n'affecte que la simplicité dans tout ce qu'elle fait », « et si l'on trouve de la différence dans ses ouvrages, ce n'est que dans le plus ou moins de simplicité, et le nombre de leurs organes ». Malpighi considérait ainsi, pour avoir « une idée juste » de ce type de glande, « celle qui tapisse le palais, l'œsophage, les boyaux, et d'autres semblables parties » : autant d'organes qu'un dévoiement glandulaire risquait de rendre cancéreux. Cette étape sur le chemin qui allait mener des « cellules » végétales de Robert Hooke (1635-1703) à la biologie cellulaire<sup>144</sup> constitue pour ainsi dire, dans ce qui suit, une sorte de référence implicite ou potentielle, dès qu'il sera question de glandes, à commencer par Astruc. Celui-ci écrira que « les mamelles, le foie, les testicules, la matrice, sont les plus sujets aux squirrhes », ceux-ci étant très ordinaires » dans les parties glanduleuses ou les « viscères glanduleux » ; « les parties tendineuses ou membraneuses y sont moins exposées, quoiqu'elles le soient quelquefois ; « enfin, les parties charnues et musculueuses le sont encore moins que les tendineuses<sup>145</sup> » (qui sont de la nature du tendon ou s'y rapportent).

Störck, pour sa part, prétend avoir soigné diverses formes de cancers, ainsi que le rapporte le *Journal de médecine* de 1760<sup>146</sup>. Sur 20 observations, le plus grand nombre concerne un « cancer », un « ulcère cancéreux », un « squirrhe », un « tubercule » ou une « tumeur » du sein. Des femmes sont également victimes de squirrhe à « la parotide » (n° 1), aux « glandes du cou » (n° 9), aux « glandes sublinguales » (n° 10), aux glandes « du cou » et de « la clavicule » (n° 13), etc. Mais un homme est dit également « attaqué d'un cancer qui s'étendait depuis l'angle de la bouche jusqu'à l'oreille » (n° 6) et un autre souffre d'un « squirrhe au testicule » (n° 15). Störck fait état, plus rapidement, de « tumeurs à l'abdomen » et d'un « squirrhe au foie, accompagné de jaunisse » (n° 17) ; « il avertit cependant que ses pilules ne produisent presque point d'effet dans les gonflements qui surviennent à la rate ».

En 1774, Dupré de Lisle, dans son *Traité sur le vice cancéreux* ajoutera aux catégories qui s'imposaient – cancer du sein et des organes

144. Rouëssé 2011, 23.

145. *Ibid.*, 2-3.

146. Störck 1760 ; *JdM*, juin 1760, t. 12, 494-506.

sexuels – le classement suivant des autres affections<sup>147</sup> : « il s'agit 1°. des tumeurs squirrheuses et cancéreuses de l'estomac, 2°. de celles du canal intestinal, 3°. de celles qui se forment dans le foie, 4°. dans la rate, 5°. dans l'utérus, 6°. dans les tubercules du poumon ».

Bien plus tard, dans son catalogue de la bibliothèque de Sienne, *disposée selon les matières*, Lorenzo Ilari adoptera en 1846 ce classement général : « Del cancro in genere », « Cancro delle mammelle », « Cancro dell'utero e delle parti genitali virili », « Cancro in varie altre parti del corpo<sup>148</sup> ».

Les affections tumorales ainsi définies serviront, dans ce qui suit, de cadre à des récits rangés en fonction des types d'acteurs impliqués, en commençant par les oppositions les plus tranchées entre praticiens patentés et empiriques/charlatans. Seront ensuite envisagées celles qui mettent aux prises des représentants de la médecine professionnelle, notamment quand ceux-ci appartiennent à des classes différentes, comme les médecins et les chirurgiens.

Les attributions et compétences respectives de ces derniers sont décrites dans un chapitre du livre de R. Weston sur les correspondances médicales<sup>149</sup>. Si la chirurgie, note celui-ci, se définit comme « l'art de traiter les maladies par une opération manuelle et l'application de remèdes extérieurs » (Jean Verdier, *La jurisprudence particulière de la chirurgie en France*, 1764), la réalité s'avère assez différente de la prescription légale. Elle ne reflète nécessairement ni la pratique des deux rôles médicaux, ni, « peut-être, ce que les chirurgiens considéraient comme leur rôle ».

Antoine Louis, à un niveau certes très élevé de la profession, offre un bon exemple – pour ne pas dire un modèle à destination de ses confrères – de la manière dont un chirurgien pouvait traiter « de maladies qui ne présentaient aucune relation avec des domaines traditionnellement considérés comme chirurgicaux », en proposant des « recommandations de traitement typiques de celles délivrées par des médecins dans les mêmes conditions<sup>150</sup> ». Sa clientèle montrait une entière confiance dans sa capacité en la matière : confiance qu'il éprouvait lui-même « en répondant à des questions non chirurgicales ».

147. Dupré de Lisle 1774 ; *Je*, mars 1775, t. 2, partie II, 270.

148. Ilari 1846, 281-283.

149. Weston 2016, 45 sv., « Defining the boundaries between physicians and surgeons ».

150. *Ibid.*, 50-55, « Surgeons and their roles ».

Il est vrai que « Louis avait démontré depuis son jeune âge une volonté d'intervenir publiquement dans des débats qui étaient contentieux et qui relevaient du domaine du médecin » : il n'avait pas étudié pour rien, pendant quatre ans, la physiologie à Paris.

Non seulement il « n'était pas concerné par la perspective d'être attaqué par des médecins sur son engagement de médecine interne », mais il ne se gênait pas pour contester les diagnostics de certains parmi les plus renommés – pratique au demeurant plus que courante dans les sphères élevées de l'Art de guérir, où la rivalité académique est de tradition. Ainsi, rapporte Weston, il rejeta sans sourciller le jugement du médecin Astruc, appuyé par le célèbre Sauveur-François Morand, le prédécesseur de Louis en tant que secrétaire général de l'Académie royale de chirurgie, dans le cas d'un homme accablé de surdité. Il déclara qu'ils n'avaient pas compris de quelle affection souffrait le patient et comment la soigner. Comme il faisait aussi office d'homme de loi, il fut engagé dans le débat concernant un mariage dont la femme réclamait l'annulation en raison de l'impuissance de l'homme. « En août 1772, Louis fournit un rapport où il démolissait un rapport précédent » – établi par deux médecins et deux chirurgiens savoyards – et où il « fustigeait la théorisation médicale des experts ».

Au niveau d'un exercice médical plus commun, il n'est pas douteux que les chirurgiens ou ceux qui se réclamaient d'un art de pratiquer des opérations de nature externe, jusqu'aux rebouteux, touchaient à des questions de médecine interne. On note aussi que les consultations de chirurgiens « comportaient plus fréquemment que chez les médecins des extraits d'*autorités publiées*, souvent en latin, avec commentaire des ces extraits textuels », « ce qui démontre que certains d'entre eux étaient plus que des travailleurs manuels et même qu'ils avaient le souci de prouver qu'ils étaient aussi lettrés que des médecins<sup>151</sup> ». On verra comment Gamet, dans son débat avec les chirurgiens de Saint-Côme, argumentera pour prouver que la « médecine manuelle » implique un savoir relevant de la seconde, et réciproquement.

Si la pratique effective du chirurgien dépasse le cadre de ses attributions ou tend à les ignorer, le médecin, de son côté, est souvent conscient de la nécessité de s'affranchir des siennes. Là encore, les exemples venus des hauteurs de l'Art peuvent induire une perspective générale trompeuse. Un premier Médecin du roi comme Pierre Chirac pouvait se permettre d'écrire qu'en l'absence de « remèdes topiques

---

151. Weston 2016, 57.

ou internes », le gonflement mammaire dont souffre une patiente requiert une intervention chirurgicale – et d’ajouter : « J’ai fait cette opération si souvent avec succès. » Quand on s’appelle Bordeu, on peut aussi faire état, sans crainte d’une remontrance, de l’exercice d’une « chirurgie mineure » qui l’a porté à enlever « certains abcès » ou à recourir à « certaines opérations ». Qu’« une large évidence montre que certains médecins s’engageaient dans des procédures chirurgicales » est illustré par la suite.



## II

### Le visage

Le *noli-me-tangere*, c'est-à-dire « ne me touchez pas », est défini dans le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, aussi appelé *Dictionnaire médical Panckoucke* (1812-1822) : « C'est ainsi qu'on désigne des ulcères chancreux qui s'accroissent lorsqu'on fait à leur surface des applications intempestives, d'où est venu le nom qu'ils portent, et qui doit servir de précepte dans leur traitement<sup>152</sup>. » Les *noli-me-tangere* sont souvent considérés comme cancéreux dans la mesure où ils sont censés suivre « une marche à peu près semblable dans le développement de leurs symptômes et leur terminaison », même s'ils répondent plutôt à un autre principe en ce que les tumeurs proprement cancéreuses proviennent d'une altération plus générale et morbide des humeurs. Ils résultent donc de *chancre malins*, de *boutons chancreux* qui ont été agressés par une atteinte due au malade ou par l'utilisation d'un mauvais remède, imputable à un empirique ou à une personne de l'entourage.

Ils peuvent affecter « toutes les régions du corps », mais ils affectent ordinairement « la face » et plus particulièrement le nez, la lèvre supérieure ou la joue. Ils « se présentent d'abord sous la forme d'un bouton ou d'un poireau, qu'on écorche souvent, et dont on arrache la croûte à mesure qu'elle se forme ». Il arrive que ces atteintes à la peau, qui durent parfois longtemps sans inconvénient, « s'accroissent, s'étendent en superficie, puis en profondeur », de sorte qu'elles détruisent « peu à peu et de proche en proche les différentes parties qui composent le visage ».

C'est une « tumeur considérable à la joue » que soigne « M. Imbert, chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris, résident à l'Hôpital Saint-Louis », chez Anne Lambert, « fleuriste en fleurs artificielles<sup>153</sup> ».

---

152. Adelon *et al.* 1819, t. 36, 175 sv.

153. Imbert 1775 ; *JdM*, oct. 1775, t. 44, 363-367. La méthode de « compression » fut empruntée à Louis. On ignore quel rapport unirait ce médecin au chirurgien Jean Imbert, reçu en 1774 à Lyon (*Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français* 1801, 477), et à Jean-François Imbert, chancelier de la Faculté de médecine de Montpellier (Brockliss/Jones 1997, 513, 693, 698-699).

Le caractère de l'affection, considérée par plusieurs confrères, la fit « tenir de la nature du cancer ». On a vu que le Hollandais Bieshaar traitait une patiente pour une tumeur à la langue advenue après qu'une inflammation ait été « dissipée par des remèdes que des gens peu instruits lui conseillèrent<sup>154</sup> ». « Mademoiselle Brun, de Saint-Gilles en Languedoc », est prise en charge pour une autre « tumeur de caractère malin » qui touche d'abord le sourcil gauche, avant de s'étendre à l'orbite et « au commencement de la paupière<sup>155</sup> ». Mais l'affection n'est pas qualifiée de cancer, soit que celle-ci n'ait pas été attaquée par des caustiques qui la font dégénérer, soit parce que les médecins devenus plus prudents, en 1773, hésitent à la désigner comme telle.

On ne s'aventurera pas ici à évoquer le rattachement de ce type de tumeur à celles qu'a décrites et classées la stomatologie, ainsi que le rappellent P. Huard et M. D. Grmek dans leur histoire de *La chirurgie moderne*<sup>156</sup>. Le spécialiste établira éventuellement les rapports qu'entretiennent avec une détection cancéreuse le regard porté, par exemple, par Antoine Louis « Sur les tumeurs salivaires des glandes maxillaires et sublinguales », paru en 1757 dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*<sup>157</sup>.

On y voit comment s'articule le débat sur la « grenouillette », que l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit comme une « tumeur qui se forme sous la langue par l'amas de salive dans ses réservoirs<sup>158</sup> ». On s'interrogeait alors sur la question de savoir si pareille tumeur devait être considérée comme lymphatique, ainsi que le voulait « M. Col de Villars, médecin de Paris, dans son cours de chirurgie, dicté aux Écoles de la Faculté ». De son côté, Louis a vu à Metz en 1754 une grenouillette « du volume d'une noix », « accompagnée d'une autre tumeur du volume d'un petit œuf, placée extérieurement sous la menton, vers l'angle de la mâchoire ». Mais il ne croit pas que les tumeurs soient causées « par le séjour de l'épaississement de la lymphe qui s'accumule sous la membrane dont les veines ranules sont couvertes ». « La grenouillette est manifestement une tumeur salivaire. » Comment

---

154. Bieshaar 1763 ; *JdM*, mai 1763, t. 18, 456 ; Droixhe 2015, O19, 57 ; Veillet 2013/2014. Sur le lien entre inflammation et cancer : Nicolai 1786 ; *JdM*, févr. 1787, t. 70, 334-335.

155. *JdM*, juin 1773, t. 39, 446-447 (par Marchan) ; *Gs*, 17 juin 1773, n° 24.

156. Huard/Grmek 1968, 50-51.

157. Louis 1757.

158. « Grenouillette », *Encycl.*, 1757, t. 7, 944-945.



déchiffrer aujourd'hui des observations qui sont parfois bien plus vagues et laconiques ?

## I. CACHER LA MALADIE : VARIATIONS SUR UN THÈME

Le docteur Larrouture, ancien médecin militaire exerçant à « Amou en Chalosse », a pris en charge la demoiselle Delaborde d'Armena<sup>159</sup>. « Je croyais n'avoir à combattre que l'engorgement des poumons » – une phtisie. Lors de la première consultation, la malade est accablée d'une « fièvre assez vive » et d'une toux « sèche et opiniâtre, qui la fatiguait plus la nuit que le jour ». Elle était « d'une maigreur qui tendait au marasme », à un état annonçant la mort. Le diagnostic de « cancer » résulta d'un parcours particulier.

Le médecin raconte : « Dans une quatrième ou cinquième visite que je fis à ma malade, je m'aperçus qu'elle portait une mouche un peu plus grande que celles qu'on met par agrément. » La jeune femme cachait « un bouton entouré d'une cicatrice un peu calleuse ». Elle l'avait « gardé pendant plus d'un an, sans en être beaucoup incommodée ». Mais le bouton grandissait de sorte que, « craignant pour sa figure, dont elle avait raison d'être jalouse, elle s'était adressée à un charlatan, qu'elle avait entendu, sur une place publique, vanter la souveraineté d'un remède qu'il avait pour toutes sortes de boutons ».

Le « prétendu spécifique » fut appliqué et le bouton « fermé dans peu de jours ». On peut dire que « notre empirique profita des premiers moments de reconnaissance pour faire bien payer quelque styptique dangereux » – on a vu que le mot désignait un onguent possédant des propriétés astringentes et hémostatiques – « dont la malade a encore bien plus chèrement payé les suites ». Car « dix ou douze jours après », les premiers symptômes reparurent. Le docteur retira « l'usage d'une certaine eau alumineuse, qu'elle continuait d'appliquer à son bouton ». Cependant, ce qu'il considérait comme un « ulcère du nez » ne cessait d'augmenter. Il entrevoyait « les suites terribles que la métastase ne tarderait pas à avoir » si l'humeur maligne, « répercutée » sur un autre organe, se développait, faisant moins craindre « un ulcère carcinomateux sur le nez, que trente dans la substance du poumon » ! Abandonner cette humeur à la nature, selon la philosophie de la médecine dite « naturiste » ? « Les douleurs devinrent plus vives et plus étendues ;

---

159. Larrouture 1764 ; Droixhe 2015, O22, 167-170.

les vaisseaux devinrent variqueux ; en un mot, l'ulcère prit le caractère d'un véritable cancer. »

Celui-ci « fit les progrès les plus rapides » ; « son étendue et sa profondeur devenaient de plus en plus considérables ». « Je fis appeler les chirurgiens des environs, que je croyais les plus instruits : ils décidèrent que c'était un cancer, dont l'extirpation était impossible, à raison de son siège. » Faute d'alternative, « je leur citai », reprend Larrouture, « M. Störck et M. Astruc », « mais ils ne connaissaient pas leurs ouvrages ». Ils refusèrent l'extrait de ciguë « comme d'un poison ». Dans l'épisode qui l'oppose à ses confrères mal informés, le médecin dit n'avoir gagné que « le désagrément de voir la malade effrayée, par ces chirurgiens, de l'idée que j'avais eu de l'empoisonner ». Le docteur propose de mettre les choses en clair par un mémoire destiné aux spécialistes de Paris ou de Montpellier. Mais on l'envoie aux praticiens locaux, qui décident « que le cancer est incurable » et « qu'il ne restait plus à la malade que l'affreuse certitude de mourir bientôt ». « Scandalisé », Larrouture se rend chez celle-ci muni de l'extrait de la dissertation de Störck publié par le *Journal de médecine*, avec les observations qui l'accréditent. Enfin, il la persuade d'essayer le traitement, pour lequel elle trouve enfin « la force de se décider » – « et la discrétion de ne pas engager que j'en fisse moi-même l'essai ».

Le *Dictionnaire des sciences médicales* cité plus haut consacre des sections aux « Ulcères du nez » et aux « Tumeurs du nez », d'ailleurs peu nettement distingués<sup>160</sup>. L'affection est censée céder le plus souvent à l'application de la « pâte arsenicale », un « caustique énergique » déjà utilisé par Guy de Chauliac<sup>161</sup>. On peut aussi soigner le malade par une « ligature » – voir ci-dessous. L'attraction exercée par le remède miracle que paraissait constituer l'extrait de ciguë l'emporta sur ces interventions, et sauva la jeune Landaise.

Un aspect de la recherche du diagnostic mérite qu'on s'y arrête. On a vu que le docteur Larrouture avait d'abord attribué la fièvre, la toux et l'état de « marasme » de la patiente à une phtisie. Cette affection était très redoutée. Elle figure, écrit J. Coste, parmi les maladies dont les médecins tâchaient de dissimuler la nature aux malades par « l'utilisation d'une vraie *langue de bois* ». Dans ses *Écrits de la souffrance. La consultation médicale en France, 1550-1825* (2014), l'historien a notamment examiné les recueils de consultations publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle,

160. *Op. cit.*, t. 36, 50-51.

161. Sur l'usage médical de l'arsenic : Roques 2012, 171.

particulièrement dans sa première moitié, pour en dégager les tendances générales. Ceux-ci comprennent les *Consultations choisies de plusieurs médecins célèbres de l'Université de Montpellier sur les maladies aiguës et chroniques* (1748-1755, 10 volumes), les *Dissertations et consultations médicales* de Pierre Chirac et Jean-Baptiste Silva (1744, 2 volumes), celles d'Antoine Deidier (1754, 3 volumes), etc. Les correspondances concernant plus spécialement l'époque qui nous occupe ont également été étudiées – avec des résultats assez proches – par R. Weston dans *Medical consulting by letter in France, 1665-1789* (2016). Une attention particulière y est accordée aux 172 lettres écrites par Antoine Louis, conservées à la Bibliothèque municipale de Metz, qui s'étendent de 1743 à 1792<sup>162</sup>.

Coste attache donc l'expression « langue de bois » à la manière dont le médecin estompe la gravité de la maladie, à l'intention du malade, par des formulations moins inquiétantes ou vagues<sup>163</sup>. En l'occurrence, les affections ainsi voilées relèvent souvent de « diagnostics de phtisie, de vérole, de cancer, d'épilepsie ou d'apoplexie ». Ces occultations ont été utilisées dans les proportions suivantes, pour 181 consultations qui constituent le « corpus français ». Elles représentent 9 %, qui se distribuent en : évitements du « diagnostic d'apoplexie ou de paralysie (9 fois), d'épilepsie (11 fois), d'hydropisie (13 fois), de cancer (15 fois), de vérole (24 fois) et surtout de phtisie (48 fois) ». On se demandera si ces chiffres traduisent quelque chose de l'état de la médecine à l'époque où furent publiées – et surtout enregistrées – ces consultations.

R. Weston met aussi en évidence un cas où les relations entre « symptômes, signes, causes et traitement » sont illustrées par « une correspondance entre un *médecin ordinaire* et Le Thieullier », c'est-à-dire Louis-Jean Le Thieullier, « reçu docteur en 1724 », « un des praticiens les plus répandus de son temps », écrit Dezeimeris<sup>164</sup>.

L'*ordinaire* décrit les symptômes comme constitués d'une tumeur dure près du nombril, à peu près de la taille de la paume de la main et sensible au toucher, qui est douloureuse à la patiente quand elle se couche ou se lève et quand elle marche. [...] La réponse de Le Thieullier fut qu'elle souffrait d'une obstruction du mésentère. Les signes étaient une tension et rétention autour

162. Weston 2016, 19-20, 34, 44.

163. Coste 2014, 49, 165.

164. Weston 2016, 129 ; Dezeimeris, t. 4, 259-260.

et sous l'estomac. Les causes étaient la qualité de la nourriture et la difficulté de digestion, qui occasionnaient une dissipation des esprits<sup>165</sup>.

« Cette réponse n'était pas écrite d'une manière hautement technique », estime Weston. Par contre, le mémoire figurant au dossier, sans doute dû à l'*ordinaire*, usait davantage « d'une terminologie médicale contemporaine, par le recours à des termes comme "squirrhe", "hernie ventrale", "petit lobe du foie", par rapport à la réplique de Le Thieullier ». « Ceci pourrait indiquer que ce dernier modérait son expression linguistique par souci de la compréhension du patient. » Weston tire d'une telle formulation une conclusion quelque peu différente de celle que suppose J. Coste.

Ayant noté les symptômes et les signes, Le Thieullier atteint le point où il doit prendre des décisions – définir la maladie à laquelle il est confronté, établir un pronostic et recommander un traitement. Le point essentiel pour le consultant consistait à distinguer entre ce qui est simple symptôme et la cause sous-jacente de la maladie à laquelle il s'adresse.

Un souci d'efficacité thérapeutique prévaudrait ainsi sur le souci de ménager la sensibilité du patient.

## II. DU MAINE AU GERS : LES CHARLATANS DU CANCER À LA LÈVRE

« On ne peut trop crier contre les charlatans qui, par ignorance ou par témérité, osent répercuter la gale. On ne peut trop souvent représenter au public le danger où l'expose son trop de crédulité, la confiance aveugle qu'il accorde à ces sortes de gens. » Ainsi s'exprime « M. Vétillard du Ribert », médecin au Mans, dans une observation adressée au *Journal*

---

165. Weston 2016, 196 se réfère à une anthologie relative à l'épilepsie, où il est écrit que « la période des Lumières vit lentement le remplacement de la notion d'esprits animaux [...], bien que celle-ci fût encore employée aussi tardivement qu'en 1770 par Tissot et en 1779 par Morgani. [...] Graduellement, certains des plus extrêmes, sinon des plus scandaleux, remèdes du passé commencèrent à disparaître au XVIII<sup>e</sup> siècle ». On rappellera que Jean-Baptiste Morgagni était mort en 1771 et que son *De sedibus et causis morborum per anatomem indagatis*, s'il parut en 1779 à Yverdon avec une préface et une biographie par Tissot, fut publié d'abord en 1761. On voit d'où vient l'erreur. Sur les « esprits » et « humeurs » : *ibid.*, 117-127, 129, etc.

de médecine en 1762<sup>166</sup>. Il y raconte comment un couple, incommodé « de boutons à la peau », s'est adressé à « M. Mersenne, chirurgien à Mansigné, bourg éloigné du Mans de six lieues », c'est-à-dire d'une trentaine de kilomètres. Celui-ci « leur prescrivit la saignée, la purgation, des bouillons altérants convenables ». « L'embarras de la préparation leur déplut ; ils méprisèrent de si sages conseils » et « firent toutes sortes de remèdes, sans préparation, sans méthode et sans succès », avant de s'adresser « à un charlatan, qui, par le moyen d'un secret répercussif, fit disparaître la gale, en quatre jours ».

La femme ne se plaignait pas moins d'une « douleur à la région épigastrique », qui la conduisit au tombeau. « M. Mersenne, qui mérite, par son savoir et son application, d'être distingué du commun des chirurgiens de campagne, rempli de zèle et d'attention à saisir les moyens de s'instruire, ne manqua pas de solliciter l'ouverture du cadavre. » Il y trouva notamment un « pancréas squirrheux » qui « représentait une pomme de pin, par sa figure et par sa grosseur ». Quant au mari, il retint de la maladie un « bouton chancreux », « à la lèvre inférieure », lequel « était de très mauvais genre » : ce qui se vérifia quand les « glandes sublinguales, les maxillaires se gonflèrent » au point de former « une tumeur presque aussi grosse que la tête d'un enfant<sup>167</sup> ». Indécrottable, le patient du docteur fut à nouveau « dupe de sa crédulité » lorsqu'un autre empirique lui appliqua un « baume prétendu spécifique, contre les tumeurs carcinomateuses », c'est-à-dire supposées cancéreuses. Bien entendu, la « victime du charlatanisme » n'échappa pas à une mort qu'il aurait évitée en adoptant le traitement auquel le chirurgien Mersenne lui avait proposé de se soumettre.

En quoi consistait ce traitement ? « M. Mersenne se contenta de lui prescrire un régime adoucissant, l'usage du petit lait, les bouillons de veau, avec la racine de parelle, les cloportes et les cressons de fontaine. » En quoi l'ordonnance différait-elle de celle que pouvait proposer un empirique sans brevet ?

Le *noli me tangere* touchant les lèvres est fréquent dans le *Journal de médecine*. Le docteur Agasson, médecin à Lectoure, dans la vallée du Gers, s'inspirera du docteur Störck et du traitement à la ciguë pour

166. Vétillard du Ribert 1762 ; *JdM*, janv. 1762, t. 16, 144-152.

167. « Le poids de l'idiosyncrasie dans les conceptions médicales justifie l'importance, pour évaluer l'efficacité d'un nouveau remède, de faire raconter par le malade les épisodes de la maladie et de rendre compte des événements qui la ponctuent » (Zanetti 2015, 182 ; Zanetti 2017).

soigner Jacques Dalias<sup>168</sup>. Chez son patient, une blessure à la lèvre, due au rasoir, est censée avoir dégénéré en raison d'un traitement malencontreux en « un vrai cancer ulcéré et fongueux<sup>169</sup> ». Avant de se présenter au médecin, le 15 août 1751, Dalias utilisa « tous les remèdes que le premier venu lui conseillait », et « dans ce pays, chacun a le sien » : « tous aigrirent son mal ». Il eut surtout recours « au secret des Dames religieuses du *Mas-d'Agenais* », en val de Garonne. « Dans peu de jours son cancer fut réduit à très peu de chose ; mais le bijou (c'est le nom que ces Dames donnent à leur remède) venant à lui manquer, et ses facultés ne lui permettant pas d'en faire une seconde emplette, le mal revint bientôt à sa première férocité. »

Le docteur Agasson exprime son scepticisme avec retenue, mais non sans une certaine ironie. Il n'a pu découvrir la composition du remède des religieuses.

Je n'ose rien assurer de ses vertus : ce qui arriva à Dalias et à une dame de cette ville, me le rend fort suspect. D'un autre côté, on m'assure qu'il a opéré des cures merveilleuses ; cela peut-être. En voilà assez pour devoir inviter ces pieuses Dames à publier leur secret, et à imiter M. Störck dans son désintéressement ; vertu si convenable à leur état. Si leur bijou est bon et réellement digne de ce nom, il n'est pas douteux qu'il réussira mieux entre les mains des médecins, plus en état d'en observer les effets, d'en diriger l'action, d'en constater les vertus, et d'en apprécier l'usage.

### III. AUTRES CANCERS À LA LÈVRE ET DIFFÉRENDS PROFESSIONNELS

C'est également pour un « ulcère chancreux » à la lèvre que « M. Bayle, chirurgien à Nonette, près d'Issoire, en Auvergne » traite le paysan Viat, dont il rend compte dans le *Journal de médecine* en 1767<sup>170</sup>. L'affection s'était étendue à la joue et au menton. « Ce malheureux

---

168. Agasson 1763 ; *JdM*, février 1763, t. 18, 127-143 ; Droixhe 2015, O18, 105-106, 291 ; Veillet 2013/2014, 12.

169. Le *Compendium de chirurgie pratique* publié de 1852 à 1861 par Bérard, Denonvilliers et Gosselin consacre de nombreuses pages au cancer des lèvres et à l'histoire de leur traitement (*Quatrième partie. Titre deuxième. Maladies de la face*, t. 3, 540 sv.).

170. Bayle 1767 ; *JdM*, mars 1767, t. 26, 256-260. On n'a pu trouver de rapport avec le célèbre Gaspard-Laurent Bayle, médecin de la Charité et maître de Laennec, auteur d'un *Traité des maladies cancéreuses* de 1833.

inquiet sur son incommodité, rebuté de ceux qui l'approchaient, eut recours, il y a quelques années, à un chirurgien de la province, qui jouit, dans les environs, d'une haute réputation. » Celui-ci, renonçant à opérer, « renvoya le malade muni de quelque eau styptique ». Il est vrai que le praticien paraissait s'inspirer d'un caustique mis en œuvre par le célèbre Boerhaave, qui avait consacré au cancer des pages particulièrement synthétiques dans ses *Aphorismes*, Ces derniers, traduits par le philosophe matérialiste Julien Offroy de La Mettrie en 1745, avaient fait l'objet d'une édition commentée par Gerard van Swieten, parue de 1753 à 1765. Boerhaave avait guéri « un ministre de la parole divine auquel il était survenu à l'extrémité du nez une tumeur petite, mais maligne, en la corrodant entièrement, tout à la fois avec de l'huile de vitriol la plus concentrée ». La méthode était supposée séparer de l'escarre, qui « comprend tout le cancer », les « parties vives et saines ». Mais van Swieten ne croyait pas celle-ci capable d'enrayer des « cancers considérables », et il redoutait que le corrosif, en bloquant un écoulement favorable de « l'humeur fluide » qui portait le cancer, la fasse refluer « dans la masse sanguine ». Pour le dire d'une image : il était « dangereux de vouloir priver totalement la nature de l'égout qu'elle s'était formé ».

L'argument avait conduit deux confrères de Bayle à décréter « ce prétendu *noli me tangere* » incurable... « Vain raisonnement démenti par l'expérience », pour le chirurgien ! Heureusement, celui-ci fut informé à temps des bons effets obtenus par la ciguë de Störck. La nouveauté, ne manquera pas de signaler patriotiquement le chirurgien auvergnat, avait été précédée par l'expérience de « M. Reneaulme, médecin à Blois, qui le premier, dans ses observations, s'était servi intérieurement de la poudre de la racine de cette plante, ou de son infusion, pour résoudre des tumeurs squirreuses du foie, de la rate, ou du pancréas ». Paul Reneaulme avait donné en 1606<sup>171</sup> des *Observations tirées de cures* où il fait notamment état de la « grosse protubérance au foie » qui affecte un « Maure » ou « Noir ». La France des Lumières trouva là une occasion de redorer une tradition nationale que les succès de la médecine hollandaise ou plus généralement germanique, alliant raison et observation au chevet du malade, paraissait reléguer parfois au second rang. La référence à Reneaulme dans un journal acquis aux idées nouvelles, comme la *Gazette salulaire*, peut à cet égard sembler

---

171. Droixhe 2015, 97-98.

indicative<sup>172</sup>. En six semaines, grâce à « l'illustre Störck » et plus généralement à la modernité de « plusieurs médecins et chirurgiens dignes de foi » – méritant plus de confiance que d'autres assujettis à de vieilles illusions, le paysan Viat était guéri.

D'autres cas font état d'une dissension semblable à celle qui oppose Bayle à un confrère jugé peu éclairé<sup>173</sup>. « M. Pascal, maître en chirurgie à Brie-Comte-Robert, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de la même ville, et nommé par le Gouvernement pour démontrer aux sages-femmes l'art des accouchements », publie en 1784-1786 une série d'observations « sur les effets de la brûlure du moxa, ou du cylindre de coton ». Celui-ci était employé, comme le fer rougi, pour éradiquer une affection dite cancéreuse. Pascal soigne « Louis Dot, âgé de quinze ans », souffrant d'une tumeur « aux glandes de l'aisselle gauche », « qui augmentait sensiblement » et qui, par son « aspect effrayant », dit-il, « présentait tous les caractères du cancer<sup>174</sup> ». Pascal prescrit l'extirpation. « La mère s'y opposa plus que le père, et protesta qu'elle aimait mieux que son fils mourût de sa maladie, que des suites d'une opération douloureuse. » Elle accepta néanmoins l'intervention au moyen du cylindre de coton : « j'en brûlai trois sur la tumeur », rapporte le chirurgien. « Le malade en souffrit le feu sans se plaindre. » En deux semaines, une amélioration fut constatée, malgré une perte de connaissance causée par une indigestion de *crépinettes*...

Malheureusement, un confrère s'en mêla derechef. « Quoique l'état du malade ne fût pas désespéré, la mère consultait de toutes parts. Il y eut même un homme de l'art, qui l'assura qu'il aurait guéri son fils infailliblement, mais que les vaisseaux ayant été brûlés par l'application du feu, la curation était impossible, et la mort inévitable. Propos absurde qui ne mérite pas d'être réfuté. » Apparemment, la contradiction aurait été apportée par le partisan d'une autre manière de brûler la tumeur : le « feu solaire », procédé préconisé par un certain Le Comte, dont il sera question ci-dessous. La regrettable initiative parentale fut sans appel. Le jeune homme n'avait plus que quelques jours à vivre. « Combien de malades meurent dans les hôpitaux pour de semblables indiscretions de la part de ceux qui viennent les voir ! » Ceux-là ne sont-ils pas souvent les interprètes des charlatans ?

172. *Gs*, 1761, n° 2, « De la ciguë ».

173. Sur les démêlés professionnels dans les consultations médicales : Weston 2016, 102 sv., « Inter-practitioner authority ».

174. Pascal 1784-1786 ; *JdM*, févr. 1786, t. 66, 283-286.



La médecine officielle la plus titrée n'était pas moins désarmée que les visiteurs plus ou moins inconsiderés face à de telles maladies, dont la nature nous échappe. Gerrit Jan De Wy, « lithotomiste de la ville d'Amsterdam », usa d'un remède curieux dans le même genre d'affection. Il attribue « au sang pur de bœuf, tiré du cœur de l'animal », « de grandes et sublimes propriétés contre le cancer ». Il a ainsi soigné « un ulcère cancéreux au visage » et « deux autres ulcères de même nature à la lèvre inférieure ». « Le sang de bœuf tiré du cœur n'est pas néanmoins le seul sang qui possède ces qualités, celui de l'homme ne lui cède pas en vertus<sup>175</sup>. »

---

175. Van Wy 1784-1786 ; *JdM*, juin 1788, t. 75, 516-519. Pour un autre « cancer à la lèvre », voir *JdM*, mars 1773, t. 39, 210.



### III

## Le sein

En 1721, Gerard Tabor, dans sa *Dissertation médico-chirurgicale sur le cancer des seins*, présentée à Utrecht, fulmine contre cet « l'hydre de Lerne des cancers », qui défie « toutes les machines » des médecins et chirurgiens par les retours répétés d'une maladie incurable, ressurgissant inlassablement, parfois de plus en plus perçante<sup>176</sup>. Ceux-ci étaient attribués à l'extrême résistance et mobilité de ce « virus cancéreux » dont l'existence, écrit Bertrand Bécane, qui enseigna à l'École royale de chirurgie de Toulouse 1761 à 1793, est reconnue par « tous les auteurs qui ont écrit sur le carcinome » et dont il traite dans ses *Observations* de 1778<sup>177</sup>. Ce « virus particulier », « nous le portons en naissant ou nous le contractons », c'est-à-dire que son développement résulte le plus souvent, ainsi qu'on l'a vu, d'un choc qui peut être matériel, sous la forme d'une contusion, mais aussi émotionnel, quand il est provoqué par la crainte, un chagrin, etc. Il est aussi fréquemment associé à une perturbation des règles. Mais, comme dans le cas du *noli me tangere*, le processus de la maladie pouvait être fortement accéléré ou aggravé par l'application de « topiques » inappropriés. Les cas suivants illustrent le mélange de ces facteurs.

#### I. LES « BONNES FEMMES » ET LE « VIRUS CANCÉREUX »

Le docteur Laborde, médecin au Mas d'Agenais, traite en 1770 « Mademoiselle Meyniel », « mariée tard », sans enfant, qui a joui pendant soixante ans d'une bonne santé « lorsque tout-à-coup son repos fut troublé par une petite incommodité dont elle s'aperçut<sup>178</sup> ».

---

176. Tabor 1721, 475. Profitons-en pour corriger notre erreur concernant cet auteur, qu'on a pris pour un contemporain de Goethe... (Droixhe 2015, 191).

177. Cité par Foucault 2012b, 59 ; Karamanou *et al.* 2013.

178. Laborde 1770 ; *JdM, Suppl.*, t. 34, 1770, 326-335.

C'était une glande au sein gauche, très petite, mobile, sans douleur, chaleur, pulsation ni rougeur extérieure. Ce genre de mal, souvent moins dangereux par lui-même que par la crainte de ses suites, capable d'affecter l'esprit des femmes qui portent aisément tout au pis, jeta la consternation dans l'esprit de notre malade, qui se garda bien, pendant six mois, de n'en rien dire à personne, mais qui secrètement dévorait bien des inquiétudes.

Des « bonnes femmes » ne manquèrent pas de se manifester. Elles suggéraient plusieurs topiques, dont le docteur interdit l'application. Trois ans après l'apparition de la tumeur, la malade « a porté un cautère au bras du même côté, lequel secours fut proposé par M. *Caussé*, habile chirurgien de Gontaud », qui « eut beau lui insinuer plusieurs fois la nécessité de l'extirpation, ainsi que le *Frère Henri* de la Charité de Condom ». On voit que la consultation mobilisait l'attention régionale. Mais la malade refusait l'opération et les conseils des praticiens « ne produisirent sur elle d'autre impression que celle d'un total découragement, et du chagrin le plus vif ». « Je suis très persuadé », poursuit le docteur Laborde, que cette affection morale a déterminé « la principale époque d'une maladie cruelle » – en rendant celle-ci plus aiguë.

Pendant ce temps, « sa roideur aux épaules commença à s'étendre, et à gagner insensiblement tous les muscles costaux et intercostaux », de sorte que « toute l'étendue du thorax se trouva gênée et pressée comme dans un corset de fer, selon l'expression de la malade ». Certains praticiens n'y virent que l'effet d'une « humeur rhumatismale », sans nécessairement lier un dérangement de celle-ci à la tumeur : l'époque tendait à rapprocher les deux maladies. Par contre, ceux qui suivaient l'évolution de la patiente notèrent qu'« après quelques légers ressentiments dans les cuisses, les jambes ne purent plus soutenir le poids du corps ». « La malade y ressentait presque toujours du froid, et il fallait les réchauffer. » On commença de supputer « que cette paralysie imparfaite pouvait bien n'être le prélude du transport de l'humeur morbifique ». On fit appel à « l'eau de poulet, aiguisée des cloportes », lorsqu'une autre voie thérapeutique se présenta. Les soignants avaient eu vent « des heureux succès du spécifique de M. *Störck* dans les maladies de la lymphe » : « autorisés à chercher à détruire un virus carcinomateux, roulant dans la masse des humeurs de notre malade, nous nous déterminâmes, M. *Caussé* et moi, à la mettre à l'usage de l'extrait de ciguë ». Peine perdue.

« Malgré la précaution qu'on avait prise d'ouvrir ses matelas, pour éviter une compression continuelle sur le dos, on ne tarda pas à

y apercevoir les signes d'une mortification funeste. » Il ne restait plus que la solution du fer, « avec les teintures anti-septiques ». On a vu ce qu'il en était de la modernité du terme d'*anti-septique*, apparu en 1763 (le texte reproduit ici est de 1770). Mais « tout était appliqué inutilement ». « Rien dans ce dernier période », poursuit Laborde, « ne m'a paru moins frappant » – il faut lire « plus frappant » – « qu'une métastase inattendue, et qui se fit très brusquement ».

Une « enflure du bras » disparut d'un coup, laissant à la place une « douleur vive », tandis que « la tête et la poitrine, qui jusque-là avaient toujours été parfaitement libres, parurent s'embarrasser un peu ». « La mémoire et le jugement furent altérés ; les rêveries tracassèrent la malade. » Celle-ci « fut plongée dans une alternative continuelle de sommeil et d'agitations, les cinq ou six derniers jours de sa vie, qu'elle rendit néanmoins à Dieu avec toute la résignation que pouvaient lui laisser quelques instants lucides dans une situation aussi déplorable ». Que pouvait ajouter le docteur ? « Puisse cet exemple frappant des successions des maladies faire sur mes lecteurs la même impression qu'elle a faite sur moi. »

On comprend que la manière dont le « virus carcinomateux » circule avec les humeurs justifie le titre donné par Laborde à sa communication : « Observation sur les métastases singulières dans les maladies. »

Si l'application injustifiée de certains remèdes n'est pas ici mise en cause dans le développement du « virus carcinomateux », il en va différemment selon « M. Harmand, chirurgien-consultant, etc. seigneur de Montgaruy, près Clermont en Auvergne », dans le cas de la patiente qu'il traite en 1776 pour un « cancer ulcéré<sup>179</sup> ». Son rapport s'ouvre par une déclamation de circonstance.

Combien de victimes immolées à l'ignorance stupide, ou, pour mieux dire, à la barbarie d'une infinité de charlatans, qui par une audacieuse intrépidité, et par l'appât d'un gain sordide, débitent des remèdes dont ils ne connaissent point les effets pernicioeux, et dont ils cachent soigneusement la composition ! Les villes et les campagnes sont remplies de ces sortes de destructeurs qui, continuellement à courir d'une province dans une autre, laissant partout des traces de leur inhumanité, et immolant victimes sur victimes à leur insatiable avidité, ne cessent d'attirer le public...

---

179. Harmand 1775 ; *JdM*, mai 1775, t. 43, 427-44 ; Veillet 2013/2014, 8.

Ainsi commence une « Observation sur les mauvais effets des remèdes caustiques et escarotiques, etc. employés dans la guérison du cancer, etc. faite sur une femme qui est morte à la suite et par les effets de l'application d'un remède de ce genre, sur un cancer qu'elle avait au sein ». La malade, une « femme de trente-six ans », avait fait appel, « sans nul succès », à « différents remèdes » auxquels elle ajouta l'utilisation d'un « emplâtre qu'un certain charlatan vendait ». La maladie fit « des progrès assez rapides » qui l'achevèrent.

Un relevé très précis de l'évolution de la maladie sera suivi d'un examen qui ne l'est pas moins<sup>180</sup>.

Lorsqu'elle fut morte, je me déterminai à faire l'ouverture du cadavre, afin de pouvoir m'assurer de la cause réelle de sa mort.

Après avoir enlevés les téguments qui recouvraient la poitrine, je remarquai que tout cet espace que j'ai dit ci-devant être très dur et enflammé, et qui s'étendait depuis la mamelle gauche jusqu'à l'aisselle droite, et depuis la clavicule du même côté jusqu'à environ la sixième des vraies côtes, était occupé par une masse très épaisse, formée par les muscles grands et petits pectoraux, et une partie du grand dentelé, qui étaient tellement confondus entre eux, qu'on ne pouvait plus les distinguer, n'ayant plus la forme ces muscles. Ils formaient une masse squirrheuse d'une consistance presque aussi dure que des cartilages, et très blanche. Ayant fait plusieurs sections dedans, je trouvai partout la même disposition et la même solidité ; cependant en quelques petits endroits, principalement à la circonférence, j'y remarquai encore quelques portions de fibres charnues.

Les excroissances ou tubercules que j'avais remarqués extérieurement n'étaient que des prolongements de cette masse : aussi étaient-ils presque aussi durs : cependant, ayant ouvert le plus gros, je trouvai dans le milieu quelque peu de matière oléagineuse, semblable à du lait ; ce que je n'avais point remarqué dans l'intérieur de la masse squirrheuse, etc.

Après avoir enlevé toute cette substance de dessus la poitrine, je trouvai que les muscles intercostaux qui en étaient recouverts n'étaient nullement affectés, ni les côtes ; mais, dessous l'aisselle de ce même côté, je trouvai un petit amas de matières purulentes et noirâtres, qui n'avait son siège que dans les glandes et le tissu cellulaire, et qui, si la malade eût vécu, se serait sans doute manifesté au-dehors.

---

180. *Ibid.*, 434-437.

L'examen se poursuit sur six autres pages. L'anatomiste conclut : « Voilà le fâcheux état dans lequel j'ai trouvé cette femme à l'ouverture de son corps, et que l'on ne doit attribuer, non plus que sa mort, qu'à l'application du remède dont elle s'est servie. Quoique son mal fût déjà parvenu auparavant à un période très dangereux, elle aurait pu encore obtenir, sinon une guérison radicale, du moins une palliative qui lui aurait prolongé ses jours plus longtemps, et qui les lui auraient fait passer dans une situation moins triste et moins fâcheuse. » Telles sont les considérations dont débattrait, pour les récuser, le « charlatan » Lefébure de Saint-Ildephont, comme on va le voir.

## II. CONTAGION, HÉRÉDITÉ : DU TÉMOIGNAGE RÉGIONAL À LA THÉORIE

R. Weston a mis en évidence que « la maladie héréditaire était un champ de discussion au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>181</sup> ». « Quelles que soient les incertitudes, réelles ou potentielle, la transmission des maladies d'une génération à une autre était une cause de préoccupation chez les patients. C'était une possibilité que les médecins consultés n'hésitaient pas ordinairement à discuter dans leurs réponses. » S'ils ne pouvaient généralement pas donner des réponses définitives, « ceci ne les empêchait pas de formuler des pronostics dans des cas particuliers ». L'auteur relève ainsi des cas mettant en question l'épilepsie, le scorbut, la sciatique, l'asthme ou les dartres – mais pas d'affection cancéreuse. On notera que Jean Fernel (v. 1506-1558) considérait que toutes les maladies pouvaient être héréditaires : une affirmation contestée, souligne C. López-Beltrán, par l'Irlandais Dermutius de Meara (*Pathologia hereditaria generalis*, 1619). Pour lui, comme pour les Anciens, seuls étaient susceptibles de transmission « les maladies qui dépendent de défauts des parties solides organisées (organes et tissus) », transfert qui s'opère par la semence<sup>182</sup>. « Nulle partie malade désorganisée (comme une tumeur ou un ulcère) et nulle affection dépendant d'un changement des humeurs (comme le catarrhe, la fièvre, l'asthme) n'étaient, selon lui, héréditaires » parce qu'elles dépendent « d'humeurs fluctuantes et dépourvues de caractères fixes », et qu'elles n'ont donc pas « le pouvoir de donner leur empreinte à la semence ». En somme,

181. Weston 2016, 79-81, « Hereditary disorders ».

182. López-Beltrán 1995, 323.

le cancer, résultant d'une altération humorale, ne pouvait affecter que celui qui en était le siège.

La question, quelque que soit le contexte théorique qui l'entoure, se posait donc de savoir si une concentration humorale au sein, accidentelle et personnelle, était de nature à se communiquer à autrui par deux voies : le contact ou l'hérédité.

La « fille du sieur Parnot, procureur-fiscal de S. Cyr en Brie », fut examinée par Jean-Claude Rochard, licencié de l'université de Douai, ancien chirurgien-major du Régiment royal allemand de cavalerie, maître en chirurgie attaché à l'hôpital militaire de Belle-Île-en-Mer<sup>183</sup>. La patiente, âgée de dix-huit ans, « avait la mamelle gauche très gonflée, très dure, luisante, de couleur obscure ». « Une glande aussi fort dure et grosse comme un œuf de perdrix » était « logée dans la cavité de l'aisselle ». « On ne peut douter », conclut Rochard, que l'affection ne fût « carcinomateuse ou cancéreuse ».

Le médecin apprend « que cette jeune fille avait soigné, un an auparavant, une belle-sœur atteinte d'un cancer manifeste », à laquelle elle était dévouée au point « qu'elle couchait auprès d'elle ». Une circonstance supplémentaire – « un coup dans le sein » – « la détermina à faire usage d'onguents, et de différents topiques qui lui furent indiqués par de prétendus guérisseurs ». On sait comment ceux-ci, « au mépris des lois, infestent et dévastent nos provinces ». Ainsi, « ces mauvaises manœuvres, jointes à la disposition cachectique de cette fille, étaient plus que suffisantes pour faire dégénérer la tumeur en cancer ». Heureusement, l'extrait de ciguë du docteur Störck la sauva.

Un autre cas de communication de la maladie est allégué par Benjamin Gooch, chirurgien à Shottesham dans le Norfolk. Dans son *Practical Treatise on Wounds and Other Chirurgical Subjects* de 1767, Gooch fait état, à côté d'un « cancer » du testicule occasionné par un coup, d'une tumeur du sein avec extension aux glandes axillaires, qui affecte une dame d'une soixantaine d'années, traitée en 1752. Les parents de la patiente, eux-mêmes bien-portants, se souvenaient qu'à l'âge de trois ans environ, l'enfant but par erreur un peu de la « liqueur » provenant du cancer ulcéré dont souffrait une amie, alors qu'ils étaient en visite<sup>184</sup>. La *Gazette salulaire* relate à propos de Gooch

183. Rochard 1770 ; *JdM*, janv. 1772, t. 37, 36-41 ; Olier 2003, 456.

184. Gooch 1767, t. 2, 131 sv. : « A cancerous disease, which arose from drinking some liquor impreganted with the matter that issued from an ulcerated cancer » ;



un cas apparemment différent, mais qu'elle a pu transcrire de manière imparfaite<sup>185</sup>.

Une personne atteinte d'un cancer à la bouche, se servait d'un typhon pour humer les liquides : un jour, elle donna cet instrument à une femme pour le nettoyer : celle-ci eut l'imprudence de le mettre dans sa bouche ; et ayant ensuite donné un baiser à son mari, ils furent tous deux atteints d'un cancer : l'homme en mourut ; mais la femme fut guérie par les soins de M. Gooch, quoique le mal s'étendit aux lèvres, à la langue et aux amygdales.

M. Kaartinen note que le chirurgien James Latta, au contraire de John Pearson, utilisa le cas rapporté par Gooch « comme une évidence que le cancer n'était pas simplement une maladie locale<sup>186</sup> ».

L'idée d'une transmission du cancer par contact trouva sa forme la plus radicale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la parution, en 1786, du *Mémoire sur les maladies contagieuses* de Johann Friedrich Christian Pichler, médecin à Strasbourg, qui écrit :

Le virus de cette maladie exerce sa vertu communicative d'une manière organique, en irritant les glandes, à l'humeur desquelles il se mêle par préférence, et à laquelle il communique sa vertu virulente. La matière ichoreuse d'un ulcère chancreux, résorbée par les vaisseaux cutanés d'une personne saine, est capable de produire la même maladie en changeant l'humeur saine en nouveau virus par incorporation<sup>187</sup>.

L'auteur mentionne des cas d'une telle transmission, favorisée par « les passions de l'âme » ou « les désirs immodérés » dans la mesure où les personnes qui en sont agitées sont celles chez qui le virus « exerce plutôt que sur d'autres, et pour ainsi dire, inmanquablement sa vertu communicative ». C'est que les égarements de l'âme abattent celle-ci, « mettent un trouble général dans l'ordre des fonctions, diminuent ou suspendent les sécrétions et les excrétions, par lesquelles le miasme entré pourrait être chassé du corps avant que de produire ses effets ».

237 sv. : « A cancer both upon the *Testicle* itself and the *Epididymis*, occasioned by a blow, in which case castrations succeeded. » Voir Shaw 1972 ; Kaartinen 2013, 22.

185. *Gs*, 10 oct. 1776, n° 41.

186. Kaartinen 2013, 22, 36.

187. Pichler 1786, 125-128 : « Article III. Du cancer. » L'attribution de maladies comme « la syphilis, les écrouelles et le cancer » à un « virus » était bien sûr depuis longtemps banale (Stolberg 2011, 117).

Il faut donc « se tenir en garde contre les passions ci-dessus mentionnées, pendant que l'on est auprès d'une personne affligée de ce mal, afin de donner moins de prise à l'action de ce virus ». Le bourgeois préromantique est averti. Rien ne vaut, en matière de santé, la distance préservée à l'égard de ceux et celles qui s'abandonnent au bovarysme et aux vertiges du cœur.

L'idée d'une transmission héréditaire du cancer mériterait un chapitre particulier. On se bornera à mentionner ici quelques faits rapportés dans le *Journal de médecine*. Dans le Médoc, à Hourtin, « Marie Larrue, âgée de 22 ans », est affectée à l'une des orbites d'une « excroissance semblable à un poireau ». Elle craignait d'avoir un cancer, « une de ses tantes en étant morte depuis peu<sup>188</sup> ». Un régent de la Faculté de médecine de Bourges, Vannier, soigne une dame « d'environ trente ans » qui, constatant un engorgement du sein, se trouve « d'autant plus effrayée de l'augmentation de son mal, qu'elle avait vu périr sa mère d'un cancer », quarante jours après une opération d'extraction<sup>189</sup>. Dans la région de Rouen, l'épouse d'un chirurgien est traitée pour les mêmes « symptômes effrayants » par un de ses confrères, le célèbre Le Cat, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. La dame est anéantie « à la vue de cet état cruel, qui avait déjà fait périr trois personnes de sa famille, sa mère, sa tante et une autre parente<sup>190</sup> ».

Pichler, cité plus haut, était tellement persuadé de la transmission familiale du cancer qu'il écrivait que « le Gouvernement devrait défendre le mariage et autoriser la séparation entre personnes attaquées de ce mal » ! Ainsi la maladie entraînait-elle dans le domaine des prescriptions liées à l'eugénisme.

### III. CORRESPONDANCES ORGANIQUES : DU SEIN À L'UTÉRUS

« M. Bonnard, chirurgien-juré du Roi aux rapports et maître en chirurgie des ville et baillage royal de Hesdin », en Artois, adresse en 1771 au *Journal de médecine* une « Observation sur l'extirpation d'un sein » où il rapporte ceci :

188. Courregeoles 1758 ; *JdM*, juin 1758, t. 8, 551-553 ; trad. all. dans *Neue Sammlung* 1767, n° 21, 269-271.

189. Vannier 1762 ; *JdM*, mars 1762, t. 16, 243-244 ; Droixhe 2015, O14, 215-216.

190. *ROMHm*, 1766, 400-403 ; Droixhe 2015, O29, 393-399.

Robertine de Lannoy, femme du nommé *Legrand*, connue en cette ville sous le nom de Robertine, monteuse de coiffure, âgée maintenant de cinquante-trois ans, ayant toujours été riche en couleur, d'un beau sang, bien réglée, d'un bon tempérament, jouissant encore d'un passable embonpoint, et d'une assez bonne santé, s'aperçut, à l'âge de trente-huit ans, quelque temps avant d'être enceinte de son dernier enfant, d'une petite dureté dans l'aréole blanche. Cette dureté indolente, peu profonde et peu considérable, augmentait de volume, ainsi que le sein, à chaque temps périodique<sup>191</sup>.

Pendant sept ou huit ans, elle nota une alternance dans l'état de sa poitrine selon qu'elle considérait celle-ci avant et après les règles. Mais au bout de ce temps, « la petite dureté parut un peu plus volumineuse » et la mamelle « paraissait aussi un peu plus grosse qu'à l'ordinaire ». Une « personne de sa connaissance » lui donna un « emplâtre fondant »

---

191. Bonnard 1771 ; *JdM*, juillet 1771, t. 36, 168-180 ; Veillet 2013/2014, 15-16. La maladie n'est ici liée à aucun type de « tempérament ». Il y aurait à considérer statistiquement dans quelle mesure le cancer est plutôt associé, dans les observations publiées par les journaux, à telle ou telle variété de la classification de Galien. Weston 2016, 57, 118, 133, 146 relève d'abord de curieux faits généraux dans les consultations dont il traite : « celles des chirurgiens contiennent moins d'information personnelle à propos des patients que celles écrites par des médecins, même si cette dernière leur a été fournie ». « Ceci s'explique-t-il par le fait que les chirurgiens étaient davantage concernés par la cure à réaliser ? Voilà ce qu'on ne peut guère que conjecturer. » D'autre part, « Les tempéraments des patients en tant que "mélancoliques" ou "sanguins" étaient plus régulièrement mentionnés par les patients eux-mêmes que par les médecins ordinaires, ce qui indiquerait l'importance accordée par les patients à ce facteur. » Cette description de son tempérament et cette manière d'adhérer à la théorie humorale, que l'on trouve au début de presque toute lettre de malade, où celui-ci se qualifie de « sauguin », « cholérique », « bilieux » ou « plus rarement phlegmatique », semblent supporter la proposition de M. Lindemann selon qui la théorie en question « était au cœur de la théorisation médicale des patients ». « Mais d'autres exemples vus auparavant invitent à penser que la supposition peut être quelque peu simpliste. » Quel que soit le niveau de conscience de la maladie qu'on peut prêter aux malades – et il devait être plus élevé qu'on ne le suppose souvent dans le cas du cancer – on imagine difficilement une assimilation même indirecte des conceptions galiéniques, qui peuvent être suggérées par des intermédiaires. Également caractéristique semble le fait que, si la référence au tempérament « fait partie du stock argumentaire du diagnostic et de la thérapie chez les médecins », « dans la grande majorité des mémoires et consultations examinées », l'épilepsie se singularise par le fait « que le paramètre n'est donné que dans un quart des cas » et que, sur huit d'entre eux, presque tous sont associés à un caractère mélancolique (*ibid.*, 192-193). La nature énigmatique de l'affection expliquerait-elle les cas où le tempérament est invoqué sans caractérisation particulière ? Rendrait-elle compte également de ceux où aucune indication de tempérament n'est mentionnée à propos de cancers ?

dont elle fit « infructueusement usage ». Les choses se maintinrent dans l'état jusqu'à « la cessation absolue de ses mois ». Alors, « le sein se gonfla considérablement, devint de plus en plus dur, et parfaitement squirreux dans toute son étendue ». On imagine l'inquiétude de la dame qui, croyant « porter un carcinome », « médita longtemps sur le parti qu'elle devait prendre ». Elle décida donc, en février 1770, « de concert avec son mari », « de se soumettre à l'amputation ». « Pour cet effet elle alla à quatre lieues loin, se mettre entre les mains d'un empirique, qui la confirma encore dans l'indispensable nécessité où elle était d'en venir à cette fin ; mais que, n'étant pas opérateur, il lui conseillait de ne pas tarder à parler à un chirurgien. » L'extirpation fut ainsi confiée à Bonnard.

Celui-ci accompagne le récit d'une réflexion qui résume bien la liaison que le savoir officiel et la tradition populaire établissait entre les organes féminins.

L'accord ou la correspondance que l'on a toujours remarqué entre l'*utérus* et les mamelles des femmes, en partie composées d'une quantité infinie de glandes, n'a pas peu contribué aux connaissances que nous avons maintenant des désordres qui y arrivent. C'est souvent à l'approche du cours périodique que l'on s'aperçoit bien sensiblement de la correspondance dont nous parlons ; car, dans ce temps, il survient assez ordinairement à ces corps sphériques un gonflement, quelquefois même un peu douloureux, qui se dissipe naturellement avec ce cours menstruel.

J. Rouëssé, traitant du cancer, a souligné à quel point un « amalgame entre sein et utérus était effectivement courant à l'époque<sup>192</sup> ». La relation expliquait aussi que « les cancers », comme on le sait « depuis des siècles », « apparaissent plus fréquemment après qu'avant la ménopause ». Ainsi, écrit Gilles Le Vacher dans sa *Dissertation sur le cancer des mamelles* (1740), une suspension des règles reporte le sang vers les seins, où il « peut se réfugier dans un réservoir ». « Substituts de la matrice », les seins sont alors susceptibles de générer le cancer<sup>193</sup>.

On donnera quelques exemples d'un tel processus relevés dans le *Journal de médecine*<sup>194</sup>. La « femme d'un artisan », d'environ trente-six

192. Rouëssé 2011, 89-90.

193. Le Vacher 1740, 39. Sur les menstrues comme « purification mensuelle », voir Stolberg 2015, 85-86, 132-133, etc.

194. On renvoie à Droixhe 2015 : O3, O14, O38, O16, O36.

ans, « portait au sein, depuis sa jeunesse, une tumeur carcinomateuse d'un mauvais caractère, dont elle attribuait l'origine à un coup qu'elle avait reçu à la mamelle droite ». « La tumeur resta dans cet état, jusqu'à ce qu'une frayeur qui lui occasionna la chute qu'elle fit d'un cheval, supprima l'évacuation propre à son sexe. » L'arrêt des menstrues provoqua le développement de la tumeur. Dans un autre cas, une « femme, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pléthorique, n'avait pas eu de règles depuis deux ans » quand elle éprouva, « au milieu du téton droit, un suintement lymphatique habituel ». Un « engorgement considérable » s'ensuivit, qui effraya la patiente dans la mesure où « elle avait vu périr sa mère d'un cancer au sein ». La ciguë la guérit. Une autre dame consulte un médecin de Quimperlé pour la même maladie. « Âgée de quarante ans », elle confie qu'elle vient de connaître « les avant-coureurs d'une différente manière d'être, ordinaire à cet âge », changements qui « lui avaient fait éprouver les accidents qui en sont les suites ». À Pau, une « sœur converse des dames religieuses de Saint-Ursule » constate à son tour que « l'approche des règles, dont le cours était presque supprimé », s'accompagnait chez elle du développement d'une « tumeur dure de la grosseur d'un œuf d'oie », « à la mamelle gauche ». L'anamnèse est encore plus circonstanciée chez une dame « âgée d'environ quarante-sept ans ». Elle ressentait depuis longtemps la présence d'une dureté à un sein. Une douleur qui se manifestait ainsi qu'à la hanche, à l'approche des règles, « se dissipait par leur écoulement ». La patiente confia au médecin « les craintes qu'elle avait à ce sujet », car elle redoutait « l'effet du bouleversement, pour ainsi parler, qui arrive au sexe, dans le temps qu'on appelle critique ».

On pourra dès lors s'étonner que la suspension des règles ne donne pas souvent lieu à une formation cancéreuse dans les cas envisagés par B. Duden, dont l'étude sur plusieurs centaines de cas observés par le docteur Johann Storch (1681-1751) a été très applaudie<sup>195</sup>. Exemple sous l'angle de l'examen du « parcours thérapeutique » et des discours des intervenants, l'ouvrage défend la thèse selon laquelle « nombre des manifestations que nous percevons clairement aujourd'hui comme des caractéristiques relevant du sexe ne constituaient pas des signes univoques de la différence entre homme et femme, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>196</sup> ». Ainsi, l'époque n'aurait pas développé, comme aujourd'hui,

195. Kaartinen 2013, 35 la juge « admirable ».

196. Duden 1991, 40-47. Sur la faible différence séparant les seins de la femme et de l'homme selon Astruc, voir Kaartinen 2013, 10.

une distinction de genre fondée sur le flux menstruel ou la ménopause. Selon B. Duden, les règles étaient dans une certaine mesure assimilées aux émissions de sperme. Les unes et les autres seraient étrangères au « paysage mental » du docteur Storch, et participeraient d'un « réseau de connections métaphoriques » en vertu desquelles le sang destiné aux menstrues peut emprunter divers canaux d'évacuation (yeux, oreilles, nez, bouche, seins, nombril, anus, etc.)<sup>197</sup>.

Le *Journal de médecine* atteste aussi ce type conception. Il publie en 1759 une « Observation au sujet d'une évacuation périodique des règles, par les mamelles et le visage, par M. Cazenave, chirurgien à Belleville, près Paris<sup>198</sup> ». Mais une telle modalité alternative est rare, dans la presse médicale de la seconde moitié du siècle. Le discours tenu par le docteur allemand paraît se référer à des idées nettement plus anciennes, pour ne pas dire archaïques, surtout si on les met en parallèle avec les avancées que représentent des travaux comme ceux de Heister, Hoffmann, Tabor, etc. Les fantastiques croisements de flux erratiques animant la physiologie de Storch semblent d'un autre âge<sup>199</sup>.

---

197. *Ibid.*, 120 sv. Sur la construction du diagnostic à partir du vocabulaire, voir Kaartinen 2013, 75.

198. *JdM*, janv. 1759, t. 10, 23-26.

199. Kaartinen 2013, 6 note aussi que plusieurs exemples mentionnés par Duden « racontent une histoire différente de celle rapportée à propos de cas en Allemagne », en particulier en ce qui concerne le tabou concernant le fait de toucher le corps de la femme.

## IV

### La matrice

La tumeur de la matrice occupe une place très importante dans les maladies de femmes et leur histoire. Paul-Jacques Malouin, écrit dans l'article de l'*Encyclopédie* consacré à l'organe : « C'est bien avec raison qu'Hippocrate a dit, que la matrice était la source, la cause, et le siège d'une infinité de maladies : elle joue en effet un grand rôle dans l'économie animale ; le moindre dérangement de ce viscère est suivi d'un désordre universel dans toute la machine<sup>200</sup>. » La *Gazette salubre*<sup>201</sup> reproduira notamment les sections consacrées au « Skirrhe » et au « Cancer de la matrice ». Malouin est une figure quelque peu oubliée de l'histoire de la médecine<sup>202</sup>. Il fut pourtant membre de l'Académie des sciences (1744), professeur de chimie au Jardin du roi (1745), membre de la Royal Society (1753), etc. Son éloge fut prononcé en 1778 par Condorcet.

#### I. LA MODERNITÉ DÉFIÉE PAR UN CHIRURGIEN-EMPIRIQUE À VITRY-LE-FRANÇOIS

« M. Nolle son le fils, ancien chirurgien-aide-major des armées du Roi, en Allemagne, maître en chirurgie à Vitry-le-François », a été chargé d'identifier la tumeur que présente l'épouse d'un avocat au Parlement<sup>203</sup>. Le médecin Blanchart, qui exerce également dans la

---

200. Malouin 1765, 200.

201. *Gs*, 26 mars 1767. Sur « l'examen de la matrice par le tact » et « la position la plus favorable » dans ce type d'examen, voir le cas soumis à l'avis de confrère dans : *GdS*, 2 avril 1778, n° 14, 56 ; *GdS*, 7 mai 1778, n° 19, 76.

202. Malgré la référence de Bescond 2010, 160 parmi les habitués du Café Procope, « avec d'Holbach, Falconet, Favre, Tarin, Malouin, Venel... pour la plupart auteurs d'articles et "esprits forts" ».

203. Nolle son 1766 ; *JdM*, oct. 1766, t. 25, 364-374 ; Veillet 2013/2014, 13. Gargam 2017, 51 a souligné combien la pratique obstétricale qui avait été détenue « jusqu'à l'époque médiévale » par les femmes connut un changement radical et leur exclusion avec « la montée des compétences et la médicalisation progressive », à partir de la Renaissance. « À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », le territoire « gynocentré » était devenu

localité, l'a prié d'examiner une patiente « attaquée subitement d'une douleur dans le bas-ventre ». La dame, « fort effrayée », avait éprouvé la présence d'« un corps fort solide et gros ». Nolleson procéda à une palpation détaillée qui révéla que ce corps présentait une « adhérence intime avec la partie latérale droite et moyenne du fond de l'*utérus* ». « Le viscère, entraîné par le poids de cette tumeur, en formait une autre plus considérable, qui semblait avoir donné naissance à la première, et lui être comme subséquente. » Le chirurgien voulut aussi avoir l'avis d'un confrère, Decourcelle, qui avait exercé une partie au moins de son activité à Saint-Domingue, c'est-à-dire à Haïti<sup>204</sup>. L'état de la tumeur fut constaté. « Nous la caractérisâmes de *sarcome* ou de *polype utérin*, suivant M. Levret. » Nolleson, en raison de la nature du « pédicule » de la tumeur, fit au col de celle-ci « une ligature de soie, à la manière ordinaire ».

Le procédé fait l'objet des *Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, de la gorge et du nez* publiées par André Levret en 1749. La ligature était sans doute utilisée dès la Renaissance pour provoquer une « flétrissure » et « mortification » de la tumeur par la compression et l'étranglement<sup>205</sup>. Levret la renouvela par une « instrumentation permettant de porter un fil autour du pédicule et de le tendre à distance au moyen d'un serre-nœud », mais il invoque aussi les améliorations apportées par Georges de Lafaye, autre grand chirurgien des Lumières, auteur d'un recueil d'instruments chirurgicaux, et par Lorenz Heister, considéré comme le « fondateur de la chirurgie scientifique allemande ». On attribue aussi à Levret la diffusion d'une autre nouveauté : « le toucher vaginal et le toucher bi-manuel en gynécologie-obstétrique ».

Le docteur Nolleson poursuit : « Nous décidâmes unanimement que la ligature seule pouvait suffire pour la curation de la maladie, en

---

« androcentré ». L'auteur mentionne cependant la quinzaine d'ouvrages publiés de 1600 à 1800 par des femmes, parmi lesquelles se signale en 1762-1763 Félicité Reffatin, qui « prétend avoir été beaucoup influencée dans sa pratique par les enseignements du célèbre accoucheur André Levret et avoir même expérimenté ses techniques obstétricales » (*ibid.*, 64). Le *Journal de médecine* accueille, de F. Reffatin, une « Lettre à M. Levret, accoucheur de Madame la Dauphine, sur quelques accidents qui arrivent dans les accouchements laborieux » (oct. 1762, t. 16, 355-361).

204. Le 10 janvier 1743, un arrêt du Conseil du Cap impose au « sieur de Courcelle, chirurgien de Vitry-le-François », comme à d'autres chirurgiens reçus en France, l'obligation de « subir un nouvel examen pour pouvoir exercer dans la colonie » (Moreau de Saint-Méry 1784-1790, t. 3, 505).

205. Huard/Grmek 1968, p. 43, 52, 82, 232 ; Traineau-Durozoy 2017.



observant toutefois de serrer de temps en temps. » « Tous les jours je faisais, dans l'intérieur des parties affectées, des injections anti-septiques avec un mélange de vin camphré et de décoction de quinquina<sup>206</sup>. » Le terme *antiseptiques* apparaît en 1763, avec le sens de plantes « qui empêchent les plaies de venir en suppuration ou en gangrène », dans les *Familles de plantes* de Michel Adanson<sup>207</sup>. En 1763, au tome 15 de l'*Encyclopédie*, le mot est encore en concurrence avec le terme précédent sous la forme *septique* avec le sens de « remède topique qui corrode les chairs », dans un article dû à Antoine Louis, qui mentionne « la pierre à cautère, le beurre d'antimoine<sup>208</sup> ». Rappelons que l'article de Nolleson paraît en octobre 1766. Le chirurgien peut se dire au courant de la terminologie la plus moderne.

Mais la modernité est si vite jalousée... « Dans ces circonstances, un ancien chirurgien de troupes légères, empirique dans son état, entendit parler de cette maladie ; il assura plusieurs personnes qu'elle lui était familière, et qu'il avait extirpé quantité de tumeurs semblables, sans événement fâcheux. Il employa tout ce qu'il crut capable d'étayer son raisonnement captieux. » Contre celui-ci, Nolleson fait valoir un mémoire de Levret « Sur les polypes de la matrice et du vagin », publié par l'Académie de chirurgie en 1757<sup>209</sup>. Malgré son ignorance des travaux de Levret et de sa publication académique, l'ex-chirurgien militaire persistait dans son opposition à Nolleson et à Blanchart, « toujours en déprimant les médecins et les chirurgiens les plus méthodiques, les plus accrédités, pour acheter la confiance des malades à leur préjudice ».

---

206. Sur l'histoire du quinquina : Roques 2012, 184-186. Plus généralement, sur l'introduction de substances américaines dans les pharmacopées des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles : Weston 2016, 172-173.

207. Adanson 1763, 2<sup>e</sup> partie, 622. D'après Ortolang. *Centre national de ressources textuelles et lexicales*.

208. « Septique », *Encycl.*, 1765, t. 15, 73. Sur l'usage médical de l'antimoine : Roques 2012, p. 171-172.

209. Levret 1771, 477-478. Levret s'explique sur la parution de ce mémoire dans la troisième édition de ses *Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes* (1771). L'Académie lui fournit des matériaux sur le sujet et le pressa de mettre à jour son livre de 1749 – ce dont il s'acquitta rapidement. « Néanmoins la première édition de mon livre étant alors sur le point d'être épuisée, j'en fis une seconde qui fut publiée en 1759. À la vérité je m'étais proposé précédemment d'ajouter dans celle-ci, les progrès que j'avais fait depuis 1749, mais comme ces progrès venaient d'être rendus publics, ils n'entrèrent point dans cette seconde édition. » La troisième édition, « éloignée de plus de dix ans de la précédente », comportera donc ces progrès sous la forme d'un « Supplément, qui contient de nouvelles méthodes de porter des ligatures dans des lieux profonds, et des réflexions théorico-pratiques sur les mêmes sujets ».

Séduit par l'ancien militaire, le mari de la patiente cherchait autour de lui « les moyens qui pourraient lui être favorables », se fia à certaines personnes et « saisit leur langage ».

En conséquence il envoya avertir ce chirurgien de se trouver à l'heure du pansement du matin, qui était le quatrième jour de l'accident de la malade. Il ne manqua pas de s'y rendre. D'abord, et pour fronder le médecin et moi (car alors mon confrère était absent), il proposa d'un ton ferme, impérieux et décisif, de substituer à la ligature de soie que j'avais faite à la tumeur, un cordon de coiffe, parce que, disait-il, ce moyen lui avait réussi.

Nolleson et Blanchart eurent beau argumenter. La soie offrait « des avantages réels, et singulièrement sur le ruban de fil en pareil cas », car elle était plus solide. Levret avait même inventé un meilleur procédé : « un instrument propre à faire la ligature des polypes utérins avec un fil d'argent de coupelle, bien cuit », « moins douloureux à la malade<sup>210</sup> ». Il ajoutait : « L'expérience en l'Art de guérir est, aux nouvelles productions en ce genre, ce que la coupelle est à l'or et à l'argent ; l'une et l'autre épurent ce qu'on soumet à leurs épreuves. »

On trouve effectivement, dans le « Supplément » de mise à jour de la troisième édition, un « Article premier » comportant les « Perfections ajoutées à nos anciennes méthodes de lier les polypes utérins ». On y apprend que la ligature consistait « essentiellement en deux tuyaux d'argent et un fil du même métal ». Les tuyaux, d'un côté, se terminaient « en larme » tandis qu'« à l'autre bout étaient aussi soudés deux petits anneaux disposés latéralement comme aux sondes ordinaires ». « Pour faire usage de cet instrument, je passais un fil d'argent de coupelle recuit [...] par les parties supérieures des tuyaux, en les enfilant dans toute leur longueur » et « j'arrêtais une des extrémités de ce fil à un des anneaux en l'entortillant un peu » tout en laissant « libre l'autre extrémité ». Dans la première édition de ses *Observations*, Levret rappelait que la *coupelle* est une « espèce de petit creuset privé de tout sel, dont les affineurs se servent pour essayer la valeur intrinsèque de l'or et de l'argent, en y exposant artistement dedans, les matières à un feu très violent<sup>211</sup> ».

Faisant sans doute valoir une ligature plus économique et plus expéditive au moyen d'un cordon de coiffe, l'adversaire de Nolleson

210. *Ibid.*, 479 sv.

211. Levret 1749, 51.

ne cessa de polémiquer « pendant deux jours que notre contentieux dura ». « Futile moyen » qui dut céder, faut-il-croire, devant l'obstination de ses confrères, car la ligature préconisée par Nolleson – « faisait beaucoup de progrès », et « la tumeur comprimée avait déjà acquis un degré de flétrissure et de mortification ». À quoi le « présomptueux chirurgien » opposa que ceci annonçait une gangrène qui risquait de se communiquer « aux viscères du bas-ventre ». Façon de faire valoir des « connaissances triviales », car « la ligature faisait pourtant un obstacle à cette communication ». L'obstiné voulut dès lors imposer une amputation « à un pouce au-dessous de la ligature ». Stupidité ! « Il avait sans doute entendu parler du sentiment de *Samuel Sharp*, anglais, sur les polypes, inséré dans les *Recherches critique sur l'état présent de la chirurgie*. » L'empirique n'était décidément pas sans ressources. Sharp, une des gloires de la chirurgie anglaise, qui exerçait à Londres, au *Guy's Hospital*, pouvait s'enorgueillir d'avoir fait la connaissance de Voltaire, dans les années 1720, ce qui valut une affiliation à l'Académie royale de médecine en 1749, titre s'ajoutant à celui de *fellow* de la Royal Society<sup>212</sup>. Son *Treatise on the operations of surgery*, publié en 1739, était devenu un classique de la discipline, traduit en français dès 1741. La référence à Sharp montrait cependant une zone d'ombre. Si le partisan de la ligature par cordon de coiffe avait vraiment lu l'ouvrage, « il aurait trouvé que ce grand chirurgien avait établi des signes tout-à-fait distinctifs entre les excroissances polypeuses qui devaient être liées, et celles qui devaient être extirpées par l'amputation ».

Bref, ayant exposé à la malade et à l'assistance les arguments en leur faveur, contre un « sentiment erroné », Nolleson et Blanchart suivirent leur « projet primitif » et triomphèrent bientôt de cette « cruelle et dangereuse tumeur », « dont la chute s'opéra le vingt-deuxième suivant », sans « aucun accident ni hémorragie ». « L'organe utérin qui avait donné naissance à la tumeur, recouvra son premier état. » De quoi s'était mêlé un vieux praticien prétendant que la mortification de la tumeur pouvait s'étendre, soutenant « opiniâtrement les dangereux avis qu'il avait voulu insinuer contre le sentiment d'un médecin » – Levret – « qui jouit d'une grande réputation » ! « Qu'il sache donc, ou qu'il l'apprenne, que les maladies de ce genre ont des symptômes invariables dans le progrès des accidents dont elles sont susceptibles,

---

212. Il donna dans les *Mémoires* de celle-ci une étude sur un « Instrument qu'il a inventé pour l'opération de la cataracte par l'extraction du cristallin » (1749, t. 2, 578 sv.).

mais que leur connaissance doit être soumise à la théorie de la médecine, et jamais aux décisions de l'empirisme<sup>213</sup>. »

## II. SQUIRRHE, TUMEUR, GROSSESSE ?

Augustin Figuet, « maître en chirurgie de la ville de Lyon », et « M. Roustagnent, maître-ès-arts et chirurgien principal de l'hôpital de la Charité de Paris », traitent « la nommée Philippe, femme de Marc Monssier », soldat du guet de Lyon. Le cas fut estimé suffisamment remarquable pour être rapporté en 1774 dans le *Journal de médecine* et la *Gazette salubre*<sup>214</sup>. La patiente était affligée de telles douleurs aux reins qu'il « lui semblait que ce côté-là se déchirait ». Consultée, une sage-femme lui assura qu'elle était enceinte. Un accoucheur confirma la grossesse et « l'amusait de ces espérances flatteuses » tandis que « les tiraillements augmentaient ». Constatant que leurs interventions avaient été infructueuses, « ne sachant de quel côté se retourner, trompés dans leur pronostic », les deux soigneurs s'éclipsèrent. « Ils n'osèrent reparaitre, craignant de la trouver morte. »

On fit appel à un professeur agrégé au Collège de médecine de Lyon, conseiller du roi, Antoine Garnier. Mais « un nouvel accoucheur », « non moins ignorant que ses prédécesseurs, mais plus téméraire », court-circuita la consultation : en prétendant « qu'il n'y avait pas de temps à perdre, que l'enfant ne pouvait sortir sans secours, que dans la minute elle serait délivrée ». L'opération, réalisée au moyen d'un instrument plus approprié à la boucherie qu'à la chirurgie, donne lieu à une scène décrite de manière insoutenable. L'effort fut si violent que la griffe de l'outil se cassa. On extirpa un « corps étranger » qui se présentait plutôt comme « une tumeur de la grosseur du poing environ et d'une dureté assez considérable ». Le chirurgien Figuet, qui examina la masse à l'Hôtel-Dieu de Lyon, ne la qualifia pas de cancer, mais il convoquera l'accoucheur qui l'avait « si pompeusement » apportée.

Je lui demandai si la personne était vivante ou morte dans le temps qu'il lui arracha la matrice ; il nous dit, avec un air de satisfaction, qu'elle vivait encore ; mais qu'à la vérité elle était bien malade. Nous ne pûmes lui cacher notre indignation ; il s'en aperçut facilement, aussi prit-il le parti de s'en aller et d'emporter avec lui le témoin de son impéritie.

---

213. Nolleon 1766, 374.

214. Figuet 1774.

Le *Journal de médecine* rapporte tel cas inverse d'identification incertaine d'une grosseur considérée par ceux qui soignent la personne qui en est affectée comme la manifestation d'un squirrhe.

Le médecin Jacques Rozier, exerçant à Séverac-le-Château, en Rouergue, est appelé à Récoule-de-Varès pour la nommée Layral ou Laïral, âgée de trente-cinq ans, dont le « ventre avait grossi si prodigieusement, qu'elle pouvait à peine faire quelques pas<sup>215</sup> ». Rozier, lui ayant trouvé « une dureté » au-dessous de la région ombilicale jusqu'au pubis, diagnostiqua une hydropisie ascite, « compliquée avec un squirrhe à la matrice ». On a vu avec J. Coste combien était redoutée une affection dont on considère aujourd'hui qu'elle peut être liée à une cirrhose du foie ou à un cancer. M. Stolberg ajoute que les symptômes de l'hydropisie pouvaient en effet être associés à la cirrhose, mais aussi à d'autres maladies, comme « la défaillance cardiaque, provoquée par exemple par une déficience valvulaire », ou « une défaillance rénale<sup>216</sup> ». L'hydropisie « occupait, avec le cancer et la consommation, le sommet de la liste des maladies incurables, fatales ». « Même un gonflement mineur des mains et des pieds suffisait à susciter des peurs intenses. »

Contre la menace de cancer, le docteur Rozier suggéra un traitement par des eaux « de la classe de celles de Vals ». Mais la cure n'eut qu'un effet temporaire et le squirrhe parut « plus à découvert », de sorte que le traitement du docteur Störck par la ciguë fut tenté avec succès – et que la dame enfanta d'un garçon. Pour Rozier, deux pronostics médicaux s'étaient pour le moins croisés, l'un cachant l'autre. La patiente « ne put jamais se persuader qu'elle fût enceinte, en sorte qu'au troisième mois de sa grossesse, voyant augmenter le volume de son ventre », elle crut « que c'était le squirrhe qui reparaisait », de sorte qu'elle « reprit d'elle-même, pendant un mois, l'extrait de ciguë, suivant notre première ordonnance ».

La *Gazette salubre* reproduit l'« Observation sur une tumeur dans le bas-ventre, d'une femme nouvellement accouchée, qui faisait attendre un second enfant, et qui ensuite s'est dissipée d'elle-même<sup>217</sup> ». Le médecin qui traite la dame, le docteur John Aikin, qui exerce à Warrington, entre Manchester et Liverpool, rapporte comment celle-ci « accoucha le 23 octobre 1773, d'un très petit enfant, mort depuis peu

215. Rozier 1777 ; *Gs*, 10 avril 1777, n° 15 ; *Gs*, 17 avril 1777, n° 16 ; *Gs*, 16 oct. 1777, n° 42 ; Droixhe 2015, O49, 218-219.

216. Stolberg 2011, 152-153.

217. Aikin 1774 ; *Gs*, 15 déc. 1774, n° 50.

en apparence ». « La matrone, voyant que le ventre de cette femme continuait à être volumineux et tendu, soupçonna un second enfant, et me fit appeler. » Aikin ne rencontra dans la matrice « aucun corps étranger ». « Je portai la main sur le ventre, où je sentis très distinctement, à travers les téguments, une substance volumineuse et solide de forme irrégulière, qui s'étendait jusqu'au-dessus du nombril. » Le docteur s'attendait à un « second accouchement » – qui ne vint pas. Par contre, le lendemain, « la tumeur était un peu descendue », et elle continua de descendre et s'amollit au point de devenir, en moins de deux semaines, « absolument imperceptible ». « Curieux d'apprendre la nature de cette tumeur », Aikin apprendra seulement qu'elle était apparue avec la grossesse, durant laquelle elle avait fait éprouver « une douleur constante », accompagnée d'accidents que la patiente attribuait « aux chagrins que différents malheurs lui avaient causés ».

L'interrogation que suscite le cas chez le médecin anglais s'explique sans doute par le fait qu'une méprise sur la nature d'une telle grosseur n'était pas rare. « M. Jalouset fils, docteur en médecine et maître en chirurgie à Châtillon-sur-Loing » – Châtillon-Coligny, en Puisaye – auteur d'un « Mémoire sur une opération faite à l'orifice et au col de la matrice » que publie le *Journal de médecine* en 1775, mentionne une confusion de ce type<sup>218</sup>. Elle est rapportée d'après Harvey, « qui est l'observateur », par van Swieten dans ses *Commentaires des aphorismes de médecine d'Herman Boerhaave*<sup>219</sup>. « Dans le cas qu'il décrit, il demeura simple spectateur ; et, ne connaissant pas même la nature de la maladie, il la prit pour un cancer ; il en avait résolu l'extirpation, lorsque tout-à-coup la tumeur s'ouvrit, et il en sortit un enfant. » La difficulté d'identifier à coup sûr la nature de la grosseur ne vient-elle pas du fait, explique van Swieten, qu'une tumeur et la grossesse entraînent des changements analogues par la compression des vaisseaux sanguins ?

Jalouset traite dans cet article de l'affection dont souffrait une patiente qui « portait depuis l'âge de quinze ans une descente complète de la matrice, avec renversement total du vagin ». Dans l'*Encyclopédie*, Malouin écrivait en 1765 à propos de la « *Chute ou descente de matrice, prolapsus uteri* » (prolapsus utérin) :

lorsque la *matrice* est entièrement tombée, on peut par la vue se convaincre de l'état de la maladie ; il faut, pour ne pas se tromper, être bien instruit de

218. Jalouset 1775 ; *JdM*, avril 1775, t. 43, 372.

219. Van Swieten 1766, t. 1, 212-213.

la figure de la *matrice* ; il arrive quelquefois que la *matrice* en tombant ainsi se renverse, c'est-à-dire, que l'orifice reste en-dedans du vagin, tandis que la partie intérieure du fond se présente au-dehors ; dans ces circonstances, on pourrait, comme il est arrivé plus d'une fois, la confondre avec quelque tumeur, quelque concrétion polypeuse ; mais un bon anatomiste ne risque pas de tomber dans cette erreur, surtout s'il fait attention que les tumeurs augmentent insensiblement, au lieu que cette descente se fait subitement toujours à la suite d'un accouchement laborieux, et par la faute d'un mauvais chirurgien, ou d'une sage-femme inhabile.





## V

### Le sexe masculin

À voir cette prodigieuse quantité de papiers distribués dans les carrefours, à l'entrée des promenades qui nous rappellent sans cesse que la route qui mène au plaisir, est semée d'épines, qu'elle conduit aussi aux regrets et à la douleur, ne semblerait-il pas que l'humanité n'est plus affligée que de cette affreuse maladie que la honte environne ; qu'elle n'a plus d'autre ennemi à redouter que l'ennemi de l'amour ?

Ainsi commence, dans la *Gazette salulaire* de 1772, un « Discours sur cette effroyable multitude de remèdes annoncés au public, qui souffre toujours<sup>220</sup> ». La syphilis ici mise en cause avait réquisitionné de nombreux auteurs, dont Nicolas André, chirurgien de la Maison royale de Saint-Cyr et de la Charité de la paroisse de Versailles. Celui-ci avait publié en 1751 une *Dissertation sur les maladies de l'urètre qui ont besoin de bougies*, suivie en 1756 d'*Observations pratiques sur les maladies de l'urètre et sur plusieurs faits convulsifs* où il fournissait notamment « quelques observations sur des tumeurs cancéreuses et des excroissances charnues, guéries par des caustiques<sup>221</sup> ». La menace était répétée en 1766 dans la *Gazette salulaire*, qui reproduisait des extraits de ses *Nouvelles observations sur les maladies de l'urètre et de la vessie*. On y lisait que la syphilis prend chez les malades vieillissants, « le degré de carcinome et de cancer<sup>222</sup> ». L'auteur ne craint pas de s'élever « contre le sentiment de Messieurs Boerhaave, Astruc, et de plusieurs autres artistes, qui ont avancé que les maladies de l'urètre ne peuvent jamais être guéries ». Il s'autorise dès lors à « regarder comme de vrais empiriques tous ceux qui se vantent de guérir ces sortes de maux avec d'autres spécifiques que le mercure ».

C'est qu'il a emprunté « une administration bien combinée » de celui-ci à Fabrice von Hilden, souvent qualifié de « premier chirurgien

---

220. *Gs*, 10 déc. 1772, n° 50.

221. Carrère 1776, t. 1, 141 ; André 1751 ; André 1766.

222. *Gs*, 20 févr. 1766, n° 8.

scientifique » (1560-1634)<sup>223</sup>. Quant à la manière dont le « vice vénérien » dégénère en cancer, André l'explique – sans plus de détails – par une « métastase » qui charrie le mal « dans les différentes parties du corps, tandis qu'il reste en substance dans son lieu primitif ». La vérole n'est donc qu'une « portion de ce mal », de sorte « que l'on confond souvent les effets du vice essentiel avec le vice même ». André inondera la *Gazette salubre*, toujours complaisante aux nouveautés, de ce charabia et de la célébration de sa découverte sur « la cause des carnosités, d'où dérivent le carcinome et le cancer<sup>224</sup> ».

La liaison entre syphilis et cancer était banale. La même *Gazette* rapporte comment Georg Balthasar Stolle traite un patient atteint d'une « tuméfaction du testicule » qu'un charlatan avait attribué aux effets de maladie vénérienne<sup>225</sup>. Après la mort du malade, une autopsie révéla que l'organe était « inégal, dur comme une pierre », que « les vaisseaux spermatiques avaient quatre fois leur volume ordinaire », que le rein droit était également plus grand, et surtout que « la rate, le foie, le pancréas étaient en partie squirrheux ».

Médecin à Schweinfurt, en Basse-Franconie, Stolle s'était-il spécialisé dans les maladies d'hommes ? Il rapporte deux autres observations relatives à des sarcocèles, « de la nature des squirrhes ». Le mot, écrit Antoine Louis dans l'*Encyclopédie*, dont l'article paraît en édition pré-originale dans le *Journal de médecine*, désigne une « tumeur contre nature du testicule, accompagnée de rénitence » – c'est-à-dire qui résiste à la pression du doigt – « sans douleur, du moins dans son commencement, et qui croît peu-à-peu<sup>226</sup> ».

Le terme est formé sur le grec *sarx*, *sarkos* « chair » – comme dans *sarcome* – et sur *kêlê* « hernie », « par rapport au siège de cette tumeur » et par « sa ressemblance avec celles qui sont formées par déplacement de parties ». De là le classement de la tumeur « sous le genre des hernies fausses ou humorales ». L'affection peut résulter de causes internes parmi lesquelles figurent des « virus vénériens, cancéreux ou scrofuleux ». Il s'ensuit que le pronostic du sarcocèle diffère notamment « suivant les dispositions qu'il a à ne pas changer de caractère, ou à suppurer s'il devient phlegmoneux, ou à dégénérer en cancer, s'il est d'une espèce

223. Becker 1957. Sur l'usage du mercure : Porter 2003, 22-25 (sur l'attribution aux charlatans des découvertes médicales, dont celle du mercure), 153 (sur les rapports entre le mercure, l'alchimie et l'astrologie), etc. ; Roques 2012, 169-170.

224. *Gs*, 20 juillet 1768, n° 30 ; 4 août 1768, n° 31 ; 9 mars 1769, n° 10,

225. Stolle 1773 ; *Gs*, 18 nov. 1773, n° 46, qui se réfère au « 4<sup>e</sup> tome » des actes.

226. Louis 1765b.

squirrheuse ». On doit donc séparer « le *sarcocèle* des autres espèces de tumeurs des testicules, avec lesquelles on pourrait le confondre », et notamment de la « hernie intestinale », dont le sarcocèle se distingue en ce qu'il laisse « le pli de l'aine » libre. La *Gazette salubre* fournit un exemple de formation d'une « petite tumeur à l'aine droite, qui étant reconnue pour une hernie, fut réduite sur le champ », chez un homme de vingt-sept ans qui, « comptant s'asseoir sur une chaise, qu'on avait ôtée par hasard, se laissa tomber<sup>227</sup> ».

Stolle s'interroge encore sur la nature du sarcocèle. Viendrait-il d'une inflammation consécutive à « différentes maladies, qui affectant les viscères, s'opposent à la liberté de la circulation, et déterminent les humeurs vers d'autres parties » ? Le médecin ne peut guère que renvoyer à tous ceux qui ont pratiqué une extirpation de la rate : « Morgagni, Bonne, Heister, Malpighi et Boerhaave<sup>228</sup>. » L'extirpation du pancréas sur un chien, par « M. Brunn », a même mis en évidence une « lascivité singulière », que Stolle ne peut guère expliquer que par « un apport plus important des humeurs aux testicules ». Pour en apprendre davantage, il faudrait s'interroger sur « la disposition et la longueur différentes des vaisseaux spermatiques ». On mesure à la fois les impasses et le degré de technicité que connaissait une recherche qui se distanciat de plus en plus de l'appareil discursif borné à la tradition ou à l'empirisme du rebouteux.

Il en va de même de l'opération relative au sarcocèle. Louis l'avait précisément décrite dans l'article « Castration » de l'*Encyclopédie*, en 1752<sup>229</sup>. L'*Encyclopédie d'Yverdon* soulignera combien l'inflammation des testicules risque de se transformer « en gangrène, ou en abcès », pour conférer ensuite à celles-ci un caractère « squirrheux ou carcinomateux » qui donne finalement lieu à un « cancer<sup>230</sup> ». Dès 1758, Louis rapporte dans le *Journal de médecine* l'opération réalisée par le célèbre Frederik Ruysch, professeur à Leyde, concernant « l'amputation de la verge à un paysan qui y avait un cancer ulcéré ». La relation sera reproduite dans l'article « Verge (amputation de la) » de l'*Encyclopédie* en 1765<sup>231</sup>.

---

227. *Gs*, 10 mars 1774, n° 10. Sur la question posée par le docteur Cl.-D. Balme, qui exerce à Puy-en-Velay, concernant la difficulté de distinguer un sarcocèle d'une hernie, voir Balme 1774b ; *JdM*, juin 1774, t. 41, 504-533.

228. Sur Malpighi : Bertoloni Meli 2011a, 122 sv.

229. Louis 1751c.

230. *Gs*, 1<sup>er</sup> juin 1775, n° 22.

231. Louis 1765d.

L'intervention s'accompagna d'un essai de médecine réparatrice<sup>232</sup>. L'article du dictionnaire sera repris dans la *Gazette salulaire*<sup>233</sup>. Il va de soi que l'intervention chirurgicale était non moins redoutée que celle touchant aux organes sexuels féminins. On s'interrogeait sur son opportunité, comme le fait Charnaux, « chirurgien gradué, juré et accoucheur, ancien prévôt de sa Compagnie, et chirurgien major de l'hôpital militaire de Salins », en Bourgogne-Franche-Comté<sup>234</sup>.

Le sarcocèle se trouve, chez beaucoup d'auteurs, au nombre des maladies qui exigent la castration ; mais l'exige-t-il toujours ? et la nécessité de l'extirpation du testicule n'est-elle pas bornée aux circonstances dans lesquelles le sarcocèle est cancéreux, ou menace de le devenir ?

Le chirurgien major a traité pour l'affection « le nommé Nicolas Montfort, dit la Violette, natif d'Armoy, juridiction de Vesoul en Franche-Comté, soldat au régiment de Bourgogne », âgé d'environ vingt-deux ans. L'engorgement du testicule résultait « d'une forte contusion occasionnée par un froissement considérable ». Louis n'avait-il pas écrit dans l'*Encyclopédie* : « Les causes externes du *sarcocèle*, sont les coups, les chutes, les contusions, les fortes compressions ? » Tout paraissait désigner la plus grave des maladies. « La tumeur ressemblait à un pain d'une livre, de figure oblongue », et elle « était très douloureuse », puisque « le tiraillement qu'occasionnait sa pesanteur, lorsqu'elle n'était pas soutenue, faisait tomber le malade en syncope ». « Comptant beaucoup sur le bon tempérament du malade » et « sur son âge », Charnaux le guérira sans castration, « bien décidé à tout tenter avant d'en venir à ce moyen extrême, dangereux et pernicieux, blâmé des plus grands praticiens, et odieux à l'humanité ». L'expérience n'encourage-t-elle pas « à donner plus de confiance à la nature, et à ne jamais se hâter d'extirper un organe qu'il est intéressant de conserver<sup>235</sup> » ?

---

232. « Après la guérison, on a donné à cet homme un tuyau d'ivoire, qu'il ajustait au bas du ventre, lorsqu'il voulait rendre son urine, de peur de mouiller ses habits. » On sait par ailleurs comment Ruysch perfectionna la préservation des cadavres et des spécimens anatomiques par des injections (Kooijmans 2010).

233. *Gs*, 2 avril 1772, n° 14.

234. Charnaux 1776. Sur Charnaux : SRM 151A, dr 11 ; 198A, dr 4. On connaît Benoit-Philibert Charnaux, « reçu chirurgien en l'année 1788 », « âgé de 40 ans », qui « exerce depuis 14 ans à Salins » (*Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français* 1801, 255).

235. Le traitement de Montfort ne s'accorde pas dans ce cas avec ce que qu'écrivent Vasset/Wengler 2015, 11 à propos d'une médecine militaire pour laquelle « un soldat malade reste un soldat avant d'être une individualité ».

## VI

### Le foie, la rate, le colon

On a vu que Störck, dans une des dernières observations – la dix-septième – portant sur le traitement à la ciguë, mêlait des affections de caractère plus indéterminé : « des tumeurs à l’abdomen », qui frappèrent trois personnes, et « un squirrhe au foie », dont souffrait une quatrième<sup>236</sup>. Il n’avait pas obtenu de bons résultats en appliquant son remède à des désordres de la rate. Ces organes se présentent plus rarement à l’observateur du « cancer ». Leurs mauvais fonctionnements étaient pris en charge par une large gamme de remèdes où l’empirique faisait facilement valoir le sien. À l’indétermination des affections répondait en quelque sorte celle des panacées des charlatans, bonnes à tout calmer ou à tout guérir, mais qui pouvaient cacher au patient une grave maladie. Tel est le cas illustré par un épisode que rapporte le *Journal de médecine* en 1773.

« M. Ostend, docteur en médecine, et ancien chirurgien des camps et armées par du roi », y reproduit une lettre adressée à son confrère « M. de Latané, médecin à Bergerac<sup>237</sup> ». Il s’y indigne du « pernicieux usage » d’un « remède universel qui produit depuis trop longtemps deux effets bien différents » : d’une part « la fortune de son auteur » et d’autre part les maux qui affligent « cette partie de l’humanité, dont la faiblesse et l’entêtement accréditent et perpétuent l’erreur et la sottise ».

Il s’agit en l’occurrence des fameuses « poudres d’Aillaud », qui n’exigent pas ici une longue explication. Celles-ci, « proclamées une panacée par Jean Aillaud à la fin des années 1730, et bénéficiant d’une promotion commerciale assidue à partir du milieu des années 1740 », conquièrent « une clientèle nationale, avec quelques prétentions internationales<sup>238</sup> ». « En 1769, Aillaud s’était assuré des lettres patentes royales autorisant une entrée et une circulation libres de ses médicaments

---

236. *JdM*, juin 1760, t. 12, 502.

237. Ostend 1773 ; *JdM*, sept. 1773, t. 40, 260-268.

238. Brockliss/Jones 1997, 652-656. Sur les panacées des charlatans : Porter 2003, 145 sv.

dans le royaume, et il revendiquait bientôt la formation d'un réseau d'agents régionaux : Avignon constituait son principal entrepôt, mais il disposait aussi à Paris d'agents couvrant la France du nord, tandis que Strasbourg lui ouvrait l'Allemagne et l'Europe septentrionale, et Marseille l'Italie et les pays méditerranéens. »

L'État et l'Église, souvent prêts à s'enthousiasmer pour les plus grandes illusions, favorisèrent l'aillaudmania. Un dominicain écrit que le père avait découvert « cet admirable spécifique si longtemps cherché, le plus grand secret de la nature, vis-à-vis duquel tous les autres ne sont que des suppléments, comme l'avoine comparée au pur froment<sup>239</sup> ». « Les médecins, malmenés, bafoués par Aillaud dans ses publications, déclaraient dédaigneusement que cette poudre mystérieuse n'était qu'un banal hydragogue », produisant l'évacuation des liquides de l'organisme.

Le *Journal de médecine* résonne des attaques émises par les médecins, « bafoués par Aillaud dans ses publications ». Un membre de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, Johann Georg Model, tenta particulièrement de donner le coup de grâce au remède en réalisant son analyse chimique dans des *Récréations physiques, économiques et chimiques* de 1774, ouvrage traduit de l'allemand en français par Parmentier<sup>240</sup>. Examinée avec « un bon microscope », la poudre montra notamment « l'apparence du sucre candi rouge ». Goûtée, elle ressemblait à « la gomme arabique ». Les autres composants parurent « de la cendre ou de la terre, ou encore des petits morceaux de bois »... Bref, elle s'avérait essentiellement une résine purgative du type de celles recommandées par Hippocrate, Galien et les Arabes. Model conclut : « L'abus dangereux que l'on fait de la poudre d'Aillaud, les éloges trop vantés que l'empirisme lui prodigue, rendent ce remède moins suspect que méprisable. »

Il est curieux de voir l'illustre Antoine Parmentier moduler la mise en cause de la poudre d'Aillaud dans les « Observations et additions » dont il accompagne l'« Examen » par Model. Il signe ces dernières en tant qu'« apothicaire-major de l'Hôtel royal des Invalides », une charge obtenue le 18 juillet 1772, mais dont il se défait dès le 29, à la suite d'un conflit avec les Filles de la Charité de l'hôpital. Parmentier mentionne également son appartenance à l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Depuis une dizaine d'années,

---

239. Caillet 1954, 254-255.

240. Model 1773, t. 1, 251-262.

il s'était acquis une forte réputation en tant que préparateur des cours de chimie de Rouelle au Jardin du roi et de ceux de Jussieu pour la botanique. Normand diplômé de l'université de Caen, Rouelle, membre de l'Académie des sciences, avait ouvert à Parmentier la voie de celle de Rouen, en même temps qu'il l'introduisait dans le cercle de ses admirateurs, où se faisaient remarquer Diderot, Rousseau, Condorcet et d'autres philosophes. Parmentier écrit :

Il n'y a guère de remèdes qui aient eu autant de vogue, et sur lequel on se soit plus récrié que contre la poudre d'Aillaud. Quel est le remède, dira-t-on, qui n'a pas ses partisans, comme ses détracteurs ? J'en conviens ; mais pourquoi des hommes éclairés et sans passion, faits par état pour juger de la nature et des effets d'un remède, se sont-ils toujours réunis pour demander la proscription de celui-ci ?

En tant que purgatif, Parmentier déconseille un usage continu de la médication, car il peut en résulter des « désordres affreux ». Mais celle-ci peut avoir la préférence sur d'autres purgatifs du même genre, quand elle est utilisée par une personne « d'un tempérament robuste »...

« Vous pouvez vous rappeler », écrit le docteur Ostend à son confrère « que, lorsque j'eus l'honneur de vous voir pour la première fois à Narbonne, en 1770, nous nous entretenîmes longtemps sur l'abus qu'on fait en certains pays des poudres du sieur Aillaud : je formai dès lors le projet d'éprouver cette poudre purgative, et d'en observer les effets avant de me décider à en permettre l'usage à mes malades ». Ainsi, il en fit l'essai avec « un riche particulier » de Vienne qui se trouvait « attaqué depuis nombre d'années d'obstructions au foie ». Le malade se laissa abuser par les « pompeux éloges » que se prodigue le détenteur actuel du remède et par les « certificats et lettres dont il a fait une ample collection » dans ses ouvrages. Comme son patient ressentit, après la première prise, divers troubles – violent mal de tête, « tiraillements dans l'estomac et les entrailles », disparition de l'appétit – Ostend crut voir là « une espèce de fermentation dans les humeurs ». Une seconde prise accentua les douleurs, « le bas-ventre se météorisa », le pouls devint « tremblotant », et le malade mourut<sup>241</sup>.

L'ouverture du cadavre montra un foie « très volumineux, et presque squirrheux dans certains points de son étendue ». L'estomac « et tout le tube intestinal » étaient « fort gonflés ». « Qui pourrait nier que

---

241. Sur le pouls comme outil de diagnostic : Weston 2016, 133-135.

tous ces ravages ne soient le produit de ce remède ? D'après un tel exemple, quel est le médecin qui, avec sécurité, oserait l'ordonner. Si pareille catastrophe lui arrivait, pourrait-il éviter d'imputer la mort du malade à son imprudence ? »

Un autre patient présentait une affection hépatique qui fut l'objet d'un article dans la *Gazette salubre* en 1764<sup>242</sup>. Un homme était affligé au départ d'une « descente », c'est-à-dire d'une hernie qui le gênait beaucoup dans sa profession. Un empirique lui fit prendre « différents remèdes plus forts les uns que les autres », qui ne servirent qu'à échauffer l'affection « au point qu'il se sentait brûlé au-dedans du corps, comme si on lui déchirait les entrailles ». L'inflammation porta l'engorgement au bas-ventre, à l'estomac et à la rate. On commença à « craindre pour sa vie ». « La force de son tempérament le sauva. » Mais à la palpation, le foie restait « dur et squirrheux ». Un autre empirique « exténua » l'organe. « Ennuyé de souffrir, et n'en pouvant plus », le malade eut enfin recours à la médecine, qui lui trouva en effet « le foie squirrheux et allongé », avec « une tumeur extérieure » qui « était ronde, peu sensible, fléchissant sous le doigt, dans son milieu, ferme dans sa circonférence ». L'homme perdait connaissance et on le donnait pour mort. On eut l'idée de recourir au remède du professeur Störck, sous la forme d'un « cataplasme de ciguë pilée et cuite dans du lait ». « Quelle fut la surprise lorsqu'en visitant le malade, on s'aperçut que la tumeur du foie avait disparu. »

L'auteur de la relation, qui ne dit pas son nom, doit être un praticien diplômé. Après avoir martelé que l'on tient plus que tout à la santé, il conclut :

Cependant pour le malheur du genre humain, combien voit-on de personnes préférer à d'habiles médecins toutes sortes de gens, qui se mêlent de donner des remèdes indistinctement et sans connaissances quelconques ? que l'on nous permette de dire à ce sujet : Verra-t-on toujours régner ici en médecine Jupiter empirique, et ses satellites prévaloir dans les maladies ? Quelle mauvaise influence cela ne répand-il pas dans les familles et sur toute la terre habitée ? Heureux le pays, où en s'occupant à perfectionner le cœur, l'esprit et les talents en faveur du bien général, on serait attentif à écarter tout prévention et l'air morbifique, à rendre justice à qui elle appartient, à faire valoir et considérer les sciences et les beaux-arts, à conserver, enfin, la vie, le bien et la santé des

---

242. Anonyme 1764.



Citoyens pour leur avantage particulier, pour la prospérité de l'État, pour l'honneur et le salut de la Patrie<sup>243</sup>.

Dix ans après l'examen dont il vient d'être question, une autopsie permit au docteur Caudeiron, exerçant à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme, de se prononcer plus précisément dans le même type d'affection. Il adresse à la *Gazette de santé* en 1779 son rapport concernant un cas de « mort subite survenue à la suite de l'usage des drogues<sup>244</sup> ». Un jeune homme atteint de coliques, aggravées d'une douleur à la poitrine, s'adressa à « un empirique qui lui fit prendre d'un opiacé de couleur noire d'un goût âcre et amer qu'il disait stomachique », accompagné notamment d'une infusion d'absinthe, de café et de chocolat. « Dans une espèce de consultation », le charlatan affirmait : « Il est à présumer que l'usage des choses ainsi prescrites avec ce qu'il a déjà pris contribueront beaucoup à son parfait rétablissement. » Cependant, le patient, pris en charge par Caudeiron, se trouva accablé d'une crise très forte, « ayant mangé de cette espèce de cerises qu'on nomme bigarreaux ». Le poulx « presque éteint », il « éprouvait une irritation violente vers l'orifice cardiaque », avec « une forte douleur sur la poitrine et une gêne dans la respiration ». Montrant « tout le caractère du catarrhe suffoquant produit par l'engorgement des bronches », l'écume à la bouche, le malade mourut « en moins de cinq quarts d'heure ».

L'ouverture du cadavre, pratiquée « en présence des chirurgiens et de quelques autres personnes du lieu », allait révéler une cause éventuelle d'une si rapide dégradation. « La rate était squirrheuse. À la partie moyenne du grand lobe du foie, on apercevait une portion de trois pouces environ de circonférence, molasse et de couleur blafarde où l'impression du doigt restait. » L'examen fut mené dans le plus grand détail. « À un pouce environ de la naissance de l'aorte, on trouva une concrétion lymphatique assez considérable ; tels étaient les désordres intérieurs ; je jugeai inutile l'inspection du cerveau et de ses dépendances. »

---

243. La déclamation du médecin-philosophe s'inspirait-elle des considérations de Rousseau sur les rapports entre le « bien particulier » que chacun espère retirer de « l'intérêt commun », qu'il veut « pour son propre intérêt tout aussi fortement qu'aucun autre » (Rousseau 1780-1789, 312) ? Serait-ce pour son engagement et sa revendication que l'auteur du courrier à la *Gazette salubre* garde un anonymat assez rare, dans ce genre de communication ?

244. Caudeiron 1779.

La recherche allait se porter vers les causes de la maladie. En 1772, William Heberden publie dans les *Medical transactions, published by the College of Physicians in London* un article « Sur les maladies du foie », lue au Collège le 15 août 1769<sup>245</sup>. Le *Journal de médecine* en rend compte en 1773. On y lit :

Les squirrhes du foie peuvent être produits par les mêmes causes qui produisent la même affection dans les autres glandes du corps ; mais la cause la plus ordinaire est l'abus des liqueurs fermentées, qui l'affectent beaucoup plus même que l'estomac, auquel elles s'appliquent immédiatement, et c'est la raison pour laquelle les hommes y sont plus exposés que les femmes<sup>246</sup>.

Heberden, qui a notamment fourni la première description de l'angine de poitrine, a été qualifié par R. Porter d'« un des princes de la profession<sup>247</sup> ». Exerçant à Cambridge et à Londres, il fut attaché à la reine Charlotte, épouse du roi Georges III. Il pouvait faire valoir des appartenances à la Royal Society depuis 1750 et il sera membre de la Société royale de médecine de Paris. Quant à la thérapie du « squirrhe du foie », il la présente ainsi :

S'il n'y a qu'une petite partie du foie qui soit squirrheuse, on peut, par un régime rafraîchissant, empêcher la propagation du mal ; mais si on ne peut prévenir les inflammations fréquentes, l'embonpoint et les forces s'évanouissent promptement ; et, si l'inflammation est assez grande pour causer la suppuration, il n'y a d'espoir de guérison que dans le cas où la rupture de l'abcès se fait de manière qu'il puisse se vider par les conduits hépatiques dans le canal intestinal, ou lorsque l'inflammation du foie lui a fait contracter des adhérences avec les parois de l'abdomen, dans lequel cas il se forme une tumeur qui s'ouvre extérieurement, ou qu'on peut ouvrir avec l'instrument.

R. Porter a mis en évidence la critique de l'alcoolisme, voire celle des boissons « cordiales » et des « élixirs » qui étaient censés fortifier ou qui accompagnaient la prise de médicaments. « Ce que l'on allait bientôt appeler "alcoolisme" faisait partie intégrante de l'abus grandissant de stimulants et d'intoxicants. » « Le beau sexe n'était pas à l'abri, adonné quant à lui aux cordiaux à base de brandy, au laudanum, et

245. Heberden 1772, 152.

246. *JdM*, janv. 1773, t. 39, 3-26.

247. Porter 2001, 16-19 ; Porter 2003, 135, 200.

aux spiritueux, sans oublier ce poison lent qu'est le thé vert. » Qu'était devenue la proverbiale frugalité des Anciens, déplore Thomas Trotter (1760-1832) ?

Sans relation avec ce qui précède, on ne peut manquer, dans une section consacrée au « cancer » du foie, de mentionner le cas célèbre de David Hume, à qui un « mal d'entrailles » fit d'abord perdre plus de trente kilos. Des diagnostics de « contraction du colon », puis de « vice dans le foie », rapporte R. Mankin, furent suivis de l'expertise du célèbre John Hunter, dont il sera question plus loin<sup>248</sup>. Celui-ci, « le plus grand anatomiste de l'Europe », écrit Hume, va détecter « une tumeur au foie que le patient lui-même était arrivé à palper ». Hume pronostiqua « qu'il n'avait pas une maladie mais deux, au foie et aux intestins », et il en conclut « que les soins chimiques n'étaient donc pas envisageables ». « Le débat sur la maladie de Hume continuera pendant plusieurs décennies après sa mort. » On a évoqué l'hypothèse d'une rectocolite hémorragique à la suite d'une shigellose, c'est-à-dire une sorte de gastro-entérite aiguë provoquée par la bactérie nommée *Shigella*, découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus généralement, on suppose qu'il s'agirait « soit d'un cancer du colon avec métastase vers le foie, soit d'un cancer du gros intestin, issu de la rectocolite ou de la maladie de Crohn ».

---

248. Mankin 2017, 204, 208-210.



## VII

### L'innommable maladie de M. Le Gallois

Le Gallois, fort gaillard de trente-cinq ans, n'avait connu que des embarras de santé définitivement surmontés lorsqu'il fut victime d'une chute, origine de l'affection dont il va être question. Celle-ci est d'abord rapportée dans une observation communiquée au *Journal de médecine* en 1763, due à « M. Viellard, docteur-régent de la Faculté de médecine en l'université de Paris<sup>249</sup> ». La relation, présentant le cas d'une « tumeur extraordinaire », dut impressionner car elle est reproduite en abrégé dans la *Gazette salulaire* de la même année et elle est reprise dix ans plus tard dans un « Essai sur la théorie des contre-coups dans toutes les parties du corps humain » communiqué au *Journal* par « M. Dupouy, membre du Collège de chirurgie de Paris<sup>250</sup> ».

Le Gallois tomba « en descendant un des trottoirs du Pont-Neuf ». Il « se releva difficilement, ayant la tête très étonnée » et « supporta cet état d'étourdissement pendant quatre mois », avant que « son barbier sentît à l'endroit des pariétaux comme s'il y avait un parchemin interposé sous les téguments ». Après avoir vaqué à ses affaires, sans se préoccuper, il « y porta la main, et sentit qu'une portion du crâne, grande comme une pièce de vingt-quatre sous, était très molle, et fléchissait aisément en la pressant ». Après « une journée en ville, sans ressentir aucune douleur », rentré chez lui, « il examina de nouveau sa tête » : « à la partie qui était plate et enfoncée le matin, il trouva une tumeur ronde, grosse comme la moitié d'un petit œuf de poule, molle, indolente, et qui, lorsqu'il la pressait, rentrait facilement, et disparaissait en entier ». Certains « chirurgiens de renom » auxquels il montra la tumeur crurent y déceler un anévrisme. « Plusieurs autres pensèrent différemment, sans toutefois la caractériser. »

Le docteur Viellard soumit le malade à un cercle de spécialistes composé de figures parisiennes particulièrement éminentes. D'Antoine Petit, L. Brockliss a écrit qu'il « était considéré comme le meilleur

---

249. Viellard 1763 ; *JdM*, juin 1763, t. 18, 533-546 ; *Gs*, 14 juillet 1763, n° 38.

250. Dupouy 1774 ; *JdM*, juillet 1774, t. 42, 158-182.

professeur privé d'anatomie et de chirurgie de la capitale, dans le troisième quart du siècle<sup>251</sup> ». Selon Dezeimeris, « la sûreté de son tact dans le diagnostic des maladies le fit distinguer, parmi les plus habiles médecins de son temps, comme le premier d'entre eux<sup>252</sup> ». Petit était accompagné, en la circonstance, de Georges de La Faye, « démonstrateur des opérations » à l'Académie de chirurgie, dont il fut le directeur, et de son confrère Jean-Joseph Sue, de la Charité. Ceux-ci prescrivirent des anti-scorbutiques, la saignée, un « minoratif », des bouillons : rien n'y fit. « Je n'examinais la tumeur que tous les huit jours », rapporte Viellard : « à chaque examen j'y trouvais de l'augmentation ».

Fatigué de toutes ces médications, Le Gallois « demanda du repos » et « passa trois semaines sans user d'aucun remède ». « Tristesse », « mélancolie », « inquiétudes ». « La confiance » – lire : « constance » ? – « de ce malheureux me fatiguait », car il ne cessait de demander du secours : « j'avais tenté inutilement les seuls moyens que je croyais capables de lui en procurer ». Le malade refusait le vin anti-scorbutique, auquel il attribuait un affaiblissement de son état général. Le médecin reconnaît : « Je cessai de le voir pendant dix à douze jours. » C'est alors que Le Gallois, en désespoir de cause, alla se livrer « aux charlatans ». Un Allemand lui prescrivit « beaucoup de fomentation » et « donnait peu de remèdes intérieurement » pour soigner la tumeur – « prudence assez rare chez cette espèce d'homme ».

Le Gallois vécut encore deux mois et demi. « Il est mort enfin, sans avoir jamais souffert de la tête. » On le soulageait « en pressant la tumeur » : « effet assez singulier, vu l'état où nous avons trouvé la tête ». Un examen de celle-ci fut effectué, avec l'aide de Gilles-Bertrand Pibrac, premier chirurgien de l'École royale militaire, directeur de l'Académie de chirurgie<sup>253</sup>. « Ce malade étant mort, la tumeur se trouva être un fungus » – une excroissance – « formé par un lacis de vaisseaux qui portaient de la dure-mère » – « membrane forte et épaisse, qui tapisse ou qui couvre toute la cavité intérieure du crâne, et enveloppe tout le cerveau », selon l'*Encyclopédie*<sup>254</sup>.

Le médecin n'aura pas employé le mot *cancer*. On ne discutera pas ici la question de savoir jusqu'à quel point une telle notion de la tumeur du cerveau pouvait s'imposer aux meilleurs chirurgiens

251. Brockliss 2001, 161.

252. Dezeimeris, t. 3, 705-706.

253. Dezeimeris, t. 3, 713-714 ; Olier 2003, 415 ; Bescond 2010, 71-72.

254. *Encycl.*, t. 5, 1755, 70, art. de Pierre Tarin.

ou anatomistes des Lumières. On a vu que l'organe figurait au titre des *Discours anatomiques* de Malpighi, de 1683, mais qu'Astruc ne le mentionnait pas, avec le sein, la matrice, le foie, la rate, le pancréas ou le mésentère, dans son *Traité des tumeurs* de 1759. Pourtant, tout engageait à lui faire une place à côté des autres organes. Malpighi avait clairement discuté le cas qu'il présentait dans une polémique avec Thomas Wharton, dont le nom, écrit Dezeimeris, « se trouve attaché aux conduits salivaires des glandes sous-maxillaires, qu'il découvrit » (*Adenographia, sive glandularum totius corporis descriptio*, 1656)<sup>255</sup>.

Wharton fameux pour ses grandes expériences, estime dans son excellent *Traité des glandes*, que la substance du cerveau est différente de la nature des glandes, parce que le cerveau est plus molasse, plus tendre, plus simple, plus sujet à se résoudre, plus caduc et plus blanc que les glandes. Mais ces raisons de différences ont bien moins de force qu'il en faut pour nous faire changer à ce que nous avons établi au précédent chapitre, touchant la nature et la structure du cerveau<sup>256</sup>.

À savoir : « qu'il y a quelques glandules qui sont molasses », comme le thymus du thorax chez « les animaux nouveau-nés » ou le pancréas, « cela n'empêche pas qu'elles ne soient de véritables glandes, comme nous le remarquons communément dans le foie, qui est plus solide et plus massif dans les animaux à quatre-pieds que dans les poissons ; et cependant les foies de ces animaux, ont toutes les marques de véritable foie ». L'atomisme philosophique de Malpighi l'engage donc à écrire :

Si nous pouvions voir les dernières particules ou les atomes qui composent la structure des glandules, certainement nous remarquerions qu'il y a bien des choses qui nous paraissent sous les apparences de chair, qui sont réellement des vaisseaux, comme on le voit dans les reins, et dans le cerveau même, dont la moëlle est faite de branchages nerveux...

---

255. Dezeimeris, t. 4, 401-402.

256. Malpighi 1683, 95 sv. Le Danois Nicolas Sténon (Niels Steensen ou Stensen, 1638-1686) distingua la substance blanche et la substance grise du cerveau (*Discours sur l'anatomie du cerveau*, 1669).

D'où vient que « les maladies qui ont leur cause dans le cerveau, sont plus longues et plus fâcheuses que celles qui sont causées par les humeurs appelées pour cela *humorales*<sup>257</sup> » ?

La raison en est, comme je pense avec toutes les apparences, que la structure des glandes du grand et petit cerveau est trop resserrée et trop molasse ; que les conduits des vaisseaux ou des nerfs sont trop étroits ; que le suc nerveux est trop sujet à se fixer ; de plus, qu'à cause de sa grande simplicité pour peu de suc de différente nature qui puisse être versé ou mêlé avec lui, il se corrompt : on peut encore dire qu'il faut que l'humeur soit portée avec tant d'égalité, que si elle coule trop rapidement, ou qu'elle fasse un amas à cause qu'elle coule trop lentement, il s'engendre aisément des maladies longues et fâcheuses, qui ne se guérissent pas sans renouveler, quoiqu'avec peine, la fermentation et le mouvement du sang arrêté, comme il arrive dans toutes les autres maladies humorales où quelquefois le mal même apporte le remède.

Toutes les conditions physiologiques sont ainsi réunies pour que le cerveau soit susceptible d'une « maladie longue et fâcheuse » comme le cancer, quand advient un mauvais écoulement du sang. Une telle perspective s'offrait à ceux qui cherchaient la cause de l'affection de Le Gallois.

On notera pour terminer la manière dont le récit de Viellard rapporte le détachement de la médecine officielle au profit de l'empirisme. Le médecin déclare, après avoir adressé ses mises en garde au patient qui le délaissait : « je me retirerai, sans trop oser le blâmer de chercher, chez un empirique, des secours qu'il n'avait pas trouvés dans la médecine ».

Il n'est pas davantage question de *tumeur* à propos d'un autre cas dont le *Journal de médecine* fait état d'après le second volume des *Medical transactions* du Collège des médecins de Londres, déjà cité (1772). L'ouvrage comporte « Un compte rendu de quelques cas inhabituels », lu au Collège le 4 décembre 1771 par Donald Monro, une des gloires de la médecine écossaise, qui était cette année-là nommé censeur du Royal Collège des médecins d'Édimbourg, fonction qu'il occupera de nombreuses années.

Le cinquième de ces cas porte « Sur une tumeur du cerveau » qui s'était manifestée au travers du coronal<sup>258</sup>. La substance intérieure de celle-ci, qu'on avait prise pour un anévrisme pendant la vie du malade,

---

257. Malpighi 1683, 114-116.

258. Monro 1772, 353-358 ; « Transactions médicales » 1773, 116.



était semblable à la vie médullaire du cerveau dont elle paraissait sortir ; elle était du volume d'une orange de la Chine...

Comment pouvait intervenir le savoir britannique, si avancé, dans un cas comme celui-là, ou dans celui d'une « tumeur » au ventre que soigne un autre médecin britannique, d'après les *Transactions médicales* de 1772 ? Les vieilles pharmacopées furent appelées au chevet d'une patiente qui souffrait d'une « tumeur au-dessus du nombril<sup>259</sup> ». On lui administra un mixte formé « de gomme ammoniacque, de myrrhe, de fleur de benjoin et de scille ». Qu'espérer, dans les cas extrêmes, problématiques, de ces médicaments d'infortune ?

Quelques thérapeutes, charlatans ou médecins-empiriques soucieux de renommée ou de rentrées financières, avaient à ce sujet leur idée, qu'ils développèrent et soutinrent avec beaucoup de constance médiatique.

---

259. « Transactions médicales » 1773, 121.



## II

### LA GALERIE DES THÉRAPEUTES



# I

## L'ouverture aux nouveaux anti-cancéreux : les crises de la ciguë

L'enthousiasme qui accueillit la « découverte » de Störck dut sans doute, d'un côté, influencer sur l'ouverture de la recherche en matière de thérapie du cancer. Une telle révélation pouvait provoquer un effet d'émulation qui participa au développement des remèdes dont il va être question. D'un autre côté, les échecs du remède viennois créaient un vide appelant d'autres auteurs à proposer des révélations alternatives, promises au succès publicitaire et éventuellement commercial, dont bénéficia le traitement par la ciguë. Il ne peut être question de revenir ici en détail sur le déclin que connut celui-ci dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On se contentera d'en relever quelques étapes et de compléter le récit d'une mise en cause qui fait apparaître une différence européenne des convictions.

### I. VOGUE ET DISCRÉDIT DU REMÈDE DE STÖRCK EN FRANCE

On a décrit ailleurs comment le médecin viennois, assurant à ses recherches la publicité par un réseau très organisé de confrères et de correspondants, développa sa thérapie anti-cancéreuse par une série d'expériences qui firent sensation<sup>260</sup>. Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup, après J. Rouëssé, sur la manière dont celles-ci furent consignées et sur l'admiration qu'elles suscitèrent dans le monde médical. Dans quelle mesure répondaient-elles aux procédures d'évaluation de l'efficacité médicale qui furent, selon Ch. Licoppe, mises en œuvre au XVIII<sup>e</sup> siècle, conformément aux « modalités mouvantes de l'administration de la preuve<sup>261</sup> » ? Le discours expérimental de Störck tiendrait-il une partie de sa force de persuasion d'une « nouvelle organisation textuelle des comptes rendus expérimentaux » qui s'affirme après

---

260. Droixhe 2015.

261. Licoppe 1996, 160, 260 sv.

1750 ? On peut estimer que la conquête de l'opinion scientifique obéit pour le moins, ici, à « cette délocalisation des résultats qui constitue l'indispensable précondition à l'établissement d'une dialectique serrée entre théorie et expérience<sup>262</sup> ».

Malgré les succès immédiatement revendiqués dans diverses régions de France, le traitement par la ciguë connut une vague montante de scepticisme ou de dénonciations d'inefficacité, qui va enfler progressivement dans les années 1770, surtout au plan international.

On passera rapidement sur l'avis que rendait Jean Astruc dans son *Traité des maladies des femmes* paru en 1761 à 1763<sup>263</sup>. On y lisait que les premiers essais de traitement de « cancers occultes ou ouverts au sein ou au visage », « sous les yeux de médecins éclairés », n'avaient pas donné lieu à des succès « décisifs », même si « les douleurs des cancers ont été modérées » et si le volume des tumeurs a diminué<sup>264</sup>.

L'appel aux essais d'application de la ciguë lancé par le *Journal de médecine* suscita d'abord une littérature d'observations qui titrent presque unanimement, dans la première moitié des années 1760, sur les « bons effets » du remède dans les tumeurs « cancéreuses », ses « succès » et les guérisons obtenues<sup>265</sup>. Quand la ciguë fait disparaître la tumeur, malgré le scepticisme du médecin qui n'avait pas « grande opinion de l'extrait de cette plante », la mort de la malade est attribuée à un « marasme » irréversible ou elle est imputée à l'hémorragie du

---

262. *Ibid.* : « Pour qu'il devienne possible d'envisager qu'une même épreuve ait pu être réalisée en deux endroits différents par d'autres acteurs et devant une audience différente, il faut admettre partager les mêmes objets, et se discipliner à leur usage. Les deux conditions essentielles de la répétition sont liées car comment s'assurer de l'identité d'instruments physiques sans tomber d'accord sur un usage pertinent, et réciproquement comment s'assurer de la diffusion d'une discipline instrumentale sans accord préalable sur l'identité des instruments sur lesquels elle opère. Mais que l'on commence à placer la délocalisation de l'épreuve au cœur de la construction de la certitude empirique, et le récit de cette expérience dont le partage est devenu une condition essentielle de la crédibilité se trouve à même de se détacher des circonstances locales de l'observation et de l'épreuve, pour constituer un quasi-discours naturalisé flottant au-dessus des objets et des phénomènes physiques. » Voir aussi Hess/Mendelsohn 2010 ; Zanetti 2015 et 2017.

263. Astruc 1761-1765, t. 1, 95 sv.

264. *Ibid.*, 99.

265. Droixhe 2015, O6 (février 1761), O7 (avril 1761), O12 (déc. 1761), O13, janv. 1762), O16 (oct. 1762), O 19 (mai 1763), O22 (juin 1764), O23 (juin 1764), O24 (mars 1765), O25 (nov. 1765), O26 (mars 1766), O27 (avril 1766), O28 (juillet 1766), O29 (1766),

patient<sup>266</sup>. Il faut attendre juin 1764 pour que le *Journal de médecine* fasse état du traitement d'une « tumeur squirrheuse, d'une grosseur énorme », sans intervention du remède de Störck<sup>267</sup>.

L'attitude adoptée par certains praticiens à l'égard de celui-ci est parfois marquée de « timidité », ainsi qu'en témoigne l'un de ceux qui l'expérimentent. Le médecin Laborde, qui soigne, comme on l'a vu, « Mademoiselle Meyniel », écrit ce qui suit à propos du médicament<sup>268</sup>.

On me reprochera peut-être d'avoir été un peu trop ménager d'un remède qui paraissait le seul propre à pouvoir combattre avec avantage la réunion des symptômes qu'éprouvait notre malade. J'avouerai de bonne foi que, quelque degré de confiance que j'aie pu accorder aux heureux succès dont l'illustre restaurateur de ce remède nous fait part dans son ouvrage, avec une ingénuité et une candeur sans égales, je n'ai pu vaincre une timidité peut-être blâmable, mais assez naturelle à ceux qui, comme moi, ont à peine un pied dans la carrière épineuse de la pratique : ajoutez-y le genre d'un cas dont la complication me parut peu propre à fournir matière à d'utiles observations sur la manière d'agir d'un remède dont je me servais pour la première fois.

Une attaque décisive contre celui-ci eut lieu 22 décembre 1763, quand Charles-Louis-François Andry défendait à Paris une dissertation sur la question de savoir *Si le cancer ulcéré échappe à la ciguë*. Le *Journal œconomique* en publia le compte rendu<sup>269</sup>. Des expériences ont été tentées « de la manière la plus scrupuleuse » : « elles n'ont pas réussi ». Le périodique faisait état de deux cas de « squirrhes dans la matrice » : l'un chez une demoiselle de trente ans qui prit pendant six mois une livre d'extrait de ciguë et dont « le mal est resté dans son même état » ; l'autre chez une dame de quarante ans qui « se servit sans succès de la ciguë de notre pays » et « mourut peu de temps après ». Bref : « Il ne faut pas toujours se fier aux remèdes qui nous viennent de l'étranger, et qu'on annonce avec emphase comme spécifiques dans des maladies qu'on avait regardées jusqu'alors comme incurables. »

Le remède n'en occupait pas moins la presse, en France, de ses effets victorieux, et la province s'enthousiasmait. En 1767, « M. Rozière de la Chassagne, docteur de l'université de médecine de Montpellier,

---

266. *Ibid.*, O17 (déc. 1762), O18 (févr. 1763).

267. *Icart* 1764 ; *JdM*, juin 1764, 551-552.

268. *JdM*, *Supplément à l'année 1770*, t. 34, 326-335.

269. *JÉc*, 1764, 72-75.

et médecin au Malzieu, en Gévaudan », traite la « tumeur squirrheuse » affectant une dame au « poignet du bras gauche<sup>270</sup> ». La malade avait d'abord essayé de se soigner en « se livrant aveuglément aux conseils pernicioeux de quelques personnes aussi ignorantes qu'elle sur cette matière ». « J'y fis appliquer l'emplâtre de ciguë, dont elle fit usage pendant plus de deux mois, sans que sa tumeur diminuât sensiblement de volume. » Cette dernière, pourtant, « s'était ramollie considérablement ». « Ce changement me fit concevoir de bonnes espérances. » « Le même emplâtre fut continué », soutenu « par des frictions légères ». Après quelques semaines, il ne restait plus « le moindre vestige de la tumeur ». La manière dont fut accueillie l'issue du traitement est significative du crédit accordé au remède de Störck, en particulier dans les campagnes. « Bien des gens peut-être aimeront mieux attribuer la guérison de cette tumeur aux légères frictions que j'y fis faire, qu'à la vertu résolutive de l'emplâtre de ciguë. » Mais le médecin restera quant à lui persuadé « que l'emplâtre a joué dans cette cure le principal rôle ».

C'est un autre aspect de la « vertu » accordée à la plante, par rapport au champ des affections qu'elle est susceptible de résoudre, qui est mis en évidence dans des « Observations sur l'usage de l'extrait de ciguë, par M. Coste, médecin-pensionné de la ville et province de Gex », parues dans le *Journal de médecine* en 1768<sup>271</sup>. L'auteur annonce : « L'extrait de ciguë, si je ne me trompe, est destiné à jouer un grand rôle dans la cure de plusieurs maladies très graves, qui avaient jusqu'ici résisté aux efforts de l'art le mieux dirigé. » Mais quelles sont-elles, en l'occurrence ? La première observation concerne « une femme d'environ cinquante-cinq ans » qui éprouvait, « depuis deux ou trois jours », « des points de côté qui s'étendaient au-devant de la poitrine, et en arrière entre les deux épaules ». L'affection avait-elle une origine que la malade cachait ? Le médecin soupçonna une maladie vénérienne communiquée par le défunt mari : celle-ci était parfois considérée comme génératrice de « cancer ». On appliqua donc la ciguë, avec succès. On eut également recours à celle-ci dans le cas d'un homme portant une tumeur « sur l'os de la pommette », puis pour des rhumatismes. L'extension du champ thérapeutique assurait ainsi au traitement par la ciguë une crédibilité qui a pu se maintenir bien au-delà des années

---

270. Droixhe 2015, O32 (sept. 1767).

271. *Ibid.*, O33 (nov. 1768).



1760, en rapprochant constamment une médecine professionnelle de la médication des charlatans<sup>272</sup>.

Il arrivait aussi qu'un médecin viennois, sans doute stimulé par l'exemple de Störck, annonce en 1770 un remède de son cru<sup>273</sup>. On renonce à en reproduire la composition sophistiquée – et chamarrée à souhait : « M. de Mara » y mélange de la limaille « en poudre très fine », du « sel ammoniac pulvérisé », de l'esprit de vin « le plus pur possible », etc. Les temps de réalisation du produit et les quantités des composants sont définis d'une manière qui en impose : « remuez souvent pendant 16 heures, et au bout de 24, versez-y, en 3 ou 4 fois, une once d'huile de vitriol la plus pesante ».

La préoccupation de recherches plus poussées sur le cancer s'exprime la même année dans l'avis que publient la *Gazette salubre* et le *Journal de médecine*<sup>274</sup>. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon annonce :

M. Pouteau le fils, chirurgien gradué, de l'Académie royale de chirurgie de Paris, de celle de Rouen, et l'un des membres de l'Académie de Lyon, après avoir fait de profondes recherches sur le vice cancéreux, a voulu exciter les savants à s'occuper d'un sujet qui intéresse essentiellement l'humanité. Il a déposé 600 livres, pour être distribuées à celui qui, au jugement de l'Académie de Lyon, l'aurait le mieux traité.

Les ouvrages reçus n'ayant pas répondu aux attentes de l'Académie, celle-ci renvoya l'attribution du prix à 1773, lequel fut remporté par Bernard Peyrilhe. Sa célèbre *Dissertation* parut en latin l'année suivante et le *Journal de médecine* en donna un précis dès janvier 1775<sup>275</sup>. La *Gazette de santé* ne manquera pas d'en fournir des extraits en 1777<sup>276</sup>. Mais dès la même année, l'ouvrage était traduit et annoté en anglais<sup>277</sup>. Il devint ainsi le traité français d'oncologie le plus connu

---

272. *Ibid.*, 243 sv. : « De la ciguë à la clinique : traitement collectif et épidémies. »

273. Mara 1770 ; *Gs*, 20 déc. 1770, n° 51.

274. *Gs*, 4 oct. 1770, n° 40 ; *JdM*, nov. 1770, t. 33, 473.

275. Peyrilhe 1774 ; *JdM*, janv. 1775, t. 43, 7-19 ; Dezeimeris, t. 3, 711-712 ; Huard/Grmek 1968, 237 ; Holleb 2008 ; Androutsos/Karamanou 2009.

276. *GdS*, 6 mars 1777, n° 10.

277. Peyrilhe 1777 ; *JdM*, juillet 1778, t. 50, 87-88.

en Grande-Bretagne. On notera que les « profondes recherches » de Pouteau parurent seulement dans ses *Œuvres posthumes* en 1784<sup>278</sup>.

On ponctuait sans grand avantage de quelques témoignages positifs mais ambigus le parcours déclinant qu'on vient de tracer. En 1774, le docteur Balme demande : « Quel est l'effet de la *ciguë* dans le cancer<sup>279</sup> ? » La réponse est sibylline jusqu'à l'obscurité : il « rend l'action générale, diminue conséquemment, et détruit peu à peu ce *dernier degré du spasme*, fixé dans la partie malade ». Même position incertaine ou douteuse dans le *Traité sur le vice cancéreux* de Dupré de Lisle, en 1774. Selon le *Journal de médecine*, la confusion y règne et trouble tout jugement d'efficacité. L'auteur a attribué « à la *ciguë* les effets que M. Störck dit avoir éprouvé de l'application du *bulbe de colchique* ». Il « donne l'*aconit*, que le même auteur a recommandé contre le cancer, pour la *ciguë aquatique* de Wepser », etc.<sup>280</sup>. Dupré multipliera dès lors en tous sens des propositions alternatives auxquelles le *Journal de médecine*, la *Gazette salulaire* ou le *Journal encyclopédique* accordent de généreuses publicités<sup>281</sup>. Il recommande « l'emplâtre *diapompholix* », c'est-à-dire une pommade à base de *tutia*, un insecte proche du papillon, ou l'emplâtre aromatique de van Swieten, « composé avec les gommés ammoniac, galbanum, sagapenum, et autres semblables ». Finalement, il se décidera en faveur du soufre, « le plus grand et le meilleur anti-cancéreux qu'on puisse imaginer<sup>282</sup> ».

278. Pouteau 1783 ; *GdS*, 3 et 10 nov. 1782, n° 44 et 45, 173-174 et 177-178 ; *JdM*, juin-nov. 1783, t. 59-60, 481-505 et 401-419 ; *EdJ*, mai 1783, t. 5, 73-79 ; *JdMm*, 1783, 412-419.

279. Balme 1774a, mars 1774, t. 41, t. 41, 328 ; *État de la médecine*, 390.

280. Dupré de Lisle 1774a, 503 ; Dupré de Lisle 1775, 269-270. Sur le recours au colchique : Roques 2012, 182-183.

281. Dupré de Lisle 1774a, 492 sv. ; Dupré de Lisle 1774b ; Dupré de Lisle 1774c ; Dupré de Lisle 1774d.

282. Dupré de Lisle 1775, 269. Il a appliqué le remède à une « jeune fille de vingt-huit à trente ans » qui « portait à la mamelle gauche deux tumeurs squirrheuses, de la grosseur chacune d'une noix moyenne ». Agrémenté d'une tisane à base de grande bardane, le remède dissipa les douleurs en deux mois et fit disparaître toute trace de tumeur en dix mois. Toutefois, « ces topiques ne peuvent agir avec succès qu'autant que leur action est favorisée par des remèdes internes ». Ceux-ci doivent répondre à des altérations du circuit lymphatique. Les « particules » qui le composent combinent « un *principe phlogistique* », du sel et un peu de terre. Leur union forme des *petites masses résineuses* intimement unies les unes avec les autres, qui, étant agitées par une douce chaleur, tendent à se développer par leurs frottements réciproques » : « explications presque dénuées de sens », se récrimine le *Journal encyclopédique*.

Le discours du docteur Lamayran de La Tour, exerçant à La Bastide-de-Sérou, en Ariège, n'est guère plus satisfaisant, et manque particulièrement de cohérence, selon la *Gazette salulaire* de 1778<sup>283</sup>. La conclusion, dans ses *Douze questions de médecine*, est pessimiste : « le cancer n'a jamais cédé aux seuls efforts de la nature » et la médecine « n'échoue que trop souvent dans ses tentatives ». Un « cancer bénin » peut être soigné par l'extirpation, quand la « constitution du sujet le permet ». Mais « il faut, le plus souvent, se contenter de retarder les progrès du cancer malin » en se bornant à « adoucir les souffrances ». L'auteur n'apporte-t-il pas une contradiction à « ce qu'il avait avancé dans la 7<sup>e</sup> thèse » quand il défend le recours à la ciguë dans le cas des « malades bilieux, d'un tempérament chaud » ?

Dans la *Gazette salulaire*, la formulation des résultats obtenus par le Nîmois Jean Razoux dans sa *Dissertation en forme de lettre sur la ciguë* (1780) reste allusive<sup>284</sup>. « M. Maystre » lui a communiqué l'exposé du traitement du cancer aux lèvres, « que la ciguë a consolidé ». La *Gazette de santé*<sup>285</sup> rend compte plus précisément des cures opérées par Razoux, qui demeurent contradictoires : il « a guéri deux sujets atteints d'engorgements squirrheux aux glandes » ainsi que « deux autres atteints d'un *noli me tangere* ». Mais le traitement a échoué dans « deux autres, atteints, l'un de tumeurs scrofuleuses cancéreuses, l'autre d'un cancer au sein ». La caractérisation des tumeurs restait marquée d'un certain flou.

« Ancien inspecteur-général des Eaux minérales de la province du Roussillon et du comté de Foix, de l'Académie royale des sciences de Toulouse », etc., Joseph-Barthélemy-François Carrère émettra des remarques sur le mémoire de Razoux et fera état des expériences qu'il a lui-même réalisées au moyen d'une autre plante<sup>286</sup>. Dans son *Traité des propriétés, usages et effets de la douce-amère, ou solanum scandens* de 1781, il prétend avoir combattu « avec des succès plus ou moins marqués » des affections aussi diverses que le rhumatisme, la goutte, le scorbut, la vérole, l'asthme, les écrouelles... et le cancer. Ce catalogue évasif ne faisait guère que renouer avec l'une des thérapies de Störck, qui prodiguait maintes vertus au stramonium, c'est-à-dire au *solanum fetidum*, à savoir la pomme épineuse.

283. Droixhe 2015, 162-164.

284. Razoux 1780 ; *Gs*, 22 févr. 1781, n° 8 ; Droixhe 2015, *passim*.

285. *GdS*, 25 févr. 1781, n° 8, 30-31.

286. *Gs*, 6 déc. 1781, n° 49.

Il est frappant que le terme même *ciguë* n'apparaisse plus que rarement au titre des observations dont on a établi la liste pour les années 1780. Le mot avait perdu sa capacité d'appel – et la chose sa promesse résolutive. À Saint-Petersbourg, en 1784, Johann Heinrich Jänisch pourra jouer sur la confusion des maladies en déclarant en 1784, dans un *Essai sur le cancer*, qu'il « a vu de bons effets de l'extrait de ciguë, administré à l'intérieur » – mais seulement « dans le cancer scrofuleux<sup>287</sup> ». « M. Buissonat, médecin pensionné de Belleville en Beaujolais », intitule l'article qu'il donne en 1787 au *Journal de médecine* « Sur les bons effets des pilules d'extrait de ciguë et de l'emplâtre de ciguë<sup>288</sup> ». Mais il n'y est plus question que de « fondre l'engorgement des glandes du sein » – et non de cancer et même de tumeur.

La réputation de la plante ne se maintient guère, finalement, qu'à travers une *Eau vulnérable de ciguë* dont le *Dispensatorium universale* de Christian Friedrich Frieder ou Frider, publié à Strasbourg en 1786, donne la composition<sup>289</sup>. « Prenez l'eau de ciguë distillée, douze onces ; de l'extrait de ciguë, une once ; de la myrrhe, un scrupule ; du miel de chélidoine, une once. Mélez. » De cette « eau si vantée contre le cancer et le *spina ventosa* » – la tuberculose des phalanges – la dose ne sera pas fixée « parce que de pareils remèdes demandent beaucoup de réserve, et une main très exercée pour en faire usage ».

## II. LE REMÈDE EN ALLEMAGNE

En 1764, le professeur Johann Henirich Lange présentait avec un postulant, à Helmstedt, des *Doutes accablant la ciguë*<sup>290</sup>. La mise en cause était sans ménagements. Le remède du Viennois ne guérissait que la chaude-pisse. Les expériences que relatait l'étude menée dans la grande et vieille université de la Basse-Saxe, où avait enseigné le célèbre médecin, juriste et philosophe Hermann Conring, correspondant de Leibniz, s'avéraient « directement contraires à celles de M. Störck ». Comme d'autres régions du Saint-Empire, l'électorat de

---

287. Jänisch 1784 ; *JdM*, mars 1786, t. 66, 528-529. Il rejette tout espèce d'emplâtre et d'onguents », préférant « l'accès l'air ». Il qualifie de *cancer symptomatique* « celui qui n'est pas précédé d'un squirrhé ». « Il distingue trois espèces de carcinomes ; savoir, l'ulcéré, le sphacélé et le fongueux », lequel « ne cède qu'au tranchant ».

288. Droixhe 2017, O66.

289. Frieder 1786 ; *GdS*, 1786, n° 34, 134-135.

290. Lange 1764.

Brunswick-Lunebourg n'entendait pas laisser à la capitale autrichienne une trop cinglante avancée dans la thérapie de la pire des maladies.

Lange proposera un remède alternatif. En 1771, il signe, en tant que médecin de la ville de Lunebourg et membre de l'Académie des curieux de la nature et de la Société des sciences de Helmstedt, un ouvrage sur *Les salutaires et merveilleux effets du fenouil aquatique sur diverses maladies du corps humain*<sup>291</sup>. La *Gazette de santé* jugea utile, tardivement, de rappeler en 1776 l'ouvrage de Lange et « les heureux effets » opérés par le *phellandrium aquaticum* « dans le pays de Brunswick », où les habitants « s'en servent pour guérir les plaies, les ulcères malins, vieux, cancéreux », etc.<sup>292</sup>. L'auteur alléguait la manière dont le remède « pris à la dose de trois gros par jour » – le gros valait trois *scrupules*, c'est-à-dire un peu plus de trois grammes<sup>293</sup> – « a guéri un cancer au sein, ouvert depuis deux ans ».

Un collègue de Störck allait à son tour attaquer celui-ci. Anton de Haen publiait en 1765 une *Lettre sur la ciguë, nécessaire pour éclairer des amis viennois de la vérité*. L'auteur supportait mal que le remède ait bénéficié de la consécration de van Swieten, dont il se considérait aussi comme un élève chéri. La prise de ciguë fut dès lors déclarée un « effroyable acte d'audace », une « orgueilleuse hérésie ». Störck y répondit illico par un nouvel opuscule latin intitulé *Petit livre qui contient des expériences et des observations concernant ses nouveaux médicaments*, dont la *Gazette salubre* rendit compte<sup>294</sup>. Celle-ci relatait en bloc les cures effectuées au moyen de la ciguë, de la jusquiame, de l'aconit et du stramonium selon « différents médecins et chirurgiens très célèbres ». Ces témoignages étaient censés établir « un contraste particulier » avec ce qu'avait écrit de Haen.

La *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts* intervint dans la polémique pour moduler l'annonce selon laquelle la ciguë « continue à guérir en Allemagne des maux terribles qui résistent à tous les autres remèdes, des cancers, des abcès dans la poitrine, la carie des os, le mal caduc même », c'est-à-dire l'épilepsie<sup>295</sup>. « Nous disons en Allemagne »,

---

291. Lange 1771.

292. *GdS*, 23 mai 1776, n° 20, 81.

293. Nysten 1834, 505. Sur Nysten, Volta et ses « expériences galvaniques », voir Zanetti 2017, 224-228.

294. *Gs*, 1<sup>er</sup> mai 1766, n° 18.

295. *BSB-A*, oct.-nov. déc. 1764, 528. Sur l'épilepsie, sa nosologie, ses traitements, la comparaison statistique du recours à ceux-ci avec les autres maladies, voir Weston 2016, 185-195, et notamment les tableaux originaux de 188-189.

précisait le journal, « car il faut avouer qu'elle n'a pas eu le même succès dans d'autres pays, et nommément en Hollande ». Fallait-il croire que la préparation viennoise avait été employée trop tard, « lorsque le mal était trop invétéré », ou qu'on avait « pris d'autres plantes pour la vraie ciguë », ou que celle-ci avait « plus de vertu en Allemagne qu'ailleurs » ? « Quelle que puisse être la cause de ces différents succès », concluait néanmoins la *Bibliothèque*, « on ne saurait au moins douter de la réalité des cures que M. Störck rapporte ».

C'est précisément en Allemagne que se propageait au même moment une sévère critique des cures en question. Karl Friedrich Kaltschmidt ou plutôt Kaltschmied (1706-1769) fut « l'un des médecins renommés du dernier siècle », écrit Dezeimeris<sup>296</sup>. Professeur à Iéna, médecin du duc de Saxe-Weimar, Kaltschmied, originaire de Breslau, avait intitulé sa dissertation inaugurale en 1732 *Du cancer, spécialement des seins*. Il s'était notamment spécialisé dans l'étude des squirrhes et tumeurs qui affectent « la glande parotide » ou « la lèvre gauche de la vulve ». La parution du « petit livre » de Störck lui suggéra de revenir sur le sujet. Aussi publia-t-il d'abord, en 1764, un *Programme sur l'extirpation d'un squirrhe de la glande axillaire* où il décrit l'opération, menée après qu'un essai de traitement par la ciguë se soit avéré négatif. Il reprit la question des vertus de la plante quatre ans plus tard, notamment à l'occasion d'une thèse, présentée par son élève M. Nestler, *Sur une fille atteinte des pâles couleurs et de la goutte sereine*, c'est-à-dire victime d'une cécité qui laisse le segment antérieur de l'œil « serein », clair et tranquille, ce qui rendait problématique l'origine de l'affection (on qualifiait ainsi la cécité qui frappa Milton). La *Gazette salulaire* fit écho à la dissertation<sup>297</sup>.

Ce professeur a choisi pour sujet la ciguë : il assure qu'il a vu nombre de malades qui ont pris ce végétal sans fruit ; et sur lesquels il a même produit des accidents plus ou moins graves. Pour prouver la vérité de cette assertion, il communique trois observations : l'une concernant une femme de vingt ans : cette femme avait un squirrhe de la grosseur d'une noisette ; l'usage de la ciguë l'avait fait développer, et il avait acquis un volume de quatre livres pesant. L'auteur en a fait l'opération avec tout le succès possible. La seconde observation a pour sujet un homme de cinquante ans, chez qui l'usage de la ciguë avait occasionné une fistule et une carie du sternum. Dans la troisième,

296. Dezeimeris, t. 3, 303-307 ; Rust 1830-1836, t. 10, 286-289.

297. *Gs*, 15 juin 1769, n° 24.

l'auteur décrit l'état déplorable d'une fille qui a succombé à ses maux. On avait employé la ciguë contre une tumeur au cou, mais les suites en ont été si funestes, que rien n'a pu remédier aux ravages que ce végétal a produits. À l'ouverture du corps, on a trouvé le colon rétréci et toutes les glandes du mésentère endurcies et augmentées de volume.

Sans ironie, le périodique conclut : « Il est surprenant qu'à Iéna la ciguë produise des effets exactement opposés à ceux qu'elle a produits à Vienne et presque partout ailleurs. » Le professeur « aurait rendu un très grand service au public, s'il avait recherché les causes de cette contrariété au lieu de nier toutes les cures constatées par un principe de théorie ». La *Gazette salubre* demeurait décidément, en dépit des faits, attachée à l'espoir suscité par le remède viennois.

Le scepticisme s'étendit en Allemagne. À Erlangen, dans la principauté de Bayreuth, enseigne Johann Philipp Julius Rudolph. L'université est jeune, fondée en 1742. Fusionnée avec celle de Nuremberg, elle formera la Friedrich-Alexander-Universität, la deuxième plus grande de Bavière, notamment renommée, aujourd'hui, pour la médecine. Rudolph rend compte de manière très détaillée du traitement réservé à une patiente atteinte d'une « tumeur cancéreuse » à l'aisselle et à la main. « La répugnance qu'elle avait pour le fer lui fit néanmoins tenter les cataplasmes de ciguë, qui procurèrent un soulagement marqué, sans cependant avoir des effets assez heureux pour pouvoir s'en promettre une guérison parfaite<sup>298</sup>. »

On a souligné ailleurs l'attitude de réserve adoptée par Projectus-Josephus Ehrhart ou Ehrhard, « de Redersheim en Alsace », dans sa *Dissertation de médecine sur la ciguë* présentée devant un collège académique vers la même époque<sup>299</sup>. Si le remède paraissait « quelquefois très efficace pour guérir des maladies qu'on attaquait inutilement avec d'autres armes », on ne pouvait nier qu'il avait produit « des succès fort inégaux » et qu'il n'avait pu vaincre « une tumeur squirrheuse dans la région de la matrice, un cancer du même viscère », « une tumeur à la mamelle », « un cancer sous l'aisselle », etc. S'il demeurait, parmi les résolutifs et correctifs dont on disposait, « le plus pénétrant », le plus prometteur, « contre les tumeurs endurcies » éventuellement cancéreuses, « on aurait tort de les regarder comme un remède infaillible dans toutes ces sortes de cas », concluait le *Journal de médecine*.

---

298. Rudolph 1770 ; *Gs*, 11 oct. 1770, n° 41 ; Meusel 1802-1816, t. 11, 464-466.

299. Ehrhart 1763 ; *JdM*, sept. 1763, t. 19, 195-214 ; Droixhe 2015, 116-117.

Si, traversant les expérimentations douteuses ou négatives notamment relatées dans *Soigner le cancer au XVIII<sup>e</sup> siècle*, il fallait choisir un texte et un moment qui consacraient en France la mise en doute du remède de Störck, on pourrait faire valoir un article du *Journal de médecine* de 1778. On y rend compte des *Mémoires sur les sujets proposés pour les prix de l'académie royale de chirurgie*<sup>300</sup>. Le tome IV de ces derniers, dans la seconde partie, comporte des essais répondant à la question suivante : *Exposer les inconvénients qui résultent de l'abus des onguents et emplâtres*. L'un d'eux est signé du Hollandais Petrus Camper (1722-1789).

Élève de Musschenbroek pour la physique et de Boerhaave pour la médecine, Camper avait connu la carrière universitaire la plus brillante, enseignant à Franeker, en Frise, à partir du milieu du siècle, puis à Amsterdam et à Groningen, où il occupe les chaires d'anatomie, de chirurgie et de botanique. Homme politique, membre du Conseil d'État des Provinces-Unies, il s'est acquis en Europe une immense réputation, notamment par ses voyages. Au moment où il publie son essai médical à l'Académie royale de chirurgie, il est à la retraite depuis cinq ans et il ne paraît guère être connu du public lettré de France que par ses travaux sur l'ouïe des poissons<sup>301</sup>.

On ne saurait, selon le *Journal de médecine*, « trop lire et trop méditer » l'essai de Camper sur les onguents et emplâtres, « fait de main de maître ». Le savant – le génie – y évoque les tentatives infructueuses qu'il a déployées pour soigner la maladie nommée *spina-ventosa*. Il aborde à cette occasion la question d'une autre maladie.

Il reconnaît encore l'incurabilité du cancer ou carcinome, contre lequel cependant des affrondeurs prônent des remèdes infailibles, et osent même se vanter de guérisons qu'ils n'ont pas faites : rien ne coûte au charlatan sans pudeur, parce qu'il n'a rien à perdre, et beaucoup à gagner au contraire, dès qu'il peut faire des dupes.

Le traitement du docteur Störck figure parmi ces « remèdes ». Le journal cite Camper : « Ainsi que moi, messieurs, vous avez observé que les (prétendus) spécifiques, comme opérant des miracles, le *solanum*

300. *JdM*, oct. 1778, t. 50, 302-305 : « Mémoires sur les sujets proposés pour les prix de l'académie royale de chirurgie. Tome IV. Première partie. (Seconde partie). »

301. *Je*, juin 1765, t. 4, 2<sup>e</sup> partie, 122-127 ; *EdJ*, mai 1778, t. 5, 61-67 (d'après la *Gazette de santé*, la *Gazette universelle de littérature* et le *Journal de Paris*) ; Collart 2007-2010, 780505.



*furiosum* » – la belladone est ici visée – « et la ciguë, non seulement ne procuraient point de guérison, mais n'apportaient pas même de soulagement au malade ». Camper a lui-même fait l'expérience de ces remèdes. Finalement, c'est encore « la décoction de quinquina ou d'écorce de saule, ou d'autres semblables », avec ajout « de l'esprit de sel marin, ou de l'esprit thériacal, ou camphré », qui apporte « le plus d'avantage », comme l'a aussi éprouvé le chirurgien de Norfolk Benjamin Gooch dans son *Practical Treatise on Wounds and Other Chirurgical Subjects* de 1767<sup>302</sup>.

Un autre avis sur l'accueil réservé à Störck en Grande-Bretagne est dû à William Buchan, auteur d'une *Domestic medicine* de 1769. J. Rouëssé rappelle que celui-ci avait écrit : « Quoique nous soyons loin de croire que la ciguë mérite les éloges excessifs que M. Störck lui a donnés, cependant nous croyons que, dans une maladie qui se joue, depuis si longtemps, de toutes les ressources tant vantées de la médecine, on doit toujours la tenter<sup>303</sup>. » L'ouvrage fut traduit en 1780 par Jean-Denis Duplanil, médecin du comte d'Artois. Sa traduction se présente comme une « seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée sur la sixième édition de Londres ». En fait, elle offre, en ce qui concerne le cancer, un texte très différent de l'original anglais contemporain, à un point tel que ce chapitre peut être considéré dans une très large mesure comme dû à deux auteurs<sup>304</sup>. Ensemble, original et traduction occupent aussi le premier rang en matière de réédition. C'était, notamment aux États-Unis, le guide usuel pour se prémunir de nombreuses affections ou les soigner. Duplanil reprend ainsi le jugement de Buchan : « Mais il faut avouer que nous ne sommes pas plus heureux que les Anglais, et que si la ciguë n'a pas répondu en Angleterre aux éloges qu'on lui donne en Allemagne, ses effets ont été encore moins marqués en France. »

Si l'appréciation sur l'Allemagne est contredite par ce qui précède, le jugement porté sur l'Angleterre s'avérait entièrement fondé.

---

302. Kaartinen 2013, *passim*.

303. Rouëssé 2011, 145.

304. Buchan 1774, 361 sv. ; Buchan 1780, t. 3, 447 sv. ; Buchan 1790, 466 sv. Sur Buchan : Porter 2003, 66-67.

## III. LE REMÈDE EN ANGLETERRE

Quelle était, en l'occurrence, l'attitude de l'Angleterre concernant la « découverte » de Störck ? La *Gazette salulaire* rend compte en 1768 d'« Observations sur l'usage de la ciguë » extraites du 3<sup>e</sup> volume des *Observations et recherches de médecine* « par une Société de médecins, à Londres » (*Medical observations and inquiries. By a Society of Physicians in London*). Un célèbre praticien anglais, John Fothergill, membre de la Royal Society, y écrivait « qu'il n'a vu aucun cancer entièrement guéri par l'usage de la ciguë », même s'il reconnaissait que les douleurs en avaient été « apaisées pour un certain temps » et que le remède avait arrêté le progrès de la maladie<sup>305</sup>.

Il l'a employé fréquemment dans des tumeurs qui prenaient évidemment une tournure cancéreuse : rarement l'effet de ce simple a répondu à son attente, surtout dans des tumeurs considérables ; mais il le croit utile dans des commencements d'endurcissement dans le sein ou dans toute autre partie.

La *Gazette de santé*, en 1779, modulera le constat de Fothergill : de ses observations sur l'extrait de ciguë, « il résulte que ce remède, lorsqu'il est bien préparé, agit comme calmant dans plusieurs cas de douleurs rhumatismales et de cancers, dont il retarde les progrès<sup>306</sup> ». On a intérêt à se reporter au texte original de Fothergill. Celui-ci écrit à propos du remède de Störck :

quoiqu'il n'ait en aucune manière répondu à mes souhaits dans la cure des cancers et des tumeurs cancéreuses, il semble cependant digne d'essais supplémentaires, car il a été bénéfique du point de vue de différentes plaintes répétées, et quoique je ne puisse produire un seul cas de cancer guéri par la *ciguë*, je peux cependant faire valoir plusieurs cas où les douleurs ont été amoindries pour un certain temps, où le progrès s'est vérifié, où la décharge a changé en mieux du point de vue de la couleur, de l'odeur et de la consistance.

Dans le même article qui rend compte des *Recherches et observations de la Société médicale de Londres*, la *Gazette de santé* mentionne « quelques observations faites en Irlande par le Doct. Rutty, sur l'extrait de ciguë dans les tumeurs scrofuleuses et cancéreuses ». Il en résulte :

---

305. *Gs*, 2 juin 1768, n° 22.

306. *GdS*, 22 août 1779, n° 134, *Supplément*, 138.

que ce remède appliqué intérieurement et extérieurement fait disparaître les tumeurs scrofuleuses, mais qu'elles reviennent quelque temps après, surtout au printemps, et que dans le cas de cancer il y a des sujets qui n'éprouvent aucun changement, d'autres qui en sont incommodés, enfin d'autres qui en retirent avantage et qui en ont été radicalement guéris.

Le médecin de Dublin avait lu son exposé dès 1766<sup>307</sup>. Il faisait état des essais auquel il avait soumis le remède de Störck « à la fois dans sa pratique privée et dans les hôpitaux de la ville », au prix d'un « bon degré de constance et de persévérance » qui l'avait animé « pendant une série de plusieurs mois, et même pour toute une année et davantage ». Mais il devait avouer « que le succès n'avait pas été égal aux espérances qu'il avait formées, d'après les recommandations de l'auteur ». Aussi la préface des *Recherches et observations* était-elle seulement en mesure de conclure que, « par rapport à ce qui a été généralement observé, la ciguë (même si n'a pas été enregistré un seul cas de guérison d'un véritable cancer) semble présenter des qualités qui méritent d'autres expériences ».

À côté de Fothergill, qui faisait partie, selon D. et R. Porter, de la « crème » des « lumineuses célébrités » de la bonne société anglaise, son non moins renommé et socialement courtoisé confrère le poète Mark Akenside n'apportait pas un jugement plus positif<sup>308</sup>. La *Gazette salubre* rend compte en cette même année 1768 de son « Observation sur le cancer » tirée des *Transactions médicales* de Londres<sup>309</sup>. « L'exposé détaille des observations de M. Störck et le témoignage de M. van Swieten devaient naturellement faire croire, que si les effets de la ciguë n'étaient pas immanquables, du moins elle réussirait souvent » – ce que ne confirma pas l'essai « sur plusieurs malades contre des cancers ulcérés, contre des tumeurs squirreuses non ulcérées, mais accompagnées de douleurs lancinantes ». Le *Journal de médecine* rapportera également en 1769 la manière dont Akenside « convient de bonne foi qu'il n'eut qu'une bien petite partie des succès qu'il s'était promis, d'après l'autorité de M. Störck<sup>310</sup> ».

---

307. Rutty 1779, 229-240.

308. Porter/Porter 1989, 64, 68, 92-93, 118, etc. ; Porter 1993, 28 ; Porter 2003, 52, 80, 152 (Fothergill accusé par Adair de prêter son nom au commerce de « filouteries ») ; Porter 2006, 349.

309. *Gs*, 10 nov. 1768, n° 45.

310. *JdM*, août 1769, t. 31, 115-116.

L'Angleterre multiplia ainsi les expériences pour suppléer aux échecs de celui-ci. Dans ses *Observations et cas de chirurgie* de 1773, William Bromfeild – nom souvent déformé en Bromfield – exerçant au St. George Hospital, attaché à l'épouse de George III, rapporte un médicament préventif contre le cancer du sein dont faisait état le docteur Richard Mead, disparu depuis une vingtaine d'années<sup>311</sup>. Ce dernier lui a dit « qu'une femme ne risquerait presque jamais ni squirrhe, ni cancer à la suite d'une violence extérieure, si elle appliquait, immédiatement après le coup, de la teinture thébaïque sur le sein, et en continuait longtemps l'usage<sup>312</sup> ». Bromfeild est pour sa part mentionné en 1770 parmi ceux qui avaient recherché dans la belladone un autre remède contre le cancer, selon « M. Timmermann<sup>313</sup> ». Celui-ci publie des « Observations » qui y joignent en rafale divers auteurs : « Gataker, van der Haar, van Deeren, Darluc, Amoureux, Marteau et Vander Block ». Il ressort de leurs travaux que « la belladonna peut être employée utilement contre les squirrhes, mais qu'elle ne convient point dans les cancers ouverts ».

En 1781, l'abbé Martinet, curé de Soulaïnes en Champagne, fournit en quelque sorte une conclusion à l'accueil réservé en Europe au traitement par la ciguë, dans ses *Observations médico-chymiques*. La *Gazette salulaire* lui reproche d'avoir écrit : « La ciguë n'a réussi qu'entre les mains du docteur Störck à Vienne ; mais en France et en Angleterre, on n'en a obtenu aucun succès contre le cancer<sup>314</sup>. » « L'auteur aurait sans doute supprimé cette note s'il l'avait mieux appréciée, s'il eût fait attention qu'il y a diverses espèces de cancers et qu'il eût seulement parcouru le recueil de nos gazettes. »

La question peut se poser de savoir dans quelle mesure la France et l'Angleterre ont manifesté, par leur position respective dans le débat, ce que Chr. Licoppe a qualifié de « cultures de l'exactitude ». Celui-ci a proposé une intéressante comparaison portant sur « l'autorité du discours » chez les physiciens des deux pays au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>315</sup>.

---

311. Celui-ci « a attaché son nom à une poudre antirabique, le "Pulvis Antylisus" du Dr. Mead » (Porter 2003, 26, 66). Il doit aussi sa célébrité à l'allusion de caractère sexuel que lui réserve Sterne dans *Tristram Shandy*.

312. Bromfeild 1773 ; *Gs*, 14 oct. 1773, n° 41.

313. Timmermann ; *Gs*, 22 nov. 1770, n° 47.

314. Martinet 1781 ; *Gs*, 4 oct. 1781, n° 40.

315. « Maîtres du faire et gardiens de la loi : des formes de construction de l'autorité dans l'économie de l'exactitude » : Licoppe 1996, 292 sv. Cette « autorité du discours » implique l'« enjeu narratif déterminant » que constitue « le passage du

D'un côté, les savants français attendraient que l'expérience scientifique révèle « des régularités assez persistantes pour prendre la forme de lois », de sorte que la « forme bien définie » prescrite au « type de discours » donnerait parfois lieu à « une idéologie déterministe, imposée d'autorité », tendant à « réduire au silence les voix discordantes ». Le savant français – ou le praticien traitant par exemple de la médecine du cancer – serait entraîné à partager le monopole d'un tel discours, tandis que les Anglais auraient plutôt tendance à placer « presque entièrement leur autorité dans la maîtrise d'un savoir-faire empirique ». Ainsi répugneraient-ils à adopter des convictions participant d'un « savoir totalitaire », systématique. En tout cas, ils en excluraient « absolument la possibilité dans leur rhétorique », qui apparaît ainsi plus ouverte à l'expérimentation. « Lorsqu'ils découvrent des lois, ils se montrent comme surpris de leur caractère universel. »

On ne peut pas dire, en tout cas, à la lecture des observations collectées dans le *Journal de médecine*, que la recherche française, par rapport à l'anglaise, faisait une moindre place à « la mise en scène de la reproductibilité des pratiques matérielles et instrumentales », dans une « construction de la certitude » obnubilée par une « révélation » comme celle de Störck.

---

récit au discours », dans le cadre de « l'histoire des probabilités à l'âge classique », à propos de laquelle Licoppe signale notamment le classique Hacking 2006.



## II

### Marquet, Buc'hoz : l'illicebra et le « Grand Livre de la Nature »

Toutes les plantes méritent notre attention par les propriétés que la nature leur accorde. Il n'en est probablement aucune qui ne soit utile à l'homme, aux animaux, et même aux autres plantes ; mais les botanistes ont plus particulièrement recherché dans les végétaux les moyens de conserver la vie et la santé des hommes. Cependant quelque assidues qu'aient été leurs études, il reste encore des plantes dont on n'a point reconnu les propriétés : il en est d'autres qui, quoique connues, ou sont mal appliquées, ou ne sont d'aucun usage ; de sorte que tout médecin qui s'appliquera sérieusement à la botanique, pourra trouver dans cette science les moyens de servir l'humanité...

La *Gazette de santé* accueille ainsi l'établissement, en 1771, du Jardin des plantes de l'Académie de Dijon par Bénigne Le Gouz de Gerland, aujourd'hui appelé Jardin botanique de l'Arquebuse<sup>316</sup>. On a vu que la pharmacopée d'Alexandre distinguait plusieurs espèces susceptibles d'apporter leurs vertus dans la lutte contre le cancer, dont le chardon bénit, la morelle, etc. Selon la *Gazette de santé*, Mathias de Lobel (1583-1616) rapporte à propos de la morelle grimpante « que son suc, appliqué au cancer, a eu beaucoup de succès » et « on lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1761, que la décoction de cette plante a été employée utilement contre la même maladie<sup>317</sup> ». Aussi Jacques Lieutaud en conseillait-il l'application, dans les mêmes circonstances, dans son *Précis de médecine pratique* de 1759. Et J. Rouëssé rappelle que Sir Everard Home, dans son *Bref essai sur la formation des tumeurs* de 1830, recommandait encore contre celles-ci « l'infusion de *Solanum* ou de morelle<sup>318</sup> ».

---

316. Cornereau/Chabeuf 1903, 321-333.

317. *GdS*, 15 sept. 1774, n° 37, 262-263. Voir Leclair 1938.

318. Rouëssé 2011, 110, 146. Il précise à ce propos : « *Solanum* désigne un genre botanique qui comporte des plantes alimentaires, comme la pomme de terre, la tomate ou l'aubergine, ainsi que des plantes ornementales, comme la morelle faux jasmin, la morelle noire ou la morelle douce-amère, ces deux dernières étant toxiques.

Pierre-Joseph Buc'hoz, né à Metz en 1731, se fit l'apôtre d'une autre espèce végétale familière. Docteur en droit, il exerça le métier d'avocat avant d'étudier la médecine à Nancy, d'être reçu docteur en 1759 et de rapidement devenir le médecin attitré de Stanislas Leszczyński, duc de Lorraine. Dans son *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois évêchés*, qui commence de paraître en 1761, il entend dès les premières lignes se situer d'emblée au-dessus des botanistes ordinaires, qui « sont le plus grand nombre ». Ceux-ci, se sont employés à ranger les plantes par ordre, « en les divisant par classes et par familles », en se contentant « de nous les indiquer, suivant la méthode qu'ils se sont tracée ». Il lui suffira donc de renvoyer à Linné et à « ses traités », qui « sont entre les mains de tout le monde », ou aux « Institutions botaniques de Tournefort<sup>319</sup> ». La référence épargnait de manière commode toute la mise en jeu d'un savoir. D'autres botanistes ont traité des « propriétés » des plantes, « partie la plus importante, et en même temps la plus négligée », de la discipline. Buc'hoz sera celui qui, opérant la synthèse des manières d'aborder l'étude des plantes, mettra l'accent sur leurs « vertus », « tant pour la médecine galénique, que pour les arts et métiers<sup>320</sup> ».

Le grand *Dictionnaire des sciences médicales, par une Société de médecins et de chirurgiens*, que publie Panckoucke au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est sévère à son égard. Jean-Baptiste Monfalcon écrit de lui : « il ne voyagea pas ; il observa mal la nature ; il fit peu de découvertes ». « Ses connaissances étaient superficielles, mal digérées ; des erreurs grossières défigurent ses descriptions de plantes et d'animaux. » « Plus de trois cents volumes dont il est l'auteur firent peu pour sa renommée, et ne sauveront pas sa mémoire de l'oubli. »

## I. UNE « DÉCOUVERTE » LORRAINE

Soucieux d'acquérir rapidement de la renommée, Buc'hoz prétendit faire état d'une révélation médicale considérable. Son *Traité* voulait prouver « que la Lorraine peut se passer de l'étranger pour ses médicaments » et « que les plantes qui s'y trouvent, au nombre de près de deux

---

On y recense environ 1 700 espèces. Le terme « morelle » est un nom vernaculaire ambigu désignant certaines plantes du genre *Solanum*. »

319. Buc'hoz 1761, 123.

320. Voir le chapitre de Roques 2012, 194-196 sur « L'essor de la pharmacie, le rôle éminent des plantes ».



mille, sont plus propres pour remplir les indications des maladies qui y règnent communément, que les remèdes qu'on tire des pays lointains au-delà des mers ». En effet, ceux-ci « sont, pour la plupart, falsifiés par l'avarice des marchands, et altérés par les vapeurs qui s'élèvent continuellement de la mer ». Le « Grand Livre de la Nature » contient tous les secrets de la santé. Il se donne à lire chez Salomon, « Monarque incomparable » qui « traite de toutes les plantes, comme dit le texte sacré, depuis le cèdre qui croît sur le Liban, jusqu'à l'hyssope qui sort de la muraille ». Galien, grâce à la connaissance de celles-ci, vécut « cent quarante ans, sans aucune maladie<sup>321</sup> ».

« Personne n'ignore que le cancer, le charbon et la cangrène sont des maladies d'autant plus déplorables, qu'elles sont presque toujours mortelles. » Buc'hoz annonce ainsi la découverte qu'il doit à son beau-père, François-Nicolas Marquet, « doyen des médecins de Nancy » et « ancien médecin ordinaire de feu S. A. R. Léopold, duc de Lorraine et de Bar<sup>322</sup> ». Celui-ci lui a transmis le « secret » du remède contre ces maladies. « La découverte d'une espèce de plantes n'était pas faite impunément ; il s'en emparait, et souvent, avant de la bien connaître, il en faisait le sujet d'une dissertation. » Répondant au goût du public pour l'histoire naturelle suscitée par Buffon, il « remplissait de son nom les feuilles périodiques ». « Chaque année voyait paraître de pompeux prospectus d'ouvrages qu'il annonçait et ne pouvait acheter. »

Mais quelle était donc la plante de Lorraine qu'il ne cessa de célébrer ? Marquet en informait le périodique intitulé la *Clef du cabinet des princes de l'Europe ou Recueil historique et politique sur les matières du temps*, qui publiait en tête de sa livraison d'octobre 1754 le texte suivant :

Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de l'annonce que vous avez eu la bonté de faire de mon mémoire académique, touchant les vertus de la plante *illecebra*, dans votre dernier journal ; mémoire qui a été très bien reçu de Messieurs les Académiciens, et encore mieux du public. Je viens de recevoir d'un médecin de mes amis cinq ou six observations sur cette même plante, que je lui ai indiquée, et que je vous prie d'annoncer, *per modum continui*, dans votre prochain journal, afin de confirmer la vérité des vertus ci-devant

---

321. *Ibid.*, 8.

322. *Ibid.*, 10. On notera que la forme médiévale *cangrene* était largement abandonnée au profit de *gangrène* depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : le maintien d'une orthographe dépassée peut être significatif. L'*Encyclopédie* a un article « Gangrène » par Antoine Louis (t. 7, 1757, 467).

annoncées de la plante. Ce médecin y a ajouté la racine d'Aristoloché ronde ; mais je suis bien persuadé que la plante *illecebra*, sans mélange, aurait fait le même effet<sup>323</sup>.

Au chapitre « De la joubarbe<sup>324</sup> », Jacques Daléchamps écrit dans l'*Histoire générale des plantes* qu'une troisième espèce est nommée par certains « pourpier sauvage » et que « les Romains, ainsi qu'écrit Dioscoride, l'appellent *illecebra* ». On apprend également par ces courriers que Marquet est « doyen des médecins de Nancy » et « ancien médecin ordinaire de feu S. A. R. Léopold, duc de Lorraine et de Bar ». Le mémoire en question, soumis à l'Académie de Nancy, sera reproduit par Buc'hoz dans la *Médecine rurale et pratique* que publie celui-ci en 1768 et qui sera rééditée deux ans plus tard sous le titre de *Médecine végétale*<sup>325</sup>.

Le mémoire invoque la « longue expérience souvent réitérée » qui a conduit à la découverte de la « petite joubarbe », « une plante basse et rampante, qui n'a presque été d'aucun usage en médecine jusqu'à présent ». Marquet mentionne néanmoins la *Pharmacopée universelle* de Nicolas Lémery (1687), qui fait état de son emploi contre les « tumeurs dures ». Celui-ci écrivait en effet que l'*onguent de Jupiter*, l'*unguentum Jovis* – la joubarbe étant littéralement la « barbe de Jupiter » – est « propre pour les inflammations, pour résoudre les tumeurs qui viennent d'un sang trop subtil, et pour les ardeurs de Vénus ». Ainsi, « on en frotte sur les parties malades » et « on peut en appliquer sur les cancers du sein<sup>326</sup> ». Pour Marquet, la rareté de la référence à la joubarbe serait attestée par son absence dans le *Codex medicamentarius* de la Faculté de médecine de Paris<sup>327</sup>. L'auteur recommande la plante en tant que « doux escarotique » ayant la vertu de « détacher les chairs mortes », « dans le cancer ulcéré et récent ». En application, le remède est censé guérir la tumeur cancéreuse « à moins que cette dernière ne soit trop invétérée, et qu'il ne s'y trouve une grande perte de substance ». Le mémoire va en fournir quelques exemples.

---

323. Kunnert 1991.

324. Daléchamps 1615, t. 2, 29-31.

325. Marquet 1768, dans Buc'hoz 1768, 361 sv.

326. Lémery 1729, 723.

327. Bergounioux 1926.

« Un particulier de soixante-et-dix ans » portait au nez une « tumeur, ou espèce de gale dure, livide, plombée, de la largeur d'un de nos sous<sup>328</sup> ». L'emploi de drogues n'avait été d'aucun succès, jusqu'à ce qu'une application quotidienne de la joubarbe, pendant quatre ou cinq mois, le guérisse totalement de son « cancer », « sans retour ». Un autre patient est un bourgeois de Nancy, âgé d'environ quarante ans, qu'accablait, « à la glande maxillaire, une tumeur dure, grosse comme un œuf de poule », qui se transforma en « un véritable cancer ulcéré ». Il sera guéri par l'illicebra après que « le bourlet et l'escarre » se soient détachés. Dans un autre cas<sup>329</sup>, la plante a également triomphé d'un « ulcère carcinomateux » affectant un homme de vingt-sept ans, soigné en vain par l'application de « quantité d'autres remèdes ». C'est encore un homme qui fait l'objet d'un traitement faisant apparaître l'extension de la réputation accordée à l'illicebra grâce à la presse<sup>330</sup>. « M. Darbois, chirurgien à Rethel », dans les Ardennes, a eu vent des effets de la plante par le « Journal de Luxembourg », autre nom de la *Clef du cabinet des princes*, que lui a envoyé son fils, « prêtre et vicaire à Vienne-le-Château, près de Sainte-Menehould ». Le praticien « a fait l'expérience de ce spécifique sur un particulier de cette ville, nommé Jean-Baptiste Mizeral, âgé d'environ cinquante ans », qui a été victime d'une chute ayant entraîné le développement « d'une grosseur comme le poing, tant à l'aîne que dessous l'aisselle, ce qui annonçait pleinement les scrofules et le cancer ulcéré ». Un cataplasme à l'illicebra ayant guéri le patient, Darbois pourra conclure : « Je ne puis, Monsieur qu'admirer votre découverte, pour les propriétés et les effets opérés par cette divine plante »...

On doutera que certains des « cancers » ainsi soignés aient effectivement relevé de ce que nous désignons aujourd'hui par *cancer*. Un cas de femme n'est signalé qu'à propos d'une Nancéenne qui, « dans son temps critique », consulta Marquet pour une tumeur « provenant d'un sang âcre, épais cancéreux, qui n'ayant pu être filtré ni évacué par les glandes de la matrice dans le temps ordinaire, s'était arrêté dans le sein de la malade<sup>331</sup> ». Comme il se doit, les guérisons faisaient l'objet de certificats « déposés au Secrétariat de MM. les Académiciens de

---

328. Buc'hoz 1768, 365-366 : « Seconde tentative » ; Buc'hoz 1770, 386.

329. Buc'hoz 1768, 372-373 ; Buc'hoz 1770, 392-393.

330. Buc'hoz 1768, 384-391.

331. Buc'hoz 1768, 375-376 ; Buc'hoz 1770, 396-397.

Sa Majesté à Nancy, avec l'original de cette pièce académique » – qui n'a pas été retrouvée<sup>332</sup>.

## II. BUC'HOZ, LA PRESSE ET LES PRESSES : LA MARCHE À LA CÉLÉBRITÉ

Marquet trouva un adversaire en la personne de « M. Parisot, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier ». Celui-ci publia une « Observation pratique contre l'usage de l'illecebra » datée du 28 novembre 1755 et signée de Mirecourt<sup>333</sup>. Sans mettre en cause la vertu « détersive » et « anti-scorbutique » de la plante, l'auteur se garde bien « d'en conseiller jamais l'usage, le cas échéant, comme d'un spécifique souverain contre le cancer<sup>334</sup> ». Buc'hoz répondra en invoquant un « mémoire du sieur Sauvage », le « conseiller-médecin ordinaire du roi de Pologne, à Bar-le-Duc ». Celui-ci posait la question : *Le cancer et les autres tumeurs de même nature peuvent-elles être guéris par métastase en appliquant la plante illécebra sur la partie affectée, dans les cas désespérés ?* « La conclusion de la thèse est pour l'affirmative. » Buc'hoz fera valoir, selon la stratégie usuelle, les effets obtenus à propos d'autres affections : « Plusieurs des observations que nous venons de rapporter, font voir que la plante dont il est question, agit en occasionnant une métastase de l'humeur, qui, souvent se porte sur l'estomac, et occasionne le vomissement. Cette propriété était inconnue à M. Parisot, lorsqu'il publia l'observation suivante. »

En 1769, Buc'hoz publia un *Manuel médical et usuel de plantes, tant exotiques qu'indigènes* dans lequel il prétendit ajouter, à partir des papiers de son beau-père, deux cas de traitement heureux du cancer, dont l'un concernait une tumeur plus traditionnellement considérée comme cancéreuse<sup>335</sup>. Mais le cas dénonçait d'une certaine manière chez Marquet une intention décidée d'annoncer une victoire sur la maladie, avant la découverte de l'illecebra. En 1748, le médecin soigne « Marie Didier, femme du sieur Freno, maître-charpentier à Nancy », affectée d'un « tumeur survenue au sein droit, dure, livide, plombée, raboteuse, de la grosseur du poing ». À coup sûr, ces symptômes « dénotaient un

---

332. Dos Santos 2008, 48-50, qui écrit que ce mémoire « ne sera pas couronné du succès escompté ». De nombreux auteurs mentionnent une édition du mémoire paru en 1787 à Paris, chez l'Auteur (in-folio avec fig. en couleur).

333. Également reprise dans la *Médecine végétale*.

334. Parisot 1770, 423.

335. Buc'hoz 1769, t. 2, 17-20.

cancer occulte, qui n'ayant pu être filtré ni évacué par les glandes de la matrice dans le temps ordinaire, s'était arrêté dans le sein du côté droit et avait produit cette tumeur ». Marquet obtint la guérison par un mélange d'aloës, de rhubarbe, de mercure, de sel de tartre et de tamaric, de jalap, de cloportes en poudre, etc.

La même année, la *Gazette salutaire* s'ouvre par des « Remarques sur la composition et l'usage d'une nouvelle eau vulnéraire connue dans le pays messins sous le nom d'eau de Buchoz, extraites des lettres de M. Buchoz<sup>336</sup> ». Ce vulnéraire consiste en un mélange « de nicotiane, d'aristoloche, d'illicebra et de morelle », en « parties égales ». « On mêle et l'on broie le tout ensemble, ensuite on le met dans un vase bien bouché, et l'on y verse du vin blanc en quantité suffisante. » Après quinze jours de macération, le mélange, distillé, produit une eau « très spiritueuse » dont les composants offrent diverses vertus. « On vante beaucoup son suc agité dans un mortier de plomb, pour calmer les douleurs du cancer, tant ulcéré que non-ulcéré. »

En juillet 1769, la *Gazette* pouvait puiser un soutien dans les *Lettres périodiques* que publie Buc'hoz sur la méthode de s'enrichir promptement, et de conserver sa santé, par la culture des végétaux. La presse à diffuser la révélation du beau-père s'était emballée. Le journal précise à propos de ces *Lettres* : « il en paraît une chaque semaine ». La publicité sera intensive<sup>337</sup>. Dans l'un de ces courriers, que reproduit la *Gazette*, Marquet raconte comment il fut appelé, le 15 septembre 1748, « pour traiter M. Genesson, architecte de Nancy, qui avait un cancer ulcéré » : « dans les instructions que le malade me donna sur l'origine de son mal, j'appris que ce Monsieur avait depuis fort longtemps une petite carnosité, de la grosseur d'une lentille, dans l'aine, du côté gauche ». « Cette carnosité lui pendait en forme de filet, sans qu'il en ressentît pour lors aucune douleur ; mais le malade étant à Plombières, pour prendre les bains, cette carnosité se détacha dans un moment qu'il s'agitait dans son lit. » S'ensuivit l'apparition d'un « ulcère chancreux » qui « occasionnait au malade des douleurs très cuisantes » et qui, en raison de sa « malignité », fut traité par des applications de petite joubarbe – dont Marquet faisait à cette époque la découverte – bouillie « avec un peu d'alun et du miel ». Fut également administré « un gobelet de décoction de racine de squine », plante médicinale originaire de Chine, apparentée à la salsepareille, « et d'énula campana », ou grande aunée,

---

336. Buc'hoz 1769a ; *Gs*, 5 janv. 1769, n° 1.

337. Buc'hoz 1769b ; *Gs*, 6 juillet 1769, n° 27.

sorte d'anti-septique calmant. « Ce remède interne, joint au topique, guérit le malade en moins de sept à huit jours. »

L'ilicebra faisait alors l'objet d'essais de traitement en composition. Une autre lettre *pour s'enrichir et conserver sa santé* reproduit le traitement administré au « sieur Noël, régent d'école », qui résistait à tous les remèdes. La petite joubarbe en eut raison : « Pour en faire usage, il faut la piler dans un mortier, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte, ensuite y ajouter un peu d'huile d'olive, et l'appliquer matin et soir sur la partie affectée : mais comme dans le cas présent le mal était fort invétéré, je fus obligé de faire appliquer cette plante pendant quatre ou cinq mois consécutifs, avant d'obtenir une parfaite guérison. »

L'exploitation intensive du remède allait être récompensée. En 1769, Buc'hoz peut déjà se dire « médecin ordinaire de feu le Roi de Pologne, membre du Collège royal des médecins de Nancy, et de plusieurs autres Académies ». En 1777, il publie une *Médecine moderne, ou remèdes nouveaux et autres, récemment usités pour le traitement des maladies les plus désespérées, et les plus funestes à l'humanité*, annoncé par la *Gazette*, avec mention du traitement du cancer<sup>338</sup>. L'ouvrage ne manque pas de faire état des vertus de l'ilicebra<sup>339</sup>. Il porte au titre que Buc'hoz est désormais « médecin-botaniste » de « quartier surnuméraire de Monsieur », le comte de Provence, frère cadet de Louis XVI, futur Louis XVIII, et qu'il est aussi devenu « médecin ordinaire de Monseigneur le comte d'Artois », autre frère du roi, futur Charles X.

On ne suivra pas ici les répétitions dont la révélation de la joubarbe fit l'objet dans les innombrables ouvrages et rééditions de Buc'hoz que les presses répandirent au cours des années 1770 et 1780. Le *Traité historique des plantes* de 1762 était intégralement republié dix ans plus tard sous le titre d'*Histoire naturelle des végétaux*<sup>340</sup>. En 1770-1771, son *Dictionnaire universel des plantes et arbustes de la France* répète les observations enregistrées par Marquet<sup>341</sup>. Buc'hoz, devenu *de facto* un connaisseur de la thérapie du cancer, était en mesure de rappeler quelques étapes antérieures du traitement, dont le sien pouvait apparaître comme l'aboutissement ou la consécration. Il n'ignorait pas les vertus prêtées à la belladone, dont les feuilles, selon le célèbre botaniste John Ray, « amollissent, dissolvent et guérissent leurs indurations et même les

338. *Gs*, 12 déc. 1776, n° 50.

339. Buc'hoz 1777, 97 sv.

340. Comme le note Barbier.

341. Buc'hoz 1770-1771, t. 2, 125-132.

tumeurs chancreuses » du sein. Il rappelait l'intervention d'un médecin de Halle, directeur d'une clinique parfois considérée comme un des premiers établissements d'enseignement médical moderne, fondée dans la foulée du *Collegium medico-practicum* de Boerhaave à Leyde<sup>342</sup>.

Juncker dit avoir vu de bons effets de l'usage des feuilles de la belladonna, donnée en très petite dose dans les cancers qui paraissent incurables. Mais ce médecin aussi sage qu'éclairé, ajoute en même temps, qu'ayant vu la belladonna ne pas produire les mêmes effets dans d'autres occasions, il est plus prudent de ne pas recommander l'usage d'une plante aussi dangereuse, jusqu'à ce que des expériences multipliées aient fait connaître d'une façon certaine de quelle utilité elle peut être.

Buc'hoz a appris à jouer l'image de la prudence méthodique. La belladone n'est pas sans mérite. Cependant : « Nous pensons qu'il vaut mieux se priver d'un remède pour notre guérison, que d'employer ce qui pourrait devenir un vrai poison. » On limitera donc les effets de la plante à ceux des médications « adoucissantes et résolutes », comme on fait avec « la morelle ordinaire » dans les cas de « tumeurs des mamelles ».

Comme l'inconstant public se lasse vite, Buc'hoz a aussi appris à se renouveler, à se diversifier. Son *Dictionnaire universel des plantes* recommande « le trèfle odorant ou bitumineux », le *trifolium bitumen redolens* de Tournefort, qui « fournit un remède intérieur contre le cancer ». Mieux : « le suc de cette plante, donné depuis une cuillerée jusqu'à deux dans deux ou trois verres d'eau », constitue « un bon remède pour corriger l'humeur qui produit les virus cancéreux » – du moins d'après ce que « plusieurs anciens médecins assurent<sup>343</sup> ». La plante est à la disposition de chacun, « dans le Languedoc, aux environs de Montpellier et de Narbonne, sur les coteaux pierreux voisins de la mer ». « Le vélar, la tortelle, l'herbe au chantre », c'est-à-dire l'*erysimum vulgare* de Tournefort, peut suppléer : c'est « aussi un grand résolutif », qui « convient pour le cancer non ulcéré et les tumeurs des mamelles<sup>344</sup> ». C'est que la Nature est d'une générosité sans limite. La véronique, utilisée « pour effacer les taches de la peau », est également utile contre la maladie, « selon du Renow », c'est-à-dire

---

342. Droixhe 2015, 71-72.

343. Buc'hoz 1770-1771, t. 3, 395.

344. Buc'hoz 1770-1771, t. 3, 430-431.

d'après le premier médecin du feu roi de Pologne, duc de Lorraine<sup>345</sup>. Buc'hoz veut travailler – vendre ses conseils – au plus large : la plante croît « en quantité sur le mont Pila » et « on en voit aux environs de Paris, d'Orléans, d'Angers, de Caen, de Rouen, de Montpellier, de Nancy, etc. ». Bref, « on en trouve presque par toute la France ». La *Gazette salutaire* relaie l'information<sup>346</sup>.

Où s'arrêtent les ressources d'un panier bien garni ? Le médecin malinois Rembert Dodoens, ou Dodonœus (1518-1585), professeur à Leyde, a prétendu que l'herbe à coton, le *filago seu impia* de Tournefort, était très bonne, en « eau distillée », « pour guérir le cancer des mamelles<sup>347</sup> ». Mathias de Lobel a rapporté « qu'en Angleterre les pays l'emploient pour les contusions », dont on sait qu'elles sont réputées à l'origine d'une tumeur. Et quand elle ne guérit pas du cancer, telle plante soulage. C'est le cas de celle appelée bec de grue des prés, ou *geranium batrachioides*, selon Friedrich Hoffmann, professeur à Halle (1660-1742)<sup>348</sup>. « On en voit aux environs de Paris, sur la route de Cambrai à Amiens, en Alsace, dans le pays messin, dans la Provence », etc. La Nature s'est muée en bonne à tout faire, en magasin des merveilles.

Le lecteur de Buc'hoz, finalement, ne sait plus si cette accumulation de remèdes tend, dans la pensée de l'auteur, à les vider de toute légitimité en faveur de celui dont il est l'héritier, ou à inscrire celui-ci dans un scepticisme généralisé à l'égard des ressources naturelles. Aussi l'auteur croit-il sage de se méfier, de toute façon, des remèdes à la mode. « Il n'y a presque point d'années où l'on n'en voie éclore quelqu'un, toujours plus exalté que ceux qui l'ont précédé : mais bientôt aussi ce spécifique retombe dans l'oubli et fait place à un autre. L'enthousiasme est un des plus grands obstacles à l'observation. »

La méfiance fut-elle partagée ? En 1779, la *Gazette de santé*, qui n'était pas prête à applaudir tous les « spécifiques » anti-cancéreux publiait un aphorisme de *L'École de Salerne, ou l'art de conserver la santé, en vers latins et français*. L'ouvrage était dû à Thomas Levacher de La Feutrie, dont le *Dictionnaire de chirurgie* comporte, à l'article du « Cancer », une assez longue et cruelle description de mastectomie (1767).

345. Buc'hoz 1770-1771, t. 3, 438 ; *Journal politique*, oct. 1767, première quinzaine, 9-10.

346. *Gs*, 25 oct. 1770, n° 43.

347. Buc'hoz 1770-1771, t. 2, 88-90.

348. Konert/Dietrich 2003, 131 ; Bescond 2010, 195, 206, 209 ; Rieder 2010, *passim*.



*L'École de Salerne* reproduisait un ouvrage « en vers burlesques » paru au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>349</sup>. On y lisait :

**Le cerfeuil**<sup>350</sup>

Le cerfeuil mondificatif,  
Pour guérir un cancer est un bon détersif.  
Broyez-le avec du miel, il faut que le mal cède  
À la vertu de ce remède.  
Infusé dans du vin le cerfeuil est vanté  
Contre les douleurs de côté.  
Autre usage : le cerfeuil aide  
Et souvent rétablit l'estomac dévoyé  
Quand sur l'endroit malade on l'applique broyé.

---

349. *Eschole de Salerne* 1650, 50. Y était joint un *Poema macaronicum de bello huguenotico* dû à Rémy Belleau, membre de la Pléiade ; Levacher de La Feutrie 1767, t. 1, 245-249 ; Levacher de La Feutrie 1779, 278-279.

350. *GdS*, 7 nov. 1779, n° 45, 17.



### III

## Sulzer, Denis, Bridault : la carotte

En 1766 paraissait dans le *Journal de médecine* l'annonce de la « Découverte importante d'un topique propre à guérir les cancers ulcérés ; par M. J. C. Soutzter, conseiller de la Cour et premier médecin de S.A.S. M<sup>gr</sup> le duc de Saxe-Gotha, membre de l'Académie des curieux de la nature<sup>351</sup> ». Johann Caspar Sulzer ajoutait une nouveauté au « grand nombre de remèdes dont la médecine s'enrichit tous les jours », claironnait le périodique, sans que celle-ci puisse apporter autre chose « que des secours impuissants » dans le cas d'une « maladie plus affreuse peut-être par les accidents qui l'accompagnent que par la mort qui la termine presque toujours trop tard, au gré de ceux qui en sont les victimes ». Le membre de la prestigieuse Académie léopoldine n'offrait-il pas « le présent le plus utile qu'on pût faire à l'humanité » ?

Celui que M. Soutzter a la générosité de communiquer au public par la voie de ce Journal, si son efficacité peut être confirmée par des expériences ultérieures, nous paraît d'autant plus précieux que, par sa simplicité, la facilité de son application, et surtout par le prix modique auquel on peut se le procurer, il est à la portée des plus pauvres comme des plus riches<sup>352</sup>...

Sulzer décrit ainsi la préparation du remède<sup>353</sup> : « Prenez des carottes récentes, *daucus sativus*, en allemand *moehren, gelbe rüben* ; râpez-les avec une râpe à chapeler le pain : exprimez-en le suc en les pressant dans la main seulement ; faites chauffer le marc sur une assiette ou dans un poêlon de terre ; appliquez-le sur l'ulcère, en guise de cataplasme, bien épais, etc. »

---

351. Sulzer ; *JdM*, janv. 1766, t. 24, 68-75.

352. On a souligné à quel point, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « la posture du médecin oscille entre celle du gentleman philanthrope et celle du commerçant avide » (Louis-Courvoisier/Rieder 2011, 19). Les auteurs font référence à un « usage de donner gratuitement des soins », auquel est soumis le jeune médecin qui commence à exercer. La philanthropie n'appartient pas moins au praticien titré.

353. Droixhe 2015.

La nouveauté apparaissait aussi au terme d'une histoire d'essais infructueux pour soigner le cancer : « le mercure, l'antimoine et les autres altérants échouent tous les jours ». R. Porter<sup>354</sup> a signalé que les deux premiers cités appartiennent à ce qu'il appelle « la marmite commune d'ingrédients actifs et effectifs » qui composent « les médicaments réguliers et irréguliers » employés contre les affections vénériennes : « l'antimoine comme fébrifuge ; l'opium comme analgésique ». « Toutes les médecines de charlatans, estimait James Adair, étaient des variations routinières sur le mercure, l'antimoine et l'opium, par exemple. » Cependant, il arrivait aussi que le mercure, en particulier, soit rejeté comme inefficace par les charlatans eux-mêmes, sans doute dans un souci de se démarquer d'un remède dont on stigmatisait les excès d'utilisation et les dangers<sup>355</sup>.

Comme Buc'hoz, Sulzer connaît le pouvoir accordé à la belladone et il en a fait l'expérience contre le cancer. Elle diminue éventuellement « la rapidité avec laquelle cette maladie fait ses progrès », mais, outre qu'elle leur assèche le gosier, la plante n'empêche pas les patients de mourir – « à la fin, quoiqu'un peu plus tard ». La ciguë ? Elle a produit « quelques bons effets », « dans plusieurs maladies de la peau et des glandes » et Sulzer s'en est même servi pour « fondre des squirrhes ». Le mieux qu'il puisse en dire : « peut-être elle dispose les malades, et les prépare, pour ainsi dire, à l'action de mon topique ». L'avis général, en tout cas, est que la ciguë « ne guérit pas toujours les cancers ulcérés ». Störck lui-même a dû en faire l'aveu.

Pour le reste, Sulzer sait se montrer homme de laboratoire et il connaît la technique des rebouteux pour prévenir les échecs de sa découverte. « Si j'avais eu l'occasion de faire un plus grand nombre d'expériences, le présent que je fais au public pourrait être plus considérable. » Sa « situation » l'a empêché de multiplier les observations : « j'ai cru devoir me hâter de publier celles que j'ai pu faire ». Que d'autres s'emploient à « les répéter et les perfectionner ». Sur cent cas de cancéreux, il lui suffirait d'en avoir guéri un pour être heureux, comme dit Störck. Mais sa conviction est sans appel : « quant à moi, je le répète encore, je ne me suis sûrement pas trompé ».

Un point doit être souligné dans la manière dont le *Journal de médecine* présente la découverte de Sulzer. Les gestionnaires publics de

354. Porter 2003, 46, 267.

355. *Ibid.*, 215-217. Sur les *frictions mercurielles* ou *grand remède* contre la syphilis : Karamanou 2012 ; Karamaou *et al.* 2013 ; Weston 2016, 87-89.

collectivités – armée, prisons, etc. – étaient particulièrement intéressés par l'émergence de remèdes faciles à se procurer et peu coûteux. Ce qui touchait aux « tumeurs » était aussi considéré avec une attention soutenue du corps médical qui voyait là un terrain propice d'expérimentation, chez des patients soumis à l'autorité. C'est ainsi qu'on voit paraître des essais d'application anti-cancéreuse du remède de Sulzer dans le *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires* établi par Richard de Hautesierck, dont il a déjà été question.

Une certaine mise en doute de la thérapie par la ciguë dut attirer des praticiens vers le nouveau remède. Le médecin Ami-Félix Bridault, attaché à l'hôpital militaire de l'île de Ré puis à celui de l'île d'Oléron, avant d'être affecté à La Rochelle<sup>356</sup>, est consulté en 1768 pour une héméralopie<sup>357</sup>. Cette « singulière maladie » consistait en une perte temporaire de la vue, pendant la nuit. Elle a touché trois soldats qui s'étaient « endormis sans précaution la face tournée vers le soleil ». Ils furent traités avec succès au moyen du remède Störck par Bridault qui note :

Les observations sur la ciguë deviendraient fort communes et très intéressantes dans les hôpitaux militaires, si les soldats, naturellement impatients, voulaient se prêter aux vues salutaires des personnes chargées de les traiter ; mais l'action lente de ce remède le fait souvent abandonner, lorsqu'on serait sur le point d'en retirer de grands avantages. La vertu fondante de la ciguë est reconnue d'un grand nombre de médecins ; son usage paraît exempt de tout danger ; mais il faut de la constance pour en éprouver les bons effets, et cette vertu manque à beaucoup de malades.

Le médecin recourut la même année à la plante pour soigner « un soldat du régiment de Saintonge » qui se présenta à l'hôpital militaire de l'île de Ré, affecté au nez d'un « polype très considérable », « légèrement cancéreux », qui « prenait racine dans le fond du palais<sup>358</sup> ». « Deux mois de traitement ont suffi pour détruire entièrement ce polype. » Une « habitante du village de Rousselière, paroisse de Dolus, île d'Oléron », montrait-elle plus de « constance » ? Bridault se chargea

---

356. *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français* 1801, 107 ; Olier 2003, 107 ; Archives du Service historique de l'armée de terre, Vincennes, Fonds des bureaux de l'Ancien Régime, Y<sup>2</sup> 130, 184-187.

357. Bridault 1772a ; *ROMHm*, 1772, 569-571 ; Droixhe 2015, O41, 569-571.

358. Bridault 1772b ; *ROMHm*, 1772, 571-572.

de traiter Marguerite Tetard, de soixante-trois ans, à un moment où il n'avait pas encore pris connaissance du remède de Sulzer<sup>359</sup>. La dame « portait depuis vingt-deux ans un cancer ulcéré au visage, fixé entre le nez et l'œil gauche ». « Cette femme, qui joignait à son infirmité la plus grande indigence, fut guérie radicalement en 1766, par le seul usage externe de la carotte râpée, qu'elle appliqua constamment pendant trois mois. » La « tumeur cancéreuse, qui avait alors la grosseur d'un œuf de poule », lui occasionnait des « douleurs violentes ». Sans doute « l'effet salutaire de ce remède » aurait pu être ralenti, suggère Bridault, par le régime qu'imposait à la malade sa condition, c'est-à-dire « la nécessité où elle était [...] de vivre de coquillages, le plus souvent crus, de poisson sec, de viandes salées et de boire d'assez mauvaises eaux ».

Le même volume des *Observations de médecine des hôpitaux militaires* comporte plusieurs relations de cures dues à Jean-Joseph Denis, attaché à l'hôpital de Saint-Venant, en Artois<sup>360</sup>. La première concerne un « ulcère cancéreux » qui s'étendait, chez « un enfant de sept mois », « depuis la commissure des lèvres jusqu'au nez et jusqu'à la pommette ». La maladie « avait résisté à tous les remèdes que les gens de l'art et les parents y avaient ensuite appliqués ». La ciguë n'était pas applicable à un si jeune patient. « Je saisis », raconte Denis, « cette occasion d'éprouver les cataplasmes de carottes employés avec succès par M. Soultzer ». Le remède opéra pour le mieux, malgré quelques séquelles qu'omet significativement la *Gazette salubre* quand elle reproduit la cure<sup>361</sup>.

Le même médecin recourt à celle-ci dans le cas d'un homme qui, pour remédier à une démangeaison, « en se grattant », « occasionna une petite plaie<sup>362</sup> ». Cette dernière, conformément à la théorie du *noli me tangere*, se mua en « ulcère chancreux » quand il eut appliqué sur l'affection une mouche qui aggrava le mal, comme chez la patiente du docteur Larrouture. Le patient jouait de malchance. À peine guéri, « étant à cheval », il est « frappé à la joue d'une branche qui lui occasionna un gonflement assez considérable », lequel montra bientôt « de la ressemblance avec le cancer qu'on venait de guérir, ce qui faisait craindre qu'il n'en prît le caractère ». Une nouvelle application du

359. Bridault 1772c ; *ROMHm*, 1772, 572-573.

360. Denis 1772a ; *ROMHm*, 1772, 561-562 ; Olier 2003, 173.

361. Denis/Bridault 1774 ; *Gs*, 26 mai 1774, n° 1. On voit que ce cas ne correspond pas au constat selon lequel les maladies de l'enfant « sont décrites par un ensemble de symptômes, mais non par une dénomination nosologique précise » (Parayre 2015, 126-127).

362. Denis 1772b ; *ROMHm*, 1772, 562-564.

cataplasme de carottes le guérit. S'il est permis de le dire, le médecin militaire avait tendance à voir des cancers partout. Il soigna un « soldat du régiment de Dillon » pour un ulcère qui lui « parut cancéreux », sur lequel « l'usage des pilules de ciguë » conjugué avec un pansement de pulpes de carottes commença d'opérer le meilleur effet. Mais comment demander à un soldat l'observation d'une prescription ? « Ce soldat, d'un caractère inquiet et revêche, ne voulant s'astreindre à aucun régime, s'ennuya bientôt d'un traitement qui lui paraissait trop long ; et malgré mes représentations et changement avantageux qui était arrivé à sa plaie, il sortit de l'hôpital sans être parfaitement guéri. Je l'ai depuis perdu de vue. »

Le remède de Sulzer connut encore un franc échec dans le cas d'une patiente du docteur Du Brac de La Tulle ou de La Salle, exerçant depuis 1752 au Blanc, en Berry – cas rapporté par le *Journal de médecine* en 1771, dont on a également fait état ailleurs<sup>363</sup>. La dame était affectée d'une tumeur caractérisée par une « dureté squirreuse », qui lui faisait éprouver comme « un sentiment de corde ». On lui vanta les vertus des eaux de Nérès, en Bourbonnais, qui s'élevaient à 41 degrés. Elle en fit l'essai. Sceptique, le médecin ne leur avait jamais vu produire de bons effets qu'en matière de rhumatisme. Et la tumeur ne cessait de grossir, avec les douleurs. La malade ne pouvait quitter le lit. « On ne pouvait plus », prévoit le médecin, « se faire d'illusion sur la nature du mal ». On administre à la malade la ciguë, présentée comme un simple « fondant », qui produit des effets au-delà de ce qu'on pouvait espérer. Comme le sein ne cessait de se dégrader, le docteur se tourne vers le remède à la carotte. Mais la « machine » était trop épuisée pour empêcher la mort. La *Gazette salubre* rapporte le traitement et son issue de manière plus sèche<sup>364</sup>. « C'est le détail d'un cancer au sein, accompagné de différents autres accidents. La ciguë et les carottes ont retardé le progrès de cette infirmité, dont la malade a néanmoins été la victime. »

Relayant la ciguë, le cataplasme de carottes, manifestement incapable de traiter seul le cancer, se mêla parfois avec celle-ci. Le docteur Delacroix y fait écho dans la *Gazette de santé* de 1778, laquelle, comme on l'a vu, avait connu deux ans auparavant un changement de direction peu

363. Du Brac de La Tulle 1771 ; *JdM*, mai 1771, t. 35, 407-415 ; *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français* 1801, 228, qui le dit reçu à Montpellier le 18 avril 1747 et « âgé de 75 ans » ; Droixhe 2015, O36, 178-181.

364. *Gs*, 13 juin 1771, t. 35.

favorable, celle-ci paraissant surtout prise en charge par Jean-Jacques Paulet. Malgré un diplôme obtenu à Montpellier en 1764, ce dernier ne montrait pas, selon R. Rey, la carrure scientifique de Gardane. Le périodique devenait plus tolérant envers des entreprises médicales qui pouvaient déconcerter. Delacroix rapporte ainsi le cas d'une dame d'environ trente ans qui a constaté le développement au sein gauche d'une « glande grosse comme un petit œuf de poule » – de nouveau à la suite d'une contusion<sup>365</sup>. Une tumeur occupe bientôt « le haut du sein », « beaucoup plus grosse que la première et qui est très douloureuse ». Le docteur sollicite l'avis de confrères. Un praticien de « Champlitte en Franche-Comté », « M. Fourot », attribue l'affection à « un vice cancéreux développé », contre lequel il recommande qu'on utilise intérieurement la belladone, mais surtout la ciguë et la carotte – par absorption d'extraits combinés avec des préparations de plomb en cataplasmes<sup>366</sup>. Ceci combattra la fièvre. Mais « s'il fallait attaquer un des deux maux avant l'autre, il commencerait par le cancer »...

La référence à la carotte réapparaît dans la *Gazette* en 1782. Cette année-là, Paulet prie les lecteurs, note R. Rey, de l'excuser « de n'avoir pu satisfaire son public aussi promptement ni aussi exactement qu'il l'aurait souhaité<sup>367</sup> ». Le relâchement critique se poursuit pour le moins. Mais comment le journal ne répercuterait-il pas une annonce émanant du très honorable *Institut clinique de la Société des médecins de Hambourg* ? Celui-ci publie une *Pharmacopée des pauvres* où figure un « cataplasme contre le cancer » combinant « rob de carotte », « feuilles de ciguë » et « écorce du Pérou pulvérisée<sup>368</sup> ».

La thérapie de la carotte poursuit son chemin en France jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bridault lui consacra encore, en 1802, un *Traité sur la carotte, et recueil d'observations sur l'usage et les effets salutaires de cette plante, dans les maladies externes et internes*<sup>369</sup>. Comme l'écrit encore malicieusement J. Rouëssé : « Nous tenons à faire remarquer, afin qu'aucune idée préconçue ne jaillisse à son sujet, que l'auteur de ce traité était médecin des hôpitaux civils et militaires, ancien membre de plusieurs académies et président du Conseil de santé établi à La Rochelle<sup>370</sup>. » Bridault offre donc un cas de plus de praticien patenté

365. *GdS*, 10 sept. 1778, n° 37, 162-163.

366. *GdS*, 29 oct. 1778, n° 44, 198 ; *GdS*, 16 juin 1782, n° 24, 96.

367. Rey 1991a.

368. *GdS*, 15 sept. 1782, n° 37, 147.

369. Bridault 1802.

370. Rouëssé 2011, 111.



perturbant gaillardement les lignes de séparation entre le savoir et des illusions relevant davantage du charlatanisme.

La médecine anglaise apparaît nettement plus contrastée, à l'égard du remède de Sulzer. D'un côté, William Buchan lui fait une place dans sa *Domestic medicine* de 1769. Un chirurgien de Newcastle-upon-Tyne recourt également au cataplasme de carottes, mais seulement à titre de médication procurant « un soulagement très marqué », dans le cas d'un « cancer à la verge, accompagné de douleurs atroces<sup>371</sup> ». Pour le reste, si ces dernières diminuèrent, « la cure n'avancait pas », « malgré ces belles apparences », et on dut recourir à l'extirpation. La médecine britannique, bien qu'habituee aux extravagances de l'empirisme, n'a pas accueilli le « Bienfaisant Soultzer » parmi les *quacks* qui contaminaient le pays<sup>372</sup>.

---

371. Denis/Bridault 1774 ; Gibson 1770 ; Gibson 1772.

372. Porter 2003.



## IV

### Gamet : vétérinaire lyonnais et vedette parisienne

Par quelle fatalité la charlatanerie est-elle si protégée dans ce siècle-ci où l'esprit humain paraît avoir acquis tant d'étendue et de profondeur ? On n'a jamais autant parlé des droits de l'humanité que de nos jours ; cependant elle gémit de la facilité qu'on trouve, au mépris de la Loi, à exercer l'Art qui exige les plus profondes connaissances, sans s'en douter.

Ainsi commence le *Mémoire pour les prévôts en exercice, et maîtres en chirurgie du Collège de Saint-Côme à Paris, saisissants et demandeurs ; contre le Sieur Gamet, exerçant la chirurgie à Paris, sans qualité*. La brochure, signée « Louis, Bordenave, Lebas, Coste et Allix », est datée de 1771<sup>373</sup>. Ceux-ci rappellent « les statuts et les règlements donnés depuis près de cinq cents ans par l'autorité législative sur le fait de la chirurgie », dont l'exercice est réservé, depuis un édit de Philippe le Bel de 1311 renouvelé en 1352 par Jean le Bon, « à ceux qui auront été examinés, approuvés et licenciés ». Il s'agit de « réprimer le désordre causé par ceux qui, sans la science et la capacité suffisantes, s'ingéraient de pratiquer la chirurgie ». Jean-Marie Gamet défie des lois « constamment confirmées par la puissance de nos rois et par l'autorité des magistrats » puisqu'il se présente seulement comme « élève de Saint-Côme et ancien démonstrateur d'anatomie comparée ». Si ses accusateurs ont décidé, sans avertissement préalable, de l'attirer en justice, c'est qu'il est temps de faire un exemple au moment où les règlements engagent, au-delà des « progrès de l'art de guérir », l'utilité publique et les lois de l'humanité. Gamet, en effet, « se donne pour le possesseur d'un remède sûr pour la guérison des cancers », séduisant par « des promesses flatteuses » et faisant étalage de cures alors qu'il « n'en a fait aucune » : « procédés meurtriers » par lesquels il nargue « le zèle des magistrats ».

---

373. Prévôts 1771.

## I. JOURNAL D'UNE EXPÉRIENCE HOSPITALIÈRE

Toute l'affaire avait commencé un matin de mars 1765, quand une petite troupe se rendit à « la Maison de Saint-Joseph, ci-devant habitée par les PP. Jésuites », à Lyon, pour mettre au point les conditions d'un essai thérapeutique mené sur quelques malades. Le *Journal œconomique* racontera comment l'expérience a été décidée. Gamet, attaché à l'École vétérinaire de la ville, a opéré des cures ayant permis « de guérir plusieurs femmes attaquées de maux cancéreux<sup>374</sup> ». La rumeur publique s'en empara. « Les incrédules nièrent les faits, et d'autres personnes prétendirent pouvoir en attester la vérité. » Le Magistrat de Lyon voulut en avoir le cœur net et « résolut d'établir à ses dépens un petit hôpital, afin d'y faire traiter par le sieur Gamet, quelques pauvres femmes dont la maladie aurait été préalablement constatée dans les formes juridiques ».

Le *Journal œconomique* saluait une entreprise ayant pour but de soigner la terrible maladie. Alors que la syphilis ou les « fièvres intermittentes » ont leur spécifique, « on en cherche un depuis longtemps contre le virus cancéreux ». « On s'était flatté de l'avoir trouvé dans l'usage de la belladonna et de la ciguë. » Un « sort plus heureux » attend sans doute le remède de Gamet, à condition que l'État prenne en charge celui-ci. Le médecin a voulu faire l'essai de sa découverte sur « des personnes indigentes », « sans autre intérêt que celui de soulager l'humanité » : « malheureusement sa fortune ne lui permet pas de multiplier des actes de bienfaisance qui seraient très nécessaires ». Puisse son remède, sur la base d'observations multipliées, attirer « l'attention du Gouvernement, qui en deviendra le dépositaire ». L'inventeur est d'abord à la recherche de subventions.

Un petit ouvrage anonyme intitulé *Lettre d'un citoyen de Lyon*, dont Gamet est vraisemblablement l'auteur, entendra rendre publiques, en 1767 « les pièces capables de faire connaître et décider les plus circonspects » en faveur du spécifique<sup>375</sup>. L'opuscule reçut la même année un très large écho : dans l'*Avant-coureur* (mars), le *Journal de médecine* (mai), la *Gazette salulaire* (juillet), etc.<sup>376</sup>. Le remède s'y recommandait à la fois contre les « cancers ouverts » ou les « occultes », à condition

---

374. *Jœc*, janv. 1767, 128-130.

375. [Gamet] 1767, 1 sv.

376. *L'Avant-coureur* 30 mars 1767, 202-203 ; *JdM*, mai 1767, t. 26, 380-383 ; *Gs*, 16 juillet 1767, n° 29.

que « le mal ne soit extrêmement invétéré ». Il était supposé produire son effet « sans troubler l'économie animale » par une « composition liquide » qui purifie le sang, siège du « virus » de la maladie. Dans l'état de dégradation qui caractérise le cancer ouvert, « les liquides pourraient se trouver tellement décomposés, qu'il n'y aurait plus moyen d'en rétablir l'équilibre<sup>377</sup> ». Gamet faisait confiance aux malades pour s'y prendre à temps et user de son remède, car ceux qui sont raisonnables n'attendent pas que la maladie soit « invétérée » dès lors qu'ils sauront qu'il existe « des moyens sûrs et faciles » pour la combattre.

Le spécifique laissait notamment entrevoir une possibilité de cure des maux de la matrice, « regardés aussi presque toujours comme incurables ». Gamet pouvait invoquer à cet égard « le témoignage de Madame la comtesse de... dont la guérison a fait tant de bruit ». Il laisse « aux personnes de son sexe qui seraient intéressées » le soin de prendre contact avec une dame qui – distinguée tant « par ses vertus que par sa naissance », « pense trop supérieurement pour refuser la connaissance de ce fait » – malgré les convenances. Gamet propose ainsi aux « personnes qui se sentiront attaquées de maladies cancéreuses » un document leur permettant de « reconnaître les symptômes qui se manifestent chez elles » en comparant leur état à celui de malades dont les guérisons ont été « opérées sous les yeux du magistrat, avec l'appareil et la précaution des formes judiciaires ». Tout ceci devra bien sûr être effectué « avec le conseil de leur médecin ».

Gamet prend soin d'affecter d'une réserve cette notion de sécurité. Les meilleures médications « ne sont pas toujours efficaces ». Deux cas ont entaché « le grand nombre d'épreuves » qu'il a réalisées avec succès. Le traitement n'avait pu guérir « une femme âgée de soixante-quinze ans dont le cancer ancien et ulcéré était devenu adhérent aux côtes ». Un religieux de cinquante-cinq ans avait à la gorge un carcinome dont les productions malsaines annulaient dans l'estomac l'effet du remède. Pour le reste, le livret permettra d'apprécier sa validité. Que ceux « qui doutent toujours de tout jugent par eux-mêmes ».

En vue de l'expérimentation, la médecine lyonnaise fut en tout cas mobilisée. À la tête de la compagnie chargée de veiller au bon déroulement de l'essai figure Barthelemy-Léonard-Pupils de Mions, « premier président en la Cour des monnaies de Lyon et lieutenant général en la Sénéchaussée et Présidial de ladite ville », titres hérités

---

377. Aussi dans Gamet 1772, 38 sv.

de son père en 1764<sup>378</sup>. En 1766, il sera élu recteur et président du bureau de l'Hôtel-Dieu de Lyon. En 1768, pour « se perpétuer à cette présidence », il tâche de réunir l'Hôtel-Dieu et l'autre hôpital de la ville, la Charité, en alléguant la nécessité de réformer leur administration, dénoncée comme « vicieuse, ténébreuse, irrégulière, ruineuse ». Une fois la mise en cause récusée, il affrontera une assemblée de notables favorables à la création d'un impôt pour assurer la conservation de la Charité. Le conflit sera porté devant le parlement de Paris. Bref, le seigneur de Mions donne assez vite l'image d'un manipulateur sur lequel planent les doutes du public.

De Mions est accompagné de son greffier et d'un aréopage médical où se distingue d'abord Antoine-Joseph Pestalozzi. Docteur de l'université de Montpellier, il est en 1765 doyen de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, où il est entré en 1751 en tant qu'« académicien ordinaire » dans la section des « Mathématiques, physique et arts qui sont relatifs à ces sciences<sup>379</sup> ». Il est aussi membre de la Société royale des sciences de Montpellier. Un deuxième médecin exerce à l'hôpital de la Charité : Jean-Baptiste-Antoine Rast de Maupas. Également membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, ainsi que de l'Académie d'agriculture, en tant qu'honoraire, il venait de publier, en 1763, des *Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole* ainsi que des *Notes sur l'Avis au peuple* de Tissot<sup>380</sup>. Il deviendra en 1766 secrétaire de la Maison des recluses, « destinée à la correction des femmes et filles qui mènent une vie scandaleuse ». On comprend l'intérêt que peut présenter l'accès privilégié à une population offerte à une expérimentation médicale. Le troisième médecin, Munet, est inconnu.

Les chirurgiens ont sans doute réclamé de participer à l'entreprise, car ils forment un second groupe emmené par Barthélemy Collomb, lieutenant du premier chirurgien du roi, également membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon<sup>381</sup>. François Faure, Didier Landry et Jean-Jacques Guérin sont maîtres en chirurgie, mais le premier cumule un titre de docteur en médecine et le dernier

---

378. Suppot 2010.

379. *Almanach* 1765, 139, 146, 162 ; La Servolle *et al.* 1777, 438 ; Quérard 1827-1839, t. 7, 458-459 ; Bréghot Du Lut/Péridaud 1836, 224. Il est le fils d'un médecin qui a laissé à Lyon un riche « Cabinet de curiosités naturelles ».

380. *Almanach* 1765, 67-68, 139.

381. *Almanach* 1765, 156 ; La Servolle *et al.* 1777, 443.

est dit chirurgien-major de l'Hôpital général et de l'Hôtel-Dieu de Lyon, fonction dont il est rapidement déchargé<sup>382</sup>.

Tous se retrouvent donc, le 25 mars 1765 à « trois heure de relevée », pour jurer et promettre « de procéder avec exactitude, et en leur foi et conscience », à l'examen des patientes rassemblées pour l'occasion. Ils ont donné instruction aux portiers de la Maison de Saint-Joseph où les patientes seront enfermées, les « nommés Claude Villeret, et Catherine Mars sa femme », « de ne laisser entrer personne, sous aucun prétexte, et de quelque qualité d'elle fût, même médecins et chirurgiens autres que ceux dénommés dans le procès-verbal<sup>383</sup> ». La mesure sera également appliquée une dizaine d'années plus tard lors de l'expérimentation organisée à l'Hôtel royal des Invalides par le chevalier de Robien sur ordre du maréchal du Muy. Il en sera question ci-dessous. Un registre dûment « coté et paraphé », consignait sous l'autorité d'un greffier les pièces d'enregistrement de l'expérience, sera ouvert afin qu'y soit inscrit « jour par jour l'état des quatre malades », avec « les différents changements qui pourraient survenir ».

La majorité des malades censées cancéreuses est jeune et exerce des métiers proches. Anne Gorgeron, Marguerite Bourget et Charlotte Chatillon ont entre vingt et trente ans. Les deux premières sont brodeuses, la troisième est passementière. Catherine Servet a quarante-six ans. Les deux premières ont connu des problèmes de règles. Chez Anne Gorgeron, qui présente l'état « cancéreux » le plus avancé, elles ont cessé il y a « cinq à six ans ». Marguerite Bourget fait état d'une interruption de ses mois « depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de dix-sept », avant que ceux-ci se rétablissent « mais peu abondamment », comme c'est encore le cas. Elle se souvient aussi que, « depuis l'âge de six ans, jusqu'à celui de vingt ans, elle a eu les glandes du cou engorgées, ainsi que les jugulaires et les maxillaires », avec « de *violentes douleurs dans les bras*, ainsi que *dans les seins* ». On voit que l'assemblée des praticiens et leur secrétaire enregistrent scrupuleusement, en les orthographiant en italiques, les paroles mêmes de la patiente.

Anne Gorgeron se souvient que les douleurs du sein droit ont commencé « environ un an et demi, ou deux ans », après la diminution des règles. Elle ressentit alors l'apparition d'une « petite glande qui depuis a *toujours augmenté* ». L'examen de mars 1765 nous apprend même la dimension – plus de cinq centimètres – qu'avait atteinte

382. *Almanach* 1765, 157 ; La Servolle *et al.* 1777, 440-441.

383. Aussi dans Gamet 1772, 49 sv.

une tumeur « reconnue *squirrheuse*, inégale et *adhérente* à la peau », « *douloureuse, même sans qu'on la touche* ». Chez Marguerite Bourget, les douleurs se firent d'abord sentir au sein gauche, mais elles atteignirent bientôt l'autre sein et l'aisselle. Quelle leçon pouvaient tirer nos braves praticiens de cette accumulation à la fois convergente et disparate de notations ? Était-ce sans raison qu'ils évitaient le terme de *cancer* ?

S'il était possible, la description de l'affection dont souffrait Charlotte Chatillon était encore plus précise – on n'ose pas dire : plus moderne, médicalement. Au sein droit, on sentait « quatre glandes *squirrheuses inégales*, sans adhérence, sans changement dans la couleur de la peau », mais « *douloureuses, lancinantes* », qu'on pouvait évaluer à un centimètre, ou un peu davantage de longueur, et à un demi-centimètre d'épaisseur environ. Elle avait trois glandes au sein gauche dont deux étaient à peu près identiques aux précédentes, tandis que la troisième, « plus près de l'aisselle », était « moins considérable ». Mais toutes étaient « également *douloureuses* ».

Les médecins et chirurgiens sollicitèrent-ils la mémoire de la demoiselle afin qu'elle suggère une explication oncologique de type classique. En tout cas, elle crut se souvenir d'avoir reçu « à l'âge de cinq ans un coup à la tête, après lequel elle fut sujette à la migraine », puis encore un autre « très violent » sur le sein droit, « qui lui fit perdre connaissance par la grande douleur ». Il ne fallut que deux jours pour qu'elle ressente alors la présence « d'une tumeur *douloureuse* dans cette partie, qui n'a *cessé d'augmenter* ». En liant l'apparition de la maladie à des contusions répétées, le récit vidait pour ainsi dire l'explication de celle-ci de la désorganisation humorale du « virus » traditionnellement invoquée. La mécanique du corps prenait le pas sur un trouble interne plus profond. Aussi bien un dernier épisode fermait-il cette dernière hypothèse. La demoiselle, en effet, rapporta avoir reçu « encore un coup de clef sur le sein gauche l'été dernier, lequel coup fut suivi à peu près des mêmes douleurs ». Ceci ne l'empêchait pas de marquer par ailleurs le rôle qu'avait pu jouer son métier : ses douleurs augmentaient en raison des « bretelles » que lui imposait son « travail de passementière ». Les visites des patientes eurent lieu selon une régularité variable et s'étendirent jusqu'à la fin août 1765.

Concernant les plus jeunes des malades, on note d'abord un allègement de la douleur, puis une diminution des « glandes » des seins<sup>384</sup>. Les médecins sont attentifs à la différence d'évolution que ceux-ci

---

384. [Gamet] 1767, 19-22.



peuvent présenter, l'un par rapport à l'autre, ainsi que par rapport aux « glandes de l'aisselle ». Dès l'été, les patientes dont il vient d'être question sont considérées comme guéries ou en voie de guérison.

Reste le cas de Catherine Servet, qui demande un examen particulier. Elle « est attaquée d'une tumeur *squirreuse* dans le sein droit, roulante sans aucune rougeur à la peau, ni aucune rétractation du mamelon<sup>385</sup> ». L'aisselle du même côté est également affectée. Les douleurs ont commencé voici trois ans. Il lui est demandé si quelque événement peut en être la cause. « La malade ne se rappelle pas de s'être heurté ni froissé le sein. » Comme « ladite malade n'est plus réglée depuis environ dix ans », les praticiens soupçonnent l'action d'un « *vice cancéreux* ». L'amélioration, chez cette patiente, est rapide. Deux semaines à peine après le commencement du traitement, elle dit « qu'elle *souffre beaucoup moins qu'avant d'avoir pris le remède, qu'elle pouvait se coucher sur le côté*, ce qu'elle ne faisait pas ci-devant *sans beaucoup souffrir* ». D'ailleurs, « elle boit, dort et mange ». Bref, « elle se porte bien », même si « la glande dessous l'aisselle » ne paraît qu'« *un peu diminuée* ». Les examinateurs doivent cependant constater que, trois semaines plus tard, la tumeur « demeure inégale, dure » et seulement « un peu moins grosse ». Une reprise des bons effets se manifeste début juin, mais le 23 juillet, la malade souhaite quitter l'hôpital. « Catherine Servet nous a assurés qu'elle ne *souffrait nullement*, et qu'elle se trouve si bien, qu'elle demande de sortir. » Pourtant, constatent-ils, « nous n'avons pas trouvé un changement notable dans la grosseur des glandes ». La malade était-elle prête à signer tout ce qu'on attendait d'elle pour rentrer à la maison ? S'agissait-il de retrouver son emploi et de quoi subvenir ? La *Lettre d'un citoyen de Lyon* parue dans le *Journal économique* avait noté :

Soit que le travail de ces filles fût nécessaire à la subsistance de leurs familles, soit ennui de la clôture, elles ont souvent importuné leur bienfaiteur pour obtenir la liberté de retourner chez elles, quand elles se sont vues délivrées de leurs douleurs ; ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on les a retenues tout le temps nécessaire pour s'assurer de la destruction totale du vice cancéreux.

En juin 1767, Le *Journal de médecine* publiait une lettre de Gamet annonçant une mauvaise nouvelle<sup>386</sup>.

385. [Gamet] 1767, 14-19 ; Gamet 1772, 43 sv.

386. Gamet 1767 ; *JdM*, t. 26, juin 1767, 553-555.

La nommée Catherine Servet est morte, il y a quelques mois, dans un de nos hôpitaux : cette mort a fait impression à ceux que l'envie de mes succès affligent ; car il est, Monsieur, des âmes dures qui s'attristent de tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'humanité ; qui se saisissent avidement d'un fait isolé, et qui, trouvant le moyen de le lier injustement avec l'objet principal, pourraient faire impression sur ceux qui ne démêlent pas le motif secret de leur action.

La raison du décès est claire : « la Servet voulut absolument sortir ». Lors de son arrivée à l'hôpital où commença la cure, un procès-verbal avait bien établi qu'une malade dans cet état « était destinée à périr bientôt d'un cancer ». On eut beau la menacer, si elle abandonnait le traitement, « de ne jamais la laisser rentrer à Saint-Joseph » : « rien ne put faire impression sur cette fille ». Si Catherine « ne souffrait plus », rappelait Gamet, le certificat de sortie du 22 juillet 1765 n'en constatait pas moins, à décharge de l'établissement, « qu'on n'a pas trouvé de changement notable dans la grosseur des glandes, excepté celle de l'aisselle, qui était un peu diminuée ». Bref, « la mort de la Servet est un événement attendu ». Les autres patientes sont guéries, et « elle ne l'était pas ». « La Servet est morte, comme elle devait mourir<sup>387</sup>. »

## II. DES BAINS ET DU SAUNA CONTRE LE CANCER

Si toutes les patientes de la « Maison de Saint-Joseph » subirent le traitement de Gamet, l'une d'elles, Charlotte Chatillon, avait auparavant fait l'essai d'un autre remède. Elle avait recouru, mais « sans effet », à des « bains de rivière de tout le corps, pendant l'été ». La médication figurait dans les traités du temps. Joseph Lieutaud la recommandait

---

387. La *Lettre d'un citoyen de Lyon* intercale encore dans le récit des patientes de Saint-Joseph un autre témoignage de guérison, relatif à « la nommée Marie Perret » (23). Zanetti 2017, 163-168 note, à propos de Mauduyt de La Varenne et de ses traitements électriques, que les départs prématurés de certains patients constituent « l'un des principaux obstacles à la guérison des malades et à l'établissement de connaissances solides quant aux applications thérapeutiques du nouveau fluide ». « Dans nos sources, la question du départ ou de l'arrêt du traitement occupe une place plus importante que la négociation initiale du remède ou les causes de son choix. C'est en effet un élément crucial dans la démonstration de son efficacité. »

au chapitre de son *Précis de médecine pratique* traitant du « Squirrhe et cancer<sup>388</sup> ». Il écrivait :

On a vu les plus grands effets de tous les laits ; mais rien n'a égalé l'efficacité des eaux minérales, tant froides que thermales ; telles sont celles de Vals et de Forges, celles de Bourbonne, des Bourbons, de Plombières, de Vichy, du Mont-d'Or, de Balaruc, d'Aix-la-Chapelle, de Barèges, et autres : les chaudes ont été aussi employées extérieurement, tant en douche qu'en bain : on a même fait usage de leurs boues, et surtout de celles de Saint-Amand, qui sont, je ne sais pour quelle raison, plus célébrées que les autres<sup>389</sup>.

R. Weston a proposé une brève synthèse du recours thérapeutique général aux eaux et aux bains<sup>390</sup>. Il note que près d'un quart des consultations médicales enregistrées dans les vastes recueils qui font l'objet de son étude, comme de celle de J. Coste, prescrivent l'absorption d'eaux minérales : une cinquantaine de sources sont mentionnées dans les correspondances, « sur les 478 » relevées par la Société royale de médecine. Si la fréquentation d'une source proche de la résidence du patient est souvent recommandée, un commerce bien connu d'eau par bouteille s'offre également. L'assainissement des humeurs associait volontiers la consommation d'eau et le bain, non sans que celui-ci ne suscite une relative défiance. « Une vue largement répandue voulait qu'en raison de la porosité de la peau, le bain non seulement affectait la balance humorale, mais permettait l'intrusion de substances toxiques dans le corps. » Weston discute ainsi l'affirmation de G. Vigarello selon laquelle le bain, considéré comme « hasardeux » pour la santé, n'est pas courant jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>391</sup>. Mais de nombreux cas attestent qu'une telle conception connaît un renversement dans la seconde moitié du siècle avec la montée de l'hygiénisme.

Dans sa *Domestic Medicine*, Buchan, note J. Rouëssé, préconise dans le cas du cancer un usage intensif « de bains, de demi-bains, et de fomentations émollientes, appliquées sur la surface affectée »,

---

388. Lieutaud 1761, 426-427. L'ouvrage connu des rééditions en 1769 (3<sup>e</sup> éd., Paris, Vincent), 1770 (Paris : Didot), 1776 (Paris : Didot), 1776 (4<sup>e</sup> éd., Paris : Vincent), 1781 (3<sup>e</sup> éd., Paris : Barrois), 1793 (Avignon : Joly). Zanetti 2017, 146 note que « le séjour aux eaux » se présente souvent comme une des « étapes des parcours thérapeutiques » dans la suite des échecs auxquels ont donné lieu différents remèdes.

389. Sur les eaux de Balaruc : Sanchez 2015.

390. Weston 2016, 170-171, 188.

391. Vigarello 1988, 8-17.

en recommandant de prendre « grand soin de garantir la partie affectée de tout ce qui pourrait la froisser ou la blesser, en la couvrant d'une fourrure ou de flanelle<sup>392</sup> ».

Un autre type de recours aux bains en cas de cancer est également recommandé par Antoine Nunes Ribeiro Sanches dans son « Mémoire sur les bains de vapeur de Russie » publié dans l'*Histoire de la Société royale de médecine* pour 1779, dont le *Journal de médecine* rend compte en 1783<sup>393</sup>. L'auteur, né à Penamacor, au Portugal, en 1699, fut un grand voyageur<sup>394</sup>. Après des études à Coimbra et Salamanque, il gagna Londres puis Leyde où il eut l'occasion d'étudier sous Herman Boerhaave. La recommandation de ce dernier lui permit d'être engagé par l'impératrice de Russie, Anna Leopoldovna, qui le nomma médecin aux armées avant qu'il soit attaché à la Cour. On lui doit un article sur les « affections de l'âme (Pathologie) » dans l'*Encyclopédie méthodique*, où il rapporte le cas d'un cancer du sein provoqué par une « grande frayeur suscitée par une ardente fournaise », au témoignage de Johann Nicolas Pechlin, dans ses *Trois livres d'observations physico-médicales* de 1691<sup>395</sup>.

Comme l'indique le titre du mémoire, les « bains » auxquels se réfère Ribeiro Sanches sont d'une nature bien différente des « bains de rivière » ou de ceux associés aux villes d'eaux et peuvent être du même ordre que ceux prônés par Buchan.

Je pense qu'on pourrait tenter l'usage du bain de vapeur dans le traitement du cancer, soit occulte, soit ouvert, ayant soin de se servir en même temps de cataplasmes de carottes jaunes, et, à leur défaut, de navets que l'on ôterait en entrant dans le bain, afin que la partie malade fût exposée, comme le reste du corps, à la vapeur de l'eau chaude. Avant de sortir du bain, on froterait avec le savon tous les endroits qui ne seraient pas douloureux. Il faudrait continuer ces remèdes pendant quatre mois, et ne prendre pendant tout ce temps qu'une nourriture végétale : on aurait aussi l'attention, s'il y avait ulcère, de ne pas l'essuyer en le pansant, de crainte de blesser les chairs vives, et en faire sortir du sang ; ce qui ne ferait qu'augmenter le mal. Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faudrait mêler du vinaigre à l'eau que l'on jetterait sur les pierres ardentes, pour purifier l'air de la chambre.

---

392. Rouëssé 2011, 130.

393. Ribeiro Sanches 1782, 273 ; *JdM*, avril 1783, t. 59, 294-304.

394. Araújo 1984 ; Araújo 2000 ; Dulac 2002 ; Abreu 2017, *passim*.

395. *EM/Méd.*, t. 1, 1787, 247-277.

La référence à une « alimentation végétale » est encore davantage soulignée dans la traduction de la recommandation de Buchan par Duplanil, et elle inscrit davantage le traitement dans la montée de l'hygiénisme que connaît la France sous l'influence de l'Angleterre. Duplanil écrit en effet qu'à côté de « l'exercice », qui « est de la plus grande importance » dans la cure du squirre et la prévention du cancer, le mode de vie et l'alimentation joueraient presque un rôle supérieur. « Rien, dans ces maladies, n'est au-dessus du régime : c'est de lui que dépend tout le succès. » Diète et « boisson abondante » sont privilégiées, tandis que sont déconseillés le gibier, le porc ou le bœuf fumés, salés ou agrémentés de « toute espèce d'assaisonnement ». Les « liqueurs fermentées » ne sont pas moins défavorables, bien entendu, au développement des maladies en question. On préférera les « décoctions de racine de patience, d'aunée ou d'asperges », les « infusions de feuilles de scolopendre, de cresson, etc. ». Un tel ascétisme n'était pas nécessairement du goût de Buchan, qui exhorte l'homme soucieux de se garder en bonne santé à « recourir à toute méthode permettant de le divertir en pensée, et d'amuser sa fantaisie ». On peut s'étonner d'un précepte médical qui semble marquer une différence de mentalités entre l'Angleterre et la France, quand Buchan synthétise en marge la conduite à tenir par ces quelques mots : « Amusements, gaieté, dissipation<sup>396</sup>. »

Les recommandations diététiques relatives au cancer étaient-elles différentes de celles adressées à propos des maladies en général dans les correspondances médicales ? Celles considérées par R. Weston concordent, sans surprise, avec les premières dans la proscription de l'abus des viandes rouges et des plats épicés, ainsi que de l'alcool ou du vin, que l'on suggère d'éviter dans 7 % des consultations<sup>397</sup>. Il n'est guère que Marie-François-Bernardin Ramel, à Aubagne, pour recommander une consommation modérée de vin et d'eau-de-vie dans 35 % de ses réponses : concession à un commerce local ? Dans les consultations pour affections générales s'ajoutent d'autres recommandations attendues visant les dangers du café, du chocolat ou du tabac.

Cependant, il est un point sur lequel celles-ci se différencient nettement des prescriptions alimentaires soucieuses d'éviter au maximum le

---

396. Porter 2003, 241 sur l'abandon des plaisirs de Bacchus au profit de Vénus. Sur la différence qui sépare Duplanil de Buchan quant à l'appréciation de la Révolution, conforme au républicanisme de celui-ci et jugée « désastreuse » par son traducteur, voir Ramsey 2001, 35.

397. Weston 2016, 177-181, « Lifestyle and diet ».

risque du cancer. Chez Le Thieuillier comme chez Pierre Chirac, chez Jean-Jacques Montagne comme chez Paul Dubé, auteur du *Médecin et chirurgien des pauvres*, un usage immodéré des fruits crus est stigmatisé. « À travers le xvii<sup>e</sup> finissant et le xviii<sup>e</sup>, la désapprobation à l'égard des fruits crus est récurrente dans les correspondances de consultations » ? La chronologie de celles-ci n'est-elle pas ici en cause ? Les *Consultations médicales* de Thieuillier paraissent en 1732 et 1745. Celles de Chirac et Silva sont de 1744. Montagne meurt en 1757 et Dubé avait publié son *Médecin et chirurgien des pauvres* en 1669. Tout donne à penser que cette proscription du « cru » caractérise une médecine ancienne, sinon archaïque à l'époque des Lumières, qui connaît le renversement du « retour à la nature ».

### III. UN PARCOURS D'EMPIRIQUE : DU CHEVAL À L'HOMME

Le guérisseur ayant adressé en 1771 une première réponse aux prévôts de Saint-Côme, ceux-ci revinrent à la charge la même année par un *Mémoire en réponse, [...] contre le Sieur Gamet*<sup>398</sup>. Plus étendu que leur premier factum, celui-ci précisait : « Cet homme venu de Lyon, d'où ses impérities l'ont expulsé, n'y avait pas plus de droit d'exercer qu'il n'en a à Paris. N'ayant acquis dans aucun lieu l'existence légale nécessaire pour pratiquer, il était à Lyon, comme il est ici, un homme sans aveu, qu'on ne peut tolérer qu'au mépris de toutes les lois. » Les signataires savent trop bien comment on obtient « abusivement des brevets et des privilèges » qui n'ont aucune valeur légale. Ceux-ci sont « pour l'ordinaire accordés à l'importunité de protecteurs qu'un zèle aveugle conduit » sans qu'ils aient conscience « que le désir d'obliger cesse d'être louable, lorsque l'objet en est réprouvé par la raison ».

Gamet répond par un *Mémoire à consulter* non daté, dont un exemplaire porte deux notations manuscrites : « Par Linguet » et « non distribué<sup>399</sup> ». La rhétorique de la répression qui ouvre le mémoire peut relever assez fidèlement du style du célèbre écrivain, alors jeune avocat en butte aux philosophes, mais qui sert de grands noms comme le duc d'Aiguillon, bientôt secrétaire d'État des Affaires étrangères, ou le marquis de Gouy. L'auteur du *Mémoire* s'exprime néanmoins à la première personne : « Il y a donc une fatalité attachée à toutes

398. Prévôts [1771 ?], 2 sv.

399. [Gamet ou Linguet] [1772 ?].

les découvertes utiles ! Quiconque veut faire du bien aux hommes en tout genre, est sûr d'en être persécuté ! Sans remonter à des classes plus élevées, je me borne à celle dans laquelle me rangent naturellement mes succès et mes traverses. » Faut-il rappeler « les cris de fureur qu'ont excités dans leur naissance, les frictions mercurielles, l'émétique, le quinquina » ? Qu'on relise les lettres de Guy Patin pour prendre la mesure « de ce délire qui se saisit de certains esprits à la vue d'un spécifique nouveau ». « Il semble que les gens spécialement dévoués en sous-ordre à l'art de guérir, se soient dans tous les temps fait une sorte de religion de s'opposer constamment à ses progrès. » Le même ton de hauteur valut à Linguet, comme on le sait, d'être rayé du barreau par les collègues qu'il méprisait. Le XVIII<sup>e</sup> siècle serait « plus éclairé, dit-on, que les précédents ». Gamet représente à lui seul « une triste preuve de l'insuffisance de ses lumières ». On a tout employé pour le noircir : « manœuvres secrètes, procédures judiciaires, libelles imprimés ». En vain.

Il peut en effet faire état d'un parcours professionnel exemplaire, que l'on résume ici à partir de ses divers écrits. « J'ai fait mes premières études à Lyon ; c'est là que j'ai appris chez des maîtres expérimentés les éléments de la chirurgie. » « Je suis ensuite venu me perfectionner à Paris. » Il y a fréquenté « avec une assiduité laborieuse » le Jardin du Roi, comme peuvent en témoigner « tous les professeurs les plus célèbres ». Même des membres du Collège de Saint-Côme pourraient l'attester. Magnanime, Gamet s'interdit « jusqu'à la pensée d'attribuer à [ses] maîtres l'outrage qu'on a fait à leur élève » : « je laisse jouir l'écrivain de Saint-Côme » – il eût fallu ici un pluriel – « du droit qu'il s'est arrogé d'invectiver, de calomnier ».

C'est ainsi qu'il est devenu l'élève de Pierre Sue, qui l'a établi « prévôt de son École pratique » et qui l'a choisi « pour démontrer l'anatomie en son absence à une multitude d'élèves » dont on peut produire les témoignages. Pierre Sue, maître en chirurgie (1763), fut nommé professeur et démonstrateur à l'École-Pratique en 1767<sup>400</sup>. Serait-ce à lui que Gamet doit la connaissance des *Aphorismes* de Boerhaave dont il se réclamera par la suite ? Sue participa activement à leur traduction, parue en 1768 avec les commentaires de van Swieten. Sue pouvait bénéficier, en matière de renommée, de celle de son oncle, Jean-Joseph, professeur d'anatomie au Collège royal de chirurgie (1754) et substitut du chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité à partir de 1761.

---

400. Sue 1793 ; Dezeimeris, t. 4, 238-240.

« Cette préférence flatteuse que M. Sue daignait me donner sur beaucoup d'autres, pour me substituer en quelque sorte à ses fonctions, sera ma seule réponse au reproche d'incapacité sur lequel insistent si fréquemment mes adversaires. » Les prévôts contesteront ces allégations en annonçant qu'il y a, « dans toute cette tirade », « presque autant de mensonges que de mots ».

Gamet poursuit : « M. Bertin venait d'établir alors à Lyon l'École royale de médecine vétérinaire. Ce ministre m'a fait l'honneur de me nommer pour y démontrer publiquement l'hippiatrique. J'ai rempli cette place deux ans de suite, et pendant cet espace, j'ai toujours eu le plus grand soin d'unir à la science que j'étais chargé spécialement d'enseigner, les détails comparés de l'anatomie humaine, pour éclaircir les rapports de l'une et de l'autre, et tirer une double lumière de leur correspondance mutuelle. » Le Collège des prévôts devra reconnaître que Gamet doit en effet à Sue la recommandation lui ayant permis d'être envoyé à Lyon « sous la protection de M. Poullétier de La Salle ». Gamet ne se réclamait pas seulement, en invoquant celui-ci, d'une autre personnalité pouvant confirmer l'authenticité de ses références. Le Lyonnais François Poullétier de La Salle, exemple même de l'amateur de la chose médicale qui réussit dans le domaine en se trouvant engagé dans une tout autre voie professionnelle, affirmait la solidarité entre l'expérience purement pratique et le progrès scientifique, que Gamet se targuait de mettre en œuvre. Fils d'un intendant de la généralité de Lyon, Poullétier de La Salle « avait un avenir tout tracé dans le cadre de la haute administration », ainsi que l'écrit K. Feltgen<sup>401</sup>. « Avocat au Parlement de Paris », ayant obtenu la charge de maître des requêtes, il porta son intérêt vers la médecine et, « à en croire Vicq d'Azyr qui fit son éloge, il passa plus de temps à étudier cet art qu'il n'en donna à la jurisprudence ». Il poursuivit ainsi des recherches de chimie en relation avec un cercle d'amis qui comptait notamment Sue, Astruc, Jussieu, Fourcroy, etc. Il fera partie, sans être docteur, de la Société royale de médecine et participera à plusieurs découvertes, dont celle du cholestérol.

Gamet pouvait faire valoir un état de services qui l'inscrivait dans un courant novateur, sinon d'avant-garde. S'il fut nommé par Bertin, c'est avec « l'approbation de l'illustre M. Bourgelat ». Claude Bourgelat, issu d'une famille de riches commerçants lyonnais, signe ses *Éléments d'hippiatrique* de 1750-1751 en tant qu'« Écuyer du Roi, Chef de son

---

401. Feltgen 1994.



Académie établie à Lyon », après avoir publié sous l'anonymat, en 1744, son *Nouveau Newcastle* – ainsi intitulé d'après *A new method and extraordinary invention to dress horses* de William Cavendish, duc de Newcastle (1667 ; traduction française en 1700)<sup>402</sup>. Il y fait état de similitudes entre la « machine » du cheval et celle de l'homme (notamment dans le deuxième livre du traité de 1750) et s'attire par là la protection des deux figures dominantes de la chirurgie à Lyon. Le premier est Jean-Baptiste Charmetton, chirurgien de la Charité, spécialiste des écouelles<sup>403</sup>. L'autre est Claude Pouteau, désormais bien connu. En d'autres termes, Gamet peut être considéré comme ayant participé à la fondation des sciences vétérinaires en France.

On comprend qu'une telle approche de l'animal, replacée dans le cadre de l'essor des recherches d'histoire naturelle et des perspectives fraîchement ouvertes par Buffon, ait déterminé l'accueil de Bourgelat à l'Académie des sciences de Paris dès 1752 et sa participation à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Il écrivit pour celle-ci de très nombreux articles, estimés à plus de deux cents<sup>404</sup>. On a souvent cité ces lignes d'ouverture du *Discours sur la nature des animaux* de Buffon, de 1753 :

Comme ce n'est qu'en comparant que nous pouvons juger, que nos connaissances roulent même entièrement sur les rapports que les choses ont avec celles qui leur ressemblent ou qui en diffèrent, et que, s'il n'existait point d'animaux, la nature de l'homme nous serait encore plus incompréhensible ; après avoir considéré l'homme en lui-même, ne devons-nous pas nous servir de cette voie de comparaison<sup>405</sup> ?

On ne cite pas moins volontiers – sans références, d'après l'*Encyclopédie* – l'affirmation de Bourgelat selon laquelle « la médecine de l'homme est utile à celle du cheval et réciproquement ». De fait, il écrit à l'article « Étranguillon » : « La science des maladies du corps humain présente à l'hippiatrique une abondante moisson de découvertes et de richesses, nous devons les mettre à profit ; mais la médecine ne doit pas se flatter de les posséder toutes : l'hippiatrique cultivée

---

402. Cottureau/Weber-Godde, 2011.

403. Bouchet 1987, 52-54 ; Bousigue 2012, 31-34.

404. Ces articles parurent dans les tomes 5 à 7, de 1755 à 1757.

405. Buffon 1837, 361.

à un certain point, peut à son tour devenir un trésor pour elle<sup>406</sup>. » Le rapport est illustré par cet *étranguillon*, « maladie qui dans le cheval est précisément la même que celle que nous connaissons, relativement à l'homme, sous le nom d'*esquinancie* », c'est-à-dire une inflammation de la gorge. À cet égard, l'hippiatrique peut en apprendre à la médecine, car cette dernière semble perdue dans les divisions que « les médecins ont faites de l'*angine*, sous le prétexte d'en caractériser les différentes espèces ». Que nous apprennent, poursuit Bourgelat, « les différentes dénominations d'*esquinancie*, de *kynancie*, de *parasquinancie*, et de *parakynancie* » ? Jeux de mots ! « Vaines distinctions qui seraient pour nous d'une ressource d'autant plus faible, que je ne vois pas que la médecine du corps humain en ait tiré de grands avantages. » En quoi « Celse, Arctée, Aetius, et Hippocrate même » nous ont-ils été de quelque utilité ? « Ne nous attachons donc point aux mots, et ne nous livrons qu'à la recherche et à la connaissance des choses. » Gamet ne pouvait-il emprunter ce discours pour justifier son empirisme, face aux défauts de la recherche médicale sur le cancer ?

On ne discutera pas ici la question de savoir si Bourgelat peut être déclaré « le promoteur du concept de biopathologie comparée ». Comme l'écrit G. Barroux, « la médecine sait depuis longtemps, par une expérience sans cesse renouvelée, qu'elle doit situer et évaluer la santé de l'homme et son devenir en lien avec les autres êtres vivants, faisant parfois de l'animal une source d'informations susceptibles de renseigner sur la santé de l'homme<sup>407</sup> ». Cependant, si la médecine vétérinaire, « particulièrement à partir des années 1760 », trouve « une certaine autonomie, sous la forme d'une reconnaissance institutionnelle », « il s'agit pourtant d'une partie de la médecine souvent déconsidérée par le corps médical qui a tendance à voir dans les animaux des êtres inférieurs ». On comprend la position qui est la sienne à l'égard de celui-ci. Le discours même de Bourgelat à l'endroit des héritiers patentés d'Hippocrate l'y invitait.

La nomination d'Henri Bertin, vivement intéressé par l'agriculture, en tant qu'intendant de Lyon, en 1754, allait décider de la carrière de Bourgelat. La chirurgie connaissait sur les bords du Rhône une grande

---

406. *Encycl.*, t. 6, 71. Sur le cancer chez les chevaux : Rohlws 1787. Les plus anciens traitant de médecine vétérinaire datent de 1784-1785 (*Magazin der Vieharzneynkunst, Sammlung der vorzueglichsten Schiften aus der Thierarzney*) : Geus/Wimmel 1981.

407. Barroux 2011.

efflorescence. Après quelques années de fonctionnement insatisfaisant, l'enseignement officiel de la chirurgie, assuré par des démonstrateurs royaux, connut une réorganisation et un nouvel essor à partir de 1745. Des locaux à cet effet furent mis à disposition dans la salle du « réservoir », « située sur les courtines du Rhône, entre le Pont du Rhône et l'Hôtel-Dieu<sup>408</sup> ». Le 4 août 1761, un Conseil de roi, appuyé par Bertin, autorisait Bourgelat à ouvrir une école vétérinaire pour enseigner « publiquement les principes et les méthodes de guérir les bestiaux ». Elle commença de fonctionner en 1762 dans le « Logis de l'Abondance », dans le quartier de la Guillotière. C'était la première du pays, avant celle d'Alfort à Paris, instituée quatre ans plus tard<sup>409</sup>.

Parmi les familiers de Bourgelat figure Pierre-Jacques Willermoz, une personnalité médicale lyonnaise qui sort du rang<sup>410</sup>. Reçu docteur en médecine à Montpellier en 1761, Willermoz y exerça la fonction de préparateur de chimie avant d'être nommé démonstrateur royal et de revenir à Lyon. Il était également l'ami de l'abbé François Rozier, botaniste et agronome, qu'il recruta pour la loge de « La Parfaite Amitié », fondée en 1753 par son frère Jean-Baptiste<sup>411</sup>. Rozier et Bourgelat herborisaient dans le domaine que possédait le premier, près de Vienne, avant de devenir en 1761 professeur de botanique et de matière médicale, chargé de réaliser le jardin botanique de la ville (et de se brouiller avec Bourgelat peu après). Le docteur Willermoz était lui-même en rapport avec Rast de Maupas, qu'on a vu participer avec Pestalozzi et Munet à l'examen des patientes de Gamet, le 25 mars 1765<sup>412</sup>. Comment ne pas imaginer un réseau d'amitiés pour le moins temporaire, sinon une commune appartenance maçonnique se déployant sur un fond d'ambition professionnelle. Bourgelat, en tout cas, était loin d'être insensible à la concurrence que lui menait Rozier... Il offre l'image d'un homme dont les idées pouvaient varier au gré des circonstances et qui, lors de l'affaire de Mesmer, à laquelle la noblesse maçonnique prit une part appréciable, garda une prudente réserve malgré les assauts de la Société royale de médecine et de son collègue Jean-Emmanuel Gilibert<sup>413</sup>.

---

408. Bouchet 1987, 56.

409. Cottureau/Weber-Godde 2011, 295 sv.

410. Rousset 1959, 26-28.

411. Bérard 2016, 87 sv.

412. Hours 1957.

413. Dezeimeris, t. 2, 550-551 ; Bouchet 1987, 52.

En tout état de cause, la création de son école d'hippiatrie pouvait donner à certains le sentiment d'une nouveauté quelque peu insolite, sinon provocatrice. Gamet, qui s'honore d'avoir participé à l'entreprise, y puisa sans doute pour une bonne part la légitimité de la contestation qu'il adresse aux prévôts des chirurgiens.

#### IV. LES TUMEURS : CHIRURGIE OU MÉDECINE ? VRAIS ET FAUX CANCERS ?

Ceux-ci faisaient par ailleurs valoir contre Gamet une disposition du code chirurgie. L'article 157, titre XIII, des lettres-patentes de 1768 interdisait en aux membres du Collège de chirurgie ayant découvert « quelques remèdes ou méthodes de traiter certaines maladies » d'en faire l'annonce « en leur propre et privé nom » sans les avoir préalablement communiqués à l'Académie royale de chirurgie. Il appartient à celle-ci, si les découvertes s'avèrent utiles, d'en informer le public « par la voie des écrits périodiques ». Gamet, fût-il même membre du Collège, ne s'affranchissait-il pas de cette interdiction ? Prendre de telles libertés affichait clairement « l'esprit du charlatanisme ». Les charlatans – qui sont parfois « titrés » – savent trop bien comment exploiter « l'intérêt des prôneurs qu'ils soudoient, la faiblesse des malades, la prévention et le peu de lumières d'une certaine portion du public ». Il est vrai que les autorités ont établi « des règlements dont l'effet serait de diminuer, autant qu'il est possible, les funestes suites de cette tolérance ». Les prévôts rappellent des ordonnances remontant à 1728, 1731 et 1752. Mais celles-ci ne sont plus suffisantes « pour prévenir l'application trop générale que l'on a coutume de faire desdits remèdes ». Aussi un arrêt du Conseil d'État du 10 septembre 1754 a-t-il défendu aux détenteurs de brevets « *de visiter aucuns malades*, ni en recevoir chez eux pour des consultations, *de se charger du traitement d'aucunes maladies*, et d'entreprendre aucune opération chirurgique ». Il leur est seulement permis de débiter leurs remèdes brevetés, sous peine d'en perdre le privilège et de mille livres d'amende, et même d'être poursuivis.

Gamet se prétend « privilégié du roi », « qualité qu'il usurpe peut-être », « car les chirurgiens ne la connaissent que par l'allégation qu'ils en voient dans son mémoire », allégation dont il fait état sans mentionner de date... Ce brevet serait-il même réel, Gamet contrevient à la disposition ci-dessus : « Il voit des malades et fait des pansements contre les prohibitions les plus expresses ; il applique son remède à des maladies qui ne sont pas cancéreuses. »

En faut-il des preuves ? Un homme traité pour une « obstruction du foie » par les docteurs Chevalier, Doucet et Bouvart, « médecins de la Faculté », « ennuyé de la longueur nécessaire d'un traitement méthodique et efficace, s'est mis entre les mains du sieur Gamet, qui s'engagea de le guérir en très peu de temps<sup>414</sup> ». « Vaines promesses », « leurre ordinaire qui réussit à tous les charlatans ». Gamet y joignait un cynisme ordinaire : il « prônait des succès sur les personnes mêmes qu'il a conduites au tombeau ». Dans le *Mémoire pour le Sieur Gamet*, « son défenseur » – Linguet ? – procède également à la manière des procéduriers de bas étage : il « s'épuise en lieux communs, en discussions tout à fait étrangères à l'affaire ».

Se présente un point d'argumentation particulièrement important, et même décisif. Les prévôts accusent Gamet d'exercice illégal parce que la chirurgie serait chargée de la « curation exclusive » de la maladie<sup>415</sup>. L'affirmation est des plus vaines : à l'évidence, « le cancer n'est pas une maladie purement chirurgicale », ainsi que l'attestent suffisamment Hippocrate dans ses *Aphorismes*, Boerhaave dans ses *Aphorismes sur la connaissance et la cure des maladies* et Astruc dans son *Traité des tumeurs et des ulcères*.

La référence au père de la médecine se justifie d'un point de vue moderne. « Pour Hippocrate et son école », écrit J. Rouëssé<sup>416</sup>, « le cancer était une maladie *systémique* » due en l'occurrence à « la corruption du sang par le bile ». Dès lors, les « tumeurs contre nature » – conception partagée avec Galien – atteignaient des organes qui pouvaient difficilement être traités par la chirurgie. La maladie, on l'a vu, touchait aussi bien le sein, la peau, la bouche, l'estomac, le rectum ou le cerveau<sup>417</sup>. Les « cancers superficiels ou profonds » constituaient donc, ajoute St. I. Hajdu, des « entités séparées » qui « étaient traitées différemment<sup>418</sup> ». Les *Aphorismes* se réfèrent à Galien qui dit « que *kruptos* signifie ou un cancer non ulcéré, ou un cancer situé dans les

414. La Servolle *et al.* 1777, 77, 129, 228.

415. Prévôts [1771 ?], 9 sv.

416. Rouëssé 2011, 4-5, 10-11, qui se réfère à Sakorafas/Safioleas 2009-2010.

417. Sur une « tumeur dans la bouche, à la mâchoire supérieure, au-dessus des canines et des premières molaires », dont « le malade meurt après des souffrances infinies » : *JdM*, juin 1774, t. 41, 516-517. Sur les « tumeurs du rectum » : *JdM*, janv. 1774, t. 41, 67-68.

418. Hajdu 2011.

profondeurs des parties » – là où il devient moins accessible au chirurgien du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>419</sup>.

Hippocrate est de même invoqué par Giovanni Alessandro Brambilla (1728-1800), « chirurgien italien renommé, membre agrégé du Collège de Saint-Côme de Montpellier », dans son *Discours sur la prééminence et l'utilité de la chirurgie* (1786)<sup>420</sup>.

Hippocrate, comme nous l'avons vu, est regardé sans contestation comme le vrai fondateur, le père de toute la *médecine* ; mais c'est parce qu'il était grand chirurgien qu'il a mérité cette gloire : et quiconque y voudra réfléchir, ne sera surpris de voir les *théoriciens*, qui feignent de dédaigner la *chirurgie*, échouer dans le traitement même des maladies internes les plus simples, ni celles-ci obtenir presque partout la préférence chez les meilleurs juges, c'est-à-dire de la part des malades<sup>421</sup>.

N'est-ce pas à un chirurgien qu'on doit « tous les principes » posés, « il y a plus de deux mille ans, sur le traitement des maladies internes », qui « sont encore nos guides à cet égard » ? « Combien de maladies *internes* dans lesquelles le *médecin* ne peut rien sans le chirurgien<sup>422</sup> ? » Ceci est particulièrement vrai « dans les maladies *chroniques*, où le *cautère* est le seul remède qui puisse justifier des espérances ». L'« espérance consolante » du chirurgien accompagne celui-ci quand il arrive, qu'il s'agisse d'une fracture ou de « l'extirpation du *cancer* », et « elle continue à ombrager le lit du malade, lorsqu'il se retire<sup>423</sup> ».

Boerhaave suit dans ses *Aphorismes*, traduits par La Mettrie, ceux d'Hippocrate, et il sera suivi à son tour par van Swieten dans ses *Commentaires*<sup>424</sup>. L'aphorisme 503 est celui qui se prêtait le mieux à la référence argumentative invoquée par Gamet, car il traite du cancer « situé dans un lieu d'où on ne puisse l'extirper<sup>425</sup> ». Il faut alors atteindre sa cause là où « l'excès de l'acrimonie putride », en « connexion » avec « la disposition de toute la machine », a touché « le lieu affecté » (aphorisme 493). De là une intervention qui est plutôt du ressort de la médecine que de la chirurgie, particulièrement « quand on ne peut

419. Hippocrate 1844, sixième section, 40, 203.

420. Weston 2016, 48.

421. Brambilla 1786, 62-66.

422. *Ibid.*, 57.

423. *Ibid.*, 70.

424. Thomson 1991.

425. Boerhaave 1739, 145-151.

extirper le cancer ulcéré » (509). L'aphorisme 507 résume de manière toute classique, parfaitement didactique, ces moyens d'action.

On procure du repos au cancer. 1. en défendant le lieu affecté de tout le corps externe par des préparations de Saturne et des narcotiques. 2. en diminuant, en corrigeant, en détournant la cause connue (495) par de légers purgatifs tirés de plantes douces et de remèdes mercuriels pris en petite dose souvent réitérée. 3. par l'usage des délayants, des apéritifs doux et de remèdes un peu alcalis. 4. en évitant l'usage intérieur et extérieur de tout ce qui produit le même effet que la cause.

Les articles 510 et 511 décrivent l'opération de l'ablation mammaire de manière non moins classique (on procède « en élevant tout le cancer avec ses racines par le moyen d'un fil ou d'une fourchette », etc.). Boerhaave conclut : « Il est facile de concevoir les maux qui peuvent naître d'un cancer situé dans un lieu qui ne permet pas d'en faire l'extirpation. »

On a rapporté plus haut les conceptions d'Astruc liant les organes cancéreux à une diversité de « vices » humoraux dont il faut tenir compte pour envisager le traitement des différentes affections, d'un point de vue dépassant la chirurgie. Si le titulaire de la chaire de médecine du Collège royal est « un des médecins les plus féroce­ment engagés dans le conflit avec les chirurgiens », et avec leur revendication statutaire, il prête lui-même le flanc à celle-ci quand il évoque, ainsi que le souligne R. Weston, « la variole, la rougeole, la scarlatine, la peste et d'autres maladies<sup>426</sup> ». Celles-ci ne montrent-elles pas des « signes extérieurs » qui ne peuvent s'expliquer que par « une cause intérieure », imputable à « une corruption du sang et des humeurs » ? La solidarité du médecin et du chirurgien paraît inévitable.

À ces arguments, les prévôts de Saint-Côme répondent néanmoins : « Le défenseur du sieur Gamet ignore donc que M. Astruc et Boerhaave, en parlant des cancers dans leurs leçons et dans leurs écrits, avaient la chirurgie et les matières chirurgicales pour objet spécial ? » Au demeurant, Gamet, en annonçant qu'il soigne « des cancers, des tumeurs carcinomateuses, des cancers ulcérés », « traite beaucoup de maladies auxquelles il donne frauduleusement ce nom, sous lequel il effraie les malades attaqués du plus léger engorgement glanduleux » : « c'est seulement dans ce cas qu'il a pu faire des cures qu'il vante comme des

---

426. Weston 2016, 48.

guérisons de cancers ». En d'autres termes, il est « un ignorant qui suppose des glandes partout ». Que répond Gamet ? D'abord, que s'il s'intéresse tant aux glandes, c'est qu'il voit autour de lui « beaucoup de praticiens moins habitués que lui à les chercher et à les connaître ». Plus généralement :

Je connais trop la modestie à laquelle mes faibles connaissances me condamnent : je dirai seulement à MM. les Prévôts que mon impéritie ne m'a pas empêché de rectifier la plupart des principes reçus à leur école, concernant les maladies cancéreuses, que je traite ; parce que je ne réussissais jamais à les guérir par leur méthode, tandis que je réussis presque toujours par la mienne, dans tous les cas curables.

Les chirurgiens de Saint-Côme ont beau jeu de répliquer aussitôt : Gamet admet donc que les écoles de chirurgie dispensent « des principes » et « une méthode » pour le traitement du cancer<sup>427</sup>. Ceux-ci peuvent épargner au public de vaines angoisses, qui sont devenue communes.

Au plus léger engorgement, à la moindre douleur, sur la plus simple inquiétude, il a la cruauté de jeter les plus vives alarmes dans les esprits. [...] C'est aux parents, c'est aux amis des malades, c'est aux malades eux-mêmes, qu'il fait sur des maux légers, les plus affreux pronostics : le mal est toujours cancéreux, ou prêt à la devenir ; il n'y a point de temps à perdre ; il n'y a que lui qui s'y connaisse ; on risque tout à ne pas faire son remède ; passé le temps assez court qu'il prescrit pour se décider, il ne peut répondre de rien.

Comme « on ne manque pas de remèdes fondants et purgatifs pour la guérison des glandes engorgées », s'en servir comme « preuves de succès contre les cancers » et « tirer du lucre des frayeurs qu'on a l'art d'inspirer » constitue tout juste un « système de filouterie », comme il y en a d'autres que la justice punit par des « peines afflictives ». « Chaque empirique a des ressorts particuliers sur le jeu desquels il s'est exercé », et où il commence souvent « par intimider », quitte à se consoler du « personnage honteux qu'il joue » par « l'argent qu'il en tire ». Au fond, un tel abus dépasse le « brigandage » : « il est contre le droit des gens de commettre de telles hostilités ». C'est conspirer contre la patrie. « Porter ainsi la terreur » dans le public est une véritable « ruse de guerre ».

---

427. Prévôts [1771 ?], 17 sv.



Les prévôts de Saint-Côme décidèrent donc de soumettre leur plainte au doyen de la Faculté de médecine de Paris, Le Thieullier, qui leur répondit le 14 octobre 1771<sup>428</sup>. La Faculté, assemblée, ne manqua pas d'applaudir au zèle qu'ils montraient « pour le bien public » et ne se disait « pas moins convaincue des dangers du charlatanisme ». Cependant, se disposant à en démontrer les abus, elle entendait, « avant de prendre ce parti », charger une commission de lui communiquer ses réflexions et elle n'avait donc « pas cru devoir intervenir dans l'instance que vous avez formée contre le sieur Gamet ». Elle convenait que l'on serait plus assuré de réussir, dans le combat contre les charlatans, sans « les protections que les empiriques trouvent pour se soutenir ». La *Gazette de santé* reviendra sur ces dernières en soulignant à quel point « ces charlatans trouvent malheureusement de l'appui, des protecteurs » qui « rendent tous les efforts qu'on ne cesse d'employer pour les détruire, infructueux et vains ». « C'est une tête de Méduse qui renaît à mesure qu'on la coupe<sup>429</sup>. »

## V. DE LA CONQUÊTE RÉGIONALE À PARIS

Il n'est pas de nouveauté à succès sans caisse de résonance. La mise en vogue de la ciguë l'avait bien montré<sup>430</sup>. La *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses* reproduit les certificats enregistrant toutes ces guérisons et relatent d'autres traitements donnant à espérer.

Le doyen du collège de Lyon, Pestalozzi, qui signe plusieurs de ces attestations, joue dans la diffusion du remède un rôle central, car il est « médecin ordinaire de la Communauté des dames religieuses de sainte Élisabeth ». Le témoignage concernant l'une d'entre elles retient l'attention<sup>431</sup>. Elle souffre d'un « vice cancéreux presque universel, qui occupe notamment les deux seins et la matrice », jusqu'à lui ôter « même l'usage de ses mains ». Deux mois de traitement administré par Gamet l'ont « trouvée infiniment mieux », et l'on « ne doute pas que, si elle eût persévéré à prendre lesdits remèdes, elle n'eût enfin obtenu une guérison entière ».

Quitte à jouer quelque peu sur la notion d'affection « cancéreuse », Pestalozzi contribue aussi à l'extension géographique des malades

---

428. Prévôts [1771 ?], 15-16.

429. *GdS*, 17 juillet 1777, n° 29, 115-116.

430. Droixhe 2015, 115 sv. : « Une campagne d'accréditation. »

431. Gamet 1772, 63 sv.

soignés par Gamet. Celui-ci prend en charge un « M. de \*\*\* de Saint-Étienne en Forez<sup>432</sup> ». Sa maladie résiderait dans « un testicule dur, douloureux, carcinomateux, d'un volume immense ». Le « chirurgien major de son régiment » n'y avait vu que l'effet d'un « virus vénérien » lui ayant communiqué au front « des pustules abondantes et anciennes ». Les « grands remèdes » employés dans ce cas étaient restés sans effet. Le malade était dans « l'état le plus déplorable ». On fit donc appel à une autre figure importante de la société médicale lyonnaise : Barthélemi Collomb, déjà rencontré. Celui-ci n'ayant appliqué qu'en vain le traditionnel traitement au mercure, le malade fut adressé à un médecin qui tenait apparemment un rang supérieur, du moins en matière de notoriété : Antoine Fizès, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier. Flanqué de deux chirurgiens, « Messieurs Le Serre et Brocanod », Fizès ne put que condamner à nouveau le malade à « passer par les grands remèdes », « plus méthodiquement ». Traitement qui s'avéra « bien loin de lui être favorable » au point que, « resté deux ans dans son lit », le patient n'avait pu qu'à grand peine se transporter, même en litière, à Montpellier. On devine que celui-ci revint « parfaitement guéri » de sa visite à Lyon, où Gamet comprit « que le virus qui causait tous ces symptômes était cancéreux et non vérolique ».

Brockliss et Jones signalent un aspect de la réputation que s'était acquise Fizès, connu pour « avoir pourvu les auberges de Montpellier d'agents chantant ses louanges à l'adresse des voyageurs qui avaient besoin d'un docteur<sup>433</sup> ». Dans les prospectus que distribuait Algaron en Bretagne dans les années 1780 pour vanter son « dépuratif » anticancéreux, le charlatan de foire mentionne Fizès comme l'ayant accueilli à Montpellier lorsqu'il est arrivé en France en 1747 et « a commencé à opérer ses guérisons<sup>434</sup> ». On rappellera que le doyen était une célébrité, vers qui Jean-Jacques Rousseau se tourne, comme il le raconte dans les *Confessions*, pour soigner ses embarras de santé, alors qu'il est encore dans « la fleur de l'âge ». Jean-Jacques avait cru identifier la cause de son mal : « un polype au cœur », dont « M. Fizes » a précisément guéri un patient<sup>435</sup>. Fabriquée, la réputation de Fizès était notoirement flattée, ainsi

---

432. Gamet 1772, 68.

433. Brockliss/Jones 1997, 665 ; Weston 2016, 35.

434. Droixhe 2017b,

435. Rousseau 1782, t. 20, 152 sv.

qu'en témoigne Smollett, qui le qualifie de « vieux scélérat sordide<sup>436</sup> ». Dezeimeris, d'un côté, ne sera guère plus tendre à son égard : « il resta mathématicien et médecin, à une époque où il n'y avait plus un esprit juste qui admît la possibilité de systématiser la médecine, d'après la méthode et en appliquant les principes des mathématiques<sup>437</sup> ». Dans son activité académique, il ne se fit remarquer « que par sa facilité à adopter et à donner de front des explications basées sur les hypothèses les plus fertiles ». Il compensait néanmoins un « esprit faux » par sa « pratique de l'art de guérir », où « il possédait au plus haut degré ce tact médical, don de la nature, qui fait des prodiges ».

Le remède de Gamet a par ailleurs conquis François Viricel, « maître en chirurgie, ancien chirurgien des deux Hôpitaux de Lyon », qui exerce à Miribel, au nord-est de la métropole<sup>438</sup>. Celui-ci a pris en charge en 1764 et 1765 deux patientes atteintes d'un « cancer » du sein, « occulte » ou « ulcéré ». L'une d'elles s'est trouvée parfaitement guérie après trois mois de cure, suivis de neuf mois de recours à un « cautère potentiel ». On sait qu'en matière de traitement de la maladie, les « caustiques » se divisent en « actuels » et « potentiels ». Dans les deux cas, il s'agit de « substances médicamenteuses, âcres, corrosives, qui, appliquée sur la peau, la consomment, la détruisent, la font tomber en escarre<sup>439</sup> ». Les « cautères actuels » consistent à appliquer le feu par différents moyens « sur le lieu de la peau où l'on désire de produire un effet énergétique ». On se sert pour cela du charbon ardent, du fer ou du cuivre rougis au feu, de la « moxa des Chinois », cylindre de coton ou de laine dont on allume une extrémité, etc.<sup>440</sup>. Quant aux « cautères potentiels », ils sont constitués, selon Fourcroy, de « préparations chimiques » dont les principales sont : « le nitrate de mercure ou l'eau mercurielle ; le muriate d'antimoine sublimé, ou beurre d'antimoine ; la potasse caustique ou pierre à cautère ; le nitrate d'argent fondu, ou la pierre infernale ». Une autre patiente de Viricel, native de Meyzieu, a combiné six mois de traitement et le même temps de séjour à la campagne, qui lui a fait « prendre l'air » : même guérison d'un « cancer ulcéré à chaque sein », qui lui a permis de se marier.

---

436. Jones 2011, 30.

437. Dezeimeris, t. 2, 319-320.

438. Gamet 1772, 66-72.

439. Fourcroy 1792 ; Droixhe 2016b.

440. Bordeu 1767, I-III : « Avis de l'éditeur. »

Saint-Étienne offre à Gamet une autre antenne. Dulac, également appelé Saulnier Dulac, « un des médecins de l'Hôtel-Dieu de la ville », peut faire état d'une action positive du remède, même s'il ne peut garantir que « la guérison d'éruptions dartreuses compliquées avec les glandes dans les deux seins<sup>441</sup> ». Or, Dulac est également en relation avec Bordeu. En tête des *Recherches sur le tissu muqueux* que celui-ci publie en 1767, il est mentionné parmi ceux avec lesquels l'auteur partageait ses travaux et qu'il « regardait comme ses maîtres et ses amis », lorsqu'il « travaillait à l'anatomie » à Montpellier dans les années 1740<sup>442</sup>. Bordeu ne fit-il pas « un honneur de leur dédier les thèses qu'il soutint à la Faculté de Montpellier », parmi lesquelles figurent les *Recherches sur la position des glandes et sur leur action*, premier état de l'ouvrage de 1767 ? C'est qu'il regardait ses travaux « comme le fruit des conversations avec ses amis, ou plutôt des leçons qu'il avait reçues d'eux ». Ces personnes ont essaimé « dans les provinces, où ils pratiquent la médecine avec succès ».

À partir de là, on comprend que la conquête de l'accréditation régionale en appelle une autre : celle de Paris. L'alliance de l'autel et de la noblesse offre à Gamet une conjonction favorable. Un curé sans identification précise, mais docteur en Sorbonne, signe le 7 février 1767 un certificat concernant l'état de santé d'une ancienne domestique, Catherine Crebier, qu'il atteste « attequée d'un cancer ulcéré à chaque sein<sup>443</sup> ». La cure a mobilisé des bienfaiteurs de haut rang : « Madame la Présidente de \*\*\* et M. le Chevalier D\*\*\* », ont soutenu la malade « par leur charité » avant que le curé l'accueille en son presbytère, « l'air de la campagne étant plus favorable pour faciliter l'effet des remèdes ». « Prenant deux fois par jour des bols que lui remettait ledit M. Gamet », la patiente put se retirer à Lyon parfaitement guérie, où elle s'est mariée. Tout cela, certifie le prêtre, « s'est passé sous mes yeux ».

Gamet allait également s'imposer auprès d'une patiente de la meilleure compagnie. L'épisode est rapporté dans le *Mémoire* du Collège des prévôts évoqué ci-dessus ainsi que dans la *Théorie nouvelle* de Gamet<sup>444</sup>. On synthétise ici les deux récits. Le *Mémoire* du Collège rappelle comment Gamet, « en 1767, fit annoncer dans les journaux

441. Pascal 1784-1786 ; *JdM*, juin 1783, t. 59, 481-505.

442. Gamet 1772, 68 ; La Servolle *et al.* 1777, 452.

443. Gamet 1772, 66-71.

444. Gamet 1772, 100 sv.

qu'il avait trouvé un remède assuré pour la guérison des cancers<sup>445</sup> ». « Madame d'Havré, prieure des carmélites de Paris, était alors atteinte d'un cancer du sein ; et au jugement des maîtres de l'art, il était susceptible d'être opéré : mais la maladie craignait l'opération. » Pauline Josèphe de Croÿ d'Havré, née en 1721, était la fille de Jean-Baptiste de Croÿ, sixième duc d'Havré, décédé en 1761, à qui avait succédé Joseph Anne Maximilien de Croÿ, dit plus couramment Joseph, qui portait donc le titre de septième duc d'Havré. Celui-ci succéda à son père comme gouverneur de Sélestat, autrement dit Schelestadt, en Alsace, et il s'apprêtait en 1766 à devenir colonel du régiment de Flandre<sup>446</sup>. Gamet reprend le récit : « Sur le bruit de mes cures que tout Lyon connaissait et attestait », le duc d'Havré envoya chercher le thérapeute vers la fin de 1766 pour sa tante. N'avait-il pas réussi des cures qui paraissaient « aussi difficiles » ? Après examen, Gamet dut annoncer au duc et aux religieuses « qu'on avait attendu trop tard, qu'il était impossible de la guérir » : « je ne pouvais tout au plus que lui prolonger la vie de quelques mois, et lui adoucir la violence des douleurs inséparables de cette cruelle maladie ». Gamet se serait bien dispensé de la traiter, mais le duc, « rempli de tendresse et de respectabilité pour sa respectable tante », fit en sorte qu'elle obtienne « des supérieurs de son ordre la permission de se faire transporter à Lyon dans la maison des carmélites ». L'ancien « démonstrateur d'anatomie » se vit ainsi « dans la désagréable nécessité de lui donner des soins sans espérances ». Le *Mémoire des prévôts* affirmera que Gamet « n'hésita point de promettre une guérison radicale en six mois ». Lui-même, comme on le voit, se dit plus mesuré.

La cure de la carmélite « a servi plus qu'aucune autre à la réputation du sieur Gamet », ironisent les chirurgiens de Saint-Côme. « À peine Madame d'Havré est-elle à Lyon, qu'on répand à Paris qu'elle va le mieux du monde. » Mais au bout de six mois, comme le mal empirait, Gamet « fut obligé de demander encore trois mois pour achever le traitement ». « Ces trois mois expirés, Madame d'Havré revint à Paris dans l'état le plus pitoyable. » Le charlatan, rapportent ses adversaires, ne cessait « persévéramment » de promettre la guérison quand « la malade se mourait ». « Des personnes de la première qualité » furent les témoins de ces manigances, dont « MM. Morand père et fils ». Il s'agit de Sauveur-François Morand (1697-1773), qui fut chirurgien en chef

---

445. Prévôts 1771, 4 sv.

446. Courcelles 1826, t. VI, 231-232.

de la Charité et des Invalides, et de son fils Jean-François-Clément (1726-1784). Tous deux étaient membres de l'Académie des sciences.

Madame d'Havré resta à Lyon huit ou neuf mois, après quoi elle revint à Paris, où Gamet poursuivait un traitement qui, « sans pouvoir la guérir, corrigeait toujours un peu la cause productrice », « en calmant ses souffrances ». Ainsi, « elle a vécu deux ans dans cet état depuis son arrivée à Lyon, tandis qu'elle n'aurait jamais pu vivre six mois sans mon correctif ».

« On prétend », s'irrite Gamet, « que j'ai aggravé le mal de cette vénérable prieure par des applications dangereuses ». Lui-même, comme ses détracteurs, n'ignorait évidemment rien des dangers de son « correctif » : « ils doivent savoir aussi bien que moi que lorsqu'un cancer est absolument incurable, les topiques absorbants, relâchants, anodins, et quelquefois même consomptifs, peuvent être de quelque secours ». Mais ils ne peuvent jamais être curatifs, car la « cause productrice » ne cesse d'agir. Bref, Madame d'Havré mourut en 1769.

Les carmélites ne tardèrent pas à diffuser une « lettre circulaire, écrite le 3 juin 1769 », où elles félicitaient Gamet d'avoir prolongé la vie de la malade tout en la préservant « des accidents les plus onéreux de ce genre de maladie ». Le duc y joignit son témoignage en deux lettres que le thérapeute ne manque pas de reproduire<sup>447</sup>. Le 15 juin, il disait surtout regretter que sa tante ne se soit pas plus tôt adressée à Gamet, quand le mal n'était pas encore « si invétéré », et qu'elle n'ait pas « pris votre opiat avec plus de persévérance ». L'administration de celui-ci avait trop souvent été interrompue. Et puis, le sang de la carmélite était « trop vif », trop rapide à colporter le virus cancéreux – une troisième cause de l'échec du traitement. Le duc renouvelait toute sa confiance dans traitement de Gamet : « je le dirai très hautement, et je saisirai avec empressement les occasions de vous être utile ; je regarde que le malheur que nous éprouvons ne peut et ne doit faire aucun tort à votre remède » ; « je ne balancerai pas non plus à conseiller à quelqu'un à qui je m'intéresserais, de s'adresser à vous, surtout dans les commencements de cette maladie ». Un mois plus tard, le duc soulignait en faveur du guérisseur que celui-ci avait seulement « entrepris de soulager », et non de guérir. Comment ne pas voir que le mal était trop « enraciné », qu'il eût fallu se montrer plus « constant » dans l'utilisation de l'opiat ? Fallait-il pour cela croire le « remède moins bon » ? Le duc d'Havré s'en gardera bien : « je le publierai partout ». La rétribution qu'en avait

---

447. Gamet 1772, 102-103.

retirée Gamet représentait peu de chose quand on regardait l'épisode avec la hauteur d'une âme noble. « Je désire que vous soyez content de la somme qui vous a été remise ; mais, je le répète, je ne me tiens pas quitte de la reconnaissance. »

« Voilà », concluait Gamet, « de vrais témoignages auxquels il m'est encore facile d'en ajouter beaucoup d'autres, s'il en était besoin ». En effet, il avait victorieusement soigné une autre grande dame – il savait choisir sa clientèle. La marquise de Vassé souffrait d'un « rhumatisme goutteux » qui avait été suivi d'une « impotence générale » et accompagné de la suppuration d'une « multitude de boutons<sup>448</sup> ». De manière strictement classique, Gamet, en disciple de François Quesnay, Jean-Louis Petit ou Henry-François Le Dran, expliquait que la « cause prédisposante » de la maladie était un « épaissement de la lymphe » qui n'avait produit que des rhumes et des « fièvres éphémères » tant que s'opérait par la suppuration et les règles un rééquilibrage des humeurs. Mais la glande alimentant le sein, malgré son « inaction apparente », allait provoquer un « gonflement au mamelon ». « Tout annonçait un vice cancéreux des plus difficiles à détruire. »

Le pronostic de Gamet n'était pas déraisonnable, dans les termes de l'époque. D'abord, « il est plus probable que cette glande n'est pas seule ». On peut aussi prévoir que sa dureté, comme sa grosseur, vont augmenter, « quoiqu'insensiblement ». Voilà qui était « très fâcheux ». Mais était-ce guérissable ? « Pour décider ma réponse, il eût été besoin d'un détail plus circonstancié. » Gamet est toute prudence. Quelles étaient les fonctions digestives pour la viande, « les légumes et les œufs » ? Sans ces « détails », « impossible de rien assurer ». Le praticien connaît du moins le langage qui inspire la confiance par la réserve magistrale.

Un cancer ne résiste point à mon spécifique, lorsque le remède est administré à temps, et que les progrès du mal ne sont pas assez rapides pour en empêcher l'effet. Si j'avais vu la malade, je saurais bientôt le parti qu'il y aurait à prendre ; mais je ne puis conseiller un voyage, parce qu'il est des cas où je n'entreprendrai pas la cure ; il est vrai que ces cas sont rares, mais ils sont possibles, et cela suffit pour ne pas hasarder une décision.

Pouvait-on – en ce 15 octobre 1767 – fournir une réponse plus sage ? Gamet en appelle au lecteur. « Annonce-t-elle une âme vénale, une envie lucrative ? Annonce-t-elle une décision téméraire et des espérances

---

448. Gamet 1772, 110.

trompeuses ? » Malgré son rang nobiliaire, la malade jouissait de « peu de ressource ». Rien ne promettait une cure particulièrement « lucrative ». Quand il vit arriver la marquise à Lyon, il l'ausculta et découvrit « un cancer horrible que Dieu seul pouvait guérir ». « Je lui conseillai de s'en retourner. » Tout cela « en termes ménagés », accompagnés de conseils invitant à « user de quelques légers lénitifs » – mais sans lui cacher vraiment « que la cure de cette tumeur n'était pas praticable ». Mais il était bien triste qu'elle ait « fait inutilement un voyage si long et si pénible, dans son état ». On résolut donc d'essayer malgré tout le remède du Lyonnais en tant que « puissant minoratif dans les cas les plus extrêmes », « tout au plus six semaines ». Il calma les douleurs, sans plus, comme prévu. Dès lors, la malade s'ingéniait « à chercher, comme il est assez naturel, tous les moyens capables de la soulager » et elle se livra, sans en avertir Gamet, à un « habile chirurgien de Lyon », auteur d'une « pommade dont on lui dit avoir vu de bons effets par son application sur les tumeurs cancéreuses ». La marquise ne songea même pas à se faire examiner par le confrère : « elle envoya quelqu'un de ses gens chercher de sa pommade qu'elle se fit appliquer par qui bon lui parut, sans ma participation ».

Madame de Vassé rentra à Paris avec sa pommade, probablement « dans un état pitoyable ». Comme on connaissait l'objet de son voyage à Lyon, on attribua l'onguent à Gamet. Tout prouvait pourtant qu'il n'était pas sien. Ne pouvait-il faire valoir un billet dans lequel on le priait d'obtenir de la marquise qu'elle paie à celui qui la lui avait fournie « la pommade qu'elle avait envoyé chercher à crédit » ? Prudent attentisme des résultats et petits gains chez les grandes dames ! Au reste, Gamet connaissait trop bien son confrère, « sa probité et ses lumières », « pour n'être pas persuadé qu'il aurait déconseillé lui-même sa pommade dans cette occasion ». « M. L\*\*\* » savait qu'elle ne pouvait guère produire quelques bons effets que « sur des tumeurs d'une espèce bénigne », mais qu'elle était « absolument contraire, par sa qualité caustique, dans les cancers ».

## VI. UN SINGULIER EMPIRISME : IMAGES DU CANCER ET DU CORPS

Accueillant la *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses* de Gamet, le *Journal encyclopédique* affiche une exaltation qui est bien celle d'un journal acquis aux Lumières face aux progrès extraordinaires accomplis par celles-ci. « L'humanité entière » lui devra bien sûr une immense



obligation « si son remède est aussi efficace que son ouvrage et les expériences soutenues qu'il en a faites semblent le prouver ».

On ne connaissait, contre cette affreuse maladie, que la ressource cruelle et inutile de l'amputation ; elle détruisait, il est vrai, le mal local ; mais elle ne portait pas dans le sang, dans les humeurs dépravées, cette nouvelle vie, qui devait les épurer. À peine un sein cancéreux était-il extirpé, que six mois, ou un an après, l'autre sein était aussi cruellement affecté ; les médecins et les chirurgiens de bonne foi ont enfin été forcés de convenir que cette douloureuse opération ne produisait aucun bien réel : l'expérience même leur a démontré que le malade mourait souvent peu de temps après la métastase qui se faisait de l'humeur<sup>449</sup>.

Pour détruire le mal, il faut donc remonter à son principe, « l'attaquer dans sa source » et donc « la connaître ». Telle a été, selon le *Journal encyclopédique*, la marche victorieuse de Gamet. « Il a étudié la nature du mal, l'a suivie pas à pas ; et s'écartant de la route ordinaire, il l'a prise dans son principe, et a détaillé ses différents périodes. » Gamet, empruntant une voie inédite, aurait donc découvert, expérimenté, un processus que tant de praticiens des âges précédents avaient ignoré. Le journal considère en somme cette nouvelle voie comme si l'histoire même de la médecine française – d'Antoine Louis à Astruc, de Le Cat et Lassone, dès 1739, à Le Dran – avait méconnu la genèse du cancer et négligé d'en chercher les raisons. L'Académie de médecine, l'Académie de chirurgie auraient sommeillé ? Les jeunes Lumières, dans leur entreprise de rupture, tirèrent parfois un voile épais sur les acquis des âges précédents, y compris ceux de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il arriva que les vues les plus éloignées d'une réelle modernité triomphent sous la bannière de la Raison<sup>450</sup>.

Gamet a donc, selon le *Journal encyclopédique*, réussi à identifier le principe de la maladie, en détaillant ses « différents périodes » à partir du sang. « Le sang, dit-il, est la source de tous les fluides du corps humain ; ces fluides composent tous les solides, et c'est dans son mouvement régulier que consiste la santé. » Telle est la « proposition fondamentale » de Gamet, « d'où émanent naturellement les parties qui forment cet ouvrage ». Deux éléments constituent particulièrement

---

449. *Je*, janv. 1773, t. 1, 24 sv.

450. Plus généralement, les académies furent taxées de préoccupations peu « philosophiques ». L'Académie des Inscriptions, notamment, subit à l'occasion l'opposition des affidés de l'*Encyclopédie*, soucieuse de se démarquer de savants attachés à des antiquailles (voir Droixhe 1978).

la source de la santé et de la maladie : les nerfs et le « fluide nerveux ». Ce dernier est « le grand agent de la machine animale » : il détermine « la formation et l'accroissement du corps » ; « il est l'organe de la nutrition, de la sensibilité, du mouvement, et des sensations ». Sa fonction a été obscurcie, occultée, par « les opinions adoptées, combattues, renouvelées et toujours inutilement discutées par les auteurs, pour s'être trop écartés des voies simples dont la nature ne s'éloigne jamais ». Mais les objets de ces interrogations, enfin « discutés clairement », « semblent, sous la plume de M. G., n'être plus des hypothèses, mais se présenter comme des démonstrations »...

On n'essaiera pas ici de rattacher les idées de « M. G. » à tel ou tel auteur. Le *Journal encyclopédique* suggère plusieurs noms, notamment en raison de la place qu'y occupe la notion d'irritabilité : Malpighi, Glisson, Vieussens, Le Cat, Palfijn et bien sûr Haller<sup>451</sup>. Admiré de ce dernier, Francis Glisson vit la parution de ses travaux pratiquement confinée au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>452</sup>. La *Nevrologia universalis* de Raymond Vieussens remontait à 1685, bien qu'elle ait été rééditée en 1761 et 1775 (voir aussi son *Traité nouveau des liqueurs du corps humain*, 1715). L'*Anatomie du corps humain*, en néerlandais, du Courtraisien Jan Palfijn, médecin à Gand, n'était pas davantage un ouvrage récent, même s'il fut publié en français en 1753<sup>453</sup>. Reste le cas d'une influence possible de Malpighi. On a signalé l'importance accordée au « suc nerveux », à propos de la question de l'affection du cerveau frappant Le Gallois. Le *Discours anatomique sur la structure des viscères* y décrivait les maux attachés à un « suc nerveux trop sujet à se fixer », où l'humeur provoque « un amas » parce qu'elle « coule trop lentement » – ou dans d'autres cas trop rapidement.

Gamet, qui s'érige à l'occasion en moralisateur, ne manque d'incriminer dans le cas du cancer une « affection mélancolique » touchant les deux sexes : une « dépravation », dont « il démontre quelle est l'essence ». « On lira, avec le plus grand plaisir, ce qu'il dit de la mélancolie anglaise<sup>454</sup>. » Gamet accroche sa réflexion à un autre thème porté par la mode. Il attribue à « la dépravation du fluide nerveux » les fameuses « affections vaporeuses » dont traite très doctement le docteur

451. Gauthier 1782, 142.

452. Hartbecke 2006.

453. Sur ce dernier, voir Huard/Grmek 1968, *passim*.

454. Louis-Courvoisier 2015. Sur la liaison entre « les affections de l'esprit » et le cancer chez Duncan, Fearon, Conwell, etc., voir Kaartinen 2013, 18 : « Passions » ; Droixhe 2015, 219-221 : « Tristesse, ennui, colère ? »

Pomme dans un best-seller de 1760. « Des tumeurs de toute espèce en sont la suite inévitable. » Par chance, la *Théorie nouvelle* offre une perspective d'éclaircie aux victimes de la maladie : « Cette théorie est écrite en style simple et léger, à la portée des dames, pour lesquelles cet ouvrage est spécialement destiné, quoique les hommes ne soient pas moins sujets aux vapeurs, aux squirrhes, aux cancers, etc. »

Le *Journal* de Pierre Rousseau ne méconnaît pas les critiques dont l'auteur de la *Théorie nouvelle* a fait l'objet. « Il paraît que M. G. se plaint de la persécution qu'il éprouve de la part de ses confrères. » Il faut convenir que son livre paraît « fait pour produire la plus grande sensation ». La réponse du *Journal* : « Faisons le bien, et laissons dire. » L'authenticité de la théorie et du remède de Gamet est assez assurée par « les noms des personnes respectables qu'il cite » : par tous ces certificats qu'il accumule, dus aux autorités de Lyon, au « Lieutenant-Général de cette ville », à « Mr. l'Archevêque », à « la princesse de Marsan », à « M<sup>me</sup> de Sennevière ». Que de références d'ancien style, chez un journaliste qui se gargarise du nouveau !

Il est vrai que le *Journal encyclopédique* peut s'appuyer sur le compte rendu de la *Nouvelle théorie* paru l'année précédente dans l'*Année littéraire*<sup>455</sup>. Gamet y reçoit aussi la qualification d'« observateur exact », par la théorie, et de « chirurgien prudent », par la pratique. Aussi fait-il le bon choix de s'appliquer à un seul objet, en traitant de ce qu'il nomme « cancer ».

Il serait à souhaiter, pour le bien de l'humanité, que chaque médecin et chaque chirurgien s'appliquassent à traiter une maladie particulière ; ils l'étudieraient avec plus de soin ; ils en connaîtraient mieux les progrès ; enfin, après plusieurs tentatives et par des expériences réitérées, ils parviendraient, comme M. Gamet, à trouver des spécifiques.

On comprend donc que celui-ci en garde le secret. « L'auteur, dans la crainte de quelque méprise ou de mauvaise foi de la part de ses ennemis, l'administre lui-même et ne le confie à personne. » Quelle complaisance le journalisme ne trouve-t-il pas parfois pour saluer une nouveauté dans un domaine qui lui échappe. Au diable les traités poussiéreux des Diafoirus de toute époque. L'ouvrage en question, est-il répété, « est à la portée de tous les lecteurs, et surtout des dames », notamment en raison d'un « petit dictionnaire » qui explique « ces mots étrangers à

---

455. *Al*, 1772, t. 3, 337-343.

notre langue », « inintelligibles pour ceux qui ne savent pas le grec ». Au diable un discours qui « ne leur présente que de grands mots, des mots barbares que l'ignorance ou la charlatanerie savent employer aux yeux du trop crédule vulgaire ». Car le discours de Gamet prend précisément le contrepied d'une « charlatanerie » habile à prendre les allures du savoir. En cela, le rénovateur met en jeu « la pratique la plus sage et la plus méthodique » : bref, « la théorie la plus claire ».

La lecture de la *Gazette de santé* habitue le lecteur à une approche plus critique des nouvelles propositions en matière de cancer. Tout au long de l'année 1777, elle va donner de larges extraits d'un nouvel ouvrage de Gamet : le *Traité des affections cancéreuses, pour servir de suite à la théorie nouvelle sur les maladies du même genre*. En soi, la considération accordée à l'ouvrage d'un auteur aussi contesté à Paris rend sans doute compte du changement de regard apporté par l'arrivée de Jean-Jacques Paulet à la tête de la rédaction du journal.

Cet écrit est divisé en deux parties, dont la première est entièrement théorique ; l'autre pratique. Nous ne nous arrêterons pas sur la théorie, qui est un précis de celle qui avait été déjà exposée par le même auteur dans un autre écrit, pour passer à l'examen de la partie qui contient la description des différentes espèces de cancers observés par M. Gamet ; ce qui forme la partie essentielle et vraiment intéressante de cet ouvrage<sup>456</sup>.

Cette « description » enthousiasme la *Gazette de santé*. « Nous croyons que depuis qu'on écrit sur les cancers, personne n'a donné un diagnostic aussi lumineux sur cette partie. » Pourtant, le journal endosse une catégorisation des « cancers » qui annonce d'emblée la confusion des affections dont il a été question dans un chapitre précédent. « L'auteur en distingue quatre espèces principales, le *vrai cancer* ou *cancer dartreux*, le *cancer scorbutique*, le *cancer scrophuleux*, et le *cancer vénérien*. » Mais comment se caractérise ce que Gamet appelle *vrai cancer* ? On n'est pas avancé en apprenant qu'il offre un développement tumoral analogue à celui des autres affections dites « cancéreuses », à quelques différences près (« une tuméfaction très prompte et monstrueuse », etc.). « L'existence de cette espèce justifie le sentiment de ceux qui ont prétendu qu'un coup pouvait donner lieu à un cancer sans préexistence d'un vice cancéreux. » Bref, selon

---

456. *GdS*, 4 sept. 1777, n° 36, 145.

ce premier rapport de la *Gazette de santé*, on évacue la réflexion sur ce « vice ». On en revient à l'explication traditionnelle par la contusion.

La *Gazette* considérera dans un second article le *Traité des affections cancéreuses*<sup>457</sup>. L'auteur reste loué pour la manière dont il retrace comment « le vice qui le produit se porte aux mamelles » ou « attaque le visage ». « Nous croyons ce tableau de la plus exacte vérité et copié fidèlement d'après nature, surtout la description du cancer rongeur du sein. » « Il nous reste néanmoins quelques doutes à proposer. » Le journaliste met bien le doigt sur l'un d'entre eux. « Ce cancer des mamelles tel qu'il est décrit, est-il toujours produit par un vice dartreux ? » Gamet paraît le suggérer. La question se prolonge : un autre « cancer », non moins « affreux », ne peut-il résulter de la gale et une confusion avec celle-ci n'interviendrait-elle pas ici ? Quant au « cancer rongeur qui attaque le visage », n'est-il pas d'une autre nature que celui qui charge le sein d'une tumeur ? N'est-ce pas la raison pour laquelle on l'appelle « chancre, dans quelques provinces » ? La *Gazette* ne peut méconnaître une certaine confusion – ou ambiguïté calculée – dans l'identification des maladies.

Elle retrouve en tout cas son sens critique et méthodique pour tirer en conclusion une utile mise en garde.

Nous entrons exprès dans quelques détails sur les différents cancers ; afin que ceux qui proposeront dorénavant quelque remède contre ces sortes de maux, nous disent au moins de quelle espèce ils veulent parler : car il est certain qu'il y en a qu'on peut guérir, et d'autres auxquels on ne peut remédier avec le même genre de secours. Nous prévenons encore nos lecteurs que nous n'avons rien sur cette matière que nous n'ayons été à portée nous-mêmes de voir, et que nous suspendons notre jugement sur ce que nous n'avons pas vu.

Mais le journal tendra de nouveau à occulter la présence d'un virus cancéreux quand, huit jours plus tard, il mentionne le cas d'une malade chez qui la maladie, causée par une contusion, était tout à fait guérissable, « par l'application des caustiques ou escarotiques appropriés, et par le quinquina ou autres secours internes<sup>458</sup> ».

---

457. *GdS*, 18 sept. 1777, n° 38, 152-153.

458. *GdS*, 25 sept. 1777, n° 39, 156-157.

On ne discutera pas la manière dont Gamet inscrit le cancer dans une conception du fonctionnement du corps humain dont il avait déjà donné une idée dans sa *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses*.

J'ai dit qu'à l'exception de la fibre simple, le corps humain n'est qu'un assemblage immense de canaux et de conduits de diverses formes, de différentes grandeurs, la plupart imperceptibles, qui ont entre eux la plus parfaite liaison, la plus exacte correspondance pour faire circuler le sang et tous les sucs dont ils sont remplis, desquels il tient leur origine, et dont ils reçoivent continuellement leur nutrition<sup>459</sup>.

Qu'on se représente donc l'organisme « comme un assez gros vaisseau uniquement composé de tubes et de filières » faisant circuler des « liqueurs » que leur « subtilité » rend proprement incommensurables. « Plusieurs expériences physiques prouvent que trois mille deux cents quarante globules de sang, qui ne peuvent couler que l'un après l'autre dans les plus petits vaisseaux sanguins, égalent à peine le diamètre d'un pouce », c'est-à-dire de deux centimètres et demi. Or la lymphe, supposée charrier particulièrement le virus cancéreux, est « six fois plus subtile que le sang ». L'altération de celle-ci reste la cause principale de la maladie, dont le développement est favorisé par une série de facteurs. Gamet incrimine « une nourriture trop succulente, assaisonnée avec des substances d'une nature acrimonieuse », « une vie sédentaire » éventuellement associée à « cette intempérance », etc. « Voilà pourquoi les personnes qui habitent les villes sont, en général, plus sujettes aux maladies cancéreuses et nerveuses (deux affections qui ont beaucoup de rapport entre elles) que celles qui habitent les campagnes<sup>460</sup>. »

Le *Journal encyclopédique* rendra aussi compte du *Traité des affections cancéreuses*<sup>461</sup>. L'appréciation demeure flatteuse. L'auteur apporte une « partie pratique, qui, quoique incomplète, sera toujours fort utile

---

459. Gamet 1777, 2-3.

460. Ces considérations reflètent bien sûr des opinions souvent partagées. Au xvii<sup>e</sup> siècle, Élisabeth-Charlotte d'Orléans, fille du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, écrit dans sa correspondance à propos d'Anne d'Autriche, reine d'Espagne : « La reine-mère avait l'habitude de manger énormément quatre fois par jour ; c'est ce qui a été cause du cancer qui lui est venu au sein ; elle l'a entretenu avec les forts parfums d'Espagne dont elle se servait, et elle en est morte » – en 1696 (Orléans 1857, 363 ; Stolberg 2011, 44).

461. Gamet 1777 ; *Je*, nov. 1777, t. 8, 55-62.

aux gens de l'art », laquelle repose sur un « principe fondamental » : « savoir que *toute l'œuvre de la nutrition s'opère par le système nerveux* ».

Si l'on examine attentivement les dernières ramifications nerveuses, on voit, suivant son observation, qu'elles finissent par se résoudre en tissu cellulaire, qu'un auteur moderne a regardé comme le véritable dépôt de la matière nourricière, et, conséquemment, comme un des organes de la nutrition. Ainsi tout concourt à démontrer que c'est par le ministère des nerfs et de leurs ramifications que s'exerce cette fonction de l'économie animale, au moyen de laquelle le corps répare continuellement les pertes qu'il essuie.

Le rythme d'accroissement du fœtus illustrera cette multiplication du « tissu cellulaire », qui donne lieu à un calcul du « suc nourricier » reçu par le cerveau, en fonction du « sang qui y est admis ». Ainsi, la « *lymphe nourricière* » qui constitue ce « suc nerveux » peut s'altérer « par les effets d'un mauvais régime » : altération qui se communique aux « autres sucs moins élaborés », formant des « congestions de noyaux qui produisent les cancers ».

Tout n'est sans doute pas à mettre au compte d'une habile rhétorique, chez Gamet. On distinguera par exemple le passage, reproduit par le *Journal encyclopédique*, où l'auteur évoque le « cancer du rectum ». Celui-ci, qui commence par « un bouton dur », s'étend en grossissant pour occuper « la cavité de cet intestin ». Le médecin en identifiera la nature en introduisant le doigt dans l'anus.

## VII. UN COURONNEMENT ÉPHÉMÈRE

Le *Journal encyclopédique* de novembre 1777 récapitule les succès de Gamet, depuis l'« heureux hasard » qui le conduisit à la « découverte » de « son électuaire » en 1759<sup>462</sup>. On se le procure aujourd'hui à Paris, « chez l'auteur, rue Plâtrière », ou en s'adressant « à M. Cadet, ancien apothicaire-major des camps et armées du roi, membre de l'Académie royale des sciences, rue St. Honoré ». C'est que « le roi a bien voulu en acheter le secret, qui ne tardera pas, sans doute, à être rendu public, pourvu toutefois que des succès soutenus augmentent la confiance qu'il paraît mériter ».

---

462. *Loc. cit.*, 61-62.

Ceux-ci sont appuyés par l'un ou l'autre témoignage adressé au *Journal encyclopédique*, toujours accueillant aux nouvelles favorables à Gamet.

En 1782, Hughes Gauthier, médecin du roi, auteur d'un *Catalogue des plantes usuelles de la France* (1760), lui exprime sa satisfaction et son admiration<sup>463</sup>. La *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses* – qui avait paru dix ans plus tôt ! – est un « chef-d'œuvre en son genre ». « J'avais entendu dire à M. le chancelier de la Faculté de médecine de Montpellier que, pour faire des progrès solides dans l'art, il fallait surtout s'appliquer à l'étude des bons traités particuliers, et des observations bien faites. Or, votre ouvrage réunit l'un et l'autre avantage. » Gauthier a enfin « le bonheur » de se le procurer.

Une théorie « toute neuve, toute à vous seul » est « fondée sur des faits qui en font une doctrine des plus lumineuses ». Si Gamet n'a pas voulu « rechercher la nature du fluide nerveux », objet « aussi mystérieux que ses effets sont pour la plupart sensibles », il a néanmoins réussi à « en prouver l'existence », « de la manière la plus victorieuse », contre « ceux qui la veulent nier ». À quelle hauteur le docteur Gauthier ne place-t-il pas Gamet ! « Il n'est pas surprenant que les plus grands médecins, et particulièrement le célèbre Boerhaave aient échoué dans le traitement de ces maladies : ils ne pouvaient point les attaquer dans leur véritable principe, puisqu'ils l'ignoraient. » Le journal ne manque pas d'évoquer aussi la figure de « M. Tissot », qui, « en parlant des moyens de prévenir et d'adoucir les effets de la vie des gens du monde », doit avouer qu'on est encore sans armes contre la terrible maladie. Le périodique trouve même chez Gamet la solution d'une question liant environnement et santé<sup>464</sup>.

Vous résolvez une difficulté qui serait bien embarrassante relativement aux Anglais, lesquels, en raison de la situation de leur climat, devant être moins sujets aux affections nerveuses que les peuples méridionaux, en sont cependant les plus nombreuses victimes. Ils cesseront, ainsi que tant d'autres, de chercher leur guérison dans les longs voyages, maintenant que vous leur avez appris que ces moyens ne sont le plus souvent que palliatifs.

L'attendrissement du journaliste encyclopédique ne trouve plus les mots pour dire sa dévotion. Quel puissant « désir de soulager

---

463. Gauthier 1782.

464. Sur cette question : Weston 2016, 179.



l'humanité souffrante » ! Quel « noble désintéressement » ! Comment l'espoir ne renaîtrait-il pas, chez « les malheureuses victimes de ces cruelles maladies », « en apprenant de vous que, par un effet de votre zèle pour l'humanité, l'époque de leur délivrance est enfin arrivée » ? « À combien de personnes de tous les rangs votre mémoire ne doit-elle pas être chère, ainsi qu'elle me le sera à jamais à moi-même ? »

Toute la presse sourit à l'entreprise – bien sûr non commerciale – du Lyonnais. Même la très honorable *Critical Review* juge très positivement la *Théorie nouvelle*, en 1773. « This author's subjects, theory, and practical observations are interesting and remarkable<sup>465</sup>. »

Il est vrai que tel médecin de Westphalie – pays des docteurs de fantaisie, comme on le sait – se montrait moins ébloui par la doctorale éloquence de Gamet (ainsi sont les germaniques savants de cabinet, moins sensibles au beau parler parisien). Johann Wilhelm Töttelmann, de Hohenlimburg, défendait en 1777 une thèse intitulée *Des écrouelles et des maladies écrouelleuses* où il contestait vertement l'opinion de « M. Gamet, qui veut qu'une altération du fluide nerveux en soit l'origine<sup>466</sup> ». Il assignait celle-ci à « un acide qui épaissit la lymphe », au risque de faire dégénérer les écrouelles « en squirrhe, et puis en cancer ».

Le remède de Gamet laissa un souvenir dans l'histoire des recherches sur le cancer. En 1792, Fourcroy lui-même lui faisait un sort dans un article de l'*Encyclopédie méthodique*<sup>467</sup>.

Il y a environ vingt ans qu'on a voulu renouveler en France l'usage médicinal du cuivre dans des maladies rebelles à d'autres traitements. Un avocat a publié sous le nom de Gamet chirurgien de Lyon, une brochure dans laquelle il annonçait un secret merveilleux de ce chirurgien, pour guérir les squirrhes et les cancers. Ce remède était composé de cristaux de vénéus ou acétite de cuivre, de limaille de fer et d'extrait de ciguë. Le fer en décomposant l'acétite de cuivre, formait un oxyde de ce métal ou un véritable vert-de-gris.

On voit que Fourcroy avait bien identifié la part prise par « l'avocat » Linguet dans la défense d'un remède dont « on assure qu'il a obtenu quelques succès dans les cancers au sein et des ulcères cancéreux à la

---

465. Töttelmann 1777, § 22, 22-23, sur « la pire mutation des écrouelles et leur dégénérescence en squirrhe et de là en cancer » ; *G5*, 15 oct. 1778, n° 42 ; *Gothaische gelehrte Zeitungen*, 1778, 1<sup>re</sup> moitié de l'année, 242.

466. *Cr*, vol. 35, 1773, n° 25, 67.

467. *EM/Méd.*, t. 5, 1792, 248.

matrice ». Succès « très rares », en vérité, précise Fourcroy. En outre, « au lieu de réussite, la plupart des personnes qui en ont pris, ont éprouvé des coliques plus ou moins violentes, des tiraillements d'estomac, des nausées, des tremblements », etc. Bref, toutes les patientes « ont été obligées de l'abandonner ». On peut d'ailleurs imaginer que, si « ce médicament a produit quelques bons effets », ceux-ci ont pu être dus à la seule ciguë et au fer.

Fourcroy a également bien identifié un héritier du Lyonnais.

Depuis le remède de Gamet, on a recommandé et distribué sous le nom de pilules de Gerbier, une composition de verdet, de limaille d'acier et d'extrait de ciguë. En annonçant ces pilules comme propres à guérir les squirrhes, les cancers, les ulcères invétérés au sein et à la matrice, on était sûr d'en faire rechercher l'usage au moins pour quelque temps ; aussi furent-elles employées par un grand nombre de personnes pendant quelques années ; mais l'observation prouva que ce remède au lieu de réussir, accélérât les progrès de la maladie...

J. Rouëssé a évoqué le remède anti-cancéreux à base d'acétate de cuivre ou vert-de-gris ou verdet proposé au public par Humbert Gerbier de Wersant<sup>468</sup>. Celui-ci publie en 1777 des *Lettres et observations au sujet de deux nouveaux remèdes contre les maladies squirrheuses, cancéreuses, etc.* Il est médecin du frère de Louis XVI, vénérable de « La Noble et Parfaite Unité », « Grand Maître perpétuel honoraire » du « Grand Chapitre de Rose-Croix ». De tels titres pourraient recommander la crédibilité de l'auteur à la *Gazette de santé*, qui, cette fois, ne s'en laisse pas conter si facilement<sup>469</sup>.

De fait, les cures alléguées paraissent douteuses. On mentionne le cas d'une demoiselle qui « éprouva des douleurs au sein par l'obstruction de trois glandes », d'une autre patiente « attaquée d'une tumeur ulcérée au sein droit », « précédée d'une gale et d'une dartre », ou encore d'une dame chez qui la suppression d'une « sueur très abondante » produisit le même type de tumeur, etc. Observations vagues qui n'apprennent rien de sûr. Le journal détache un cas particulier. Il concerne une malade pour laquelle « un des plus célèbres accoucheurs de Paris » avait établi le diagnostic le plus pessimiste : « le museau de la matrice était squirrheux, sa circonférence entourée de tubérosités très

468. Rouëssé 2010, 144.

469. *GdS*, 3 juillet 1777, n° 27, 107-108 ; 10 juillet 1777, n° 28, 112-114 ; 24 oct. 1779, n° 43, 174.

dures, son volume double du naturel », etc. Des « douleurs aiguës et lancinantes annonçaient un carcinome très prochain ». L'accoucheur jugeait incurable une maladie que Gerbier traita avec le plus grand succès au verdet. Mais c'était en l'administrant à une dose telle qu'on eût attendu, pour le moins, que le médecin avertisse la malade « des accidents malheureux qui peuvent et doivent résulter de son usage, ou qu'on a eu l'occasion d'observer en l'employant ». À nouveau se dessine la limite devant séparer la médecine patentée de celle qui relève de l'amateurisme aventurier.

Ce sont ces sortes d'aveux, faits pour inspirer la confiance et qu'on est en droit d'exiger d'un médecin, qui ont toujours distingué le vrai de celui qui ne l'est pas. Le charlatan guérit tout avec son remède et sa boîte à pilules, même tous les cas désespérés et directement opposés et contraire. L'homme de l'Art, éclairé et jaloux de connaître la vérité, les distingue, emploie des remèdes différents suivant les circonstances, discute, cherche à approfondir, est persuadé que ce même remède est incapable de guérir les contraires, ne se presse point de publier ses succès, et lorsqu'il les publie, il en avoue ou doit en avouer presque autant de malheureux que d'heureux, surtout lorsqu'il s'agit de maladies réputées incurables.

N'est-ce pas le fait du charlatan de dispenser trop largement ses découvertes ? Gerbier avait annoncé quelques mois auparavant un autre traitement destiné aux mêmes malades<sup>470</sup>. Claironnant « combien nos succès sont rares dans le traitement des maladies squirreuses et cancéreuses, surtout lorsqu'elles se manifestent chez les femmes dans les parties qui caractérisent leur sexe », le docte médecin de Monsieur pouvait rassurer celles-ci : « Après bien des essais, je suis parvenu à composer des pilules, dont près de cent personnes atteintes de ces maladies ont éprouvé, depuis quinze mois, les effets salutaires. » La composition du remède n'en est pas moins « assez bizarre », puisqu'il mêle la farine de froment dûment moisie, la limaille de fer et l'huile de soufre. Le public saura néanmoins « un gré infini à M. Gerbier », plaisante le journal, « d'avoir fait un généreux sacrifice en publiant gratuitement un de ces remèdes dont le mystère a souvent produit à d'autres des fortunes brillantes ». Ceci dit :

---

470. *GdS*, 9 janv. 1777, 5. Voir aussi *GdS*, 24 oct. 1779, n° 43, 174.

Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble qu'un bon traité, dans lequel on distinguerait avec soin ce qui est cancer de ce qui n'est pas, les signes qui caractérisent les tumeurs scrofuleuses, les scorbutiques, les vraies cancéreuses, celle qui dépendent des vices psoriques, du vénérien, des galles rentrées et portées sur le tissu des glandes qu'elles durcissent et engorgent souvent etc. serait un présent bien plus précieux à faire à l'humanité et à la médecine, que toutes ces recettes, qui malgré le triomphe apparent qu'elles semblent donner à l'Art, ne servent peut-être qu'à retarder de plus en plus les progrès, en augmentant d'un côté la confiance pour des remèdes trop généraux, et en faisant perdre de vue, de l'autre, le diagnostic des maladies.

Comme le vert-de-gris ne réussissait pas « dans les tumeurs squirrheuses et dans les ulcères vraiment cancéreux », poursuit Fourcroy, la réputation du remède de Gamet put se maintenir en quelque temps par l'artifice habituel : on lui trouva « quelque succès dans les maladies analogues des glandes, moins profondes et moins rebelles dans leur traitement<sup>471</sup> ». Ce fut même l'occasion d'une « suite d'expériences sur les enfants atteints de tumeurs scrofuleuses, de rachitis ou noueuses », qui se tinrent à l'hôpital de la Pitié<sup>472</sup>.

Le dernier mot peut appartenir ici à Deslon, le célèbre adepte et rival de Mesmer, dont il va être question. Comme il était accusé d'avoir compromis par ces accointances douteuses son titre de régent de la Faculté de médecine, il alléguera qu'il est loin d'être le seul dans ce cas. Ainsi rappellera-t-il que Lépine, doyen d'âge de la même faculté, avait aussi en son temps « protégé, préconisé, ordonné le remède de M. Gamet, médecin non approuvé, ou charlatan, comme on voudra l'appeler ». Celui-ci ne pouvait, à tous égards, se trouver en meilleure compagnie.

---

471. Zanetti 2017, 120 cite la mise en cause du vert-de-gris par Fourcroy dans la traduction de Ramazzini (sans référence au cancer, aux « glandes », etc.).

472. « On a vu quelques-unes de ces tumeurs glanduleuses et osseuses se fondre pendant l'usage du vert-de-gris, qu'on leur faisait prendre depuis un grain jusqu'à trois ou quatre [de 0,05 à 0,15 ou 0,20 grammes]. Mais outre qu'il est possible que ces guérisons aient été produites par les seuls efforts de la nature, le vert-de-gris fit tant de mal à la plupart des enfants qu'on fut obligé de renoncer à ce traitement. »

## V

### Lefébure de Saint-Ildephont : le paradoxe de l'empirique ?

En juillet 1777, le *Journal de médecine* rend compte d'un *Manuel des femmes enceintes, de celles qui sont en couche, et de mères qui veulent nourrir* par « Messire Guillaume-René Lefébure, baron de Saint-Ildephont », « médecin de Monsieur, frère du Roi, chef et directeur de ses infirmeries<sup>473</sup> ». Le *Journal* saisit, dès l'annonce du titre, l'occasion d'une mise au point : « On pourrait croire que ce *Messire* est un des médecins par quartier de Monsieur ; on serait dans l'erreur : il est bon d'avertir que ce soi-disant *Messire* était seulement parvenu à obtenir la survivance de la place de médecin des écuries de ce prince ; ce qui est très différent. »

L'ouvrage avait été soumis en manuscrit à la Faculté de médecine. Des commissaires furent nommés. Ils constatèrent que « cette pitoyable rhapsodie », « bien loin de mériter aucun suffrage, était digne au contraire d'une juste censure, puisqu'il y régnait un ton décidé de charlatanisme, une jactance ridicule, une ignorance profonde des principes de l'art, soit du côté de la théorie, soit du côté de la pratique ». L'auteur, « instruit que le rapport destiné à être lu dans la prochaine assemblée de la Faculté n'était point favorable, retira prudemment son manuscrit des mains des commissaires ».

L'homme, qui se donne « suivant les circonstances les titres de baron, d'écuyer, de chevalier », était connu.

C'est celui qui, sous le titre d'officier, débitait en 1770 et 1771, à Avignon, à Marseille, à Montpellier, un *sirop militaire*, un *sirop suisse anti-vénérien*, une *eau préservatrice* (aussi anti-vénérienne). C'est celui qui, en 1775, osa, contre toute vérité, se vanter d'avoir guéri deux cents personnes, atteintes de cancers par l'usage intérieure de l'arsenic, dans une brochure qu'il répandit alors, brochure qu'il eut l'adresse de faire traduire et imprimer en langue allemande, et dans le frontispice de laquelle il a l'audace de se décorer des titres de médecin du

---

473. Lefébure 1777 ; *JdM*, août 1777, t. 48, 185-190 ; Veillet 2013/2014, 7-8.

Pape et de l'Empereur, et de membre de plusieurs savantes Compagnie de l'Europe, sans y être autorisé. C'est celui qui publia un ouvrage où beaucoup de médecins honnêtes et estimables étaient maltraités, ouvrage qui mérita l'animadversion du Magistrat ; le privilège fut ôté à cet audacieux écrivain. C'est celui qui, depuis ce temps ; n'a cessé de répandre avec profusion des affiches où il exalte ses talents autant que ses cures.

Le comble, « qui va surprendre toute le monde » : « le titre de Docteur en médecine qu'il s'arroge est un titre usurpé » ! Il se dit porteur d'un diplôme de la Faculté d'Erford, c'est-à-dire d'Erfurt, une des plus anciennes et des plus importantes d'Allemagne, où Gutenberg et Luther avaient obtenu leurs grades. Mais le *Journal* peut joindre une lettre du doyen de la Faculté, datée du 6 février 1777, attestant que Lefébure « est un imposteur et un faussaire ». Nanti des lettres d'Erfurt, « qu'il a eues, on ne sait comment », il s'est présenté à la Faculté de Nancy, à laquelle il a pu arracher « des lettres d'agrégation de doctorat ».

L. Brockliss et C. Jones ont mis en évidence la dualité qu'offre Lefebvre ou Lefébure de Saint-Ildephont, qui « offre de part en part la figure d'une charlatan » et qui, « en tant que médecin de cour, occupait une solide position dans l'ancien monde de la corporation<sup>474</sup> ». « Ses activités et modes de présentation personnelle le catégorisaient comme quelqu'un revendiquant à la fois fortement un statut scientifique et un souci de la santé de la nation. » Ceci autorise dès lors, selon Brockliss et Jones, à « le placer joue contre joue à côté d'un autre médecin de cour » – rien moins que « le beaucoup plus réputé scientifiquement, bien connecté et gradué parisien Vicq d'Azyr, lumière directrice de la Société royale de médecine ». Les historiens avancent que, « par la manière de constituer leur identité de carrière sur le marché médical par la publicité et l'autopromotion, un Vicq d'Azyr est en course à hauteur de Lefébure de Saint-Ildephont ». Ceci mérite un examen détaillé.

Lefébure « mena une vie en dents de scie, se faisant la main comme auteur dramatique, pornographe et réalisateur de feux d'artifice en même temps que médecin ». Ce prétendu aristocrate à géométrie variable avait d'abord appartenu à la Compagnie des cheveu-légers de la garde royale, avant d'essayer de se faire une réputation à Versailles. Il avait tâté de la réussite littéraire en donnant à la scène, apparemment sans grand succès, *Les orphelins*, *Sophie*, ou *le triomphe de la vertu*, etc.,

---

474. Brockliss/Jones 1993, 664-665.

dès l'époque où, selon le *Journal de médecine*, il distribuait déjà ses compositions contre la syphilis.

Prenant l'habit d'homme de cour, il mesurait aussi ce qui intéressait la belle société. Il publia ainsi en 1775 une *Lettre au sujet d'un rouge, à l'usage des dames, tiré du règne végétal*, où il s'adresse à une « comtesse de Carb... », fatiguée « d'être la dupe de ces vendeurs de cosmétiques, qui ne l'emportent sur leurs confrères que par le mérite de s'afficher<sup>475</sup> ». On connaît les méfaits de certains produits : c'est aux rouges et aux blancs que l'on débite, écrit-il, « que la plupart des femmes doivent le dépérissement de leurs dents et les maux des yeux auxquels elles sont sujettes », sans parler de la peau, qui « en est toujours endommagée ». L'auteur se dit ici non seulement « médecin de la ville de Versailles », mais aussi « professeur en maladies vénériennes, et en l'art des accouchements ». Il se prévaut des « expériences chimiques » qu'il a dû faire pour contenter ses lectrices, mais ne discutera pas « les différentes espèces de minéraux qui entrent dans la composition des rouges ordinaires » : « cinabre », « minium », « carmin », etc.

« Il existait », écrit S. Simon-Mazoyer<sup>476</sup>, « plusieurs sortes de blancs, mais c'est le blanc de plomb ou céruse (mélange de carbonate de plomb et d'hydrocarbonate de plomb), encore appelé blanc de théâtre, qui va être adopté par les femmes. La céruse – ou sel de Saturne – depuis longtemps utilisée en peinture pour son grand pouvoir couvrant et sa résistance aux intempéries, était déjà dénoncée au XVIII<sup>e</sup> siècle comme cause de la maladie des peintres sous le nom de « colique du Poitou (ou saturnisme) ». Les dégâts occasionnés par son application seront aggravés par celle « du rouge de Saturne (à base de minium) et du cinabre (à base de sulfure de mercure), le plus utilisé mais également le plus dangereux ». Ces innombrables variétés signalaient le rang social de la dame qui le porte, « le plus accentué étant celui de la femme de cour ».

O. Faure veut inscrire ces préoccupations cosmétiques dans l'avènement d'une idée de « bonne santé » qui participe, comme celle de bonheur, des fondements de la pensée des Lumières<sup>477</sup>.

Dans cette débauche de poudres de Perlimpinpin et de panacées, on aurait tort de voir une illustration de l'éternel féminin, de l'asservissement des femmes ou de la naïveté humaine toujours grugée par d'ignobles profiteurs. Sans rien nier

---

475. Lefébure 1775a, 3-4.

476. Simon-Mazoyer 2001, 45-46 ; sur le blanc : Vandermonde 1760, t. 1, 169-171.

477. Faure 2001, 329-330 ; Pilloud 2013, 127-128.

de l'existence de manœuvres habiles de la part de ces derniers, le phénomène est éminemment sérieux. Dans ce travail croissant des apparences, il vaut sans doute mieux voir l'adaptation de l'individu à une société de plus en plus policée où la séduction devient une arme. Au fur et à mesure que les codes imposés s'affaiblissent, chacun devient responsable de sa vie et de son succès.

Bref, « dans ce cadre, le fantastique essor des consommations de soin n'est plus le produit des modes, des technologies ou des publicités, mais une nécessaire adaptation à une existence nouvelle », où s'impose « contrôle de soi et de son physique ».

## I. LA BATAILLE DES GAZETTES

Le *Journal de médecine* de 1777 épingle la prétention de Lefébure à guérir le cancer. Celle-ci s'affiche dans le *Remède éprouvé, pour guérir radicalement le cancer occulte, et manifeste ou ulcéré*, que Lefébure publie aux presses de Michel Lambert, établi rue de la Harpe, opportunément « près de St Côme<sup>478</sup> ». La *Gazette de santé* en rend compte de manière acide le 13 avril 1775<sup>479</sup>.

Le remède que conseille l'auteur, est l'arsenic ; on s'attend sans doute à trouver des faits qui puissent justifier cette pratique périlleuse : l'auteur en annonce deux cents, et n'en publie aucune. Un homme qui aurait guéri deux cents cancers, soit dans Paris, soit dans la province, n'aurait pu le faire que dans un certain nombre d'années, et son nom célébré par chaque malade, aurait déjà fait la plus grande sensation. On pourrait, à bon droit, l'appeler faiseur de prodiges, et cependant on cherche encore le spécifique contre le cancer, et les cures de M. le F.D.S. I. sont ignorées.

On avertit donc le lecteur « de se tenir en garde contre ce prétendu spécifique », dont son auteur a soin de conserver *in petto* les essais, « jusqu'à ce que la Faculté de médecine de Paris, ou quelque autre Compagnie savante, ait suivi dans le grand jour les opérations de M. le F.D.S.I. et en ait reconnu le succès ».

---

478. Une partie de l'artère s'appelait rue Saint-Côme en raison de l'église du même nom, où se rassemblaient les fondateurs de l'Académie de chirurgie. Aujourd'hui disparue pour faire place à la rue Racine, l'édifice abrita le tombeau de La Peyronie, un de ces fondateurs.

479. Lefébure 1775b1.



Huit jours après l'attaque de la *Gazette de santé*, la *Gazette salutaire*, toujours prompte à venir en aide aux talents incompris, publia un article cavalièrement intitulé « Manière de guérir le cancer », tiré du *Remède éprouvé*<sup>480</sup>. La posologie y était détaillée. Le mélange décrit plus haut devait être administré « tous les matins à jeun ». On maintenait la dose « pendant 8 jours », après quoi on la prenait « de la même manière deux fois par jours », « la seconde fois, vers les 8 heures du soir », etc. etc. « Pour les enfants, on se servira de cuillers à café, au lieu de cuillers à bouche ». La « solution arsenicale » ne chargeait pas la bourse du patient : « il ne faut pas plus de six bouteilles de solution pour guérir un cancer ouvert ».

Mais quelle était la composition du « remède éprouvé » ? Le *Journal de médecine* la fournit en mai<sup>481</sup>.

Le remède dont il est ici question est l'arsenic, que l'auteur fait dissoudre à la quantité de quatre grains dans une pinte d'eau distillée, et qu'on fait prendre au malade à la dose d'une cuillerée chaque matin, avec autant de lait, et demi-gros de sirop diacode. On augmente cette dose par degrés. On panse le cancer ulcéré avec un cataplasme composé d'une livre de jus de carotte, demi-once de sucre de Saturne, demi-once de dissolution d'arsenic dans le vinaigre distillé, un gros et demi de laudanum liquide, et autant de ciguë séchée et pulvérisée, qu'il en faut pour donner au tout la consistance d'un cataplasme.

On rappellera que le *grain* représentait à peu près le poids d'un grain d'orge ou de froment, soit environ 0,05 grammes. Le gros vaut 3,8 grammes et le demi-gros, qui compte 36 grains, vaut un peu moins de deux grammes. La demi-once vaut 14 millilitres. Le sirop diacode était préparé avec des têtes de pavot blanc (du latin médiéval *diacodion* « pavots »). Le sucre de Saturne est l'acétate de plomb, également connu sous le nom d'eau ou de poudre de Goulard. On l'utilisait couramment dans les maladies de la peau. On a déjà caractérisé le laudanum, remède à base d'opium, développé par Paracelse et Sydenham. Seule l'addition de ciguë et de carotte – mode oblige ! – distinguait vraiment la composition de quantité d'autres remèdes « de bonne femme »<sup>482</sup>.

En 1775, Lefébure, sur sa lancée, publie sans tarder *Le médecin de soi-même, ou méthode simple et aisée pour guérir les maladies vénériennes*,

---

480. Lefébure 1775b2.

481. Lefébure 1775b3.

482. Rouëssé 2011, 150.

avec la recette d'un chocolat aphrodisiaque aussi utile qu'agréable. La complaisante *Gazette salulaire* signale qu'on trouve le chocolat en question, également anti-vénérien, « tout préparé », chez l'auteur, « rue du Foin St. Jacques, au collège Gervais, et chez M. Martin apothicaire, rue Croix des petits Champs » au prix de 15 livres la livre<sup>483</sup>. L. Brockliss et C. Jones notent que celui-ci « s'employa également à diffuser de manière enthousiaste le chocolat dans les *Affiches de province* et à maintenir de plus en plus le nom de Lefébure aux yeux du public<sup>484</sup> ». La *Gazette salulaire* informe à nouveau le public le 1<sup>er</sup> juin 1775 que Lefébure « ouvrira un cours public et gratuit de maladies vénériennes, le 12 juin, à 4 heures précises après-midi, dans la salle d'audience de la prévôté de l'hôtel », et qu'il « le continuera les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine<sup>485</sup> ».

La *Gazette de santé* reprend la polémique le 13 juillet dans le compte rendu du *Médecin de soi-même*. « L'ouvrage de M. de St. Ildefond n'occupe que 48 pages. Le reste de ces deux volumes très épais n'est qu'une suite d'extraits des écrits des différents auteurs sur le mal vénérien<sup>486</sup>. » Le journaliste dédaigne « de relever les erreurs dont cette compilation est remplie ». Quant à l'idée que l'auteur a eue en entreprenant cette compilation, « elle nous échappa devant lui quant nous consultations son manuscrit ». C'est que le directeur de la *Gazette*, Jean-Jacques Gardane, eut en effet celui-ci entre les mains, alors qu'il venait lui-même de publier en 1773 une *Manière sûre et facile de traiter les maladies vénériennes*. Lefébure ne manquera pas d'accuser son rival de plagiat, alors que Gardane ne pouvait à cette époque « ni avoir lu ni même connaître » l'ouvrage du charlatan. Si celui-ci « a eu des détracteurs », il le doit d'abord à Gardane, qui fut le premier d'entre eux et entraîna les autres à sa suite. Ce dernier aurait conservé le manuscrit « plus d'un mois » : ainsi, « il donnait en même temps

483. *Gs*, 20 avril 1775, n° 16. Sur le *chocolat aphrodisiaque* et les autres remèdes antivénériens : Brockliss/Jones 1993, 635. Lefébure en annonce lui-même la vente par Martin, dont la pharmacie se situe « vis-à-vis [la rue] du Boullloi » (1775c, 1047).

484. Brockliss/Jones 1993, 664, qui renvoient aux *Affiches de province* du 19 janv., 1<sup>er</sup> juin, 16 oct. 1774 ainsi qu'aux livraisons du 24 avril, 15 mai et 26 juin 1775. « Il est également mentionné par P. Brassart, *Contribution à l'étude du monde médical versaillais sous le règne de Louis XVI et pendant la Révolution*, thèse Rennes, 1965, 81 sv. », ouvrage qu'on n'a pu voir. Les mêmes auteurs signalent l'avertissement selon lequel Lefébure « a reçu mission du gouvernement pour traiter gratuitement les maladies vénériennes à Versailles ».

485. *Gs*, 1<sup>er</sup> juin 1775, n° 22.

486. Lefébure 1775c1.

que moi sa dernière brochure sur les maladies vénériennes », de sorte que les deux ouvrages parurent chez le même imprimeur « la même semaine ». On comprend mieux l'opposition de la *Gazette de santé* à tout ce qui porte la signature de Lefébure.

Aussi le journal saisira-t-il rapidement une autre occasion pour fustiger le *Médecin de soi-même*. En novembre, la *Gazette* rend compte d'un traité *sur le choix des remèdes mercuriaux dans les maladies vénériennes*, par Duboscq de La Roberdière<sup>487</sup>. Cet ouvrage accorde trop de crédit « à la rhapsodie du sieur de St. Ildephont ». On sait que la police a défendu de faire circuler dans Paris les « papiers » que ce dernier diffuse, « malgré les annonces fastueuses dont il se pare ». La Faculté, « secondée par ce même tribunal », lui a défendu d'exercer la médecine « non seulement parce qu'il n'en avait pas le droit, mais encore parce qu'il employait intérieurement dans sa pratique l'arsenic qui, de quelque manière qu'on l'administre, est toujours le plus redoutable de tous les poisons ». Le journal signalait en outre un aspect de la promotion publicitaire de Lefébure. Celui-ci a quitté Versailles pour s'établir « dans la campagne autour de Paris, d'où il a fait afficher à toutes les maisons royales de cette ville un imprimé portant *Traitement populaire*, et circuler de pareilles affiches dans cette capitale, sans aucune approbation de M. le Lieutenant-Général de Police ». En outre, il a « décoré le titre de son affiche, de ces mots, *sous l'autorité du Gouvernement* ».

Les entreprises de Lefébure allaient connaître, en cette même année 1775, une attaque sévère. Missa, censeur royal et docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, fit mettre dans les journaux, en décembre, l'annonce suivante : « Le sieur *Lefebvre de Saint-Ildephont* répand avec profusion dans le public une feuille qui contient deux annonces. La première est intitulée : *Prospectus d'un remède (arsénical) éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte et manifeste, ulcéré*, etc. Ce remède est muni d'une approbation dont je ne suis pas l'auteur<sup>488</sup>. » La *Gazette de santé* saluera le communiqué d'un « Enfin » ! Celui qui avait donné à presque tous les ouvrages de Lefébure « des approbations si longues et si multipliées » s'en prenait maintenant à « son protégé par un désaveu qui n'est pas flatteur pour ce dernier<sup>489</sup> ». La mise au point portait également sur « le *chocolat anti-vénérien*, qui n'est autre chose que le remède de *van Swieten* incorporé dans la substance onctueuse

487. Lefébure 1775c2.

488. Lefébure 1775b3.

489. *Gds*, 7 déc. 1775, n° 49, 197.

du chocolat ordinaire ». Or, écrivait Missa « la réunion de ces deux annonces, dont les objets sont essentiellement différents, peut donner lieu de croire que j'autorise l'usage interne de l'arsenic » : il se devait de « mettre en garde le public contre les suites dangereuses d'une erreur aussi diamétralement opposée à ma manière de penser ». Lefébure se trouvait enfin « confondu comme il méritait de l'être ». Il appartenait aussi à Missa de désavouer les injures débitées par le charlatan contre ses confrères et qu'il a approuvées. « M. Missa sans doute n'avait pas lu cet ouvrage... »

Ceci ne devait pas imposer à la *Gazette salulaire* un changement de ligne. Aussi publia-t-elle la lettre d'un certain « de La Garde, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin pratiquant à Thouars en Poitou », datée d'août 1776<sup>490</sup>. On y lisait :

Il s'est élevé, Monsieur, des doutes sur l'efficacité du remède découvert par M. de St. Ildephont, contre les cancers ; mais comme j'en ai vu de bons effets, je me hâte, pour rassurer ceux qui pourraient douter encore, de publier quatre observations : on n'y verra, il est vrai, qu'une cure complète ; mais les malades qui font le sujet des trois autres, ont discontinué le traitement : on doit cette légèreté au mieux qu'ils éprouvaient. L'inconstance empêchera toujours de guérir des maladies chroniques.

On ne retiendra ici que les maladies touchant des femmes. « Mlle. Frogier, fille d'un ancien bailli de Parthenay, pensionnaire en notre hôtel des enfants, me pria de lui donner des soins pour un mal qu'elle portait depuis près de deux ans à une mamelle sur laquelle elle était tombée dans un escalier. » « Le sein était gros, dur, et rempli d'inégalités », avec une atteinte aux « glandes axillaires », « également engorgées, dures et sensibles ». On est tenté d'adopter le diagnostic du « chirurgien de la maison », qui jugea « que cette tumeur était carcinomateuse ». Si le docteur de La Garde employa « l'eau anti-cancéreuse » de Lefébure, il ne put faire usage du cataplasme recommandé faute des composants de celui-ci. La « rigueur de la saison » ne permit d'avoir « ni carottes ni ciguë »... Mais les douleurs se dissipèrent, le sein désenfla, etc.

Hélas !

La malade, dans le mieux où elle se trouvait, crut que ce n'était point un cancer qu'elle avait eu, et elle pensa qu'elle trouverait la fin de sa guérison dans un

---

490. La Garde 1776 ; *Gs*, 1<sup>er</sup> mai 1777, n° 18.

emplâtre qu'une dame de condition distribue en cette ville. Son espoir fut bientôt déçu ; deux ou trois mois après l'usage de ce topique, les douleurs recommencèrent, l'engorgement s'accrut de nouveau ; il y a aujourd'hui des duretés adhérentes aux muscles, etc.

Il fallut cette rechute pour que la patiente revienne, avec succès, à la « solution anti-cancéreuse ».

« Marie Biardeau » souffrait de la même maladie. On soigna sa « tumeur cancéreuse à la mamelle », que « représente assez bien un œuf de poule », au moyen d'une « solution arsénicale » mélangeant « carottes et ciguë fraîche », opium, céruse, sucre et huile d'olive. Après quinze jours de cure, « la tumeur est considérablement amollie et diminuée ». Sans doute « l'usage des opiatiques » y fut-il pour une part : « j'ai renchéri sur la dose prescrite par l'auteur », confie le médecin de Thouars.

Celui-ci appliqua aussi le remède au dérangement de la matrice dont souffrait depuis longtemps une boulangère de Parthenay. À nouveau, « la malade crut pouvoir suspendre l'usage des remèdes », en comptant « que le temps achèverait la cure ». Nouvelle erreur. Les douleurs ont recommencé. « D'après mes derniers avis, elle va reprendre l'usage de l'eau de St. Ildephont. »

## II. HARO SUR L'ARSENIC

J. Rouëssé a souligné que le remède de Lefébure s'inscrivait banalement dans une tradition de remèdes anti-cancéreux utilisant l'arsenic<sup>491</sup>. L'image morbifère attachée à celui-ci était aussi entretenue par la presse. La *Gazette de santé* trouva une occasion d'incriminer celui-ci lors d'un épisode singulier survenu à « Leigné près Châtellerault<sup>492</sup> ».

Il vient d'arriver dans ce bourg un accident qu'il est bon de faire connaître, afin qu'il serve de leçon aux gens qui manquent de prudence. Un particulier incommodé par les rates dans sa maison, a mis sur une tuile de l'arsenic en poudre, mêlé avec de la farine, dans son grenier, pour les détruire. Il y avait dans ce grenier des fenêtres ouvertes ; le vent, sans qu'on s'en soit aperçu, a répandu cet arsenic sur une tas de froment qui était dans ce grenier. Le propriétaire a vendu deux boisseaux de ce froment à un sien

---

491. Rouëssé 2011, 150.

492. *GdS*, 2 mai 1776, n° 18, 70-71.

voisin, qui l'ayant mêlé avec d'autres grains, l'a fait moudre et a fait faire du pain de cette farine ; toute sa famille et lui en ont mangé.

On imagine la suite. « Ils ont tous senti un feu dévorant dans les entrailles, une sueur froide » et « leur corps se sont enflés prodigieusement ». L'abbé de La Haye, médecin et curé de Leigné, auteur du récit, les a sauvés de la mort qui a frappé « deux chiens qui ont mangé de ce même pain ». La *Gazette de santé* commente :

Frappés de cet accident funeste, nos lecteurs se demanderont d'abord, comment le particulier qui y a donné lieu par son imprudence, a pu se procurer cette grande quantité d'arsenic, et sans doute ils désireront que si celui qui a vendu ce poison n'est pas puni, du moins la défense de distribuer à tout venant des substances aussi redoutables, soit renouvelée sous les peines les plus graves. Voilà donc ce que l'on doit attendre de l'arsenic ; croira-t-on que l'ignorance, l'effronterie et la cupidité aient osé de nos jours reproduire ce minéral destructeur, sous l'apparence d'un remède contre le cancer ?

Que la justice, la police apprennent « à celui qui a préconisé ce remède dangereux, à connaître tout le mal qu'il pouvait faire ». En outre, ces « médicastres » n'ont même pas « le mérite de l'invention ». Le journaliste donne divers exemples des méfaits occasionnés par le poison qu'on surnommait « la poudre de succession ». Ainsi, Fabrice de Hilden mentionne le cas « d'un Suisse, homme robuste et ayant à peine atteint quarante années », qui « avait une humeur cancéreuse pour laquelle il se transféra à Genève pour se mettre dans les mains d'un chirurgien, possesseur d'une poudre composée d'arsenic, et de quelques simples avec lesquelles il promit de guérir ce cancer sans beaucoup de peine ». Le malade « mourut en peu de jours », après avoir éprouvé, rapporte l'observation originale, « de grandes douleurs », une « fièvre ardente », etc.<sup>493</sup>.

Le cas qui précède vient de mettre en scène un médecin et curé incriminant un « médicastre » distributeur d'arsenic. Un autre cas fait intervenir des hommes d'Église qui avaient, au nom de leur communauté, popularisé le même remède contre le cancer. Diderot avait rangé dans sa galerie de charlatans plus d'un capucin – l'ordre honni des

---

493. Hilden 1646, Obs. 80, 606-607. Comm. M. Collart.

philosophes par excellence – un cordelier imbu de chimie, etc. Ce cas illustre en outre la concurrence à laquelle le médicament donnait lieu<sup>494</sup>.

Le frère Bernard, de l'ordre des Feuillants établis rue Saint-Honoré, sait trop bien la réputation attachée au remède pour lequel était connu le frère Cosme, son « respectable maître », qui « en avait fait l'acquisition<sup>495</sup> ».

Ainsi ceux qui ne sont pas essentiellement de l'art, et qui pourraient être effrayés, cesseront de l'être, s'ils font attention, ou s'ils apprennent que depuis très longtemps les médecins et les chirurgiens ont conseillé et employé l'arsenic avec succès ; qu'il ne peut pas nuire, lorsqu'il est manié par des mains prudentes, ainsi que d'autres poisons aussi actifs, ou presque autant, et desquels on retire souvent de grands avantages.

La lettre que le frère Bernard adresse au *Journal de médecine* en 1782 propose en effet « un remède qui peut guérir les cancers du visage ». Ce n'est pas qu'il soit vraiment original : il est « décrit dans plusieurs ouvrages, quant au fond ». Le frère Cosme l'avait communiqué à quelques praticiens et son élève fait de même depuis neuf ans. Parmi ceux qui en usent avec succès figure « M. Espiaud, chirurgien de mérite à Soissons », c'est-à-dire Pierre Espiaud, reçu en 1773, qui lui a envoyé une quinzaine d'observations à ce sujet<sup>496</sup>. Le frère est assailli de demandes d'autres praticiens « de différents endroits du royaume ». Comme il n'a pas le temps de leur répondre, il a décidé d'envoyer au journal la composition du remède, clairement détaillée, jusqu'au nombre de grains qu'elle doit comporter en matière de « cendre de semelles de vieux souliers brûlés »... « Ainsi, je ne m'arrêterai maintenant ni à décrire le cancer et ses différences, ni à faire l'histoire de tous les moyens que l'on a conseillés ou mis en usage pour la guérison de cette cruelle maladie. »

L'annonce répond aussi à un autre souci. Dans l'année qui précède la lettre de frère Bernard, celui-ci avait adressé au *Journal de médecine* l'avertissement suivant<sup>497</sup>.

---

494. Sur le « démarchage » et la « dimension économique de la compétition au chevet du malade », dans le cas du traitement par l'électricité chez Gardane, selon Goulin, voir Zanetti 2017, 170-171.

495. Bernard 1782 ; *JdM*, mars 1782, 256-263.

496. *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français*, 1801, 24-25.

497. Bernard 1781 ; *JdM*, nov. 1781, 478.

Ayant appris qu'un jeune homme, se disant élève du frère Cosme, assurait le public qu'il tenait seul de ce religieux le remède qu'il employait efficacement pour guérir les *noli me tangere*, ou cancers du visage, j'ai cru devoir m'adresser à vous pour vous prier d'instruire le public, par la voie de votre journal, que ce jeune homme, s'il possède le remède, n'est pas le seul, à beaucoup près...

Il est curieux que le recours à l'arsenic et surtout au remède de Lefébure ait particulièrement trouvé des échos variés dans les pays scandinaves. D'un côté, le médecin Casten Rönnow publie en suédois, en 1778, un article en faveur de l'arsenic dont le *Journal encyclopédique*, le *Journal de médecine* et le *London medical journal*, publié par Samuel Foart Simmons, répercuteront les résultats<sup>498</sup>. « L'auteur déclare que depuis cinquante ans qu'il fait usage de ce poison contre le cancer, il a guéri vingt malades atteints de cette terrible maladie » (*Journal de médecine*). « Il l'administre en solution par voie interne, en très petites doses, à la manière de Le Febvre, et dans les cas de cancer ouvert, il l'applique en même temps en externe sur l'ulcère. » Les journaux retiennent particulièrement son témoignage concernant une observation effectuée pendant le séjour de Rönnow à Paris, où « il a vu M. Saint-Yves » – Lefébure – « guérir de petits cancers aux paupières au moyen d'une eau composée d'eau de fleurs de sureau, d'eau de chaux et d'arsenic ». Le *Journal encyclopédique* détache aussi le souvenir d'une utilisation de celui-ci dès 1725 « dans deux cancers, l'un à la lèvre, l'autre à la mamelle ». Il ajoute :

Sans nous arrêter à la manière dont M. R[önnow] suppose que l'arsenic guérit les cancers, nous remarquerons seulement qu'il assure avoir vingt preuves de guérisons radicales obtenues par ce remède dans l'espace de cinquante ans. Il faut seulement se convaincre, dit-il, que l'ulcère qu'on a à traiter est cancéreux, et non pas d'un autre genre. S'il est véritablement cancéreux, il regarde l'arsenic comme aussi spécifique que le mercure l'est contre la maladie vénérienne.

On entend un autre son de cloche dans la *Gazette salulaire*, dont on se souvient qu'elle sort des mêmes presses bouillonnaises que le *Journal encyclopédique*. La gazette animée par Grunwald fait écho, dans sa livraison de 1781, à deux lettres publiées par John Andrew Murray

---

498. Rönnow 1778 ; *Je*, 15 août 1780, t. 6, partie 1, 20-21. Foart Simmons avait étudié en France, à Édimbourg, à Leyde, avant de voyager en Hollande et en Allemagne. Il était membre de la Royal Society.



dans sa *Medicinische-praktische Bibliothek* (1774-1781)<sup>499</sup>. L'auteur, originaire de Stockholm, est flatté par Dezeimeris, qui le considère, au XIX<sup>e</sup> siècle, comme « le plus savant et le plus judicieux des auteurs du dernier siècle qui ont écrit sur la matière médicale<sup>500</sup> ». Les deux lettres en question concernent « l'usage de l'arsenic ».

La première est due à Olof Agrell, lui-même un des plus éminents praticiens suédois, associé étranger de l'Académie royale de chirurgie de Paris, membre du Collège royal des médecins de Stockholm, etc.<sup>501</sup>. On y lisait : « J'ai fait beaucoup d'essais avec l'arsenic dans le cancer, d'après les instructions de M. Lefebvre ; mais ils ont si mal réussi que les malades n'ont pas pu supporter le remède, et que le mal empiré : d'autres médecins de cette ville [Stockholm] sont dans le même cas que moi. »

La seconde lettre était signée d'un autre médecin suédois également titré, Peter Jonas Bergius<sup>502</sup>. Il y affirmait, selon la *Gazette salulaire*, que l'arsenic « ne réussit point contre le cancer », mais qu'il peut néanmoins agir sur le squirrhe en le consumant « peu à peu, mais lentement ». Il tirait une conclusion analogue des traitements à la ciguë, ainsi que la *Gazette* le notera deux semaines plus tard, quand elle rendit compte du tome premier du grand ouvrage de Bergius, la *Matière médicale tirée du règne végétal* (1778)<sup>503</sup>. L'auteur était ici paré de tous ses titres, impressionnants : « professeur d'histoire naturelle et de pharmacie à Stockholm, assesseur du Collège royal des médecins de la même ville, membre des Académies et Sociétés des sciences de Pétersbourg, des Curieux de la nature, de Londres, de Stockholm, Upsal, Philadelphie, Harlem, etc., etc. ». La *Gazette* en retenait notamment ceci : « La ciguë n'a aucun succès dans le véritable cancer, au contraire, elle y nuit, tandis qu'elle convient dans les ulcères sales, syphilitiques, la gale, les maladies de la peau, la gonorrhée, la leucorrhée, la phtisie », etc. C'était – enfin – séparer nettement le cancer de toutes ces affections que le marché médical confondait par commodité. En ce qui concerne Lefébure, ses idées, en tout état de cause, circulaient on ne peut plus largement.

---

499. *Gs*, 22 mars 1781, n° 12.

500. Dezeimeris, t. 3, 618-620.

501. Dezeimeris, t. 1, 41-43.

502. Dezeimeris t. 1, 355-356.

503. Bergius 1778 ; *Gs*, 5 avril 1781, n° 14.

Le recours à l'arsenic trouvera une ultime condamnation, pour la période qui nous concerne, dans l'un des articles que comporte le premier volume des *Mélanges d'écrits médicaux* du Strasbourgeois Johann Daniel Metzger, dont une édition revue paraît en 1784. Celui-ci, « homme instruit et judicieux » selon Dezeimeris, professa l'anatomie, la chirurgie et l'obstétrique à Königsberg, en Prusse-Orientale, où il inaugura également la chaire de médecine. L'ouvrage offre d'abord, d'après le *Journal de médecine* qui en rend compte en 1785, « les détails de quelques ouvertures de cadavres », dont l'examen « du cerveau d'une femme morte en démence<sup>504</sup> ». On lit au chapitre de l'arsenic :

L'auteur ne lui a jamais vu produire de bons effets contre le cancer ; il s'en est servi différentes fois contre celui du visage, plus fréquent en Prusse que le cancer au sein, sans en retirer d'autre utilité que le changement en mieux, de la suppuration. Une femme de soixante ans a été obligée de l'abandonner sur le champ, parce qu'il lui causait des coliques affreuses, qui ont même continué après en avoir suspendu l'usage. Cependant à l'ouverture du cadavre on n'a rien découvert d'extraordinaire, ni à l'estomac, ni aux intestins.

Le médecin prussien rassemblait en lui le scepticisme de l'expérimentateur chevronné et la mise en évidence d'une anatomo-pathologie qui constituera l'une des orientations modernistes les plus affirmées de la décennie précédant 1789.

### III. L'ACCRÉDITATION : S'AFFILIER, ACCUSER, POLÉMIQUER

Dans *Le médecin de soi-même*, Lefébure met en œuvre toute une technique visant à persuader sa clientèle de la spécificité de ses remèdes, menacée par la concurrence de Gardane. En premier lieu, il a soin d'accrocher ceux-ci à un grand nom – et le blanc-bec ne craint pas de se frotter aux éminences de l'art. « À vingt-sept ans, je continue l'ouvrage immortel d'Astruc. » En réalité, il donne, comme le constate la presse, une édition *augmentée des analyses raisonnées et instructives de tous les ouvrages qui ont paru sur le mal vénérien depuis 1740 jusqu'à présent, pour servir de suite à la Bibliographie de M. Astruc*. Celui-ci avait

---

504. Metzger 1784 ; *JdM*, janv. 1785, t. 63, 107-112. Le premier volume avait d'abord paru en 1781 ; les deux autres parurent en 1782 et 1784. Une réédition en trois volumes parut aussi en 1784. Dezeimeris, t. 3, 577-579.

publié un *Traité des maladies vénériennes* aux multiples éditions, lequel venait d'être discuté sans ménagements par Jean-Jacques Gardane, le directeur de la *Gazette de santé*, dans des *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes* (1770). C'était, chez Saint-Ildephont, se positionner à bon marché dans la quête d'un remède en invoquant Astruc. Il en convient : « c'est prendre un essor hardi, s'il n'est audacieux ».

Rien ne vaut non plus, pour s'assurer la confiance du public, quand on ne la mérite pas, traiter de haut un concurrent surtout s'il est direct. « Je n'ai jamais vu en littérature de bravache plus insigne » : ainsi Lefébure rompt-il en visière avec Nicolas André, dont il a été question<sup>505</sup>. Celui-ci prétend que « la cause du cancer » n'est « plus un problème ». Qu'il s'agisse du « cancer d'acquisition » ou même de celui « d'hérédité », il doit être attribué « à la vieillesse » et au « vice vénérien » – ce qui ne contredisait pas Lefébure. « Le mercure bien administré, uni à mon remède », soutenait André, « est le véritable fondant du cancer », pourvu que celui-ci n'ait pas fait « un très grand progrès ». Balivernes ! « Laissons voyager cet intrépide chevalier », lance Lefébure, dans le langage de la noblesse. Cherchons un allié dans la joute. André a osé attaquer l'illustre Le Cat parce que celui-ci « s'est déclaré en faveur des dragées anti-vénériennes », c'est-à-dire du remède popularisé par le Hollandais Keyser<sup>506</sup>. « Partant de là nous le voyons par les champs, la dague au point, le casque en tête, marcher contre tous ceux qui favorisent non seulement les dragées, mais encore toute autre manière de guérir. » « Quel *Sacrogorgon* ! » Le mot se réfère au surnom donné à François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, général qui fut fait gouverneur de la Guadeloupe et qui prit part avec les insurgés à la guerre d'Indépendance américaine. André ne consent à se radoucir qu'à condition que l'on veuille bien « marier les dragées avec ses bougies », dont il a été question plus haut.

Lefébure trouvait dans la littérature des cas de « cancer du pénis » gagné par la vérole. Dans ce sens témoignait Johannes de Muralto, collaborateur de l'Académie des curieux de la nature au xvii<sup>e</sup> siècle, qui remarquait pourtant « que le cancer au gland peut quelquefois provenir d'une cause non vénérienne<sup>507</sup> ». Ainsi, Eberhard Gockel,

---

505. Lefébure 1775c, 83-85 ; *GdS*, 13 juillet 1775, n° 28, 110-112 ; *GdS*, 9 nov. 1775, n° 45, 182.

506. Brockliss/Jones 1997, 634-635.

507. Lefébure 1775c, 548.

vers la même époque, « rapporte qu'il survint un cancer au gland de quelqu'un, pour avoir frotté trop rudement une pustule qui y existait ». Quant à Johan Rode ou Rhodius, il « dit qu'un homme fut affligé d'un cancer au gland pour avoir vu sa femme dans le temps de ses règles ».

Cependant, Lefébure n'ignore pas les considérations toutes récentes que développent certains sur d'autres terrains militaires. Il invoque Joachim Friedrich Henckel ou Henkel (1712-1779) et le troisième volume de son *Traité des opérations chirurgicales* de 1771, qui traite *des opérations de la taille, de la fistule à l'anus, des maladies de la verge, du cancer et du sphacèle ou mortification du membre viril*<sup>508</sup>. On imagine aisément combien ces affections devaient être courantes dans les troupes, et dans quelles circonstances. Henckel était en somme l'homologue de Lefébure. Né en Prusse en 1712, il fut d'abord chirurgien dans un régiment d'infanterie à Berlin avant d'être intégré à celui de la Garde de Frédéric II à Potsdam, où il devint chirurgien en chef après un séjour d'étude en Hollande et en France<sup>509</sup>. Il poursuivit une carrière militaire avant de prendre le grade de médecin et de fonder, dans les années 1740, une *Collection d'observations de médecine et de chirurgie* qui va considérablement alimenter la *Gazette salulaire* – le *Sammlung medicinischer und chirurgischer Anmerkungen* publié à Berlin<sup>510</sup>.

Une des principales références de Lefébure est Thomas Goulard, dont il vante une *Lettre* de 1751<sup>511</sup>. L'historien Dezeimeris, au XIX<sup>e</sup> siècle, ne flattera pas celui-ci<sup>512</sup>. « Dans cette lettre, Goulard décrit la composition de ses bougies pour les maladies de l'urètre, et celle des diverses préparations de plomb qu'il employait contre une foule de maladies, de l'eau-végéto-minérale, en particulier, à laquelle on a donné son nom. » Ses premiers ouvrages, poursuit l'historien, offraient « un caractère douteux qui jette sur l'auteur un vernis de charlatanisme », même si l'on peut qualifier celui-ci de « désintéressé et de bonne foi ». En tout cas, Lefébure entend devoir « une réhabilitation authentique » à ce « Chirurgien-Major de l'Hôpital du Roi à Montpellier », qui accumule bien d'autres titres : conseiller et premier chirurgien de Louis XVI, membre de l'Académie royale de chirurgie de Paris et de celle de Lyon, membre de la Société royale des sciences de Montpellier, etc.

508. Voir les articles « Paraphimosis » (t. 11, 92), « Phimosis (t. 12, 516) et « Sphacèle » (t. 15, 451) dans l'*Encyclopédie* par Antoine Louis (1765).

509. Dezeimeris, t. 3, 108-110.

510. Droixhe, à paraître.

511. Lefébure 1775a, 373 sv.

512. Dezeimeris, t. 2, 601-603 ; Dulieu 1975-1990, t. 3/1, 554 ; Olier 2003, 256.

Pour le reste, Lefébure renvoyait, « pour apprendre à connaître les tumeurs qui menacent de devenir carcinomateuses », à un confrère peu connu. Le nommé « Thion », employé dans les Camps et Armées du roi, ne trouvera guère un écho dans la presse que par un mémoire sur *Les maladies qui règnent le plus communément parmi les troupes*<sup>513</sup>.

Le même étalage de références magistrales, accroché à une divergence d'opinion, caractérise l'article que fait paraître Lefébure dans le respectable *Journal de médecine* – l'acceptation de publication valait « peer review » – sous le titre : « Observation sur une vomique, suivie de quelques réflexions sur les remèdes caustiques et escarotiques, employés extérieurement dans la guérison du cancer, proscrits par monsieur Harmand, chirurgien-consultant, etc. seigneur de Montgaruy, etc.<sup>514</sup>. » On lit à la fin des « Réflexions sur le cancer ».

Monsieur Harmand, *Journal de médecine*, mai 1775, page 427, impute la mort d'une femme qui avait un cancer ulcéré à une mamelle, à l'application d'un emplâtre caustique et escarotique dont elle avait fait usage, emplâtre vendu par un charlatan qui en celait la composition. Il dit en même temps que la plaie fut guérie pendant plusieurs mois, et parfaitement cicatrisée puisqu'elle ne se rouvrit jamais. Ce n'est point le topique, selon moi, qu'il faut condamner et proscrire ; il est bon puisqu'il a guéri : mais on doit s'en prendre à l'empirique qui, après avoir détruit le vice local, ne se doutait pas qu'il y en avait un autre à combattre, *origo malorum*...

Harmand et l'empirique ont négligé ce fait essentiel : la circulation du « virus » qui s'est diffusé par « la masse du sang » et a dès lors occasionné, « par métastase, les accidents qui ont conduit le malade au tombeau ».

Il n'est que la cautérisation pour détruire promptement et peut-être sûrement le cancer. On connaît l'inutilité de l'extirpation seule. Son succès ne dépend point de l'adresse de l'opérateur : malgré tous les soins et toutes les précautions de celui-ci, il lui est impossible de garantir la guérison qu'il espère. Il est des glandes si petites, qu'elles sont imperceptibles, et qu'elles échappent aux yeux et à l'instrument ; et les vaisseaux lymphatiques qui avoisinent le mal peuvent-ils être tous détruits, au point d'interrompre la circulation et le retour de quelques miasmes cancéreux ? Un simple atome de virus suffit

---

513. *Gs*, 8 nov. 1781, n° 45 ; *Journal de Paris*, 29 août 1781, n° 241, 972, etc.

514. Lefébure 1775d ; *JdM*, août 1775, t. 44, 141-149.

pour rapporter la contagion, et reparaître un jour avec les symptômes les plus cruels, ou pour infecter d'autres endroits glanduleux par l'affinité qui règne entre les glandes<sup>515</sup>.

Les conceptions de Lefébure paraissent ainsi s'inscrire dans celles de Bécane sur le cancer, dont il a été question. Celui auquel il était reproché de se parer de faux diplômes avait-il décidé de se pourvoir en bonnes lectures ? Son « Observation sur une vomique », qui précède, invoque sommités et témoins de confiance au cours du traitement qu'il administre à la fille du sacristain de Saint-Séverin à Paris, l'épouse du « nommé Chopart, facteur du bureau des petites affiches », qui « ressentait une douleur très vive au côté droit, au-dessous de la mamelle<sup>516</sup> ». Lefébure n'emploie d'abord que des remèdes dépourvus de toute agressivité : « tisane rafraîchissante », « simple eau de veau », « infusion de fleurs de pied-de-chat et de millepertuis avec le miel », etc. S'agit-il de privilégier une médecine fondée sur le retour à la nature, qui s'étend dans le public ? La prescription d'un « demi-lavement de petit-lait » est en tout cas assurée « par une observation rapportée dans le *Ratio medendi* de M. de Haën, faite par M. Maloët, médecin de la Faculté de Paris, sur un malade à l'Hôtel-Dieu ». Le latin, joint à la mention de Pierre-Marie Maloët, docteur-régent de la Faculté, premier médecin de Madame Victoire, fille de Louis XV, prenait les allures d'un certificat. Quant à la « forte infusion de sureau avec l'oxymel scillitique », vieille préparation de miel et de vinaigre, elle est recommandée par Tissot. Lefébure prend aussi avis auprès de « M. Poissonnier, conseiller d'État, médecin distingué », que l'on va retrouver à propos du magnétisme animal de Mesmer et Deslon, et qui lui a conseillé de « donner l'ipéca-cuanha » et « le baume du Pérou ». L'ancien spécialiste en cosmétiques

---

515. Le terme d'*opérateurs* désigne de façon générale, écrit Antoine Louis dans l'*Encyclopédie*, « celui qui opère de la main sur le corps de l'homme », c'est-à-dire qu'il correspond à *chirurgien* (Louis 1765a). Il précise cependant qu'on aurait une « fausse idée » de celui-ci en ne cherchant « dans le chirurgien que la qualité d'*opérateur* », comme il l'a montré à l'article *Chirurgie*. « Par abstraction », la définition du chirurgien comme *opérateur* fait référence aux « qualités » que le premier doit acquérir « pour exercer avec habileté les opérations, et comment il peut acquérir ces qualités ». Louis récusé donc la conception, exprimée par Celse, d'un *opérateur* qui serait un « chirurgien soit jeune, ou du moins peu avancé en âge » – un « élève ». Mais le terme a pu prendre au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le langage courant, celui d'un praticien de niveau quelque peu inférieur, à qui échapperaient, comme dit Lefébure, des particularités anatomiques « imperceptibles ».

516. *Ibid.*, 141 sv.

prend place dans la galerie des médecins à la mode, qui ressent toute l'émotion d'une vocation. Il avait ordonné le remède de Tissot vers les cinq heures du soir.

Le lendemain matin, à dix heures, je montais les degrés en tremblant ; je prête l'oreille un moment avant que d'entrer ; je craignais qu'un menuisier n'y fermât pour jamais la dernière habitation de ma malade. La garde m'ouvre : quelle est ma surprise lorsqu'elle m'apprend que tout état dans le meilleur état ! La potion que j'avais prescrite avait surpassé mon attente.

Lefébure reviendra en 1776 sur la question des « ravages » opérés par un « vice cancéreux » dont on ne peut avoir raison « qu'en le tarissant tout-à-fait » – c'est-à-dire, en principe, par une bonne utilisation des « caustiques<sup>517</sup> ». C'est ce que donnent à penser les cas allégués.

J'ai vu extirper avec l'instrument tranchant, et avec beaucoup de dextérité, une tumeur cancéreuse suppurée, qui occupait le centre de la mamelle d'une femme forte et vigoureuse. Le sang était vicié. La cure du vice local n'a pu sauver la malade. L'infection générale des humeurs l'a fait périr dans la suite.

Le même sort est réservé à « un coutelier déjà âgé » qui « avait sur le nez un petit ulcère qui pouvait passer pour un *noli-me-tangere* ». Un caustique « détruisit la tumeur » et « la plaie guérit parfaitement ». « Cet homme s'en tint à cette cure locale, et se crut en sûreté. » La jouissance d'une bonne santé, « pendant quelque temps », fut suivie de « désordre dans les fonctions », « et enfin de la mort ». Un ecclésiastique souffrant du même genre d'affection connut un « embarras » dans « la région de l'estomac ». Plusieurs remèdes ont été essayés sans succès. « Vraisemblablement les gens de l'art qu'il consulte, ignorent l'origine de son mal, et, par conséquent, ne lui peuvent faire qu'un traitement conjectural et palliatif. »

Tel est bien, en effet, sur quoi butent l'empirique et « l'homme de l'art » : l'origine du cancer reste mystérieuse. Ils ne peuvent guère que répéter en creux des affirmations sur l'émergence d'un virus et les « métastases » auxquelles il donne lieu. Les formules de Lefébure scellent une impuissance commune. Le seul dépassement sera scandé par un disciple.

---

517. Lefébure 1776 ; mars 1776, t. 45, 227-231.

## IV. L'OPIUM, SEULE SOLUTION ?

Les gens de l'art, qui connaissent les dangers de l'opium administré dans les cas où M. *Audrieu* le recommande, comme le remède le plus sûr, le plus efficace, ne peuvent s'empêcher de gémir que l'on donne de la publicité à des conseils aussi meurtriers. Un certain *Lefebvre de Saint-Ildephonse* avait, il y a quelques années, fait imprimer et annoncer une brochure dans laquelle il proposait également l'opium pour modérer les trop vives douleurs de l'enfantement. La Faculté de médecine de Paris dénonça cette doctrine perfide au magistrat, et il fut fait défense de distribuer l'ouvrage.

Ainsi le *Journal de médecine* conclut-il en 1780 le compte rendu d'un livre au titre long mais éloquent : *Avis aux citoyens sur les causes, les divers caractères et les vrais remèdes de l'aveuglement, de la surdité et des principaux accidents vénériens, maladies très fréquentes et rarement bien guéries, où l'on a joint des observations intéressantes sur tous ces objets, et sur la propriété peu connue de quelques secours également prompts, simples et efficaces*<sup>518</sup>. « Nous ne connaissons point », avoue le journal, ce « M. Audrieu », « docteur en médecine et en chirurgie de l'université de Montpellier », qui publie l'ouvrage à son adresse, « avec approbation et permission ».

Nous avons demandé à plusieurs confrères qui il était, personne n'a pu nous en instruire, et nous sommes fondés à penser que c'est pour se faire connaître du public, sur l'aveugle crédulité duquel il compte sans doute, qu'il a mis au jour cette brochure qui contient 70 pages petit in-8°, et annonce des merveilles inconnues aux autres médecins, si l'on veut l'en croire.

L'auteur se nommait en fait Andrieu<sup>519</sup>. Que promet cet émule de Lefébure ? « Ramener à la vie les enfants nouveau-nés » ? « Ramener à la vie les personnes noyées » ? Ou « les personnes suffoquées par la vapeur du charbon » ? Un traitement : « Irritez les nerfs de leur nez avec la barbe d'une plume »... S'agit-il de calmer la goutte, les coliques, « les douleurs du rhumatisme » – et « les atrocités du cancer » ? « Donnez de l'opium. » Bref, conclut le *Journal de médecine*, « nous assurons nos lecteurs que cette affiche de M. *Audrieu* ne présente rien de neuf, rien qui mérite la plus petite attention ».

---

518. *JdM*, déc. 1780, t. 54, 467-469.

519. Quérard 1827-1839, t. 1, 36.



On chicanera moins l'auteur sur la question du cancer. Si l'on peut considérer qu'il propose le recours à l'opium parmi des « remèdes mal présentés, ou du moins d'une manière si générale qu'il n'est pas possible de tirer de leur exposé la moindre notion pour la cure », la mention qu'il lui accorde doit être mise en rapport avec la thérapie française du temps.

J. Rouëssé rappelle que, « de la fin du XII<sup>e</sup> siècle aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, l'usage de l'éponge soporifique, encore appelée "teinture d'opium", consistant en une éponge imbibée d'eau chaude puis trempée dans un mélange d'opium, de suc de jusquiame, de jus de mûre et de laitue, de mandragore, de lierre et de chanvre indien, a fait office d'anesthésie générale par application sous le nez de l'opéré<sup>520</sup> ». « L'éponge soporifique a été progressivement abandonnée, en raison des difficultés de dosage. » C'est précisément l'un des points principaux parmi ceux qu'abordent, selon la *Gazette de santé* de 1785, des « observations intéressantes » communiquées « par M. Grant, à l'auteur du journal de médecine de Londres », le *London medical journal* (1781 sv.)<sup>521</sup>. Son extrait, nommé *extractum thebaicum*, pouvait être absorbé « sous forme solide » ou dissout « dans de l'eau simple », méthodes qu'il préférerait à « toute autre manière » de l'administrer. En ce qui concerne la grandeur de la dose, « on ne peut guère la déterminer » : « il pense qu'en général l'affection qu'il cherchait à combattre cédait quant on était parvenu à en prendre depuis quatre jusqu'à six grains par jour » – soit de 0,20 à 0,30 grammes. Mais dans le « cas très extraordinaire d'un cancer à la lèvre », il avait élevé la dose jusqu'à 24 grains par jour.

L'opium entra par ailleurs dans la composition du laudanum, remède inventé par Paracelse. Sydenham en avait donné une version dite « liquide » que détaille l'*Encyclopédie*<sup>522</sup> : « opium coupé par tranches », à raison de deux onces, avec du safran, de la cannelle, du clou de girofle en quantités variables et une rasade de « vin d'Espagne ». Dix grains de laudanum liquide étaient censés équivaloir à un grain d'opium, soit 0,05 grammes.

L'opium, au XVIII<sup>e</sup> siècle, supplanta-t-il l'alcool pour tempérer la douleur ? Ce dernier, selon R. Porter, constituait le remède le plus

---

520. Rouëssé 2011, 95-96, 110 ; Kaartinen 2013, 35 sv.

521. *GdS*, 1785, n° 21, 81-82.

522. *Encycl.*, t. 9, 310, « Laudanum liquide », art. de Venel.

populaire en la matière<sup>523</sup>. « Mais si l'alcool était en effet très largement utilisé, c'est l'opium qui semble avoir dominé le débat médical », notamment en ce qui concerne des patients d'un niveau social plus élevé. D'après R. Rey, le recours à l'opium, à l'époque des Lumières, contraste avec son plus faible emploi au siècle précédent, quand les chirurgiens français s'y opposèrent<sup>524</sup>.

Que nous apprennent à cet égard les consultations médicales étudiées par R. Weston ? Celui-ci a calculé que ce qu'on dénommait « opiacés » sont prescrits dans 4 cas sur 10, mais qu'on englobait sous ce terme des médicaments ayant un effet soporifique, « sans qu'ils comportent nécessairement le recours à l'opium ou à des variantes en soi », comme ceux composés « à base de valériane, de cinabre, de poudre de pivoine ou de sirop d'absinthe », que « les praticiens jugeaient sans danger<sup>525</sup> ». Par contre, ceux qui employaient le *papaver somniferum* ne représentaient que 5 % de la quarantaine de pourcents des opiacés. On mentionne ici le témoignage de Louis-Daniel Arnault de Nobleville (1701-1778) qui signalait « l'hostilité du public » à l'égard de l'opium, liée « aux problèmes associés à une trop forte dose ». Quant à la sujétion qu'entraînait celui-ci, elle n'était guère mentionnée que chez Antoine Deidier, dont les consultations paraissent en 1754, et dans les *Mystères de l'opium révélé* de John Jones, de 1700. Weston conclut : « Il semble que les praticiens français du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient dans une large mesure inconscients des problèmes d'addiction et de tolérance à l'opium et à ses dérivés. » Une évolution du sentiment général ou des marques de débat, en même temps qu'une différence de culture avec le monde anglo-saxon, seraient à envisager.

En tout cas, l'opium formera l'élément essentiel de la « Nouvelle méthode de traiter les cancers » que publie en 1786 le chirurgien Edme-Joseph Pissier, « accoucheur et démonstrateur en l'art des accouchements, nommé par le gouvernement de Champagne », qui exerce à Troyes<sup>526</sup>. Comment se priver d'un tel remède dans certaines conditions, écrivait Lieutaud dans son *Précis de la médecine pratique*, dès 1761 ? « On ne craint même pas de faire entrer de l'*opium* dans

---

523. Porter 1991, 16. Sur l'accroissement de la dépendance à l'alcool, à l'opium et aux drogues au XVIII<sup>e</sup> siècle : Porter 2001, 16-19 ; Porter 2005, 374-397 ; Kaartinen 2013, *ibid.* Sur l'indulgence envers l'alcoolisme : Weston 2016, 120.

524. Rey 1993/1998, 125-127.

525. Weston 2016, 108-109.

526. *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français*, 1801, 62. Sur les charlatans de Troyes, voir Schweitzer 2011.

plusieurs *topiques* ; nous avons dit qu'on le donnait aussi intérieurement, lorsqu'on manquait d'autres moyens pour apaiser les douleurs, quelquefois plus cruelles que la mort même<sup>527</sup>. »

Comme dans le cas de Gamet, l'affaire Mesmer fera réapparaître le nom de Lefébure lorsque Deslon mentionnera « M. de Saint-Ildephons » parmi les promoteurs de remèdes destinés à « abréger les trop longues douleurs des malades ». Lefébure se trouvait ainsi, conformément à la double image qu'en proposent Brockliss et Jones, en bonne compagnie puisqu'il prenait place aux côtés de vedettes médicales acclamées en son temps comme bienfaiteurs par une partie de la meilleure société. La manière dont le corps médical et la raisonnable postérité rangeront les magnétiseurs dans la galerie des charlatans noircit sans conteste la figure d'un « entrepreneur » dont l'assimilation à Vicq d'Azyr aurait sans doute suscité une crispation, voire un haussement d'épaule, chez les membres de la Société royale.

---

527. Lieutaud 1776, t. 2, 264.



## VI

### Mesmer : l'inévitable

On lisait dans la *Gazette de santé* en 1784 : « On vient de publier un recueil de quelques pièces de littérature en prose et en vers. La seconde est intitulée : *Portrait historique du charlatanisme, fait par lui-même dans un moment de franchise*<sup>528</sup>. » Voici un trait frappant de ce tableau :

Autrefois Moliniste,  
ensuite Janséniste,  
puis Encyclopédiste,  
et puis Économiste,  
à présent *Mesmériste*,  
attendant qu'un autre iste  
enfle bientôt ma liste.

Je repars sans cesse avec des noms nouveaux,  
Et ne fais que changer de place et de tréteaux.

Le morceau parut également, sous une forme quelque peu différente, dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont et la *Correspondance littéraire secrète* de Mettra, en mai 1784<sup>529</sup>. La *Gazette* reproduisait ensuite les lignes suivantes d'une note ajoutée par l'auteur de ces vers, « homme d'esprit », c'est-à-dire le journaliste Joseph-Antoine Cerritu<sup>530</sup>.

Dans le dix-huitième siècle, un homme a paru au milieu de la nation la plus éclairée d'Europe, et a dit : la médecine universelle est renfermée dans mon index ; mon index peut changer, améliorer toute l'économie animale, il enlève, il restitue à son gré le fluide qui nous vivifie, il fait sur le corps humain ce que le soleil fait sur les planètes qui l'environnent : il l'a dit, il l'a persuadé. C'est peut-être le fait le plus remarquable dans les quarante mille et millions de volumes qui comprendraient à peine l'histoire de nos sottises.

---

528. *GdS*, 1784, n° 5, 17-19.

529. *Ms*, 25 mai 1784, 11 ; *Ck*, 26 mai 1784, n° 22.

530. Capelle 1819, t. 11, 189.

Parmi les médecines qui ont utilisé les ondes, électriques ou magnétiques, « l'expérience la plus célèbre est sans doute celle de Franz-Anton Mesmer », dont les succès supposés « ont essentiellement concerné des troubles fonctionnels<sup>531</sup> ». Il était inévitable que la « baguette magnétique » et le « baquet » soient appliqués à la maladie qui défiait toutes les thérapies.

### I. « IL NE PARLE QUE DE LUI »

Dès le mois de juillet 1780, la *Gazette de santé* publiait un compte rendu de l'ouvrage de Jacques Dehorne intitulé *Réponse d'un médecin de Paris à un médecin de province sur le prétendu magnétisme animal de M. Mesmer*<sup>532</sup>. Dehorne, médecin de la comtesse d'Artois et du duc d'Orléans, qui allait créer deux ans plus tard le *Journal de médecine militaire*, entra en opposition frontale avec Deslon, son confrère attaché au comte d'Artois. La *Gazette* était alors dirigée ou rédigée par Jean-Jacques Paulet, qui se fera connaître, comme membre de la Société royale de médecine, contre Mesmer<sup>533</sup>. Le journal n'y va pas par quatre chemins.

Jusqu'à présent ceux qui ont le plus exercé la patience des exorcistes, les magiciens, les sorciers, les astrologues, les physionomistes, les chiromanciens, les thaumaturges n'ont été que des écoliers auprès de M. Mesmer. On opérait bien quelques sensations au moyen des amulettes, des épithèmes, surtout, lorsqu'on y faisait entrer l'arsenic, le mercure, l'aimant blanc ou *créagué*. Les sachets d'Arnoult avaient eu de la réputation en France ; le *ptarmica* appliqué sur le nombril des enfants jouissait de ses droits ; on faisait tousser, cracher, éternuer avec des poudres jetées dans un chambre où l'on danse. Lorsqu'on redoutait l'effet tranchant du séné, on se purgeait délicieusement avec l'odeur des roses pâles...

La référence aux *épithèmes* trouvera son écho, dans ce qui suit, avec l'*épithème désorganisant* du sieur Dorez. Les *sachets anti-apoplectiques* de Guillaume Arnoult sont largement cités au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>534</sup>. On sait comment le charlatan apparaît dans *Zadig* quand le héros demande à

531. Rouëssé 2011, 162.

532. *GdS*, 9 juillet 1780, n° 28, 111-112.

533. Rey 1991a.

534. Drouas 1986-1987 d'après Brockliss/Jones 1997, 628.

Cador de feindre une maladie dont seul peut le délivrer le bout de nez d'un mort récent. Azora, déjà attirée par Cador, cherche une essence contre le mal de rate dont celui-ci paraît souffrir et trouve le remède étrange. « Pas plus étrange », répond Cador, « que les sachets du sieur Arnoult contre l'apoplexie » (chap. 11). Voltaire écrira encore en 1769 à la duchesse de Choiseul : « Je suis comme l'apothicaire Arnould qui se plaignait que l'on contrefit toujours ses sachets<sup>535</sup>. » Quant à l'*achillée ptarmique*, elle était plus connue « sous l'appellation d'*herbe à éternuer*<sup>536</sup> ». Le séné est, comme on s'en doute, un purgatif<sup>537</sup>.

La *Gazette de santé* va procéder à un inventaire des affections soignées par la médecine populaire ou les charlatans : fièvre, jaunisse, gale, etc. Mesmer a traité quant à lui des cas d'« affaiblissement de la vue » ou de perte momentanée de conscience, chez « une dame sujette à des absences, des disparates dans le raisonnement ». Mais :

La maladie dans laquelle la méthode de M. Mesmer paraît avoir le plus d'énergie et de succès, c'est le cancer. Lorsqu'il y a un engorgement des glandes du sein qui devient squirrheux ou cancéreux, au moyen du temps et de la nouvelle méthode, le mal est bientôt tout ce qu'il peut être. Une demoiselle atteinte d'un cancer occulte, et qui a soupiré après le magnétisme animal est dans ce cas. L'engorgement est devenu très volumineux, et aujourd'hui le cancer est mûr et prêt à être opéré.

En septembre, le *Journal de médecine* détaillait le cas en s'ouvrant par un long extrait des *Observations sur le magnétisme animal* de Charles Deslon, publié par divers imprimeurs parisiens mais sous l'adresse de Londres – pourquoi se priver d'un lieu d'édition qui fleure bon le secret et la révélation<sup>538</sup> ? Deslon, régent de la Faculté de médecine de Paris, membre de la Société royale de médecine et premier médecin du comte d'Artois – nigaud par excellence – y rapportait plusieurs cures opérées par Mesmer. On sait qu'il s'enticha de la théorie de ce dernier, avec lequel il se brouilla pour avoir repris à son compte le commerce du magnétisme et de l'imposition des mains. Dans la comédie des *Docteurs modernes* (1784), Deslon est moqué sous les traits du « Docteur ». « Traitons, guérissons tous les maux », s'enthousiasme-t-il : « Employons

535. Voltaire 1821, t. 55, 136 : lettre du 3 juillet 1769.

536. *EM/M*, t. 12, 1827, 357.

537. *EM/M*, t. 13, 1830, 29-30.

538. Deslon 1780 ; *JdM*, sept. 1780, t. 54, 193-223.

surtout de grands mots. » Oui, l'encouragement alors Cassandre, c'est-à-dire Mesmer : « Comme pôle, agent et fluide<sup>539</sup>. »

« Le bruit s'est répandu partout », lit-on dans le compte rendu du *Journal*, que Mesmer « guérit les maladies les plus rebelles » et qu'il « opère ces merveilles par des moyens invisibles, dont il connaît seul la nature et le pouvoir ». « Ces cures sont-elles réelles ? » Sont-elles « dues à un agent existant dans toute la nature, que ce médecin nomme *magnétisme animal* » ? Le périodique ne peut y répondre. « On prétend que leur solution est trop intimement liée à l'histoire de la médecine »... Les journalistes se sont enquis en vain de la « méthode », « mais l'incertitude a toujours été le fruit de nos informations ». « La maison de M. Mesmer est inaccessible aux médecins. » Une maison ? « Un sanctuaire où il opère ses prodiges. » Certains confrères « ont été admis à le voir, à lui parler » : « ils ont même eu la liberté de lui faire quelques questions ». Interrogé, Mesmer esquivait par « des propos obscurs, des réponses vagues ». Il se retranche dans cette assertion : « Je guéris par l'action du magnétisme animal ; je guérirai votre malade, ou je ne puis l'entreprendre. »

La nature des maladies qu'il traite, « les indications qu'elles présentent », leurs complications : il reste muet sur tous ces points. En un mot, « il ne parle que de lui », refusant de « fatiguer ses lecteurs » par ces « détails aggravants, surprenants » qui intéressent pourtant les médecins les plus ordinaires. Comment « les amis, les protecteurs de M. Mesmer » ne doivent-ils pas « voir avec peine cette réticence qui diminue la gloire de son triomphe » ? D'abord, il a guéri par des attouchements un enfant victime d'« *un marasme à la suite d'une fièvre miliaire* ». La seconde guérison alléguée nous est connue<sup>540</sup>. « M<sup>lle</sup>\*\*\*, âgée d'environ trente-cinq ans, portait une tumeur douloureuse dans la partie inférieure du sein gauche », qui donna lieu à « deux éminences douloureuses, et de couleur plombée », etc. Le sein droit s'est aussi « engorgé de glandes éparses ». La marche, les déplacements, le lit étaient devenus « insoutenables » à la malade. L'intervention de Mesmer – mais on ne précise par ce qu'elle fut, souligne le *Journal de médecine* – a produit des effets qu'on n'escomptait pas : la demoiselle est « infiniment soulagée ». « Les glandes vagues ont disparu. » « Les douleurs sont tolérables. » La patiente marche, « va librement en voiture ».

539. Baré/Radet 1784, 19 ; Droixhe à paraître.

540. *JdM*, loc. cit., 203 sv.



« Le temps, la patience et la résignation de la malade, donnent de grandes espérances pour la cure parfaite. »

Un autre traitement opéré par Mesmer a été évoqué plus haut. Une dame « n'apercevait que de l'œil gauche les objets placés directement vis-à-vis de l'organe », depuis longtemps. Elle ressentit tout à coup une tension autour des yeux, avec « un déchirement dans la tête » et un spasme sur les paupières. En quelques mois, « l'œil gauche avait totalement perdu la faculté de voir ». La Faculté incrimina « la délicatesse du genre nerveux ». Mais la demoiselle avait aussi des « glandes squirrheuses au sein », « au nombre de 22 ». Ceci permet à l'auteur du compte rendu du *Journal de médecine* de considérer que Mesmer a obtenu un début de guérison d'un *Cancer occulte compliqué de goutte seraine*. Tout, en effet, fut rétabli « en moins de cinq semaines ». La dernière glande se détacha, ce qui permit de s'apercevoir « que le noyau en était beaucoup plus considérable, et beaucoup plus résistant qu'on ne l'avait supposé ». « Y a-t-il ici une cure ? n'y en a-t-il point ? s'écrie M. Deslon. M. Mesmer répond assez froidement à cette interrogation, que faire voir des deux yeux une personne qui ne voyait que d'un œil, est une cure réelle »...

## II. DE L'INTÉRÊT DÛ AUX REMÈDES DES CHARLATANS

Deslon éprouva le besoin de justifier son allégeance à Mesmer. En 1782, il publiait, en tant que docteur-régent de la Faculté de médecine, une *Lettre à M. Philip, doyen en charge de la même Faculté*. « S'il est vrai que toute découverte utile au genre humain, doive éprouver à sa naissance, des contradictions proportionnées à son objet, j'ai dû prévoir quel sort attendait celle du *magnétisme animal*, pressentir les désagréments inévitablement attachés à sa discussion, et me résigner d'avance aux suites des préjugés défavorables qu'elle allait faire naître<sup>541</sup>. »

La Faculté a cru devoir rendre contre lui un décret tenant à lui faire perdre toute considération. Il a attendu vingt mois avant de réagir. « On sait que *mes Observations sur le magnétisme animal* renferment tous mes crimes. » La ville a résonné des « mouvements d'indignation » qu'il a suscités parce qu'on n'y a vu « qu'insolence, mensonge, orgueil, ou présomption ». Il lui appartient à présent de faire valoir que la Faculté a tort de rejeter par principe les nouveautés qui n'émanent pas d'elle.

---

541. Deslon 1782, 3 sv.

Rappelez-vous, Monsieur, qu'il parut, il y a douze à quinze ans, dans Paris, divers spécifiques secrets, qui sont tombés dans l'obscurité, mais dont on citait alors des guérisons merveilleuses. Des médecins reconnus parmi nous pour gens de mérite, se permirent de protéger, de préconiser, et même d'ordonner ces remèdes. Ignorant leur nature, ils ne pouvaient les ordonner avec connaissance de cause, mais ils en appelaient à l'expérience<sup>542</sup>.

À une occasion où les autorités médicales étaient confrontées à un remède sujet à caution, un débat – en fait un « grand schisme » – se fit jour sur l'attitude à adopter, au cours duquel Deslon déplora qu'il « était trop commun de ne voir dans ces sortes de questions que des lésions de privilèges du corps ». D'où qu'elles viennent, les propositions de médications pouvaient être intéressantes. Il soutint « qu'il était temps de les considérer dans les rapports de leur danger ou de leur utilité ». Il suggéra de « former un comité pour les examiner, les débattre et les résoudre ». Il s'agissait d'observer un devoir de considération qui intéressait « l'honnêteté publique », « soit envers les médecins régnicoles, autres que ceux de la Faculté, soit envers les médecins étrangers, soit envers les charlatans eux-mêmes ». Peine perdue. « On ne prit aucun parti, et l'on se lassa de disputer. »

Deslon va donc citer des confrères qui ont cependant pris le parti d'examiner favorablement certains remèdes douteux et qui mériteraient donc, comme lui, d'être sanctionnés. Le doyen Philip ne s'est-il pas lui-même compromis de la sorte ? « J'entrais un jour à mon ordinaire chez M. Mesmer : et le trouvai s'entretenant avec vous, vous le pressiez si vivement de se charger d'une malade qu'il traita réellement pendant quelque temps à votre sollicitation. » On notera que Philip était autrefois intervenu dans le débat sur le traitement du cancer par la ciguë, en révélant que Störck avait eu un précurseur en la personne d'un certain Melchior Frick, d'Ulm, qui avait donné divers ouvrages sur les vertus curatives des poisons (1693, 1699, 1710)<sup>543</sup>. Ce ne sera donc pas Philip qui osera « jeter la première pierre » à Deslon...

Ce ne sera pas non plus notre doyen d'âge, M. de Lépine. Personne ne revère plus que moi son âge, ses lumières, sa douceur, sa candeur ; mais je ne puis m'empêcher de lui rappeler aujourd'hui, qu'entr'autres irrégularités à moi

---

542. *Ibid.*, 65 sv.

543. Droixhe 2015, 100-102.

connues, il a protégé, préconisé, ordonné le remède de M. Gamet, médecin non approuvé, ou charlatan, comme on voudra l'appeler.

Deslon appellera à la barre d'autres confrères. Majault, autre docteur-régent, médecin de l'Hôtel-Dieu, montrait « quelque penchant pour le spécifiques arcanes », entre autres « les huiles préparées de M. Dammer ». Michel-Philippe Bouvart, médecin de la Charité, occupant la chaire de médecine au Collège de France, était lui-même dans une certaine mesure, « aussi grand charlatan que grand médecin », écrivait Dezeimeris<sup>544</sup>. En tout cas, lui impute Deslon, « il n'a pu s'empêcher de favoriser le spécifique arcane de M. Bellet ». Son *sirop mercuriel* faisait concurrence aux *dragées anti-vénériennes* de Keyser<sup>545</sup>. Lassone lui-même, « en sa qualité de père et de chef de la Société de médecine », a fait appel à Gondran, « charlatan qui vend des gouttes pour la goutte ».

On s'arrêtera à Pierre-Isaac Poissonnier, qui occupa des fonctions très diverses. Il avait suppléé en 1754 Jean-Claude-Adrien Helvétius, père du philosophe, en tant qu'inspecteur des hôpitaux militaires du royaume<sup>546</sup>. Dix ans plus tard, il était nommé inspecteur de la marine et des colonies, charge qu'il occupa jusqu'à la Révolution. « En 1768, on institua dans les hôpitaux des grands ports des cours d'anatomie, de chirurgie et de botanique, et des concours auxquels il présidait<sup>547</sup>. » Deslon le mentionne en tant que « membre de la Faculté de médecine de Paris, censeur royal ». Poissonnier signait aussi, en 1782, en tant que doyen du Collège royal un discours sur la naissance du dauphin. Deslon rapporte une de ses interventions, qui vaut la peine d'être reproduite.

Il était reconnu, depuis plusieurs années, en médecine, qu'un des plus sûrs moyens pour abrégier les trop longues douleurs des malades, était de leur faire avaler du poison, proprement dit. On devait déjà à la ciguë, à l'aconit, à la jusquiame, au sublimé corrosif, la célébrité de plusieurs médecins. Je ne sais

544. Dezeimeris, t. 1, 498-500.

545. Brockliss/Jones 1997, 635.

546. Comme Dezeimeris, t. 3, 104-107 on préférera prénommer Adrien ou Jean-Adrien l'Helvétius qui fit fortune en vendant un topique à base d'ipecacuanha contre la dysenterie, qui fut le médecin du duc d'Orléans et qui mourut en 1727, tandis que son fils, Jean-Claude-Adrien (1685-1755), fut dès 1715 membre de l'Académie des sciences avant de s'imposer comme médecin de la Cour par une intervention réussie auprès du jeune Louis XV (Brockliss/Jones 1997, 622-623 ; Weston 2016, 60-61, etc.). Sur l'ipecacuanha : Weston 2016, 172-173.

547. Dezeimeris, t. 3, 105-107.

comment on avait pu oublier l'arsenic au nombre de ces précieuses découvertes : sa funèbre réputation aurait bien dû, ce semble, lui valoir quelques préférences. Parut enfin M. de Saint-Ildephons, mousquetaire, si je ne me trompe, qui s'avisa de le mettre en œuvre. On prétend que plusieurs de ses effets furent heureux, en ce que les malades atteints d'accidents violents ne moururent que de la phtisie<sup>548</sup>.

Voilà donc notre charlatan des années 1775-1776 également ramené à l'actualité. Deslon lui prête de la bonne foi « puisqu'il chercha à soumettre sa méthode à l'examen public de la Faculté ». Celle-ci refusa l'examen, « effrayée sans doute par l'uniforme du nouveau médecin ». Lefébure de Saint-Ildephont se résolut ainsi à « rendre sa méthode publique par la voie de l'impression » – et son livre fut approuvé par Poissonnier. Deslon ne voudra pas incriminer le censeur. « Je n'entends pas blâmer non plus M. de Saint-Ildephons. Quand bien même on le convaincrat d'imprudence, il n'en serait pas moins vrai que le monde, trop peuplé, doit être sarclé de temps à autre, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme un champ de blé trop touffu. »

La légitimité de l'intérêt porté aux propositions non académiques de remèdes trouva un autre avocat en la personne du journaliste de la *Gazette salulaire*, plus « moderniste ». On connaît les *Observations médico-chymiques* de l'abbé Martinet. Celui-ci prétendait avoir soigné un cancer du sein au moyen de « l'alkali-fluor », en invoquant les similitudes que présentent la maladie et les brûlures. Le *Journal de médecine* et la *Gazette de santé* jugeront sévèrement l'ouvrage. La *Gazette salulaire*, d'une part, renonce à discuter les observations de l'auteur et « toute sa théorie ». D'autre part, elle veut s'en tenir aux faits, ce qui donne lieu dans le périodique à l'argument suivant<sup>549</sup>.

Quiconque veut étendre l'emploi des remèdes, doit avoir (s'il ne veut pas tout-à-fait agir en aveugle) des principes pour se guider dans la découverte des analogies, et se régler dans la conduite des nouvelles pratiques. Ces principes peuvent être faux, quoique spécieux, et le raisonnement erroné, quoique couronné de quelque succès ; pourvu que le résultat soit heureux, il n'importe qu'on se soit trompé dans l'explication du pourquoi. Il est pourtant vrai que cette erreur préjudicie à l'application ultérieure de la doctrine ; mais où trouver une théorie qui guérisse absolument ces écarts ?

---

548. Deslon 1782, 69-70.

549. *Gs*, 4 oct. 1781, n° 40.

La relation de la cure « heureuse » opérée par Martinet sur « une femme de 66 ans » qui « portait depuis 8 ans au sein gauche un cancer » autorisera donc le journal à « accueillir avec reconnaissance le fruit de son empressement à venir au secours de l'humanité souffrante ». On a posé plus haut, sans pouvoir y répondre, la question de savoir si le remède de l'abbé était visé en 1786 dans les *Mélanges* en néerlandais de Gerrit Jan van Wy, d'Amsterdam, quand celui-ci discute les effets anti-cancéreux de l'*eau de Martinet*.

### III. MESMER, ENTRE CANCÉREUSES ET « VAPOREUSES »

Deslon, en mentionnant son confrère Poissonnier ignorait-il un élément que nous apprend un autre document ? Louis Desbois de Rochefort exerçait à la Charité, où il eut pour suppléant Corvisart. Son *Cours élémentaire de matière médicale* fut publié en 1789, posthume, par le second<sup>550</sup>. On y lit :

M. Mesmer prétend encore guérir les maladies externes, et ainsi sous le rapport médical et chirurgical, il n'y a rien pour lui d'impossible ni de difficile. Ainsi les cancers, les polypes, les squirrhes, les ulcères les plus invétérés, tout est de son ressort. Quant aux cancers, maladie malheureusement trop commune, beaucoup lui ont été confiés, et sont cependant restés incurables, ou ont été suivis de la mort des personnes qui en étaient atteintes. Madame Poissonnier, femme d'un médecin de Paris, atteinte de cette maladie, a volé chez M. Mesmer ; bientôt on publie qu'elle allait mieux, elle en était elle-même presque persuadée ; et cependant elle meurt des suites de son cancer<sup>551</sup>.

Blanc, femme d'un huissier-prieur », lequel était présenté comme suit en 1785 dans le *Journal de Paris* à la rubrique des changements

550. Dezeimeris, t. 3, 61 ; Bescond 2010, 363-372, 380-382, 391-392 ; Zanetti 2017, 118, 189 (Desbois, « témoin des premiers traitements de Mauduyt »).

551. Desbois de Rochefort 1789, t. 1, 47. Desbois de Rochefort faisait-il davantage confiance à d'autres traitements que celui de Mesmer ? Il est curieux de le voir adresser à la *Gazette de santé*, en 1780, une « Lettre [...] au sujet d'une prétendue nouvelle poudre antivénérienne » où il s'en prend à un « remède qu'on vient d'essayer sur des soldats atteints de maladies vénériennes, désigné sous le nom de poudre de G. ». Celui-ci n'est en fait que la *Poudre de vie* dont on fait état depuis belle lurette. Il attribue néanmoins à la drogue des effets plus étendus, puisqu'elle « convient dans les fièvres intermittentes, les écrouelles, les vieux ulcères, le cancer, l'épilepsie », etc. Desbois devint-il plus circonspect à l'égard des annonces fausement prometteuses, quand survint Mesmer (*GdS*, 5 nov. 1780, n° 45, 181) ?

d'adresse : « M. *le Blanc*, Huissier-Commissaire-Priseur au Châtelet de Paris, ci-devant rue Mazarine, demeure présentement Hôtel de la Fautrière, rue et à côté de l'ancienne Comédie Française, N° 38. »

On ne s'étendra pas sur le fait que nombre d'autres patientes de Mesmer lui soumettaient des problèmes de santé d'un autre ordre, souvent nettement moins graves. Ceux-ci firent l'objet des moqueries que l'on sait, à la scène ou dans les journaux. C'est ainsi que le *Journal de médecine* reprit en décembre 1781 sa charge contre le thaumaturge, à propos du *Précis historique des faits relatifs au magnétisme-animal jusques en avril 1781*, publié par Mesmer<sup>552</sup>. À quoi bon se scandaliser ? Que peuvent les académies ? La « gloire si resplendissante » du guérisseur « les a toutes réduites au silence » : « tel est l'ensemble et le superfin de la théorie du magnétisme animal, qu'il est le maître de provoquer tous les savants, sans qu'un seul soit en état d'argumenter contre lui.

Le lecteur resterait extasié s'il n'avait un compliment à faire sur les sentiments altiers avec lesquels M. *Mesmer* a rejeté loin de lui trente mille livres de rentes annuelles qui lui ont été proposées par le gouvernement français. Oui, ce refus seul vous immortalise M. *Mesmer*, et vous rend l'égal des plus grands hommes. Il n'y a guère que vous et *Jean-Jacques* doués de ce superbe et grand caractère qui fait refuser une pension ou des appointements d'un monarque.

En 1782, le *Journal de médecine* annonçait la parution, en une plaquette de 22 pages, d'une *Lettre sur le secret de M. Mesmer, extraite des numéros 19 et 20 de la Gazette de santé*, parue chez Méquignon l'aîné<sup>553</sup>. Le courrier en question, paru dans la *Gazette* des 12 et 19 mai, se présentait comme la « réponse d'un médecin à un autre qui lui avait demandé des éclaircissements à ce sujet<sup>554</sup> ». Si l'auteur était anonyme, il était aisément identifiable par la provenance du courrier, puisqu'il

---

552. Mesmer 1781 ; *JdM*, déc. 1781, t. 56, 475-476. L'article faisait suite à l'annonce d'une *Lettre d'un médecin de la Faculté de Paris, à un médecin du Collège de Londres ; ouvrage dans lequel on prouve contre M. Mesmer, que le magnétisme animal n'existe pas*. Malgré son titre, l'ouvrage tendait paradoxalement « à prouver la possibilité du magnétisme animal, son existence et ses avantages ». « Cette tournure heureuse », ironise le *Journal*, « a été fort goûtée des partisans du magnétisme animal ; mais quelle qu'ait été la vogue de cette brochure, elle a été bientôt éclipsée par M. *Mesmer* lui-même », c'est-à-dire par la parution du *Précis historique*.

553. *JdM*, juillet 1782, t. 58, 189.

554. *GdS*, 12 mai 1782, n° 19, 73 ; 19 mai 1782, n° 20, 77-78.

s'agissait du directeur de la *Gazette*, Noël Retz<sup>555</sup>. Celui-ci faisait état d'expériences où sa seule présence ou quelques manipulations avaient produit les mêmes effets que ceux allégués par Mesmer : la dissipation de vapeurs « à une personne qui y est très sujette », l'évanouissement d'une « autre jeune personne [...] à la vue du conducteur que je dirigeais vers son image réfléchie par une glace », etc. « Vous jugez bien », poursuit le médecin, « que je ne me suis pas exposé à rougir de ces succès par l'ostentation du charlatanisme ». Il est du reste sans ménagements à l'égard du genre féminin et de ses affections.

Plusieurs femmes, par exemple, croient qu'il est du bon ton de passer pour vaporeuses, parce qu'elles se sont figurées que les vapeurs caractérisent une touche de génie délicat et supérieur à celui du commun des hommes. C'est pourquoi elles rougiraient de ne pas se trouver mal, de ne pas tomber en convulsion, de ne point être emportées par le délire, dans des contorsions, au récit de quelque chose d'attendrissant, au son grossier et faux de quelque instrument de musique...

Voilà en quoi consiste « l'art de porter aux imaginations faibles, des atteintes capables de produire des impressions sur l'économie animale ». Quant aux traitements relatés, « leur degré de probabilité dépend exclusivement du degré de crédulité de ceux qui en ont connaissance et de l'adresse de ceux qui les racontent ». Il suffit de considérer les guérisons dont se vante Mesmer. Prenons le cas de cette « Demoiselle de qualité soumise au traitement pour des obstructions » que l'on qualifie un peu facilement de « cancéreuses ». La malade « est dans le même état que lorsqu'elle a commencé le traitement, quoiqu'elle continue depuis six mois » !

Si ouvert fût-il à la propagande anti-mesmérisme, le *Journal de médecine* ne voulait pas manquer un épisode de la chronique qui tenait le public en haleine. Aussi accueillit-il en janvier 1783 la *Lettre sur un fait relatif à l'histoire de la découverte du magnétisme animal*, écrite par Mesmer et publiée l'année précédente, où celui-ci accablait la déloyauté de Deslon, dicté par l'appât du gain<sup>556</sup>. Mais le journal croyait de son devoir de faire connaître les pièces relatives à la controverse puisqu'elles « méritent une place dans l'histoire de la médecine, comme les revenants

555. [Retz] 1782.

556. Mesmer 1782 ; *GdM*, janv. 1783, t. 59, 81-92.

et les feux-follets en ont mérité une dans l'histoire de la philosophie et de la physique ».

À l'égard de Mesmer, une différence de position intervient entre le *Journal de médecine* et la *Gazette de santé* au début de 1784. La manière dont le premier périodique traitait les informations rapportées par la *Gazette de santé* indisposa-t-elle la direction ou rédaction de celle-ci, qui voulut marquer son indépendance dans la course médiatique en développement ? Ou un changement de rédacteur explique-t-il une certaine bienveillance du journal envers le magnétisme animal ? Paulet, en principe directeur, avait géré l'entreprise d'une manière qu'on nous dit « calamiteuse » et il avait fait appel à un collaborateur, Jean Goulin, qui était un connaisseur chevronné de l'histoire de la médecine, et qui prit notamment en charge les débats sur le magnétisme<sup>557</sup>. Était-il la personne la plus indiquée pour rendre compte de ceux-ci ?

En tout cas, la *Gazette de santé* se félicite à présent que Mesmer se soit enfin décidé à faire jouir le public « d'une découverte si précieuse<sup>558</sup> ». Il a désormais choisi d'instruire le public par « la voie la plus certaine, comme la moins sujette aux inconvénients, celle de l'enseignement », « car il nous a appris il y a déjà longtemps que sa méthode pourrait en entraîner dans les mains de l'ignorance ou de l'imprudence ». De son côté, Deslon, après la brouille avec son maître, « répand aussi la lumière qu'il a reçue ». Sans doute paraît-il que les traitements allégués n'ont-ils pas eu « le succès qu'on en avait promis ». Encore faut-il tenir compte de ceci que « M. Mesmer n'a pas un *secret* mais une *méthode* », laquelle, « si ce qui en a transpiré est vrai, est fondée sur un système aussi simple que fécond », parce que « c'est celui de la nature »... « Quelques sceptiques [...] s'obstinent à ne trouver rien de merveilleux à toute cette théorie », si ce n'est « la sottise de ses sectateurs ». Ils prétendent qu'elle « n'est faite que pour jeter de la poudre aux yeux ».

On attendra donc, pour se prononcer, que les autorités médicales aient examiné cette « méthode », « le ministre ayant donné des commissaires à M. Deslon, dont quatre médecins de la faculté de Paris et quatre académiciens de l'académie des sciences ». « Quoiqu'il en soit, si le magnétisme sort triomphant de cette épreuve, quelle révolution dans la médecine ! S'il succombe au contraire, quel trait dans les fastes du charlatanisme ! »

557. Favre 1999c.

558. *GdS*, 1784, n° 5, 17-19.



Deux mois plus tard, la *Gazette* devait annoncer la parution du *Rapport* de la commission instituée le 12 mars 1784. Le gouvernement en aurait diffusé entre 12 000 et 20 000 copies<sup>559</sup>. On sait que le jugement porté notamment par Lavoisier, Bailly et Franklin était sans appel. Le journal en rendit compte longuement<sup>560</sup>. Des expériences montraient que les effets prétendument produits par le « fluide » étaient « obtenus par des procédés différents ». « La distinction des pôles est donc chimérique. » Sur onze personnes soumises à ces expériences, « une seule avait été sensible au magnétisme », « parce qu'elle avait sans doute l'imagination plus facile à ébranler ». Bref, des cures comme celles du cancer lui échappaient totalement.

En 1785, Retz, dans ses *Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine et de chirurgie*, tirait les conclusions de la littérature suscitée par le débat sur le magnétisme.

Environ cent brochures ont appris au public, principalement pendant l'année 1784, que la *Médecine Universelle*, proposée par M. Mesmer, n'était rien, que ses attouchements n'avaient aucune propriété pour guérir, et que les effets singuliers de ce phénomène étaient dus à l'imagination. Les écrits des partisans du mesmérisme ont autant contribué que ceux des détracteurs de cette nouveauté à la décréditer ; tant leurs raisonnements étaient étrangers à ce que la physique et la médecine exigent pour qu'une découverte soit constatée. Tout ce qu'ils ont inspiré, c'est la crainte que les médecins n'insultent à leur tour aux sciences en s'ingérant d'écrire sur l'art militaire, sur la politique, sur la jurisprudence, et pour la chaire, tandis que des guerriers, des magistrats, des moines, risquent de traiter une question de médecine. Enfin, beaucoup d'anecdotes funestes ont achevé de détruire le prestige caché sous le merveilleux, avec plus de succès encore que les productions de l'esprit ; ou, pour mieux dire, aucune guérison sûre d'une maladie constatée n'a servi du moins de prétexte aux croyants<sup>561</sup>.

Ceci n'empêchera pas la chronique mesmérisme de faire état, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres guérisons de cancers. Ainsi, en 1818, « Manette T\*\*\* (somnambule), âgée de 25 ans », vivant « à Ancenis,

559. Brockliss/Jones 1997, 788-789.

560. *GdS*, 1784, n° 16, 61-64.

561. *NIMC*, 1785, t. 1, article 3, 55-56. Retz ne contestera pas avec moins de vigueur l'utilité des résultats obtenus dans le cadre des topographies médicales encouragées par Dehorne et son *Journal de médecine militaire* (Collart/Droixhe 2016).

près de Nantes », fut traitée par le magnétisme pour une « attaque de nerfs<sup>562</sup> ». Au cours d'une crise convulsive, elle déclara : « ah ! que je suis malheureuse ! j'ai un *cancer* au sein gauche ». Elle expliquera par la chute d'un fagot qui « lui était tombé sur l'épaule » l'origine de la maladie. Magnétisée par « M. Le Lieurre de l'Aubépin », « elle ressentait les mêmes douleurs », mais elle répondait avec assurance à celui qui la traitait : « Oui, monsieur, je serai guérie de mon mal au sein en même temps que de tous mes maux. »

Monsieur de l'Aubépin et la patiente eurent une conversation sur la manière dont le fluide pouvait agir sur l'affection. La malade cherchait une explication. Le premier lui demanda : « Comment se fait-il que vous voyiez sans le secours des yeux, que vous aperceviez à des distances énormes et à travers les murs les personnes à qui vous prenez intérêt ? » « Je n'en sais rien », répondait-elle. « Votre observation, madame », conclut-il, « serait une raison de croire que le magnétisme émane plutôt de Dieu que du démon ; mais il n'est produit ni par l'un ni par l'autre ; seulement il existe dans l'homme par la volonté de Dieu, qui, dans son infinie bonté, a permis qu'il eût cette faculté de soulager son semblable ». La guérison s'effectua « par les remèdes prescrits<sup>563</sup> ».

---

562. Mialle 1826, 55-66.

563. Voir aussi, *ibid.*, t. 2, 502, 506 : « Bachelot (Thérèse). Épilepsie, glande cancéreuse au sein gauche, abcès dans la tête, I, 257 » ; « Busson, médecin à Paris. Traité pour un polype cancéreux au nez, II, 194 », etc.

## VII

### Florès : le lézard du Guatemala<sup>564</sup>

Le 6 novembre 1783, le *Journal de Paris*, premier quotidien dans l'histoire de la presse française, publiait une lettre du 18 octobre due à Guillaume Rey Demorande, « négociant français établi à Cadix, actuellement à Bordeaux<sup>565</sup> ». On y célébrait « la découverte la plus utile et la plus précieuse à l'humanité » : « un spécifique merveilleux contre la lèpre, les cancers, les maladies vénériennes, et toutes sortes d'ulcères ». Celui-ci était dû « aux Indiens du village de Saint-Christoval Amatitan, dépendant du royaume du Guatemala ». Des mises à l'épreuve du remède avaient été réalisées en Europe, « à Malaga et à Cadix ». On espérait adapter celui-ci en France puisqu'il consistait dans l'absorption de « petits lézards mangés crus ou avalés », qui ressemblaient à « ceux appelés dans l'*Encyclopédie*, anolis de terre, ou gobe-mouches ».

#### I. UN ÉCHEVEAU ÉDITORIAL

Cet anti-cancéreux original avait été révélé par Joseph Florès, « de la guilde, et du cloître de la Real Universidad du Guatemala », qui en fit état dans un ouvrage immédiatement appelé à connaître plusieurs éditions en espagnol. En 1782 fut publié à Madrid, par « Doña Maria Razola », son *Spécifique nouvellement découvert dans le royaume de Goatemala, pour la guérison radicale de l'horrible mal du cancer, et d'autres maladies très fréquentes*. Le *Journal de médecine*, de son côté, annonce l'ouvrage sous un titre quelque peu différent (*Expecífico*, etc.), avec la même date de 1782, dans sa livraison de juin 1783, en mentionnant ce sous-titre : *On y a joint la copie d'une lettre écrite à Mexico, du 25 mai dernier ; par un homme digne de foi, sur les bons effets de ce spécifique éprouvé dans cette ville*, ouvrage publié « chez la

---

564. Je remercie la *Revue d'histoire de la pharmacie* et son directeur Thierry Lefebvre d'avoir accepté la reproduction du présent chapitre dans la livraison 66, n° 397, mars 2018, 53-68 de celle-ci.

565. *JdP*, 6 nov. 1783, n° 310, 1275-1277. Sur Guillaume Rey, voir Le Gouic 2008.

veuve Martin<sup>566</sup> ». Une édition de Cadix donnée en 1783 par « Don Pedro Gomez de Requena » s'ajoute à la bibliographie passablement compliquée de l'ouvrage<sup>567</sup>.

La brochure de Florès connut un grand succès en Italie. Des traductions et ouvrages traitant de l'usage médical des lézards parurent à Turin, Palerme, Venise et Naples en 1784-1785. En 1785, particulièrement, fut publié un *Saggio interno all' nuovo specifico delle lacertole* attribué à Giovanni Battista Meo, doyen de la Société de médecine et premier médecin de l'hôpital Grande de Palerme<sup>568</sup>. Une édition attribuée à Jean-Baptiste Olleo, sans doute pour « Meo », fut traduite la même année par Jean-François Martinet, médecin inspecteur des eaux et de l'hôpital de Plombières, sous le titre d' *Essai en forme de lettres à un ami, sur l'usage des lézards, nouveau spécifique apporté du Mexique*, paru à Palerme et à Paris. Le *Journal de médecine* en rend compte en 1787, ainsi que d'un *Recueil de divers opuscules parus jusqu'ici sur l'usage des lézards pour la guérison des cancers en autre maux*, publié à Naples<sup>569</sup>.

La bibliographie se complète par la publication à Lausanne, chez François Grasset, en 1785, d'une brochure intitulée *Spécifique simple, aisé et de peu de dépense, nouvellement découvert dans le royaume de Guatemala*. La traduction de l'espagnol est attribuée, en sous-titre, au « libraire et éditeur », qui signe un « Avis au public » daté de « Lausanne, le 2 février 1784 ». Grasset recommande à ceux « qui seraient dans l'intention d'éprouver le spécifique indiqué dans cette brochure, de ne le faire que d'après l'avis et sous la direction des personnes qui font profession de l'art de guérir » : « je ne puis ni ne dois en garantir le succès ». L'imprimeur helvétique, s'il ne peut négliger l'occasion d'une opération financièrement garantie, en connaît les limites scientifiques et éthiques<sup>570</sup>.

Les archives de la Société royale de médecine conservent par ailleurs une lettre de Vergennes, secrétaire d'État des Affaires étrangères,

566. Florès 1782 ; *JdM*, juin 1783, t. 59, 552.

567. Florès 1783 ; Mérat/Lens 1829-1846, t. 4, p. 9.

568. Les *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen*, qui rendent compte de la *Seconde lettre apologétique* de Meo, la qualifient de « nouvelle édition, enrichie d'additions, d'un recueil paru peu de temps auparavant à Turin » (*GAnz*, vol. 3, 195 Stück, 9 déc. 1786, 1957-1959).

569. *JdM*, janv. 1787, t. 70, 146-147. Sur les écrits italiens concernant le lézard en médecine : Droixhe, en préparation.

570. Grasset n'apparaît qu'en tant d'imprimeur dans Barras/Louis-Courvoisier 2001, notamment chez Candaux 2001, 320.

à Lassone, datée du 4 novembre 1783, qui accompagne l'envoi d'un « mémoire manuscrit ». Celui-ci, contenant des « détails intéressants » sur le spécifique, lui a été adressé « par le S. Grassot professeur au Collège royal de chirurgie de Lyon<sup>571</sup> ». Pierre-Nicolas Grassot, chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu de Lyon, se détache parmi ceux que la ville compta de « chirurgiens célèbres, au moins à leur époque<sup>572</sup> ». Il avait été « le concurrent heureux de Louis » – c'est-à-dire d'Antoine Louis – « pour le prix de l'Académie de chirurgie en 1743 » et il était rapidement devenu le maître de Claude Pouteau, dont on sait qu'il favorisa la rédaction de la *Dissertation sur le cancer* de Bernard Peyrilhe. Chargé d'honneurs, il ajoutait au titre de membre de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts de sa ville celui d'associé régnicole de l'Académie royale de chirurgie. Il est mentionné en 1779 parmi les praticiens dont les lettres d'anoblissement furent enregistrées à la Cour des comptes de Paris<sup>573</sup>.

« Le S. Grassot », poursuit Vergennes, « me mande que le mémoire est la traduction fidèle d'une brochure espagnole », précédée d'un avertissement contenant « ses propres remarques sur les caractères de similitude du *petit lézard* d'Amatitan [...] avec les lézards de muraille connus en France ». L'ensemble, également conservé aux archives de la Société, se présente comme l'introduction à une édition du texte original, laquelle publication, apparemment, ne vit pas le jour, sans doute en raison des traductions de Martinet et de Grasset données en 1785<sup>574</sup>. C'est à ce manuscrit que sera principalement consacrée la section qui suit.

## II. CONSTRUCTION D'UNE ILLUSION

Dès le 20 décembre 1782, le livre de Florès avait fait l'objet d'un rapport signé par Joseph Carrère, ancien professeur d'anatomie et de chirurgie de la Faculté de médecine de Perpignan, tout désigné pour cet office par sa connaissance de l'histoire naturelle de la France méridionale. Il fut seulement publié en 1785 dans le volume de l'*Histoire de la Société royale de médecine. Années 1780-1781*<sup>575</sup>. On y mentionne

571. SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 2.

572. Rousset 1959, 35-36.

573. La Servolle 1777, 152 ; Chaussinand-Nogaret 1977, 857.

574. Grassot, SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 4.

575. Carrère 1785. Un brouillon est conservé dans les archives de la Société royale de médecine : SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 3. Carrère écrit à propos de la publication de

notamment trois observations sur des traitements réalisés au Nouveau Monde. Elles sont suivies de « la méthode employée par les Indiens », dont on connaît le principe, mais qui mérite, par sa précision, d'être reproduite.

Cette méthode est bien simple ; mais elle est aussi très désagréable : elle consiste à couper la tête et la queue du reptile, à en ôter les entrailles, à le dépouiller de sa peau, à le mâcher et l'avaler tout de suite, tout cru et encore chaud, de manière qu'il conserve même un reste de vie. On en mange un tous les jours : un suffit quelquefois, et lorsqu'il est insuffisant, on va jusqu'à trois. On peut imiter cette méthode d'une manière moins désagréable et avec un égal succès : on coupe la tête et la queue du reptile, on enlève ses entrailles, on le dépouille de sa peau, on hache sa chair et ses os, et on fait des pilules qu'on enveloppe avec du pain à chanter [c'est-à-dire sans levain] ; chaque *lagartija* peut faire deux pilules un peu plus petites qu'une balle de fusil.

Rapidement, les autorités se préoccupèrent de mettre à l'épreuve l'analogie des reptiles d'Amérique et de France. À la suite du rapport de Carrère, on informe le lecteur qu'après les essais réalisés par des médecins espagnols « dans le traitement des maladies de la peau et du cancer », « la Société royale désira de tenter elle-même des expériences pour en déterminer l'efficacité » et « elle arrêta de faire venir d'Espagne une certaine quantité de ceux que l'on a substitués aux lézards du Guatemala ». « M. le comte de Vergennes a bien voulu se charger lui-même de nous en procurer. » Un second rapport, daté du 23 novembre 1784, fut rédigé par Daubenton et Mauduyt, le spécialiste de l'électricité médicale<sup>576</sup>. Il figure à la suite du « premier rapport » de Carrère. Il mérite également, pour des raisons approchantes, d'être reproduit. Daubenton et Mauduyt rapportent dans quelles conditions particulières eut lieu la réception des animaux. La Société, disent-ils, n'a pas encore reçu de spécimens des lézards américains, « mais il en est arrivé plusieurs de Madrid », « enfermés vivants et crus dans une boîte ». « Il ne s'en est trouvé que trois vivants », dont un seul a survécu, « dans un grand bocal de verre » exposé au soleil où « l'on jetait des mouches ». Mais il est mort après environ « six semaines ».

---

1782 : « Il paraît que c'est ici une seconde édition, faite à Madrid, sur celle qui avait eu lieu précédemment dans la nouvelle Espagne. »

576. Daubenton/Mauduyt 1785 ; Zanetti 2017, *passim*.

Il ne fut pas possible de « décider si ce lézard est absolument le même que celui qui habite notre climat »...

En introduction de son mémoire inédit, le Lyonnais Grassot met en garde :

Ce n'est pas parce qu'un remède nous a été transmis par l'antiquité, parce qu'il vient de loin, parce qu'il tient du merveilleux, parce qu'il a acquis de la célébrité auprès du vulgaire, parce qu'il a été inventé, publié, protégé par un personnage de grand renom ; ce n'est pas enfin parce qu'il a des sectateurs enthousiastes de tout rang et de tout état qu'on doit lui autoriser le titre de spécifique.

Pareille accréditation requiert d'abord une *Description* dans les règles des *petits lézards gris d'Amatitan*. La ville, aujourd'hui à la tête de l'État mexicain de Jalisco, en bordure du Pacifique, se situe au nord-ouest de Guadalajara. Grassot les distingue des « *anolis* décrits par Lonvillers au chapitre 13 de son *Histoire naturelle des Antilles* », ouvrage attribué aujourd'hui au pasteur Charles de Rochefort<sup>577</sup>. Il demande confirmation de ces différences à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et, à travers celle-ci, à des auteurs comme les Pères Du Tertre et Labat<sup>578</sup>. L'enquête faisait en quelque sorte écho à celle qu'avait suscitée l'utilisation de la ciguë par Störck, vingt ans auparavant. Une interrogation sur le type de végétal mis en œuvre avait rapidement vu le jour et on lisait dans la *Gazette salubre* dès le mois de septembre 1761 :

On n'a pas trouvé, à beaucoup près, tant de vertu à ce remède en France ; ce qui a fait douter que la ciguë commune qui y croît, fût bien exactement de la même espèce que celle que l'on employait à Vienne. Afin de pouvoir confronter l'une avec l'autre, et s'assurer parfaitement de leur identité, ou de leurs différences, Mr. Störck lui-même a envoyé à Paris de la graine de la ciguë, que l'on a semée au Jardin du Roi ; Mr. de Jussieu a suivi jour par jour les progrès de la plante naissante, jeune, adulte, fleurie, fructifiante ; et enfin après le plus mûr et le plus scrupuleux examen, il nous est garant qu'elle ne diffère aucunement de la grande ciguë, appelée dans les éléments de botanique

---

577. Grassot, P° 4 sv.

578. *Encycl.*, t. 1, 487, art. « Anolis »

de Tournefort *cicuta major* C. B. P. et dans le *Flora Pariensis Prodromus* de Mr. Dalibard *Conium seminibus striatis*. Hort. Cliff<sup>579</sup>.

La vérification de Jussieu fut dûment enregistrée, ainsi qu'en témoigne une observation adressée au *Journal de médecine* par le docteur Maupoint en juin 1761<sup>580</sup>. Au terme d'une promenade naturaliste circonstanciée, Grassot conclut que l'*anolis* de Florès s'éloigne trop de l'*ameiva* de Linné, mais que le lézard qualifié d'*agilis* est plus prometteur<sup>581</sup>. Celui-ci, répandu « en Europe et en Inde », « se rapproche encore plus du petit lézard fort commun en France, dans les provinces méridionales, en Savoie et en Suisse où il est en général connu sous le nom de *larmise* ». Telle est en effet la dénomination lyonnaise du petit lézard gris des murailles : on imagine la satisfaction de Grassot, qui enseigne la chirurgie dans cette ville.

Il s'agissait de s'assurer qu'un tel animal, absorbé sous quelque forme que ce soit, ne contenait « en lui-même rien de dangereux ni comme aliment ni comme remède, ni en acte ni en puissance, ni pour le présent ni pour l'avenir ». La même préoccupation avait animé Störck dans l'expérimentation de la ciguë<sup>582</sup>. Grassot rapportera que des malades ont absorbé l'*anolis* « pendant 40 jours » et « que leur guérison en a été la seule suite ». Par ailleurs, les traitements appliqués au « malades les plus désespérés » avaient dû faire l'objet d'un ajustement : « si l'on n'a eu besoin à Goatemala et au Mexique que de cinq ou six *anolis* pour guérir radicalement un malade, il en a fallu une beaucoup plus grande quantité pour produire le même effet à Malaga, puisque ce n'est qu'après en avoir fait avaler trente ou quarante à un lépreux de Malaga, dans l'espace d'autant de jours, qu'on est parvenu à le guérir ».

En adoptant la thérapie de Florès, Grassot devait s'attirer quelques plaisanteries. La tradition médicale prêtait cependant à d'autres reptiles de puissantes vertus. La vipère fournissait une poudre qui était à la base de la fabrication de la traditionnelle « thériaque de Montpellier<sup>583</sup> ». Le *Viperinum*, le « bouillon de vipère », fait l'objet d'une notice détaillée dans la *Connaissance pratique des médicaments les plus salutaires*, traduction

579. *Gs*, 22 sept. 1761, n° 38, « De la ciguë ».

580. Droixhe 2015, O8, 133-136.

581. Linné 1766, t. 1, 362-363.

582. Rouëssé 2014, 133 sv.

583. Brohard 2012b ; Lafont 2012, 82. L'animal représentait, avec un castor, le règne animal dans le frontispice de la *Thériaque d'Andromacus* de Moyse Charas (1685).



française, parue en 1775, d'un ouvrage de William Lewis<sup>584</sup>. Il était réputé offrir « un remède aussi efficace que connu pour la paralysie, dernier terme de l'affaiblissement et de la perte de force du corps humain ».

Le serpent était également censé accomplir des rétablissements de santé miraculeux, ainsi que le voulait l'histoire d'Asclépios, ou Esculape, qui tenait un tel remède d'une « plante qu'un serpent lui aurait fait découvrir<sup>585</sup> ». Le caducée perpétuait ce « symbole de force vitale », qui joignait à la cure des affections qu'on vient de citer le traitement de la peste, des dartres, du scorbut et de la petite vérole : dans le serpent, « la chair, le cœur, le foie » sont propres « à purifier le sang », écrit Grassot.

Il met aussi en évidence les tortues d'eau douce, car elles offrent « une nourriture qui rétablit infailliblement le malade le plus exténué et le plus épuisé ». Les « lépreux du Portugal » ne se rendent-ils pas au Cap Vert « pour se baigner dans leur sang et y recevoir guérison » ? Les bons effets de l'animal étaient salués depuis longtemps. En 1584, Geoffroy Linocier écrit à son propos qu'il est « de grand usage en la médecine ». « Galien tient que les Anciens usaient de son sang aux antidotes contre les venins, et contre le haut mal », c'est-à-dire l'épilepsie<sup>586</sup>.

Grassot puisera dans les travaux du temps les signes de vitalité que montre la famille d'animaux constituée autour de leur représentant providentiel, comme si le lézard devait transmettre au malade ce qui l'anime. « Les principes de la vie sont si forts dans tous ces animaux que le serpent, la vipère et le lézard vivent des saisons entières sans manger. » Dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle* de 1764, Valmont de Bomare écrivait : « On a éprouvé que cet animal ne mange que peu ou point durant l'hiver, et qu'il peut vivre huit mois sans prendre de nourriture, ce qui lui est commun avec la vipère, qui vit ainsi jusqu'à dix mois, et avec la tortue qui vit jusqu'à dix-huit mois<sup>587</sup>. » « Frappés de mille coups, ils ne cessent pas de vivre. »

La vitalité que partagent tous ces animaux trouve son extrême accomplissement dans la faculté de reconstituer une partie détruite ou disparue de leur organisme. Les grandes tortues, par exemple, quand l'homme leur a enlevé l'écaille, trouvent le courage de « se traîner à la

---

584. Lewis 1775, t. 2, 53-54.

585. Brohard 2012b.

586. Linocier 1584, 880.

587. Valmont de Bomare 1764, t. 3, 240-244.

mer pour y prendre de nouveau cette partie essentielle d'elles-mêmes et ménager à l'homme une nouvelle dépouille<sup>588</sup> ». Le lézard, comme on le sait, jouit de cette propriété, que les Lumières vont mettre en évidence à partir du milieu du siècle.

Le naturaliste et philosophe genevois Charles Bonnet fit sensation en 1745 par un *Traité d'insectologie*. La seconde partie offrait des *Observations sur quelques espèces de vers d'eau douce, qui, coupés par morceaux, deviennent autant d'animaux complets*. Il y confirma ce que Réaumur s'était « contenté d'assurer qu'il résultait de ses expériences, que les vers de terre se reproduisaient après avoir été partagés<sup>589</sup> ». Grassot invoque cette capacité reproductive à propos du lézard. Il en fournit une description détaillée, une fois que les animaux de laboratoire sont « dépouillés de leur peau et ouverts d'un bout à l'autre ».

On voit à découvert et très sensiblement les deux mouvements de la respiration et leur poumon s'élever et s'affaïsser alternativement pendant longtemps. Privés de leurs intestins et du cœur, séparés de la tête, coupés en petits tronçons, leurs lambeaux séparés conservent encore du mouvement et le simulacre de la vie pendant des heures, pendant des journées entières. Ces parties éparses, froides et sans mouvement, paraissent se ranimer et se meuvent de nouveau lorsqu'elles sont irritées, piquées et même simplement approchées du feu.

Ainsi se trouvaient réfutés les systèmes de Buffon et de Needham sur la génération spontanée, même si ces derniers pouvaient faire valoir le caractère pour ainsi dire factice de la nouvelle queue des lézards. Needham avait constaté à propos de celle-ci, dans ses *Nouvelles observations microscopiques* de 1750, qu'elle se présente en fait comme « une espèce de tendon » et qu'elle « n'est point formée par des vertèbres cartilagineuses, comme la vieille<sup>590</sup> ».

La capacité régénérative du lézard est impressionnante, poursuit Grassot. Les « principes de vie » sont « si énergiques », « si permanents », « que son cœur séparé de tout le reste de son corps conserve fort longtemps, dans la main de l'observateur, les mouvements d'ondulation, de *systole* et de *diastole* dans lesquels on voit cet organe isolé alternativement rougir et pâlir<sup>591</sup> ». Il en va de même du polype d'eau, « dont

---

588. Grassot, p<sup>o</sup> 13.

589. Bonnet 1768, t. 2, 2.

590. Needham 1750, 141-142, chap. 13, « De la langue du lézard ».

591. Grassot, p<sup>o</sup> 12-13.

les tronçons séparés forment autant d'animaux nouveaux, organisés et parfaits ». Telle est la pulsion de la nature, qui fait que les branches du saule, séparées du tronc, « reprennent racine » et deviennent des arbres quand elles sont plantées en terre, « même la pointe en bas ». Telle est aussi la mystérieuse force de résistance et de rétablissement que le lézard communique à l'organe malade de l'homme, dans le cas du cancer.

De quelque nature que soient les principes de vie qui se manifestent dans les cétacés, dans les reptiles en général et dans les lézards gris de muraille en particulier, ne peut-on pas présumer que les principes « éthérés », spiritueux, salins, volatiles, actifs et pénétrants dont ils sont abondamment pourvus, introduits dans l'estomac et de là dans le sang très rapidement et avant qu'ils aient eu le temps de se refroidir, de s'évaporer, de se dissiper, peuvent occasionner sur le sang tel changement, telle altération qui remédie totalement et promptement à la dégénération, à la dépravation que lui ont fait subir le vice cancéreux, le virus vénérien, le principe scorbutique, dartreux, lépreux, psorique [relatif à la gale] et scrofuleux ?

Par quel processus se transmettent au malade ces « principes éthérés » ? « Serait-il impossible que les derniers atomes qui constituent les principes actifs de ces petits animaux, aussi divisés, aussi pénétrants, aussi légers que le deviennent les atomes du mercure, allassent comme eux attaquer et détruire leur ennemi » – la tumeur – « jusque dans ces derniers retranchements, jusque dans ses derniers foyers » ? La référence au mercure reste inscrite dans la thérapie traditionnelle des maladies vénériennes et du cancer que répercute le charlatanisme, comme on l'a vu à propos de Lefébure de Saint-Ildephon. François-Nicolas Marquet, qui inspire Buc'hoz, le mêle à un mélange d'aloès, de rhubarbe, de sel de tartre et de tamaric, etc. Sulzer constate l'échec du mercure, comme celui de l'antimoine, dans le traitement de la maladie. Fourcroy place également le nitrate de mercure et l'eau mercurielle, avec le « muriate d'antimoine sublimé », en tête des « cautères potentiels » utilisés dans le traitement des tumeurs.

Quant à l'idée d'une communication par des « atomes », on peut bien sûr supposer qu'elle trouve son origine dans le vocabulaire de Lavoisier sur la combustion, mais aussi qu'elle doit quelque chose à la célèbre *Dissertation académique sur le cancer* de Bernard Peyrilhe, parue en latin en 1774 et en français en 1776. Celui-ci expose comment, à son avis, « le virus cancéreux ne diffère point de la sanie qui est le

résidu de toute putréfaction animale<sup>592</sup> ». « Quand la chaleur languit », « les liens qui attachent pour ainsi dire ensemble les molécules de la substance qui doit se putréfier se rompent à peine ». Mais la chaleur libère « l'énergie du virus cancéreux », car « les molécules dégagées de leurs liens » peuvent « s'entrechoquer » et s'unir « afin de constituer d'une part un alcali volatil et de l'autre une huile fétide ». Ainsi, les « éléments qui unis ensemble formaient un mixte inerte et sans force [...] fournissent des atomes hérissés, âcres, irritants et caustiques qui produisent enfin tous les ravages du cancer ». Celui-ci est pour ainsi dire dû à une sorte de dissolution ou de division « atomique » suivie d'une recombinaison erronée.

Encore fallait-il, dans le cas de la thérapie par le lézard du Guatemala, « que le principe actif et énergétique, *l'esprit recteur*, dans lequel réside toute la vertu du remède, n'ait pas le temps de s'affaiblir ou de s'éteindre, ce qui ne manquerait peut-être pas d'arriver si l'on s'occupait trop soigneusement d'en former des pilules ».

Quel bonheur pour les hommes s'ils pouvaient être délivrés à jamais de cet amas immense de pilules, de pommades, d'eaux, de sirops, de tisanes, de décoctions, de topiques, de robs anti-syphilitiques, mercuriels ou non mercuriels, en un mot de toutes les recettes privilégiées ou non privilégiées dont la composition est connue ou qui se débitent sous les épaisses et impénétrables enveloppes de secret, et s'ils pouvaient se passer pour toujours du concours de personnes qui les distribuent ou les conseillent.

### III. LA DÉSILLUSION DES MÉDECINS PROVENÇAUX

La relation du patient européen au remède des Indiens de Saint-Christoval Amatitan a été suggérée. Le traitement était pour le moins « très désagréable ». Au Nouveau-Monde, il avait surtout guéri des affections hématologiques et des *noli me tangere*. Les cas européens font l'objet d'un résumé dans la *Médecine domestique* de William Buchan (1769), d'après l'ouvrage de Jean-Baptiste Meo signalé plus haut<sup>593</sup>.

Une habitante de Cadix, « qui portait depuis longtemps au sein un cancer ulcéré, et onze glandes au cou », absorba vingt-deux lézards en vingt-deux jours, ce qui fit disparaître la tumeur. Une jeune Française, Catherine Cedras, native de Bordeaux, souffrait également d'une tumeur

592. Peyrilhe 1776, 40-41.

593. Buchan 1789, t. 3, 433 ; Rouëssé 2011, 110-111.

« grosse comme un œuf de poule, adhérente aux côtés supérieurs ». Tous les remèdes ayant échoué, des « pilules de lézard » lui furent administrées, d'où advint d'abord une salivation « abondante », « de bonne qualité, écumeuse et blanche ». Le lendemain, « les douleurs devinrent atroces », mais la « tension dure et rénitente » du sein fit place « à cette mollesse élastique qui caractérise la bonne santé ». « La tumeur était réduite à la grosseur d'une noisette : plus d'adhérence, une mobilité parfaite, sans aucun sentiment de douleur, etc. etc. » Il est également fait état d'une religieuse de trente ans que Jean-Baptiste Meo prit en charge à l'hôpital de Palerme. Celle-ci ne pouvant supporter le dégoût que lui inspirait l'absorption de lézards, le médecin les réduisit en cataplasmes qui la soulagèrent également d'un cancer ouvert au sein.

On a vu que la question d'une adaptation du remède, en France, avait préoccupé la Société royale de médecine. En 1788, un chirurgien attaché à l'Hôtel-Dieu d'Aix-en-Provence, Cassagne, rappelle encore que celle-ci avait diffusé « un imprimé dans lequel elle prie les médecins et chirurgiens, surtout ceux qui habitent les provinces méridionales, de faire des essais avec les lézards de muraille dans les maladies indiquées dans cet imprimé et de lui faire part des résultats<sup>594</sup> ». Considérons deux des cas qu'il rapporte, dans un manuscrit conservé aux archives de la Société, qui offrent l'un ou l'autre aspect particulier<sup>595</sup>.

Il a d'abord traité « M<sup>lle</sup> B... âgée de 27 ans », qui le consulta le 13 avril 1786 « pour une tumeur qu'elle me dit porter au sein gauche depuis six années environ », accompagnée d'un engorgement des glandes axillaires.

Je fis diverses questions à la malade pour connaître le principe de son mal, sans être satisfait moi-même des connaissances que me donnèrent ses réponses. Sur tout ce qu'elle me dit, je ne pouvais raisonnablement accuser qu'un genre de vie trop austère, et surtout des corps de baleines portés fort longtemps et lacés fortement, par raison, disait-elle, de modestie<sup>596</sup>.

On a évoqué ailleurs la gamme des atteintes physiques aux seins susceptibles de provoquer l'apparition d'un cancer, selon l'ancienne

---

594. SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 14 : lettre du 13 juin 1788. Sur Cassagne, voir une observation publiée dans le *JdM*, juin 1784, t. 61, 505-509 ; Wohnlich-Despaigne 1987, 338, n° 6814.

595. SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 15.

596. *Ibid.*, f° 1 r°.

médecine. Le *Dictionnaire de Trévoux* de 1721 soulignait, à propos des productions glandulaires qui abondent dans la poitrine féminine, combien « la moindre contusion, compression, ou pique, peut faire extravaser ces liqueurs, qui s'aigrissent ensuite, et forment le cancer<sup>597</sup> ». William Buchan, cité plus haut, incrimine « les corps dans lesquels les femmes sont en presse, qui serrent et compriment le sein<sup>598</sup> ». En l'occurrence, « M<sup>lle</sup> B » serait victime de sa fidélité à une mode attachée à la pudeur, si on considère avec Gilles Le Vacher, en 1740, que « les mamelles des femmes se trouvent aujourd'hui trop exposées par la négligence qu'elles ont de mettre des corps qui les préserveraient du moins des accidents extérieurs ». En d'autres termes, « les tumeurs squirrheuses étaient bien plus rares qu'elles ne le sont aujourd'hui, que la mode et l'indécence ont prévalu sur l'utilité et l'avantage ». Au moins le vêtement les préservait-il de ces contusions cancérogènes<sup>599</sup>...

Généralement, c'est la robe serrée qui est mise en cause par les médecins d'autrefois. J. Rouëssé mentionne des praticiens du xix<sup>e</sup> siècle qui attribuent le cancer « aux frottements, à la pression et aux coups portés sur les mamelles », « chez les cardeuses et les tisserands ». On met aussi en garde celles « qui recherchent fréquemment, avec inquiétude, si elles n'ont pas au sein quelque glande engorgée susceptible de devenir cancéreuse », et qui « finissent à force de toucher et presser cette partie, par y faire naître et par y découvrir des petites indurations », au risque de les faire grossir par « de nouveaux attouchements ». Mais le cas le plus singulier est repéré par Rouëssé chez Balzac, qui, dans *Les caprices de la Gina*, met en scène une dame atteinte du cancer, après que son amant ait « si souvent pressé cette femme sur son cœur » : « le mal n'aurait pas fait autant de progrès » si elle ne s'était constamment refusée à lui.

Il n'est pas moins culturellement significatif, chez la patiente du docteur Cassagne, que celle-ci se dérobe à l'examen approfondi que réclame le médecin, « tant pour asseoir un jugement solide, que pour lui prescrire des remèdes salutaires ». « Elle s'y refusa constamment dans l'idée qu'une pareille recherche blessait les lois religieuses et offensait la divinité. » L'homme de l'art dut recourir à la casuistique. « À mon tour, je lui parlai de cette divinité : je m'efforçai de lui dire que rien n'était capable de l'indisposer à notre égard que la volonté

---

597. [Trévoux] 1721, col. 1379-1380.

598. Buchan 1775-1778, 467.

599. Le Vacher 1740, 31 ; cité par Rouëssé 2011, 68.

mal intentionnée, et que son obstination devait être criminelle à ses yeux, puisqu'elle s'exposait à être homicide d'elle-même. Rien ne peut la décider. » Voici un cas qui illustrerait pleinement des considérations sur la répugnance opposée par les femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle à laisser voir et toucher les parties les plus intimes de la féminité<sup>600</sup>.

La patiente revint voir le médecin après deux mois, « parfaitement résolue à ce qu'elle s'était refusée la première fois ». C'est que « tous ses maux avaient singulièrement augmenté ». Une nouvelle douleur était apparue, « qu'elle exprimait en disant *qu'un poids considérable semblait vouloir lui enfoncer l'os de la poitrine* ». Le médecin essaya de la tranquilliser, « soit en l'assurant des ressources de l'art dans les circonstances, soit en lui faisant espérer de la bonté de sa constitution, soit enfin en lui faisant voir les avantages qu'elle avait droit d'espérer de la saison d'alors ». Toutes les raisons sont bonnes pour alléger l'angoisse. Mais l'aspect du sein, décrit ici avec un grand réalisme, ne laissait aucun doute : « il me fut aisé de reconnaître cette affection morbifique que nous sommes convenus d'appeler *cancer occulte* ». Il ne sera plus question de réticences opposées aux demandes du médecin. Un « petit lézard écorché seulement et vidé de ses entrailles » fut avalé, suivi d'un autre pendant six jours.

Hélas ! à nouveau, comme dans les autres cas envisagés, la rémission fut de courte durée. Cassagne renvoie ici aux essais réalisés à Cayenne par le docteur de Laborde ou Delaborde dans le traitement de maladies de la peau par des lézardes, « dont au moins sept à huit espèces sont connues », dans la colonie. L'expérience, rapporte celui-ci, dura six mois, « avec cette confiance que les plus belles promesses manquent rarement d'inspirer<sup>601</sup> ». « Les esprits prévenus ne voient que diminution dans les maladies » : « je ne m'excepte pas de ce nombre ». « Les premiers effets ont été des plus avantageux » – « du moins en apparence ». « Les malades eux-mêmes avaient cru éprouver le plus grand soulagement. » Mais « ce n'était qu'illusion ». Le traitement fut abandonné.

Cassagne confirme : « dans le commencement », ses trois malades « ont éprouvé un changement en bien ». « Heureux espoir », mais fallacieux : « ce n'est pas là le vrai spécifique de la maladie », au plus un remède à ranger « parmi les bons moyens auxiliaires ».

600. Hanafi 2012b.

601. SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 3 et 10.

Mais par quelle fatalité faut-il que cela arrive ainsi ? Pourquoi presque en même temps cette efficacité et nullité d'effets ? La nature s'y accoutumerait-elle, ou bien leur usage donnerait-il naissance au développement de quelque liqueur qui les neutralise ? Les évacuations qu'on regarde comme utiles, seraient-elles nuisibles principalement vers la fin de la maladie ? Faudrait-il faire prendre aux malades quelque autre chose pour en soutenir les effets ? Ne serait-ce pas là la vraie manière de les administrer, etc. etc. etc. ?

Que de questions, troublantes pour le médecin de province ! « C'est à la Société royale de répondre quand elle croira avoir une suffisante quantité d'observations »...

À côté des considérations de Cassagne, l'avis d'Esprit-Claude-François Calvet, à l'origine du musée qui porte son nom, apparaît mesuré, mais en quelque sorte définitif. Le célèbre médecin, correspondant de l'Académie des inscriptions, a fait l'essai des *larmuses*, terme provençal pour désigner les lézards, sur « la nommée Toinette Ricarde », « femme de trente ans », « dont l'aspect ne donne pas la plus petite idée de la maladie<sup>602</sup> ». Elle est pourtant atteinte d'un cancer qui « ne date que de deux ans », mais qui se présente sous la forme d'une tumeur « très volumineuse, dure, inégale, ulcérée dans sa partie supérieure, adhérente au pectoral avec des prolongements sous l'aisselle, et conséquemment inopérable ». La patiente ne peut attribuer sa maladie « à aucune compression, ni à aucun coup reçu ».

Le médecin avait des lézards « sous la main » : « on les trouve en abondance à la porte de l'hôpital ». Ils furent, comme prescrit, réduits en « pilules dans du pain à chanter », « coupés à petits morceaux encore palpitants ». L'équivalent d'un lézard fut administré trois jours de suite : « je n'en vis, ainsi que je m'y attendais, aucun effet sensible ». Une double dose accéléra le pouls et produisit des « élancements dans le carcinome plus sensibles ». « Aucun signe remarquable » suite à une triple dose. « Les règles s'annoncèrent. » Le remède fut réduit. « La femme se plaignit d'une douleur et d'une ardeur dans le vagin. » « Le sommeil toujours bon. » Une nouvelle augmentation du régime fit ressentir à la patiente quelques changements. « Il importe d'observer que, de peur de mettre en mouvement l'imagination, j'eus soin que la malade ne sût point ce qu'elle prenait. »

---

602. SRM 165B, d<sup>e</sup> 11, n<sup>o</sup> 11-12. Sur Calvet : Brockliss 2001, 161-164 ; Brockliss 2002.



Un mois de traitement donna un résultat sans appel. « Le nombre total des lézards doit avoir été de cinquante à soixante. » « J'ai fait souvent découvrir le sein malade » : « je n'y ai vu aucun changement ». Cependant :

S'il m'est permis de faire part à la compagnie de mes conjectures, il me semble que, dans le cas que l'usage des lézards dans le cancer ne soit pas tout à fait infructueux, il y aurait encore plus à espérer de la chair des vipères prise de la même manière. Peut-être aussi que celle des crapauds serait de quelque secours. Il y a ici un préjugé en leur faveur pour cette maladie. Je les ai vus souvent appliquer en topique mais sans succès ; je ne sache pas que quelqu'un ait jamais osé s'en servir pour l'usage interne. À l'égard de l'extrait de ciguë, je pense qu'il est presque toujours inutile dans le cas des femmes. Je l'ai prouvé par un grand nombre d'observations que j'ai autrefois adressées à la Société, mais je ne dois pas taire que j'en ai entrevu d'heureux effets dans les tumeurs carcinomateuses des hommes. En voilà assez sur cet objet.

La recherche se bouclait en somme sur ce retour au remède de Störck, du déclin de la thérapie de la ciguë à une déception enseignée par la mise à l'épreuve d'une illusion venue d'ailleurs. À Aubagne, le médecin Marie-François-Bernardin Ramel, qu'on ne prendra pas pour un naïf, à la lecture de sa critique de l'aérisme ambiant<sup>603</sup>, avait beau écrire à Vicq d'Azyr, en 1785 :

On ne parle plus à Marseille et dans les environs que de l'heureuse découverte que la médecine espagnole vient de faire d'un spécifique assuré contre les cancers, les ulcères sordides et sanieus, les maladies de la peau et certaines plaies regardées comme incurables. Cette découverte serait en effet bien importante, bien précieuse et bien intéressante pour l'humanité, si elle était aussi sûre que l'enthousiasme de certains amis de l'humanité et de certains médecins semble l'annoncer<sup>604</sup>.

Que restait-il de promesse du savoir médical face à la maladie, au seuil de la Révolution ?

---

603. Pichard 1988 ; Collart/Droixhe 2016. En 1785, il publia des *Consultations de médecine* qui ont été étudiées par J. Coste, *Annuaire de l'École pratique des hautes études. Résumés des conférences et travaux. Sciences historiques et philologiques*. 143 (2010-2011/2012. *Histoire de la médecine*, 275-277).

604. SRM 165, d<sup>r</sup> 11, n<sup>o</sup> 8.



## VIII

### Dorez : l'épithème désorganisant

Il appartient à la *Gazette de santé* d'annoncer d'abord, avec le scepticisme qui la caractérise en matière de remèdes « merveilleux », ce qui pouvait apparaître comme d'ultimes recommandations à l'égard de ceux-ci.

La *Gazette* publia, pendant l'été de 1788, un article intitulé « Réponse à deux lettres qui nous ont été adressées sur deux guérisons de cancer opérées par un topique connu sous le nom d'épithème désorganisant<sup>605</sup> ». On lisait dans la *Gazette* : « La première de ces lettres, en date du 5 juillet, nous a été adressée par la Dame Joubin Desmarières, marchande épicière, rue et porte S. Antoine, près le Boulevard ; l'autre, en date du 8 juillet, nous a été envoyée par la Dame F. Houillie, marchande épicière, rue S. Antoine, vis-à-vis la rue des Ballets. L'une et l'autre se disent guéries d'un cancer non ulcéré par l'épithème désorganisant de M. Dorez, maître en chirurgie et en pharmacie, rue et île S. Louis, n° 105, à Paris<sup>606</sup>. »

On a vu, au début de ce livre, comment la dame Houillie ou Houiller fut invoquée en novembre 1792 par « madame Langlois » en tant que référence en faveur du topique du chirurgien-pharmacien Dorez. La « femme de garde-robe de la belle-sœur de Louis Capet » y rapportait aussi comment, voyant la précédente « bien portante », elle n'eut « pas de peine à préférer son traitement », qu'elle commença « au mois de décembre 1791 » et qui se termina « en février 1792 ». « Depuis ce temps », écrit Madame Langlois, « je me porte bien ». « J'observerai que ce traitement n'occasionne jamais de fièvre, ni accident au sein, comme inflammation, gonflement, ni hémorragie<sup>607</sup>. »

---

605. [Paulet] 1788 ; *GdS*, année 1788, n° 30, 120.

606. La rue des Ballets est la partie de l'actuelle rue Mahler comprise entre les rues de Rivoli et du Roi-de-Sicile, dans le Marais.

607. Cave/Reynaud/Willemart/Duranton 1993.

## I. LA CONQUÊTE DE LA RUE SAINT-ANTOINE

En quoi consistait ce traitement ? Dorez propose un *épithème*, c'est-à-dire, selon le dictionnaire de l'Académie française, un produit « de consistance molle et dépourvu de corps gras », « sec ou liquide », « autre qu'un emplâtre ou un onguent », qu'on applique sur une partie malade. Celui-ci était caractérisé sans ménagements dans la *Gazette de santé*.

Quelque nom que M. Dorez donne à son *Épithème désorganisant*, c'est toujours un caustique, qui à la vérité paraît agir sans produire une vive irritation, puisque de l'aveu des malades, il n'est survenu ni gonflement ni inflammation au sein, et que cependant la suppuration a succédé et a fait disparaître le reste des glandes engorgées. Or depuis longtemps, les médecins et les chirurgiens ont été témoins des dangers et des effets funestes de semblables topiques ; on en a présenté de toutes les formes à l'Académie de chirurgie, et d'après de nouveaux essais faits avec soin, on a été contraint de les abandonner. Il n'y a presque pas de province et de ville où il n'y ait quelque empirique à secrets contre le cancer. Les succès sont publiés avec emphase, et on passe sous silence les événements malheureux qui en sont trop souvent les suites.

En quoi le chirurgien de l'Île Saint-Louis se distingue-t-il tellement, demande-t-on ensuite, de ces empiriques ? « M. Dorez répliquera peut-être que son topique est très différent, et qu'il a un avantage marqué sur les remèdes de ce genre ; mais dans ce cas pourquoi ne point le soumettre à l'examen de l'Académie de chirurgie, toujours empressée d'accueillir les découvertes utiles ? » « Qu'il lui fasse connaître son remède, dont le secret lui sera garanti. » Qu'il fixe « son efficacité et les moyens de s'en servir », « par une suite d'expériences décisives », et « qu'il indique les cas contraires à son emploi ». Bref, qu'il en discute les effets « avec impartialité », avec d'autres spécialistes, et il aura droit à un écho dans les règles : « nous nous ferons alors un vrai plaisir de communiquer au public les observations authentiques qui nous seront adressées ». On n'avait pas souvent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, réclamé avec autant de vigueur l'établissement d'une ligne expérimentale délimitant la séparation entre une oncologie professionnelle, « scientifique », et la culture empirique du secret.

L'art de guérir est comme toutes les autres sciences naturelles ; il ne peut faire des progrès qu'en soumettant à une discussion rigoureuse les résultats de l'expérience ; il serait perpétuellement resté dans l'enfance, s'il avait été

toujours pratiqué par des gens à secret. On aurait fait perpétuellement circuler des recettes obscures et mystérieuses, sans fixer la nature ni la dose des drogues, et sans déterminer les circonstances particulières, soit du genre de la maladie, soit de l'âge et de la constitution du malade : l'emploi de ces arcanes ainsi dirigés aveuglement, aurait été quelquefois utile, très souvent nuisible ; et après plusieurs siècles d'une expérience vague et incertaine, on aurait toujours abouti au point de départ, c'est-à-dire à une instabilité désespérante d'opinions et de principes contradictoires.

Le courrier de la dame Houillié évoqué dans la « Réponse » avait paru dans la livraison d'août du *Journal encyclopédique*<sup>608</sup>. Daté du 8 juillet, elle rapportait le développement continu qu'avait connu, pendant une dizaine d'années, une « dureté grosse comme une noisette », apparue à la suite d'un « coup léger » reçu au sein droit. La douleur s'était manifestée « au commencement de 1783 » et des élancements augmentèrent peu à peu. « Cela », raconte la marchande, « m'inquiéta davantage : malgré tout, je ne voulus encore y rien faire ». Mais en juillet 1787, la tumeur avait atteint « en très peu de temps le volume d'un moyen melon » dont la marchande peut même évaluer à 16 pouces la « circonférence à sa base ». On va voir que la presse répercutera désormais ce type d'indication.

C'est alors que je fus effrayée, et que je m'occupai de ma guérison. Je ne vous dirai pas tout ce que j'ai fait sans succès pour y parvenir ; je vous dirai seulement que le dernier avis des personnes de l'art les plus habiles de Paris dans le traitement de ces maladies fut pour l'opération par les instruments, et qu'il n'y avait point de temps à perdre. Malgré cette décision foudroyante et mon état dangereux, je dis que j'aimais mieux mourir.

Témoignage rare. S'informant dans le voisinage, la dame Houillié apprit d'un autre marchand de la rue Saint-Antoine, « M. Joubin des Marières », que « M. Dorez traitait (sans instrument) son épouse pour un pareil mal, et qu'elle guérissait à vue d'œil<sup>609</sup> ». Les deux malades échangèrent les récits de leur affection et la dame Houillié

---

608. *Je*, août 1788, 99-101.

609. Vu la profession de l'informateur, il ne s'agit pas de François Joubin Desmarières, qui reçut en 1790, alors qu'il était âgé de 51 ans, une pension de 150 livres en tant que chirurgien-major de l'hôpital militaire de l'Île de Ré (*Archives numériques de la Révolution française, Archives parlementaires*, t. 14, 77, en ligne).

se soumit au traitement recommandé, qui la guérit « radicalement ». La tumeur fut « entièrement détruite », la plaie « totalement cicatrisée ». « Aucune dureté ni douleur dans tout le sein. » Pourtant, l'épithème désorganisant de Dorez « n'est resté appliqué sur la tumeur qu'une heure », pendant laquelle la patiente a seulement senti « une chaleur forte, avec des pointillements douloureux par intervalles et très supportables ». Ceux-ci ont du reste diminué dès que le remède a été enlevé, et ils avaient entièrement cessé « deux heures après ». « Le bon de ce traitement encore, c'est que je n'ai pris que quelques médecines ; mon régime a été comme celui de M<sup>me</sup> des Marières. »

La marchande s'adressera donc, grâce au *Journal encyclopédique*, à toutes les personnes de son sexe, « mariées ou non mariées » « qui ont des cancers au sein, et qui ne veulent point entendre parler absolument de l'opération par les instruments ». La méthode de Dorez, appliquée « dans le commencement », leur épargnerait « des années » de « douleurs intolérables ».

On en était là lorsque le *Journal encyclopédique* reçut une lettre qui, contre les doutes émis par la *Gazette de santé*, confirmait l'optimisme du périodique, qui l'imprima en novembre 1788<sup>610</sup>. Daté du 12 octobre, le courrier était signé de « Sœur Reine-Julie Delas », du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Paris. Celui-ci se trouvait alors rue Saint-Antoine, où subsiste l'ancienne église du couvent, affectée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle au culte protestant. L'article s'intitulait « Lettre aux mêmes » – c'est-à-dire aux « auteurs de la Gazette de santé » – « sur un cancer au sein, de la largeur de 12 pouces, surmonté de deux duretés grosses comme une noix muscade, dont l'une était ouverte depuis plusieurs mois ; guéri par le caustique de M. Dorez ».

C'est en effet à lui que s'adressa la nonne après qu'elle ait subi les atteintes déjà anciennes du cancer. La découverte d'une « dureté au sein grosse comme une noix » remontait en effet à vingt ans. Elle n'y faisait « aucune attention » jusqu'à ce que, voici deux ans, elle ressentit « les douleurs et les élancements » qui avertissaient du progrès de la tumeur. Elle se détermina ainsi, âgée de quarante-six ans, à entreprendre un traitement. Les médicaments, « tant internes qu'externes », n'eurent aucun succès. La communauté de la religieuse avait un médecin : Étienne-Louis Geoffroy, docteur-régent de la Faculté de médecine et président de la Société royale de médecine, qui, « voyant le mal empirer chaque jour », déclara que l'extirpation était la seule solution.

---

610. *Je*, nov. 1788, 130-132.

Geoffroy, qui ajoutait à ces titres celui de praticien respecté et de savant réputé, ne pouvait qu'inspirer confiance. Il exerçait depuis longtemps puisqu'il avait été reçu docteur en 1748 et il fut ainsi, écrit Dezeimeris, « pendant plus de quarante ans, un des praticiens les plus répandus de la capitale<sup>611</sup> ». Il avait publié en 1762 une « importante histoire des insectes des environs de Paris » immédiatement contrefaite, où « il fondait un système de classification des animaux à coquilles, puisant ses caractères non dans la forme de celles-ci, mais dans la considération des animaux qui les habitent<sup>612</sup> ». Il était notamment membre de la *Società botanica fiorentina*, la première association botanique d'Europe.

Reine-Julie Delas était sur le point de subir l'extirpation lorsqu'elle eut connaissance du traitement de Dorez par les marchandes de la rue Saint-Antoine et par M<sup>me</sup> de Monflambert, marquise de Saint-Souplet. Celle-ci adressa au *Journal de Paris* une lettre, datée du 11 décembre 1788, dans laquelle elle racontait à son tour l'apparition et le développement d'une tumeur au sein dont elle pensait ne jamais guérir : « je faisais à Dieu tous les jours le sacrifice de ma vie, envisageant la mort avec moins de frayeur que l'opération du cancer par les instruments<sup>613</sup> ». Consulté, le médecin de la marquise, nommé Cosnier, se chargea de « suivre, avec plusieurs de ses confrères, le traitement des malades de M. Dorez ». La méthode le convainquit. Mais « par prudence », rapporte la patiente, « il ne voulut jamais prendre l'affirmatif pour me la conseiller, disant, qu'il se contentait de m'instruire de tout ce qu'il avait vu, et que c'était à moi à me décider ». Aussi bien la malade rendit-elle visite à celles qui étaient en voie de traitement avant de se mettre « dans les mains de M. Dorez ». Elle indiquera : « Je suis la huitième personne qu'il a guérie depuis trois ans qu'il demeure à Paris. »

Le *Journal de Paris* ajoutait que le public intéressé pouvait prendre contact avec la marquise « en son hôtel, vieille rue du Temple, n° 96 ». La chaîne des guéris s'étendait. Dans le cas de la sœur Delas, le *Journal encyclopédique* engageait aussi à faire savoir que l'intervention de Dorez conseillée par Geoffroy avait pleinement réussi, « sans instruments ». Pour plus d'information, « les personnes qui désireront ce détail le trouveront dans les journaux », où il sera également « fait mention de

611. Dezeimeris, t. 2, 521-523.

612. Il avait également donné, dix ans avant le courrier adressé au *Journal encyclopédique*, une *Dissertation sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des reptiles et des poissons* dans lesquelles, poursuit Dezeimeris, il « faisait des découvertes qui furent refaites quinze ans plus tard et qui passèrent encore pour nouvelles ». Voir Lhoste 1987, 43.

613. *JdP*, 19 déc. 1788, n° 354, 1516-1517.

la guérison de M<sup>lle</sup> Germain ». Mais ils pourront également s'adresser aux dames ayant profité du remède – bien sûr « en affranchissant les lettres ». Puisse la diffusion de ces nouvelles servir « l'intérêt de l'humanité ».

L'article du *Journal encyclopédique* met par ailleurs en évidence l'éventail des témoignages ayant assuré la propagation de ces nouvelles, en même temps que la crédibilité du remède. Le circuit était d'abord constitué des moniales qui avaient soussigné la déclaration de la sœur Delas : les sœurs Marie-Thérèse Bazire, supérieure du monastère, et Anne-Madeleine Chalmette, économe. Cette dernière occupait sans nul doute une place importante dans la communauté. Elle est devenue supérieure du monastère lorsqu'elle signe en 1790 avec ses homologues des couvents de la Visitation – ceux de la rue Saint-Jacques, de la rue du Bac, de Chaillot et Saint-Denis – une *Requête à l'Assemblée nationale*<sup>614</sup>.

À l'irradiant foyer de rumeur constitué par les religieuses parisiennes de l'ordre de saint François de Sales s'ajoute la communauté de ceux qui contrôlent ou contresignent le document de Geoffroy certifiant la complète guérison de la sœur Delas « par le moyen d'un caustique dont l'action est très douce et très supportable ». Un grand nom vaut pour le moins, comme témoin, un homme de l'Art, y compris de la Faculté. Geoffroy a ainsi invité à l'appuyer Denis-François Angran d'Alleray, dont les titres en cascade décorent l'attestation : « chevalier, comte des Maillis, seigneur de Bazoches, Condé, Sainte-Libière et autres lieux, seigneur patron de Vaugirard-lès-Paris, conseiller du roi en ses Conseils, honoraire en la cour de Parlement », etc. Une des charges d'Angran d'Alleray retient encore l'attention : celle de lieutenant-civil du Châtelet, l'une des principales prisons de Paris. Un familier est aussi invité à apposer sa signature au bas du document : le nommé Chambert, qui « paraphe<sup>615</sup> ». Tout l'appareil de la certification est

---

614. [Paris] : Hérisant, [1790] ; s. l. : Micro Graphix (Les archives de la Révolution française ; 9.4.271). Les nonnes émettent le vœu qu'on laissera subsister dans leurs établissements, où elles élèvent des pensionnaires « dans la plus parfaite égalité, sans nulle distinction de naissance », « la même règle, le même régime qui les perpétuent ». « Combien de fois nous sommes-nous dit à nous-mêmes, parlant du choix libre de notre genre de vie ? *Les Défenseurs de la Liberté doivent être les nôtres.* » Tel est l'esprit qui domine les Visitandines dont les « seuls privilèges consistent dans la renonciation formelle à toutes les dignités de l'Église » – abbayes, prieurés, etc.

615. Le document est contrôlé par « Lezan », qui venait de signer l'une des pièces alléguées par Beaumarchais dans un mémoire contre le banquier Kornmann (*Court mémoire en attendant l'autre, sur la plainte en diffamation qu'il vient de rendre d'un nouveau libelle qui paraît contre lui*, s. l., 1788, 36).



mobilisé. On sait le rôle qu'y joue souvent l'aristocratie. « Bon sang ne peut mentir<sup>616</sup>. »

Une autre litanie de personnes titrées confirme la réussite de la « méthode » dans les articles que publient le *Journal de Paris*, en septembre 1789, puis le *Journal encyclopédique*, en décembre, à propos de la guérison de la marquise de Kersaint<sup>617</sup>. Le traitement est rapporté par son fils, Armand, comte de Kersaint, « chef de division des armées navales ». Dorez joint ici aux titres énumérés au début de ce chapitre celui de « maître apothicaire et en chirurgie en la communauté du baillage royal de Chaumerle pour Villenauxe ».

Le comte rapporte avec ironie la consultation à laquelle donna lieu le cancer du sein de sa mère, âgée de soixante-sept ans. Un « médecin célèbre de cette capitale » l'examina.

D'après l'exposé du mal, l'âge de la malade et les progrès de la maladie, il répondit *qu'en employant les remèdes intérieurs, il y aurait plus à perdre d'un côté qu'à gagner de l'autre*, et il indiqua, *pour palliatifs, le cautère au bras gauche, une feuille de lierre sur le bout du sein, qui était entièrement rentré, et l'enveloppe de peau de cygne*. Voilà les seuls secours offerts par un des plus habiles médecins de cette ville...

La « peau de cygne » ou « d'aiglon » était un « topique » palliatif couramment utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle en matière de cancer du sein. Pour Le Dran, « tous les emplâtres, les cataplasmes » qu'on appliquait sur les tumeurs étaient à proscrire, à l'exception de la « peau de cygne<sup>618</sup> ». Le médecin Marteau, d'Aumale, qui rapporte aussi un cas de « cancer à la mamelle » dans le *Journal de médecine*, traite une patiente à la belladone et ne couvre « le sein que d'une peau de cygne ou d'aiglon », « seul topique suffisant pour un cancer occulte<sup>619</sup> ». Fourcroy mentionnera également la peau de cygne parmi les topiques propres à apaiser les douleurs<sup>620</sup>. En 1806, dans des « Pensées sur le cancer », Amard, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité à Lyon, écrira encore « que le cancer est ennemi de toute espèce de topique » et qu'« une peau de

616. Shapin 2014.

617. *JdP*, 4 sept. 1789, n° 247, 1125-1126, Supplément ; *Je*, déc. 1789, 267-271.

618. Hoerni 2014.

619. Marteau 1761 ; *JdM*, janv. 1761, t. 14, 19-20 ; Droixhe 2015, O6, 87-91, 140-142.

620. Droixhe 2016b, 481.

cygne est le seul qui lui soit applicable<sup>621</sup> ». De Meuve, médecin du roi, écrivait au XVIII<sup>e</sup> siècle que la « peau de cygne » est « merveilleuse » pour calmer les « douleurs de colique ou d'estomac » – à condition d'en « avoir ôté auparavant les plus grosses plumes<sup>622</sup> »...

Enfin décidée à recourir à Dorez, la marquise de Kersaint « consentit à quitter sa maison de Brest » pour chercher à Paris un salut « qui n'avait encore que peu de cautions », « mais le mal était pressant ». Le 2 mars 1789 elle commençait le traitement. Le 11 juin, elle était guérie. « Les détails de cette belle cure », poursuit son fils, « ont été suivis par M. Bruslé, médecin du roi au port de Brest<sup>623</sup> ». « J'ai été témoin plusieurs fois de son étonnement et de son admiration. »

## II. QUE PEUT LA VÉRITÉ CONTRE LA PUBLICITÉ ?

Deux semaines après qu'elle ait rapporté, avec tous les doutes qui s'imposaient, le témoignage des deux épicières, la *Gazette de santé* recevait un courrier, daté du premier août, confirmant ceux-ci. « M. Pascal », chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Brie-Comte-Robert, y présentait un portrait assez différent de Dorez<sup>624</sup>. On connaît Pascal en tant qu'auteur d'observations sur le moxa, l'alternative aux interventions par le fer ou le charbon ardent dans les cas de cancer. Il rapportait : « M. Dorez, qui jadis habitait la ville de Brie, et qui se mêlait beaucoup d'appliquer des emplâtres et des onguents, surtout pour les scrofules, me paraît n'avoir pas toujours eu des succès ; aussi a-t-il tourné ses vues sur cette terrible maladie connue sous le nom de cancer. » Pascal reprochait notamment au précédent d'avoir caché les échecs qu'avait connus son remède. Ce n'est pas ainsi qu'avait procédé, en telle circonstance, Pascal lui-même.

Il aurait été très nécessaire, pour les progrès de l'art, qu'il vous fit part des malheurs que lui causa son topique. Nous avons traité un jeune homme d'un cancer par le moxa, et nous avons eu soin d'en faire connaître dans le Journal de médecine, février 1786, page 183, que nous n'avons pas eu tous les succès que nous attendions de ce traitement. M. Dorez n'aurait pas dû

621. Amard 1806, 49.

622. Meuve 1695, 474.

623. Celui-ci signe en 1788 le brevet de chirurgien-major de la marine de Jean-Marie Dubuisson, à Brest (*Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français*, 1801, 181).

624. *GdS*, 1788, n° 33, 129.

craindre de suivre notre exemple en apprenant à tous vos abonnés, que dans le courant du mois d'octobre 1787, il appliqua son Épithème désorganisant à M<sup>me</sup> Lavigne, aubergiste à La Poste, à Grosbois, qui, pour son traitement s'était transportée à Paris chez M<sup>me</sup> Boisard, marchande grainetière, rue Saint-Antoine, théâtre de ses actions<sup>625</sup>.

Comme d'autres, Pascal s'était d'abord réjoui de l'annonce du remède, en entendant « prôner dans nos cantons ses miracles ». Comment eût-il douté de leur réalité quand il apprenait que Dorez avait bénéficié des encouragements du gouvernement, « toujours intéressé à ce qui peut tendre à la conservation de ses sujets » ? « Mais quelle fut ma surprise lorsque j'appris que M<sup>me</sup> Lavigne, dont la plaie était prête de se cicatriser, eut un érysipèle au bras du même côté que son cancer, qui m'a prouvé que ce n'était pas le vice cancéreux qui avait fait une métastase, puisque la plaie s'était rouverte. » Un praticien doublement accrédité, fût-il « maître en chirurgie et en pharmacie » installé sur l'île Saint-Louis, comme Dorez, avait beau jeu de tromper une aubergiste en lui faisant prendre des infections cutanées pour un cancer. « Madame Lavigne apercevant que M. Dorez ne pouvait plus lui donner de soulagement, quoique payé d'avance, mit sa vie entre les mains d'un empirique, qui vend une tisane connue sous le nom de dépuratif du sang, tisane avec laquelle il guérit, dit-on, les chevaux. »

Le remède en question était-il celui que vendait, sous le nom de « Vrai Dépuratif du Sang », le charlatan nommé Algaron ? Marchand itinérant, celui-ci distribue un prospectus en faveur d'un remède qui soigne à peu près toutes les affections, y compris « les chancres et cancers ». On a retracé en partie son parcours en Bretagne et en Picardie à partir de 1779<sup>626</sup>. Son aire d'activité s'étend encore jusqu'à l'Île-de-France et « du côté de la Champagne », en 1784, où il dit être resté « pendant huit ans en occupant trois différentes résidences ». Algaron s'aventura-t-il également vers la capitale, avec son « dépuratif ». Quel que soit celui utilisé par la dame Lavigne, il ne lui réussit pas, car, « succombant enfin aux douleurs », rapporte Dorez, elle « est morte au commencement de juillet 1788 ».

Pascal, en dénonçant Dorez, en un temps où celui-ci « habitait la ville de Brie », avait réveillé des souvenirs qu'éclairent les archives

---

625. Pour le cas traité : Pascal 1784-1786, 283-286, « Suite des observations », 2<sup>e</sup> observation.

626. Droixhe 2017b.

de la Société royale de médecine, qui font remonter sa présence à Villenauxe-la-Grande, en 1780. Dorez poursuivait alors sans relâche un... charlatan nommé Fleury<sup>627</sup>.

Il se scandalisait à l'époque de la manière dont un marchand de drogues pouvait échapper à la répression de la police et des autorités locales, malgré la campagne de la Société royale de médecine. On sait trop bien, disait-il, que les magistrats chargés d'appliquer la loi, « lorsqu'ils ont de l'humeur », « profitent de toutes les ressources de la chicane pour éloigner les jugements où on dépense beaucoup d'argent<sup>628</sup> ».

Le charlatan va toujours son train et lorsqu'il se voit prêt à succomber, il s'en va, en laissant aux poursuivants toute la dépense. Le juge et autres partisans triomphent, et à chaque fois qu'il en vient, ils font de même pour se conserver la prépondérance. Qui sont les victimes de ce conflit ? Ce sont les pauvres paysans qui ne connaissent pas les écueils, et qui vont à toutes voiles s'y briser.

Il faut, écrivait-il à Vicq d'Azyr, « mettre un frein à tous ces ambulants plus redoutables que la poudre à canon » – pour « les malheureux », au nom de « l'humanité ».

Dorez, préparant son « épithème », dénonçait-il déjà en 1780 un concurrent sur le marché de la thérapie anti-cancéreuse, au nom de la politique de santé de la Société ? Avait-il, quelques années plus tard, mesuré l'intérêt commercial du marché et ravalé une préoccupation humanitaire si constamment bafouée par l'impéritie ou la compromission des pouvoirs locaux ? S'était-il résolu à faire participer « les pauvres paysans » à ses finances personnelles ?

En tout cas, il ne limitait pas son activité – on l'a déjà vu – à quelques quartiers de Paris. En 1787, la même *Gazette de santé* avait publié une « Observation sur la guérison d'un squirrhe au sein, produite par un caustique<sup>629</sup> ». Elle était signée de cette « Germain, logée au collège de l'Ave-Maria, près Saint-Étienne du Mont, à Paris », que le *Journal encyclopédique* invitait à consulter pour vérifier les bons effets du remède de Dorez sur la sœur Delas. La dame Germain était affligée depuis sept ans d'une « dureté au sein, de la grosseur d'une noix muscade ». L'augmentation de cette dernière, depuis deux ans, lui faisait craindre « le sort d'une amie qui avait commencé par une dureté semblable »

627. Droixhe 2016a.

628. SRM 199A, d 11, n° 47.

629. Germain 1787 ; *GdS*, 1787, n° 15, 58.

et qui en était morte, « après avoir souffert des douleurs continuelles et insoutenables ». On lui conseilla l'opération. Elle confiera : « je n'ai jamais voulu m'y soumettre ». « Heureusement que dans cette perplexité, j'ai vu une demoiselle que M.<sup>\*\*\*</sup> » – Dorez – « venait de guérir, et je n'ai pas balancé de me soumettre au même traitement » – qui produisit les mêmes heureux résultats. La patiente mentionnera « pour témoin de cette cure M. Cosnier, médecin de Paris, rue Saint-Martin, et M. Cozette, père, apothicaire rue Saint-Jacques ». Les Cozette, père et fils, tenaient une pharmacie « rue et porte Saint-Jacques<sup>630</sup> ». Quant à « M. Cosnier », on reconnaît en lui le médecin qui avait suivi le traitement de la marquise de Saint-Souplet par Dorez, laquelle avait joint son annonce de guérison à celui des dames de la rue Saint-Antoine. Portal, le médecin des rois, se souvenait encore, dans ses *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie* de 1827, de « M. Cosnier, médecin praticien de l'ancienne Faculté de Paris », qui soigna « une jeune demoiselle » de la rue Saint-Martin<sup>631</sup>. C'était le tout-Paris qui résonnait de l'épithème désorganisant.

Pourtant, Pascal n'était pas le seul à le mettre en cause. En 1789, les *Nouvelles ou annales de l'art de guérir*, publiées par Noël Retz, dit de Rochefort, donnent une liste de « Remèdes que l'humanité fait désirer de voir proscrire ». Y figure l'épithème désorganisant de Dorez<sup>632</sup>. Le périodique reviendra à la charge en 1791 en faisant état de deux autres échecs de Dorez<sup>633</sup>.

En octobre 1788, la mère de M. Andy, négociant, rue du Faubourg Saint-Denis, a été opérée par le caustique de M. Dorez, et par lui-même. Elle est morte dans le cours du traitement. L'ouverture du cadavre n'a offert à la vérité aucune trace du caustique, ce que les gens auront peu de peine à croire : mais la malade en avait été obstruée, et la jaunisse lui couvrait tout le corps. Le procès verbal de cette ouverture est signé par MM. Fumée et Duchanoi, médecins à Paris, Deschamps, chirurgien chef de la Charité, et par M. Dorez lui-même.

Les personnalités de certains des signataires invoqués sont-elles indifférentes ? On peut éventuellement reconnaître dans le premier cité Guillaume Fumée, médecin du prince de Conti dans les années 1750.

630. *Almanach royal*, 1788, 636,

631. Portal 1827, 83.

632. *NAAG*, 1789, 530-531, article IV, n° 17.

633. *NAAG*, 1791, 411, n° 19.

« Duchanoi » est plus probablement ce médecin de la Faculté qu'un document de 1784 met en cause pour n'avoir apporté aucun soulagement aux maux d'un certain Viélet qui fut sauvé par le « magnétisme animal ». Le traitement est rapporté par le marquis de Puységur, adepte notoire de Mesmer<sup>634</sup>. Le troisième, Joseph-François Deschamps, est évoqué par J. Bescond<sup>635</sup>.

Une autre patiente de Dorez, selon Retz, fut « la veuve Thibaut, peintre, rue de la chaussée d'Antin, âgée de quarante-sept ans, d'une bonne et forte constitution ». « Des gens de l'art avaient attesté que la tumeur n'était point ulcérée. La première application du caustique fut faite le 15 septembre 1790, la seconde du 22 du même mois, et la malade mourut le 2 octobre suivant, 10 jours après la seconde application, dans des angoisses insupportables. » « Nous avons toujours souhaité », conclut Retz, « de voir opposer aux vanteries des marchands de remèdes secrets et aux prétendues miraculeuses guérisons qu'ils prônent, un examen naïf de leurs mauvais succès, afin qu'au moins le public éclairé pour et contre, ne se décide qu'en connaissance de cause ». Il est curieux de découvrir que la dame Thibaut fut inscrite parmi les bénéficiaires du Décret sur la liquidation de la dette publique et sur les fonds destinés l'acquit de ladite dette, publié le 3 septembre 1791<sup>636</sup>. On y lit qu'il sera payé à la « Veuve Thibaut, peintre », en « Arrière du Département de la Maison du Roi », pour la « Bibliothèque du Roi », la somme de « 539 livres 11 sous ». La pauvre malade n'en profitera donc pas. Poursuivie par la malchance, elle avait payé à Dorez « la somme de seize cents livres, payable, moitié au milieu du traitement, et le reste après la guérison ».

Pour être complet, on signalera que la *Déclaration de madame Langlois* publiée par la *Gazette nationale* en 1793 s'accompagnait d'un autre témoignage accréditant l'épithème *désorganisant*<sup>637</sup>. « Roussillon, femme Ambroise Chapellier, place de la Comédie-Italienne », attestait le 9 janvier 1793 avoir été traitée par Dorez après qu'elle eût appris « par les journaux » qu'il guérissait des cancers du sein. Le développement de la maladie avait été habituel.

634. Chastenet de Puységur s. d., 98.

635. Bescond 2010, 252, 253, 371, 433.

636. *Décret concernant la liquidation et le remboursement de la dette de l'État, du 3 septembre 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.*

637. Gn, *Supplément*, 12 février 1793 ; *Réimpression de l'ancien Moniteur*, t. 15, 415\*.

À peine mes seins commencèrent-ils à se former, que j'ai trouvé dans le gauche une dureté de la grosseur d'un petit pois qui roulait sous mon doigt. Pendant plusieurs années, elle est restée dans le même état et sans me faire mal ; j'étais jeune, et je ne pensais pas qu'en y touchant ce rien pût venir de conséquence. Tantôt je croyais cette grosseur diminuée, tantôt augmentée, et quelquefois je ne la retrouvais plus ; je ne sais si cela venait du changement de position ou de l'imagination.

J'avais tellement contracté l'habitude d'y toucher, que souvent, en causant, j'y portais le doigt ; c'était la même chose quand je ne dormais pas.

Cependant, à force de presser cette dureté, j'ai trouvé qu'elle augmentait et durcissait. Je souffrais assez souvent, et beaucoup plus à l'approche des époques : autant je n'y pensais pas quand je ne souffrais pas, autant j'ai été effrayée lorsque les douleurs sont venues plus fréquentes et plus vives, et cela parce que, plus avancée en âge, j'avais vu une personne mourir de ce mal dans un état affreux, et que j'appréhendais le même sort.

Bref, la dame se mit « entre les mains de l'art », « mais tous leurs remèdes ont été inutiles, et n'ont fait qu'empirer mes douleurs ». Quand elle fut informée du traitement de Dorez, elle prit « soigneusement des informations sur ses talents ». « Ses succès m'ont inspiré la plus grande confiance. » En deux semaines du mois de juin 1792, elle était « parfaitement guérie ». « Voilà la vérité. »

La communication se terminait par un avis de Dorez. « Il n'est chez lui, tous les jours, que depuis une heure après-midi jusqu'à trois, excepté fêtes et dimanches. Affranchir les lettres. »





### III

## TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE ET NOUVEAUX HORIZONS



# I

## La mutation

Si la fondation de la Société royale de médecine voulut établir une séparation formelle entre les remèdes certifiés et ceux relevant du charlatanisme ou d'un empirisme sans fondement académique, l'entreprise s'accompagna, dans le cas de la recherche sur le cancer, d'une évolution qui accrut la différence entre les deux médecines, surtout dans les deux dernières décennies d'Ancien Régime. On qualifiera cette mutation de professionnelle, en ce qu'elle élève la recherche et la pratique médicales légales à niveau qui creuse radicalement et ostensiblement l'écart avec l'empirisme, fût-il de bon aloi. La figure du « spécialiste » se précise d'une manière qui tend vers la compréhension actuelle du terme.

Un premier volet du changement en question s'articule à un appareil technologique en partie lié aux progrès de la chimie. Celui-ci autorise une expérimentation curative appliquée au cancer. Une autre partie du progrès est d'ordre cognitif, reposant sur un essor apparemment décisif de l'anatomo-pathologie. On a joint au dispositif qui se met en place à partir de 1770 la découverte simultanée de plusieurs espèces végétales américaines. Celles-ci annoncent, dans un contexte culturel et scientifique associé à l'idée des « secrets » méconnus du Nouveau Monde, des pistes inédites et prometteuses de remèdes anti-cancéreux – exemptes du caractère pittoresque qui pouvait affecter le lézard du Guatemala. L'exploitation, notamment financière, de ces ressources rejetait d'autant plus dans l'ombre de l'amateurisme la pratique de la médecine parallèle.



## II

### La thérapie électrique

La *Gazette de santé* annonce en juin 1778 que Pierre-Jean-Claude Mauduyt de La Varenne, docteur-régent de la Faculté de Paris, qui figurait parmi les premiers membres de la Société au titre de directeur, s'était vu octroyer une gratification annuelle en vue de soutenir ses recherches sur « les traitements des différentes maladies par le moyen de l'électricité<sup>638</sup> ». Si les paralysies figurent au premier rang des affections que celle-ci peut soigner, Mauduyt voudrait étendre la thérapie « aux tumeurs lymphatiques ou séreuses ». Il prend en compte, d'une certaine manière, l'écart qui se creuse avec les « empiriques aveugles » et les charlatans. Il « avertit qu'il ne peut ni ne croit devoir répondre aux mémoires à consulter qu'on lui adresse, à moins qu'ils ne soient rédigés et signés par des personnes de l'art ou des physiciens connus etc. ». Il informe aussi les lecteurs de la *Gazette de santé* de sa préoccupation de méthode hippocratique : « il fera part du résultat de ses observations, lorsqu'il y en aura un nombre suffisant pour former un corps de doctrine sur cet objet ; il fera connaître en même temps les moyens dont il se sert et qui seront décrits avec la plus grande exactitude ».

L'histoire de la médecine par l'électricité au XVIII<sup>e</sup> siècle a été écrite par Fr. Zanetti<sup>639</sup>. Il ne peut être question d'y revenir ici sauf pour souligner à quelles occasions le fluide fut mis en œuvre dans le traitement de cancers. Un épisode initial a été bien mis en lumière par D. De Moulin, J. Rouëssé et M. Kaartinen<sup>640</sup>. La *Gazette salulaire* de janvier 1777 rapporte :

Il y a quelques années que Mme. Wynne, à la suite d'une couche, fut attaquée d'une tumeur dure, squirrheuse, au sein gauche. Inutilement M. le Dr. Hicks

---

638. *GdS*, 11 juin 1778, 97 ; *Histoire de la Société royale de médecine*, 26 ; Zanetti 2015 ; Zanetti 2017, *passim*.

639. Zanetti 2017.

640. De Moulin 1983, 43 ; Rouëssé 2011, 116-117 ; Kaartinen 2013, 31.

ordonna-t-il les remèdes réputés les plus efficaces contre de pareilles tumeurs, et le régime le plus convenable ; le mal fit des progrès, et il y eut à craindre qu'il ne dégénérât en cancer ouvert. [...] La malade suivait ce conseil depuis quelques mois, lorsqu'elle fut frappée de la foudre. Elle était à la fenêtre à examiner un orage, quand le feu du ciel, qui entra par le toit, dont il causa l'embrasement, arracha la corniche de la cheminée, enleva le tapis du plancher, frappa Mme. Wynne à l'épaule gauche, traversa la mamelle de ce côté, et descendit le long du dos. La couleur de la robe de soie qu'elle portait, fut ternie en deux endroits : le morceau de flanelle, avec lequel elle avait couvert son sein, paraissait roussi comme si l'on y eût appliqué un fer trop chaud, et la malade fut renversée<sup>641</sup>.

« Deux jours après ces événements », le docteur Hicks « apprit avec surprise, que la nodosité de son sein s'était amollie, et avait considérablement diminué ». « Ces changements avantageux se soutinrent, et firent des progrès au point que la tumeur se dissipa totalement en très peu de temps. » Voilà, poursuit la *Gazette*, qui « suggère naturellement des essais à faire ». « On sait que la foudre n'est autre chose qu'une étincelle électrique infiniment forte. L'effet qu'elle produit ici devrait donc engager les médecins à essayer l'électricité sur des tumeurs opiniâtres... »

Le récit fait l'objet, dans la *Gazette*, d'une « Observation concernant les effets de la foudre sur une tumeur au sein, communiquée à M. le Dr. Duncan, d'Édimbourg, par M. Alexandre Easton, Dr. en méd. à Dublin ». Ce dernier fera état de l'aventure dans des *Medical and philosophical commentaries* de 1777, après que l'observation se soit notamment répandue grâce à l'Écossais John Brisbane, du Middlesex-Hospital de Londres, qui la rapporta dans des *Select cases in the practice of medicine* de 1772. John Leake, fondateur en 1765 du Westminster-Lying-In Hospital de Lambeth, dans le Grand Londres, la reprendra en 1781<sup>642</sup>.

Duncan publia en 1778 des *Cas médicaux, choisis parmi les archives du Dispensaire public d'Edimbourg*, qui connurent rapidement de nouvelles éditions et qui furent traduits en français en 1797. L'ouvrage comportait l'« Histoire d'une affections cancéreuse du sein, traitée par l'électricité », qui concernait une dame de soixante-deux ans chez qui

641. *Gs*, 16 janv. 1777, n° 3.

642. Easton 1776, t. 4 ; Easton 1777 ; Brisbane 1772 ; Leake 1781, t. 1, 357-358 ; Rhodes 1977.

une petite grosseur s'était manifestée, une vingtaine d'années plus tôt, à la suite d'un accouchement<sup>643</sup>. Celle-ci donna lieu par la suite, ainsi que le rapporte la *Gazette de santé* en 1785, à « une tumeur dure et d'un volume considérable, avec gonflement des glandes axillaires<sup>644</sup> ». Duncan relate comment il varia l'application du « fluide électrique » sur le cancer à raison de trois commotions « deux fois par semaine », puis de trois fois, puis de « quinze chocs électriques », tandis que le gonflement et la douleur diminuaient. Une ulcération survint, malgré une réduction à dix chocs. « Le gonflement parut diminuer, mais la malade attribua à l'électricité l'augmentation de sa douleur ; on eut alors recours seulement à l'extrait de ciguë, à cause de la répugnance que la malade témoigna de persister dans le traitement électrique. » Duncan, poursuit la *Gazette*, « avoue ingénument qu'il doute s'il était à propos d'augmenter le nombre et la force des commotions électriques », vu les douleurs qu'elles provoquaient. Mais comme il est pleinement confiant dans la capacité de l'électricité à devenir « un puissant remède », il annonce de nouveaux essais. Le périodique se montre plus sceptique.

Nous communiquons cette observation, quoique peu décisive en faveur de l'électricité, pour faire connaître combien pour le progrès de l'art, il importe de joindre l'exactitude dans l'exposition des circonstances avec cette candeur ingénue qui s'en tient scrupuleusement au résultat des faits. Combien d'observations restent vagues et indéterminées par le défaut de ce caractère !

L'épreuve du « fluide » se concluait par les meilleures recommandations, prometteuses de science et de rigueur.

La recherche anglaise est aussi invoquée par l'*Esprit des journaux*, organe d'une presse destinée à un large public, à propos de l'*Essai sur la théorie et la pratique de l'électricité médicale* publié en 1780, en anglais, par le Napolitain Tiberius Cavallo<sup>645</sup>. L'ouvrage, plusieurs fois réédité, fit sensation. Mais le périodique ne donne pas vraiment d'espoir en ce qui concerne le cancer, quand il cite l'original : « En général, on a reconnu que l'application de l'électricité ne pouvait

643. Duncan 1790, n° 8, 135 sv.

644. *GdS*, année 1785, n° 31, 122.

645. *EdJ*, mai 1781, dixième année, t. 5, 134-145 (d'après la *Monthly review* et la *Critical review*).

guère produire de bons effets dans le cas d'une maladie invétérée ; parce que, comme nous l'avons observé ci-devant, les parties les plus solides ont alors souffert une telle altération, qu'elles ne peuvent être rétablies par un simple stimulus, tel que l'action du fluide électrique. » L'auteur répétera qu'« il est rare que l'électricité guérisse des maladies invétérées, quoiqu'elle soit généralement un palliatif ». Mais le cancer est-il de ces affections qui touchent à proprement parler « les parties les plus solides » ? Cavallo aurait écrit que le fluide peut notamment « servir de remède » dans les cas de « tumeurs scrofuleuses ». Pour le reste, il a surtout manifesté ses vertus en matière de rhumatisme, de surdité et de mal de dents.

Il revient à Jean-Paul Marat d'avoir porté un coup décisif au traitement de la maladie par le fluide aérien, dans son *Mémoire sur l'électricité médicale, couronné le 6 août 1783, par l'Académie Royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*. On y dénonçait ceux qui, dans l'enthousiasme suscité par « tant de merveilles, attribuées sans fondement à l'électricité », s'étaient égarés<sup>646</sup>. Le *Journal de médecine* rappelait avec Marat comment « ses succès étaient rares et se faisaient longtemps attendre<sup>647</sup> ». C'est que l'électricité resta trop longtemps « entre les mains des empiriques ». Il eût fallu qu'elle fasse l'objet des travaux « d'un vrai médecin », réunissant « les connaissances du physicien aux connaissances du physiologiste ». Elle se présentait désormais, déplore Marat, comme le remède pour « toutes les maladies indistinctement » : comme si elle pouvait guérir la pulmonie, l'hydropisie, la dysenterie, les diarrhées, les fièvres putrides et bilieuses, les épidémies, la peste, l'anthrax, la petite-vérole, les maladies vénériennes et vermineuses, le cancer, les squirrhes au foie ou à la rate », etc.<sup>648</sup>.

Quelle relation établir entre la critique de la thérapie électrique et telle prise de position empirique ? Le charlatan Algaron, déjà rencontré, diffuse à Paris en 1784 un prospectus annonçant une « secrète méthode » pour soigner « un grand nombre de maladies<sup>649</sup> ». Il a conçu son remède « après en avoir fait beaucoup d'expériences », mais il « prévient le public qu'il ne se sert en aucune manière de magnétisme, ni de

646. Marat 1783, 4 ; Zanetti 2017, 96-97.

647. *JdM*, avril 1785, t. 63, 592-602. Le texte de l'original est quelque peu résumé.

648. Marat 1783, 82-83 ; *JdM*, 596. Sur le classement des fièvres : Weston 2016, 126-127.

649. SRM 96, d° 7, 1-13.



machines électriques, ni d'aimant, non plus que de sympathie, parce qu'il a observé que les suites en étaient plus dangereuses que le mal ».

La mise à distance du magnétisme peut s'expliquer par le cinglant et notoire désaveu que la Société royale de médecine infligeait alors à Mesmer. L'exclusion de l'aimant signifierait-elle la rupture avec une tradition routinière ? Comme l'écrit M.-A. Thouret en 1787 dans l'*Encyclopédie méthodique* : « Il n'y a point de substance dont on ait fait aussi généralement usage en médecine » – y compris pour soigner le cancer<sup>650</sup>. Le refus de l'*électrisation* et le défaut de « machine électrique » pourraient donc également signifier, à l'inverse des proscriptions précédentes, une mise en cause du modernisme au nom de la supériorité et du respect de la tradition. Par ailleurs, il est aussi possible qu'ils relèvent d'une forme de prudence à l'égard de la Société de médecine dans la mesure où celle-ci avait fait du traitement par l'électricité un champ privilégié de recherche. L'*Encyclopédie méthodique* rapporte les expériences auxquelles se livraient Lassone, co-fondateur de la Société avec Vicq d'Azyr, Morand, docteur-régent de la Faculté de Paris, et l'abbé Nollet<sup>651</sup>. L'électro-thérapie visait toute une série d'affections – paralysies, maladies des yeux, fièvres intermittentes, écrouelles, goutte, mal de dents – ainsi que les tumeurs et le cancer. Elle se présentait dès lors en rivale des « spécifiques à secrets » des empiriques et bénéficiait d'une forte propagande dans des journaux en principe spécialisés, mais aussi dans une presse destinée à un plus large public. Algaron est-il l'empirique au courant des thérapies du jour et qui se garde d'empiéter sur le terrain des thérapeutes plus puissants, ou davantage le conservateur d'une pratique traditionnelle<sup>652</sup> ?

Ainsi qu'on l'a noté, le public du charlatan, comme celui adonné à la médecine populaire, considère avec défiance le « savoir extérieur », « surtout s'il parle un langage pédant et incompréhensible ». D'un côté, les « petites gens » des campagnes et des villes restent plutôt fidèles à leurs traditions médicales et pharmacopées, soulignent M. Laget et Cl. Luu. D'un autre côté, les auteurs de « manuels du soin du corps » qui leur sont destinés sont généralement « des médecins ou des gens lettrés, qui intègrent aux conseils prodigués au monde paysan

650. Thouret 1787, 437-438.

651. Mauduyt de La Varenne 1792, 741.

652. La question est à reconsidérer, en ce qui concerne la qualité d'Algaron en tant que « très-expert oculiste », pratiquant l'opération « par extraction avec un instrument de son invention » (Droixhe 2017, 95), à partir de Porter 2003, 100 sv.

« des thérapeutiques multiples expérimentées récemment par les praticiens savants, et que les pauvres gens peuvent mettre en usage eux-mêmes ». Il y aurait toute une recherche, qui dépasse notre enquête, à mener pour évaluer la part d'actualité que renferment les « placards » et « avis » distribués par les distributeurs forains de remèdes.

### III

#### Le traitement par « rayons »

Tandis que se développait l'électrothérapie, la *Gazette de santé* informait le public, en 1779, d'autres « méthodes nouvelles de traiter certaines maladies<sup>653</sup> ». Diverses opérations étaient enregistrées dans la section « Chirurgie » de l'*Histoire de la Société royale de médecine* parue la même année, qui se présentait comme concernant en principe l'année 1776. L'une d'elles portait « Sur la guérison de plusieurs ulcères, opérée par le mouvement vacillatoire du verre ardent<sup>654</sup> ». On y faisait état « d'un mémoire très détaillé qui a été remis à la Société par M. La Peyre », « chirurgien de vaisseau », « guidé par les mêmes principes que M. Faure a exposés à l'Académie royale de chirurgie, sur les propriétés de la chaleur du cautère actuel ». Ces principes sont résumés dans l'article « Chaleur » de l'*Encyclopédie méthodique*, dans la collection des volumes sur la « Chirurgie<sup>655</sup> ».

Celui-ci commence par rappeler qu'« un certain degré de chaleur est souvent utile et même nécessaire pour diverses affections chirurgicales, et particulièrement pour produire une bonne suppuration dans les tumeurs phlegmoneuses et dans les ulcères ». C'est à quoi servent généralement le « cautère actuel » – charbon ardent, fer ou cuivre rougis au feu – et le « moxa » – cylindre de coton ou de laine allumé à une extrémité, défini plus haut. Il est néanmoins possible d'employer la chaleur « d'une manière moins active », sans « détruire les parties sur lesquelles on l'applique ». « C'est ce qu'on fait au moyen de charbons ardents qu'on approche et qu'on éloigne alternativement de la partie affectée, pour en faire sentir au malade l'impression la plus forte possible, sans cependant occasionner de brûlure. » Tel est le procédé préconisé par François Faure, doyen du « Collège en l'art et science de chirurgie » de Lyon, gradué de l'Académie royale de chirurgie de Paris

---

653. *GdS*, 2 mai 1779, n° 18, 71-72.

654. La Peyre 1799, 296-298

655. Anonyme 1790.

en 1733, vivant à Avignon<sup>656</sup>. Ses observations portent notamment sur le traitement « de tumeurs scrofuleuses, de dartres et d'autres affections pareilles ». « L'effet de cette application continuée par intervalles aussi longtemps que le malade peut la supporter, est d'accélérer la suppuration lorsqu'elle se fait difficilement », « de résoudre les engorgements, et de hâter la cicatrisation ».

La Peyre, à partir de là, « a cherché un expédient plus prompt et plus efficace », reprend l'observation parue dans l'*Histoire de la Société royale de médecine*, « et il croit l'avoir trouvé dans la chaleur du verre ardent ». Il emploie la manière suivante « dans le traitement des ulcères » – et celle-ci sera bientôt appliquée au cancer. Il présente une lentille « aux rayons du soleil, afin de les rassembler dans un foyer auquel il expose la partie ulcérée » et « la parcourt dans toute son étendue, jusqu'à ce que la chaleur se fasse sentir vivement ». L'opération est répétée « plusieurs fois dans le courant de la journée » et comme son instrument « n'est pas longtemps dans la même situation », il donne au mouvement de celui-ci « le nom de *vascillatoire* ».

Sans attendre, le procédé fut appliqué en mai 1759 sur une « tumeur chancreuse » affectant la femme d'un jardinier, ainsi que le rapporte « M. Le Comte, maître en chirurgie à Arcueil », dans une observation qui suit immédiatement celle relatant la méthode de La Peyre dans l'*Histoire de la Société royale de médecine*<sup>657</sup>. Celui-ci rapporte qu'il proposa d'abord à la patiente de pratiquer l'extirpation. Mais la dame la rejeta « avec horreur ». « Son refus me rappela une méthode plus douce dont j'avais oui parler dans mon enfance. »

Le jour pris, je la fis placer sur une chaise en face du soleil, dont les rayons rassemblés à travers un verre ardent ou lenticulaire que je fixai sur le milieu de la tumeur, brûlèrent avec beaucoup d'activité, sans que les parties voisines se sentissent de la combustion, comme il arrive par le fer rouge, lorsque la grosseur et la figure de l'instrument ne sont pas proportionnées à la partie affectée, ce qui produit par conséquent des douleurs inutiles.

Inutile d'insister longuement sur les avantages de ce traitement par « rayons ». D'abord, « le cautère solaire brûle avec d'autant plus de

---

656. *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon*, 1786, 195. Considérations consignées « dans le V<sup>e</sup> volume des Mémoires de l'Académie Royale de chirurgie ».

657. La Peyre 1799, 298-302 ; *GdS*, 2 mai 1779, n° 18, 72.

force et d'activité qu'il ne s'éteint pas comme le métal rougi au feu, et qu'il peut être continué pendant un aussi long espace de temps qu'on le juge à propos ». La chaleur « peut pénétrer aussi loin que l'étendue du cancer le demande ». La durée de l'opération est commandée par la douleur du malade, selon qu'elle est « plus ou moins piquante et lancinante ». Mais en tout état de cause, elle « est beaucoup plus aisée à supporter que le fer rouge ». Le traitement est brièvement annoncé dans le *Journal de médecine* en 1782<sup>658</sup>.

Dans l'article « Anti-cancéreux » de l'*Encyclopédie méthodique*, en 1790, Fourcroy rangera « la lumière solaire » parmi les « prétendus *anti-cancéreux* » de nature externe. C'est que, s'ils « désorganisent et détruisent à la vérité les glandes ou les parties affectées du cancer », « ils n'en détruisent pas le vice interne ou le virus<sup>659</sup> ».

---

658. *JdM*, juillet 1782, t. 58, 98-99.

659. Fourcroy 1790 ; Droixhe 2016b.



## IV

### La chimie et la découverte de l'air fixe

En 1775, la *Gazette salulaire* produisait un courrier de Londres qui annonçait : « Les médecins de cette ville continuent de rechercher les propriétés de l'air fixe », dont on s'est servi « contre les cancers », non sans effets, puisque « son application a soulagé les malades, diminué la violence des douleurs, et amélioré la suppuration de l'ulcère ».

Qu'était cet « air fixe », que l'on appelait aussi « gaz sylvestre », ou « air factice », ou encore « air solide » ? Les dénominations désignaient « le gaz acide carbonique », écrit Joseph Capuron dans son *Nouveau dictionnaire de médecine*<sup>660</sup>. Dans ses *Expériences sur la respiration des animaux et sur les changements qui arrivent à l'air par leurs poumons* (1777), Lavoisier précise : « je nommerai *acide de la craie, acide crayeux* la substance qu'on a désignée jusqu'ici sous le nom d'*air fixe* ou *air fixé*, par la raison que c'est de la craie et des terres calcaires que nous tirons le plus communément cet acide, et j'appellerai *acide crayeux aériforme* celui qui se présentera sous forme d'air<sup>661</sup> ». L'expérience avait montré que l'air sortant des poumons contenait le dioxyde de carbone. Elle s'apparentait à celle qu'avait conduite Robert Boyle en privant un oiseau d'oxygène, représentée dans un tableau de Joseph Wright (*An experiment on a bird in the air pump*, 1768).

L'*air fixe* était obtenu à partir de cendre résultant de l'incinération de la lie de vin<sup>662</sup>. Du vinaigre ou de « l'esprit de nitre », c'est-à-dire de l'acide nitrique, « était versé sur ces cendres contenues dans un vase lui-même équipé d'un entonnoir en carton, ce dernier permettant de diriger les vapeurs vers les ulcères cancéreux ». Pour plus de détails, on verra un article de Jean-Jacques Magellan, ou João Jacinto

---

660. Capuron 1806, 447, 454. Sur l'utilisation de l'air fixe dans l'eau, qui prend « un goût très piquant et acidulé » en même temps qu'« elle étincelle quand on la verse d'un verre dans l'autre », voir l'*EdJ*, oct. 1778, t. 10, 148-152 (d'après la *Monthly review*).

661. « Mémoire lu à l'Académie des sciences le 3 mai 1777 », *Histoire de de l'Académie des sciences. Année 1777. Avec les mémoires de mathématique et de physique pour la même année*, Paris, De l'Imprimerie royale, 1780, p. 185 sv.

662. Peyrilhe 1776, 110-117 ; Rouëssé 2011, 111.

de Magalhaens, moine portugais établi à Londres, sur la « Manière d'appliquer l'air fixe aux cancers, qui procure en peu de temps une cessation des douleurs, et une diminution très-considérable dans le cancer » (*Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts* de l'abbé Rozier, 1776)<sup>663</sup>.

En août 1775, la *Gazette de santé* faisait état de la polémique que suscitait déjà l'air fixe : débat qui risquait de se résoudre en « dispute de mots » et qui rappelait « celle qui s'élève entre les physiciens anglais et le médecin de Vienne », c'est-à-dire Störck. Le journal concluait philosophiquement : « Il serait bien étonnant que l'air fixe dont on a fait tant de bruit depuis peu, avec lequel les physiciens ont cru pouvoir expliquer tant de choses, et dont les médecins ont espéré tirer un grand avantage dans le traitement des maladies, il serait bien étonnant que cet air n'existât point tel qu'on a cru l'apercevoir<sup>664</sup>. »

Si Diderot incriminait particulièrement, parmi les charlatans, « des moines, des prêtres, des abbés » – « tous gens d'autant plus assurés du succès, que leur condition était plus étrangère à la médecine<sup>665</sup> » – il arrivait qu'un religieux de province se mêlât d'invoquer l'essor de la chimie pour combattre la plus grave des maladies. On connaît les *Observations médico-chymiques sur le cancer* de l'abbé Martinet, qui traite la maladie avec « l'alcali-volatil-fluor », censé neutraliser les effets de « l'acide phosphorique ». On sait aussi que la presse fut divisée à son égard. Pour le *Journal de médecine*, la chimie de Martinet relève de l'imaginaire<sup>666</sup>. « Mais pourquoi toujours vouloir assujettir l'explication de quelques faits à une théorie que l'on a créée, plutôt que de rassembler un grand nombre de faits pour établir les fondements d'une saine théorie ? Cette manière de procéder est fautive en tout, et surtout en médecine. » S'il fallait constituer une liste des remèdes anti-cancéreux qui ont été proposés, « l'on ne saurait dans quel mille ranger l'alcali volatil » : « presque tous ces remèdes font obtenir des succès, font crier au miracle, pour rentrer dans le néant d'où l'on n'aurait pas dû les tirer ».

Le *Journal* renverra deux ans plus tard à son premier compte rendu, tandis que la *Gazette de santé* stigmatisera « tous ces petits traités, tous ces systèmes » qui « n'offrent d'autre avantage que celui de faire

663. Magellan 1776.

664. *GdS*, 14 août 1775, n° 34, 133.

665. Veillet 2013.

666. *JdM*, déc. 1781, t. 56, 560-564.



voir leur néant et la différence qu'il y a entre les véritables gens de l'Art et ceux qui ne sont faits ni pour guérir, ni pour raisonner sur la médecine<sup>667</sup> ». Il reste que l'abbé Martinet, en adoptant l'approche chimique, empruntait désormais une voie relativement nouvelle, dont on ignore à quel point elle pouvait être différente de celle caractérisant par exemple la constitution du « bijou » anti-cancéreux que proposaient les dames du *Mas d'Agenais*, dans l'ordre des pharmacopées exploitées par des religieux<sup>668</sup>. En 1786, on pourra lire dans la *Gazette de santé* : « On sait qu'on fait des essais de l'alcali volatil dans le cancer. Celui qui suit est propre à donner de nouveaux encouragements<sup>669</sup>. »

---

667. *JdM*, déc. 1783, t. 60, 607 ; *GdS*, 26 août 1781, n° 34, 135.

668. Il est vrai que son remède n'était pas neuf. Il était recommandé par Daniel Ludwig, ou Ludovicus, dans un *Traité du bon choix des médicaments* de 1710, traduction d'un ouvrage latin de 1671 souvent réédité (Dezeimeris, t. 3, 489-490 ; Durand/Coignerau-Devillers 1977 ; Rouëssé 2011, 138, 142).

669. *GdS*, 1786, n° 35, 140.



## V

### Questions sur l'expérimentation animale et collective

Électricité, chirurgie par « rayons » et air fixe font l'objet d'expériences qui dépassent, ainsi que l'a souligné L. Easton, le stade de l'observation qui avait dominé l'interrogation scientifique de l'Âge classique<sup>670</sup>. C'est en effet « à travers une grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle » que se serait transformé un rapport quasi synonymique entre observation et expérience, l'ensemble des pratiques se constituant désormais en « une seule méthode de recherche » qui unit « observation passive » et « expérience active ». Là encore, médecine « académique » et empirisme vont cohabiter sur un fondement commun, dans un climat d'interrogations aventureuses aux confins du charlatanisme.

Le modèle d'expérimentation est fourni, comme on l'a dit, par la mise à l'épreuve de la ciguë, administrée par Störck à son chien puis à lui-même<sup>671</sup>. Dans un genre analogue, Bernard Peyrilhe injecta une émulsion de cancer du sein à un autre chien, ainsi qu'il le rapporte dans sa *Dissertation* latine de 1774 couronnée à Lyon<sup>672</sup>. L'expérience fit au

---

670. Daston 2011, 82.

671. L'injection d'une substance animale dans un corps humain avait fait l'objet d'expériences dès le XVII<sup>e</sup> siècle, dans le but opposé de corriger une déficience du récepteur. Des transfusions de sang de mouton ou d'agneau à un individu eurent lieu à la Royal Society et en France en 1667 (McCann 2016, 20-21).

672. Imbault-Huart 1984 ; Holleb 2008 ; Androutsos/Karamanou 2009 ; Rouëssé 2011, 63 ; Kaartinen 2013, 33-34 ; Faguet 2015, 24. Peyrilhe fut aussi l'auteur, écrit Dezeimeris au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de « la meilleure histoire de la chirurgie qu'on possède jusqu'à présent ». Il reçut une accréditation supplémentaire quand Diderot composa en 1780 un morceau *Sur l'histoire de la chirurgie par M. Peyrilhe*. Celui-ci avait en effet été chargé de poursuivre l'édition de l'*Histoire* entreprise, « il y a quelques années, par M. Dujardin, membre du Collège de chirurgie de Paris », tâche dont Peyrilhe s'est acquitté « d'une manière également instructive et piquante ». Diderot écrivait : « On convient unanimement de l'utilité de la lecture des Anciens ; mais cette étude n'est pas également possible à tous ceux qui cultivent la chirurgie ; et tout n'est pas également précieux dans leurs écrits. Il faut être doué d'un discernement bien exquis ; il faut être animé d'un grand courage pour suivre ligne à ligne d'énormes volumes dont on n'extraira que ce qu'ils ont de particulier, et par conséquent un

moins un émule. Le charlatan Lefébure de Saint-Ildephont écrit dans son *Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte* de 1775.

Je ne rechercherai point dans ce court exposé les causes du cancer, le siège de son virus, ainsi que sa nature. M. Astruc a fait des expériences chimiques, pour découvrir cette dernière : aucun phénomène ne s'est présenté à ses yeux. Je n'en dirai point autant ; car ayant ramassé une certaine quantité de l'*ichor*, qui flue des ulcères cancéreux, j'en ai versé sur le sirop de violette, qu'il a verdi aussitôt ; et en ayant jeté sur un acide, il a fait effervescence. C'était un adulte qui m'avait fourni cette liqueur ichoreuse. J'ai de même ramassé de l'*ichor* qui sortait d'un ulcère décidément cancéreux, dont un enfant de six mois à la mamelle, était infecté ; et cet *ichor* a au contraire rougi le sirop de violette, et fait effervescence avec les alcalis. Il n'y avait dans cet enfant aucun soupçon de vice vérolique ni scrofuleux ; cet ulcère était la suite d'un coup qu'il avait reçu à la troisième des vraies côtes. Voilà donc deux cancers décidés, l'un de nature alcaline, et l'autre de nature acide. À quelles causes rapporter ces phénomènes ? Je laisse aux chimistes et aux physiciens à les expliquer, s'il est possible<sup>673</sup>

Une extension décisive de l'expérimentation, soucieuse d'affirmer la rigueur professionnelle des entreprises, résida dans l'application du remède à une collectivité<sup>674</sup>. L'inoculation en procura le modèle. Dès 1765, la Maison de Saint-Joseph, à Lyon, accueillait les patientes

---

petit nombre de phrases : c'est néanmoins ce qu'a fait M. Peyrilhe, et ce dont je ne saurais me dispenser de lui rendre grâce, etc. » (Diderot 1875, 470-476 ; Dezeimeris, t. 3, 711-712).

673. Lefébure 1775b, 4.

674. Sur la « mise en série(s) » des observations de sorte qu'elles « composent un sens d'où doit sortir un diagnostic », voir Teyssie 2001, 231 sv. Le passage de la « décomposition analytique » à la « recomposition de compréhension » suit la méthode de Condillac, dont la théorisation médicale est particulièrement formulée par Cabanis dans le traité *Du degré de certitude de la médecine* de 1789-1798. Celui-ci écrit : « avec le véritable esprit d'observation, l'esprit philosophique qui doit y présider, va renaître dans la médecine ; la science va prendre une face nouvelle. On réunira ses fragments épars, pour en former un système simple et fécond comme les lois de la nature. Après avoir parcouru tous les faits ; après les avoir revus, vérifiés, comparés, on les enchaînera, on les rapportera tous à un petit nombre de points fixes, ou peu variables. On perfectionnera l'art de les étudier, de les lier entre eux par leurs analogies, ou par leurs différences, d'en tirer des règles générales, qui ne seront que leur énoncé même, mais plus précis. On simplifiera surtout l'art, plus important et plus difficile, de faire l'application de ces règles à la pratique » (Cabanis 1989, 144-145, cité par Teyssie 2001, 234).

cancéreuses de Gamet, dont il a été longuement question. L'expérience ne portait encore, il est vrai, que sur « quelques pauvres femmes », mais le principe d'une mise à l'épreuve sur des malades se prêtant sans trop de résistance à celle-ci prenait corps. Le matériel humain restait limité dans le cas d'une entreprise rapportée en 1774 par le *Journal de médecine*. Mais la nature de celle-ci faisait connaître à l'expérimentation une nouvelle avancée puisqu'elle était prise en charge par l'État.

Le périodique publia une « Lettre sur les essais qu'on a faits à l'hôtel royal des Invalides, d'un remède proposé comme un spécifique contre l'épilepsie, les scrofules, la goutte, les rhumatismes et le cancer<sup>675</sup> ». On y relatait comment Jean-Claude Munier, « docteur-régent de la Faculté de médecine, médecin et seul inspecteur de la pharmacie de l'hôtel royal des Invalides », avait proposé d'administrer à des « malades choisis » un remède communiqué au comte de Muy, chargé du département de la guerre, par le chevalier Louis-Joseph-François de Robien, « ingénieur du roi à Sedan<sup>676</sup> ». Parmi ces patients, un seul était supposé atteint de cancer : « le nommé Gérard Moutelair, dit Comtois ». Le remède en question était dû à « un particulier nommé Edmond », qui n'en avait pas « déclaré la composition ». Son administration fut décidée sous la surveillance d'une commission constituée de Munier, Richard de Hautesierck, plusieurs fois rencontré, et Raphael-Bienvenu Sabatier, chirurgien en chef des Invalides et membre de l'Académie de chirurgie, où celui-ci faisait fonction de « commissaire pour les Correspondances », ce qui le mettait en rapport régulier avec Hautesierck<sup>677</sup>. La commission rassemblait ainsi quelques-unes des sommités parisiennes de la médecine et de la chirurgie.

---

675. Munier 1775 ; *JdM*, juill. 1775, t. 45, 37-56. La *Gazette de santé* avait commencé d'en donner un extrait assez étendu dans sa livraison du 29 juin et la *Gazette salubre* en fournit un très bref résumé renvoyant au *Journal de médecine* le 10 août.

676. Munier, docteur de la Faculté de l'université de Besançon, avait été nommé « médecin en chef » de l'établissement le 17 janvier 1742 (*Recueil des édits concernant l'Hôtel royal des Invalides*, 1781, t. 1, 344). Il y réside depuis 1744 (*Almanach royal*, 1784, 486). On notera qu'il préside en 1760 une des thèses soumises à la Faculté de Paris par Mauduyt de La Varenne, sur la question suivante : *Faut-il de nouveau traiter par la chirurgie la repousse d'une tumeur cancéreuse enlevée jusqu'à la racine ?* La réponse du bachelier est négative (Zelbstein 1984, 296-97, 304 ; Portal 1770, t. 5, 385). Le chevalier de Robien avait été « sous-lieutenant d'artillerie en 1756, ingénieur du génie en 1759 ». Il fut promu chevalier de Saint-Louis en 1774 et lieutenant-colonel en 1791 (Huard/Wong 1963, 271).

677. Dezeimeris, t. 4, 50-51 ; *Almanach astronomique*, 1781, 501, 512.

Préparé avec la collaboration du baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides, l'essai commença en novembre 1774. Les malades « ont été presque tous rassemblés dans une salle particulière, gardée par une sentinelle, afin qu'ils ne puissent point se soustraire au régime, et que rien ne contrariât leur traitement, qui a commencé le premier février dernier<sup>678</sup>. Parmi eux, dont les noms révèlent qu'ils étaient en majorité tirés des troupes, dominent l'épilepsie, les écouelles, la goutte ou les rhumatismes ». « C'était bien le cas », commente la *Gazette de santé*, « de tenter des expériences authentiques, capables de constater l'efficacité de ce spécifique surprenant », contre des maladies qui « sont ordinairement opiniâtres et rebelles », et « il en est même, telles que le cancer, qu'on regarde encore comme incurables<sup>679</sup> ».

Gérard Moutelair, « âgé de cinquante-deux ans », montrait un œil gauche détruit par un ulcère rongeur « et de nature cancéreuse<sup>680</sup> ». « Sept doses du remède l'ont amené à un état de faiblesse tel que les commissaires, en craignant les suites, et voyant d'ailleurs son ulcère beaucoup augmenté et devenu plus sordide, ont demandé la sortie de cet homme, qui a été remis, le 11 mars, aux soins du médecin et du chirurgien-major de l'Hôtel. Son mal a encore fait des progrès depuis, et il souffre beaucoup plus que devant. » Les succès qu'avait fait miroiter le chevalier de Robien se trouvaient singulièrement déçus. L'empirisme, fût-il décoré de la recommandation d'un petit-maître de la noblesse, se trouvait renvoyé aux écoles de l'art de guérir.

On trouve dans le *Journal de médecine* l'écho d'une autre expérimentation hospitalière. Le périodique annonce sans détail en 1778 que « M. Sollier » a lu à l'assemblée de la Faculté de médecine du 15 juin « une partie de ses observations sur les effets du vert-de-gris qu'il a administré, à des malades affligés de cancer, à l'hôpital Saint-Louis<sup>681</sup> ». On n'en saura pas plus.

L'expérimentation en milieu hospitalier n'était cependant pas à l'abri de la critique, signe d'un progrès rapide de la recherche. Dans les articles « Expérience » et « Expérience particulière » de la collection de *Médecine de l'Encyclopédie méthodique*, en 1793, François Doublet, qualifie de « méthode vicieuse » le fait, pour éprouver un remède, « de l'administrer indistinctement à un grand nombre de malades qui

678. « Procès-verbal de l'effet du remède annoncé à monseigneur comte du Muy. »

679. *GdS*, 29 juin 1775, n° 26, 102.

680. *JdM*, *loc. cit.*, 51. Le patient souffre d'un « ulcère esthiomène et de nature cancéreuse ». *Esthiomène* renvoie plutôt, aujourd'hui, à un ulcère de la vulve.

681. *JdM*, août 1778, t. 50, 172.

sont dans des cas différentes de la même maladie, ou, ce qui est plus condamnable encore, qui sont atteints de maladies différentes<sup>682</sup> ». Doublet saisit ici l'occasion pour « reprocher aux médecins de Vienne quelques-uns des essais qu'ils ont faits », en administrant le même remède – comme le camphre ou les racines d'*arnica*, utilisées pour leurs propriétés antalgiques ou anti-inflammatoires – « à vingt malades d'une salle d'hôpital » :

de quelque nature que soit ce médicament, il n'empêchera pas la plus grande partie de ces malades de guérir ; dans la réalité, il aura pu être utile à quelques-uns, nuisible à plusieurs autres, et indifférent au plus grand nombre ; mais en jugeant par les morts et les sortis, on regardera comme guéris par ce remède tous ceux qui ne sont pas morts, conclusion qui présente des idées fausses.

Doublet, qui avait exercé successivement à l'hôpital de charité de Saint-Sulpice et à l'hospice de Vaugirard, avant de devenir sous-inspecteur des hôpitaux civils de France<sup>683</sup>, s'inquiétait spécialement de la manière dont étaient consignées les observations médicales. Il adresse aux médecins qui commencent à voir des malades « l'obligation hippocratique « de former, pour chacun de ceux qu'ils suivent, un journal exact, qui contienne ce qui leur arrive ». La forme adoptée importe beaucoup : « je me contente de dire ici qu'en y mettant de l'ordre et une attention non interrompue, on peut sans beaucoup de peine en tenir un grand nombre par jour, comme j'en ai la preuve lorsque j'étais médecin de l'hospice Saint-Sulpice<sup>684</sup> ».

On ne s'étonnera pas que le terrain de ces expérimentations soit souvent constitué de femmes pauvres ou de condition modeste, comme les brodeuses ou la passementière sur lesquelles opère Gamet. L'administration montrait quelquefois une philanthropique et philosophique répugnance à de telles opérations. On connaît le cas de la demande adressée par Nicolas-Philippe Ledru, dit Comus, un illusionniste du boulevard du Temple, afin « d'administrer l'électricité

---

682. Doublet 1793, 181-182.

683. Dezeimeris, t. 2, 120-121.

684. Doublet 1793, 175-176. La « manière de rédiger les délibérés » après consultation n'avait presque jamais « fait l'objet d'une théorisation approfondie », note J. Coste (2014), « peut-être parce qu'elle constituait un acte trop commun de la médecine pratique ». « En France, un seul opuscule a été consacré au sujet en trois siècles, en 1627. »

à des épileptiques à l'hôpital Saint-Louis » en 1782<sup>685</sup>. Les autorités médicales s'y opposèrent : permettre un tel essai « ouvrirait la porte à tous les empiriques ». En outre, un certain respect du peuple s'imposait. Soumettre celui-ci à des « expériences dont le succès est incertain [...] éloignerait de ces hospices le pauvre qui a besoin de secours, mais qui ne veut pas plus qu'un autre être le sujet d'une expérience et *souvent la victime d'un sacrifice*<sup>686</sup> »...

L'expérimentation d'un remède trouvait d'autant plus facilement des candidates suspectées d'un cancer du sein qu'elles en tiraient un éventuel avantage. À Château-Thierry, le charlatan Fleury, qui « montre au public des simulacres de cancer », sait s'y prendre pour « escamoter aux benêts le plus d'argent qu'il peut » : il donne « une mauvaise soupe à quelqu'un des privilégiés, ce qui en impose puissamment au vulgaire<sup>687</sup> ». Est-ce le même Fleury qui vend à Saint-Malo le « liqueur dite de Comère de Duchans » ? Pour les attraper, il « promet de donner deux cents livres de pain aux pauvres chaque semaine<sup>688</sup> ».

---

685. Zanetti 2017, 71-75 : « Les prérogatives électriques des médecins » ; 133-134 : « Les ressources convoitées de l'hôpital ».

686. Cité par Zanetti, *ibid.*

687. Droixhe 2016a.

688. Droixhe 2017b.



## VI

### L'essor de l'anatomo-pathologie

Le docteur Bernard Emmanuel, de Boissy-sous-Saint-Yon, dans l'Essonne, publie en 1775 dans le *Journal de médecine* une « Observation sur une tumeur squirrheuse de l'estomac, méconnue pendant la vie du malade<sup>689</sup> ». Le malade s'était « depuis peu de jours aperçu d'une dureté qu'il touchait sur le côté droit du ventre ». « Je lui demandai à palper moi-même cette tumeur, ce qu'il m'accorda sans peine. Elle me parut effectivement fort dure. » « Cette première inspection me fit décider à l'instant que c'était un squirrhe, ou une obstruction au foie. » La mort du malade et l'autopsie allaient en partie confirmer son jugement, ce qui l'autorise à conclure : « Personne n'ignore les précieux avantages que l'humanité retirerait de l'ouverture de tous les sujets, morts à la suite d'une maladie longue, rare, ou méconnue pendant le traitement. On sait aussi que le détail de ces sortes d'ouvertures, consigné dans les écrits publics, répandrait de grandes lumières sur la pratique de l'art de guérir. »

Le développement que connut l'anatomo-pathologie au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècles a fait l'objet de considérations qui, sans constituer un débat, ont établi une table de discussion sur le sujet. Dans la ligne de sa révision de la chronologie de l'avènement de la médecine clinique en Europe, O. Keel a contesté l'importance traditionnellement accordée à l'École de Paris<sup>690</sup>. Selon lui, on ne peut soutenir l'idée selon laquelle « l'examen physique des malades – dont l'exercice présuppose à la maladie une base anatomique – n'était pour ainsi dire pas pratiqué dans l'art de guérir avant le XIX<sup>e</sup> siècle ». Ainsi, « nombre d'historiens » – parmi lesquels est cité W. Bynum – « affirment encore que les moyens physiques de diagnostic et la pathologie anatomo-localiste n'étaient pas encore valorisés par les praticiens de l'époque et que la pratique médicale du XVIII<sup>e</sup> siècle était d'abord

---

689. Emmanuel 1775 ; *JdM*, juin 1775, t. 43, 515.

690. Keel 2001a ; Keel 2001b ; Droixhe 2015, *passim*.

(ou avant tout) une médecine des symptômes – et non des lésions –, une médecine des patients – et non de leurs organes ».

O. Keel entend montrer que cette structure « n'excluait pas, bien au contraire, le recours aux moyens physiques de diagnostic » et qu'« il n'est pas du tout évident que la pratique médicale du XVIII<sup>e</sup> siècle ait été principalement axée sur les symptômes extérieurs ». Dans la seconde moitié du siècle, « la majorité de l'élite scientifique des praticiens civils et militaires de l'art de guérir officiel (anatomistes, médecins, chirurgiens, pharmaciens, accoucheurs) exercent à partir d'un paradigme dans lequel la maladie a une localisation anatomique, où les lésions sont à mettre en relation avec les symptômes et inversement ».

Keel mentionne d'abord des précédents suffisamment connus : Bonet et Morgagni – ce dernier exerçant une influence importante sur la médecine anglaise et française<sup>691</sup>. Il montre que l'École clinique de Vienne développée par van Swieten et De Haen a prélué à l'élaboration d'un « programme » proposant « de partir des signes diagnostiques dans la recherche des sièges et des causes des maladies, pour les confirmer ensuite par la dissection » et il donne comme exemplaire le recours à la percussion abdominale<sup>692</sup>. Keel invoque par ailleurs d'autres praticiens qui « utilisaient aussi très couramment la percussion de l'abdomen comme moyen diagnostique en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », « notamment en cas d'ascite<sup>693</sup> » – dont on a vu qu'elle pouvait être liée à une cirrhose du foie ou à un cancer – « ou d'hydropisie du péritoine ». Tels sont Alexander Monro le second (1733-1817), John Hunter (1728-1793) ou son neveu et élève Matthew Baillie (1761-1823).

Pour apprécier le niveau de la recherche anatomo-pathologique chez Hunter, « fondateur de la chirurgie scientifique », il suffisait, écrit S. Chaplin, « d'entrer dans le Collège royal des chirurgiens, sur Lincoln's Inn Fields », où la galerie du Hunterian Museum offrait « plusieurs milliers de spécimens préservés – ou, dans le langage plus familier de Hunter et des contemporains, des “préparations” – de restes normaux ou morbides d'hommes et d'animaux<sup>694</sup> ». « À partir de 1785 jusqu'à sa mort », ces préparations « furent présentées dans une structure conçue à cet effet située au cœur de son école anatomique, servant aussi de

---

691. Keel 1979 ; Keel 2001b, 87 ; Porter 2003, 123, 151 ; Bonet 1769 ; Bertoloni Meli 2017b ; Rinaldi 2017 ; Stolberg 2017.

692. *Ibid.*, 76-82.

693. *Ibid.*, 85-87.

694. Chaplin 2012, 95-97.

domicile, à Leicester Square dans le centre de Londres ». « On mesure la valeur politique, aussi bien que pratique, du musée anatomique au degré qu'il atteignit, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en tant que *sine qua non* des institutions médicales » qui se développèrent à son exemple ou à son initiative, notamment grâce à Matthew Baillie.

Les datations auxquelles font référence les exemples anglais invitent à considérer ce qui se pratiquait en France à la même époque. Ce ne peut être l'objet d'une recherche qui dépasse à la fois le cadre de la présente enquête et la connaissance technique qui est la nôtre. On a cependant relevé dans la presse française des quinze dernières années précédant la Révolution divers cas d'autopsies françaises assez avancées, en même temps que l'écho de plusieurs expériences britanniques. On se borne ici à donner une idée des unes et des autres.

En 1782, le docteur Amilhon », « médecin ordinaire du roi, intendant des eaux minérales de Gabian et Roujan, dans le diocèse de Béziers en Languedoc », et directeur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Béziers prend en charge « Marie Vernière<sup>695</sup> ». Celle-ci est « détenue dans la maison du Bon Pasteur de la ville de Béziers, non par raison de libertinage, mais par d'autres motifs qu'il est inutile de rapporter ». Elle se plaint aussi « d'une douleur à la région de l'estomac ». « On crut d'abord qu'elle prétextait cette douleur pour se soustraire aux travaux ordinaires de la communauté ; on le crut avec d'autant plus de fondement, qu'à la douleur près, on n'observait ni mouvement déréglé dans son poulx, ni mal de tête, ni lassitude, ni envie de vomir. »

Cependant, des fièvres survinrent, avec des vomissements. L'administration de « quatre grains de tartre émétique » fit qu'elle se trouva mieux et qu'elle rejoignit sa communauté<sup>696</sup>. Amilhon note : « aucun régime ne fut gardé ; elle vécut selon l'usage de la maison, d'entrailles, de foies, de rates, de têtes de mouton, qu'il ne faut point regarder comme de mauvais aliments pour les personnes en santé ». La maison faisait « en cela plus qu'elle ne peut, en donnant cette sorte de nourriture, vu son modique revenu »... Des examens plus avancés persuadèrent le médecin « que cette pauvre fille avait un squirrhe au pylore<sup>697</sup> ». Elle mourut du reste en juin 1781.

695. Amilhon 1782 ; *JdM*, janv. 1782, t. 57, 137-149.

696. Le docteur précise : « On ne trouvera pas cette dose trop forte, si l'on fait attention que l'émétique que l'on donne à Béziers, et qu'on débite chez tous les apothicaires, n'agit ordinairement qu'à quatre grains. »

697. Les « apéritifs » et les « fondants », les « remèdes purement délayants, humectants et tempérants », les « fomentations émollientes », les « cataplasmes relâchants »

On procéda le lendemain à l'ouverture du cadavre, en présence de plusieurs praticiens. L'autopsie tient en six points, très détaillés. Le *Journal de médecine* les fait suivre des considérations que voici, écrites de Paris<sup>698</sup>.

Il n'est point rare, du moins dans cette capitale, de rencontrer des tumeurs squirrheuses au pylore ; cette maladie mérite des recherches particulières pour reconnaître les signes qui précèdent et annoncent sa formation, et au moyen desquels on puisse la prévenir, ou au moins la retarder ; et quoique le mal soit incurable, quand le squirrhe est formé, il est cependant encore important de ne point se tromper sur son existence, afin de ne pas prescrire des moyens qu'on croirait pouvoir tenter sans une parfaite connaissance de la maladie, et qui ne pourrait qu'accélérer la mort et la rendre plus douloureuse.

La presse médicale française accorde par ailleurs une attention particulière à trois autopsies faisant l'objet d'observations parues dans le premier volume des *Medical communications* publiées à Londres en 1784 par un groupe de praticiens. On ne retiendra ici que la vingt-septième communication, traduite dans le *Journal encyclopédique*, l'*Esprit des journaux* et le *Journal de médecine*<sup>699</sup>. Due à Henry Fearon, chirurgien du *Surrey dispensary*, elle porte sur « Une tumeur prise pour un rein malade ». L'auteur publie la même année *Un traité sur les cancers ; avec un nouveau et avantageux mode d'opérer, particulièrement dans les cancers du sein et des testicules*<sup>700</sup>. Le titre de l'article s'explique comme suit :

furent employés : « sel de Glauber », « terre foliée de tartre », « sucs de pissenlits et autres plantes chicoracées », « quelques verrées d'eau minérale gazeuse », « emplâtres de mucilage », « bouillons faits avec la racine d'asperge, de petit houx, les feuilles de cresson de fontaine, et le cerfeuil ». « Ces remèdes ne procurèrent aucune sorte de soulagement. » « Fatiguée du peu de succès des remèdes et regardant son mal comme incurable, elle résolut de n'en plus faire, de ne suivre plus que ses goûts, et de ne manger que ce qui lui venait en fantaisie : elle aimait par-dessus toutes choses, les harengs salés, et tout ce qui était épicé et de haut goût. » « Abandonnée à ses goûts funestes, elle vécut environ trois mois. »

698. *JdM*, janv. 1782, t. 57, 146.

699. *Medical communications*, 1784 ; *Je*, 15 août 1785, t. 6, partie 1, 30-31 ; *EdJ*, déc. 1785, t. 12, 149 ; *JdM*, juin 1786, t. 67, 563-564.

700. Fearon 1784a ; Fearon 1784b ; Kaartinen 2013, *passim*. La nouvelle méthode était censée, comme dit le sous-titre, *diminuer considérablement la douleur, abréger grandement la cure ou le soin et éviter la difformité*. « L'ancienne doctrine », lit-on dans le *Journal de médecine* en 1785, « était qu'il fallait entretenir longtemps, et faire suppurer abondamment les plaies occasionnées par l'extirpation du cancer, afin d'évacuer cette portion de la matière morbifique qui aurait pu être absorbée et

L'un des reins présentait une masse ossifiée singulière, et avait produit des symptômes très analogues à ceux d'un calcul dans la vessie urinaire. L'autre rein était rempli de matière purulente. L'auteur demande à cette occasion, si l'on ne pourrait pas entreprendre d'enlever un rein malade avant que l'autre fût attaqué par sympathie.

Fearon précise dans l'original anglais :

Quoique j'aie cherché avec le plus grand soin, je ne pus trouver aucun semblant de rein de ce côté du corps où se situait la tumeur, et bien entendu, j'en conclus (comme je l'avais supposé auparavant) que la tumeur que j'avais enlevée était en fait le rein dans un état morbide. L'autre rein était également diminué en taille, et, lorsqu'il fut coupé, il apparut totalement détruit...

Fearon décrira minutieusement la partie enlevée (poids, volume), « la partie contiguë à la veine cave et à l'aorte, là où entraient les vaisseaux », la nature de la « substance cellulaire » attenante, etc. Une « analyse chimique » et la calcination de la tumeur complètent l'examen. « Le cas montrait que la maladie du rein produisait des symptômes très semblables à ceux de la pierre à la vessie. » Le *Journal encyclopédique* reproduira plus précisément la question suivante :

L'auteur demande si l'on ne peut pas emporter un rein malade avant que l'autre soit emporté sympathiquement. D'abord il faut faire attention qu'il est très difficile de distinguer le rein malade de celui qui ne l'est pas ; ensuite on ne peut guère connaître le degré de la maladie. Si elle est peu considérable, il sera aisé d'arrêter l'hémorragie des vaisseaux émulgents.

J. Rouëssé a bien voulu examiner cette autopsie : elle « permet le diagnostic de cancer du rein vraisemblable, mais sans certitude, évidemment ». « Certains cancers du rein ont une évolution très lente. Mais l'état du rein contro-latéral laisse songeur. On pourrait s'attendre

---

introduite dans le sang, comme aussi pour détruire les restes imperceptibles qui seraient échappés au tranchant » (*JdM*, oct. 1785, t. 65, 315-316 ; textuellement reproduit dans Dezeimeris, t. 2, 287-288). Fearon « propose de faire l'incision en long, et de conserver le plus de peau qu'il sera possible, si elle est saine, afin d'en réunir les bords après l'opération ». « Cette méthode lui a réussi dans des cancers aux lèvres, et il la croit également avantageuse dans les cancers aux seins. » Le journal inscrit la nouveauté dans une préoccupation relative à « la diminution de la douleur, la promptitude de la guérison et la conservation des forces ».

à ce qu'il soit hypertrophié, compensant l'insuffisance de l'autre rein. On peut aussi imaginer qu'il existe une néphropathie bilatérale, mais alors l'aspect tumoral de l'autre rein s'explique mal. Enfin troisième hypothèse, un obstacle vésical (métastase du cancer du rein ?) entraînerait une compression urétérale responsable d'une atrophie du rein non cancéreuse, mais celui qui a pratiqué l'autopsie l'aurait signalé. »

## VII

### Espoirs américains

En 1766, Benjamin Franklin procurait au jeune Benjamin Rush, fraîchement diplômé en tant que *bachelor of Arts* – à l'âge de quatorze ans ! – du Collège du New Jersey, aujourd'hui l'université de Princeton, des lettres de recommandation afin qu'il étudie la médecine à l'université d'Édimbourg, un des centres incontestés de l'enseignement de la discipline en Europe<sup>701</sup>. Franklin recommandait aussi à ceux qu'il envoyait en Europe de se rendre à Londres pour prendre des leçons auprès de John Hunter et William Hunter, ainsi qu'auprès de William Henson, en matière d'anatomo-pathologie. Ainsi se noua une amitié entre celui que Kant qualifia de « nouveau Prométhée » et Priestley de « père de l'électricité moderne », et Benjamin Rush, un des « Pères fondateurs de la nation américaine » et signataire de la Déclaration d'Indépendance<sup>702</sup>. En même temps, les deux hommes allaient communiquer à l'Europe des révélations concernant de nouvelles plantes susceptibles de soigner le cancer.

Le Nouveau Monde, continent de l'inouï, était appelé, au moins dès le XVII<sup>e</sup> siècle, à fournir des matériaux inconnus à la lutte contre la maladie. Le cancer du sein d'Anne d'Autriche (1601-1666) avait suscité un appel aux détenteurs de remèdes à « secret » susceptibles de guérir la souveraine. En l'occurrence, François Gendron proposa un onguent censé soigner « fistules, ulcères et cancers », qu'il avait appris des Indiens alors qu'il assistait médicalement les jésuites en Nouvelle-France<sup>703</sup>. On a vu le retentissement provoqué par le lézard du Guatemala, dont l'examen, dans l'*Histoire de la Société royale de médecine*, était rangé – on le notera – dans la rubrique de la « Chymie ».

---

701. Porter 2003, 21, 135 (sur « l'évidente infériorité de l'enseignement médical donné à Oxford par rapport à celui fourni à Leyde ou Édimbourg »), 233, etc. ; Binger 2006, *passim*.

702. Brodsky 2004, 320. Voir également 30-31.

703. Deshaies-Gendron 1700, 137 ; Le Brun 1984, 15-16 ; Nadeau 2003 ; Kaartinen 2013, 63-64 ; Droixhe 2015.

La flore américaine fournissait l'espoir d'un médicament d'un autre ordre, moins pittoresque, mieux accordé à une prospective naturaliste. Si la révélation d'une nouvelle plante anti-cancéreuse était de nature à attirer le soupçon, la réputation de ceux qui la répandaient pouvait le dissiper. Le climat intellectuel de l'époque devait montrer plus de bienveillance et de confiance à l'égard de l'espèce végétale discutée par Benjamin Franklin et son ami Barbeau Du Bourg ou Dubourg, « le médecin et philosophe naturaliste qui avait traduit certains de ses écrits en français ».

Le 27 mars 1773, Barbeau Du Bourg adresse à Franklin un courrier relatif aux vertus du « suc cramoisi » de la plante « que *les botanistes appellent PHYTOLACCA* », dont on dit qu'elle soigne le cancer<sup>704</sup>. Franklin lui répond le 23 avril : « On ne saurait donc répandre trop promptement, ni trop universellement l'importante découverte d'un remède efficace à une si cruelle maladie. Ainsi le public aurait la plus grande obligation au Docteur Solander, s'il voulait bien nous apprendre à quelle dose, et avec quelles précautions on doit administrer l'extrait de *Phytolacca*, soit intérieure, soit extérieurement. »

L'annonce de l'étonnante « Propriété de la *phytolacca* » parut dès octobre 1773 dans la *Gazette salulaire*<sup>705</sup>. « Les Anglais appellent cette plante *pokeweed* », c'est-à-dire « raisin d'Amérique ». La variété dont il est question est « l'espèce la plus commune de *phytolacca* » : la *phytolacca decandra* de Linné, aussi appelée « épinard des Indes ». Celui-ci vient d'être mis en évidence par le Suédois Daniel Solander, élève de Linné à Uppsala, qui accompagne James Cook lors de son premier voyage dans le Pacifique (1768-1771). Le botaniste a découvert que « le jus de baies de cette plante », « évaporé au conseil en consistance d'extraits », « était un remède spécifique contre le cancer, mal affreux, qui mène si tristement au tombeau ». Le journal mentionnait aussi l'Irlandais Cadwallader Colden, qui sera gouverneur de la province de New York et l'un des fondateurs de l'American Philosophical Society, parmi « les autres médecins qui en ont constaté les bons effets<sup>706</sup> ».

Au milieu des années 1780, Benjamin Smith Barton fera le point sur les vertus de la *tinctura phytolaccae* dans ses *Collections of an essay*

704. Franklin 1773, 313. Sur les *Éléments de médecine en forme d'aphorismes* de Barbeau du Bourg : *EdJ*, nov. 1781, t. 11, dixième année, 115-119.

705. Anonyme 1773 ; *Gs*, 14 octobre 1773, n° 41.

706. Le catalogue des peintures américaines du Metropolitan Museum of Art, qui possède son portrait, mentionne parmi ses articles un écrit sur « le traitement du cancer » (Caldwell/Rodriguez Roque 1994).



*towards a materia medical of the United-States de 1798-1804*<sup>707</sup>. « Il s'agit certainement d'un remède précieux dans des cas de rhumatisme chronique et d'autres affections similaires. » Il est vrai qu'elle a pu causer des dommages, « en tant que médicament très actif », « entre les mains de l'homme sans jugement ou de l'ignorant ». Elle agit particulièrement dans les affections rhumatismales qui sont la suite de la syphilis. Barton a également utilisé le jus des baies, en extrait, contre les écrouelles – toujours les mêmes maladies associées à l'époque au cancer. Mais cet extrait a aussi – « pour autant que je sache » – « été employé avantageusement dans des cas d'ulcères cancéreux ».

Ces ulcères étaient traités avec l'extrait imbibant un linge, ou au moyen de la feuille de la plante. Mais on dit que le jus des feuilles, appliqué de la même manière, a été trouvé plus efficace. Je suis enclin à accorder un certain crédit aux témoignages que j'ai collectés concernant l'utilité de l'extrait de *poke*, dans les cas qu'on vient de mentionner.

Fourcroy mentionnera encore la phytolacque parmi les remèdes « internes » dans l'article « Anti-cancéreux » de l'*Encyclopédie méthodique*, en 1790<sup>708</sup>.

Ayant effectué ses études de médecine à Édimbourg de 1766 à 1768, Benjamin Rush fut promu docteur et retourna aux colonies en 1769, où il devient professeur de chimie (sans rétribution) à l'École de médecine de Philadelphie – « la première de ce genre ouverte en Amérique du Nord », inaugurée en 1765. « Le curriculum menant aux degrés de bachelier et de docteur étaient formalisés deux ans plus tard. » À l'époque, Franklin l'invite aussi à participer au traitement que doit subir son épouse, Debby, pour un accident vasculaire cérébral. Rush prendra ensuite part à la guerre d'Indépendance et aux événements qui s'ensuivirent.

En janvier 1787, le *Journal de médecine* annonçait : « Feu M. *Martin* possédait un secret qui guérissait parfaitement les ulcères cancéreux : c'était une poudre caustique qui détruisait radicalement le cancer. Le possesseur de ce spécifique est mort en 1784, et n'ayant laissé à personne la connaissance de ce remède, il est perdu pour la postérité<sup>709</sup>. » La *Gazette de santé*, aux avant-postes de l'actualité, n'allait

707. Barton 1810, 28.

708. Droixhe 2017.

709. *GdS*, Année 1787, n° 15, 59.

pas en rester là. Elle rend aussitôt compte d'un « Rapport sur la poudre anti-cancéreuse du regretté docteur Hugh Martin », publié en 1786 dans les *Transactions of the American Philosophical Society*<sup>710</sup>. Elle expose les recherches menées à ce sujet par celui qu'elle appelle « M. Rhus » – c'est-à-dire Benjamin Rush, qui appartenait depuis 1783 à la direction de l'Hôpital de Pennsylvanie, fonction qu'il exercera jusqu'à sa mort en 1813. Il est alors élu à la Convention de l'État, qui adopte la Constitution fédérale, et il devient membre de l'Académie américaine des Arts et des Sciences en 1788.

Faut-il y insister ? Rush était bien placé pour obtenir une information sur le remède du chirurgien Martin, attaché à l'un des régiments de Pennsylvanie stationnés au fort Pitt, devenu Pittsburgh. « Les épreuves auxquelles cette poudre a été soumise », poursuit la *Gazette de santé*, « n'ont laissé aucun doute sur la présence d'une chaux arsenicale ». « Il paraît que la chaux arsenicale se trouve mêlée dans le remède de M. Martin, avec d'autres poudres végétales » qui forment « un mélange inconnu », où intervient la morelle. Pour Rush, « puisqu'on n'ajoute cette poudre que pour émousser l'activité du poison, la fleur de farine de froment peut remplir le même but »... On ne l'emploie avec succès qu'à condition « de la délayer et de la mêler de telle manière, qu'on diminue la violence de son action », de sorte que « son application est moins douloureuse que celle du caustique lunaire ». Cependant, le remède « ne peut être employé indistinctement ». Il est des cas où « l'instrument tranchant doit être préféré » et d'autres où le « long usage de quelque remède interne » s'impose, quand « tout le système lymphatique est infecté du vice cancéreux ». La nouvelle de la découverte a été communiquée à Barbeau Du Bourg, avec qui Rush était entré en communication dès l'époque de son voyage en Europe, en 1769<sup>711</sup>.

La phytolacque de Franklin et le secret de Martin ne constituent pas les seuls remèdes anti-cancéreux dont il soit fait état en France dans la seconde moitié des Lumières. Dans le même volume de l'*Histoire de la Société royale de médecine* qui procurait en 1785 les rapports de Carrère, d'Aubenton et Mauduyt sur le lézard du Guatemala paraissait l'« Extrait d'une lettre écrite par M. le Chevalier d'Arbalestrier à M. Sabaret de La Vernière, sur les propriétés médicales du *phiteuma*<sup>712</sup> ». L'auteur

---

710. *Ibid.*

711. Binger 1966, 58 sv.

712. Arbalestrier 1785 ; *JdM*, janv. 1789, t. 78, 69-70. Lire sans doute « Sabarot de La Vernière », médecin à Annonay, dans l'Ardèche, était un ancien officier de santé

du courrier était major du fort de Mont-Dauphin, dans le Dauphiné (Hautes-Alpes)<sup>713</sup>. Il y rapporte ce qui suit.

Il y a trois ans qu'un officier américain de mes amis m'envoya une plante du Canada, assez mal conservée, qu'il nommait *la cardinale bleue* ou le *lobelia syphilitica*. [...] Dans les Alpes, à peu près à la même hauteur que le Canada, nous avons trouvé une plante qui ressemble beaucoup à celle dont il s'agit : c'est un *phiteuma*.

Cet anti-vénérien, dont les effets positifs ont été expérimentés par le chirurgien-major de la caserne, « est encore très efficace dans le traitement des maladies chroniques qui dépendent de la lymphe viciée ». « Une femme des environs, atteinte d'un cancer fistuleux au sein, avec engorgement des glandes axillaires, fut mise à l'usage de ce *phiteuma* pendant trois semaines : les accidents ont cessé il y a un an, et la femme se porte bien. »

La plante, qui croît notamment dans les marais de l'est d'Amérique du Nord (du Maine au Manitoba et au Colorado, de la Caroline du Nord au Texas), est réputée pour avoir été employée dans le traitement de la syphilis. Mais le *Plant Guide* du United States Department of Agriculture / Natural Resources Conservation Service ne mentionne pas cette utilisation par des tribus comme les Iroquois, les Cherokee ou les Meskwaki. « Si les suites répondent aux belles espérances que j'en ai », reprend d'Arbalestrier, « il faut avouer que ce sera une découverte intéressante pour l'humanité », bien que la plante s'avère « assez rare ».

Les archives de la Société royale de médecine diraient peut-être si la plante a été utilisée aux armées ou avec des patients du monde civil. D'un côté, le chevalier d'Arbalestrier a laissé un *Mémoire pour servir à l'administration des hôpitaux militaires* (1784), des pièces sur « le régime de vie militaire », etc. En tout cas, il se montre soucieux d'écarter le charlatanisme ou l'accusation attachée à celui-ci par un titre légal<sup>714</sup>.

Si les promesses contenues dans ces nouvelles découvertes américaines ont pu demeurer sans suite, Philadelphie devait bientôt fournir le cadre d'un apport positif dans le traitement du cancer, sur les traces

---

de l'armée d'Allemagne. Membre correspondant de la Société royale de médecine, il fait l'objet d'un volumineux dossier dans les archives de cette dernière (SRM 146, d<sup>r</sup> 4).

713. Poncelet de La Roche-Tilhac 1784, 48. On lui doit peut-être des *Observations météorologiques et nosologiques* réalisées à Mont-Dauphin en 1783-1788.

714. SRM 146, d<sup>r</sup> 4, pièce 15.

de Benjamin Franklin et de Benjamin Rush. William P.C. Barton (1786-1856), neveu de Benjamin Smith Barton, étudia la médecine à l'université de Pennsylvanie en 1805 avant d'être reçu docteur avec une *Dissertation sur les propriétés chimiques et les effets hilarants du gaz oxyde nitreux, et sur son application en médecine pneumatique* (1808). Comme l'a écrit D. J. Th. Wagener, il participera ainsi au « premier véritable progrès en matière de conquête de la douleur », dans l'histoire de l'oncologie, par l'utilisation du protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, en anesthésie<sup>715</sup>. Il est vrai que les propriétés du gaz n'ont eu pendant longtemps, observe J. Rouëssé, aucune réelle application médicale jusqu'à ce qu'elles soient portées sur la scène par le « professeur » Gardner Quincy Colton (1814-1898), en fait « un forain "flamboyant", ancien étudiant en médecine, qui le premier l'a utilisé à cette fin, d'abord chez un assistant apothicaire, puis chez un dentiste de Hartford, Connecticut<sup>716</sup> ».

Ainsi se concluait – provisoirement – la quête universitaire américaine d'un nouvel anti-cancéreux, au plus haut degré.

---

715. Wagener 2009, 80.

716. Rouëssé 2011, 96-97.

## Conclusion

On a cru de tout temps avoir trouvé des remèdes spécifiques pour la guérison du cancer : les empiriques ont soutenu les leurs par des promesses et par leur mauvaise foi ; il y a aussi eu des gens de l'art qui se sont occupés de la recherche d'un spécifique capable de détruire le mal ; mais, bien que quelques expériences illusoires les aient portés à croire qu'ils avaient réussi, néanmoins les observations du plus grand nombre n'ont pas confirmé leurs prétentions. La ciguë a été du nombre de ces prétendus spécifiques.

Ces lignes semblent pour ainsi dire mettre un point final à la question qui a fait l'objet principal de ce livre : la distinction entre médecine « officielle » et médecine des empiriques et charlatans. Il est symbolique que l'échec partagé fasse écho au remède d'où nous sommes partis, c'est-à-dire celui de Störck. La constatation, qui figure en 1785 dans le *Journal de médecine*, est signée de Jean-Pierre Terras, maître en chirurgie à l'hôpital de Genève, correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris<sup>717</sup>.

Du point de vue de l'offre thérapeutique et du choix qu'opèrent les malades dans un cas de « cancer », on ne constate pas – comme on peut s'y attendre – de séparation nette, y compris en fonction de la classe sociale, entre les deux médecines. Comme l'écrit R. Porter, « les patients consultent à la fois les thérapeutes réguliers et irréguliers » et sa conclusion est fatalement exacte, pour l'essentiel, dans le cas du cancer, quand il écrit que « le malade ne fait probablement pas l'expérience d'une grande différence entre les bienfaits plus ou moins mélangés de ce qui est prescrit par le docteur, la médication fournie par un apothicaire et les concoctions patentées et particulières du guérisseur sur tréteaux<sup>718</sup> ». Les thérapeutes ne partagent-ils pas, comme il a été

---

717. Terras 1785 ; *JdM*, juillet 1785, t. 64, 455-473. L'auteur a vu ordonner la ciguë « une infinité de fois, par les médecins mêmes, à de très grandes doses ». Le traitement n'a « rien diminué de l'état fâcheux des malades ». « Je l'ai fait prendre moi-même » : aucune réussite. Ni « l'extrait de ciguë » ni l'utilisation de la plante en infusion n'ont permis d'obtenir des « effets bien sensibles ». La variation des doses, l'administration de l'infusion par degrés, « en trois fois, coupée avec un tiers de lait frais, à trois ou quatre heures de distance », n'ont rien changé. Sur Terras : Louis-Courvoisier 2001, 189.

718. Porter 2003, 46-47.

dit, un même panier d'ingrédients tels que le mercure, l'antimoine, etc. ? Porter souligne que rien ne réserve les « remèdes populaires » aux classes du même ordre. On a même vu les nobles s'enticher spécialement de la médecine des charlatans de haut vol. L'habitude « de solliciter l'élixir d'un charlatan qui passe », et de procéder à tout essai qui se présente, poursuit Porter, correspond aussi à ce « droit et devoir de l'aide à soi-même qui comptait tant dans la culture protestante de l'Angleterre des Lumières ». L'obligation ne paraît pas très différente en milieu catholique.

Dans le cas le plus courant en France, on noterait seulement que le malade, quel que soit son niveau social, s'adresse d'abord de préférence à l'empirique, au charlatan ou à son remède<sup>719</sup>. Celui qui redoute le cancer commence par se procurer le produit qui effacera le soupçon de la maladie. Il ne se décidera éventuellement à consulter le médecin qu'après une tentative – moins coûteuse ? – de traitement exploratoire par un homme ayant l'expérience de l'affection. Il sera toujours temps, dans le cas d'un squirrhe, d'attendre du médecin qu'il tâche d'enrayer le développement cancéreux. Rien de vraiment neuf aujourd'hui.

Mademoiselle Delaborde d'Armena s'est livrée à « un charlatan, qu'elle avait entendu, sur une place publique, vanter la souveraineté d'un remède qu'il avait pour toutes sortes de bouton », avant de découvrir au docteur Larrouture l'affection qui fait craindre une plus grave tumeur. La jeune fille du procureur-fiscal de Saint-Cyr-sur-Morin, Parnot, a fait usage « d'onguents et de différents topiques qui lui furent indiqués par de prétendus guérisseurs » avant de solliciter l'avis et l'aide d'un ancien chirurgien militaire, pour « une mamelle très gonflée, très dure », d'autant plus inquiétante qu'elle a dormi avec sa belle-sœur, « attaquée d'un cancer manifeste », et qu'elle craint la contagion. Combien de femmes de moindre condition ne commencent pas par tenter le remède d'un empirique pour enrayer la progression du squirrhe du sein ! Toutes, dirait-on, savent d'expérience quelle peut être l'évolution d'une grosseur comme un pois ou une noisette. Une Auvergnate atteinte d'un cancer du sein déjà très avancé avait appliqué « différents remèdes » et « un emplâtre qu'un certain charlatan vendait » quand elle sollicite le chirurgien Harmand.

---

719. La réalité s'avère quelque peu différente de celle que montrent les correspondances, où « les services "irréguliers" étaient sollicités avant ou pendant la période durant laquelle les praticiens réguliers se trouvaient impliqués, ce qui suggère qu'il s'agissait d'un marché ouvert conduit par le patient » (Weston 2016, 45).

Au Mas d'Agenais, « Mademoiselle Meyniel », qui n'est plus si jeune, s'en remet à ceux que lui recommandent des « bonnes femmes ». Le médecin, qui lui interdira de les consulter, trouve une forte concurrence dans la bourgade des bords de la Garonne et aux alentours, car les religieuses y distribuent aussi le remède contre le « cancer » à la lèvre qui affecte Jacques Dalias<sup>720</sup>.

On s'est posé la question de la manière dont se présente l'exercice du soin médical dans le cadre d'une approche « mercantile » – financière, commerciale<sup>721</sup>. Les nonnes du Mas d'Agenais demandèrent-elles une rétribution ou contribution à leurs travaux pour le recours au « bijou » dont elles consentirent l'utilisation à Jacques Dalias ? Qu'en était-il de la manière de procéder de leurs consœurs « établies par la charité » dans la région de Boissy-sous-Saint-Yon, qui soignèrent un homme atteint de plusieurs tumeurs « squirreuses » au ventre, avant qu'il s'adresse au chirurgien Emmanuel<sup>722</sup> ? Celui-ci précise : « Leur insuccès (qu'on me passe l'expression) et la compassion portèrent quelques personnes de la connaissance du malade à lui conseiller d'aller à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il avait une sœur également ancienne et fort considérée. » Dans tous ces cas, la « compassion » entrainait-elle seule en jeu, là où la gestion de l'institution charitable était en principe prise en charge par des dotations de nature très variable ? Comment expliquer alors que Dalias n'ait pas trouvé les moyens de renouveler la prescription permettant de soigner son *noli me tangere*, quand il dut en « faire une seconde emplette » ?

Seuls de petits détails du récit éclairent, et de manière incertaine, le cheminement financier d'une cure. Quand le frère Bernard se plaint, dans la presse, qu'un jeune homme prétende détenir seul l'anticancéreux dont le frère Cosme lui a transmis le secret, est-il animé par le souci d'une application correcte du remède, par la défense d'un privilège d'ordre moral, ou veut-il court-circuiter un type de concurrence commerciale<sup>723</sup> ? Quand le curé Martinet fait annoncer dans la *Gazette salulaire* qu'il traite par une découverte chimique « la duchesse du Châtelet » atteinte d'un cancer, est-il animé par le seul souci de

---

720. Agasson 1763.

721. Le dictionnaire de l'Académie française donne pour *mercantile* : « Relatif au commerce. Qui ne se préoccupe que du gain. » Est-ce ici, en toute hypothèse, un terme approprié (sinon dans le contexte ou dans la conception d'un monde dominé par la recherche du profit) ?

722. Emmanuel 1775.

723. Bernard 1782.

révéler une conquête du savoir, en dehors de toute préoccupation de réputation et d'intérêt financier<sup>724</sup> ? On a peine à croire que la mise en cause, par les Lumières, des empiriques-ecclésiastiques au chevet de si nombreux malades à particules n'est dictée que par un acharnement rationaliste.

Les convictions de ceux qui rapportent des faits influent bien entendu sur la manière de les présenter. On conçoit que le chirurgien Campardon ne regarde pas d'un bon œil la manière dont « la veuve de M. Dutrein, notaire de Lilhac en Cominges », atteinte d'un cancer du sein, s'est trouvée « obsédée par un religieux qui avait réussi à lui inspirer une confiance décidée en ses promesses<sup>725</sup> ». Malgré son « état déplorable », « elle s'était fait transporter à Alan pour y être traitée par le père prieur de l'hôpital de Lorette », qui « commença par appliquer sur la mamelle malade quelques topiques, qui loin de calmer ses douleurs, les rendit plus insupportables ». Le docteur Darluc, qui exerce à Callian dans le Var, auteur d'une *Histoire naturelle de la Provence* (1782-1786), peste contre « le moine d'une province éloignée » qui « faisait afficher dans les gazettes une recette nouvellement découverte par lui, contre toutes sortes de glandes squirrheuses ». « En examinant ce prétendu spécifique, je reconnus que ce n'était autre chose que l'éponge calcinée, dont tout médecin connaît assez la vertu contre les glandes scrofuleuses<sup>726</sup>. »

Si les Lumières, comme l'a montré D. Roche<sup>727</sup> et comme l'illustrent suffisamment les observations du *Journal de médecine* traitant de la découverte du remède de Störck, tendent à idéaliser l'image du médecin conciliant talent et dévouement à sa vocation hippocratique, on cerne difficilement les limites de son abnégation et de l'intérêt financier, dans le cadre d'un « commerce du cancer ». Campardon offre à cet égard un cas qui requiert l'attention.

Il se présente comme un praticien ayant voué au cancer des femmes une part très importante de son activité, si on en juge par la douzaine d'observations qu'il publie en 1781 dans le *Journal de médecine*<sup>728</sup>. Il fait du moins figure de spécialiste régional, en Occitanie. Les traitements

724. Martinet 1781.

725. Campardon 1781, 529 sv. ; Droixhe 2015, O56, 202-203.

726. Darluc 1759, 506 ; Collomp 2011 ; Droixhe 2015, O2, 78-83 ; Veillet 2013/2014, 11.

727. Roche 1977.

728. Campardon 1781 ; Droixhe 2015, O56, *passim* ; Veillet 2013/2014, 11. On connaît Jean-Baptiste Campardon, « reçu chirurgien en l'année 1789 », âgé de



qu'il évoque s'échelonnent de 1749 à 1764. Les deux tiers concernent des tumeurs du sein ou de l'utérus. Ses patientes proviennent principalement de l'extrême Sud-Ouest de la France (Pyrénées atlantiques, Hautes-Pyrénées, Gers). Il peut aussi être appelé en consultation avec « M. Lapujade, célèbre chirurgien de Toulouse », pour traiter la veuve Dutrein, dont il vient d'être question. On relève parmi les malades : deux épouses de notaire (3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> obs.), deux religieuses (4<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> obs.), la « femme d'un magistrat royal » (5<sup>e</sup> obs.), « la femme de Dominique Escudé de Montaut » (10<sup>e</sup> obs.) et l'épouse « du nommé Sabatier, laboureur », « très laborieuse » (7<sup>e</sup> obs.).

Ce dernier cas illustre bien sa compassion pour une patiente de condition modeste. Pessimiste quant au sort de la malade, il ne peut guère que lui prescrire des « topiques », des « émollients », « quelques légers suppuratifs », des « maturatifs ». Mais la patiente, « fatiguée par la longueur de la maladie, et par les douleurs cuisantes et lancinantes qu'elle lui faisait endurer », profite de l'absence de Campardon pour faire appel à un chirurgien qui décide illico d'opérer, sous peine de gangrène. « Il crut ne pouvoir se presser assez de conduire cette misérable dans un champ où elle travaillait, dans sa pauvre chaumière, pour y exécuter son arrêt<sup>729</sup>. »

Sa sensibilité à l'égard des malades est particulièrement mise en évidence dans le traitement de « l'épouse de M. Cabos, notaire de Libarot, près de Galan en Gascogne », atteinte en 1744 d'une « tumeur à la mamelle<sup>730</sup> ». Elle eut d'abord recours « à un médecin, et à son chirurgien ordinaire qui, de concert, lui firent appliquer sur ce tubercule quelques emplâtres résolutifs et fondants ». D'autres remèdes augmentèrent « la vivacité des douleurs ». La malade, « lasse des secours infructueux qu'elle avait trouvé dans la médecine », « tendit les bras à plusieurs empiriques ». « Voici l'état dans lequel je la trouvai le 30 novembre 1749, que je la vis pour la première fois. » L'image, qui paraît dans la livraison de juin 1781 du *Journal de médecine*, impose par sa dureté – même si elle sert aussi la dénonciation des interventions malencontreuses de confrères ou de charlatans.

---

47 ans en 1801, qui, à cette époque, exerce à Auch « depuis 6 ans » (*Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français* 1801, 206).

729. Campardon 1781, 525 sv.

730. *Ibid.*, 519 sv.

Elle était assise dans son lit, dans lequel elle n'osait presque pas se remuer de peur d'augmenter la violence de ses douleurs par le changement de situation. Sa face était exténuée, mais pourtant animée d'une rougeur obscure et rude ; ses yeux, animés par la fièvre, ne laissaient pas d'être extrêmement languissants ; car elle n'avait dormi que fort peu depuis près d'un mois, c'est-à-dire, depuis l'application du caustique qui, en lui ôtant le sommeil, lui avait donné la fièvre qui redoublait tous les matins. Ses douleurs s'étaient accrues, et étaient insupportables<sup>731</sup>...

Est-ce là l'expression d'une simple émotion professionnelle, rédigée plus de trente ans après la rencontre ? Comment imaginer le montant d'une rétribution, dans ce cas ?

Le chirurgien apparaît accablé de démêlés constants avec empiriques et confrères, les uns et les autres solidement adossés à des protections ou à leur diplôme. Dans le cas du traitement de « Madame D... femme d'un magistrat royal », accablée d'un « tubercule dur et squirrheux au-dessous de l'orifice de l'urètre », il est en concurrence avec un « opérateur italien qui faisait beaucoup de bruit sous la protection de M. l'intendant d'Auch ». Le guérisseur avait raté l'extraction et crut bon de répéter l'opération, qui n'améliora en rien l'état de la dame : « elle alla rejoindre son Italien à Auch », qui « eut l'impudence de lui soutenir qu'elle était guérie » et qui fit entendre « à M. l'intendant, et à une nombreuse compagnie, qui n'avaient pas vu le mal, que cette dame avait le cerveau dérangé »... Il est également des confrères qui gâchent le métier. Campardon soigne « Dominique Dastugue », « bordier », c'est-à-dire métayer, pour une « intumescence qui se formait au-dessous de l'omoplate gauche », qu'il suspecte d'être de nature squirrheuse<sup>732</sup>. Le traitement est court-circuité par un chirurgien qui, en son absence, ouvre la tumeur à la lancette quand il eût fallu en extirper « la barre glanduleuse ». Tout ceci brouille bien sûr la frontière entre les niveaux d'exercice médical.

731. *JdM*, mai 1781, 435 sv.

732. *JdM*, juin 1781, 502 sv. Ce texte ne constitue qu'un des témoignages rendant compte du vif sentiment de pitié qu'exprimaient souvent les médecins pour leurs patients cancéreux. Le docteur Anne-Charles Lorry, un des fondateurs de la Société royale de médecine, « chargé d'une clientèle étendue, et dans la plus haute société », n'en offrira qu'un autre exemple lorsqu'il traite au début du XIX<sup>e</sup> siècle, pour un cancer du sein, Frances ou Fanny Burney, c'est-à-dire Madame d'Arblay, romancière anglaise. Celle-ci rapporte qu'il avait les yeux remplis de larmes en apprenant le diagnostic (Burney 1842, t. 2, 574 sv. ; Kaartinen 2013, 15, 80-84, 101-103, 107).

Il arrive aussi que le charlatan avoue les limites du sien. « Une religieuse de l'ordre de Sainte-Claire, au couvent de Castelnau-Magnoac », est affligée d'une « intumescence hypogastrique » dont la dureté fait craindre « une tumeur squirrheuse dans la matrice<sup>733</sup> ». La supérieure « envoya chercher un empirique qui, dans ce pays, jouit d'une grande réputation pour la cure des cancers ». Celui-ci « déclara qu'il n'y avait d'autre ressource contre ce mal, que l'extirpation de la mamelle », opération pour laquelle il renvoya la patiente à Campardon. Le rebouteux, le guérisseur se fixent-ils des règles ? Le charlatan allemand vers lequel se tourne Le Gallois, quand il désespère de recevoir une solution du cercle des spécialistes parisiens réunis autour de son cas, se contente de lui prescrire des « fomentations » sans prendre le risque d'un remède interne.

On ne dispose pas ici de suffisamment d'éléments pour comparer les coûts respectifs du traitement médical administré par le professionnel, l'empirique ou le charlatan. R. Weston évoque la question dans un chapitre qui rend perplexe<sup>734</sup>. D'un côté, les sommes accordées aux professionnels, médecins ou chirurgiens, paraissent peu élevées, pour ne pas dire minimales, même si « les paiements pour toutes consultations, qu'il s'agisse d'une visite ou d'une consultation par lettre, peuvent être erratiques » – inégaux, capricieux, imprévisibles. Lors des démêlés qui opposent l'écrivain Tobias Smollett et Antoine Fizès, dont il a été question, le premier envoya au second un louis d'or, valant 24 livres, à quoi s'ajoutèrent 12 livres pour un complément de consultation. On apprend à cette occasion qu'un médecin ordinaire, en Angleterre, demandait six livres pour une visite à domicile et qu'un praticien de réputation pour réclamer le double pour une consultation épistolaire. « La Corporation de Nîmes établit un tarif des rétributions qui incluait la consultation par lettre. En 1754, la charge était de neuf livres, réduite à six livres en 1760, ce qui représentait environ cinq fois le coût d'une visite par un médecin. » Une lettre de Guillaume-François Laënnec, oncle de l'inventeur du stéthoscope, écrit que six visites de médecin lui ont coûté 18 livres – qui englobent peut-être les médicaments, etc.

Weston écrit :

Les quelques chiffres dont on dispose indiquent que les frais réclamés par les médecins pour des consultations écrites étaient équitablement consistants.

733. *Ibid.*, 512-513.

734. Weston 2016, 65-69, « The cost of medical treatment ».

Par comparaison, les sommes demandées par les charlatans apparaissent exorbitantes. Si l'on prend comme mesure de référence les coûts de Nîmes, les charges des charlatans étaient de six à 90 fois plus élevées et un paiement pouvait être demandé en charge de la « cure ».

L'auteur cite opportunément M. Ramsey quand celui-ci écrit, à propos de l'entreprise des empiriques : « ce n'est pas assez de l'écarter comme une manifestation de plus de l'irrationalité humaine, ou de l'éternel commerce des valets et des fous ». « Le coût », suggère Weston, « peut ne pas avoir été une préoccupation première du patient, mais la satisfaction financière représente sans aucune doute la considération majeure de celui qui le soigne ».

La rentabilité de la charlatanerie empirique fait peu de doute. On peut déjà s'en faire une idée par les amendes infligées tout au long du siècle à ceux qui contreviennent aux règlements de santé publique. On a vu qu'un arrêt de 1728 leur réclamait 500 livres, somme doublée dans la seconde moitié du siècle, avec proscription des théâtres et associations de « baladins et farceurs » vendeurs de drogues. La Veuve Thibaut, atteinte d'une tumeur, avait payé au charlatan Dorez seize cents livres, somme payable, « moitié au milieu du traitement, et le reste après la guérison ». Mais il y a mieux, chez ceux qui parcourent la Champagne.

Antoine Vacheron, « empirique marié que la crédulité appelle, et que la prévention favorise », « s'est réfugié ici depuis quelque temps », écrit le doyen Morin de Charly-sur-Marne, entre Paris et Reims, en septembre 1780<sup>735</sup>. Il y « a même acquis une maison », où il vit avec sa femme, « qui est dénuée de toute connaissance » et qui « distribue elle-même plusieurs remèdes ». « Ils demeuraient avant ce temps à Châlons-sur-Marne où ils furent obligés d'en sortir. » Ils « ont attrapé dans cet endroit 6 000<sup>+</sup> au secrétaire de Monsieur l'Intendant pour quelques bouteilles de leurs prétendus spécifiques ». Le secrétaire en question, Heuvrard, relate lui-même dans quelles circonstances lui fut réclamée cette somme dont on estimera l'importance en tenant compte que la livre tournois valait à l'époque un peu plus d'un euro<sup>736</sup>. Son courrier est adressé à un « bourgeois de Saulchery ».

735. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 6.

736. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 5, lettre du 14 juillet 1780.

Oui, Monsieur, j'ai connu pour mon malheur la femme Vacheron et elle m'avait bercé de l'espérance de guérir ma femme malade d'une suite de couche et j'ai eu la simplicité de croire à sa prétendue science qui n'est que pur charlatanisme, mais comme je suis fort attaché à mon épouse, j'ai passé par tout ce que celle-ci a exigé de moi, et vous ne croiriez pas, Monsieur, que pour quelques bouteilles de sirop et autres drogues, remèdes de son invention, elle a voulu avoir d'entrée de jeu 6 000\* que je lui ai comptées ; et pour 1 800\* de billets que je lui ai fait et je lui aurais donné six fois le double si elle eût rempli sa promesse. Mais bien loin d'avoir guéri ma femme, elle l'a rendue beaucoup plus malade qu'elle n'était auparavant.

Le secrétaire a sollicité de la chancellerie qu'il soit relevé « des deux billets » consentis à « cette aventurière », « mais quel que soit l'avènement, je la poursuivrai par toutes terres ». « Car il est abominable de surprendre ainsi la bonne foi des gens. » Le doyen Morin conclura sur une doléance qui va faire l'objet d'une incessante antienne dans ce qui suit.

Ces sortes de gens nuisibles à la société ont toujours été poursuivis avec plus ou moins de rigueur à proposition de leurs forfaits. L'humanité serait à l'abri de leurs intrigues, et les ministres de la santé n'auraient point dans le sein de leurs endroits d'empiriques, si les magistrats des provinces chargés de la représentation de ces lois n'en ignoraient point les dispositions<sup>737</sup>.

C'est ainsi que « Charly-sur-Marne, proche de Château-Thierry, a toujours été le refuge de ces charlatans ». La réforme voulue par la Société royale de médecine ne semble donc pas, pour l'instant, porter ses fruits. Les récriminations des praticiens patentés vont pouvoir se poursuivre avec la complicité des « magistrats des provinces ». Un cri général continuera de s'élever, avec la même impatience, contre les thérapeutes illégaux dont le comportement et la manière de commercer ne semblent guère avoir changé dans les années 1780, si l'on considère les exemples fournis par la Bretagne et la Brie, particulièrement à Château-Thierry<sup>738</sup>. Ceux-ci illustrent une forme d'organisation ou

737. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 6, lettre du 19 nov. 1780.

738. Pilloud 2013, 126-127 confirme : « Si la plupart des préparations pharmaceutiques examinées par les instances chargées d'en réguler la commercialisation se voient rejetées dans l'illégalité, l'usage des remèdes secrets et autres "spécifiques" continue néanmoins de croître dans la population, un succès qui, comme l'explique O. Faure, "ne résulte pas essentiellement de l'habileté de ses promoteurs ou de l'efficacité de leurs

de stratégie qu'a bien définie M. Ramsey, comme on l'a souligné au début de ce livre.

Le témoignage du nommé Marcaÿ, à Nantes, en offre un exemple en 1786<sup>739</sup>. La ville est envahie « tous les jours de la semaine » de « charlatans empiriques », « dans les foires et marchés aussi bien que dans les environs ». « À peine peut-on passer dans les rues : ils sont à pied et à cheval avec des tambours, trompettes et cors de chasse et différents autres instruments. » En outre ces arracheurs de dents « vendent une poudre purgative, un vermifuge, etc. ». Il est vrai qu'ils « n'osent pas entièrement jouer leur rôle » dans les villes, par rapport aux campagnes, où ils séduisent plus facilement les ruraux « par des fausses promesses de leur donner guérison ». Une fois leur marchandise vendue, ils « décampent dans d'autres lieux » où ils nargueront les autorités. Marcaÿ en donnerait d'autres preuves s'il ne craignait quelque réprimande de ses supérieurs : « la vengeance des hommes portent bien loin ».

On a particulièrement souligné l'ambiguïté des relations entretenues par la médecine illégale avec les pouvoirs locaux à propos de la Brie<sup>740</sup>. Rufin de Montmignon, « lieutenant du premier chirurgien du roi, ancien chirurgien major de l'hôpital de la Charité », annonce dès 1780 sa défiance à l'égard de la police de Château-Thierry. Un marchand de remède nommé Gaville Duval est arrivé en ville muni de lettres-patentes obtenues en 1778<sup>741</sup>. Il se dit « inspecteur des opérateurs de France » pour la « vente d'un fébrifuge, d'un anti-vermifuge, d'un opiat, etc. ». Mais le personnage semble douteux. Sa troupe, « composée de neuf personnes », « a fait élever un théâtre dans la place du marché, où toutes les parties de la médecine s'exercent sur les tréteaux ». Lui-même se présente « en habit de Docteur ». Il a pour « secrétaires » Paillasse et Pierrot. Scaramouche « fait la distribution », « d'après la consultation », et Sganarelle sert de « receveur ». « Deux autres font les opérations de chirurgie », tandis que Colombine « leur sert de l'eau », etc. Montmignon, officier du roi, est tenu de dénoncer les infractions à la nouvelle réglementation.

---

produits mais plutôt de sa capacité à répondre aux exigences croissantes de la société en matière de santé" » (Faure 1998, 127). L'« habilité » ou du moins la tactique des promoteurs y sont cependant pour quelque chose, comme en témoignent les archives.

739. SRM 199, d<sup>r</sup> 9, n° 34, lettre du 5 octobre 1786. Son attention a été attirée par les abus dont on peut lire les annonces dans la *Bibliothèque physique et économique*.

740. Droixhe 2016a.

741. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 11.

Montmignon doute de l'authenticité des lettres patentes alléguées par Gaville Duval. Il y a des chances pour que celles-ci proviennent, ainsi qu'il l'écrit de manière imagée, « de la Chancellerie des Charniers des Innocents » : il soupçonne que les certificats dont le charlatan fait état cachent les décès de bien des malades tués par des drogues malfaisantes. Une partie de la faute en revient au « peuple, qui est toujours peuple », et qui regarde naïvement les bateleurs « comme des envoyés de la Société royale » venus « pour les guérir de leurs maux présents, à venir, et pour ceux de leurs bestiaux ». Quant au pouvoir local, il prête trop volontiers la main à la duperie. Un certain Lefebvre, qui a mis dans les journaux une annonce informant qu'il soigne « les fistules et les cancers » dans la région d'Essômes-sur-Marne, a circonvenu « l'imbécile Syndic de cette paroisse », qui lui a délivré un certificat<sup>742</sup>. Un autre empirique, qui « compose des élixirs » guérissant « toutes les maladies incurables » se vante d'être « Breveté du Roi, du Roi de Prusse, de Pologne, de la Société Royale, etc. ». Un autre encore, qui est resté trois mois à Château-Thierry, « s'annonce sur le plus grand ton ».

Hélas ! Les autorités et magistrats des villes et villages tardent à prendre des mesures. Qu'on diffuse donc plus largement, tous les deux ou trois mois, la liste des remèdes proscrits ou approuvés à Paris : ceux-ci ne sont pas « plus connus des Provinces que des Américains ». À force de voir se poursuivre les abus, la confiance populaire dans les « beaux établissements » du roi est ébranlée. « L'estime se change en mépris » – en tout cas, « ce terme n'est pas loin ». Au reste, si la police des charlatans s'exerce précisément dans la capitale, au plus près du pouvoir, on éprouve, dit Montmignon, « que la chasse qui s'en fait à Paris de tous ces misérables doit opérer un reflux dans les provinces, qui fait gémir les honnêtes gens ». Les « charlatans, opérateurs et autres distributeurs de remèdes », note le docteur Bagot qui exerce à Saint-Brieuc, profitent de cet éloignement<sup>743</sup>. « Les Lettres patentes portant établissement de la Société n'étant point, à ma connaissance, enregistrées au parlement de Bretagne d'où nous relevons, nous ne pouvons requérir la police de sévir contre les distributeurs de remèdes sans titre et sans son approbation. » Les mesures décrétées à Paris n'auront pas « force de loi dans cette province avant l'enregistrement dudit arrêt au Parlement de Rennes ». Le médecin d'Aubagne, Ramel,

742. *Journal politique ou Gazette des Gazettes*, 1780, novembre, première quinzaine, p. 79.

743. SRM 199, d' 9, n° 35, lettre du 30 novembre 1779.

constatera également, à propos de « la publication des derniers édits du Roi portant inhibition et défense à toute personne de distribuer des remèdes secrets » : « les charlatans et les empiriques expulsés des grandes villes par l'exécution de cet édit se replient dans les villages et dans les petites ville<sup>744</sup> ».

Sans doute la vigilance du corps médical ne désarme-t-elle pas. Cinq ans après la dénonciation de Gaville-Duval, Montmignon, toujours aux aguets, signale la présence à Château-Thierry d'un bateleur « qui s'est établi ici avec permission de nos magistrats pour distribuer une eau cosmétique vulnérable ; et ce sur la représentation qu'il leur a fait d'une permission écrite et signée de M<sup>r</sup> de La Sonne premier médecin du roi<sup>745</sup> ». Montmignon ne croit pas davantage à l'authenticité de celle-ci : un « premier médecin du roi se déshonorerait par un pareil trafic ». « Il faut avoir l'effronterie d'un insigne charlatan pour oser en imposer à des magistrats par un nom respectable. » Sans doute l'homme s'annonce-t-il « dans un équipage brillant traîné dans un carrosse à quatre chevaux, précédé d'un postillon, et suivi d'un laquais qui montre au public des simulacres de cancer de toute espèce dont il dit avoir délivré les personnes qui en étaient affligées ». « Ensuite viennent les fioles, les élixirs, les pilules, etc. auxquels aucunes maladies ne résistent. » Le charlatan dit vendre une « eau de Comère » dont il détiendrait le secret. Mais Montmignon croit que cette publicité cache un autre débit, moins légal que celui d'un simple « vulnérable » ou d'un « cosmétique ».

La manipulation devait en effet appartenir à l'arsenal de la fraude. Deux « opérateurs » sont dénoncés en 1781 par le sieur Renaud, « médecin à Barjac<sup>746</sup> ». Le premier allègue un privilège accordé à la veuve Regnard pour vendre l'orviétan dit de Rome, « autorisé par un arrêt du Conseil rendu en 1775 ». Le second fait valoir un autre privilège lui permettant de « distribuer l'orviétan de Dionis en poudre et baume de vie ». Mais la vente officialisée, constate Renaud, « n'est exactement qu'un piège pour attirer le peuple autour d'eux, le tromper par leur promesse et leur emporter leur argent ». Les charlatans auront beau jeu de répéter « que les défenses ne portaient point sur l'orviétan ». L'argutie les enhardit à menacer les représentants de la Société royale de médecine de les poursuivre et de « faire signifier

744. SRM 107, d<sup>r</sup> 4, n° 187, lettre du 4 juin 1784.

745. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 12.

746. SRM 199, d<sup>r</sup> 20, n° 1.



l'arrêt du Conseil ». Après quoi, ils les bravent en se retirant « peu de jours après dans une ville voisine »...

On a vu comment Dorez avait également poursuivi Fleury, protégé par des magistrats qui, au lieu d'appliquer la loi, « profitent de toutes les ressources de la chicane pour éloigner les jugements où on dépense beaucoup d'argent ». Même le bailli de Villenauxe-la-Grande, agent du roi, apporte son aide aux charlatans en prétendant que l'huile vendue par Fleury n'était qu'un orviétan et que le marchand, dès lors, « ne sortait pas des bornes de sa cession ». Le « lieutenant de notre communauté » s'y met à son tour en assurant en faveur de celui-ci « que ses papiers paraissent en bonne forme<sup>747</sup> ». À Montereau-Fault-Yonne, au même moment, le docteur de Lagravèle ou Lagravète signale « qu'il s'est établi ici une troupe de bateleurs, sous la direction de Madame Floris, ou Fleuri, qui a fait construire un théâtre sur la place, où elle débite depuis dix ou douze jours des bols purgatifs vermifuges, un baume, etc., etc.<sup>748</sup> ». Or, une « dame Floris » est mentionnée parmi ceux à qui sont réclamées des demandes de permission pour la distribution de remèdes, dans un *Second avis* de la Société royale de médecine, et on apprend par la liste des refusés qu'elle vend aussi, ou en réalité, un « onguent contre les ulcères chancreux, les vieilles plaies, etc.<sup>749</sup> ». On peut gager qu'elle fait passer un remède pour l'autre, en contrebande.

Dans ces documents officiels, la Société se montre d'ailleurs assez conciliante envers « ceux qui en sont les auteurs ou les possesseurs ». Elle ne peut admettre ces « affiches qu'ils répandent avec profusion », ces « annonces contenant des assertions peu réfléchies, des promesses téméraires et des éloges outrés de leurs Secrets ». Mais elle est « bien éloignée de soupçonner [leurs] intentions ». « La plupart n'ont cherché à se concilier la confiance publique, que parce qu'ils ont été séduits par de fausses apparences, que leur défaut de connaissances en médecine ne leur a pas permis d'apprécier. » Leurs remèdes ont pu se trouver refusés comme « dangereux » ou simplement « inutiles », dans la mesure où ils se sont avérés « absolument semblables à ceux qui sont prescrits dans les dispensaires ». Mais souvent, la Société « ne peut donner aucun renseignement » sur leur nature, « qu'elle ne connaît pas ». N'est-elle pas, finalement, désarmée face à cette « espèce d'empiriques » qui « erre

747. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 47.

748. SRM 199, d<sup>r</sup> 11, n° 20.

749. SRM 107, d<sup>r</sup> 1, n° 28.

de ville en ville et qui se répand dans les campagnes » ? Il s'agit d'un mal « presque irrémédiable ».

Un autre questionnement que tend à poser aujourd'hui une sociologie du « parcours thérapeutique » est le suivant. Dans quelle mesure l'offre médicale se distribue-t-elle selon les genres dans le marché parallèle des empiriques ? Trouve-t-elle une réponse différente entre hommes et femmes à propos de maladies présentant des tumeurs ? Comme c'est souvent le cas, les constatations de R. Porter fournissent les indications de base à propos des charlatans britanniques.

Tandis que la profession médicale orthodoxe était en premier lieu une affaire d'hommes, le traitement des maladies était, bien entendu, communément exercé par des femmes dans l'Angleterre des temps modernes : des infirmières, des accoucheuses, des bienfaitrices (*Ladies Bountiful*), des épouses de pasteurs, et ainsi de suite, sans mentionner les « sorcières » qui opéraient comme guérisseuses, certaines par compassion et certaines pour de l'argent. Il est possible, comme des féministes l'ont soutenu, que le statut et la pratique de ces femmes œuvrant dans le domaine de la santé aient été menacés au cours du long dix-huitième siècle dans la mesure où la profession médicale dominante s'infléchit et envahit certains domaines traditionnellement réservés aux femmes, comme l'obstétrique. Tandis qu'on attend une recherche approfondie sur la question, on peut faire état d'une évidente abondance des activités continues des femmes, amatrices ou professionnelles, et de la manière dont elles accueillait des malades, hommes ou femmes, à cette époque<sup>750</sup>.

L. Aschauer et A. Gargam ont en partie répondu à la question posée, dans le cadre de l'obstétrique, en mettant en évidence, notamment par l'étude du *Journal de médecine*, la place que prend au XVIII<sup>e</sup> siècle « l'obstétrique scientifique et masculine<sup>751</sup> ». On évoque le changement du « territoire gynocentré » qui avait longtemps monopolisé la pratique des accouchements et qui deviendrait à cette époque « territoire androcentré ». L'examen de la presse, et notamment des annonces et avis publicitaires, éclairerait peut-être la participation masculine dans le domaine, en dehors de l'implication méthodologique et « scientifique » de médecins, chirurgiens ou « démonstrateurs en l'art des

750. Porter 2003, 86, 129, 132, 164-165, sur la fréquente mixité des opérateurs d'accouchement, garantie du « secret le plus scrupuleux » de la part des charlatans, leur considération pour la « nature féminine », etc.

751. Ramsey 1988, 23-24 ; Weston 2016, 44, 58 ; Aschauer 20017 ; Gargam 2017.

accouchements » comme Alphonse Leroy, Michel-Philippe Bouvart ou Edme-Joseph Pissier, cités plus haut dans un contexte différent.

Autre question : les malades susceptibles de développer un cancer s'adressent-ils prioritairement, selon leur genre, à un homme ou une femme, professionnel ou empirique ? Le choix paraît s'imposer dans le cas d'une affection liée, selon la nosologie de l'époque, au cancer : la syphilis. Celle-ci domine, parmi les maladies dont rendent compte la presse et les traités, théoriques ou curatifs. Elle est d'abord l'affaire de deux catégories de malades : les militaires et les gens de Cour. Rien de plus caractéristique que deux des vedettes de la thérapie conjointe des maladies vénériennes et des tumeurs dites « cancéreuses » : Lefébure de Saint-Ildephont et Nicolas André, dont il a été suffisamment question. Tous deux exercent à Versailles, sont attachés à la Maison du roi, etc. Bien sûr, l'un et l'autre se prétendent à l'écart des rebouteux. André méprise ces « empiriques », qui se vantent de guérir des « maladies secrètes » par « d'autres spécifiques que le mercure ». Ainsi est tracée la frontière entre le bon et le faux remède.

Obtenir la reconnaissance royale, la subvention qui s'y attache et la rente que constitue une commercialisation massive d'un produit ont de quoi séduire. Les exemples de réussites financières sont connus. Le remède qui ne coûte pas cher et peut rapporter gros est, par excellence, celui d'Ami-Félix Bridault, médecin des hôpitaux militaires des îles de Ré et d'Oléron, puis de La Rochelle, et de Jean-Joseph Denis : la carotte. Le champ d'exploitation est consigné dans les *Observations de médecine des hôpitaux militaires* de Hautesierck, c'est-à-dire chez un des inspirateurs de la Société royale de médecine, c'est-à-dire dans ce qui doit en principe devenir l'organe du pouvoir médical d'État<sup>752</sup>.

Une affection dite cancéreuse semble se partager de manière égale entre l'homme et la femme : le *noli me tangere*, qui affecte ici Anne Lambert ou Mademoiselle Brun, là Jacques Dalias ou le paysan Viat. Par contre, les tumeurs du sein et de l'utérus occupent, dans la presse médicale, une place telle qu'on a pu parler de « sex specific disease ».

---

752. Faut-il insister sur le fait qu'« en rassemblant de grands groupes d'hommes, formés à la discipline et à l'obéissance, l'armée offrait en effet une opportunité unique d'observer à grand échelle et de manière plus systématique les problèmes posés par les maladies ainsi que l'efficacité des réponses médicales qui leur étaient apportées » (Charters 2015, 32) ? Voir à ce sujet « L'âge de la pilule » dans Droixhe 2015, 269 sv. On a cependant relevé les observations des médecins Denis et Bridault concernant le caractère « naturellement impatient », « inquiet et revêche », de certains soldats qui s'ennuient vite d'un traitement.

Telle est la formule adoptée par A. Skuse pour lier prioritairement le cancer au genre féminin dans son ouvrage sur les *Constructions du cancer en Angleterre au début des temps modernes*<sup>753</sup>. J. Rouëssé, en préface de son ouvrage sur *Une histoire du cancer du sein en Occident*, a écrit :

Le sein a un retentissement particulier dans l'inconscient collectif. Il est le symbole à la fois de la féminité et de la maternité, il évoque l'antichambre des plaisirs amoureux mais aussi le lien plus profond entre la mère et l'enfant. Le cancer déforme et mutilé le sein. Son traitement a longtemps été fondé sur la mastectomie, amputation qui marquait alors souvent la fin de la vie sentimentale de la malade, laquelle n'osait plus se montrer en robe décolletée ou en maillot de bain. Les choses ont heureusement changé, mais le cancer du sein est toujours ressenti par chaque femme de quarante-cinq à soixante-cinq ans comme une épée de Damoclès menaçant son existence et sa féminité.

La maladie s'est dès lors investie traditionnellement dans des figures féminines en tête desquelles s'est imposée la fille de Cyrus le Grand, Atossa (550-475 av. J.-C.), dont l'histoire est bien connue. Se croyant affectée d'un cancer du sein, elle tint secrète une affection en laquelle son médecin, Democedes, reconnut vraisemblablement un abcès. Furent atteintes de la même maladie ou réputées telles, poursuit J. Rouëssé : « Théodora (v. 500-548), impératrice de Byzance et épouse de Justinien, Anne d'Autriche (1601-1666), reine de France, Hendrickje Stoffels (1625-1663), la maîtresse de Rembrandt, qui lui a servi de modèle pour sa *Bethsabée*, Marguerite Hessein de La Sablière (1636-1693), l'amie de Jean de La Fontaine, Madame Victoire (1733-1799), fille de Louis XV<sup>754</sup>. » Ajoutons les noms de la fille du grand humaniste Goropius Becanus (1518-1572)<sup>755</sup>, de l'écrivaine Antoinette Des Houlières (1634/1638-1684), de Louise de La Vallière (1644-1710), première maîtresse de Louis XIV, et des filles de celles-ci, mortes de la même maladie, qui consacrèrent l'idée de la nature héréditaire du cancer<sup>756</sup>.

Ces cas célèbres durent contribuer à la mise en évidence de la maladie, au point qu'on peut considérer que la crainte du cancer était très répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dom Alexandre, interprète de

753. Skuse 2015, 40 sv.

754. Rouëssé 2011, XXI ; Bertoloni Meli 2017a.

755. Tulp 1652 ; Kaartinen 2013, 20.

756. Fabre 1871, 32, 352 ; Maget 2010, vol. 1, 345-348 ; Hoerni/Rouëssé 2014, *passim*.

l'opinion populaire, sait combien les femmes s'inquiètent vite des altérations glandulaires où certaines voient les signes d'un cancer, « et se trompent ». Gamet, en annonçant qu'il soigne « des cancers, des tumeurs carcinomateuses, des cancers ulcérés » et en traitant « beaucoup de maladies auxquelles il donne frauduleusement ce nom », « effraie les malades atteints du plus léger engorgement glanduleux », comme on l'a vu. Se pose dès lors une autre question : la perception de la maladie chez les femmes d'autrefois était-elle foncièrement différente de ce qu'elle est aujourd'hui ? Sans doute ont pu jouer, à certains égards, les modalités apportées par les différences culturelles sur lesquelles a insisté M. Stolberg<sup>757</sup>. Des éléments tels que la pudeur ont-ils généralisé certaines réticences ou résistances à des examens corporels voire opératoires<sup>758</sup> ? On n'exagérera pas celles-ci, à la lecture des observations communiquées – par des praticiens qui peuvent bien sûr en occulter certains aspects – au *Journal de médecine* de la seconde moitié du siècle. On pourrait faire valoir le sens des convenances dans une publication destinée à une large diffusion, si les périodiques ne livraient par ailleurs, dans le cas du cancer, notamment de l'utérus, des descriptions anatomiques d'une grande précision, difficilement soutenables aujourd'hui – et tout à fait inimaginables dans une presse vouée au grand public. L'époque accoutumait celui-ci à une évidente dureté, sous les dentelles des arbitres des élégances. Le « siècle des larmes » montra aussi un goût pour des spectacles d'une certaine cruauté, voilée sous l'imaginaire du roman noir ou de la fiction sadienne. La lecture d'une entreprise prérévolutionnaire comme celle de l'*Histoire des deux Indes*, de Raynal et Diderot, laisse parfois un goût de sang.

L'ampleur que prend au XVIII<sup>e</sup> siècle le combat contre le cancer explique aussi le ton désenchanté qu'offre la littérature du sujet à la veille de la Révolution. Malgré les avancées technologiques ou les horizons nouveaux qui s'ouvrent, doutes et échecs accumulés montrent souvent public et corps médical dans un état de fatalisme désemparé. On a essayé en vain la ciguë. Des remèdes « moins actifs » n'eussent-ils pas été préférables se demande le docteur Darsses<sup>759</sup> ? « Ne doit-on pas renoncer de même aujourd'hui à l'extrait de jusquiame, de bella-dona, à l'alcali-volatile concret associé au gommeux », qui risquent d'activer

---

757. Stolberg 2011, 161.

758. Hanafi 2012b.

759. *GdS*, 26 décembre 1779, 208-209.

« le développement du virus cancéreux » ? « N'y a-t-il d'autre ressource que l'extirpation ? »

Malheureusement, les pronostics qui suivent celle-ci s'avèrent souvent défavorables. L'opération, sous l'œil du docteur Balme, qui traite une patiente pour une « tumeur gangrénée » à l'aine, a été réalisée dans les meilleures conditions par un « chirurgien habile ». On ne peut « soupçonner une mauvaise manœuvre ». La malade n'en meurt pas moins au bout d'une dizaine de jours<sup>760</sup>. On ne peut davantage mettre en cause l'intervention, réalisée en Alsace, dont fait l'objet une dame qui « portait depuis quelque temps une tumeur squirrheuse à une mamelle » au témoignage du docteur Pietsch, correspondant de Balme<sup>761</sup>. La patiente fut « opérée aussi bien qu'on puisse l'être pour une semblable maladie ». Elle meurt au bout d'une dizaine de jours bien que « l'hémorragie fût peu abondante ». Que penser, demande le chirurgien Guérin, du fait qu'une autre patiente, lyonnaise, soit morte dans la minute qui a suivi l'extirpation réalisée à l'hôpital ? Une hémorragie ne peut davantage être tenue pour responsable. Faudrait-il en accuser un ébranlement du « système nerveux », une forte émotion ? Que peut en l'occurrence faire l'homme de l'Art, sinon « ne présenter à l'imagination frappée des malades que des motifs consolants », « diminuer à leurs yeux les douleurs indispensables<sup>762</sup> » ?

Gamet lui-même avertit : tous les praticiens diplômés « doivent savoir aussi bien que moi que lorsqu'un cancer est absolument incurable, les topiques absorbants, relâchants, anodins, et quelquefois même consomptifs, peuvent être de quelque secours ». Mais ils ne guérissent jamais de la maladie quand la « cause productrice » est active. Madame d'Havré n'a pu survivre à l'intervention du guérisseur. On en revient à Hippocrate, pour qui, souligne J. Rouëssé, « le cancer était une maladie *systémique* », due à une corruption du sang, de la bile ou de la lymphe contre laquelle le médecin luttait en vain.

La médecine étrangère ne prête pas davantage à l'optimisme. En 1778, la *Gazette salulaire* rapporte, comme on l'a vu, les conclusions de la thèse du Russe Kasimir-Christofor Lerche, *Sur le cancer du sein*<sup>763</sup>. Celui-ci épingle l'échec de « tous les prétendus spécifiques, même les crapauds et l'arsenic »... Ernst Anto Nicolai, professeur à

760. Balme 1774b, 518-519.

761. Pietsch 1774 ; *JdM*, sept. 1774, t. 42, 266.

762. Guérin 1777 ; *JdM*, nov. 1777, t. 48, 428, 444.

763. Lerche 1777.

Halle puis Léna, doyen de la Faculté de 1761 à 1789, publie en 1786 un *Traité théorique et pratique de l'inflammation et de la suppuration de la gangrène, du squirrhe et du cancer*<sup>764</sup>. Le *Journal de médecine* en tire la conclusion suivante :

Il paraît que le peu de progrès qu'on a fait dans la véritable méthode curative du cancer, vient de n'avoir pas assez étudié la nature et les causes de cette affreuse maladie ; que d'ailleurs on s'est trop livré à l'empirisme, comme si tous les carcinomes étaient de même espèce, et que la constitution particulière du sujet n'eût absolument aucune influence sur le mal même et sur les indications curatives.

Dans cette incertaine diversité des cas, dans la « pénombre médicale » où se côtoyaient médecins, chirurgiens, empiriques plus ou moins instruits, plus ou moins intéressés financièrement, et guérisseurs « sans études et principes », comme dit Diderot, où se situait nécessairement l'homme de « progrès », face à une maladie qui les défiait tous ? Jean-Pierre Terras, cité plus haut, ne trouvait pas d'autre réponse que celle-ci :

Cette triste vérité reconnue de tous les praticiens, qu'il n'est encore aucun spécifique pour la guérison du cancer, ne doit pas empêcher les gens éclairés et zélés pour le bien de l'humanité de continuer à s'occuper d'une recherche si intéressante ; car si l'on peut assurer que ce spécifique soit encore à trouver, on ne peut pas dire qu'il soit absolument impossible : on ne saurait avoir que de l'estime et de la reconnaissance pour ceux qui veulent bien s'occuper d'un objet si important.

Traitant du « dilemme de la fin des Lumières » – prises entre le progrès de la médecine et les effets négatifs des « progrès » d'une consommation déréglée et outrancière, du point de vue de la santé – R. Porter aborde un « dernier point, profondément troublant<sup>765</sup> ». La « pathologie sociale » engendrée par le changement des conditions de vie ne serait-elle pas dans une certaine mesure aggravée par les excès d'une profession médicale « se révélant accapareuse, mercenaire, inepte, suffisante et dogmatique » – « juchée sur une piédestal » ? La critique,

---

764. Nicolai 1786 ; *JdM*, févr. 1787, t. 70, 334-335 ; Dezeimeris, t. 3, 635-638. Il fut aussi l'auteur de considérations sur les rapports entre santé et musique.

765. Porter 2001, 19-22.

participant d'un souci de rénovation politique qui se traduirait, comme dit Porter, par une « destruction de l'*ancien régime* médical », émane de la profession elle-même, et particulièrement de deux praticiens rencontrés : William Buchan, « grand vulgarisateur de la médecine », et Benjamin Rush, citoyen-fondateur d'un nouvel État du monde. Les privilèges qui encrassaient l'exercice traditionnel des métiers de la santé doivent céder le pas à une « médecine populaire ». « Le temps doit venir et viendra », écrit Buchan, « où l'usage général du calomel, du jalap, et du bistouri, figurera parmi les éléments essentiels des connaissances humaines et des droits de l'homme<sup>766</sup> ». Porter détache aussi ces lignes chez Rush, s'adressant à un étudiant en médecine, John Foulke, au moment où celui-ci s'apprêtait à voyager pour compléter sa formation :

Conversez librement avec les charlatans de toute classe et de tout sexe, comme les oculistes, spécialistes de l'oreille, dentistes, coupeurs de cors au pied, docteurs du cancer, etc. etc. Vous n'imaginez pas combien un médecin d'esprit libre peut profiter de visites à ces gens, faites en passant et confidentielles<sup>767</sup>.

Il s'agit donc de s'affranchir, tout uniment, d'un passé qui apparaît lourd « d'ignorance, de superstition et de charlatanisme », mais également figé par « la médecine des écoles », monopolisée par « une poignée d'hommes qui en vivent comme d'un commerce », sans « générosité ». D'un côté, le moment semble venu de se débarrasser « de l'oligarchie médicale d'Ancien Régime, de la médecine de cour et de profit ». Mais en même temps se profile le danger de ce que Porter appelle une « médecine *per se* » : c'est-à-dire l'emprise d'une « médicalisation des mentalités » accompagnant la croissance – ou excroissance – « du secteur de la santé », « à travers la commercialisation et l'essor des biens de consommation<sup>768</sup> ».

---

766. Buchan 1796, xxvi-xxvii, cité par Porter.

767. Porter 2003, 279. « Certains chirurgiens, qualifiés ou non, avaient acquis un degré de reconnaissance dans la communauté pour leur habileté particulière, comme oculistes, lithotomistes et dentistes ; ils pourraient être considérés comme les précurseurs du spécialiste médical d'aujourd'hui. Au bas de la pile se trouvait le charlatan sans qualification » (Weston 2016, 46).

768. Voir aussi *ibid.*, 326-329 sur la « médecine iatrogène » qui fabrique des « malades pour s'amuser » et des « mélancoliques pour se remonter le moral », et sur le rêve, chez Condorcet, d'une perspective infinie d'éloignement de la maladie et de la mort, butant sur une « explosion des cancers par le vieillissement ».



On voit qu'une telle perspective, dont s'inquiètent les contemporains à la veille de la Révolution et du Romantisme en genèse, articule d'une nouvelle manière la médecine professionnelle et celle des empiriques. « Les malades, notaient les critiques, consultaient plus – et plus souvent – les médecins diplômés que les charlatans et la médecine parallèle. » D'où ces « monceaux de médicaments, de stimulants et de sédatifs » que délivrent non seulement « les pharmaciens », mais aussi « les colporteurs et les droguistes ». La médecine populaire connaît une recrudescence, ou du moins une nouvelle forme, par la prolifération des « manuels de *Médecine pour la Famille* », souligne encore Porter.

Ainsi s'actualise, dans ce « dilemme de la fin des Lumières », la confusion des médecines d'où nous sommes partis. La « commercialisation de la santé », « énième circonvolution d'une société de consommation », écrit l'historien, ne pouvait que développer un « marché du cancer » que la maladie brouillera pour longtemps de son obscurité.



# Bibliographie

## SIGLES DES JOURNAUX

*Al* : Année littéraire

*EdJ* : L'esprit des journaux

*GdS* : Gazette de santé

*Gs* : Gazette salutaire

*JdM* : Journal de médecine

*JdMM* : Journal de médecine militaire

*JdP* : Journal de Paris

*JdS* : Journal des savants

*Je* : Journal encyclopédique

*Jæ* : Journal œconomique

*JhL* : Journal historique et littéraire

*NAAG* : Nouvelles ou annales de l'art de guérir

*NIMC* : Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine et de chirurgie

*ROMHm* : Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires

## SOURCES

ABREU, Laurinda. 2017. *Public health and social reforms in Portugal (1780-1805)*. Cambridge Scholars Publishing.

ACKERKNECHT, Erwin Heinz. 1963. *Geschichte und Geographie der wichtigsten Krankheiten*. Stuttgart : Enke.

*Acta philosophico-medica Societatis academicae scientiarum principalis Hassiacae Giessae catorum 1771*. Francfort/Leipzig : Flescher. - « Actes de philosophie et de médecine de la Société académique des sciences de la principauté de Hesse, établie à Giessen, pour l'année 1771 ». *JdM*, mars 1773, t. 39, 195-215.

ADAIR, James. 1790. *Essays on fashionable disorders*. London : Bateman.

ADANSON, Michel. 1763. *Familles de plantes*. Paris : Vincent.

ADELON, Nicolas-Philibert *et al.* 1812-1822. *Dictionnaire des sciences médicales, par une Société de médecins et de chirurgiens*. Paris : Panckoucke. 58 vol.

AGASSON. 1763. « Observation sur les effets de l'extrait de ciguë ». *JdM*, février 1763, t. 18, 127-143.

AIKIN, John. « Observation sur une tumeur dans le bas-ventre, d'une femme nouvellement accouchée, qui faisait attendre un second enfant, et qui ensuite s'est dissipée d'elle-même ». *Gs*, 15 déc. 1774, n° 50.

- AKENSIDE, Mark. 1768. « Observation sur le cancer, tirée des Transactions médicales, publiées par le collège des Médecins de Londres ». *Gs*, 10 nov. 1768, n° 45.
- ALEXANDRE, dom Nicolas. 1753. *La médecine et la chirurgie des pauvres, qui contiennent des remèdes choisis, faciles à préparer et sans dépense, pour la plupart des maladies internes et externes qui attaquent le corps humain*. Paris : Le Conte.
- Almanach de la ville de Lyon. Pour l'année 1765*. Lyon : Delaroche. - *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Pour l'année 1779*. - *Pour l'année 1781*. - *Pour l'année 1786*.
- Almanach royal. Année bissextile 1784*. Paris : d'Houry. - *Année commune 1789*.
- AMARD, Louis-Victor-Frédéric. 1806. « Pensées sur le cancer ». *Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris. Cinquième année*. Paris : Richard, 1-61.
- AMEISEN, Jean Claude ; BERCHE, Patrick ; BROHARD, Yvan. 2011. *Une histoire de la médecine ou le souffle d'Hippocrate. Préface et conclusion d'Axel Kahn*. Paris : Université Paris-Descartes/Éditions de La Martinière.
- AMERICAN CANCER SOCIETY. 2014. *The history of cancer. Infectious disease theory*. <[www.cancer.org/acs/groups/cid/documents/webcontent/002048-pdf.pdf](http://www.cancer.org/acs/groups/cid/documents/webcontent/002048-pdf.pdf)>.
- AMILHON. 1782. « Observation sur une tumeur squirrheuse au pylore, reconnue longtemps avant la mort de la malade, et confirmée par l'ouverture du cadavre ». *JdM*, janv. 1782, t. 57, 137-149.
- AMOREUX. 1760. « Lettre à M. Vandermonde, auteur du Journal de médecine, sur l'usage intérieur de la bella-dona ». *JdM*, juillet 1760, t. 13, 47-65.
- ANDRÉ, Nicolas. 1751. *Dissertation sur les maladies de l'urètre, qui ont besoin des bougies*. Paris/Versailles : Pecquet/André.
- ANDRÉ, Nicolas. 1766a. *Observations pratiques sur les maladies de l'urètre et sur plusieurs faits convulsifs*. Paris : La Guette.
- ANDRÉ, Nicolas. 1766b. « Suite du précis des Nouvelles observations sur les maladies de l'urètre et de la vessie, causes des rétentions d'urine ». *Gs*, 20 févr. 1766, n° 8.
- ANDRIEU. 1780. *Avis aux citoyens sur les causes, les divers caractères et les vrais remèdes de l'aveuglement, de la surdité et des principaux accidents vénériens, maladies très fréquentes et rarement bien guéries, où l'on a joint des observations intéressantes sur tous ces objets, et sur la propriété peu connue de quelques secours également prompts, simples et efficaces*. Paris : L'auteur. - *GdS*, 7 mai 1780, n° 19, 74-75.

- ANDROUTSOS, George ; KARAMANOU, Marianna. 2009. « Bernard Peyrilhe (1737-1804) and the first experimental transmission of cancer ». *Journal of B.U.O.N.* 14, 731-733.
- ANONYME. 1764. « Complication sur une descente compliquée avec une hydropisie et un skirrhe au foie ». *Gs*, 15 nov. 1764, n° 46.
- ANONYME. 1773. « Propriété de la phytolacca ». *Gs*, 14 octobre 1773, n° 41.
- ANONYME. 1790. « Chaleur ». *Encyclopédie méthodique. Chirurgie*. Paris : Panckoucke, t. 1. 311-312.
- ARAÚJO, Ana Cristina. 1984. « Ilustração, pedagogia e ciência em António Nunes Ribeiro Sanches ». *Revista de história das ideias* 6, 377-394.
- ARAÚJO, Ana Cristina. 2000. « Medicina e utopia em António Nunes Ribeiro Sanches ». *Ars Interpretandi – Diálogo e Tempo. Homenagem a Miguel Baptista Pereira*. Éd. A. Borges et al. Porto : Fundação Eng. António de Almeida, 35-85.
- ARBALESTRIER. 1785. « Extrait d'une lettre écrite le 14 février 1781 à M. Sabarot de La Verviere, sur les propriétés médicales du *phiteuma* ». *Histoire de la Société royale de médecine. Années 1780 et 1781*. Paris : Barrois. 343. - *JdM*, janv. 1789, t. 78, 69-70.
- ARNAUD, Sabine. 2014. *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)*. Paris : EHESS.
- ASCHAUER, Lucia. 2015. « Histoire(s) de la naissance. L'observation obstétricale au XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Vasset/Wenger 2015. 150-163.
- ASTRUC, Jean. 1759. *Traité des tumeurs et des ulcères*. Paris : Cavelier. - 1768. *Seconde édition*. - 1785. Paris : Méquignon.
- ASTRUC, Jean. 1761-1765. *Traité des maladies des femmes*. Paris : Cavelier.
- BALME. CL.-D. 1774a. « Lettre à M. Pietsch, médecin d'Altkirch en Alsace, avec un Mémoire sur les maladies chroniques ». *JdM*, janv. 1774, t. 41, 119-136 ; « Mémoire sur les maladies chroniques. Suite ». *JdM*, mars 1774, t. 41, 310-330.
- BALME. CL.-D. 1774b. « Lettre à M. Lafosse, docteur-médecin de Montpellier, et de l'Académie des sciences ; contenant quelques observations qui peuvent être de quelqu'utilité aux jeunes praticiens ». *JdM*, juin 1774, t. 41, 504-533.
- BARÉ, Pierre-Yves ; RADET, Jean-Baptiste. 1784. *Les docteurs modernes, représentée, pour la première fois, à Paris par les Comédiens italiens ordinaires du roi, le mardi 16 novembre 1784*. S. l.
- BARRAS, Vincent ; LOUIS-COURVOISIER, Micheline (dir.). 2001. *L'avènement de la médecine clinique et moderne en Europe, 1750-1815 : politiques, institutions, savoirs*. Chêne-Bourg/Genève/Montréal : Georg/Presses de l'Université de Montréal.

- BARRAS, Vincent. « Terras, Jean-Pierre ». *Dictionnaire historique de la Suisse*. En ligne.
- BARROUX, Gilles. 2008. *Philosophie, maladie et médecine au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Champion.
- BARROUX, Gilles. 2011. « La santé des animaux et l'émergence d'une médecine vétérinaire au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'histoire des sciences* 64/2, 349-376.
- BARTON, Benjamin Smith. 1810. *Collections of an essay towards a materia medical of the United-States. Part first*. Philadelphie : Earle et al.
- BAUBÉROT, Arnaud. 2004. *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*. Presses universitaires de Rennes.
- BAYLE. 1767. « Observation sur un ulcère chancreux à la lèvre inférieure ». *JdM*, mars 1767, t. 26, 256-260.
- BÉCANE, Bertrand. 1778. *Observations sur les effets du virus cancéreux, divisées en cinq questions*. Toulouse : Desclassan. - Tolosona/La Bibliothèque numérique patrimoniale des Universités toulousaines.
- BECKER, Georg. 1957. « Wilhelm Fabricius von Hilden. Ein Lebensbild unter Berücksichtigung seiner Beziehungen zum Bergische Lande. 2. Auflage ». In Strangmeier 1957, 10-53.
- BÉRARD, Auguste ; DENONVILLIERS, Charles ; GOSSELIN, Léon. 1852-1861. *Compendium de chirurgie pratique ou traité complet des maladies chirurgicales et des opérations que ces maladies réclament*. Paris : Asselin.
- BÉRARD, Karine. 2016. *Église catholique et franc-maçonnerie lyonnaise. XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris : Books on Demand.
- BERGIUS, Peter Jonas. 1778. *Materia medica e regno vegetabili, sistens simplicia officinalia, pariter atque culinaria*. Stockholm : Hesselberg. - Gs, 5 avril 1781, n° 14.
- BERGOUNIOUX, J. 1926. « Les éditions du *Codex medicamentarius* de l'ancienne Faculté de médecine de Paris ». *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie* 15/54, 376-389.
- BERNARD. 1781. « Avis de chirurgie ». *JdM*, nov. 1781, t. 56, 478.
- BERNARD. 1782. « Lettre sur un remède qui peut guérir les cancers du visage ». *JdM*, mars 1782, t. 57, 256-263.
- BERTOLONI MELI, Domenico (éd.). 1997. *Marcello Malpighi : Anatomist and physician*. Florence : Olschki.
- BERTOLONI MELI, Domenico. 2011a. *Mechanism, experiment, disease : Marcello Malpighi and seventeenth-century anatomy*. Johns Hopkins University Press.
- BERTOLONI MELI, Domenico. 2011b. « The color of blood : between sensory experience and epistemic significance ». In Lunbeck /Daston 2011, 177-134.
- BERTOLONI MELI, Domenico. 2017a. « Gerardus Blasius and the illustrated Amsterdam *Observationes* from Nicolaas Tulp to Frederik Ruysch ».

- Professors, physicians and practices in the history of medicine. Essays in honor of Nancy Siraisi.* Éd. G. Manning & C. Klestinec. Springer Int. Publ., 227-271.
- BERTOLONI MELI, Domenico. 2017b. *Vizualizing disease. The art and history of pathological illustrations.* The University of Chicago Press.
- BESCOND, Jacques. 2010. *Une construction de la clinique. Le savoir médical au XVIII<sup>e</sup> siècle.* Paris : L'Harmattan.
- BIESHAAR, G. 1763. « Observations sur l'extirpation d'une tumeur cancéreuse à la langue, et sur les bons effets des pilules de ciguë dans les accidents qui survinrent à la suite ». *JdM*, mai 1763, t. 18, 455-460.
- BINGER, Carl. 1966. *Revolutionary doctor. Benjamin Rush, 1746-1813.* New York : Norton.
- BISSON. « Observation sur une hydatide survenue à la suite d'un circocèle ». *JdM*, oct. 1759, t. 11, 455-466.
- BOERHAAVE, Herman. 1728. *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis.* Paris : Cavelier.
- BOERHAAVE, Herman. 1739. *Aphorismes sur la connaissance et la cure des maladies.* Paris : Huart et Briasson. - 1753. *Aphorismes de chirurgie. Commentés par M. Van-Swieten. Traduits du latin en français.* Paris : Cavelier. - 1765-1768. *Nouvelle traduction du latin en français avec des notes par M. Louis.* Paris : Cavelier.
- BOISSIER de SAUVAGES, François. 1763. *Nosologie methodica sistens morborum classes, genera et species, juxta Sydenhami mentem et botanicorum ordinem.* Amsterdam : de Tournes.
- BOISSIER de SAUVAGES, François. 1770-1771. *Nosologie méthodique, dans laquelle les maladies sont rangées par classe, suivant le système de Sydenham, et l'ordre des botanistes. Ouvrage augmenté de quelques notes en forme de commentaire, par M. Nicolas.* Paris : Hérisant.
- BONET ou BONETI, Théophile. 1769. *Sepulchretum sive anatomia practica ex cadaveribus morbo denatis, proponens historias et observationes omnium penè humani corporis affectuum.* Genève : Chouet.
- BONNARD. 1771. « Observation sur l'extirpation d'un sein ». *JdM*, juillet 1771, t. 36, 168-180.
- BONNET, Charles. 1745. *Traité d'insectologie.* Paris : Durand.
- BONNET, Charles. 1768. *Considérations sur les corps organisés. Seconde édition.* Amsterdam : Rey.
- BORDEU, Théophile de. 1767. *Recherches sur le tissu muqueux, ou l'organe cellulaires, et sur quelques maladies de la poitrine. On y a joint une dissertation du même auteur, sur l'usage des Eaux de Barèges, dans les écrouelles.* Paris : Didot.

- BOSCHUNG, Urs. 2001. « "Multa pro nostra innocentia" - L'implication de Tissot dans la querelle Haller-de Haen ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 69-91.
- BOUCHET, Alain. 1987. « Le XVIII<sup>e</sup> siècle ». *La médecine à Lyon des origines à nos jours*. Dir. A. Bouchet. Paris : Hervas, 49-58.
- BOUFFEY, Louis-Dominique-Amable. 1784. « Observation sur le danger des crapauds employés comme topique surr les cancers ulcérés ». *JdM*, août. 1784, t. 62, 139-143.
- BOURIENNE, Robert. 1773. « Observation sur une hydro-sarcocèle ». *Gs*, 7 janv. 1773, n° 1.
- BOUSIGUE, Jean-Yves. 2012. « Le traitement chirurgical des tumeurs au XVIII<sup>e</sup> siècle : question académique et question de pratique ». In Foucault 2012a, 31-47.
- BOUVET, Maurice. 1922. « Les commissions de contrôle des spécialités pharmaceutiques au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'histoire de la pharmacie*, 88-94.
- BOUVET, Maurice. 1923. « La législation des remèdes secrets de 1778 à 1803 ». *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie* 11/38, 204-216.
- BRAMBILLA, Giovanni Alessandro. 1786. *Discours sur la prééminence et l'utilité de la chirurgie, prononcé à l'ouverture de l'Académie impériale de chirurgie-médecine, fondée à Vienne en 1785, par S. M. Joseph, et traduit du latin par M. Linguet*. Bruxelles : Flon.
- BRASSART, Pierre. 1965. *Contribution à l'étude du monde médical versaillais sous le règne de Louis XVI et pendant la Révolution*. Thèse de Rennes, ronéotypée. - HUARD, Pierre. C. r. *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* 19/1, 1966, 89-91.
- BRÉGHOT DU LUT, Claude ; PÉRICAUD, Antoine. 1836. *Biographie lyonnaise*. Lyon : Rusand.
- BRIDAULT, Ami-Félix. 1772. « Dix-neuvième opération. Héméralopie guérie par l'usage interne de la ciguë » ; « Vingtième observation. Polype dans le nez, guéri par l'usage interne de la ciguë » ; « Vingt-et-unième observation. Cancer ulcéré au visage, guéri par l'usage externe de la carotte rapée ». *ROMHm* 2, 569-573.
- BRIDAULT, Ami-Félix ; DENIS, Jean-Joseph. 1774. « Précis de trois observations ; les deux premières de M. Denis, et la 3<sup>e</sup> de M. Bridault, qui constatent l'utilité des cataplasmes de carottes dans les maladies cancéreuses ». *Gs*, 26 mai 1774, n° 1.
- BRIDAULT, Ami-Félix. 1802. *Traité sur la carotte, et recueil d'observations sur l'usage et les effets salutaires de cette plante, dans les maladies externes et internes*. La Rochelle : Lhomandie.



- BRISBANE, John. 1772. *Select cases in the practice of medicine*. Londres : Cadell & al.
- BROCKLISS, Laurence ; JONES, Colin. 1997. *The medical world of early modern France*. Oxford : Clarendon.
- BROCKLISS, Laurence. 2001. « Quatre médecins francophones et la République des Lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 151-169.
- BROCKLISS, Laurence. 2002. *Calvet's web. Enlightenment and the republic of letters in eighteenth-century France*. Oxford University Press.
- BRODSKY, Alyn. 2004. *Benjamin Rush. Patriot and physician*. New York : Truman Talley Books/St. Martin's Press.
- BROHARD, Yvan (dir.). 2012a. *Une histoire de la pharmacie. Remèdes, onguents, poisons. Préface et postface d'Axel Kahn*. Paris : Université Paris Descartes/Éditions de La Martinière.
- BROHARD, Yvan. 2012b. « La thériaque ou l'histoire d'un antidote devenu remède universel ». In Brohard 2012a, 74-79.
- BROHARD, Yvan. 2012c. « Hygie, le serpent et la coupe ». In Brohard 2012a, 174-177.
- BROMFEILD, William. 1773. *Chirurgical observations and cases*. Londres : Cadell. - Gs, 14 oct. 1773, n° 41.
- « Bronchocèle. Article tiré du Dictionnaire Encyclopédique ». Gs, 20 oct. 1774, t. 42.
- BRUNET, Claude ; MALPIGHI, Marcello ; VERDUC le fils, Laurent. 1697. *Le progrès de la médecine contenant un recueil de tout ce qui s'observe d'utile à la pratique*. [suivi de] *Nouvelle lettre de M. Malpighi, sur la structure des glandes conglobées ; avec un discours sur l'utilité du microscope*. Paris : d'Houry.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1761-1765 *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les trois Évêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse, leurs propriétés, tant pour la médecine, que pour les arts et métiers*. Paris : Durand / Nancy : Lamort.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1768. *Médecine rurale et pratique, tirée uniquement des plantes usuelles de la France, appliquées aux différentes maladies qui règnent dans les campagnes, ou pharmacopée végétale et indigente, contenant les formules tirées du règne végétal*. Paris : Delalain. - 1770. [Seconde édition sous le titre de :] *Médecine végétale tirée uniquement des plantes usuelles, appliquées aux différentes maladies qui règnent dans les campagnes*. Yverdon.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1768-1770. *Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, et de conserver sa santé, par la culture des végétaux*. Paris : Durand.

- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1769a. « Remarques sur la composition et l'usage d'une nouvelle eau vulnérable connue dans le pays messin sous le nom d'*eau de Buchoz*, extraites des lettres de M. Buchoz ». *Gs*, 5 janv. 1769, n° 1.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1769b. « Sur l'illecebra ou petite joubarbe, comme un spécifique contre le cancer, le charbon et la gangrène. Extrait de la 43<sup>e</sup> lettre sur les végétaux ». *Gs*, 6 juillet 1769, n° 27.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1770 : voir BUC'HOZ 1768.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1770. *Manuel médical et usuel des plantes, tant exotiques qu'indigènes*. Paris : Humblot & Hérissant.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1770-1771. *Dictionnaire universel des plantes, arbres et arbustes de la France*. Paris : Lacombe.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1772. *Histoire naturelle des végétaux, considérée relativement aux différens usages qu'on en peut tirer pour la médecine, et l'économie domestique. Ouvrage utile à tous les seigneurs de la campagne, curés, peres de famille et cultivateurs*. Paris : Costard.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1775-1780. *Histoire universelle du règne végétal*. Paris : Brunet.
- [BUC'HOZ, Pierre-Joseph]. 1775. *Liste chronologique des ouvrages publiés par M. Buc'hoz*. Paris.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1777. *Médecine moderne ou remèdes nouveaux et autres récemment usités pour le traitement des maladies les plus désespérées et les plus funestes à l'humanité*. Paris : Lacombe. - *Gs*, 12 déc. 1776, n° 50.
- BUC'HOZ, Pierre-Joseph. 1784-1785. *Choix des meilleurs médicaments pour les maladies les plus désespérées*. Paris : L'auteur. - *GdS*, 1785, n° 1.
- BUCHAN, William. 1774. *Domestic medicine ; or, the family physician. The second American edition, with considerable additions, by the author*. Philadelphie : Cruikshank.
- BUCHAN, William. 1780. *Médecine domestique, ou traité complet des moyens de se conserver en santé, de guérir et de prévenir les maladies, par le régime et les remèdes simples. Ouvrage utile aux personnes de tout état, et mis à la portée de tout le monde. Traduit de l'anglais par J. D. Duplanil. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée sur la sixième édition de Londres*. Paris : Desprez. - 1789. Paris : Froulle.
- BUCHAN, William. 1790. *Domestic medicine : or, a treatise on the prevention and cure of diseases by regimen and simple medicines. The eleventh edition*. Londres : Strahan, Cadell, Balfour & Creech.
- BUFFON, Georges Louis Leclerc, comte de. 1837. *Histoire naturelle. Discours sur la nature des animaux*. In *Œuvres*. Paris : Furne, t. 3.

- BUFFON, Georges Louis Leclerc, comte de. 2003. *Discours sur la nature des animaux. Suivi De la description des animaux de Daubenton. Préface de D. Reynaud*. Paris : Rivages.
- BURNET, Étienne. 1908. « Le cancer ». *Revue de Paris* 15/1, janvier-février 1908, 325-350.
- BURNEY, Frances. 1842. *Diary and letters of Madame d'Arblay, author of "Evelina", "Cecilia", etc. Edited by her niece*. Philadelphie : Carey & Hart.
- BYNUM, William F. 1994. *Science and the practice of medicine in the nineteenth century*. Cambridge University Press.
- BYNUM, William F. ; PORTER, Roy (éd.). 1994. *Companion encyclopedia of the history of medicine*. Londres/New York : Routledge.
- CABANIS, Pierre-Jean-Georges. 1989. *Du degré de certitude de la médecine*. Paris/Genève : Champion/Slatkine.
- CAILLET, Robert. 1954. « Le remède universel du docteur Ailhaud ». *Revue d'histoire de la pharmacie* 42/141, 251-266.
- CALDWELL, John ; RODRIGUEZ ROQUE, Oswaldo. 1994. *American paintings in the Metropolitan Museum of Arts*. New York : Metropolitan Museum of Arts.
- CAMPARDON. 1781. « Observations sur le traitement des cancers, et particulièrement sur leur extirpation, avec quelques remarques sur l'usage de la belladone, et de la ciguë ». *JdM*, avril 1781, t. 55, 342-49 ; « Suite des observations », mai 1781, 423-38 ; « Suite et fin des observations », juin 1781, 502-558.
- CANDAUX, Jean-Daniel. « Lausanne, ville des Lumières. Quelques pistes de recherche ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 313-324.
- CANQUOUIN, Alexandre. 1838. *Traitement du cancer. Troisième édition*. Paris : L'auteur et al.
- CAPELLE, Pierre (éd.). 1819. *Nouvelle encyclopédie poétique*. Paris : Ferra.
- CAPURON, Joseph. 1806. *Nouveau dictionnaire de médecine, de chirurgie, de chimie et d'histoire naturelle*. Paris : Brosson.
- CARRÈRE, Joseph-Barthélemy-François. 1776. *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne*. Paris : Ruault.
- CARRÈRE, Joseph-Barthélemy-François. 1781. *Traité des propriétés, usages et effets de la douce-amère, ou solanum scandens, dans le traitement de plusieurs maladies, et surtout des maladies dartreuses*. Paris : Cailleau.
- CARRÈRE, Joseph-Barthélemy-François. 1785. « Premier rapport sur les vertus médicales des lézards du royaume de Guatimala », *Histoire de la Société royale de médecine. Années 1780 et 1781*. Paris : Barrois, 337-341.
- « CATALOGUE des médecins, chirurgiens, apothicaires, et autres qui ont fourni des observations au Journal de médecine ». *JdM*, déc. 1761, t. 15, 463-518.

- CAUDEIRON, Louis-François. « Observation sur une mort subite survenue à la suite de l'usage des drogues fournies par un empirique ». *GdS*, 14 oct. 1779, n° 43, 171-172.
- CAVE, Christophe ; REYNAUD, Denis ; WILLEMART, Danièle ; avec la collaboration de Henri DURANTON. 1793. *L'esprit des journaux*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- CERRITU, Joseph-Antoine. « Portrait historique du charlatanisme, fait par lui-même dans un moment de franchise ». *GdS*, 1784, n° 5, 17-19.
- CHAPLIN, Simon. 2012. « Dissection and display in eighteenth-century London ». *Anatomical dissection in Enlightenment England and beyond*. Éd. P. Mitchell. Farnham : Ashgate, 95-114.
- CHARMEIL. 1784. « Mémoire sur la topographie médicale de la ville de Montdauphin et de ses environs ». *JdMm*, 1784, 397-443.
- CHARNAUX. 1776. « Observation sur un engorgement considérable au scrotum et à un testicule ». *JdM*, janv. 1776, t. 45, 84-89.
- CHARTERS, Erica. 2015. « L'histoire de la quantification : la guerre franco-anglaise et le développement des statistiques médicales ». In Vasset/Wengler 2015, 21-38.
- CHASTENET DE PUYSEGUR, Anne-Marie-Jacques de. S. d. *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*. Londres.
- CHAUSSINAND-NOGARET, Guy. 1977. « Nobles et médecins de cour au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 32/5, 851-857.
- COL de VILLARS, Élie. 1740. *Cours de médecine dicté aux Écoles de médecine de Paris*. Paris : Coignard et Boudet.
- COLLART, Muriel. 2007-2010. *Index systématique de l'Esprit des Journaux*. <web.philo.ulg.ac.be/gedhsr/lesprit-des-journaux/>.
- COLLART, Muriel ; DROIXHE, Daniel. 2011. « Climat, race, caractère national et langage chez James Dunbar (1780). Un cas journalistique de transmission des "Lumières écossaises tardives" ». *Lumières 17 (Les Lumières dans leur siècle*. Éd. D. Masseau et G. Laudin), 77-99.
- COLLART, Muriel ; DROIXHE, Daniel. 2016. « From anti-climatology to pre-industrial pollution. Retz, Ramel and the medical topographies before the French Revolution ». *Finnish Journal of environmental history* 1, 16-28.
- COLLOMP, Alain. 2011. *Un médecin des Lumières. Michel Darluc, naturaliste provençal. Préface de Daniel Roche*. Presses universitaires de Rennes.
- CORNEREAU, Armand ; CHABEUF, Henri. 1903. « L'hommage à Legouz de Gerland de Claude Join ». *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Quatrième série, tome 8. Années 1901-1902*. Dijon : Mourry.
- COSTE, Joël. 2011. « Les registres hospitaliers d'admission : des sources pour l'épidémiologie historique de l'époque moderne. Leçons tirées de l'étude

- du registre de l'Hôtel royal des Invalides (1670-1791) ». In *La santé des populations civiles et militaires. Nouvelles approches et nouvelles sources hospitalières, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 35-50.
- COSTE, Joël. 2014. *Les écrits de la souffrance. La consultation médicale en France (1550-1825)*. Ceyzérieu : Champ Vallon.
- COSTE, Joël. 2015. « Souffrances et maladies dans les mémoires à consulter (France, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Une approche narratologique quantitative ». In Vasset/Wenger 2015, 73-85.
- COTTEREAU, Philippe ; WEBER-GODDE, Janine. 2011. *Claude Bourgelat. Un Lyonnais fondateur des deux premières Écoles vétérinaires du monde. 1712-1779*, Lyon : Comité Bourgelat/ENS de Lyon.
- COURCELLES, Jean-Baptiste-Pierre. 1826. *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume, et des maisons princières de l'Europe*. Paris : L'auteur & Bertrand.
- COURREGEOLES. 1758. « Observation sur un corps étranger resté dans une plaie environ 14 ans, avec des accidents particuliers ». *JdM*, juin 1758, t. 8, 551-553. - Trad. all. dans *Neue Sammlung* 1767, n° 21, 269-71.
- CREAGER, Angela ; LUNBECK, Elizabeth ; SCHIEBINGER, Londa (éd.). 2001. *Science, technology, and medicine in the 20<sup>th</sup> century*. University of Chicago Press.
- DALÉCHAMPS, Jacques. *Histoire générale des plantes*. Lyon : Rouille.
- DAPEYRON de CHEYSSIOLES. 1770. « Nouvelles observations sur le broncho-cèle guéri par la poudre de coquilles d'œufs calcinées prise intérieurement ; lues à l'assemblée publique de l'Académie royale des sciences de Montpellier, le 12 janvier 1769 ». *JdM*, mars 1769, t. 32, 264-268 ; *Gs*, 24 mai 1770, n° 21.
- DAQUIN, Joseph. 1770. « Sur une hydropisie ascite ». *JdM. Supplément à l'année 1770. V cahier*, t. 34, 418-423.
- DARLUC, Michel. 1759. « Observation sur un squirrhe invétéré dans les intestins, guéri par l'usage de la belle-donna, prise intérieurement ». *JdM*, déc. 1759, t. 11, 499-522.
- DARMON, Pierre. 1993. *Les cellules folles : l'homme face au cancer de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Plon.
- DARSSÉS. 1779. « Mémoire à consulter et consultation ». *GdS*, 26 déc. 1779, 208-209.
- DASTON, Lorraine. 2011. « The empire of observation ». In Lunbeck/Daston 2011, 81-113.

- DAUBENTON, Louis-Jean-Marie d' ; MAUDUYT de LA VARENNE, Pierre-Jean-Claude. 1785. « Deuxième rapport sur le lézard qu'on a substitué en Espagne à celui qui est employé en Amérique ». *Histoire de la Société royale de médecine. Années 1780 et 1781*. Paris : Barrois, 341-342. - *Explication de la planche qui représente ces animaux*.
- DE FELICE, Fortunato Bartolomeo. 1770-1780. *Encyclopédie, ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*. Yverdon.
- DE MOULIN, Daniël. 1983. *A short history of breast cancer*. Boston/The Hague/ Dordrecht/Lancaster : Nijhoff.
- DEFRENNE, Jean-Jacques. 1783. *Médecine simplifiée, ou manuel de médecine et de chirurgie-pratique. Ouvrage généralement utile, et particulièrement aux gens de lettres, à Mrs. les curés, aux habitants de la campagne, aux marins, et autres voyageurs pour prévenir la plupart des maladies*. Amsterdam. - *Jhl*, 15 sept. 1783, 87-93 ; *JdM*, sept. 1785, t. 65, 119-122.
- DELACROIX. « Mémoire à consulter ». *Gds*, 10 sept. 1778, n° 37.
- DELAS, Reine-Julie. 1788. « Lettre aux mêmes sur un cancer au sein, de la largeur de 12 pouces, surmonté de deux duretés grosses comme une noix muscade, dont l'une étoit ouverte depuis plusieurs mois ; guéri par le caustique de M. Dorez, maître en chirurgie et en pharmacie à Paris, rue et isle de Saint-Louis, N° 105, sous les yeux de M. Geoffroy, docteur-régent de la faculté de médecine, et président de la société royale de médecine de la même ville. A Paris, le 12 octobre 1788 ». *Je*, nov. 1788, 130-132.
- DENIS, Jean-Joseph. 1772 « Treizième observation. Ulcère cancéreux à la lèvre, guéri par le cataplasme de carottes » ; « Quatorzième observation. Ulcère chancreux au visage, guéri par les cataplasmes de carottes, en 1768 ». *ROMHm* 2, 561-564.
- DENIS, Jean-Joseph ; BRIDAULT, Félix-Ami. 1774. « Précis de trois observations ; les deux premières de M. Denis, et la 3<sup>e</sup> de M. Bridault, qui constatent l'utilité des cataplasmes de carottes dans les maladies cancéreuses ». *Gs*, 26 mai 1774, n° 1.
- DESBOIS DE ROCHEFORT, Louis. 1789. *Cours élémentaire de matière médicale. Ouvrage posthume* [publié par Jean-Nicolas Corvisart]. Paris : Méquignon.
- DESHAIES-GENDRON, Claude. 1700. *Recherches sur la nature et la guérison des cancers*. Paris : Delaulne.
- DESLON, Charles. 1780. *Observations sur le magnétisme animal*. Londres/ Paris : Didot & al. - *JdM*, sept. 1780, t. 54, 193-223.
- DESLON, Charles. 1782. *Lettre de Monsieur d'Eslon, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, premier médecin ordinaire de Monseigneur le comte d'Artois, etc., à M. Philip, doyen en charge de de la même Faculté*. La Haye.

- DEZEIMERIS, Jean-Eugène *et al.* 1828-1839. *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*. Paris : Béchét.
- Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français, légalement reçus, avant et depuis la fondation de la République française, publié sous les auspices du Gouvernement*. Paris : Moreau. An X [1801].
- DIDEROT, Denis. 1753. « Charlatannerie ». *Encyclopédie*, t. 3, 210.
- DIDEROT, Denis. 1875. *Œuvres complètes*. Éd. J. Assezat. Paris : Garnier.
- DOS SANTOS, Nathalie. 2008. *François-Nicolas Marquet. Sa vie, ses œuvres et ses démêlés tardifs avec le Collège royal de médecine de Nancy*. Thèse, Université Henri Poincaré.
- DOUBLET, François. 1793. « Expérience », « Expérience particulière ». *Encyclopédie méthodique. Médecine*. Paris : Panckoucke, t. 6, 170-182.
- DROIXHE, Daniel : voir COLLART 2011.
- DROIXHE, Daniel. 2015a. *Soigner le cancer au XVIII<sup>e</sup> siècle. Triomphe et déclin de la thérapie par la ciguë dans le Journal de Médecine*. Paris : Hermann.
- DROIXHE, Daniel. 2015b. *Fer ou ciguë ? Récits sur le cancer du sein au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles : Académie royale de Belgique.
- DROIXHE, Daniel. 2015c. « Raconter le cancer du sein. Le traitement par la ciguë de deux religieuses de Pau en 1759-1761 ». *Revue de Pau et du Béarn* 42, 79-94.
- DROIXHE, Daniel. 2016a. « Le charlatan et les pouvoirs. Fleury, thérapeute du cancer, en Brie champenoise au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne* 61, 167-90.
- DROIXHE, Daniel. 2016b. « Fourcroy et l'*Encyclopédie méthodique* : article "Anti-cancéreux" (1790) ». *Histoire des sciences médicales* 50/4, 477-486.
- DROIXHE, Daniel : voir COLLART 2016.
- DROIXHE, Daniel. 2017a. « Une frontière incertaine. Empirisme et médecine académique face au cancer dans la *Gazette de santé* (1773-1778). *Analyse de discours et d'œuvres à la croisée des disciplines*. Éd. L. Bala. Saarbrücken : Éditions universitaires européennes, 83-100.
- DROIXHE, Daniel. 2017b. « Algaron. Itinéraires d'un charlatan en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. À la rencontre des thérapeutes du cancer ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 124/4, 1-28.
- DROIXHE, Daniel. 2018. « Le lézard du Guatemala. Histoire d'un remède anti-cancéreux au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'histoire de la pharmacie* 56/397, 53-68. [Remerciements à la RHP et à son directeur Th. Lefebvre pour la reproduction de cet article.]
- DROIXHE, Daniel. À paraître. « Le mesmérisme, la verge à finance et les *Docteurs modernes* (1784) ». *Théâtre et charlatans dans l'Europe moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Un art de la mise en scène ? Colloque international et*



- interdisciplinaire. Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (Paris, 23-25 avril 2014).*
- DROUAS, Jacques de. 1986-1987. « Un remède au XVIII<sup>e</sup> siècle : le sachet anti-apoplectique d'Arnoult ». *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île de France* 114-115, 413-429.
- DU BRAC de LA TULLE ou de LA SALLE, Jean. 1771. « Description d'une maladie singulière ». *JdM*, mai 1771, t. 35. 407-415. - *Gs*, 13 juin 1771, t. 35.
- DUDEN, Barbara. 1991. *The woman beneath the skin. A doctor's patients in eighteenth-century Germany*. Harvard University Press.
- DUJARDIN, François ; PEYRILHE, Bernard. 1774-1780. *Histoire de la chirurgie depuis son origine jusqu'à nos jours*. Paris : Imprimerie royale.
- DULAC, Georges. 2002. « Science et politique : les réseaux du D<sup>r</sup> António Ribeiro Sanches (1699-1783) ». *Cahiers du monde russe* 43/2-3, 251-274.
- DULIEU, Louis. 1969. « François Boissier de Sauvages (1706-1767) ». *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* 22/4, 303-322.
- DULIEU, Louis. 1975-1990. *La médecine à Montpellier*. Avignon : Les Presses Universelles.
- DUNCAN, Andrew. 1790. *Medical cases, selected from the records of the public dispensary at Edinburgh : with remarks and observations. A new edition, corrected*. Édimbourg : Creech.
- DUPOUY. 1774. « Sur la théorie des contre-coups ». *JdM*, juillet 1774, t. 42, 158-182.
- DUPRÉ de LISLE. 1774. *Traité sur le vice cancéreux, où l'on développe les causes qui concourent à déterminer sa nature, ses effets dans les différents degrés et la manière de le combattre, avec un traitement particulier sur les tumeurs squirreuses et chancreuses de tous les viscères internes, mais surtout des tubercules du poulmon*. Paris : Couturier. - 1774a. « Extrait [et compte rendu] ». *JdM*, déc. 1774, t. 42, 483-503. - 1774b. *Gs*, 23 juin 1774, n° 25. - 1774c. *Gs*, 14 juillet 1774, n° 28. - 1774d. *Gs*, 29 déc. 1774, n° 52. - *Je*, mars 1775, 265-274.
- DURAND, Jean ; COIGNERAI-DEVILLERS, Lucie. 1977. « Les empiriques dans la tradition champenoise ». *Revue d'histoire de la pharmacie* 65/235, 265-277.
- EASTON, Alexander. 1776. « An account of the effects of lightning, in discussing a tumour of the breast. Communicated to Dr. Duncan ». *Medical and philosophical commentaries. By a Society in Edinburgh*. Vol. 4, part I, 82-84.
- EASTON, Alexander. 1777. « Observation concernant les effets de la foudre sur une tumeur au sein, communiquée à M. le Dr. Duncan, à Édimbourg, par M. Alexandre Easton, Dr. en méd. à Dublin ». *Gs*, 16 janv. 1777, n° 3.



- Édit du Roy, portant reglement pour l'étude et l'exercice de la medecine. Donné à Marly, au mois de mars 1707. Registré en Parlement le 18 mars 1707.* Paris : Quillau. 1728.
- EHRHART ou EHRHARD, Projectus-Josephus. 1763. *Dissertatio medica de cicutâ*. Strasbourg : Lorenzi. - *JdM*, sept. 1763, t. 19, 195-214.
- EMMANUEL, Bernard. 1775. « Observation sur une tumeur squirrheuse de l'estomac, méconnue pendant la vie du malade ». *JdM*, juin 1775, t. 43, 515-524.
- EMPEREUR. 1772. « Observations sur une affection de poitrine ». *JdM*, sept. 1772, t. 38, 236-255.
- Eschole de Salerne en vers burlesques et Poema macaronicum de bello huguenotico.* Rouen : Ferrand. 1650.
- FABRE, Antonin. 1871. *De la correspondance de Fléchier avec M<sup>me</sup> Des Houlières et sa fille*. Paris : Didier.
- FABRY VON HILDEN, Wilhelm. 1646. *Opera quae extant omnia, partim ante hac excusa, partim nunc recens in lucem edita*. Francfort : Beyer.
- FABRY VON HILDEN, Wilhelm. 1914. *Ausgewählte Observationes. überstz. von Rom. Job. Schaefer. Eingeleitet von Karl Sudhoff*. Leipzig : Barth.
- FAGUET, Guy. 2015. *The conquest of cancer. A distant goal*. Houten : Springer.
- FAURE, Olivier. 1994. *Histoire sociale de la médecine*. Paris : Anthropos.
- FAURE, Olivier. 1998. « La consommation de médicaments. Essai d'approche historique ». In *Drogues et médicaments psychotropes. Le trouble des frontières*. Dir. A. Ehrenberg. Paris : Esprit, 123-141.
- FAURE, Olivier. 2001. « Médecine des Lumières, médecine d'aujourd'hui ? ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 325-334.
- FAVRE, Robert. 1991a. « Gazette salulaire (1761-1793) ». In Sgard 1991. N° 582.
- FAVRE, Robert. 1991b. « Journal de médecine militaire (1782-1789) ». In Sgard 1991. N° 672.
- FAVRE, Robert. 1991c. « Recueil d'observations de médecine des hôpitaux (1766, 1772) ». In Sgard 1991. N° 1166.
- FAVRE, Robert. 1999a. « Jacques Dehorne (1720- ?) ». In Sgard 1999. N° 213.
- FAVRE, Robert. 1999b. « Jacques Gardanne (1726- ?) ». In Sgard 1999. N° 331.
- FAVRE, Robert. 1999c. « Jean Goulin (1728-1799) ». In Sgard 1999. N° 353.
- FAVRE, Robert. 1999d. « Frédéric Grunwald (1734-1826) ». In Sgard 1999. N° 370.
- FAVRE, Robert. 1999e. « François Richard de Hautesierck (1713-1789) ». In Sgard 1999. N° 687.
- FAVRE, Robert. 1999f. « Charles Vandemonde (1727-1762) ». In Sgard 1999. N° 792.

- FEARON, Henry. 1784a. « An account of a tumor, supposed to have been a diseased kidney. Communicated by Dr. John Sims. Read Feb. 24, 1784 ». *Medical communications* 1, 416-420.
- FEARON, Henry. 1784b. *A treatise on cancers, with a new and successful method of operating, Particularly of cancers of the breast and testis*. London : Johnson. - *JdM*, oct. 1785, t. 65, 315-316.
- FELTGEN, Karl. 1994. « Poullétier de La Salle et la découverte du cholestérol ». *Groupe Histoire des hôpitaux de Rouen. Séance du 26 octobre 1994*. En ligne.
- FIGUET, Augustin. 1774. « Lettre sur l'arrachement d'une matrice ». *JdM*, janv. 1774, t. 41, 40-56. - « Précis d'une lettre sur l'arrachement d'une matrice. *Gs*, 21 avril 1774, n° 16. - « Fin du précis d'une lettre sur l'arrachement d'une matrice ». *Gs*, 28 avril 1774, n° 17.
- FLEURY, Marie-Antoinette ; avec la collaboration de BLANCHARD, Damien, CLAUDAUD, Florence, DAVAINÉ, Marie, PIKETTY, Marie. 2010. *Archives de la Société royale de médecine. Inventaire analytique détaillé des registres cotés Mss. 5 à 16 et Ms. 33 et des cartons cotés SRM 85-204. Première édition électronique*. Paris : Académie nationale de médecine.
- FLORÈS, Dom Joseph. 1782. *Específico nuevamente descubierto en el reyno de Goatemala, para la curacion radical del horrible mal del cancro, y otros mas frecuentes*. Madrid : Maria Razola. - 1783. Cadix : Gomez de Requena. - *JdM*, juin 1783, t. 59, 552.
- FLORÈS, Dom Joseph. 1785. *Spécifique simple, aisé et de peu de dépense, nouvellement découvert dans le royaume de Guatimala, faisant partie de la Nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale, pour l'entière et sure guérison du mal horrible du chancre, de la lèpre, et généralement de tout ce qui a rapport aux maladies vénériennes, mis à la portée de tout le monde. Traduit de l'espagnol en françois, par François Grasset, libraire et éditeur. Seconde édition augmentée*. Lausanne : Grasset.
- FOTHERGILL, John. 1768. « Observations sur l'usage de la ciguë, extraites du 3<sup>e</sup> vol. des Observations et recherches de médecine par une société de Médecins à Londres ». *Gs*, 2 juin 1768, n° 22 ; *GdS*, 22 août 1779, n° 134, *Supplément*, 138.
- FOTHERGILL, John. 1769. « Observations on the use of hemlock ». *Medical observations and inquiries. Vol. III, The second edition*. Londres : Johnston & Cadell, 400-418, n° 37.
- FOUCAULT, Didier (éd.). 2012a. *Lutter contre le cancer (1740-1960)*, Toulouse : Privat.
- FOUCAULT, Didier. 2012b. « Deux Toulousains des Lumières face au cancer : Jean Astruc et Bertrand Bécane ». In Foucault 2012a, 49-57.

- FOURCROY, Antoine-François. 1790. « Anti-cancéreux ». *Encyclopédie méthodique. Médecine*. Paris : Panckoucke, t. 3, 68-69.
- FOURCROY, Antoine-François. 1792. « Caustiques », « Causticité ». *Encyclopédie méthodique. Médecine*. Paris : Panckoucke, t. 5, 503-526.
- FOURNIER, Nicolas. 1774. « Observation sur un vomissement habituel, occasionné par des noyaux de cerise, qui s'étaient logés dans une tumeur squirrheuse du pylore ». *JdM*, déc. 1774, t. 42, 519-525. - « Extrait du Journal de médecine du mois de décembre 1774 ». *Gs*, 29 déc. 1774, n° 52.
- FOURNIER, Patrick. 2015. « La contribution des médecins languedociens à la genèse de la méthode médico-climatique au XVIII<sup>e</sup> siècle : les exemples de Bouillet, Razoux et Barthéz ». *Questions de santé sur les bords de la Méditerranée. Malades, soignants, hôpitaux, représentations, en Roussillon, Languedoc et Provence XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Éd. G. Languier. Presses universitaires de Perpignan, 151-169.
- FRANKLIN, Benjamin. 1773. *Ceuvres de M. Franklin. Traduites de l'anglais sur la quatrième édition par M. Barbeau Dubourg*. Paris : Quillau/Esprit.
- FRIEDER, Christian Friedrich. 1786. *Dispensatorium universale ad tempora nostra accommodatum : et ad formam mexici chemico-pharmaceutici redactum*. Strasbourg : Koenig. - *GdS*, 1786, n° 34, 134-135.
- FURETIÈRE, Antoine. 1690. *Dictionnaire universel*. La Haye : Leers.
- FUUN. 1758. « Guérison d'un accident rare et douloureux dans les deux mamelles d'une femme, causé par la peur ». *JdM*, juillet 1758, t. 9, 441-445.
- GALIEN, Claude. 1549. *Le second livre à Glaucon de l'art de curer*. Paris : Chaudière.
- [GAMET, Jean-Marie]. 1767. *Lettre d'un citoyen de Lyon à Monsieur Roux, docteur-régent et professeur de pharmacie de la Faculté de médecine dans l'université de Paris. Avec des observations sur les effets d'un remède contre les maladies cancéreuses et la copie des procès-verbaux et des certificats déposés chez M<sup>e</sup> Bioche notaire à Paris*. Paris : Vallat-la-Chapelle. - *L'Avant-coureur*, 30 mars 1767, 202-203 ; *JdM*, mai 1767, t. 26, 380-383 ; *SC*, mai 1767, 357-358 ; *Gs*, 16 juillet 1767, n° 29.
- GAMET, Jean-Marie. 1767. « Lettre sur la mort de l'une des femmes qui ont fait usage de son remède contre les maladies cancéreuses, dans la maison de Saint-Joseph ». *JdM*, juin 1767, t. 26, 553-555.
- [GAMET, Jean-Marie]. 1771. *Mémoire pour le Sieur Gamet, ancien démonstrateur d'anatomie comparée, de l'École royale vétérinaire de Lyon, défenseur ; contre MM. les Prévôts en exercice du Collège de Paris, saisissants, et demandeurs, en réponse à un libelle diffamatoire qu'ils ont fait imprimer*. Paris : Didot. - N° 2 dans les coll. de l'Universidad Complutense de Madrid (Hathi Trust).

- [GAMET, Jean-Marie ; ou LINGUET, Simon-Nicolas-Henri]. [1772]. *Mémoire à consulter, et consultation. Pour le sieur Gamet, ancien démonstrateur d'anatomie comparée dans l'École royale vétérinaire de médecine de Lyon, et privilégié du Roi*. Paris : Gueffier. - N° 4 dans les coll. de l'Universidad Complutense de Madrid (Hathi Trust).
- GAMET, Jean-Marie. 1772. *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses, nerveuses et autres affections du même genre, avec des observations-pratiques sur les effets de leur remède approprié*. Paris : Ruault. - *Al*, 1772, t. 3, 337-344 ; *Je*, janv. 1773, t. 1, 24-28.
- GAMET, Jean-Marie. 1777. *Traité des affections cancéreuses, pour servir de suite à la théorie nouvelle sur les maladies du même genre*. Paris : Didot et Ruault ; Lyon : Rosset. - *Je*, nov. 1777, t. 8, 55-62.
- GANZ, Jeremy Christopher. 2014. « James Hill of Dumfries (1703-1776). A surgeon of excellence ». *Archives of neuroscience* 1/3. En ligne.
- GARGAM, Adeline. 2017. « Un nouveau critère d'évaluation du "genre" en obstétrique : les opuscules d'accouchement écrits par les femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle (1677-1800) ». *Enfanter dans la France d'Ancien Régime*. Éd. L. Dion, A. Gargam, N. Grand & M.-E. Henneau. Arras : Artois Presses Université, 51-65.
- GAUTHIER, Hughes. 1782. « Lettre à Monsieur Gamet, médecin pensionné de S. M. T. Chrét., résidant à Coligny en Franche-Comté, au sujet de sa Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses, nerveuses et autres affections du même genre, avec des observations pratiques sur les effets de leur remède approprié, etc. ». *Je*, janv. 1782, t. 1, partie 1, 141-146.
- GAUTIER, Léon. 1906. *La médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*. Genève : Jullien. - 2001. GAUTIER, Léon ; STAROBINSKI, Jean ; LOUIS-COURVOISIER, Micheline. Nouvelle éd. Genève : Georg.
- GELFAND, Toby. 1978. « Medical professionals and charlatans. The Comité de Salubrité enquête of 1790-1791 ». *Social history* 11, 62-97.
- GELFAND, Toby. 1981. « Gestation of the clinic ». *Medical history* 25, 169-180.
- GÉLIS, Jacques. 2001. L'émergence de l'accoucheur dans l'Europe des Lumières ». In Barras/Louis-Courvoisier 2011, 171-186.
- GENEVOY, Robert. 1984. « Sur les lézards en thérapeutique ». *Revue d'histoire de la pharmacie* 72/260, 28-29.
- GEOFFROY, Étienne-Louis : voir DELAS 1788.
- GERBIER de WERSANT, Humbert. 1777. *Lettres et observations au sujet de deux nouveaux remèdes contre les maladies squirrheuses, cancéreuses, etc*. Genève.
- GERMAIN. « Observation sur la guérison d'un squirrh au sein, produite par un caustique ». *GdS*, 1787, n° 15, 58.

- GEUS, Armin ; WIMMEL, Bernd (éd.). 1981. *Indices naturwissenschaftlich-medizinischer Periodica bis 1850. Bd. 3 : Die Tiermedizinischen Zeitschriften des XVIII Jahrhunderts*. Stuttgart : Hiersemann.
- GIBSON, Henry. 1770. « A buboncelle, attended with uncommon circumstances ; with remarks on the use of carrot poultice ». *Medical observations and inquiries. Volume IV*. Londres : Cadell. - « Observations et recherches de médecine, par une Société de médecins. Second extrait ». *JdM*, mars 1772, t. 37, 199-200.
- GILOT, Michel. 1999. « Alexandre Bacher (1740-1807) ». In Sgard 1999. N° 24.
- GOOCH, Benjamin. 1767. *Practical treatise on wounds and other chirurgical subjects*. Norwich : Chase.
- GOUBERT, Jean-Pierre. 1974. *Malades et médecins en Bretagne 1770-1790*. Paris : Klincksieck.
- GOUBERT, Jean-Pierre. 2013. *Malades et médecins à Saint-Malo à la veille de la Révolution*. Presses universitaires de Rennes.
- GRAMAIN-KIBLEUR, Pascale. 1999. *Le monde du médicament à l'aube de l'ère industrielle. Les enjeux de la prescription médicamenteuse de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse, Université de Paris 7.
- GRASSOT, Pierre-Nicolas. S. d. *Spécifique nouvellement découvert dans le Royaume de Goatemala pour la guérison du mal horrible des chancres, cancers et autres maux de cette espece*. Ms. SRM 165B, d<sup>r</sup> 11, n° 4.
- GRMEK, Mirko D. (dir.). 1997a. *Histoire de la pensée médicale en Occident. 2. De la Renaissance aux Lumières*. Paris : Seuil.
- GUÉNOT, Hervé. 1991. « Journal économique ou mémoires (1751-1772) ». In Sgard 1991. N° 729.
- GUÉRIN, Pierre. 1777. « Observations de chirurgie sur quelques accidens consécutifs des opérations, et sur les moyens qu'il convient d'employer pour les prévenir ou les combattre ». *JdM*, nov. 1777, t. 48, 427-445.
- GUY, Richard. 1759. *An essay on scirrhus tumours and cancers. To which are added, the histories of cases cured by the author, by mens of Mr. Plunkett's medicine*. Londres : Owen & Willock.
- GUYÉTANT. 1778. « Lettre à M. Martin, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux, sur une extirpation de mammelle, suivie, peu de temps après, de la mort ». *JdM*, janv. 1778, t. 49, 40-43.
- HACKING, Ian. 2006. *The emergence of probability. A philosophical study of early ideas about probability Induction and statistical inference. Second edition*. Cambridge University Press.
- HAJDU, Steven I. 2011. « A Note from History : landmarks in history of cancer. Part 1 ». *Cancer* 117/5, mars, 1097-1102. - « Part 2 ». *Cancer* 117/12, déc., 2811-2820.

- HALL, Isaac. 1774. « Observation sur une tumeur à la cuisse, extirpée, adressée à M. le Doc. Duncan ». *Gs*, 16 juin 1774, n° 24.
- HALLER, Albrecht von. 1755. Éd. *Disputationes chirurgicae selectae*. Lausanne : Bousquet.
- HANAFI, Nahema. 2012a. « Le cancer à travers les consultations épistolaires envoyées au docteur Samuel Tissot (1728-1797) ». In Foucault 2012a, 95-122.
- HANAFI, Nahema. 2012b. « Introduction. Pudeur des souffrants et pudeurs médicales ». *Histoire, médecine et santé* 1, 9-18.
- HARGITTAI, István ; HARGITTAI, Magdolna. 2017. *New York scientific. A culture of inquiry*. Oxford University Press.
- HARMAND. 1775. « Observation sur les mauvais effets des remèdes caustiques et escarotiques, etc. employés dans la guérison du cancer, etc. faite sur une femme qui est morte à la suite et par les effets de l'application d'un remède de ce genre, sur un cancer qu'elle avait au sein ». *JdM*, mai 1775, t. 43, 427-441.
- HARMSE, Dean ; MARTIN, Julie ; SAUNDERS, Sarah. 2009. « Scrotal carcinoma : a reminder of a disappearing occupational disease ». *BMJ Case Reports*, 25 mai 2009. En ligne.
- HARTBECKE, Karin. 2006. *Metaphysik und Philosophie im 17. Jahrhundert : Francis Glissons Substanztheorie in ihrem ideengeschichtlichen Kontext*. Tübingen : Niemeyer.
- HARVEY, Karen. 2002. « A century of sex : gender, bodies and sexuality in the long eighteenth-century ». *The historical journal* 45/4, 899-916. - 2010. « Le siècle du sexe ? Genre, corps et sexualité au dix-huitième siècle (vers 1650-vers 1850) ». *Clio. Femmes, genre, histoire* 31. En ligne.
- HEBERDEN, William. 1772. « Of the diseases of the liver. Read at the College, August 15, 1769 ». *Medical transactions, published by the College of Physicians in London. Volume II*. London : Baker & Dodslei. 123-172. - « Transactions médicales. Second volume. Premier extrait ». *JdM*, janv. 1773, t. 39, 3-26.
- HEISTER, Lorenz. 1739. *Institutiones chirurgicae*. Amsterdam : Jansson-Waesberge. - 1770-1773. *Institutions de chirurgie*. Traduit par M. Paul François. Avignon : Niel.
- HENCKEL ou HENKEL, Joachim Friedrich. 1771. *Abhandlung der chirurgischen Operationen. Drittes Stück, vom Steinschneiden, Mastdarmfistel, phimosi, paraphimosi, cancro und spacio colis*. Berlin : Decker & Winter.
- HESS, Volker ; MENDELSON, J. Andrew. 2010. « Cases and series : medical knowledge and paper technology, 1600-1900 ». *History of science* 48, 287-314.

- HILL, James. 1772. *Cases of surgery, particularly, of cancers, and disorders of the head from external violence*. Édimbourg : Balfour. - Gs, 10 février 1774, n° 6. - 17 février 1774, n° 7. - Gs. 22 déc. 1774, n° 51.
- HIPPOCRATE. 1815. *Épidémies. Premier et troisième livres. Des crises et des jours critiques*. Par Monsieur le chevalier de Mercy. Paris : Eberhart.
- HIPPOCRATE. 1844. *Aphorismes*. Trad. Émile Littré. Paris : Baillière.
- Histoire de l'Académie des sciences. Année 1777. Avec les mémoires de mathématique et de physique pour la même année*. Paris : De l'Imprimerie royale. 1780.
- Histoire de la Société royale de médecine. Année 1776. Avec les mémoires de médecine et de physique médicale [...] tirés des registres de cette Société*. Paris : Pierre et Didot. 1779.
- HOERNI, Bernard. 2014. *Henri-François Le Dran (1685-1770) et la chirurgie des Lumières*. Paris : Éd. Glyphe.
- HOERNI, Bernard ; ROUËSSÉ, Jacques. 2014. *Dictionnaire historique des cancers d'Hippocrate à nos jours. Préface du Professeur Jacqueline Godet*. Paris : Éd. Frison-Roche.
- HOLLEB, Arthur I. 2008. « Peyrilhe's quest and modern oncology ». *CA : A cancer journal for clinicians* 21/6. En ligne.
- HOULLIÉ, F. 1788. « Lettre aux auteurs de ce Journal sur un cancer au sein guéri par l'épithème désorganisant de M. Dorez, maître en chirurgie et en pharmacie à Paris, rue et isle St. Louis, N° 105 ». *Je*, août 1788, 99-101.
- HOUPPEVILLE, Guillaume de. 1693. *La guérison du cancer au sein*. Rouen : Behourt. - *GdS*, 1785, n° 14, 56 [vente de l'ouvrage par le libraire parisien Pierre-Jacques Duplain].
- HOURS, Henri. 1957. *La lutte contre les épizooties et l'École vétérinaire de Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Presses universitaires de France.
- HUARD, Pierre ; WONG, Ming. 1963. « Pierre-Louis-Achille de Robien, chevalier de Robien, dit "le Chinois" (1736-1792) ». *Annales de Bretagne* 70/3, 269-289.
- HUARD, Pierre : voir BRASSART 1965.
- HUARD, Pierre ; GRMEK, Mirko D. 1968. *La chirurgie moderne. Ses débuts en Occident : XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Paris : Dacosta.
- HUBERT, G. 1939. « Quelques survivances des anciennes mesures dans l'exercice de la pharmacie ». *Revue d'histoire de la pharmacie* 27/107, 166-170.
- ICARD ou ICART 1764. « Sur une tumeur squirrheuse, d'une grosseur énorme ». *JdM*, juin 1764, t. 20, 551-552.
- ILARI, Lorenzo. 1846. *La biblioteca pubblica di Siena disposta secondo le materie. Tomo IV. Parte seconda*. Siena : Tipografia all'insegna dell'ancora.
- IMBAULT-HUART, Marie-José. 1984. « Histoire du cancer ». *Histoire* 74, 74-77.



- IMBERT. 1775. « Observation sur une tumeur ulcérée à la joue, qui avait produit deux fistules salivaires du conduit de Sténon ». *JdM*, oct. 1775, t. 44, 363-367.
- JALOUSSET fils. 1775. « Mémoire sur une opération faite à l'orifice et au col de la matrice ». *JdM*, avril 1775, t. 43, 366-377.
- JÄNISCH, Johann Heinrich. 1784. *Abhandlung vom Krebs, und der besten Heilart desselben. 2te Auflage*. Petersburg. - *JdM*, mars 1786, t. 66, 528-529.
- JAUCOURT, Louis de. 1753. « Charlatan ». *Encyclopédie*, t. 3, 208-210.
- JONES, Colin. 1996. « The great chain of buying : medical advertisement, the bourgeois public sphere, and the origins of the French Revolution ». *The American historical review* 101, 13-40.
- JONES, Richard J. 2011. *Tobias Smollett in the Enlightenment. Travels through France, Italy and Scotland*. Bucknell University Press.
- JUNCKER, Johann. 1731. *Conspectus chirurgicae tam medicae, methodo stahlianiana conscriptae*. Halle : Typis et impensis Orphanotrophei. « Tabula 40. De cancro et ulceribus cancroideis (I. Definitio ; II. Differentia ; III. Signa ; IV. Causae ; V. Prognosis ; VI. Methodus medendi et remedia ; VII. Cautelae et observationes practicae ) », 298-312.
- KAARTINEN, Marjo. 2013. *Breast cancer in the eighteenth century*. London : Pickering & Chatto.
- KALTSCHMIED ou KALTSCHMIDT, Karl Friedrich. 1732. *De cancro specie mammarum*. Praes. H. F. Teichmeier. Iéna.
- KALTSCHMIED ou KALTSCHMIDT, Karl Friedrich. 1764. *Programma de scirrhoglandulae axillaris exstirpatae*. Iéna. - *Gs*, 15 juin 1769, n° 24.
- KALTSCHMIED ou KALTSCHMIDT, Karl Friedrich. 1768. *Programma de cicuta*. Iéna.
- KARAMANOU, Marianna. 2012. *Cinq siècles de combats antisypilitiques*. Thèse, Université d'Athènes.
- KARAMANOU, Marianna *et al.* 2013. « The distinguished surgeon Bertrand Bécane (1728-1802 ?) and the syphilitic theory of cancer ». *Journal of B.U.O.N.* 18, 551-553.
- KEEL, Othmar. 1979. *La généalogie de l'histo-pathologie. Une révision déchirante. Philippe Pinel, lecteur discret de J.-C. Smyth (1741-1821). Préface de Georges Cangilhem*. Paris : Vrin.
- KEEL, Othmar. 2001a. *L'avènement de la médecine clinique et moderne en Europe, 1750-1815 : politiques, institutions, savoirs*. Chêne-Bourg/Genève/ Montréal : Georg/Presses de l'Université de Montréal.
- KEEL, Othmar. 2001b. « L'essor de l'anatomie pathologique et de la clinique en Europe de 1750 à 1800 ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 69-91.



- KENNEWAY, James. 2014. *Music and the nerves, 1700-1900*. Houndmills, Basingstoke : Palgrave MacMillan.
- KERSAINT, Armand de. 1789. « Guérison remarquable d'un cancer au sein, par une méthode nouvelle, inventée et mise en usage par M. Dorés, ancien chirurgien de l'hôpital militaire du Cap-François, isle St. Domingue, maître en chirurgie, reçu à St. Come pour la banlieue de Paris, et maître apothicaire et en chirurgie en la communauté du bailliage royal de Chaumerle pour Villenaux ». *JdP*, 19 déc. 1788, n° 354, 1516-1517 ; *Je*, déc. 1789, 267-271.
- KONERT, Jürgen ; DIETRICH, Holger G. 2003. *Illustrierte Geschichte der Urologie*. Berlin/Heidelberg : Springer.
- KOOIJMANS, Luuc. 2010. *Death defied. The anatomy lessons of Frederik Ruysch*. Leyde : Brill.
- KUNNERT, Jean-Pierre. 1991. « La clef du cabinet des princes (1704-1773) ». In Sgard 1991. N° 0214.
- LA GARDE, de. 1777. « Lettre à l'auteur de cette gazette, au sujet du remède anti cancéreux de M. le Fébure, baron de Saint-Ildephont ». *Gs*, 1<sup>er</sup> mai 1777, n° 18.
- LA PEYRE. 1779. « Observations sur la guérison de plusieurs ulcères, opérée par le mouvement vacillatoire du verre ardent ». *Histoire de la Société royale de médecine. Année 1776. Avec les Mémoires de médecine et de physique médicale [...] tirés des registres de cette Société*. Paris : Pierre & Didot, 296-298. - *GdS*, 2 mai 1779, n° 18, 72.
- LA PORTE, Joseph de. 1769-1784. *La France littéraire*. Paris : Duchesne.
- LA SERVOLLE, Pierre de ; GOULIN, Jean ; HORNE, Jacques de. 1777. *État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe, et principalement en France. Pour l'année 1777. Dédié à Mgr. le comte d'Artois*. Paris : V<sup>ce</sup> Thiboust.
- LABORDE. 1770. « Observation sur les métastases singulières dans les maladies ». *JdM, Supplément à l'année 1770*, t. 34, 326-335.
- LAFONT, Olivier. 2012. « La pharmacie, des origines à la loi de germinal an XI ». In Brohard 2012a, 16-119.
- LAGET, Mireille. 1984. « Les livrets de santé pour les pauvres aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». *Histoire, économies, sociétés* 3/4, 567-584.
- LAGET, Mireille ; LUU, Claudine. 1984. *Médecine et chirurgie des pauvres au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après le livret de dom Alexandre*. Toulouse : Privat.
- LANGE, Johann Heinrich. 1764. *Dubia cicutae vexata, quae in dissertatione medica auctoritate et consensus illustris ac gratiosi medicorum ordinis publicae disquisitioni submittit praeses I. H. L. medicinae doctor [...] respondente Iohanne Gottwerth Müller med. stud. Hamburgens. Helmstedt* : Typ. Vid. Schorrii.

- LANGE, Johann Heinrich. 1771. *Die heilsamen und höchst Wenderbaren Wirkungen des Wasserfenschels oder der sogenannten Peer-Saat bey verschiedenen Krankheiten des menschlichen Körpers*. Francfort/Leipzig. - GdS, 23 mai 1776, n° 20, 81.
- LARROUTURE. 1764. « Observation sur un cancer au nez, compliqué avec des tubercules squirrheux et suppurés dans la substance des poumons, guéri par l'extrait de ciguë, préparé suivant la méthode de M. Störck ». *JdM*, juin 1764, t. 20, 502-520. - Gs, 20 déc. 1764.
- LASSONE, Joseph-Marie-François. 1778. « Mémoire sur la question proposée par l'Académie royale de chirurgie, sur le cancer des mamelles ». *Recueil des pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie royale de chirurgie. Tome second*. Paris : Didot, 54-102.
- LE BRUN, Jacques. 1984. « Cancer serpit. Recherches sur la représentation du cancer dans les biographies spirituelles féminines du XVII<sup>e</sup> siècle ». *Sciences sociales et santé* 2/2, 9-31.
- LE CAT, Claude-Nicolas. 1766. « Usages avantageux de l'extrait de ciguë dans un cancer au sein ». *ROMHm*, 1766, 400-403.
- LE CAT, Claude-Nicolas. 1778. « Sur l'amputation du carcinome des mamelles ». *Recueil des pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie royale de chirurgie. Tome second*. Paris : Didot, 1-53.
- LE COMTE. 1779. « Observation sur un cancer à la lèvre inférieure, guéri en trois semaines par le cautère actuel de l'insolation, ou le feu solaire ». *Histoire de la Société royale de médecine. Avec les Mémoires de médecine et de physique médicale [...] tirés des registres de cette Société. Année 1776*. Paris : Pierre & Didot, 298-302.
- LE DRAN, Henri-François. 1757. « Mémoire avec un précis de plusieurs observations sur le cancer ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*. Paris : Delaguette, t. 3, 1-54. - *Al*, 1777, t. 5, 304-305.
- LE GOUIC, Olivier. 2008. « Des négociants français aux portes des Indes : les Lyonnais à Cadix au XVIII<sup>e</sup> siècle ». In G. Saupin et J. Ph. Priotti, (éd.). *Le commerce atlantique franco-espagnol. Acteurs, négoces et ports (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Presses universitaires de Rennes, 287-317.
- LE MOYNE FILS. 1766. « Observations sur l'efficacité d'un cataplasme composé avec la ciguë et la décoction de racine de parelle ou patience sauvage, dans les tumeurs et ulcères du sein ». *JdM*, juillet 1766, t. 25, 34-37.
- LE ROUX, Thomas. 2011. *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*. Paris : Albin Michel.
- LE ROY, Alphonse. 1778. « Extrait du mémoire sur la formation du lait chez la femme et sur les maladies aiguës et chroniques qui résultent de son

- altération improprement nommée *lait répandu* ». *GdS*, 17 déc. 1778, n° 51, 225-226.
- LE VACHER, Gilles. 1740. *Dissertation sur le cancer des mamelles*. Besançon : Carmet.
- LEAKE, John. 1781. *Medical instruction towards the prevention and cure of chronic diseases peculiar to women*. Londres : Baldwin & Payne.
- LEBRUN, François. 1995. *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris : Seuil.
- LECLAIR, Ed. 1938. « Mathias de Lobel, médecin et botarniste lillois ». *Journal des sciences médicales de Lille*, 165-183.
- LEFÉBURE ou LEFEBVRE de SAINT-ILDEPHONT, René-Guillaume. 1775a. *Lettre au sujet d'un rouge, à l'usage des dames, tiré du règne végétal*. Paris : Grangé.
- LEFÉBURE ou LEFEBVRE de SAINT-ILDEPHONT, René-Guillaume. 1775b. *Remède éprouvé, pour guérir radicalement le cancer occulte, et manifeste ou ulcéré*. Paris : Lambert. - 1775b1. *GdS*, 13 avril 1775, n° 15, 60. - 1775b2. *Gs*, 20 avril 1775, n° 16. - 1775b3. *JdM*, mai 1775, t. 43. 478. - 1775b3 [Annonce de désaveu par Missa]. *GdS*, 7 déc. 1775, n° 45, 197.
- LEFÉBURE ou LEFEBVRE de SAINT-ILDEPHONT, René-Guillaume. 1775c. *Le médecin de soi-même, ou méthode simple et aisée pour guérir les maladies vénériennes. Nouvelle édition*. Paris : Lambert. - 1775c1. *GdS*, 13 juillet 1775, n° 28, 110-112. - 1775c2. *GdS*, 9 nov. 1775, n° 45, 182.
- LEFÉBURE ou LEFEBVRE de SAINT-ILDEPHONT, René-Guillaume. 1775d « Observation sur une vomique, suivie de quelques réflexions sur les remèdes caustiques et escarrotiques, employé extérieurement dans la guérison du cancer, pros crits par monsieur Harmand, chirurgien-consultant, etc. seigneur de Montgaruy, etc. ». *JdM*, août 1775, t. 44, 141-149.
- LEFÉBURE ou LEFEBVRE de SAINT-ILDEPHONT, René-Guillaume. 1776. « Réflexions sur un article inséré dans le Journal de mai de l'année 1775, page 427, sous ce titre : Observations sur les mauvais effets des remèdes caustiques et escarrotiques, etc. employés dans la guérison du cancer, etc. ». *JdM*, mars 1776, t. 45, 227-231. - [Résumé] *Gs*, 2 mai 1776, n° 18.
- LEFÉBURE ou LEFEBVRE de SAINT-ILDEPHONT, René-Guillaume. 1777. *Le manuel des femmes enceintes, de celles qui sont en couches, et des mères qui veulent nourrir*. Paris : Bastien. - *JdM*, août 1777, t. 48, 185-190.
- LÉMERY, Nicolas. 1729, *Pharmacopée universelle. Quatrième édition*. La Haye : Gosse & Neaulme.
- LÉNARDON, Dante. 1976. *Index du Journal encyclopédique (1756-1793)*. Genève : Slatkine.
- LÉNARDON, Dante. 1979. *Index de l'Année littéraire (1754-1790)*. Genève : Slatkine.

- LERCHE, Kazimir-Christofor. 1777. *Observationes de cancro mammarum*. Göttingen : Dieterich. - Bayerische Staats Bibliothek Digital. - Gs, 11 juin 1778, n° 24.
- LEVACHER de LA FEUTRIE, Thomas ; MOYSANT, François ; LA MARCELLERIE, E. de. 1767. *Dictionnaire de chirurgie, contenant la description anatomique des parties du corps humain, le mécanisme des fonctions, le manuel des opérations chirurgicales*. Paris : Lacombe.
- LEVACHER de LA FEUTRIE, Thomas (éd.). 1779. *L'école de Salerne, ou l'art de conserver la santé, en vers latins et françois, avec des remarques*. Montcassin : Segaud.
- LEVRET, André. 1749. *Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, de la gorge et du nez, opérée par de nouveaux moyens inventés par M. A. Levret*. Paris : Delaguette. - 1771. *Troisième édition revue, corrigée et augmentée*. Paris : Didot.
- LEVRET, André. 1757. « Mémoire sur les polypes de la matrice et du vagin ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*. Paris : Delaguette, t. 3, 518-599.
- LEVRET, André. 1773. « Suite des nouvelles remarques sur des déplacements de la matrice, et sur les moyens d'y remédier. Troisième partie. Sur un allongement considérable qui survient quelquefois au col de la matrice ». *JdM*, oct. 1773, t. 40, 352-374. - Gs, 4 nov. 1773, n° 44.
- LEWEZYK-JANSSEN, Anaïs. 2015. « Vers la mise en plac d'une politique sanitaire d'État : les médecins correspondants de la Société royale de médecine en Haut-Languedoc (1773-1793) ». *Questions de santé sur les bords de la Méditerranée : malades, soignants, hôpitaux, représentations, en Roussillon, Languedoc et Provence*. Éd. G. Larguier. Presses universitaires de Perpignan, 139-150.
- LEWIS, William. 1775. *Connaissance pratique des médicamens les plus salutaires*. Paris : Desaint.
- LHOSTE, Jean. 1987. *Les entomologistes français : 1750-1950*. Versailles : INRA.
- LICOPPE, Christian. 1996. *La formation de la pratique scientifique : le discours de l'expérience en France et en Angleterre, 1630-1820*. Paris : La Découverte.
- LIEUTAUD, Joseph. 1761. *Précis de la médecine pratique, contenant l'histoire des maladies, et la manière de les traiter. Seconde édition*. Paris : Vincent. - 1769. *Troisième édition*. Paris : Vincent. - 1776. *Quatrième édition*. Paris : Vincent.
- LINDEMANN, Mary. 1999. *Medicine and society in the Early Modern Europe*. Cambridge University Press.
- LINGUET : voir [GAMET, Jean-Marie] 1772.
- LINNÉ, Carl von. 1766. *Systema naturae*. Stockholm : Salvius.

- LINOCIER, Geoffroy. 1584. *Histoire des plantes, traduites de latin en français*. Paris : Macé.
- London medical journal, by a Society of Physicians (The)*. 1781 sv. Londres : W. Richardson.
- LÓPEZ-BELTRÁN, Carlos. 1995. « Les maladies héréditaires. 18th century disputes in France ». *Revue d'histoire des sciences* 48/3, 307-350.
- LOUIS, Antoine. 1747. *Observations sur l'électricité, où l'on tâche d'expliquer son mécanisme et ses effets sur l'économie animale ; avec des remarques sur son usage*. Paris : Delaguerre.
- LOUIS, Antoine. 1749. *Observation et remarques sur les effets du virus cancéreux. Et sur les tentatives qu'on peut faire pour découvrir un spécifique contre ce vice*. Paris : Delaguerre.
- LOUIS, Antoine. 1753. « Éloge de M. Petit ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Tome second*. Paris : Delaguerre. lxi-lxxviii. - 2001. « Excerpts from the eulogy of Jean-Louis Petit presented during the public session of the Royal Academy of Surgery on May 26 1750 ». *Annales de chirurgie* 126/5, juin 2001, 475-481.
- LOUIS, Antoine. 1751a. « Bronchocèle ». *Encyclopédie*, t. 2, 434.
- LOUIS, Antoine. 1751b. « Cancer ». *Encyclopédie*, t. 2, 497-498.
- LOUIS, Antoine. 1751c. « Castration ». *Encyclopédie*, t. 2, 755-756.
- LOUIS, Antoine. 1755a. « Écrouelles ». *Encyclopédie*, t. 5, 375.
- LOUIS, Antoine. 1755b. « Enkysté, ée ». *Encyclopédie*, t. 5, 691.
- LOUIS, Antoine. 1757. « Mémoire sur les tumeurs salivaires des glandes maxillaires et sublinguales ; et sur les fistules que cause leur ouverture ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*. Paris : Delaguerre, t. 3, 460-467.
- LOUIS, Antoine. 1758. « Lettre à M. Vandermonde, sur la guérison d'un homme qui s'est coupé tout ce qui caractérisait son sexe ». *JdM*, déc. 1758, t. 9, 521-530.
- LOUIS, Antoine. 1761. « Lettre sur le sarcocèle ». *JdM*, févr. 1761, t. 14, 171-179.
- LOUIS, Antoine. 1765a. « Opérateur ». *Encyclopédie*, t. 11, 496.
- LOUIS, Antoine. 1765b. « Sarcocèle ». *Encyclopédie*, t. 14, 646-647.
- LOUIS, Antoine. 1765c. « Skirrhe ». *Encyclopédie*, t. 15, 236-237.
- LOUIS, Antoine. 1765d. « Verge (amputation de la) ». *Encyclopédie*, t. 17, 62-63.
- LOUIS, Antoine. 1772. *Dictionnaire de chirurgie, communiqué à l'Encyclopédie*. Paris : Saillant et Nyon. - 1789. *Dictionnaire de médecine, communiqué à l'Encyclopédie. Extrait et rédigé par M. P. F. docteur en médecine et membre de plusieurs académies*. Paris : Saillant & Nyon.

- LOUIS-COURVOISIER, Micheline ; RIEDER, Philip. 2011. « Introduction : genèse d'une éthique médicale ». In Odier 2011, 36-42.
- LOUIS-COURVOISIER, Micheline. 2015. « Rendre sensible une souffrance psychique. Lettres de mélancoliques au XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Vasset/Wenger 2015, 87-101.
- LUDWIG, Daniel (Ludovic). 1710. *Traité du bon choix des médicaments. Commenté par Michel Ettmuller*. Lyon : Boudet.
- LUNBECK, Elizabeth ; DASTON, Lorraine (éd.). 2011. *Histories of scientific observation*. University of Chicago Press.
- MACLEAN, Ian. 2002. *Logic, science and nature in the Renaissance. The case of learned medicine*. Cambridge University Press.
- MAGELLAN, Jean-Jacques. 1776. « Manière d'appliquer l'air fixe aux cancers, qui procure en peu de temps une cessation des douleurs, et une diminution très considérable dans le cancer ». In Rozier 1771-1793, t. 8, juillet 1776, 132-135.
- MAGET, Jean-Pierre. 2010. *Monseigneur, Louis de France, dit Le Grand Dauphin, fils de Louis XIV*. Thèse de doctorat en Histoire et Civilisation de l'Europe, Université de Strasbourg.
- MALOUIN, Paul-Jacques. 1765. « Matrice ». *Encyclopédie*, t. 10, 200-205.
- MALPIGHI, Marcello. 1666. *De viscerum structura exercitatio anatomica. Accedit Dissertatio eiusdem de polypa cordis*. Bologne : Monti. - 1678. *Exercitationes de structura viscerum, nominatim hepatis, cerebri corticis, renum, lienis, cum dissertatione de polypo cordis : quibus accesserunt ob materiae vicinitatem epistolae duae de pulmonibus. Edition altera correctior*. Francfort : Boethius. - 1683. *Discours anatomiques sur la structure des viscères, savoir du foie, du cerveau, des reins, de la rate, du polype du cœur et des poumons*. Paris : d'Houry.
- MALPIGHI, Marcello. 1690. *De structura glandularum conglobatarum consiliumque partium epistola*. Leyde : Van der Aa. - [1697] *Nouvelle lettre de M. Malpighi sur la structure des glandes conglobées, avec un discours sur l'utilité du microscope*. S. l. n. d. [Paris : d'Houry].
- MALPIGHI, Marcello : voir BRUNET, MALPIGHI et VERDUC le fils.
- MANKIN, Robert. 2015. « La maladie comme triomphe de la nature ? "My Own Life" de David Hume ». In Vasset/Wenger 2015, 119-134.
- MARA, de. 1770. « Spécifique contre le cancer et le *spina ventosa* ». *Gs*, 20 déc. 1770, n° 51.
- MARAT, Jean-Paul. 1783. *Mémoire sur l'électricité médicale, couronné le 6 août 1783, par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*. Paris : Jorry.

- MARCHAN. « Sur la lagophthalmie, ou œil de lièvre ». *JdM*, juin 1773, t. 39, 446-447. - *Gs*, 17 juin 1773, n° 24.
- MARQUE, Nicolas de ; LA SERVOLLE, Pierre de. 1770-1772. *Nouveau dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie et de l'art vétérinaire. Par une Société de médecins*. Paris : Hérissant.
- MARQUET, François-Nicolas. 1770. « Mémoire sur l'illecebra ou petite joubarbe ». In Buc'hoz 1768, 361-391.
- MARTEAU. 1761. « Observation sur la guérison d'un cancer à la mamelle, par l'usage de la bella-dona, avec une nouvelle façon de préparer ce remède ». *JdM*, janv. 1761, t. 14, 11-27.
- MARTINET, abbé. 1781. *Observations médico-chymiques sur le cancer*. Paris : De l'Imprimerie de Monsieur. - *Gs*, 4 oct. 1781, n° 40. - 1783. *Nouv. édition*. Paris : Didot jeune. MARTINET, Jean-François. 1786. *Essai en forme de lettres, à un ami, sur l'usage des lézards, nouveau spécifique apporté du Mexique pour la guérison des maladies vénériennes, de la lèpre et du cancer. Traduit de l'italien de M. Jean-Baptiste Meo, prêtre, doyen de la Société de médecine et premier médecin physicien du Grand Hôpital de Palerme*. Palerme/Paris : Bentivenga/Gastelier.
- MAUDUYT de LA VARENNE, Pierre-Jean-Claude. 1760. *An tumoris cancrosi radicitus ablata regeneratione rursus chirurgia tradenda ? Quaestio medico-chirurgica, quod libetariis disputationibus menè discutienda in Scholis Medicorum, die marti quarta mensis Martii, anno domini M.DCC.LX. - Proponebat Parisiis Petrus-Joannes-Claudius Mauduyt de La Varenne, Parisinus, Saluberrimae Facultatis Medicinae Parisiensis Baccalaureus, A.R.S.H.* 1760. Paris : Quillau.
- MAUDUYT de LA VARENNE, Pierre-Jean-Claude. 1792. « Électricité ». *Encyclopédie méthodique. Médecine*. Paris : Panckoucke, t. 5, 702-749.
- MCCANN, Shaun R. 2016. *A history of haematology. From Herodotus to HIV*. Oxford University Press.
- Medical and philosophical commentaries. By a Society in Edinburg*. Londres : Murray & al. 1774-1779.
- Medical communications. Volume I*. Londres : Johnson. 1784.
- Medical observations and inquiries. By a Society of Physicians in London. Volume III. The second edition*. Londres : Johnson & Cadell. 1769. - Volume IV. 1771.
- Medical transactions, published by the College of Physicians in London. Volume II*. Londres : Baker & Dodslei. 1782.
- MEO, Giovanni Battista. 1785. *Lettera seconda apologetica in difesa della prima, che tratta delle lucertole nuovo specifico del Messico per curare il mal venereo, la lebbra, ed il cancro*. Palerme : Bentivenga.



- MÉRAT, François-Victor ; LENS, Adrien-Jacques de. 1829-1846. *Dictionnaire universel de matière médicale, et de thérapeutique générale*. Paris : Baillière.
- MESMER, Franz-Anton. 1781. *Précis historique des faits relatifs au magnétisme-animal jusques en avril 1781*. Londres. - *JdM*, déc. 1781, t. 56, 475-476.
- MESMER, Franz-Anton. 1782. *Lettre sur un fait relatif à l'histoire de la découverte du magnétisme animal*. Londres et Aix-la-Chapelle. - *JdM*, janv. 1783, t. 59, 81-92.
- METZGER, Johann Daniel. 1782. *Vermischte medicinische Schriften. Zweite verbesserte Auflage. Erster Band*. Königsberg : Dengel. - *JdM*, janv. 1785, t. 63, 107-112.
- MEUSEL, Johann Georg. 1802-1816. *Das gelehrte Teutschland oder Lexikon der jetzt lebenden teutschen Schriftsteller*. Leipzig : Fleischer.
- MEUVE, de. 1695. *Dictionnaire pharmaceutique*. Lyon : Rey.
- MIALLE, Simon. 1826. *Exposé par ordre alphabétique des cures opérées en France par le magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours (1774-1826)*. Paris : Dentu.
- MINUZZI, Sabrina. Sous presse. « Quick to say quack. Men invisible women and secrets from the household to the apothecary's shop in Early Modern Venice ». Article soumis à la revue *Social history of medicine* (2015).
- MITCHELL, Piers. 2012. *Anatomical dissection in Enlightenment England and Beyond. Autopsy, pathology and display*. London/New York : Routledge.
- MONCADE, comte de. 1771. « Lettre sur la guérison du cancer ». *Gs*, 24 janv. 1771, n° 4.
- MONFALCON, Jean-Baptiste. 1812-1822. « Buc'hoz ». In Adelon *et al.*, vol. 3, 35-37.
- MONRO, Donald. 1772. « An account of some uncommon cases : 5. Of a tumour in the brain ». *Transactions, published by the College of Physicians in London. Volume the second*. London : Baker & Dodslei. - « Transactions médicales. Second volume. Second extrait ». *JdM*, févr. 1773, t. 39, 115-117.
- MOREAU de SAINT-MÉRY, Louis-Élie. 1784-1790. *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent*. Paris : L'Auteur & al.
- MOUBLET, G. A. Joseph. 1761. « Suite de l'examen de l'usage qu'on doit faire du cautère ». *JdM*, déc. 1761, t. 15, 527- 552.
- MOUSSY, H. 2003. *Les topographies médicales françaises des années 1770 aux années 1780 : essai d'interprétation d'un genre médical*. Thèse, dir. D. Roche.
- MUNIER, Jean-Claude. 1775. « Lettre à l'auteur du Journal, sur les essais qu'on a faits à l'hôtel royal des Invalides, d'un remède proposé comme un spécifique contre l'épilepsie, les scrofules, la goutte, les rhumatismes et le cancer ». *JdM*, juill. 1775, t. 44, 37-56. - « De Paris, le 16 juin » [Extrait].



- GdS*, 29 juin 1775 n° 26, 102-103 ; 6 juillet 1775, n° 27, 106-108 ; 13 juillet 1775, n° 28, 109-110. - [Résumé]. *Gs*, 10 août 1775, n° 32.
- NADEAU, Gabriel. 2003. « Gendron, François ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Université Laval/University of Toronto, t. 1.
- NEEDHAM, John Tuberville. 1750. *Nouvelles observations microscopiques*. Paris : Ganeau.
- Neue Sammlung auserlesener Sahrnehmungen aus allen Theilen der Arzneywissenschaft. Aus dem französischen übersetz.* Strassburg : Bauer. Zweyter Band. 1767.
- NICOLAI, Ernst Anton. 1786. *Theoretische un praktische Abhandlung über die Etzündung und Eiterung, den Brand, Scirrhus und Krebs, und über die Kuraten dieser Krankeiten*. Iéna : Kröcker. - *JdM*, févr. 1787, t. 70, 334-335.
- NOËL, Nicolas. 1779. *Précis sur la naure des maladies produites par le vice des humeurs lymphatiques*. Paris : L'auteur & Didot. - *GdS*, 25 juillet 1779, 119.
- NOLLESON. 1766. « Observation de chirurgie sur un sarcome utérin, caractérisé de polype, où les véritables moyens employés pour sa curabilité sont discutés ». - *JdM*, oct. 1766, t. 25, 364-374.
- Nouveaux mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres. Année 1774. Avec l'histoire pour la même année*. Berlin : Voss. 1776.
- Nova acta helvetica physico-mathematico-anatomico-botanico-medica. Volumen I.* Bâle/Strasbourg : Schweighauser/Koenig. 1787.
- NYSTEN, Pierre-Hubert. 1834. *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie*. Bruxelles : Dumont.
- OBLED, Émile. 2001. *Médecin et citoyen. Silvestre Gabriel Empereur. Saint-Saturnin 1744-1820*. Paris : Publibook.
- ODIER, Louis. 2011. *Les honoraires médicaux :et autres mémoires d'éthique médicale*. Éd. Ph. Rieder et M. Louis-Courvoisier. Paris : Classiques Garnier.
- OLIER, François. 2003. *Médecins, chirurgiens, apothicaires militaires de l'armée de terre au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1766-1789* : dictionnaire biographique. Brest : Olier.
- ONGARO, Giuseppe. 2008. *Storie di medici e di medicina*. Il Poligrafo.
- ORLÉANS, Charlotte-Élisabeth. 1857. *Correspondance complète*. Éd. G. Brunet.
- OSTEND. 1773. « Lettre à M. de Latané, médecin à Bergerac, touchant quelques effets de la poudre dite purgative du sieur Ailhaud ». *JdM*, sept. 1773, t. 40, 260-268.
- OVIDE. 2015. *Métamorphoses. Livre II. Traduction et notes de A.-M. Boxus et J. Poucet*. Bruxelles (Biblioteca classica selecta, Université catholique de Louvain).
- PARAYRE, Séverine. 2015. « La maladie des enfants : quand les parents racontent et s'investissent ». In Vasset/Wenger 2015, 119-134.

- PARISOT. « Observation pratique contre l'usage de l'illécebra ». In Buc'hoz 1768, 397-404. - In Buc'hoz 1770, 417-424.
- PASCAL. 1784-1786. « Observations sur l'usage du moxa des Chinois, employé selon la méthode de feu M. Pouteau ». *JdM*, février 1784, t. 61, 268-274 ; « Suite des observations ». *JdM*, juin 1784, t. 61, 595-603 ; « Suite des observations ». *JdM*, févr. 1786, t. 66, 280-288 (II<sup>e</sup> observation. Sur un cancer).
- PASCAL. 1788. « Lettre à MM. les auteurs de la Gazette de Santé ». *GdS*, 1788, n° 33, 129. - *NAAG*, 1789, article IV, n° 17, 530-531.
- [PAULET, Jean-Jacques]. 1788. « Réponse à deux lettres qui nous ont été adressées sur deux guérisons de cancer opérées par un topique connu sous le nom d'épithème désorganisant ». *GdS*, 1788, n° 30, 120.
- PEARSON, John. 1788. *Principles of surgery, for the use of chirurgial students*. Londres : The Author. - *JdM*, juillet 1788, t. 76, 132-133. - *JdM*, 1788, t. 77, 496.
- PECHLIN, Johann Nicolas. 1691. *Observationum physico-medicarum libri tres*. Hambourg : Schultz.
- PETER, Jean-Pierre. 1971. « Les mots et les objets de la maladie : remarques sur les épidémies et la médecine dans la société française de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Revue historique* 246, 12-38.
- PETER, Jean-Pierre. 1972. « Malades et maladies à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Médecins, climats et épidémies à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècles*. Éd. J.-P. Desaive, J.-P. Goubert, E. Le Roy Ladurie, J. Meyer, O. Muller, J.-P. Peter. Paris/La Haye : Mouton, 135-172.
- PETIT, Jean-Louis. 1743a. « Observation sur une tumeur lymphatique au bras ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Tome I. Partie I*. Paris : Osmont, 147-160.
- PETIT, Jean-Louis. 1743b. « Observation sur une tumeur lymphatique devenue chancreuses à la mamelle ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, Tome I. Partie I*, 160-166.
- PETIT, Jean-Louis. 1743c. « Remarques sur les tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule du fiel, et qu'on a souvent prises pour des abcès au foie ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Tome I. Partie I*. 255-268.
- PETIT, Jean-Louis. 1743d. « Description d'une tumeur schirreuse très-compliquée, placée sur la trachée-artère près du sternum, avec des remarques sur la nature et la cure de cette tumeur ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Tome I. Partie II*. 185-202.
- PEYRILHE, Bernard. 1774. *Dissertatio academica de cancro*. Paris : Dehansy & Didot. - *JdM*, janv. 1775, t. 43, 7-19.

- PEYRILHE, Bernard. 1776. *Dissertation académique sur le cancer*. Paris : Ruault.  
- *GdS*, 6 mars 1777, n° 10.
- PEYRILHE, Bernard. 1777. *A dissertation on cancerous diseases. Translated from the Latin with notes*. Londres : Wilkie. - *JdM*, juillet 1778, t. 50, 87-88 [Annonce].
- PICHARD, Georges. 1988. « Les météorologistes provençaux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». *Provence historique* 153, 249-284.
- PICHLER, Johann Friedrich Christian. 1785. *Mémoire sur les maladies contagieuses*. Strasbourg : L'Auteur.
- PIETSCH. 1774. « Lettre sur les moyens d'arrêter les hémorragies ». *JdM*, sept. 1774, t. 42, 264-271.
- PILLOUD, Séverine. 2013. *Les mots du corps. Expérience de la maladie dans les lettres de patients à un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Samuel Tissot. Préf. d'Olivier Faure*. Lausanne : Éd. BHMS.
- PISSIER, Edme-Joseph. 1786. « Nouvelle méthode de traiter les cancers ». *JdM*, mai 1786, t. 67, 292-302. - *Je*, sept. 1786, 294-301.
- POIRIER, Jean-Pierre. 1996. *Lavoisier. Chemist, biologist, economist*. University of Pennsylvania Press.
- PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC, Jean-Charles. 1784. *États des cours de l'Europe et des provinces de France. Pour l'année 1784*. S. l.
- PORTAL, Antoine. 1770. *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*. Paris : Didot.
- PORTAL, Antoine. 1827. *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie*. Paris : Baillière.
- PORTER, Dorothy ; PORTER, Roy. 1989. *Patient's progress. Doctors and doctoring in eighteenth-century England*. Stanford University Press.
- PORTER, Roy. 1982. *English society in the eighteenth century*. Londres : Allen.  
- Londres : Penguin, 1991.
- PORTER, Roy (éd.). 1992. *The popularization of medicine, 1650-1850*. Londres/ New York : Routledge.
- PORTER, Roy. 1993. *Disease, medicine and society in England, 1550-1860. Second edition*. Cambridge University Press.
- PORTER, Roy. 2001. « Modernité et médecine : le dilemme de la fin des Lumières ». In Barras/Courvoisier 2001, 5-24.
- PORTER, Roy. 2003. *Quacks. Fakery and charlatans in medicine*. Stroud : Tempus.
- PORTER, Roy. 2005. *Flesh in the age of reason*. New York : Norton.
- PORTER, Roy (éd.). 2006. *The Cambridge history of medicine*. Cambridge University Press.
- POTT, Percivall. 1765. *Remarks on the disease, commonly called a fistula in ano*. Londres : Hawes, Clarke & Collins. - *Gs*, 19 déc. 1765, t. 51.

- POTT, Percivall. 1777. « Court exposé sur le cancer du scrotum, ou cancer des ramoneurs ». *Œuvres chirurgicales. Traduites de l'anglois, sur la seconde édition, par M. \*\*\*; Docteur en Médecine*. Paris : Didot, t. 2, 295-298. - *JdM*, janv. 1776, t. 45, 3-12 ; *GdS*, 24 août 1775, 133 ; *GdS*, 18 janv. 1776 ; *Gs*, 21 sept. 1775, n° 38.
- POUTEAU, Claude. 1783. *Œuvres posthumes*. Paris : Pierres. 3 t. - *GdS*, 3 et 10 nov. 1782, n° 44 et 45, 173-174 et 177-178 ; *JdM*, juin-nov. 1783, t. 59-60, 481-505 (« Premier extrait », qui concerne notamment l'introduction par Pouteau « du moxa des Chinois ») et 401-419 (« Second extrait », sur le cancer) ; *EdJ*, mai 1783, t. 5, 73-79 ; *JdMM*, 1783, 412-419.
- PRÉVINAIRE, P.-J.-B. 1783. *L'empirisme dévoilé, ou réfutations des principes théoriques et pratiques d'un ouvrage qui a pour titre : Médecine simplifiée*. Amsterdam/Bruxelles : Flon. - *JdM*, sept. 1785, t. 65, 123.
- PRÉVÔTS. 1771. *Mémoire pour les Prévôts en exercice, et Maîtres en Chirurgie du Collège de Saint-Côme à Paris, Saisissants et Demandeurs ; contre le Sieur Gamet, exerçant la Chirurgie à Paris, sans qualité, Partie saisie et Défendeur*. Paris : Le Prieur. - N° 1 dans les coll. de l'Universidad Complutense de Madrid.
- PRÉVÔTS. [1771 ?]. *Mémoire en réponse, pour les prévôts en exercice, et maîtres en chirurgie du Collège de Saint-Côme à Paris, saisissants et demandeurs ; contre le Sieur Gamet, exerçant la chirurgie à Paris, sans qualité, partie saisie et défendeur*. Paris : Le Prieur. - N° 3 dans les coll. de l'Universidad Complutense de Madrid.
- QUÉRARD, Joseph-Marie. 1827-1839. *La France littéraire*. Paris : Didot.
- QUESNAY, François. 1743. « Mémoire sur les vices des humeurs ; dans lequel on établit les principes physiques, qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrène, des tumeurs, des plaies, des ulcères et d'autres sujets de chirurgie ». *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Tome I, partie I*. Paris : Osmont, 1-310.
- RAMAZZINI, Bernardino. 1700. *De morbis artificum diatriba*. Modène : Capponi. - *Essai sur les maladies des artisans. Traduit du latin, avec des notes et des additions par M. de Fourcroy*. Paris : Moutard, 1777.
- RAMSEY, Matthew. 1988. *Professional and popular medicine in France, 1770-1830. The social world of medical practice*. Cambridge University Press - 2002.
- RAMSEY, Matthew. 2001. « Le médecin, le peuple, l'État : la question du monopole professionnel ». In BARRAS /LOUIS-COURVOISIER 2001, 27-40.
- RAMSEY, Matthew. 2013. « Medical pluralism in Early Modern France ». In *Medical pluralism. Past-Present-Future*. Éd. R. Jütte. Stuttgart : Steiner.

- RAZOUX, Jean. 1780. *Dissertatio epistolaris de cicuta, stramonio, hyosciame, et aconito*. Nîmes : Beaume. - *Gs*, 22 février 1781, n° 8 ; *GdS*, 25 févr. 1781, n° 8, 30-31.
- Recueil des édits, déclarations, ordonnances, arrêts et règlements concernant l'Hôtel royal des Invalides*. Paris : De l'Imprimerie royale.
- Réimpression de l'ancien Moniteur depuis la réunion des États-généraux jusqu'au Consulat (mai 1789-novembre 1799). Avec des notes explicatives par M. Léonard Gallois*. Paris : Au Bureau central. 1840, t. 15.
- [RETZ, Noël]. 1782. *Lettre sur le secret de M. Mesmer, ou réponse d'un médecin à un autre qui avait demandé des éclaircissements à ce sujet ; extraite des numéros 19 et 20 de la Gazette de santé. Ann. 1782*. Paris : Méquignon. - *JdM*, juillet 1782, t. 58, 189.
- REY, Roselyne. 1991a. « Gazette de santé (1773-1789) ». In Sgard 1991. N° 544.
- REY, Roselyne. 1991b. « Recueil périodique d'observations de médecine (1754-1793) ». In Sgard 1991. N° 1178.
- REY, Roselyne. 1992. « Anamorphoses d'Hippocrate au XVIII<sup>e</sup> siècle ». In *Maladie et malades, histoire et conceptualisation. Mélanges en l'honneur de M. D. Grmek*. Éd. D. Gourevitch. Genève : Droz, 257-276.
- REY, Roselyne. 1993. *Histoire de la douleur*. Paris : La Découverte. - 1998. *The History of Pain*. Harvard University Press.
- REY, Roselyne. 1997. « L'âme, le corps et le vivant ». In *Histoire de la pensée médicale en Occident. 2. De la Renaissance aux Lumières*. Dir. M. D. Grmek. Paris : Seuil, 117-155.
- REY, Roselyne. 1999a. « Noël Retz de Rochefort (?-1810) ». In Sgard 1999. N° 680.
- REY, Roselyne. 1999b. « Augustin Routh (1726-1776) ». In Sgard 1999. N° 717.
- REY, Roselyne. 2000. *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du Premier Empire*. Oxford : Voltaire Foundation.
- RHODES, Philip. 1977. *Doctor John Leake's hospital. A history of the General Lying-in Hospital, York Road, Lambeth, 1765-1971. The birth, life and death of a maternity hospital*. Londres : Davis-Poynter.
- RIBEIRO SANCHES, António Nunes. 1782. « Mémoire sur les bains de vapeur de Russie, considérés pour la conservation de la santé et pour la guérison de plusieurs maladies ». *Histoire de la Société royale de médecine. Avec les Mémoires de médecine et de physique médicale [...] tirés des registres de cette Société. Année 1779*. 233-280. - *JdM*, avril 1783, t. 59, 294-304.

- RIEDER, Philip ; BARRAS, Vincent. 2001. « Écrire sa maladie au siècle des Lumières ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 201-222.
- RIEDER, Philip. 2005. « Médecins et patients à Genève : offre et consommations thérapeutiques à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 52/1, 39-63.
- RIEDER, Philip. 2010. *La figure du patient au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Genève : Droz.
- RIEDER, Philip ; ZANETTI, François. 2012. « Le remède et ses usages historiques (1650-1820) ». *Histoire, médecine et santé* 2, 9-19.
- RIEDER, Philip. 2013. « Et le docteur ? Louis Odier (1748-1817) et le retour en grâce du médecin praticien ». *Les Universités Numériques Thématiques : U.N.T.* Canal U/Sup-Numerique.gouv.france. 05-06-2013.
- RIEDER, Philip. 2015. « La médecine pratique : une activité heuristique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ». In Vasset/Wenger 2015, 135-148.
- RIEDER, Philip. 2017. « Séverine Pilloud, *Les mots du corps. Expérience de la maladie dans les lettres de patients à un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Samuel Auguste Tissot*, Lausanne, BHMS ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 64/1, 222-225.
- RIEDER, Philip. 2018. « Therapeutics post-mortem in and around eighteenth-century Geneva ». *Pathology in practice. Diseases and dissections in early modern Europe*. Éd. S. De Renzi, M. Bresadola, M. Conforti. Londres/New York : Routledge, 188-202.
- RINALDI, Massimo. 2018. « Organising pathological knowledge. Théophile Bonet's Sepulchretum and the making of a tradition ». *Pathology in practice. Diseases and dissections in early modern Europe*. Éd. S. De Renzi, M. Bresadola, M. Conforti. Londres/New York : Routledge, 39-54.
- ROCHARD, Jean-Claude. 1772. « Guérison d'un cancer ulcéré à la mamelle ». *JdM*, janv. 1772, t. 37, 36-41.
- ROCHE, Daniel, 1977. « Talents, raison et sacrifice : l'image du médecin des Lumières d'après les *Éloges de la Société royale de médecine* (1776-1789) ». *Annales ESC* 5, 866-886.
- ROCHE, Daniel ; GOUBERT, Pierre. 2000. *Les Français et l'Ancien Régime*. Paris : Colin.
- ROHLWS, J. N. 1787. *Abhandlung vom Zungenkrebs*. Lunebourg. - *JdM*, août 1787, t. 72, 303-304.
- RONDARD, Julien. 2011. *La Société royale de Médecine et la question des remèdes secrets (1778-1793). De l'empirisme vertueux au charlatanisme effronté. Tentatives de régulation d'un marché*. Mémoire de Master 1, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011 (dir. Br. Belhoste et N. Richard).
- RÖNNOW, Casten 1778. « Rön, som utvisa, at arsenicum icke allenast är et botemedel emot kräftan, utan ock dess egentliga motgist ; och at alla

- mercuriala äro deremot ganska skadeliga". In *Kongl. vetenskaps akademien handlingar* 39. Stockholm : Lange. Avril-mai-juin 1778. 146-166 ; *Je*, 15 août 1780, t. 6, partie 1, 20-21. - « Mémoire sur l'efficacité de l'arsenic dans les cancers ». *JdM*, sept. 1783, t. 60, 258-259. - « Of the efficacy of arsenic in cancers ». *The London medical journal* 3/1. London : Richardson/Johnson. 1783. 146.
- ROQUES, Bernard P. 2012. « Poisons et médicaments, naissance de deux disciplines essentielles : pharmacologie et toxicologie ». In Brohard 2012, 164 sv.
- ROTHKEPPEL, Christian Wilhelm. « Observation sur un foie endurci qui a pesé 12 livres 3 onces. Tiré des Collections de Franconie ». *Gs*, 24 mars 1763.
- ROUËSSÉ, Jacques. 2011. *Une histoire du cancer du sein en Occident. Enseignements et réflexions*. Paris : Springer.
- ROUËSSÉ, Jacques. 2014. *Une autre histoire du cancer. Des Lumières au stéthoscope. Europe, 1750-1816*. Montceaux-lès-Meaux : Fiacre.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques. 1780-1789. *Collection complète des œuvres*. Éd. Pierre-Alexandre Du Peyrou. Genève.
- ROUSSET, Jean. 1959. *Recueil de documents graphiques concernant l'histoire de la médecine à Lyon*. Trévoux : Imprimerie de Trévoux.
- ROZIER, abbé François (dir.). 1771-1793. *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts*. Paris : Ruault.
- ROZIER, Jacques. 1777. « Observation sur une hydropisie compliquée, avec un skirrhe notable à la matrice, l'une et l'autre radicalement guéris dans 3 mois ». *Gs*, 10 avril 1777, n° 15 ; avril 1777, n° 16. - « Nouvelle observation sur les heureux effets de l'extrait de ciguë ». *Gs*, 16 oct. 1777, n° 42.
- RUDOLPH, Johann Philipp Julius. 1770. *Programma de tumore cancro singulari, amputatione feliciter sanato*. Erlangen. - *Gs*, 11 oct. 1770, n° 41.
- RUSH, Benjamin. 1786. « An account of the late Dr. Hugh Martin's cancer powder, with brief observations on cancers ». *Transactions of the American Philosophical Society* 2, 212-217.
- RUST, Johann Nepomuk (éd.). 1830-1836. *Theoretisch-praktisches Handbuch der Chirurgie*. Berlin/Vienne : Enslin/Gerold, 17 vol.
- RUTTY, John. « Some observations concerning the various success of the cicuta in Ireland ». *Medical observations and inquiries. Vol. III. The second edition*. Londres : Johnston & Cadell, n° 23, 229-240. - *GdS*, 22 août 1779, n° 134, *Supplément*, 138.
- S\*\*\*. 1786. « Sur l'usage interne de l'alkali volatil caustique dans un cas de cancer ». *GdS*, n° 35, 140.
- SANCHEZ, Jean-Christophe. 2015. « Les bains et eaux minérales de Balaruc aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : entre emprises institutionnelles et discours



- scientifiques ». *Questions de santé sur les bords de la Méditerranée : malades, soignants, hôpitaux, représentations, en Roussillon, Languedoc et Provence*. Éd. G. Larguier. Presses universitaires de Perpignan, 172-188.
- SCHIEBINGER, Londa. 2004. *Plants and empire. Colonial bioprospecting in the Atlantic World*. Harvard University Press.
- SCHNEIDER-HILTBRUNNER, Verena. 1976. *Wilhelm Fabry von Hilden, 1560-1634 : Verzeichnis der Werke und des Briefwechsels*. Berne/Stuttgart/Vienne : Hans Hubert.
- SCHOENHEYDER, Johan Christian. 1776. « Observations sur un carcinome au col, et un cancer aux lèvres, guéris par le vinaigre de litharge ». *Gs*, 1<sup>er</sup> février 1776, n° 5. - *GdS*, 18 juillet 1779, n° 29, 115.
- SCHWEITZER, Jacques. 2011. « Les charlatans [de Troyes] ». En ligne.
- SETH, Catriona. 2009. « L'inoculation contre la variole : un révélateur des liens sociaux ». *Dix-huitième siècle* 41, 137-153.
- SGARD, Jean (dir.). 1991. *Dictionnaire des journaux. 1600-1789*. Paris/Oxford Universitas/Voltaire Foundation. - MERCIER-FAIVRE, Anne-Marie ; REYNAUD, Denis. *Édition électronique revue, corrigée et augmentée*.
- SGARD, Jean. 1991b. « Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine et de chirurgie (1785-1787) ». In Sgard 1991. N° 1034.
- SGARD, Jean (dir.). 1999. *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*. Oxford : Voltaire Foundation. - MERCIER-FAIVRE, Anne-Marie ; REYNAUD, Denis. *Édition électronique revue, corrigée et augmentée*.
- SHAPIN, Steve. 2014. *Une histoire sociale de la vérité. Science et mondanité dans l'Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte.
- SHARP, Samuel. 1741. *Traité des opérations de chirurgie, avec les figures et la description des instruments qu'on y emploie. Traduit en français sur la troisième édition par A.F. Jault*. Paris : Guérin.
- SHAW, A Batty. 1972. « Benjamin Gooch, eighteenth century Norfolk surgeon ». *Cambridge Medical History* 16/1, 40-59.
- SHULTZ, Benjamin. 1795. *An inaugural botanico-medical dissertation on the phytolacca decandra of Linnæus*. Philadelphia : Dobson.
- SIMON-MAZOYER, Solange. 2001. « Le conflit entre les excès de la mode et de la santé au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'«habillage» du visage ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 41-53.
- SIMONETTA, Marie-Laure. 1992. *La Société royale de médecine 1776-1793*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (dir. J.-Cl. Perrot).



- SIMS, John. 1784. « An account of a cancerous affection of the stomach. Read Feb. 24, 1784 ». *Medical communications. Volume I*. Londres : Johnson, 421-426.
- SKUSE, Alanna. 2015. *Constructions of cancer in early modern England. Ravenous natures*. Houndmills, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- STEINKE, Hubert. 2001. « Tissot traducteur de Haller : de l'expérience à la théorie ». In Barras/Louis-Courvoisier 2001, 103-112.
- STÉNON, Nicolas ; STEENSEN ou STENSEN, Niels. 1669. *Discours sur l'anatomie du cerveau*. Paris : Ninville.
- STEPHAN, Friedrich. 1782. *De signis cancri*. Leipzig : Löper. - *JdM*, oct. 1785, t. 65, 314.
- STEWART, Philip. 1991. « Nouvelles ou annales de l'art de guérir (1788-1791) ». In Sgard 1991. N° 1055.
- STOLBERG, Michael. 2011. *Experiencing illness and the sick body in early modern Europe*. Houndmills, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- STOLBERG, Michael. 2015. *Uroscopy in early modern Europe*. Trad. L. Kennedy et L. Unglaub. Farnham : Ashgate.
- STOLBERG, Michael. 2018. « Post-mortem, anatomical dissections and humoral pathology in the sixteenth and early seventeenth centuries ». *Pathology in practice. Diseases and dissections in early modern Europe*. Éd. S. De Renzi, M. Bresadola, M. Conforti. Londres/New York.
- STOLLE, Georg Balthasar. 1773. « Observations sur des sarco-hydrocèles d'une grosseur extraordinaire ». *Gs*, 18 nov. 1773, n° 46.
- STÖRCK, Anton von. 1760. *Libellus, quo demonstratur : cicutam non solum uso interno tutissime exhiberi, sed et esse simul remedium valde utile in multis morbis, qui huiusque curatu impossibiles dicebantur*. Vienne : Trattner. - *JdM*, juin 1760, t. 12, 494-506.
- STÖRCK, Anton von. 1765. *Libellus quo continentur experimenta et obervationes circa nova sua medicamina*. Vienne : Trattner. - *Gs*, 1<sup>er</sup> mai 1766, n° 18.
- STRANGMEIER, Heinrich (éd.). 1957. *Wilhelm Fabry von Hilden. Leben - Gestalt - Wirken*. Wuppertal-Elberfeld : Martini & Grüttefien.
- SUE, Pierre. 1792. *Notice sur M. Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, Doyen des Professeurs du Collège, etc. etc. etc.* Paris.
- SUE, Pierre. 1793. *Séance publique de l'Académie de chirurgie, du 11 avril 1793, l'an 2<sup>e</sup> de la République française. Discours prononcés par le citoyen Sue, secrétaire par interim. I. Annonce des prix. II. Discours historique sur la vie et les ouvrages du citoyen Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. III. Discours historique sur la vie et les ouvrages des citoyens Sue, frères, avec des notes*. Paris : Croullebois.

- SUE, Pierre. 1799. *Mémoire historique, littéraire et critique sur la vie et les ouvrages tant imprimés que manuscrits de Jean Goulin, professeur de l'Histoire de la médecine, à l'École de médecine de Paris*. Paris : Blanchon. An VIII.
- SULZER, Johann Caspar. 1766. « Découverte importante d'un topique propre à guérir les cancers ulcérés ». *JdM*, janv. 1766, t. 24, 68-75.
- SUPPOT Florence. 2010. « Si Mions m'était conté... ». *Histoire généalogie. Magazine Web*, 4 nov. 2010.
- SWIETEN, Gerard van : voir BOERHAAVE.
- SWIETEN, Gerard van. 1766. *Commentaires des aphorismes de médecine d'Herman Boerhaave. Traduits par M. Moublet*. Avignon : Roberty & Guilhermont. - 1770. Lyon : Périsse.
- TABOR, Gerardus. 1721. *Disputatio medico-chirurgica inauguralis de cancro mammarum ejusque nova extirpandi methodo*. Francfort : vande Water. - In Haller 1755. *Disputationum chirurgicarum selectarum. Pars tertia. De orbis pectoris*. T. 2, 449-529.
- TERRAS, Jean-Pierre. 1785. « Mémoire sur les propriétés et l'usage de la charpie dans le traitement des plaies et des ulcères (Suite et fin) ». *JdM*, juillet 1785, t. 64, 455-473.
- TEYSSEIRE, Daniel. 2001. « Qu'est-ce qu'un médecin des Lumières ? Portraits et discours croisés de quelques contemporains de Tissot ». In Barras/ Louis-Courvoisier 2001, 223-242.
- THOMSON, Ann. 1991. « La Mettrie, lecteur et traducteur de Boerhaave ». *Dix-huitième siècle* 23/1, 23-29.
- THOURET, Michel-Auguste. 1787. « Aimant (*Méd. prat.*) ». *Encyclopédie méthodique. Médecine*. Paris/Liège : Panckoucke/Plomteux, t. 1, 421-438.
- TIMMERMANN. 1770. « Observations sur l'usage de la belladonna contre les squirrhes et les cancers ». *Gs*, 22 nov. 1770, n° 47.
- TISSOT, Samuel Auguste. 1761. *Avis au peuple sur sa santé*. Lausanne : Grasset
- TÖTTELMANN, Johann Wilhelm. 1777. *De scrofulis et morbis scrofulosis*. Göttingen : Rosenbusch. - *Gs*, 15 oct. 1778, n° 42.
- TRAINEAU-DUROZOY, Anne-Sophie. 2017. « André Levret, un obstétricien du XVIII<sup>e</sup> siècle ». *BiblioDel. Le blog des bibliothèques de lettres, sciences humaines et sociales. Université de Poitiers*. Posted on 8 mars 2017. <blogs.univ-poitiers.fr/budl/2017/03/08/andre-levret-un-obstetricien-du-xviii-e-siecle>.
- [TRÉVOUX]. 1721. *Dictionnaire universel françois et latin. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée*. Trévoux : Delaulne.
- TULP, Nicolaes. 1652. *Observationum medicarum libri tres. Editio nova, libro quarto auctior, et sparsim multis locis emendatior*. Amsterdam : Elsevier.
- VALMONT de BOMARE, Jacques-Christophe. 1764. *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*. Paris : Didot.

- VAN BESIEN, Liliane et Yves. 2009. « L'étonnant destin de Nicolas Sténon (1638-1686) ». *Actes. Société française d'histoire de l'art dentaire* 14, 78-81.
- VAN SWIETEN : voir SWIETEN.
- VAN WY, Gerrit Jan. 1784-1786. *Heelkundige mengelstoffen*. Amsterdam : Van Selm. - *JdM*, juin 1788, t. 75, 516-519.
- VANDERMONDE, Charles-Augustin. 1760. *Dictionnaire portatif de santé. Nouvelle édition*. Paris : Vincent.
- VANNIER. 1762. « Sur un ulcère au sein, cicatrisé ». *JdM*, mars 1762, t. 16, 243-244.
- VASSET, Sophie ; WENGER, Alexandre. 2015. « Avant-propos ». *Dix-huitième siècle* 47 (*Raconter la maladie*), 8-19.
- VEILLET, Françoise. 2013/2014. « Médecins et charlatans au siècle des Lumières. Face au cancer, le pouvoir des mots ». *Annales de l'Université de Craiova, Série sciences philologiques, langues étrangères appliquées* 1. En ligne.
- VEILLET, Françoise. 2017. « Dans le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie* (1754-1793) ; la pharmacopée contre le cancer et son lexique ». *Analyse de discours et d'œuvres à la croisée des disciplines*. Éd. L. Bala. Saarbrücken : Éditions universitaires européennes, 59-82.
- VERDIER, Jean. 1764. *La jurisprudence particulière de la chirurgie en France, ou traité historique et juridique des établissements, règlements, police, devoirs, fonctions, honneurs, droits et privilèges des Sociétés de chirurgie et leurs supplôts*. Paris : d'Houry & Didot.
- VÉTILLARD du RIBERT. 1762. « Observation sur les dangereux effets de la gale répercutée ». *JdM*, janv. 1762, t. 16, 144-152.
- VIAUD, Jean-François. S. d. « Crédibilité et ambiguïté des annonces et des messages médicaux dans la presse sous l'ancien régime ». *Sisyphé. Carnet des jeunes chercheurs en histoire moderne et contemporaine*. CEMMC. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III. En ligne.
- VIAUD, Jean-François. 2012. « Recettes de remèdes recueillis par les particuliers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Origine et usage ». *Histoire, médecine et santé* 2 (*Remèdes*), 61-73.
- VIDAL, Auguste. 1841. *Traité de pathologie externe et de médecine opératoire*. Paris : Baillière.
- VIELLARD. 1763. « Observations sur une tumeur extraordinaire, située à la partie latérale droite du crâne ». *JdM*, juin 1763, t. 18, 533-546. - *Gs*, 14 juillet 1763, n° 38 [Abrégé].
- VIGARELLO, Georges. 1988. *Concepts of cleanliness : changing attitudes to cleanliness in France since the middle ages*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme/Cambridge University Press.
- VOLTAIRE, François-Marie Arouet dit. 1821. *Œuvres complètes*. Paris : Crapelet.

- WAGENER, D. J. Th. 2009. *The history of oncology*. Houten : Springer.
- WAGNER, Jacques. 1991. « Journal historique et littéraire (1773-1794) ». In Sgard 1991. N° 0750.
- WEISS, Leonard L. 2000. « Metastasis of cancer : a conceptual history from antiquity to the 1990s ». *Cancer and mesastasis reviews* 19, 3-4, 193-383.
- WESTON, Robert. 2016. *Medical consulting by letter in France, 1665-1789*. Abingdon : Routledge.
- WETTER, Caspar. 1787. « Observationes medico-chirurgicae ». *Nova acta helvetica physico-mathematico-anatomico-botanico-medica. Volumen I*. Bâle : Schweighauser ; Strasbourg : Koenig, 196-215. - *JdM*, juillet 1788, t. 76, 104-105.
- WHARTON, Thomas. 1656. *Adenographia, sive glandularum totius corporis descriptio*. Londres : Typis impensis authoris.
- WILSON, Renate. 2000. *Pious traders in medicine. A German pharmaceutical network in eighteenth-century North America*. Pennsylvania State University.
- WOHNICH-DESPAIGNE, Isabelle. 1987. *Les historiens français de la médecine au XIX<sup>e</sup> siècle et leur bibliographie*. Préface de P. Chaunu. Paris : Vrin.
- ZANETTI, François. 2012 : voir RIEDER 2012.
- ZANETTI, François. 2015. « Utilisation et mise en forme des récits de maladie dans l'expérimentation de l'électricité médicale ». *Dix-huitième siècle* 47 (*Raconter la maladie*), 181-196.
- ZANETTI, François. 2017. *L'électricité médicale dans la France des Lumières*. Oxford : Voltaire Foundation.
- ZELBSTEIN, U. 1984. « Mauduyt de La Varenne (1733-1792), un médecin au siècle des "Lumières" ». *Histoire des sciences médicales* 18, 295-304.
- ZIEGLER, C. J. A. 1788. *Beobachtungen aus der Arzneywissenschaft, Chirurgie und gerechtlchen Arzneykunste*. Leipzig : Crusius. - *JdM*, oct. 1788, t. 77, 138-139.

## Index des noms de personne

On n'a pas cru inutile de mentionner certains malades dont les noms figurent à plusieurs endroits (outre le souvenir qui leur est dû).

### A

Abreu 156  
Adair 123, 140  
Adanson 81  
Adelon 55  
Aetius 162  
Agasson 61-62, 295  
Agrell 201  
Aignan 10  
Aiguillon (duc d') 158  
Aikin 85-86  
Aillaud 93-95  
Akenside 123  
Alexandre 36-39, 127, 308  
Algaron 170, 251, 264-265  
Allix 147  
Amard 249-250  
Amilhon 283  
Amoureux 124  
André 89-90, 203, 307  
Andrieu 208  
Androutsos 275  
Andry 111  
Andy 253  
Angran d'Alleray 248  
Anne d'Autriche 182, 287, 308  
Arabes 94  
Araújo 156  
Arbalestrier 290-291  
Arblay 298

Arctée 162  
Arnault de Nobleville 210  
Arnoult, Arnould 214-215  
Artois (comte d', comtesse d') 134, 214-215  
Aschauer 306  
Asclépios 233  
Astruc 48-52, 58, 77, 89, 103, 110, 160, 165, 167, 177, 202-203, 276  
Atossa, Atosse 308  
Audrieu 208

### B

Bachaumont 213  
Bachelot 226  
Bacher 13  
Bagot 303  
Baillie 282-283  
Bailly 225  
Balme 91, 114, 310  
Balzac 238  
Barbeau Du Bourg, Dubourg 288, 290  
Baré 216  
Barras 34  
Barroux 27, 162  
Barton (Benjamin Smith) 288-289, 292  
Barton (William P.C.) 292

- Bayle 62-64  
 Bazire 248  
 Bécane 67, 206  
 Becker 90  
 Belleau 137  
 Bellet 219  
 Bérard 62, 163  
 Bergius 201  
 Bergounioux 130  
 Bernard 199, 295  
 Bertin 160-163  
 Bertoloni Meli 91, 103, 282, 308  
 Bescond 79, 102, 136, 221, 254  
 Biarreau 197  
 Bieshaar 17, 56  
 Binger 287, 290  
 Blanc 222  
 Blanchart 79-83  
 Boerhaave 20-21, 28, 48, 63, 86,  
     89, 91, 120, 135, 156, 159,  
     165-167, 184  
 Boisard 251  
 Boissier de Sauvages 25  
 Bonet, Boneti 282  
 Bonnard 74-76  
 Bonne 91  
 Bonnet 234  
 Bordenave 147  
 Bordeu 28, 53, 171-172  
 Bosc-Dantic 45  
 Bosquillon 8  
 Bouchet 161, 163  
 Bouffey 40-41  
 Bouillé 203  
 Bouquot 19  
 Bourgelat 160-163  
 Bourget 151-152  
 Bousigue 17, 161  
 Bouvart 165, 219, 307  
 Bouvet 35  
 Boyle 271  
 Brambilla 166  
 Brassart 194  
 Bréghot Du Lut 150  
 Bridault 139-145, 307  
 Brisbane 262  
 Brocanod 170  
 Brockliss 9, 25, 33, 55, 93,  
     101-102, 170, 190, 194, 203,  
     211, 214, 219, 225, 240  
 Brodsky 287  
 Brohard 232-233  
 Bromfeild, Bromfield 124  
 Brun (docteur) 46  
 Brun (Mademoiselle) 56, 307  
 Brunn 91  
 Bruslé 250  
 Buc'hoz 39, 41, 127-136, 140, 235  
 Buchan 121, 145, 155-157,  
     236-238, 312  
 Buffon 129, 161, 234  
 Buissonat 116  
 Burney 298  
 Busson 226  
 Bynum 281  
  
**C**  
  
 Cabanis 276  
 Cabos 297  
 Cadet 8, 183  
 Caillet 94  
 Caldwell 288  
 Calvet 240  
 Campardon 296-299  
 Camper 22, 120-121  
 Candaux 228  
 Canquouin 38  
 Capelle 213  
 Capuron 271

Carrère 89, 115, 229-230, 290  
Cassagne 237-240  
Caudeiron 97  
Caussé 68  
Cavallo 263  
Cave 7, 243  
Cavendish 161  
Cazenave 78  
Cedras 236  
Celse 162, 206  
Cerritu 213  
Chabeuf 127  
Chalmette 248  
Chambert 248  
Chapellier 254  
Chaplin 282  
Charas 232  
Charles X 134  
Charmeil 24  
Charmetton 161  
Charnaux 92  
Charters 12, 307  
Chastenet de Puységur 254  
Châtelet 295  
Chatillon 151-154  
Chausinand-Nogaret 229  
Cherokee 291  
Chevalier 165  
Chirac 52, 59, 158  
Choiseul 215  
Chopart 206  
Coignerau-Devillers 273  
Col de Villars 56  
Colden 288  
Collart 15, 120, 198, 225, 241  
Collomb 150, 170  
Collomp 296  
Colton 292  
Comtois 277  
Comus 279

Condillac 276  
Condorcet 79, 95, 312  
Conring 116  
Conti 253  
Conwell 178  
Cook 288  
Cornereau 127  
Corvisart 38, 221  
Cosme 199-200, 295  
Cosnier 247, 253  
Coste 147  
Coste (médecin de Gex) 112  
Coste (Joël) 11, 21, 59-60, 85,  
155, 279  
Cottureau 161, 163  
Courcelles 173  
Courregeoles 74  
Cozette 253  
Crebier 172  
Crohn 99  
Croÿ d'Havré 173  
Cullerier 20  
Cyrus 308

## D

Dacher 8, 13  
Daléchamps 130  
Dalias 62, 295, 307  
Dalibard 232  
Dammer 219  
Daquin 32  
Darbois 131  
Darluc 124, 296  
Darmon 17, 21  
Darses 38, 309  
Daston 275  
Dastugue 298  
Daubenton 230, 290  
De Felice 25

- De Moulin 261  
 Decourcelle 80  
 Deeren (van) 124  
 Dehorne 16, 24, 214, 225  
 Deidier 59, 210  
 Delaborde (médecin à Cayenne) 239  
 Delaborde (médecin au Mas d'Agenais)  
 Delaborde d'Armena (Mademoiselle) 57, 294  
 Delacroix 143-144  
 Delas 246-248, 252  
 Democedes 308  
 Denecke 22  
 Denis 139, 142, 145, 307  
 Des Houlières 308  
 Desbois de Rochefort 221  
 Deschamps 253-254  
 Deshaies-Gendron 287  
 Deslon 38, 188, 206, 211, 214-224  
 Dezeimeris 8, 13-14, 19, 38, 40, 48, 59, 102-103, 113, 118, 159, 163, 171, 201-204, 219, 221, 247, 273-279, 311  
 Diderot 20, 25, 27, 56, 95, 161, 231, 272-276, 309, 311  
 Didier 132  
 Dietrich 136  
 Dionis 304  
 Dioscoride 130  
 Dodart 33  
 Dodoens 136  
 Dorez 7, 8, 214, 243-255, 300, 305  
 Dos Santos 132  
 Dot 64  
 Doublet 278-279  
 Doucet 165  
 Drouas 214  
 Du Brac de La Tulle ou de La Salle 143  
 Du Tertre 231  
 Dubé 37, 158  
 Duboscq de La Roberdière 195  
 Duchanoi 253-254  
 Duchans 280  
 Duden 21, 77-78  
 Dujardin 275  
 Dulac 156  
 Dulieu 25, 204  
 Dumangin 13  
 Duncan 178, 262-263  
 Duplanil 121, 157  
 Dupouy 101  
 Dupré de Lisle 19, 50-51, 114  
 Durand 273  
 Duranton 7, 243  
 Dutrein 296-297
- E**
- Easton 262, 275  
 Edmond 277  
 Ehrhart, Ehrhard 119  
 Emmanuel 281, 295  
 Empereur 46  
 Escudé de Montaut 297  
 Esculape 233  
 Espagnac 278  
 Espiaud 199
- F**
- Fabre 308  
 Faget 19  
 Faguet 275  
 Falconet 79  
 Faure (François) 150, 267  
 Faure (Olivier) 11-13, 191, 301-302



Favre 13-15, 224  
Fearon 178, 284-285  
Feltgen 160  
Fernel 71  
Feuillants 199  
Figuët 84  
Fizès 170, 299  
Fleuri, Fleury 252, 280, 305  
Florès 227-232  
Floris 305  
Foart Simmons 200  
Fothergill 122-123  
Foucault 48, 67  
Foulke 312  
Fourcroy 160, 171, 185-188, 235,  
249, 269, 289  
Fournier 14  
Fourot 144  
Franklin (Benjamin) 225, 287-289,  
292  
Franklin (Deborah) 289  
Frédéric II 204  
Freno 132  
Frick 218  
Frider, Frieder 116  
Frogier 196  
Fumée 253  
Furetière 17

## G

Galien 20, 94, 129, 165, 233  
Gamet 52, 147-154, 158-188, 211,  
219, 277, 309-310  
Ganz 24  
Gardane 14, 144, 194, 199-203  
Gargam 79, 306  
Garnier 84  
Gataker 124  
Gauthier 178, 184

Gaville Duval 302-304  
Gelfand 9, 28, 31,  
Gendron 287  
Genesson 133  
Geoffroy 246-248  
George III 98, 124  
Gerbier de Wersant 186-187  
Germain 248, 252  
Geus 162  
Gibson 145  
Gilibert 163  
Glisson 178  
Gockel 203  
Gomez de Requena 228  
Gondran 219  
Gooch 72-73, 121  
Gorgeron 151  
Goropius Becanus, van Gorp 308  
Goubert, J.-P. 26, 35,  
Goulard 193, 204  
Goulin 16, 199, 224  
Gouy 158  
Graham 30  
Gramain-Kibleur 35  
Grant 209  
Grasset 228-229  
Grassot 229-234  
Grmek 12, 56, 80, 113, 178  
Grunwald 14, 200  
Guénot 16  
Guérin (Jean-Jacques) 150  
Guérin (Pierre) 310  
Guy 19

## H

Hacking 125  
Haen 117, 206, 282  
Hajdu 165  
Hall 23, 24,

Haller 14, 28, 178  
Hamilton, Emma 30

Hanafi 239, 309

Harmand 69, 205

Harris 46-47

Hartbecke 178

Harvey 86

Havré 173-174, 310

Heberden 98

Heister 78, 80, 91

Helvétius (Jean-Claude-Adrien) 219

Henckel, Henkel 204

Henri (frère) 68

Henson 287

Hess 110

Hicks 261-262

Hilden 89, 198

Hill 24

Hippocrate 12, 28, 39, 45, 79, 94,  
162-166, 310

Hoerni 249, 308

Hoffmann 78, 136

Holbach 79

Holleb 113, 275

Home 127

Hooke 50

Horne (de) : voir Dehorne

Houillie(r) 7, 243, 245

Hours 163

Huard 12, 56, 80, 113, 178, 277

Hume 99

Hunter (John) 99, 282, 287

Hunter (William) 287

## I

Icar, Icard 111

Imbault-Huart 275

Imbert 55

Iroquois 291

## J

Jalouset 86

Jänisch 116

Jaucourt 10, 27, 34, 38

Jean le Bon 147

Jones 9, 29, 33, 55, 93, 170-171,  
190, 194, 203, 211, 214, 219,  
225

Joubin Desmarières 243, 245-246

Juncker 135

Jussieu 95, 160, 231-232

Justinien 308

## K

Kaartinen 21-24, 39, 73, 77-78,  
121, 178, 209-210, 261, 275,  
284, 287, 298, 308

Kaltschmied 118

Kant 287

Karamanou 67, 113, 140, 275

Keel 12, 281-282

Kenneway 30

Kersaint 249-250

Keyser 203, 219

Konert 136

Kooijmans 92

Kornmann 248

Kunnert 130

## L

La Faye 102

La Font de Freyssinet 9

La Garde 196

La Haye 198

La Loge 46-47

La Mettrie 63, 166

La Peyre 267-268

- La Peyronie 19, 192  
La Porte 45  
La Sablière 308  
La Servolle 33, 39, 150-151, 165, 172, 229  
La Vallière 308  
Labat 231  
Laborde 67-69, 111  
Laënnec 299  
Lafaye 80  
Lafont 9, 232  
Laget 36, 265  
Lagravèle, Lagravète 305  
Laïral, Layral 85  
Lamayran de La Tour 22, 115  
Lambert (Anne, fleuriste) 55, 307  
Lambert (Michel, imprimeur) 192  
Landry 150  
Lange 116-117  
Langlois 7, 8, 243, 254  
Lannoy 75  
Lapujade 297  
Larrouture 57-58, 142  
Larrue 74  
Lassone 35, 177, 229, 265, 304  
Latané 93  
Latta 73  
Lavigne 251  
Lavoisier 225, 235, 271  
Layral : voir Laïral  
Le Blanc 222  
Le Brun 287  
Le Cat 74, 177-178  
Le Comte 64, 268  
Le Dran 175, 177, 249  
Le Gallois 101-104, 178, 299  
Le Gouic 227  
Le Gouz de Gerland 127  
Le Lieurre de l'Aubépin 226  
Le Moyne 39  
Le Roux 8, 45  
Le Roy Ladurie 26  
Le Serre 170  
Le Thieullier 59-60, 158, 169  
Le Vacher 76, 238  
Leake 262  
Lebas 147  
Lebrun 11, 17, 33  
Leclair 127  
Ledru 279  
Lefebvre : voir Lefébure  
Lefebvre (Thierry) 227  
Lefébure de Saint-Ildephont 71, 189-211, 220, 235, 276, 303, 307  
Legrand 75  
Leibniz 116  
Lémery 130  
Lemoine 39  
Lénardon 15  
Lens 228  
Leopoldovna 156  
Lépine 188, 218  
Lerche 21, 22, 310  
Leroy 307  
Leszczynski 128  
Levacher de La Feutrie 136-137  
Levret 80-83  
Lewezyk-Janssen 36  
Lewis 233  
Lezan 248  
Lhoste 247  
Licoppe 109, 124-125  
Lieutaud 37-39, 127, 154-155, 210-211  
Lindermann 75  
Linguet 158-159, 165, 185  
Linné 232, 288  
Linocier 233  
Lobel 127, 136

- Lonvillers 231  
 Løpez-Beltran 71  
 Lorry 298  
 Louis 19-25, 51-56, 59, 81, 90-92,  
 129, 147, 204, 206, 229  
 Louis-Courvoisier 9, 178, 293  
 Louis XIV 33, 182, 308  
 Louis XV 34, 206, 219, 308  
 Louis XVI 35, 134, 186, 204, 243  
 Louis XVIII 40, 134  
 Ludwig 273  
 Luu 36, 265
- M**
- Magalhaens, Magellan 271-272  
 Maget 308  
 Majault 219  
 Malpighi 49-50, 91, 103, 104, 178  
 Maloët 206  
 Malouin 79, 86  
 Mankin 99  
 Mara 113  
 Marat 264  
 Marcaÿ 302  
 Marque 39  
 Marquet 127-134, 235  
 Mars 151  
 Marsan 179  
 Marteau 124, 249  
 Martin (apothicaire) 194  
 Martin (Veuve, éditeur) 228  
 Martin (Hugh) 289-290  
 Martinet (abbé) 124, 220-221,  
 272-273, 295-296  
 Martinet (Jean-François) 228-229  
 Mauduyt de La Varenne 154, 230,  
 261, 265, 277, 290  
 Maupoint 232  
 Maystre 115
- McCann 275  
 Mead 124  
 Meli : voir Bertoloni Meli  
 Mendelsohn 110  
 Meo 228, 236-237  
 Mérat 228  
 Mersenne 61  
 Meskwaki 291  
 Mesmer 38, 48, 163, 188, 206,  
 211, 213-225, 254, 265  
 Mettra 213  
 Metzger 202  
 Meusel 119  
 Meuve 250  
 Meyniel 67, 111, 295  
 Mialle 226  
 Milton 118  
 Minuzzi 31  
 Mions 149-150  
 Mirecourt 132  
 Missa 195-196  
 Mizeral 131  
 Model 94  
 Monfalcon 128  
 Monflambert 247  
 Monro (Alexander) 282  
 Monro (Donald) 104  
 Monssier 84  
 Montagne 158  
 Montesquieu 13  
 Montfort 92  
 Montmignon 302-304  
 Morand (Jean-François-Clément)  
 265  
 Morand (Sauveur-François) 52,  
 173  
 Moreau de Saint-Méry 80  
 Morgagni 60, 71, 282  
 Morin 300-301  
 Moussy 24

Moutelair 277-278  
Munet 150, 163  
Munier 277  
Muralto 203  
Murray 200  
Musschenbroek 120  
Muy 151, 277-278

## N

Nadeau 287  
Needham 234  
Nestler 118  
Nicolai 14, 56, 310-311  
Noël 18, 134  
Nolleson (fils) 79-84  
Nollet 265  
Nysten 117

## O

Olier 19, 102, 141, 204  
Olleo 228  
Orléans (duc d') 214, 219  
Orléans (Élisabeth-Charlotte d') 182  
Ostend 93, 95

## P

Palfijn 178  
Panckoucke 55, 128  
Paracelse 193, 209  
Parayre 142  
Parisot 132  
Parmentier 94-95  
Parnot 72, 294  
Pascal 64, 172, 250-253  
Patin 159  
Paulet 14, 144, 180, 214, 224,  
243

Pearson 22, 23, 73  
Pechlin 156  
Péridaud 150  
Perkins 30  
Pestalozzi 150, 163, 169  
Peter 11  
Petit 8, 101-102, 175  
Peyrilhe 113, 229, 235-236, 271,  
275-276  
Philip 217-218  
Philippe 84  
Philippe le Bel 147  
Pibrac 102  
Pichard 241  
Pichler 73-74  
Pietsch 310  
Pilloud 11, 13, 27, 29, 32-35, 191,  
301  
Pinel 15  
Pissier 210, 307  
Pline 15  
Poissonnier 206, 219-221  
Pomme 46  
Poncelin de La Roche-Tillac  
291  
Portal 253, 277  
Porter 9, 11, 18, 26, 29-31, 36,  
98, 121-124, 140, 145, 157,  
209-210, 265, 282, 287,  
293-294, 306, 311-313  
Poullietier de La Salle 160  
Pouteau 113-114, 161, 229  
Priestley 287  
Pupil de Mions 150  
Puységur 254

## Q

Quérard 150, 208  
Quesnay 19, 175

## R

Radet 216  
 Ramazzini 188  
 Ramel 157, 241, 303  
 Ramsey 9, 26, 32, 35, 300, 302, 306  
 Rast de Maupas 150, 163  
 Ray 134  
 Raynal 309  
 Razola 227  
 Razoux 115  
 Réaumur 234  
 Reffatin 80  
 Regnard 304  
 Rembrandt 308  
 Renaud 304  
 Reneaulme 63  
 Renow 135  
 Retz 16, 223, 225, 253-254  
 Rey (Roselyne) 12-14, 144, 210, 214  
 Rey Demorande 227  
 Reynaud 7, 243  
 Rhodes 262  
 Ribeiro Sanches 156  
 Ricarde 240  
 Richard de Hautesierck 15-16, 24, 34, 141, 277, 307  
 Richter 22  
 Rieder 9, 34, 36, 136  
 Rinaldi 282  
 Robertine 75  
 Robien 151, 277-278  
 Rochard 72  
 Roche 35, 296  
 Rochefort 231  
 Rode, Rodhius 204  
 Rodriguez Roque 288  
 Rohlws 14, 162

Rönnow 200  
 Roquelaure 10  
 Roques 58, 81, 114, 128  
 Rostaing 46  
 Rouelle 95  
 Rouëssé 12, 16-20, 37-38, 47, 50, 76, 109, 121, 127, 144, 155-156, 165, 186, 193, 197, 209, 214, 232, 236, 238, 261, 271, 273, 275, 285, 292, 308, 310  
 Rousseau (Jean-Jacques) 10, 95, 97, 170, 222  
 Rousseau (Pierre) 14, 15, 179  
 Rousset 163, 229  
 Roustagnent 84  
 Roux 13  
 Rozier (abbé François, botaniste, agronome) 163, 272  
 Rozier (Jacques, médecin) 85  
 Rozier (Jean-Baptiste, franc-maçon) 163  
 Rozière de La Chassagne 111  
 Rudolph 119  
 Ruscelli 41  
 Rush 287-290, 292, 312  
 Rutty 122-123  
 Ruysch 91-92

## S

Sabaret de La Vervière, Sabarot de La Vernière 290  
 Sabatier (Raphael-Bienvenu, chirurgien) 277  
 Sabatier (laboureur) 297  
 Saint-Ildephont : voir Lefébure  
 Saint-Souplet 247, 253  
 Sanchez 155  
 Saulnier Dulac 172

Sauvage 132  
Saxe-Weimar (duc de) 118  
Schoenheyder 23  
Schweitzer 210  
Scutellio 31  
Sennevière 179  
Servet 151-154  
Seth 12  
Shapin 249  
Sharp 83  
Shaw 73  
Sigaud de La Fond 46  
Silva 59, 158  
Simon-Mazoyer 191  
Simonetta 33  
Skuse 21, 308  
Smollett 171, 299  
Solander 288  
Sollier 278  
Soultzer 139  
Steensen, Sténon 103  
Stephan 14  
Stewart 16  
Stoffels 308  
Stolberg 9-12, 17, 85, 182, 282, 309  
Stolle 90-91  
Storch 77-78  
Störck 47-50, 58-64, 77-78, 93, 109-125, 140-141, 218, 231-232, 241, 272, 293, 296  
Sue (Jean-Joseph) 19, 102, 159-160  
Sue (Pierre) 19, 159-160  
Suendsen 23  
Sulzer 139-145, 235  
Suppot 150  
Swieten (van) 21, 47, 63, 86, 114, 117, 123, 159, 196, 282  
Sydenham 193, 209

## T

Tabor 67, 78  
Tarin 79, 102  
Terras 293, 311  
Tetard 142  
Teyssaire 276  
Théodora 308  
Thibaut 254, 300  
Thion 205  
Thomson 166  
Thouret 265  
Timmermann 124  
Tissot 25, 26, 60, 150, 184, 206-207  
Töttelmann 185  
Tournefort 128, 135-136, 232  
Traineau-Durozoy 80  
Trotter 99  
Tulp 308  
Turgot 35

## V

Vacheron 300-301  
Valmont de Bomare 233  
Vander Block 124  
Vander Haar 124  
Vandermonde 13, 191  
Vannier 74  
Vassé 175-176  
Vasset 92  
Veillet 10, 17, 56, 62, 75, 79, 189, 272, 296  
Veize 45  
Venel 38, 79, 209  
Vergennes 228-230  
Verniere 283  
Vétillard du Ribert 60-61  
Viat 62, 64, 307

- |                                 |                                     |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Viaud 37                        | Weston 9, 18, 25-27, 34, 46, 51-52, |
| Vicq d'Azyr 160, 190, 211, 241, | 59-60, 64, 71, 81, 95, 117, 140,    |
| 252, 265                        | 155, 157, 166-167, 170, 184, 210,   |
| Victoire (Madame) 308           | 219, 264, 294, 299-300, 306, 312    |
| Viélet 254                      | Wetter 41                           |
| Viellard 101-104                | Wharton 103                         |
| Vieussens 178                   | Willemart 7, 243                    |
| Vigarello 155                   | Willermoz 163                       |
| Villaine 39                     | Wimmel 162                          |
| Villeret 151                    | Wohnlich-Despaigne 237              |
| Violette (La) 92                | Wong 277                            |
| Viricel 171                     | Wright 271                          |
| Volta 117                       | Wy (van) 14, 65, 221                |
| Voltaire 83, 215                | Wynne 261-262                       |

## W

- Wagener 21, 292  
 Weber-Godde 161, 163  
 Weiss 46  
 Wengler 92  
 Wepser 114

## Z

- Zanetti 12, 27, 46, 61, 110, 117,  
 154-155, 188, 199, 221, 230,  
 261, 280  
 Zelbstein 277  
 Ziegler 18



## Index des noms de lieu

### A

Aix-en-Provence 37, 237  
Aix-la-Chapelle 155  
Alan 296  
Alfort 163  
Allemagne 48, 94, 117-121, 190,  
200, 291  
Alpes 24, 291  
Alsace 119, 136, 173, 310  
Amatitan 227-231, 236  
Amérique 38, 121, 236, 259,  
287-292  
Amiens 136  
Amou 57  
Amsterdam 65, 120, 221  
Ancenis 225  
Angleterre 48, 83, 121-124, 136,  
157, 299, 306  
Annonay 290  
Apt 46  
Arcueil 268  
Ardèche 290  
Ardennes 131  
Argentan 40  
Ariège 115  
Armoy 92  
Artois 74, 121, 142  
Aubagne 157, 241, 303  
Auch 297-298  
Aumale 249  
Auvergne 38, 62, 69, 294  
Avignon 94, 189, 268

### B

Balaruc 155  
Bar-le-Duc 132  
Barèges 155  
Barjac 304  
Basse-Franconie 90  
Basse-Saxe 116  
Bavière 119  
Bayreuth 119  
Beaujolais 116  
Belle-Île-en-Mer 72  
Belleville (Paris) 78  
Belleville (Beaujolais) 116  
Berg-op-Zoom 17  
Bergerac 93  
Berlin 204  
Berry 143  
Besançon 277  
Béziers 283  
Blanc 143  
Blois 63  
Boissy-sous-Saint-Yon 281, 295  
Bordeaux 227, 236  
Bouillon 200  
Bourbonne 155  
Bourbons 155  
Bourges 74  
Bourgogne 92  
Breslau 118  
Brest 250  
Bretagne 26, 170, 251, 301-303  
Brie 26, 251, 301-302  
Brie-Comte-Robert 64, 250  
Brunswick 116-117  
Byzance 308

**C**

Cadix 227-228  
 Caen 95  
 Callian 296  
 Cambrai 136  
 Cambridge 98  
 Canada 291  
 Cap Vert 233  
 Caroline du Nord 291  
 Castelnau d'Armagnac, Castelnau-  
 d'Auzan (Gers) 19  
 Castelnau-Magnoac (Hautes-  
 Pyrénées) 299  
 Cayenne 239  
 Célestat 173  
 Châlons-sur-Marne 300  
 Chalosse 57  
 Chambéry 32  
 Champagne 124, 210, 251, 300  
 Champagnolle 39  
 Champlitte 144  
 Charly-sur-Marne 300-301  
 Château-Thierry 280, 301-304  
 Châtellerault 197  
 Clermont 69  
 Coimbra 156  
 Colorado 291  
 Cominges 296  
 Condom 68  
 Connecticut 292  
 Copenhague 23  
 Courtrai 178

**D**

Dauphiné 291  
 Dijon 45, 127  
 Dolus 141  
 Douai 72

Dresde 14  
 Drôme 97  
 Dublin 123

**E**

Écosse : voir Édimbourg  
 Édimbourg 104, 200, 262, 287, 289  
 Erfurt 190  
 Erlangen 119  
 Espagne 230  
 Essômes-sur-Marne 303  
 Essonne 281  
 États-Unis 121, 287-292, 312  
 Europe septentrionale 94

**F**

Foix 115  
 Forges 155  
 Franche-Comté 39, 92, 144  
 Franeker 120  
 Friedrich-Alexander-Universität 119  
 Frise 120

**G**

Gabian 283  
 Galan 297  
 Gand 178  
 Gascogne 297  
 Genève 198, 293  
 Gers 61, 297  
 Gex 112  
 Gévaudan 112  
 Gontaud 68  
 Göttingen 21  
 Grande-Bretagne 30, 113, 121, 282  
 Groningen 120  
 Guadalajara 231

Guadeloupe 203  
Guatemala 227-232, 236, 259, 287

## H

Haïti 80  
Halle 135-136, 311  
Hambourg 144  
Harlem 201  
Hartford 292  
Hautes-Alpes 24, 291  
Hautes-Pyrénées 297, 299  
Helmstedt 116-117  
Hesdin 74  
Hohenlimburg 185  
Hollande 118, 200, 204  
Hourtin 74

## I

Iéna 118-119, 311  
Île-de-France 251  
Inde 232  
Irlande 122  
Issoire 62  
Italie 94, 228

## J

Jalisco 231

## K

Königsberg 202

## L

La Bastide-de-Sérou 115  
La Rochelle 141, 144, 307  
Lambeth 262

Languedoc 56, 135, 283  
Lausanne 228  
Le Mans 60-61  
Lectoure 61  
Leigné 197-198  
Leipzig 14  
Leyde 20, 48, 91, 135-136, 156,  
200, 287  
Liban 129  
Libarot 297  
Lilhac 296  
Londres 22, 83, 98, 122-123,  
156, 201, 209, 215, 222, 262,  
271-272, 283-284, 287  
Lorette 296  
Lorraine 128-129, 136  
Lunebourg 116  
Lyon 55, 84, 113, 148-150, 154,  
158-163, 169-176, 179, 185,  
204, 229, 231, 267-268, 275-276

## M

Madrid 227, 230  
Maine 291  
Malaga 227, 232  
Malines 136  
Malzieu 112  
Manitoba 291  
Mansigné 61  
Marseille 94, 189, 241  
Mas-d'Agenais 62, 67, 273, 295  
Mecklembourg-Poméranie 22  
Médoc 74  
Metz 19, 56, 59, 128  
Mexico, Mexique 227-232  
Meyzieu 171  
Miribel 171  
Mont-d'Or 155  
Mont-Dauphin 24, 291

Montereau-Fault-Yonne 305  
 Montgaruy 69, 205  
 Montpellier 28, 55, 58-59, 111, 132,  
 135, 144, 150, 163, 166, 170,  
 172, 184, 189, 196, 204, 208, 232

## N

Nancy 128-134, 190  
 Nantes 226, 302  
 Naples 228, 263  
 Narbonne 95, 135  
 Nérès 143  
 New Jersey 287  
 New York 288  
 Newcastle-upon-Tyne 145, 161  
 Nîmes 115, 299-300  
 Nonette 62  
 Norfolk 72, 121  
 Nuremberg 119

## O

Oléron 141, 307  
 Oxford 287

## P

Pacifique (océan) 231, 288  
 Palerme 228, 237  
 Parthenay 196-197  
 Pau 77  
 Penamacor 156  
 Pennsylvanie 290, 292  
 Pérou 144, 206  
 Perpignan 229  
 Philadelphie 201, 289-291  
 Picardie 251  
 Piémont 41  
 Pignans 46

Pila (mont) 136  
 Pitt (Fort) 290  
 Pittsburgh 290  
 Plombières 133, 155, 228  
 Poitou 191, 196  
 Pologne 132-136, 303  
 Poméranie 22  
 Pontivy 39  
 Portugal 156, 233  
 Potsdam 204  
 Princeton 287  
 Provence 46, 134, 136, 296  
 Prusse 202, 204, 303, 310  
 Puisaye 86  
 Puy-en-Velay 91  
 Pyrénées 38, 297

## Q

Quimperlé 39, 77

## R

Ré 141, 307  
 Récoule-de-Varès 85  
 Redersheim 119  
 Rennes 303  
 Rethel 131  
 Rouen 74, 94-95, 113, 264  
 Rouergue 85  
 Roujan 283  
 Rousselière 141  
 Roussillon 115  
 Russie 156

## S

Saint-Alban 46  
 Saint-Amand 155  
 Saint-Brieuc 303

Saint-Christoval Amatitan 227  
Saint-Cyr-en-Brie 72  
Saint-Cyr-sur-Morin 294  
Saint-Domingue 7, 80  
Saint-Étienne 170, 172  
Saint-Gall 41  
Saint-Gilles 56  
Saint-Malo 280  
Saint-Paul-Trois-Châteaux 97  
Saint-Pétersbourg 94, 116, 201  
Saint-Saturnin 46  
Saint-Sulpice 279  
Saint-Venant 142  
Sainte-Menehould 131  
Saintonge 141  
Salamanque 156  
Salins 92  
Sault 46  
Savoie 232  
Schelestadt 173  
Schweinfurt 90  
Sedan 277  
Sélestat 173  
Séverac-le-Château 85  
Shottesham 72  
Sienne 51  
Soissons 199  
Soulaines 124  
Stockholm 201  
Stralsund 22  
Strasbourg 73, 94, 116, 202  
Suède : voir Stockholm, Uppsala  
Suisse 232  
Surrey 284

## T

Texas 291

Thouars 196-197  
Toulouse 48, 67, 115, 297  
Troyes 210  
Turin 32, 228

## U

Ulm 218  
Uppsala 201, 288  
Utrecht 67

## V

Vals 85, 155  
Var 296  
Vaugirard 7, 279  
Venise 228  
Versailles 89, 195, 307  
Vesoul 92  
Vichy 155  
Vienne (Autriche) 47, 119, 124,  
231, 272, 279, 282  
Vienne (Isère) 95, 163  
Vienne-le-Château (Marne)  
131  
Villenauxe-la-Grande 249, 252,  
305  
Virginie 23  
Vitry-le-François 79-80

## W

Warrington 85  
Westphalie 185

## Y

Yverdon 25, 60



## Table des matières

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| <b>Introduction</b> .....                         | 7  |
| I. Les sources .....                              | 12 |
| II. Cancer, squirrhe, affections tumorales .....  | 16 |
| III. Charlatans, empiriques, professionnels ..... | 25 |

### I « CANCERS » ET CHRONIQUE DES CONCURRENCES

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>I. Une question de frontières</b> .....                                      | 45  |
| <b>II. Le visage</b> .....                                                      | 55  |
| I. Cacher la maladie : variations sur un thème .....                            | 57  |
| II. Du Maine au Gers : les charlatans du cancer à la lèvre .....                | 60  |
| III. Autres cancers à la lèvre et différends professionnels .....               | 62  |
| <b>III. Le sein</b> .....                                                       | 67  |
| I. Les « bonnes femmes » et le « virus cancéreux » .....                        | 67  |
| II. Contagion, hérédité : du témoignage régional à la théorie ...               | 71  |
| III. Correspondances organiques : du sein à l'utérus .....                      | 74  |
| <b>IV. La matrice</b> .....                                                     | 79  |
| I. La modernité défiée par un chirurgien-empirique<br>à Vitry-le-François ..... | 79  |
| II. Squirrhe, tumeur, grossesse ? .....                                         | 84  |
| <b>V. Le sexe masculin</b> .....                                                | 89  |
| <b>VI. Le foie, la rate, le colon</b> .....                                     | 93  |
| <b>VII. L'innommable maladie de M. Le Gallois</b> .....                         | 101 |

## II LA GALERIE DES THÉRAPEUTES

|                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>I. L'ouverture aux nouveaux anti-cancéreux : les crises de la ciguë</b> .....   | 109 |
| I. Vogue et discrédit du remède de Störck en France .....                          | 109 |
| II. Le remède en Allemagne .....                                                   | 116 |
| III. Le remède en Angleterre .....                                                 | 122 |
| <b>II. Marquet, Buc'hoz : l'illicebra et le « Grand Livre de la Nature »</b> ..... | 127 |
| I. Une « découverte » lorraine .....                                               | 128 |
| II. Buc'hoz, la presse et les presses : la marche à la célébrité ....              | 132 |
| <b>III. Sulzer, Denis, Bridault : la carotte</b> .....                             | 139 |
| <b>IV. Gamet : vétérinaire lyonnais et vedette parisienne</b> .....                | 147 |
| I. Journal d'une expérience hospitalière .....                                     | 148 |
| II. Des bains et du sauna contre le cancer .....                                   | 154 |
| III. Un parcours d'empirique : du cheval à l'homme .....                           | 158 |
| IV. Les tumeurs : chirurgie ou médecine ?<br>Vrais et faux cancers ? .....         | 164 |
| V. De la conquête régionale à Paris .....                                          | 169 |
| VI. Un singulier empirisme : images du cancer et du corps ....                     | 176 |
| VII. Un couronnement éphémère .....                                                | 183 |
| <b>V. Lefébure de Saint-Ildephont : le paradoxe de l'empirique ?</b> ...           | 189 |
| I. La bataille des gazettes .....                                                  | 192 |
| II. Haro sur l'arsenic .....                                                       | 197 |
| III. L'accréditation : s'affilier, accuser, polémiquer .....                       | 202 |
| IV. L'opium, seule solution ? .....                                                | 208 |
| <b>VI. Mesmer : l'inévitable</b> .....                                             | 213 |
| I. « Il ne parle que de lui » .....                                                | 214 |
| II. De l'intérêt dû aux remèdes des charlatans .....                               | 217 |
| III. Mesmer, entre cancéreuses et « vaporeuses » .....                             | 221 |



|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| VII. Florès : le lézard du Guatemala .....           | 227 |
| I. Un écheveau éditorial .....                       | 227 |
| II. Construction d'une illusion .....                | 229 |
| III. La désillusion des médecins provençaux .....    | 236 |
| VIII. Dorez : l' <i>épithème désorganisant</i> ..... | 243 |
| I. La conquête de la rue Saint-Antoine .....         | 244 |
| II. Que peut la vérité contre la publicité ? .....   | 250 |

### III TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE ET NOUVEAUX HORIZONS

|                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------|-----|
| I. La mutation .....                                           | 259 |
| II. La thérapie électrique .....                               | 261 |
| III. Le traitement par « rayons » .....                        | 267 |
| IV. La chimie et la découverte de l'air fixe .....             | 271 |
| V. Questions sur l'expérimentation animale et collective ..... | 275 |
| VI. L'essor de l'anatomo-pathologie .....                      | 281 |
| VII. Espoirs américains .....                                  | 287 |
| Conclusion .....                                               | 293 |
| Bibliographie .....                                            | 315 |
| Index des noms de personne .....                               | 357 |
| Index des noms de lieu .....                                   | 369 |



## Dans la même collection

- AÏM Roger, *Filippo Brunelleschi*, 2010.
- ARQUIOLA Elvira et MONTIEL Luis, *La médecine en révolution*, Préface de Claude Debru, 2012.
- AUVINET Jérôme, *Charles-Ange Laisant*, 2013.
- BARBARA Jean-Gaël et CLARAC François (dir.), *Le cerveau au microscope*, 2017.
- BARBARA Jean-Gaël et CORVOL Pierre (dir.), *Les élèves de Claude Bernard*, 2012.
- BARBARA Jean-Gaël, DUPONT Jean-Claude et SIROTKINA Irina (dir.), *History of the neurosciences in France and Russia*, 2011.
- BOUTROUX Aline, *Vingt ans de ma vie, simple vérité*, Préface et édition par Laurent Rollet, 2012.
- BRET Patrice et VAN TIGGELEN Brigitte (dir.), *Madame d'Arconville*, Préface d'Élisabeth Badinter, 2011.
- BREZINSKI Claude, *Ampère, Arago et Fresnel*, 2008.
- CARTON Yves, *Entomologie, Darwin et darwinisme*, Préface du P<sup>r</sup> P. Blandin, 2011.
- *Henry de Varigny*, Préface du P<sup>r</sup> C. Combes, 2008.
- CHERICI Céline, *Anatomophysiology du cerveau et du cervelet chez Vincenzo Malacarne (1744-1816)*, 2016.
- CHERICI Céline, DUPONT Jean-Claude et WOLFE Charles T., *Physique de l'esprit*, 2018.
- CROMMELYNCK Isabelle, *Petit dictionnaire de la médecine au théâtre*, Préface de Jacques Poirier, 2016.
- DADOUNE Jean-Pierre, *Histoire ordinaire et extraordinaire des cellules sexuelles*, 2011.
- D'ENFERT Renaud, *Espaces de l'enseignement scientifique et technique*, 2011.
- DEBRU Claude, BARBARA Jean-Gaël et CHERICI Céline (dir.), *L'essor des neurosciences. France 1945-1975*, 2008.
- DESCOLONGES Michèle, *Des travailleurs à protéger*, (Adapt éd.), 2011.
- DHOMBRES Jean (dir.), *Pierre Simon de Laplace*, 2012.
- DROIXHE Daniel, *Soigner le cancer au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2015.
- DRULHON Jimmy, *Jean-Baptiste Dumas (1800-1884)*, 2011.
- Louis Pasteur, 2009.
- DUPONT Jean-Claude, *L'invention du médicament*, (Adapt éd.), 2013.
- DUPONT Jean-Claude et CHERICI Céline (dir.), *L'exploration cérébrale*, 2015.
- DUPONT Jean-Claude, BARBARA Jean-Gaël, KOLCHINSKY Eduard et LOSKUTOVA Marina (dir.), *Biologie et médecine en France et en Russie. Biology and medicine in France and Russia*, 2016.

- EHRHARDT Caroline, *Itinéraire d'un texte mathématique*, Préface d'Hélène Gispert, 2012.
- GÉRINI Christian, *Henri Poincaré, « Ce que disent les choses »*, 2010.
- GHEQUIER-POURCIN Danièle, *Itinéraire des idées*, Préface de Jean Gayon, 2011.
- GIRARD Daniel (dir.), *Biologistes et des naturalistes français du  $\text{XX}^{\text{e}}$  siècle*, Préface de François Gros, 2012.
- LOCHAK Georges, *Voyage au centre de la science au  $\text{XX}^{\text{e}}$  siècle*, 2008.
- LOI Maurice (dir.), *Mathématiques et Art*, 1995.
- MAITTE Bernard, *Histoire des cristaux*, (Adapt éd.), 2012.
- MAZLIAK Paul, *Félix Vicq d'Azyr, créateur révolutionnaire de l'anatomie comparée*, (Adapt éd.), 2017.
- *Jean Fernel, premier physiologiste de la Renaissance*, (Adapt éd.), 2016.
- *François Magendie, bouillant créateur de la physiologie expérimentale au  $\text{XIX}^{\text{e}}$  siècle*, (Adapt éd.), 2014.
- *William Harvey, la circulation du sang et l'épigenèse des embryons*, (Adapt éd.), 2013.
- MOISSINAC Christine, *Émile Duclaux*, Préface de Patrice Bret, 2015.
- NORTH Pierre, *Dialogue sur les deux grands systèmes des mondes*, 2010.
- PAPADOPOULOU Fani, *Le problème physiologique de la nutrition et ses enjeux*, Préface de Claude Debru, 2018.
- PÉPIN François (dir.), *La circulation entre les savoirs au siècle des Lumières*, Préface de Didier Deleule, 2011.
- PERBAL Florence, *Une brève histoire de la génétique humaine*, (Adapt éd.), 2014.
- PIGEARD-MICAULT Natalie, *Charles-Adolphe Wurtz*, Préface de Bernadette Bensaude-Vincent, (Adapt éd.), 2011.
- POIRIER Jacques, *Léopold Chauveau (1870-1940)*, 2016.
- *Le docteur Félix Féréol (1825-1891)*, 2015.
- *Henri Parinaud (1844-1905)*, 2014.
- *L'Externat des hôpitaux de Paris (1802-1968)*, 2012.
- *Petit dictionnaire du charlatanisme médical*, 2011.
- *Édouard Brissaud*, Préface du P<sup>r</sup> Jean Cambier, 2010.
- POIRIER Jacques et DEROUESNÉ Christian, *L'éducation médicale en France, de la Révolution à nos jours*, 2017.
- POIRIER Jean-Paul, *Fernand de Montessus de Ballore (1851-1923)*, 2015.
- *Antoine d'Abbadie*, Préface de Jean Dercourt, 2009.
- *L'abbé Bertholon*, 2008.
- QUÉRUEL Alain, *Antoine de Fourcroy*, 2009.
- SANCHEZ-PALENCIA Évariste, *Promenade dialectique dans les sciences*, 2012.
- TARTAGLIA Niccolò, *Mathématicien autodidacte de la Renaissance italienne*, éd. Gérard Hamon et Lucette Degryse, 2010.



Mise en pages : Muriel Collart

Achevé d'imprimer